AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille Faith Wood, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

A LOUER

un appartement de 9 pièces au 2e étage, rue de l'Ospedale, au-dessus des Magasins Barbisino.

S'adresser au bureau du journal

CHAMPAGNE
Louis Roederer, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX
ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR

BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

AVIS

M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois.

S'adresser à MM. L. N. Mattei.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 10 Mai
Pour Gênes direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier à polir et un ouvrier graveur de Paris ;

Qu'elle pourra elle-même et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc., etc.

Et enfin un grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.

Articles d'Église, Lunetterie, grand assortiment de Cotillons, Porte-Bouquets, Encres, Glaces à main, Lampes à pétrole, etc., etc.

Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonnettes, Appliques.

Grand choix de chaînes de montres or, argent et métal, etc.

Montres or, argent, métal. Couverts argent et métal à bas prix.

Gros lustres de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Pelgarde, Sautoirs et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes inoxydables, etc., etc.

SAVON au LAIT de VIOLETTES NATURELLES
de la SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, 22, rue de Rivoli, PARIS. — Se vend chez tous les bons Parfumeurs.

2 fr. MONITEUR des RENTIERS
PAR AN
(17e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (17e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs, Études économiques et financières, Conseils rationnels de placements, Informations, Publications des Tirages, Vérifications gratuites des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et documentés, est appelé à donner les avis les plus autorisés, et très répandu parmi ceux considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.

Numéro spécimen à 50 centimes la boîte. — L'excellent Quinquina Mattei, le meilleur, à 2f la bouteille.

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Échauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
4 fr. la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ
Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies
Exiger le nom GOLVIN et la signature
E. Perrot-Homme, Pharmacien
37, rue de Saint-Denis, 37
PARIS

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
Le excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
Expéditions en Province.
CATALOGUE FRANCO (en timbres).
TÉLÉPHONE — URINE à St-DENIS
Dépôt Général du PÈRE GAFFARD

LA COUTURIÈRES

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
La meilleure à fin continuelle
Seul les fumeur doit fumer ce cigare
Se vend partout

26e ANNÉE — MERCREDI 1er MAI 1901 — N° 96

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Ste Catherine de Sienne
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 32 m. Coucher, 6 h. 27 m.
Lune : Premier quartier, le 25. Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : St Philippe et Jacques.

30 AVRIL

Le Remords d'un Corse

(Suite et fin)

Les années succédaient aux années. Paganelli était de plus en plus brisé par l'âge et par sa douleur non vengée. Maintenant l'on disait en voyant le vieillard pâle et tremblant : « Le meurtrier de son fils n'a plus grand danger à courir. »

Un nouvel hiver était venu amenant dans les montagnes des tourmentes de neige. Paganelli attendait une accalmie pour aller à Bocognano voir un parent. Il profita d'un matin que le temps était plus clair. La vieille Jacinta, sa femme, lui fit promettre de revenir avant la nuit. Mais les journées sont si courtes en janvier que le vieillard se remit en route à la nuit tombante.

Paganelli songeait à ses malheurs, il trouvait dans son âme des ombres aussi noires que ces humides ténèbres qui l'enveloppaient, où son cheval avançait à petits pas tranquilles dans le silence menaçant de cette nuit glacée. Tout à coup il entendit un cri, mais si vague que Pietro crut qu'il sortait plus de son rêve que de la réalité. Un second cri plus distinct se fit entendre.

— Ah ! dit Paganelli, on égorge quelqu'un.

Et se guidant de son mieux, et au risque de glisser dans le ravin que le brouillard couvrait traîtreusement, il se dirigea en hâte vers l'endroit d'où partaient des gémissements. Il arriva près d'un fossé, les plaintes sortaient de l'ombre à côté de lui. Le vieillard descendit de son cheval et s'approcha. Le blessé qui l'avait entendu l'appela.

— Vous avez été attaqué, dit Paganelli.

— Non, répondit l'homme, mais ma monture a fait un tel écart que je suis tombé, je vais mourir, et je voudrais en prêtre.

— On ne laisse pas ainsi mourir les gens, dans notre pays, dit le Corse, je vais vous mettre sur mon cheval, et ma femme vous soignera près d'un bon feu.

Disant cela, le vieillard rassemblait ses forces souleva le blessé ; celui ci poussa un cri terrible.

— Non, non, gémit-il, laissez-moi, tous mes os sont brisés, si vous me portiez je mourrais de suite. Allez, je vous supplie, me chercher un prêtre. Dans cette nuit si noire je ne vous vois point, mais je sens que vous êtes bon, faites que je meure pardonné... Depuis quinze ans que j'ai commis mon crime sur une route près d'ici, je n'ai eu aucun remords. Celui que j'ai tué avait eu tort de m'outrager, de m'appeler chien de Lucquois, je lui disais qu'on homme vaut un homme, un Lucquois qui travaille vaut bien un Corse fainéant... Il me souffleta lâchement, moi je bondis sous l'injure et je lui plantai mon poignard dans la poitrine. Vous qui m'écoutez, vous trouvez que je devais agir ainsi ; tout homme en aurait fait autant, dites, répondez.

— Oui, oui, continue, murmura la voix basse du vieillard.

— Eh bien ! moi aussi, reprit le Lucquois, je l'ai cru toute ma vie ; mais maintenant j'ai peur d'avoir mal fait, je vous supplie, allez vite chercher un prêtre.

Paganelli pour écouter jusqu'au bout, avait enfoncé ses ongles dans la paume de sa main. Sa voix hurlante eut enfin dans les ténèbres un éclat terrifiant :

— Misérable, misérable, c'était mon fils, mon Antoni, que tu as tué, sans qu'il ait eu le temps de se défendre. Lâche et infâme, tu mourras dans le fossé comme un chien galeux. De prêtre tu n'en auras pas, et ma vendetta sera éternelle ! Je l'ai assez attendue pendant quinze ans, je la veux épouvantable !

Le blessé se replia tremblant sur lui-même, avec des plaintes douloureuses. Il restait anéanti sous cette malédiction inexorable qui lui refusait la suprême consolation des coupables : la clémence de Dieu plus accessible que le pardon des hommes.

— Grâce, grâce, Paganelli, clamait le Lucquois d'une voix brisée, grâce, je vais mourir, pardonne-moi, Paganelli, pardonne-moi, vas me chercher un prêtre.

— Non, tu mourras comme un chien, je veux que tu sois damné. Et, si dans ta poitrine tu n'as pas déjà senti mon poignard, c'est pour que ton agonie soit plus longue et cruelle.

Disant ces paroles le vieillard remit son cheval et s'en retourna chez lui sans détourner la tête, sans écouter les plaintifs gémissements qui sortaient du ravin.

Il ne dit rien à sa femme. Sombre, la tête basse et les sourcils froncés, il refusa toute nourriture et fut s'étendre sur son lit. Mais le sommeil ne venait point. Il avait un gros poids qui écrasait sa poitrine. Il finit par s'avouer à lui-même qu'il avait mal agi, qu'un Corse peut se venger sur un homme, mais non sur un mourant. Il s'habilla et sortit. Sa femme effrayée lui demanda ce qu'il allait faire dans la nuit glacée.

— Tais-toi, femme, dit-il, je sois le maître, je sors lorsque je veux.

Il prit sa tête et un fanal et s'en retourna vers le Lucquois. Il allait vite, battant le cheval, lui disant des mots de colère. Enfin, il arriva, descendit de sa monture pour s'approcher de son ennemi. Il le toucha et le trouva glacé.

— Ah ! Seigneur Dieu, serait-il mort ? s'écria-t-il. Non, le froid a dû l'engourdir. Chien de Lucquois, je veux que tu guérisses, alors je me vengerai, je veux que tu reprennes chaleur de vie et que tu ne te refroidisses qu'avec mon poignard en plein cœur, comme tu as fait à mon fils. Un Corse se venge, tu le sais, mais jamais sur un blessé. Que mon corps donne une chaleur vive à ton corps engourdi, puis tu mourras par moi.

Paganelli se tut, écoutant si le cœur battait encore.

— Reviens à toi, assassin, pour que je puisse t'écraser avec joie.

Paganelli s'étendit sur le corps rigide. Un instant rien ne troubla le silence farouche de la nuit. Mais tout à coup le vieillard poussa un cri, sentant un froid mortel le saisir au cœur, il s'écria pris de vertige.

— Ah ! misérable, je le sens, c'est toi qui veux m'attirer dans une tombe glacée, puisque tu m'entends et que tu me tiens si fort, tu es guéri, je vais te tuer !!!...

Il fit un effort pour se lever, mais il retomba lourdement sur le cadavre du Lucquois.

Les tourbillons de neige mirent bientôt un blanc et même linceul sur les deux ennemis.

YAN DE MAYAME.

Une Nouvelle Industrie

Une nouvelle industrie vient d'être fondée en Corse, la fabrication du fromage dit : « Roquefort. » Les promoteurs de cette industrie sont : MM. Gignoux, président de la Société des Stations climatériques ; Massimi, professeur départemental d'agriculture ; et surtout M. P. Donati, professeur d'agriculture à Bastia, qui s'en occupe avec un zèle et une compétence incontestables.

Cette nouvelle industrie est une fortune pour la Corse, non seulement à cause de la vente assurée, à un prix rémunérateur, d'une énorme quantité de lait de brebis, et de la vente également assurée d'innombrables fromages excellents ; mais, parce qu'elle amènera le remplacement de la chèvre par la brebis, qui aura une immense influence sur le progrès de l'agriculture et de l'arboriculture du pays, et permettra le reboisement des montagnes.

Nous engageons vivement les propriétaires, agriculteurs et bergers, d'augmenter, autant que possible, les troupeaux de brebis.

Marins !

Aux candidats de demain

Après dix mois de labeur, le jour attendu va venir où vous pourrez recevoir enfin le diplôme qui permettra à vos âmes de s'enivrer des senteurs salines. Vous partirez pour des pays à peine explorés, où les nuits ont le mystère des choses exotiques, où les aurores nouvelles sont moins radieuses que dans la petite patrie, et où frémirent les mots d'amour de parents adorés ne parviendront pas. La vie a d'impérieuses exigences devant lesquelles on s'incline avec une résignation mêlée de regrets. Les marins, ceux qui comme vous voyagent sur les routes mouvantes de l'Océan, ceux qui comme vous luttent sans cesse contre la farouche brutalité des flots, les hardis navigateurs de France acceptent stoïquement les dangers d'une carrière qui les a séduits et les entraînera dans la tourmente des vastes étendues bleues...

Demain, le diplôme vous sera délivré ; puisse-t-il faire naître en vos cœurs de nobles sentiments et de pures pensées. Et si, plus tard, sur une plage où les goélands seuls osent s'aventurer, la mort venait vous surprendre, évoquez votre passé de bravoure obscure et d'honneur ; puis, contents, fermez les yeux doucement, comme autrefois, lorsque vous vous endormiez d'un sommeil paisible où les anges passaient dans vos rêves d'enfants...

Futurs capitaines, braves marins, la mer vous appelle ; partez !...

FLEUR DE BITUME.

Épuratoires Corses

1er mai 1560. — Les corsaires barbaresques mettent à sac les villages de Centuri et de Moresiglia.

Ces bandits de la mer faisaient de fréquentes incursions en Corse, tantôt pour commettre mille dépréda tions sur nos côtes, tantôt pour tirer vengeance des défaites que les Génois leur avaient infligées lorsque Dragut vint avec ses pirates.

Leur repaire était généralement le golfe de Portovecchio.

Un Corse
à l'Institut Pasteur de Paris

Nous sommes heureux d'annoncer qu'on de nos compatriotes, M. Guelluccio Villanova, de Calenzana, fils de M. Charles Villanova, propriétaire à Calenzana, vient d'obtenir le diplôme de chimiste-analyste de l'Institut Pasteur.

C'est après avoir suivi toutes les leçons des grands maîtres de la science, MM. Trillat, Dr Roux, Dr Metchnikoff, etc.., qui ont la haute direction des Laboratoires de l'Institut Pasteur, et exécuté avec succès toutes les manipulations relatives à la Chimie appliquée à l'Hygiène et à l'Industrie et à la Microbiologie, durant l'année 1900-1901, que notre compatriote a obtenu ce diplôme. Il pourra ainsi utiliser plus scientifi-

---

58 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XL

DE LA VICOMTESSE DE L'ESTORADE A LA BARONNE DE MACUMER

Après quatre jours et deux nuits passés dans des alternatives et des craintes qui m'ont presque tuée, les médecins furent tous d'avis d'appliquer une affreuse pommade pour faire des plaies ! Oh ! des plaies à mon Armand qui jouit cinq jours auparavant, qui souriait, qui s'essayait à dire marraine ! Je m'y suis refusée en voulant me confier à la nature. Louis me grondait, il croyait aux médecins. Un homme est toujours homme.

Mais il y a dans ces terribles maladies des instants où elles prennent la forme de la mort : et pendant un de ces instants, ce remède, que j'abominais, me parut être le salut d'Armand. Ma Louise, la peau était si sèche, si rude, si aride que l'onguent ne prit pas. Je me mis alors à fondre en larmes pendant si longtemps au-dessus du lit, que le chevet en fut mouillé. Les médecins dinaient, eux ! Me voyant seule, j'ai débarrassé mon enfant de tous les tampons de la médecine, je l'ai pris, quasi folle, entre mes bras, je l'ai serré contre ma poitrine, j'ai appuyé mon front à son front en priant Dieu de lui donner ma vie, tout en essayant de la lui communiquer. Je l'ai tenu pendant quelques instants ainsi, voulant mourir avec lui pour n'en être séparée ni dans la vie ni dans la mort. Ma chère, j'ai senti les membres déchirés, la convulsion a cédé, mon enfant a remué, les sinistres et horribles couleurs ont disparu ! J'ai crié comme quand il était tombé malade, les médecins ont monté, je leur ai fait voir Armand.

— Il est sauvé ! s'est écrié le plus âgé des médecins.

Oh ! quelle parole ! quelle musique ! les cieux s'ouvraient. En effet, deux heures après Armand remuissait ; mais j'étais ardente, il a fallu, pour m'empêcher de faire quelque maladie, le baume de la joie. O mon Dieu ! par quelles douleurs attachez-vous l'enfant à sa mère ? quels clous vous nous enfoncez au cœur pour qu'il y tienne ! N'étais-je donc pas assez mère encore, moi que les balbutiements et les premiers pas de cet enfant ont fait pleurer de joie ! moi qui l'étudie pendant des heures entières pour bien accomplir mes devoirs et m'instruire au doux métier de mère ! Était-il besoin de causer ces terreurs, d'offrir ces épouvantables images à celle qui fait de son enfant une idole ? Au moment où je l'écris, notre Armand joue, il crie, il rit.

Je cherche alors les causes de cette horrible maladie des enfants, en songeant que je suis grosse. Est-ce la poussée des dents ? est-ce un travail particulier qui se fait dans le cerveau ? Les enfants qui subissent des convulsions ont-ils une imperfection dans le système nerveux ? Toutes ces idées m'inquiètent autant pour le présent que pour l'avenir. Notre médecin de campagne tient pour une excitation nerveuse causée par les dents. Je donnerais toutes les miennes pour que celles de notre petit Armand fussent faites.

Quand je vois une de ces perles blanches poindre au milieu de sa gencive enflammée, il me prend maintenant des sueurs froides. L'héroïsme avec lequel ce cher ange souffre m'indique qu'il aura tout mon caractère ; il me jette des regards à fendre le cœur. La médecine ne sait pas grand chose sur les causes de cette espèce de tétanos qui finit aussi rapidement qu'il commence, qu'on ne peut ni prévenir ni guérir. Je le répète, une seule chose est certaine : voir son enfant en convulsion, voilà l'enfer pour une mère. Avec quelle rage je l'embrasse ! Oh ! comme je le tiens longtemps sur mon bras en le promenant ! Avoir eu cette douleur quand je dois accoucher de nouveau dans six semaines, c'était une horrible aggravation du martyre. J'avais peur pour l'autre ! Adieu, ma chère et bien-aimée Louise, ne désire pas d'enfants, voilà mon dernier mot.

XLI

DE LA BARONNE DE MACUMER A LA VICOMTESSE DE L'ESTORADE

Paris,

Pauvre ange, Macumer et moi nous l'avons pardonné tes mauvaiseries, en apprenant combien tu as été tourmentée. J'ai frissonné, j'ai souffert en lisant les détails de cette double torture, et me voilà moins chagrine de ne pas être mère. Je m'empresse de t'annoncer la nomination de Louis, qui peut porter la rosette d'officier. Tu désirais une petite fille ; probablement tu en auras une, heureuse Honie ! Le mariage de mon frère et de mademoiselle de Mortsauf a été célébré à notre retour. Notre charmant roi, qui vraiment est d'une bonté admirable, a donné à mon frère la survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre dont est revêtu son beau-père.

La charge doit aller avec les titres, a-t-il dit au duc de Lenoncourt-Givry. Seulement, il a voulu que l'ecusson des Mortsauf fût adossé à celui de Lenoncourt.

Mon père aurait aimé voir ces noms réunis. Sans ma fortune, rien de tout cela n'aurait eu lieu. Mon père et ma mère sont venus de Madrid pour ce mariage, et y retournent après la fête que je donne demain aux nouveaux mariés. Le carnaval sera très brillant. Le duc et la duchesse de Soria sont à Paris ; leur présence m'inquiète un peu. Marie Héredia est certes une des plus belles femmes de l'Europe, je n'aime pas la manière dont Felipe la regarde. Aussi redoublé-je d'amour et de tendresse. - Elle ne l'aurait jamais aimé ainsi ! » est une parole que je me garde bien de dire, mais qui est écrite dans tous mes regards, dans tous mes mouvements. Dieu sait si je suis élégante et coquette. Hier, madame de Maufrigneuse me disait :

— Chère enfant, il faut vous rendre les armes.

(*A suivre*).

quement son diplôme de pharmacien de 1re classe de l'École Supérieure de pharmacie de Paris.

Nous félicitons d'autant plus M. Guelfuccio Villanova qu'il est le premier Corse, diplômé à la maison de l'immortel Pasteur ; et notre compatriote vient d'être choisi par ses collègues pour être le secrétaire trésorier de l'Association des chimistes-analystes de l'Institut Pasteur, qui a son siège social, 24 et 26 rue Dutot à Paris.

Ajoutons que notre nouveau chimiste bactériologiste est le frère du docteur Pascal Villanova, bien connu à Paris par les travaux qu'il a publié sur « la Tuberculose et l'Hygiène de la femme. »

Un Ami.

Courses d'Ajaccio

Première course (première épreuve)

Prix de Vignetta : 500 francs. — Course au trot monté ou attelé, handicap.

Premier : Hardi. — Deuxième : Paris. — Troisième : Ascension.

Hardi gagnant a rapporté . .	310 fr.
Hardi placé	37
Paris placé	10
Ascension.	44

Deuxième course

Prix du Diamant : 500 francs. — Course plate au galop pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en Corse.

Premier : Pierrette. — Deuxième : Comtesse.

Pierrette gagnant a rapporté.	15 fr. 50
Pierrette placée	7 fr. 50
Comtesse placée.	9 fr. »

Troisième course (deuxième épreuve)

Prix de Vignetta : 500 francs.

Premier : Hardi. — Deuxième : Paris.

Hardi gagnant a rapporté .	13 fr. »
Hardi placé	6 fr. »
Paris placé	7 fr. 50

Quatrième course

Prix de la ville d'Ajaccio : 1.000 francs. — Course plate au galop pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse.

Premier : Rapide. — Deuxième : Ingénue.

Rapide gagnant a rapporté . .	7 fr.
Rapide placé	6
Ingénue placé.	9

Cinquième course

Prix des Dames : 500 francs. — Steeple-chase-handicap.

Premier : Paquet. — Deuxième : Bijou.

Paquet gagnant a rapporté . .	8 fr. »
Paquet placé	6 fr. »
Bijou placé.	7 fr. 50

Bulletin financier

Paris, le 26 avril 1901

Le marché est calme et les variations de la cote sont peu importantes. Le 3 0/0 se retrouve à 101.50, le 3 1/2 à 102.80, à l'exposition du Crédit Lyonnais qui est en reprise à 4.50, les Etablissements du Crédit sont stationnaires.

Dans le compartiment industriel, le Rio remonte à 1.487 ; les Triquet Lumière progressent à 815, les Navers Fersbare a pu bien tenir à 199 fr.

Les actions de la Société des Pétroles de Roumanie, qui se négocient seulement au comptant, ont été introduites aujourd'hui sur le marché à terme. Elles se maintiennent à 234 francs.

La Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'Alcool a étudié tout ce qui s'est fait, dans cette direction, en France et à l'Etranger. En résultent des entretiens avec des groupes européens, et l'on est toujours en mesure de fournir à sa clientèle des appareils les mieux construits et jouissant à cet égard des garanties sérieuses toutes spéciales.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est plus faible à 71.40, l'Italien est à 100.45 ; la Rente belge reste à 96.75.

Les dernières faibles à Bruxelles. Capital Ch. Nationale 7 minoterie 250.50, « apital et Dividende Internationale de Transports 90 et 131.50 ; Privilèges des Chasseurs du Cheval, Capital 10 titres d'Anvers 445. Ordre rue Vienne Deux 80 francs.

Chambre Française stationnaires.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 1er trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 29 mai.

Jurés Titulaires

Poli C., maire, Sari di Portovecchio.
Giordani F., instituteur ret., Vezzani.
Leca Michel, propriétaire, Renno.
Raffaelli J.-M., propriétaire, Ortiporio.
Fonta Joseph-Antoine, représentant de commerce, Ajaccio.
Versini D.-N., propriétaire, Ajaccio
Orlanducci J.-C., cap. ret., Vescovato.
Tassoni Félix, notaire, Luri.
Leca E.-C., commerçant, Bastia.
Thiers A.-D., négociant, Bastia.
Franzini D., adjudant retraité, Croce.
Poggi Roch, propriétaire, Biguglia.
Comte Forcioli-Conti, F., avocat, Ajaccio.
Giocanti J. F., docteur en méd., Ajaccio.
Petracci J.-M., propriétaire, Calenzana.
Padovani J.-D., offi. d'adm. ret., Moro.
Santamaria Th., publiciste, Ajaccio.
Bonifaci F.-X., propriétaire, Orto.
Lanfranchi Vincent, notaire, Aullene.
Arii L., pr., Sainte-Lucie de Tallano.
Grimaldi A., négociant, Bocognano.
Voitot F., capitaine de santé, Ajaccio.
Perelli A. D., propriétaire, Zevaco.
Palermi P.-F., juge suppléant, Lento.
Folacci François, maire, Bastelica.
Cristofini P.-M., ancien juge de paix, Penta-Acquatella.
Giorgi A.-T., docteur en méd., Bastia.
Giustiniani Paul, propriétaire, Arbellara.
Orsini C. L., anc. greffier, Pietrasrerena.
Trani Nicolas, propriétaire, Bonifacio.
Pancrazi O.-P., propriétaire, Borgo.
Leca Dominique, propriétaire, Aghione.
Costa Louis, notaire, Cognocoli.
Cotoni Antoine, pr., Pila-Canale.
Perulli J.-D., cons. d'arrond., Olivet.
Ottavi François, retraité, Erbajolo.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Pantalacci Alexandre, capitaine retraité, Vittini Charles-Antoine, rentier,
Guaitella François-Dominique, négociant,
Ollagnier J.-B., impr., tous de Bastia.

Notre Feuilleton

Après *Le Gentilhommecampagnard*, nous publierons

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

ESCROQUERIE A L'AÉROLITHE

Hier, le tribunal correctionnel a eu à s'occuper d'une affaire d'escroquerie pas banale du tout.

Il s'agissait d'une pierre noirâtre figurant aux pièces à conviction et que trois compères des plus rusés ont prétendu être tombée du ciel. Cet aérolithe corse dont la chute a été annoncée par les principaux journaux de l'Europe n'est autre chose qu'un vulgaire schiste terrestre. Cette extraordinaire affaire d'escroquerie a ému le monde judiciaire et la chancellerie elle-même.

Les péripéties en sont multiples et nous allons essayer d'en donner une idée à nos lecteurs.

Dans le courant de l'année dernière la presse locale eut à mentionner la formation de plusieurs syndicats. La classe ouvrière de notre ville semblait vouloir sortir de sa torpeur et suivre le mouvement général dans l'œuvre démocratique.

A ce moment arriva à Bastia un individu doué de beaucoup d'assurance et possédant une certaine faconde. Il s'insinua bientôt dans la classe ouvrière et fonda successivement trois syndicats, celui des inscrits maritimes, des maçons et des ouvriers cordonniers bastiais.

Nommé fondé de pouvoirs et président honoraire de ces syndicats Mariotti Charles-Martin, que nos lecteurs ont déjà nommé, a participé d'une manière active au mouvement syndical. Pendant ce temps de nombreux comptes rendus de réunions plénières étaient communiqués à la presse et plusieurs lettres étaient adressées à des personnalités politiques pour obtenir des ministres compétents les avantages réclamés par la classe ouvrière de la ville.

Mais sur ces entrefaites des plaintes pour infraction à la loi sur les syndicats étaient adressées au parquet qui ordonna d'ouvrir une enquête.

On parvint sans peine à établir que Mariotti participait d'une manière active au fonctionnement des syndicats et l'instruction révéla même de la part de Mariotti une tentative de détournement de fonds que l'appel aux personnalités politiques eut pu attirer. L'on découvrit, en effet, que dans les missives en question, Mariotti aurait intercalé entre le corps de la lettre et la signature du président un avis d'avoir à lui adresser l'argent en qualité de fondé de pouvoirs des syndicats.

Le rusé fondateur voyant que les affaires s'embrouillaient et qu'il était surveillé, quitta notre ville pour s'en aller au pays d'origine de ses parents, à Speloncato. Là il espérait au moins être bon prophète, et le projet qu'il avait élaboré peut à juste raison donner une idée de l'assurance et de l'aplomb vraiment extraordinaire que possédait ce soi-disant électricien.

Arrivé à Speloncato, le 6 septembre, Mariotti, qui se faisait passer pour ingénieur des mines, se rendit chez ses cousins germains, Verdoni Ange-Marie et Verdoni Antoine-Dominique. Ceux-ci qui ne l'avaient vu depuis dix ans l'accueillirent à bras ouverts, et après un excellent dîner les trois cousins allèrent faire une promenade.

Ici, nous cédons la parole à Verdoni Ange Marie.

« Tout en nous promenant, a déclaré ce prévenu à la justice, nous contemplions l'espace céleste et Mariotti m'indiquait par leur nom la position des principales étoiles. Je lui dis que n'entendant rien à l'astronomie nous pourrions parler d'autre chose. Tout à coup, une étoile filante comme on en voit assez souvent vint à traverser l'atmosphère, et Mariotti me dit : « C'est un bolide qui a dû tomber ; si on le trouvait, il y aurait de l'or à gagner. Nous n'avons pas tardé à aller nous coucher et le lendemain Mariotti vint me chercher pour me dire d'appeler Antoine-Dominique et de nous mettre ensemble à la recherche du bolide.

« Le soleil venait de se lever..... Nous partîmes tous les trois et nous arrivâmes à l'une de mes propriétés, sur la grande route, à un kilomètre de Speloncato.

« J'ai pénétré dans la partie en amont tandis que Mariotti et Antoine-Dominique entraient dans la partie en aval, et environ dix minutes après, Mariotti transporté de joie m'appelait à grands éclats, me disant qu'il avait trouvé le bolide.

« Etant descendu il m'a montré une pierre triangulaire enfoncée dans le sol sur une profondeur de 25 centimètres. Elle avait l'aspect noirâtre et sentait le soufre. Il nous a dit que c'était un bolide de même nature que celui qu'il avait vu tomber en Amérique, bolide de la plus grande valeur, et il nous a engagés à le transporter chez moi, ce que je fis. Mariotti se mit ensuite à la recherche de trois feuilles de papier timbré prétendant qu'il fallait certifier l'endroit où ce bolide était tombé, nous engageant à signer à côté de lui.

« Nous signâmes de confiance et nous fîmes ensuite légaliser nos signatures. »

La première partie du plan de Mariotti était exécutée, restait la seconde, celle qui devait lui procurer l'acheteur parmi les nombreux collectionneurs de bolides offrant le prix le plus élevé.

Trois jours après la chute du météore, Mariotti adressait à l'agence Havas, le télégramme suivant :

« Aérolithe tombé dimanche 11 heures soir territoire commune Speloncato dans propriété Verdoni Ange-Marie. C'est une masse ferrugineuse 12 kilogrammes nature spéciale qui n'a pas éclaté. Chute a été accompagnée de météores lumineux. L'aérolithe a fait terre cavité 1 mètre 20. Aucun accident. — MARIOTTI. »

Ce télégramme était communiqué à la presse et tous les journaux de Paris mentionnaient le jour après la chute d'un aérolithe à Speloncato. Cette information ne tardait pas à être reproduite par les principaux organes des grandes villes de l'Europe.

De nombreux télégrammes d'acheteurs affluèrent aussitôt à Speloncato et Mariotti ainsi que Verdoni entrèrent en pourparlers avec plusieurs amateurs, entre autres MM. Daloncle, ingénieur à Paris, le marquis de Mauroy, de Wassy, Henri Minod, de Genève, et le docteur Brezina, de Vienne.

Le prix de 50 000 francs demandé par Mariotti et Verdoni, paraissait exorbitant aux collectionneurs, et ce ne fut qu'après un échange de plusieurs lettres et télégrammes que les propriétaires de l'aérolithe tombèrent d'accord avec M. Minod et le marquis de Mauroy.

Mariotti d'un esprit aux ressources inépuisables déboubla la météorite et en expédia une à chacun d'eux.

Mais en même temps que M. de Mauroy s'apercevait au simple examen externe de la pierre qu'il était victime d'une grossière fumisterie, M. Minod en expédiait un fragment à M. Meunier, professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Celui-ci n'eut pas de peine à reconnaître la substitution d'un vulgaire schiste micacé à la prétendue météorite et en fit part à M. Minod qui adressa une plainte au consul de France à Genève, M. Mauroy, qui lui aussi s'empressa de porter plainte et de faire saisir par le commissaire de police de Wassy la fausse météorite, adressa une lettre au procureur où était relatée l'appréciation ci-après du professeur Meunier.

« L'histoire de la pierre corse est extraordinaire et plus compliquée encore qu'il ne vous a semblé, puisque pendant qu'elle est sous séquestre à Wassy grâce à votre présence d'esprit, elle est en même temps à Genève entre les mains de M. Minod, qui d'après une lettre récente serait menacé d'un procès s'il ne paie pas le prix demandé.

« C'est donc une météorite double, à moins qu'elle ne soit plus multiple encore. »

M. Minod et le marquis de Mauroy qui fort heureusement n'avaient accepté de payer le prix convenu qu'après avoir reçu la météorite, en étaient simplement quittes pour les frais de transport.

Enfin, le parquet de Bastia en était saisi et l'affaire était mise à l'instruction dans les premiers jours du mois de novembre de l'année dernière.

M. Virgitti qui a instruit cette procédure avec beaucoup de tact et de célérité, a voulu connaître et se faire une juste idée des plus infimes détails de cette importante affaire d'escroquerie unique en son genre. Il multiplia les commissions rogatoires adressées à Wassy, à Genève, à Vienne, et les documents de la procédure mirent au grand jour, la puissance inventive et l'esprit astucieux et pleins d'artifices de Mariotti.

Cet individu déjà condamné à 2 ans de prison par le conseil de guerre de Lyon pour coups et blessures et désertion à l'intérieur en temps de paix, en 1896, a été déclaré en faillite par le tribunal de Marseille.

Recherché par la police depuis cette époque il était sous mandat d'arrêt du juge d'instruction de cette localité au moment de son séjour à Bastia. Mariotti a réussi une nouvelle fois à se dérober aux atteintes de la justice après sa colossale escroquerie, dirions-nous presque son escroquerie *céleste*, et c'est par défaut qu'il a été condamné hier à 5 ans de prison et 50 francs d'amende par le tribunal correctionnel.

Vivant d'expédients, se livrant à une vie des plus aventureuses et signalé même comme anarchiste dangereux, il a bien mérité la peine que lui a infligé le tribunal.

Quant à Verdoni Ange-Marie il en a été quitte pour 2 mois de prison, et Verdoni Antoine Dominique pour la même peine, mais avec application de la loi de sursis, à cause de ses bons antécédents.

I. M.

Gazette Electorale

MOROSAGLIA. — Le 27 avril 1901 les électeurs soussignés, réunis en comité républicain à Ponte-Leccia, après avoir *élu*, à l'unanimité, pour leur président, M. Domartini, maire de Castello di Rostino, assisté de deux assesseurs, M. Morucci Paul et M. Casali Bonaventure et d'un secrétaire, M. Domartini François, se sont occupés de la désignation d'un candidat nettement républicain aux prochaines élections du Conseil général pour le canton de Morosaglia.

Le comité, après en avoir délibéré, a été d'avis de désigner M. Delfini, ancien magistrat et ancien maire de Gavignano, et cette décision est motivée sur les raisons suivantes : M. Delfini, depuis trente-deux ans, est sur la brèche, ayant constamment lutté pour la bonne cause. Elu à trois reprises différentes membre du Conseil général, il a toujours voté pour l'Administration ; ses idées républicaines et son dévouement aux intérêts du canton et aux intérêts de ses électeurs ne sont plus à prouver : ce serait lui faire injure que d'insister à cet égard.

Le Comité est donc d'avis, à l'unanimité, de le désigner comme candidat.

Copie de la présente décision sera adressée à M. le député Arène, président du Conseil général, à M. Giacobbi, député de l'arrondissement, à M. le Préfet, et au candidat.

Ont signé les membres présents, pour : Bivinchi : Capitaine Ausiani, Valery Ajax, Morlas François-Antoine.

Castello di Rostino : Domartini, maire ; Pariggi, adjoint ; Casali Bonaventure, Domartini François, Biancardini Pierre-Félix, Caporossi Don-Jean, Biancardini Jean-Philippe.

Valle di Rostino : Capitaine Ferrandi, maire, (adhésion par lettre) ; Bernardi, adjoint ; Favalelli Jacques-Toussaint, Giovannoni Mathieu, Luigi Jean-Toussaint, Giovannoni Toussaint, Bernardi Quilicus, Bruschini Mathieu, Emmanuelli Marc, Giovannoni F. B.

Morosaglia : Poggi Ignace, Giovannetti Antoine, Giovannetti Xavier.

Castineta : Pasqualini, maire ; Giovannoni Marc, Pasqualini Dominique.

Gavignano : Delfini, maire.

Saliceto : Leonelli Antoine.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

Le mal vient plus vite qu'il ne s'en va

Certaines affections occasionnent des accidents dont les effets sont si persistants qu'on se demande si on ne pourra plus s'en débarrasser. On a beau lutter, se prodiguer les soins les plus nourissants on ne voit pas disparaître le mal. Une des affections qui laisse souvent les traces les plus profondes c'est l'influenza. Beaucoup ont succombé à ses attaques, mais nombre de ceux qui ont échappé au danger n'ont pas souvent eu défaire des suites du mal qu'ils a frappés. Les accidents qui suivent l'influenza sont que quelque plus terribles que la maladie elle-même. C'est un bouleversement total de l'organisme. Maux de tête, d'estomac et d'intestins, points de côté, palpitations de cœur mettent la malade dans un état déplorable et est surmontant souvent l'anémie. Il existe un moyen de faire disparaître les suites de cette maladie, c'est la reconstitution du sang. La pauvreté du sang ayant été provoquée par la maladie aiguë, il faut lui rendre sa force et sa richesse. Les Pilules Pink sont le remède le plus efficace pour arriver à ce but. Elles ont sauvé bien des existences, rétabli bien des santés comme elles l'ont fait dans les cas d'anémie, de chlorose, de névralgie, de rhumatismes et de faiblesse générale. Les attestations qui sont données chaque jour sont empreintes du plus pur accent de la sincérité et le témoignage de ceux qui les donnent spontanément est d'une bonne foi indubitable.

Mme Thérèse Pouquet, d'après une phot.

Mme Thérèse Pouquet, 69 Passet-Saint-Emilion (Gironde), nous donne, elle aussi, les résultats qu'elle a eb nus par l'emploi des Pilules Pink.

« En 1897 j'ai eu l'influenza qui a été pour moi la ruine de ma santé. J'ai gardé un rhumatisme qui me cause qu'une grande irritation du sang. Ensuite une grave maladie a déclaré s'est déclarée et c'est par le seul emploi des Pilules Pink que j'ai réparé mes forces épuisées, retrouvé une excellente santé, car je ne ressens plus aujourd'hui ni fatigue ni douleurs. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal : Giblin et Cie, 3, rue Trévise, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 30 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 3 midi, ; 18. 6 heures du soir, + 13 4. Maximum, + 18 6, minima, + 10

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 millimètres, midi, 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — 9 h. du matin O. faible.
4 h. du soir. O. assez fort.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, très belle.

Moyenne des onze matinées, + 0 45. extr. + 0,38

Pluviomètre, à 9 heures du matin. mm.

Conseil de revision

M. le Préfet a présidé les opérations du conseil de revision pour les deux cantons de Bastia. Dans celui de Terranova il y avait 75 conscrits, et 125 dans celui de Terravecchia.

Embuscade

Dans la nuit de samedi, les gendarmes de la brigade de Pila-Canale se trouvaient en embuscade. Ils savaient que Pierre Michelesi, d'Albitreccia, sous mandat d'arrêt depuis longtemps, devait traverser le territoire de Cognocoli. Les gendarmes ont, en effet, rencontré Michelesi au lieu dit Fossajata. Michelesi, sommé de se rendre, a déchargé son fusil sur le gendarme Camdessus, qui se trouvait le plus près, et a pris la fuite. Mais le coup avait été tiré avec tant de précipitation que le gendarme n'a pas été atteint.

On s'est lancé à la poursuite de Michelesi, mais grâce à la grande obscurité, il a pu échapper aux recherches.

Les marsouins

Les marsouins sont venus inquiéter nos pêcheurs.

Sur dix bateaux sortis lundi soir, six ont effectué tranquillement leur pêche et capturé 6 à 700 kilos de sardines. Les autres quatre ont été assaillis par une bande de marsouins qui ont déchiré les filets et fait perdre le produit de leur travail à ces pauvres pêcheurs.

Ceux-ci ont dû passer toute la journée à réparer leurs filets, et au soir, ils n'avaient pas fini, ils ont été empêchés d'effectuer leur sortie.

Ne pourrait on pas autoriser les pêcheurs assaillis à lancer quelques cartouches de dynamite sur les marsouins. Ils en seraient probablement débarrassés pour une partie de la nuit, et pourraient achever leur pêche.

∴

Les Cyclistes

Depuis quelques jours, Messieurs les cyclistes se livrent à de nombreuses incursions sur notre place Saint Nicolas. Ce sont parfois des courses folles qui s'effectuent sous les regards surpris des promeneurs.

Les promenades à bicyclette étant formellement interdites par l'autorité municipale, il est surprenant et regrettable que la police ne arrive pas les justes prescriptions du règlement.

Lorsqu'on éprouve le besoin d'exhiber ses mollets sur des pédales, il nous semble que l'on devrait choisir d'autres endroits, et non avoir une prédilection marquée pour la place où les pietons seuls ont l'accès libre.

C'est notre avis ; espérons que la police le partagera, et fera son devoir.

A bon entendeur....

∴

LA PHARMACIE RAFFAELLI. Place Preia, Bastia, REMBOURSE LES TICKETS QU'ELLE A DELIVRÉS LE 8 AVRIL.

∴

Décès

Mme Marie Maestracci, qui avait été frappée à coups de piton, à la tête, par une de ses voisines, n'a pas survécu à ses blessures : elle est décédée lundi, dans l'après-midi, en proie à d'horribles souffrances. Nous avons relaté dans un précédent numéro les circonstances dans lesquelles s'est produit cet attentat qui va amener Marie-Antoinette M. devant la cour d'assises.

L'enterrement a eu lieu à trois heures de relevée, à l'église paroissiale Sainte-Marie.

Nous adressons à M. Maestracci et à M. Truchot toutes nos condoléances.

∴

Avis

Régisseur italien avec famille demande emploi. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

∴

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible pour quelques jours à l'Hôtel Lingénieur à partir du 6 mai.

∴

Tailleur

Le coupeur de la Maison Terrasson, 3, rue Noailles, Marseille, prévient sa nombreuse clientèle qu'il séjournera à Bastia jusqu'au dimanche 5 mai.

Les personnes qui désirent recevoir sa visite n'auront qu'à laisser leur adresse à l'Hôtel de France où on le trouvera de midi à 3 heures.

∴

Au Port

Le brick goélette français *Antoine Piccioni*, capitaine Giuli, est parti dans la matinée, chargé de marchandises diverses, pour Menton.

— Le yacht français *Guimilli*, capitaine Guezou, est parti dans la matinée allant à la mer.

— La tartane italienne *Ida*, capitaine Pieraccini, est partie dans la soirée, chargée de lupins et d'écorce, allant à Livourne.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	29 avril — 30 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.40 — 101.20
— 3 p. 0/0 amortis.	100.45 — 100.05
— 3 1/2 0/0.	102.80 — 102 80

Dépêches du Service Télégraphique Spécial de Nuit

Les Elections Départementales

Presque tous les conseils généraux ont repoussé la proposition de M. le sénateur Forgemol de Bostquénard ayant pour objet de faire faire en mai les élections pour le renouvellement des conseils généraux.

Double suicide

Deux jeunes étudiants en droit de la faculté d'Aix, MM. Mathis et Louis Chaudié, le second fils de l'ancien gouverneur du Sénégal, se sont suicidés ensemble, à coups de revolver, dans une chambre de l'hôtel.

On ignore encore les raisons qui ont poussé ces jeunes gens à mettre fin à leurs jours.

La Retraite de M. Joonart

L'Echo de Paris annonce la retraite probable de M. Joonart, gouverneur de général l'Algérie, pour cause de maladie.

M. Joonart est arrivé en effet très fatigué à Antibes. Il a eu une hémoptysie assez forte dans les premières heures de son arrivée, mais cette hémoptysie ne s'est plus reproduite.

EN ALGÉRIE

Le douar d'Adelia *en révolte*

A la suite des graves événements qui se sont produits dans le douar d'Adelia, 200 individus ont été arrêtés ; 125 arrestations ont été maintenues.

Tous les meneurs de ce soulèvement ont été arrêtés.

LA GRÈVE

A MONTCEAU-LES-MINES

Aujourd'hui, centième jour de la grève de Montceau-les-Mines, les grévistes ont tenu une réunion et décidé de repousser toutes les offres des compagnies et de continuer la grève.

EN ANGLETERRE

Le Ministère et la Presse

Tous les journaux de Londres attaquent avec violence le ministère.

Le *Standard* déclare que les nouveaux impôts sont infâmes.

Le *Daily Mail* soutient que la majorité gouvernementale n'existe plus.

Les autres journaux disent que le parti libéral doit laisser à ses adversaires le soin de réparer les maux provoqués par la guerre.

EN POLOGNE

Conspiration Nihiliste

Une autre conspiration nihiliste aurait été découverte dans la Pologne russe.

Six cents personnes environ auraient été arrêtées, et 200 transportées dans la forteresse de Varsovie.

EN AUTRICHE

Undéputébrigand

de Vienne :

Le parquet vient de décerner un mandat d'amener contre M. Kempa, député, qui, à la tête d'une bande de dix paysans, aurait arrêté les voyageurs sur les grandes routes.

M. Kempa est en fuite.

EN ITALIE

Au Sénat

Le Sénat a repris hier ses travaux.

La première séance a été occupée par une interpellation de grande importance du comte Arrivabene sur la situation politique et économique dans la province de Mantoue.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Pour la Paix

de Bloemfontein :

Les nombreux émissaires de la paix auprès des Africanders du bond hollandais du Cap et des ministres protestants hollandais déplorent qu'ils n'ont pu obtenir aucun résultat.

Evénements de Chine

Au Chan-Si

Les troupes allemandes, pendant l'expédition du Chan-Si, ont éprouvé de grandes pertes dans le défilé, près de la passe de Kou Kouan.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Ambroni Argo-Prand, charretier, de Afa, et Casari Ursule-Marie, ménagère, de Farinole.

Bacco le Pennone, cultivateur, et Tarsi Marie-Joséphine, ménagère, tous deux de Vescovato.

NAISSANCES.

Gabelli Rose-Lucie. — Feretti Germaine-Catherine.

DÉCÈS. — NÉANT.

AVIS DE MESSE

Jeudi matin, à 10 heures, une messe de sortie de deuil sera célébrée en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

M. le capitaine Faravisini

Le Larousse Illustré

Pièces de théâtre, opéras romans, ouvrages de sciences ou de philosophie, tout ce qu'il y a d'œuvres marquantes dans tous les genres est mis par dans le Nouveau Larousse Illustré : c'est là un répertoire tout à fait nouveau et véritablement unique. Voyez par exemple la fascicule de cette semaine ; nous y relevons les notices consacrées à Henri III, de Shakespeare, à Henri VIII, de Saint-Victor, à Henri III et sa cour, de Dumas père, à la Henriade, à Henriette Maréchal, des Goncourt, à l'Hepteméron, à Héroïne, de Cormenin, à l'Héréditè, de Th. Ribot etc. Nombreuses gravures dans ce beau fascicule d'intéressants articles d'histoire et de mythologie sur Henri II, Henri III, Henri IV, sur Hephaïstos, Hercules, Herculanum Heroïne, une étude sur l'Hérédité les mots Hapatique, Hérault, Hérout, Héros, etc. (Le Fascicule 51 et dernier dans tous les libraires.)

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS

Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon etc.

Traversée rapide ; confortable toutes les classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandarinniers, Citronniers, plantes d'ornement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mises en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de fer choix et à des prix modérés.

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1,

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à *la Mesure* et à *l'Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60.000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car *le Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Par conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

---

103 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

LXII

CONCLUSION (*Suite*)

Pendant ce temps, Toussaint Gilles et Vermot, toujours arrêtés devant la porte de l'auberge, échangeaient quelques paroles dont on comprendra mieux la portée lorsqu'on connaîtra le changement survenu depuis peu d'un an dans la position des deux membres du club patriotique de Châteaugiron.

Le jour même où, grâce à l'habile coup de main de M. de Vaudrey, la douairière de Bonvalot était revenue au château, madame de Châteaugiron, heureuse du retour inespéré de sa mère, avait résolu de le célébrer par un acte d'humanité. Sur ses instances, M. Bobilier avait dû jeter au feu le procès-verbal dressé par lui contre les instigateurs de l'émeute. Ce n'était pas sans regret que l'irascible juge de paix s'était résigné à un sacrifice qui devait le priver du plaisir de la vengeance ; mais comme après tout il lui restait pour fiche de consolation l'instruction judiciaire qu'il venait de commencer contre les auteurs présumés de l'incendie du château, il avait fini par consentir à se montrer clément ; encore y avait-il mis la même restriction mentale que la femme de Sganarelle.

— Soit, je leur pardonne, s'était-il dit, mais ils ne le paieront, Toussaint Gilles et Vermot du moins, car tous les autres sont un tas d'imbéciles, indignes de ma colère.

Quelques jours après, sur la demande formelle et dûment motivée de son supérieur, le greffier Vermot fut révoqué de ses fonctions, et un peu plus tard, lors de la nouvelle élection des officiers des pompiers, Toussaint Gilles, à son tour, grâce à la puissante opposition organisée par le vieux magistrat au sein de la compagnie, perdit à la fois ses deux épaulettes, dont hérita Philippe Amoudru.

Animé par ce double triomphe, M. Bobilier alors prit l'héroïque résolution d'en remporter un troisième plus éclatant et plus décisif encore : cette fois, il ne s'agissait de rien moins que de mettre à mal le club patriotique lui-même ; au lieu de le briser en faisceau, le vieillard, conformément au précepte d'Esope, le saisit dard à dard, et réussit ainsi à le rompre. Un achat assez considérable de sucre et de bougie, et la promesse qu'une pareille occasion de bénéfices se renouvellerait souvent, déterminèrent sans peine l'épicier Laverdun à renoncer aux honneurs improductifs de sa vice-présidence. Le boucher Gautherot ne résista pas davantage à l'assurance d'être le fournisseur en titre du château ; et Picardet enfin, plus vaniteux qu'intéressé, devint un des plus chauds partisans du marquis dès que l'influence du juge de paix l'eut fait nommer lieutenant des pompiers en remplacement de Philippe Amoudru, élevé lui-même au grade supérieur.

Au moment dont nous parlons, le club patriotique se trouvait donc dissous de fait, et les seuls membres qui fussent restés fidèles à ses principes, peut-être parce qu'on n'avait rien fait pour les en détacher, Toussaint Gilles et Vermot, deux grands débris debout au milieu de cette ruine, en étaient réduits à se consoler entre eux.

— Nous sommes les derniers des Romains de Châteaugiron, disait d'un ton d'amertume l'ex-greffier, qui, comme on a pu le voir, se piquait d'érudition littéraire.

— Ils triompheront, les brigands ! répondait l'ex-capitaine avec une rage concentrée ; mais, patience, nous aurons peut-être un jour la république !

En cette occasion, la froide inclination de tête par laquelle Georges Froideveaux venait de répondre à leur salut, donna un aliment nouveau à l'humeur morose et atrabilaire des deux compagnons d'infortune.

— Il n'était pas si fier quand il venait plaider devant moi, dit Vermot en essayant de ricaner.

— C'est sa baronnie et sa fortune qui lui ont tourné la tête, répondit l'aubergiste du même ton.

— J'ai toujours dit que ce n'était pas là un vrai patriote ; il a suffi de quelques écus et d'un peu de fumée nobiliaire pour lui faire oublier ses anciens amis politiques.

— Les vrais patriotes ! dit Toussaint Gilles en soupirant amèrement, à part nous deux, où sont-ils ?

— Il n'y en a plus, c'est vrai ! et j'ai raison de le dire, nous sommes les derniers des Romains.

— Quand je vois la servilité de tous ces brigands-là, qui dans le temps craignent plus haut que nous, il me prend des envies de décrocher mon sabre (car on m'a enlevé mes épaulettes, mais on ne m'a pas pris mon sabre) et de tout mettre à feu et à sang. Un Laverdun, qui, après avoir eu l'honneur d'être vice-président de notre club, a maintenant la bassesse de porter lui-même au château les pains de sucre qu'on lui achète ! Un Gautherot, plus vil encore, qui, lorsqu'on va chez lui chercher quelque morceau, met à votre nez les plus belles pièces de côté en disant effrontément : C'est retenu pour le château ! Un Picardet, que je croyais pur et incorruptible comme moi-même, qui depuis que les intrigues de ce vieux gueux de Bobilier l'ont fait nommer lieutenant, ne jure plus que par le château. Le château ! ils n'ont que ce mot-là à la bouche, les lâches esclaves qu'ils sont ! Vois-tu, Vermot, si je ne me retenais, je ferais une Saint-Barthélemy à moi tout seul.

— Il est sûr que d'assister à de pareilles infamies, cela vous fait prendre la vie en dégoût : il n'y a plus de patrie, mon vieux Toussaint Gilles, il n'y en a

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 10 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

VIN de VIAL
Au Qui a,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, RUE VIVIENNE, PARIS

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout en sortir du bain, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, Bien dîner, et humer un moka véritable, C'est le bonheur parfait, le plus substantiel Si comme complément, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

LA PIPE
qui tient le Record
Quadruple tirage déposé

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.

a tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en guttapercha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.

En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque Pm. M. Paris.

En vente chez M. ERNEST SUBERBO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

USAGE INTIME CAOUTCHOUC E. Chastan, 11, rue J.-J. Rousseau, Paris.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS**
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur sans égale. Employée régulièrement, elle écarte toutes les maladies contagieuses, entretient la santé et ranimait l'esprit.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine ; dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les *Dents*
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

SÉRIEUSE situation très indépendante offerte à hom., dames et filles pour travail facile, agr. à faire chez soi rapp. de 3 à 6 p. jour, suivant production.
Ec. M. Joubert, Dr de l'Entreprise Générale, 123, rue Caumartin, Paris. Timbre pr réponse.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

DEMANDEZ PARTOUT :
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

AVIS
M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Oitroz & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orengo, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de diriger la Savonnerie Corse d'un nouveau modèle construit à cet effet lui permet de donner son attention à toutes les demandes.
Il met en garde contre les nombreuses imitations d'un fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

A LOUER
un appartement de 9 pièces au 2e étage, rue de l'Opéra, au-dessus des Magasins Barbisino.
S'adresser au bureau du journal.

CHAMPAGNE
Louis Roederer, Reims
En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus
« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
ON PAY

Maison L. N. Mattei et Cie
En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

L'ESEUL
Journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement à vous ouvrières qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et la meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouets artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le kilo. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 12 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à fumer
Essayez-les, ils fument de plus en plus bon.

26e ANNÉE — JEUDI 2 MAI 1901 — N° 97

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Athanase.
SOLEIL : (Heures d'hiver)
Lever, 6 h. 29 m. — Coucher, 5 h. 27 m.
Lune : Premier quartier le 30 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Invention de la Ste Croix.

1er MAI

Resurrectio Poloniæ, Resurrectio Corsicæ

Un de mes amis, suivant avec une scrupuleuse attention le rôle joué par les monarques européens, m'envoie cet article que je m'empresse de communiquer aux lecteurs du journal.

RESURRECTIO POLONIÆ

Les journaux de la capitale nous initient, par l'intermédiaire de leurs correspondants de Berlin, aux procédés de germanisation de la Pologne dite allemande.

Là, comme en Alsace-Lorraine, l'empereur Guillaume se révèle une fois de plus avec la main lourde qu'on lui connait ; là, comme en Alsace-Lorraine, l'ambition de l'orgueilleux Kaiser est d'*anéantir par* des mesures arbitraires et iniques, l'effort, la pensée de la race qu'il se propose d'assimiler.

Et ne pouvant malgré tout briser les résistances d'un peuple indigné qui se souvient encore des gloires de sa patrie perdue ; ne pouvant faire disparaître comme il le veut le souvenir des héros de l'indépendance polonaise, Guillaume ne reculera pas devant un procédé brutal et inhumain, la suppression du vieil idiome polonais, auquel restent attachés, envers et contre tous, les descendants des vieux lutteurs.

Déjà, au lendemain de nos désastres, alors que la malheureuse Alsace-Lorraine, en dépit du droit des gens, des déclarations de quatre-vingt-neuf, en dépit de ses supplications, de ses protestations, était livrée en pâture à l'hydre teutone, de tels procédés furent mis en vigueur contre nos frères annexés.

De tant de chansons qui parurent alors et qui firent verser tant de larmes, il en est une connue de tous, et par tous répétée, parce qu'elle met en scène un maître d'école, qui, tout en pleurs, l'âme ulcérée, au bruit de la patrouille composée de soldats hais, invite ses élèves, de petits Français, à ne plus parler la langue qu'ils chérirent jusqu'alors, et dont l'usage ne leur est plus permis par le vainqueur.

On sait quels fruits portèrent, en Alsace surtout, ces moyens de germanisation par le fer et le feu. Les rigueurs du code furent même employées tout récemment.

L'Alsace-Lorraine est pourtant un pays où l'on parle un dialecte plus proche parent du germain que du français. On aurait pu croire à la rigueur que tout en restant Français de cœur, les Alsaciens-Lorrains se fussent astreints à parler l'allemand. Mais il n'est rien qui exaspère plus que l'arbitraire en peuple qui se sent opprimé ; et l'on conçoit aisément que dans le huis clos, lorsqu'ils se sentent à l'abri des investigations de la police teutone, les pères de famille enseignent à leurs enfants, au sortir du berceau, la langue qu'on leur apprit à balbutier jadis, quand l'aigle impériale française planait encore *sur les monuments de Metz*, de Strasbourg et de Colmar....

Après avoir si piteusement échoué en Alsace-Lorraine, quelles chances Guillaume pense-t-il avoir pour germaniser la Pologne qui forme une unité ethnique confirmée par plusieurs siècles ?

On ne s'occupait plus depuis longtemps du vaste empire démembré ; il avait semblé disparaître des préoccupations européennes.

La Russie, par la nuée de Moscovites et de fonctionnaires qu'elle y avait envoyés, criait assez haut à qui voulait l'entendre, qu'elle avait « russifié » la part qu'elle s'y était attribuée.

L'Autriche gardait bien quelques doutes. Avec son régime des nationalités, elle a donné à la Pologne le droit représentatif au parlement de l'Empire, et les revendications nombreuses et persi-tantes des patriotes polonais ne sont pas faites pour rasserer et tranquilliser l'âme endolorée de François-Joseph.

Quant à l'Allemagne, nous connaissons sa préoccupation à laquelle elle ne se laissent trop prendre les cours européennes, et ses procédés contre lesquels luttent encore les nationalistes polonais.

Guillaume ne s'attendrit pourtant pas envers eux, et le fait suivant nous montre assez qu'il se soucie peu de ganter de velours la main de fer dont il fait un perpétuel usage.

Il se trouva dans un petit bourg des plus obscurs de la Pologne une modeste institutrice, qui, dans un moment d'exaltation patriotique et de pieuse dévotion à la langue de ses pères, se prit à composer à l'usage de ses trois enfants une petite grammaire polonaise. Le but était bien platonique, et la portée de cet ouvrage, se fut-elle étendue au bourg tout entier, que la propagande n'eut pas été bien dangereuse.

Guillaume dut en frissonner jusque dans sa capitale, car peu de jours après, une nuée de policiers s'abattait au domicile de la malheureuse, et des juges domestiqués, malgré les pleurs et les supplications de ses trois enfants, lui ouvraient pour vingt jours les portes d'une geôle.

Et voilà que dans ce prétendu calme imposé par la terreur des *monarques, le spectre de la Pologne* antique s'élève, épouvantable et menaçant pour ses égorgeurs, grandiose et sublime pour tous ceux qu'une basse cupidité ne lie pas aussi étroitement à la déchéance du vieil empire.

Quo Vadis fait le tour du monde ! Partout lu, son influence se fait sentir, et le charme qui s'en dégage enchante autour de lui. A Vienne ainsi qu'à Berlin et à Saint-Pétersbourg, l'émotion est grande. On se dit qu'il est impossible qu'un peuple qui produit de telles œuvres soit à jamais anéanti, et le nom de Sienkiewicz qui symbolise en lui tout l'esprit, toute la philosophie, toutes les espérances de la Pologne nouvelle, répond au glas funèbre de Pontatowski, sur les ruines de Varsovie, par ce cri de victoire : *Resurrectio Poloniæ!*

GABRIEL MELVEN.

La Corse aussi, mon cher Melven, ne marche pas dans la voie du progrès ; la littérature, qui est l'arme souveraine des peuples forts, y est méconnue. Il me semble cependant que dans un pays où le soleil et les fleurs séduisent toujours le touriste étranger, les âmes jeunes devraient n'avoir qu'un idéal : celui d'écrire. Le jour où une éclosion d'écrivains s'épanouira sous notre beau ciel, une clameur de gloire se confondra avec le cri de victoire de la Pologne : *Resurrectio Corsicæ !..*

FLEUR DE BITUME.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

2 mai 1769. — Vingt bataillons français arrivent à Olette pour déloger les patriotes du Nebbio.

Ces bataillons précédaient une armée qui en forçant les patriotes à se replier sur le Golo, hâtait la dernière heure de l'indépendance corse.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Gazano est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Dominici Jean-Jacques est nommé inspecteur spécial de police à la direction générale à Paris.

— M. Luciani, receveur de l'enregistrement et des domaines à Bône, est élevé sur place à une classe supérieure.

— M Pasqualini, commis de 1re classe des contributions indirectes à Ajaccio, est nommé commis principal de 3e classe à Eaghien.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 Mai à 4 heures

1. Montebello, Luce.
2. Les Francs Juges, Berlioz.
3. Les Noces de Figaro, Mozart.
4. Le Mage, Massenet.
5. Bouquet de Valses, Bosc.

Le Chef de Musique, BOSC, SEL.

Nouvelles Militai es

Les officiers du régiment d'infanterie de la Corse dont les noms suivent ont été affectés aux régiments ci-après :

Rég. de Soissons, MM. Casile et Ottavi, sous-lieutenants.

Rég. de Beauvais, MM. Donsimoni, lieutenant ; Pasqualini, sous-lieutenant.

Rég. de Compiègne, MM. Ballot et Coggia, sous-lieutenants

Rég. de Coulommiers, M. Barbieri, sous-lieutenant.

Rég. d'Autun, M. Cacciaguerra, sous-lieutenant.

Rég. de Chambéry, M. Sialelli, lieutenant.

Rég. de Toulon, M. Cesari, sous-lieutenant.

Rég. d'Antibes, M. Mondielli, lieutenant.

Rég. de Marseille, MM. Astier, Crépin, Guiral, Lambert, lieutenants ; Luiggi, Lieutenant, sous-lieutenants.

Rég. de Perpignan, M. Rossi, sous-lieutenant.

Les Cédrats Corses

MM. L.-N. Mattei et Cie ont reçu du Ministre du commerce et de l'industrie la lettre suivante :

Paris, le 27 avril 1901.

Messieurs,

Par lettre en date du 12 avril courant, vous avez appelé mon attention sur la situation faite à l'industrie corse des cédrats confits par la concurrence des confiseurs italiens.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai entretenu de cette question M. le Ministre des finances, auquel j'ai transmis votre demande.

Recevez, etc.

Le Directeur du commerce,
Illisible.

A l'Académie du Var

L'Académie du Var a tenu sa séance mensuelle, la semaine dernière, sous la présidence de M. Léon Gistucci.

Nous détachons du compte-rendu de cette séance ce qui concerne M. le docteur Emily.

« M. le docteur Emily exprime à l'Académie ses remerciements de l'avoir admis dans son sein. Il donne, pour sa bienvenue, lecture d'une lettre réellement écrite à un ami de France, et datée de Bangassou, dans le Haut-Oubanghi, le 4 avril 1897. M. le docteur Emily raconte en un style agréable, dont la *simplicité n'exclut* pas l'humour, une visite faite par les membres de la mission Marchand à un sultan anthropophage, Bangassou, qui vit entouré de ses guerriers et de ses mille femmes — monarque grotesque et féroce, dont le caractère bestial et les allures cocasses

---

170 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

LXII

CONCLUSION (*Suite*)

En passant devant l'auberge du « Cheval-Patriote », Amoudru laissa tomber un regard assez dédaigneux sur les deux démocrates ; mais leurs anciens amis politiques, soit remords de conscience, soit éblouissement de prospérité, évitèrent de les regarder.

— Hé ! Laverdun ! dit Toussaint Gilles en s'adressant à celui des quatre officiers qu'il supposait le moins en état de soutenir une querelle, vous êtes bien fier aujourd'hui, que vous ne dites pas même bonjour à vos anciens amis.

— Je ne vous avais pas vus, répondit l'épicier en se retournant malgré lui.

— Où allez-vous donc comme ça si crânement ?

— Au château, dit Laverdun avec une certaine emphase.

— Il y a donc une mascarade au château ? dit l'ex-greffier d'un air railleur.

— Pourquoi dites-vous ça ?

— Parce que vous voilà tous en costume de carnaval.

— Il ne s'agit ni de carnaval ni de mascarade, reprit l'épicier d'un air de dignité offensée ; M. Bobilier vient de nous faire prévenir, ainsi qu'il l'avait promis, que madame la marquise est sur le point d'accoucher, et nous allons en corps chez M. le marquis, car nous voulons être les premiers à lui offrir nos félicitations.

— La lâcheté humaine peut-elle aller jusque-là ? s'écria Toussaint Gilles en enfonçant son menton dans sa cravate, tandis qu'il se croisait les bras par un geste tarouche.

— Il me semble que je viens d'entendre le mot de lâcheté, dit Philippe Amoudru qui revint sur ses pas ainsi que ses deux autres compagnons, et regarda son ancien capitaine d'un air provoquant.

— Et puis après ? demanda brusquement l'aubergiste.

— Si je croyais que le mot s'appliquât à moi, je vous prierais d'aller chercher votre sabre, puisque j'ai le mien, et nous expliquer dans les carrières du pré Gibaud, entendez-vous ça, monsieur Toussaint Gilles ?

— Ce n'est pas de vous que je parlais ; ainsi, fichez-moi la paix.

— Est-ce de moi, par hasard ? demanda Gantherot qui prit une pose de capitan.

— Pas davantage.

— En ce cas, qui sait ! c'est peut-être de moi ? dit à son tour le lieutenant Picardet en appuyant fièrement la main sur le pommeau de son sabre.

— Je parlais à Laverdun, dit Toussaint Gilles, qui connaissait l'épicier pour le plus débonnaire des quatre de beaucoup, et s'il n'est pas content, il n'a qu'à le dire.

— Vous entendez, sous-lieutenant ? dit Philippe Amoudru en voyant que son inférieur gardait le silence.

— J'entends fort bien.

— Et vous ne répondez pas ?

— Qu'est-ce que vous voulez que je réponde ? Toussaint Gilles est de mauvaise humeur, voilà tout, et quand on est de mauvaise humeur ..

— En ce cas, dit le capitaine avec un sourire méprisant, c'est moi qui vais répondre pour vous. Monsieur Toussaint Gilles, poursuivit-il en regardant en face l'aubergiste, vous avez commandé la compagnie et vous ne la commanderez plus, vous êtes vexé de vous voir « dégommé » ; c'est tout naturel, mais ça ne vous autorise pas à tenir des propos sur mon compte et sur celui des autres officiers ; je vous prévieus donc que la première fois qu'il vous arrivera...

— Messieurs, messieurs, interrompit vivement Laverdun, voilà M. Bobilier qui sort du château, et à la manière dont il gesticule en marchant, il paraît qu'il y a de grandes nouvelles ; il n'est pas question de se disputer, allons au-devant de lui.

Le juge de paix venait en effet de traverser le terre-plein qui séparait la cour de la place, et il s'avançait rapidement en agitant son chapeau avec l'action désordonnée d'un homme qu'une émotion excessive met hors de lui-même.

— Un garçon ! cria-t-il d'une voix suffoquée lorsqu'il fut arrivé à portée d'être entendu.

— Qu'est-ce qu'il dit ? demanda Picardet à son capitaine.

— Un garçon ! mesdames, un garçon ! reprit le vieillard en s'adressant aux femmes qui, de la fenêtre du salon de madame Estevenq, le regardaient avec une curiosité avide ; je n'ai pas le temps de monter pour vous embrasser toutes, mais il faudra qu'avant ce soir vous en passiez par là.

— D'après ce que vient de dire M. le juge de paix, dit Laverdun avec l'emphase sérieuse qui caractérisait son langage je parierais que madame la marquise vient d'accoucher d'un garçon.

Le magistrat, ivre de joie, n'avait pas

— Messieurs, messieurs, interrompit vivement Laverdun, voilà M. Bobilier qui sort du château, et à la manière dont il gesticule en marchant, il paraît qu'il y a de grandes nouvelles ; il n'est pas question de se disputer, allons au-devant de lui.

Le juge de paix venait en effet de traverser le terre-plein qui séparait la cour de la place, et il s'avançait rapidement en agitant son chapeau avec l'action désordonnée d'un homme qu'une émotion excessive met hors de lui-même.

— Un garçon ! cria-t-il d'une voix suffoquée lorsqu'il fut arrivé à portée d'être entendu.

— Qu'est-ce qu'il dit ? demanda Picardet à son capitaine.

— Un garçon ! mesdames, un garçon ! reprit le vieillard en s'adressant aux femmes qui, de la fenêtre du salon de madame Estevenq, le regardaient avec une curiosité avide ; je n'ai pas le temps de monter pour vous embrasser toutes, mais il faudra qu'avant ce soir vous en passiez par là.

— D'après ce que vient de dire M. le juge de paix, dit Laverdun avec l'emphase sérieuse qui caractérisait son langage je parierais que madame la marquise vient d'accoucher d'un garçon.

Le magistrat, ivre de joie, n'avait pas ralenti sa marche, et il venait d'arriver près du groupe arrêté devant l'auberge.

— Messieurs, dit-il avec un accent de triomphe, « nuntio vobis gaudium magnum » ; il vient de nous naître un comte de Châteaugiron ! Comprenez-vous, messieurs, la grandeur de cet événement ? Ainsi voilà un rejeton mâle qui sort de la vieille souche, et maintenant, je l'espère, l'illustre nom de Châteaugiron aura autant d'avenir qu'il a déjà de passé : c'est lui promettre une assez longue carrière. Un garçon ? j'en perdrais la tête.

— Monsieur le juge de paix, dit Philippe Amoudru en prenant la parole au nom de ses collègues, nous partageons votre satisfaction, et, si vous voulez nous permettre de vous donner une poignée de main...

— Une poignée de main quand il vient de nous naître un comte de Châteaugiron ! on s'embrasse, ventrebiche ! on s'embrasse !

M. Bobilier se précipita dans les bras du capitaine, puis dans ceux du lieutenant, puis dans ceux des deux sous-lieutenants ; enfin arrivé devant Toussaint Gilles il fit un mouvement machinal comme pour continuer la tournée jusqu'au bout, mais l'aubergiste républicain se rejeta brusquement en arrière de l'air le plus renfrogné.

amusent les explorateurs ou les soulèvent d'horreur et de dégoût.

» La lecture de ces pages spirituelles, colorées, parfois éloquentes, se termine au milieu de vifs applaudissements.

» M. le Président exprime à M. le docteur Emily discrètement l'espoir que les pages qu'il vient de lire seront accompagnées de beaucoup d'autres de même saveur, et que l'intrépide compagnon de Marchand ne frustrera pas le public de ses observations et de ses souvenirs, amassés durant une longue et laborieuse campagne, tenus peut-être en réserve, et dont la publication même tardive, serait, à coup sûr, du plus haut intérêt pour le public français. »

Nouvel horaire

Le nouvel horaire des trains a été appliqué à partir du 1er mai. Les changements sont peu importants.

Les départs de Bastia ont lieu à 6 h. 32, 8 h. 31, midi 7, 3 h. 38.

Ceux d'Ajaccio, à 6 h. 36, midi 2, 4 h. 4.

de Calvi, 5 h. 11 matin, 2 h. soir.

de Ghisonaccia, 4 h. 47 matin, 2 h. 3 soir.

Bai a fatti leghie

Commediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

ATTU II.

(Au caffè: all'ora dell'aperitivo).

AVVENTORI, *chi beienu e fummanu fóra ;* ANTONSA' *chi spasseghia inchietu da una tavula all'altra.*

Primu avventore

In China, n'è ? s'imbrogliunu l'affari.

Segundu avventore

Chinesi un finiscenu mai nulla,

O, se li accade, è per ricummincià.

Primu avventore

Un putentu difendesi cun l'arme,

U facenu c'a lingua, cun l'astuzia

D'e vecchie volpe... Ghia ! pórtan'a coda.

Segundu avventore

E quandu li scranu pò crisciute

E grinfie, ci la incherferanu addósu,

E allora stemmu freschi !

Primu avventore

Imbé, sì tanti !

Segundu avventore

Perchè ci simmu andati ?

Primu avventore (ridendu)

Chi so eo ?

Fòrse che in casa nóstra un n'éra nulla

Da sguluppà.

Segundu avventore

Perchè ci andarenu l'altri.

Primu avventore

Avianu e so regió.

Segundu avventore

Quelle d'u lupu

Sopr'all' agnellu.

Primu avventore

Ahù, lasciemmu córe,

E asciuvemmucci in pace l'amarà !

(hanno i due avventori)

Antonsà (piano)

Chi ci sia un cristianu chi mi legghj !

Puru, hanu sott'all'ócchj u so giurnale !..

Ma tutti un sò occupati che di vele

I veleni, *l'absinthe o l'amaracciu,*

E di fummà a so pippa imbanbuliti !

Ah, stu paese veramente è mórtu

Ae cose velle !

Primu avventore (mostrendu Antonsà)

Qual è su mussiù

Chi passeghia imbiaspitu ? E fòrse scommu ?

Segundu avventore

Un lu cunnosci ? E u sciò Antonsà.

Primu avventore

Poh ! quellu

Chi mette in penna tante pappulate

Senza capu nè coda ?

Segundu avventore

Per l'appuntu !

Primu avventore

Cosa cerca ? Maria Paravéna ?

Segundu avventore

Cerca di scópre se un lu leghie nimmu.

Guarda : ha meenu per tuttu u so giurnale.

Primu avventore (ridendu)

Cuntentemmulu !

(pegli u giornale, e si mette a leghirl

Antonsà (attaccandosi)

Infine ci n'è unu

Menu scióccu dell'altri !

Segundu avventore (pleno all'altru)

Cumme guarda !

Primu avventore (ghittendu u giornale)

Ahù ! mi vene a ghiagliara leghendu...

Segundu avventore

Di cosa parla ?

Primu avventore

Imbé ! Un la sà manch'ella !

C'à di tutta, e un c'è nunda...

Antonsà (all'avventore)

Ah, boi, Mussiù,

Bi ne intendite avvasi ?

Primu avventore (ridendu)

Sita dunque

L'autore di st'articulu... di mórte ?

Segundu avventore (piano all'altru)

Alà, lascialu reghie !

Antonsà (insistendo)

Sì, Mussiù !

Primu avventore (c. s.)

Mi pisge d'avè fattu a cunniscenza

D'un sì grende scrittore...

Antonsà (c. s.)

O grande o chiugu,

Sò quale sb ; chi un n'è cuntentu cambi.

Primu avventore (c. s.)

Oh, cusì mi ghiarbate ! Se scriviste,

Cumme avà discurite, franeu e schiettu,

Anch'eo earia fra i vóstri ammiratori...

Mi permettite d'offrevi un bicchiera ?...

Antonsà (sprezzante)

Eo un beiu ma' che copua...

Primu avventore

Ava capiscu

Perchè slavate tantu i vóstri articuli !

Antonsà (furiosa)

In somma di le somme, cosa c'è

Ch'un n'appruvate in quellu di stammane ?

Primu avventore

L'aghiu detta : un c'è nunda ..

Antonsà (c. s.)

Pe i cuglioni.

(fabbricina Pippina)

Primu avventore (insultente a Antonsà)

Oh, tandu un ci saria nunda per boi !

Gazette Départementale

LAVATOGGIO. — Le Jubilé a été prêché avec un grand succès par le R. P. Geronimi, du couvent de Calacuccia. Les sermons et les exercices ont été suivis avec assiduité et recueillement par toute la population.

La clôture a été marquée par une imposante cérémonie : la communion générale. Le R. P. Geronimi a rendu hommage à la foi de la population et a sa piété vraiment édifiante.

∴

CENTURI. — M. Bagnéris Ernest-Henri, surnuméraire des douanes à la direction d'Alger, est nommé receveur à Centuri.

∴

VERDESE. — M. Santucci s'était pourvu devant le conseil d'État contre un arrêté du conseil de préfecture de la Corse qui avait annulé les élections municipales auxquelles il avait été procédé à Verdese le 6 mai 1900.

Le conseil d'État vient de rejeter la requête de M. Santucci.

Revue Hebdomadaire

Paris, 27 avril 1901.

Un peu hésitant au début de la semaine, le marché a fait meilleure contenance dans la suite les transactions ont été plus actives et les cours se sont raffermis. Le 3 0/0 s'est avancé à 101 55 et le 3 1/2 à 102.87.

Le Crédit Lyonnais progresse à 1,052, la Société Générale se retrouve à 645, le Crédit Foncier à 669. La Comptoir National (Nouveau compte vaut 579 ; il résulte les comptes soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires qui a eu lieu aujourd'hui que les bénéfices du dernier exercice se sont élevés à 8,390,385 fr contre 6,013,845 l'année précédente. Le dividende a été fixé à 27 50 par action libérée, à 47.81 par action non entièrement libérée.

Dans le compartiment industriel, signalons la hausse de Rio à 1,497 ; l'action Parr's Banque se tient à 106 ; et l'Obligation à 370 ; la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incandescence est à 407 francs.

Les diverses Parchemi sont fermes à 499 f. Les Lépidotanique pour la vente des brevets espagnol et américain sont très avancés et le montant des ventes en perspective nouvelles plus-value sur le capital entier de la Société.

Les actions de la Société des Tréfileries de Monet IIIe, introduites hier sur le marché à terme à 250 francs, se sont avancées à 258.50. La concession de la Société s'étend sur un espace de 60,000 hectares et la production de son haut puits varie par jour de 400 à 500 bacilles d'huile.

Quand on songe qu'à la Société des Pétroles de Monet IIIe, introduites hier sur le marché à terme à 250 francs, on sont avancées à 258.50, la concession de la Société s'étend sur un espace de 60,000 hectares et la production de son haut puits varie par jour de 400 à 500 bacilles d'huile.

Quand on songe qu'à la Société des Pétroles l'amiure a pu venir avec entièrement son capital en 3 ans et servir un intérêt de 5 0/0 à ses actionnaires, on ne peut douter de l'avenir de la Société si, une fois, pour exploiter en Amérique les procédés Lumière et avec les actions s'élevaient en ce moment aux environs de 36 francs.

Parmi les valeurs d'Assurances, signalons la Genlose dont les actions et les Obligations sont toujours l'objet de nombreuses demandes.

La Société Générale procédera les 6 et 7 mai à l'émission par voie de souscription publique, de 40,000 actions nouvelles de 400 roubles des Usines de Briansk, émises au pair de 340 fr. La souscription est réservée jusqu'à concurrence de 24,000 titres aux actionnaires actuels, soit, à raison de 2 actions nouvelles pour 5 actions anciennes.

Aujourd'hui a eu lieu la deuxième répartition trimestrielle du Crédit Foncier. On sait les principales remarques pour chaque titre. Il a été fait une répartition supplémentaire de 40 pl hors tarif 2.

C'est pour maintenir à l'état de force organisée l'industrie naissante de Saint-Etienne pour étendre son terrain d'action que la Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'Azote prend à l'exploitation de son capital social par l'émission de 15,000 actions de 100 fcs sur lesquels 25 fcs sont à verser au moment de la souscription.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur reculé à 73.40 ; l'Italien et la Rente Belge s'observent à 96.45 et 96.30. Son assez calme à Bruxelles. Capital Cie Nationale Financière 152 50 ; Dividende Bruxelles 780.50 ; Ordinaires Internationale de Tramways 230.75 ; Crédit Foncier 2 440 ; Provinciaux Quotes à du Globe 485. Capitaux Théories d'Anvers 444. Ordinaires Usines Cohin 80. Rallemandement des Valeurs Congolaises.

Les Chemins Français sont toujours lourds.

Notre Feuilleton

Après *Le Gentilhommecampagnard*, nous publierons

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

On dit bien souvent, et non sans raison, que les chiffres ont leur éloquence. Si quelqu'un s'avisait de dresser la statistique des enfants âgés de 6 à 13 ans qui ne fréquentent pas l'école, il ferait certainement cette douloureuse constatation que le nombre en est considérable et de nature à inspirer de sérieuses craintes pour l'avenir.

Une bonne moitié — sans exagération — passent leur temps dans les rues à ne rien faire ou, ce qui revient au même, à mal faire, car « qui ne fait rien n'est pas loin de mal faire. »

Ils sont légion, ces pauvres enfants moralement abandonnés ! Oh ! que bien triste est leur sort ! Dieu sait ce que l'avenir leur réserve...

La loi qui oblige les parents à envoyer leurs enfants à l'école n'a — je crois — jamais été appliquée ni à Bastia ni ailleurs. Valait-il la peine de la voter ? Rédiger des lois et ne pas exiger que chacun s'y soumette, c'est tout simplement perdre son temps.

Les pères de famille se savent à l'abri de tout châtiment ; rien donc d'étonnant à ce qu'une grande partie en prennent trop à leur aise. La fréquentation scolaire laisse de plus en plus à désirer.

Les parents ne sont pas seuls coupables ; les pouvoirs publics, qui ne se préoccupent que d'une façon incomplète de l'avenir des enfants, ont leur part de responsabilité.

Nos gouvernants, absorbés par la politique, paraissent perdre de vue que la jeunesse d'aujourd'hui sera la France de demain.

Les autorités compétentes devraient user de tous les moyens dont elles disposent à l'égard des pères indignes qui refusent ou négligent de faire donner l'instruction et l'éducation à leurs enfants.

Il est grand temps de se ressaisir ; qu'on fasse comprendre aux parents que la place de l'enfant est à l'école, qu'il ne deviendra véritablement un homme qu'à la condition d'avoir toujours suivi attentivement les leçons de l'instituteur.

Le jour où tous les enfants iront gaîment s'asseoir sur les bancs de l'école, nous pourrons nous écrier fièrement : « La France est en progrès. »

Espérons que ce sera bientôt...

N. B, DE FINO.

L'enfant n'aime pas l'eau

Pour remuer à l'enfant le goût de la toilette, S'est laquelle il n'est pas d'hygiène parfaite, Dès l'âge le plus tendre apprenez-lui que l'eau Devient douce et mousseuse avec l'exquis *(Congo.*

Mathilde Renou au parfumeur Victor Vaissier.

CHEMINS VICINAUX

Un examen pour l'admission à l'emploi d'Agents-Voyers cantonaux et d'Agents-Voyers surnuméraires aura lieu à l'hôtel de la Préfecture d'Ajaccio (Corse), le jeudi 20 juin 1901 et jours suivants à 7 heures du matin.

Les demandes d'admission devront parvenir avant le 1er juin 1901 dernier délai, et être adressées à M. le Préfet, accompagnées des pièces ci-après :

1. Etat faisant connaître les antécédents du candidat, les travaux qu'il a exécutés, surveillés ou fait exécuter, les études auxquelles il s'est livré, les diplômes ou certificats qu'il se propose de produire au moment de l'examen, et sa situation au point de vue militaire.

2. Expédition timbrée de l'acte de naissance.

3. Certificat de moralité délivré par le maire de la commune où il a demeuré depuis deux ans.

4. Certificat de validité et de bonne constitution délivré par un médecin civil et assermenté, constatant qu'il n'est atteint d'aucune infirmité qui puisse l'empêcher de remplir les fonctions d'Agent-Voyer, tant pour les opérations sur le terrain que pour le travail des bureaux.

5. D'un certificat s'il y a lieu, des ingénieurs ou Agents-Voyers sous les ordres desquels il travaillerait ou aurait pu travailler, indiquant, en outre, la durée de ses services ou de ses travaux.

Les signatures apposées sur les documents relatifs aux paragraphes 2, 3 et 4 ci-dessus devront être légalisées.

Ne pourront prendre part à l'examen que les candidats justifiant de leur qualité de Français.

Les candidats pourront demander communication du programme des connaissances exigées au Ministère de l'Intérieur, 7, rue Cambacérès à Paris, ou à la Préfecture à Ajaccio.

Pourront être admis sans nouvel examen les Conducteurs des Ponts-et-Chaussées et les agents-voyers qui justifieront avoir subi avec succès les épreuves suivant un programme au moins aussi étendu que celui exigé pour la Corse.

Les Agents-Voyers cantonaux sont divisés en 6 classes dont le traitement fixe varie de 1,600 fr. à 2,600 fr. ; il est alloué aussi à chaque agent des frais de bureau et de tournées variant entre 165 fr. et 405 fr. par an, selon les subdivisions.

Il y a 2 classes d'agents-voyers surnuméraires aux traitements de 900 fr. et de 1,000 francs.

Il existe en outre des agents-voyers auxiliaires à 1,200 francs et 1,400 francs.

Ils participent les uns et les autres aux bénéfices de la caisse des retraites, laquelle assure les 2/3 du traitement après 30 ans de service sans conditions d'âge avec augmentation de 1/20 de ces 2/3 par année en plus de 30 et maximum des 5/6.

Suicide

Hier matin, à cinq heures et demie, la demoiselle B. A., couturière, âgée de 24 ans, se précipitait de la fenêtre de l'appartement qu'elle habitait avec ses parents, rue des Terrasses, 10, au 3e étage.

Tombant d'une hauteur d'environ douze mètres, la chute ne pouvait être que mortelle. En vain, les voisins la transportèrent à la pharmacie Mozz conacci, où les soins nécessaires lui ont été prodigués, elle ne tarda pas à succomber, et ce ne fut malheureusement que son cadavre qu'on rapporta à ses parents éplorés.

Dans sa chute, Angèle B. est tombée sur la tête, et il s'est formé des ecchymoses aux tempes ; elle a été assistée à ses derniers moments par un prêtre qui s'est empressé d'accourir pour lui porter les secours de la religion.

Depuis environ cinq jours, cette infortunée jeune fille donnait des signes d'égarement. Une de ses sœurs la pressait de questions, mais elle ne pouvait lui arracher une réponse. La nuit précédente, vu son état de surexcitation, elle ne la quitta pas d'une minute.

Hier matin, à 5 heures, profitant de l'absence momentanée de sa sœur qui était allée lui préparer un peu de café dans l'espoir que cette boisson lui ferait du bien, Angèle B. a ouvert précipitamment la fenêtre et s'est lancée dans la rue.

On ignora encore le mobile qui a poussé cette infortunée, qui était une habile et sympathique couturière, à trancher le fil de ses jours. On croit à un chagrin de cœur.

Angèle B. appartient à une honorable famille d'ouvriers qui est plongée dans la désolation. Ses obsèques auront lieu ce matin, à 9 heures.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, le fr. à 12 les 100 k.
— Rouges d'Algérie, 18 à 23 t. id.
Rates, 20 à 25 fr. id.
Tomates d'Oran, 70 à 85 fr. id.
— d'Egypte, 110 à 125 fr. id.
Haricots verts, 85 à 350 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 15 à 45 fr. id.
— de Bandol, 70 à 90 fr. id.
Artichauts du Var, 0,80 à 1.10 la douz.
— d'Algérie, 0.25 à 0.80 id.
Asperges, 0.50 à 2 fr. la botte.
Oranges, 30 à 45 fr. le 1000.
Citrons de Philippeville, 16 à 25 fr. id.
— de Menton, 10 à 12 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 10.50 à 13.50 les 100 k.
Charbon corse, 10.50 à 13.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 37.50 ; scié, rangé en caisse de 50 k., 42 fr. ; scié nouveau, 38.50

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr D'JIVIER de Paris, SEULS approuvés, autorisés officiellement. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Juges, comptes ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès croissants. 1, 2 b. de 25 bis. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux mil t et marins. Bench. de 50 p., avec 2 bisc. gratis (1 bonb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. R uil, 33.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 1er mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 degrés ; 1 heure 5 heures du soir, + 14 8. Maximum, + 18 8. minima, + 11 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 millimètres. 763 mm. 5 heures du soir 762 mm

Vent. — 9 h. du matin S. S. E. assez fort. 4 h. du soir, O. modéré.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, peu agitée.

Hauteur des eaux : matin, + 0 42 cent. + 0 28 pendant la nuit, à 9 heures du matin mm.

∴

Ecole d'hydrographie

M Vidal, professeur d'hydrographie à Bastia, est appelé aux mêmes fonctions à Cannes.

M. le lieutenant de vaisseau Renaud, professeur suppléant, est désigné pour remplacer M. Vidal.

∴

Tirs de combat

Les 7e et 8e batteries du 38e rég. d'artillerie, en garnison à Bastia, sont parties hier matin à 4 heures pour Saint-Florent, où elles doivent exécuter les tirs de combat.

∴

A Sainte-Croix

L'oratoire de Sainte-Croix célébrera demain avec la solennité habituelle la fête du Crucifix Miraculeux.

Ce soir, vêpres à sept heures.

Le jour de la fête messes basses à toutes les heures à partir de cinq heures du matin. A onze heures, grand'messe ; vêpres et salut à quatre heures ; baiser de la relique à sept heures et demie du soir.

La messe et les vêpres seront chantés par les orphelines du Bon-Pasteur, avec le concours de M. Regianni, qui tiendra les orgues.

Une quête au profit de la chapelle du Crucifix Miraculeux sera faite à l'issue des vêpres par Mlles Jeanne de Béarn et Marie Bartoli.

∴

Ver à soie

Les éleveurs de vers à soie sont invités à faire sans retard à la Mairie la déclaration prescrite par le décret du 28 Mai 1898 relatif aux primes à la sériciculture.

∴

Autour des souverains

On lit dans le *Petit Niçois :*

Le prince Alexandre de Battenberg est parti hier pour Londres.

M. Xavier Paoli, le distingué commissaire spécial attaché à la personne de la princesse Beatrix, mère du jeune prince Alexandre, l'a accompagné jusqu'à Paris.

Au moment du passage du train en gare de Nice, M. Paoli, qu'entourent d'unanimes sympathies, a été salué par M. Galtié, trésorier-payeur général ; M. Huily, chef de gare ; M. Orsati, commissaire spécial de la gare de Nice ; MM. Benel et Hiriart, ses adjoints ; M. Simon, commissaire spécial à La Turbie ; M. Euvrard, faisant fonctions de commissaire central, et les représentants des divers journaux de Nice, qui tous lui ont exprimé leur reconnaissance pour l'amabilité qu'il ne cesse de témoigner, durant ses séjours sur le littoral, à tous les membres de la presse.

∴

Pour les philatélistes

A vendre plus de 500 timbres italiens.

Adresser les offres à M. P., bureau du Journal.

∴

Maladies des yeux

On apprendra avec plaisir que le docteur Alexandroff avancera, d'une dizaine de jours, son arrivée à Bastia, où il a déjà retenu un appartement, afin de pouvoir garder auprès de lui ses opérés. Les personnes souffrant de maladies chroniques, ou dont l'état nécessite une opération, feront bien de se présenter dès les premiers jours afin de profiter du séjour d'un mois que fera le docteur Alexandroff en notre ville, à partir du *mercredi prochain, 8 courant.* AVANT de se rendre à Bastia, le docteur Alexandroff passera une journée à l'Ile-Rousse (le 6 courant), et une journée à Calvi (le 7 courant).

∴

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible pour quelques jours à l'Hôtel Lingénieur à partir du 6 mai.

∴

Objet trouvé

Il a été trouvé sur le Boulevard Paoli, près la pharmacie Gentil, une médaille du Tonkin avec son ruban.

La réclamer au Commissariat de police où elle a été déposée.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Bonavita Augustin, cordonnier, et Crucisi Marie-Parquine, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Andrei Simon-Charles-Jacques.

DÉCÈS.

Ghironi Antoinette, 78 mois, de Bastia.
Bianchi Angèle, célibataire, 25 ans, de Sant-Antonino.
Arbelli Jacques-Toussaint, célibataire, 34 ans, de Serra di Fiumorbo.
Pierrechi Madeleine, 46 mois, de Bastia.
Pregianelli Innocente-Amélie, 21 mois, de Bastia.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Tribunal de Commerce DE l'arrondissement de Bastia

Liquidation judiciaire Delpino

Les créanciers du sieur Delpino Clément sont invités à se présenter en Chambre de conseil du Tribunal, le quatre mai prochain, à deux heures de relevée, aux fins de vérification des créances.

Liquidation judiciaire Angeli

Les créanciers du sieur Angeli sont invités à se présenter en Chambre de conseil du Tribunal, le neuf mai prochain à deux heures de relevée, aux fins de vérification des créances.

Le Greffier du Tribunal,
D. A. TOMMASI.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 3e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	30 avril — 1er mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.20 — 101.15
— 3 p. 0/0 amortis.	100.05 — 100.15
— 3 1/2 0/0.	102.80 — 102.62

Dépêches du Jour

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Dépêches de la Nuit

Postes et Télégraphes

M. Cerati, commis principal des postes et télégraphes à la récette principale de la Seine, est nommé sous-chef de section au même service.

SURNUMÉRARIAT

Les jeunes gens dont les noms suivent ont été admis au surnumérariat des postes et télégraphes, à la suite du dernier concours qui a eu lieu en Corse.

MM. Cantinelli ; César Giovannelli, Marini, Paoli et Tommasi.

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de dévouement :

Médaille de bronze : Alzapiedi, cultivateur à Rosazia, et Losinchi, employé à la compagnie Fraissinet, à Ajaccio.

Mention honorable : Poggi, vermicellier, à Ajaccio.

Le 1er mai

La journée du 1er mai s'est passée, presque sans incident sérieux, sur tous les points du territoire.

Le chômage a été moins important que les années précédentes.

Dans plusieurs communes de France, les maires ont donné congé aux employés municipaux, et les boursoux de la mairie sont restés fermés.

Obsèques de Mme Paule Minck

Aux obsèques civiles de Mme Paule Minck, une bagarre s'est produite, au cimetière du Père Lachaise, entre la police et les socialistes.

Plusieurs personnes ont été blessées légèrement.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

LE CRIME DE CORANCLEZ

Brière a été de nouveau interrogé par le juge d'instruction.

Il continue à jurer qu'il est innocent.

Ses nuits sont très agitées, il se réveille plusieurs fois et est levé de grand matin. Il mange peu et ne répond ni aux questions de ses camarades, ni à celles de ses gardiens.

LA GRÈVE

En Angleterre

La fédération des mineurs anglais a décidé la grève générale, si le nouveau droit sur les charbons était maintenu.

Le referendum des mineurs

D'après les renseignements parvenus au ministère de l'intérieur, le résultat définitif du vote français a donné une majorité de 9.255 voix en faveur de la grève générale.

FRANCE ET MONTENEGRO

On assure que M. Waldeck Rousseau, qui est arrivé depuis hier à Cattaro, aura aujourd'hui, à Cettigne, une entrevue avec le prince Nicolas de Montenegro

EN ALGÉRIE

Bagarre sanglante à Alger

Une bagarre sanglante s'est produite dans une brasserie ; plusieurs coups de revolver ont été tirés.

M. Max Régis, son frère et plusieurs de leurs amis ont été blessés. La bagarre est devenue bientôt générale entre les amis et les adversaires du maire. Des coups de couteau ont été échangés.

La balle reçue par M. Max Régis a pénétré dans l'os frontal et a contourné le crâne.

La gendarmerie est intervenue, mais elle n'est parvenue que très difficilement à rétablir l'ordre.

Plusieurs arrestations ont été opérées entre autres celles de MM. Laberdesque et Talboudec, adversaires du maire.

En quittant la brasserie, les manifestants ont parcouru les rues, en brisant quelques devantures de magasins israélites.

Un nommé Prébois a été blessé, il est à toute extrémité.

M. Talboudec sera poursuivi comme auteur principal de l'attentat contre M. Max Régis, et M. Laberdesque, comme complice.

Le costume des Israélites

d'Alger :

On croit que l'arrêté du maire d'Alger concernant le port du costume des israélites sera annulé pour excès de pouvoir.

Un éventreur

La police de Ludwigshafen, (Bas Palatinat) vient d'opérer une importante arrestation.

Après des recherches, nombreuses et pénibles, deux fonctionnaires de la police, déguisés en jeunes filles, ont fini par arrêter un éventreur qui est accusé d'avoir mutilé une vingtaine de femmes.

EN ITALIE

Renouvellement de la Triplice

de Rome :

On se préoccupe beaucoup en Italie du renouvellement du traité de la Triple-Alliance. Les chefs des partis populaires ont résolu de provoquer un mouvement d'opinion pour empêcher le gouvernement italien de proroger ce traité.

Une réunion préparatoire a été tenue sous la présidence de M. Moneta, qui après avoir développé le but des initiateurs et exposé les principales raisons qui doivent dans l'intérêt politique et économique de l'Italie lui imposer le devoir de n'entrer dans aucune alliance à base militaire, a invité les membres présents à assister à une grande réunion qui aura lieu le 15 mai.

La presse italienne est très divisée sur cette question.

Aux Etats-Unis

Attentat sur Mac Kinley

de New-York :

Le président, accompagné de Mme Mac Kinley, de presque tous les membres de son cabinet et d'autres notabilités, se disposait à partir pour sa grande tournée à travers les Etats-Unis.

Au moment où le président Mac Kinley allait partir pour San Francisco, on a découvert un individu, qui se tenait caché dans les appartements présidentiels.

L'individu a été arrêté ; il a déclaré qu'il avait une mission sacrée, que Dieu l'avait chargé d'un message pour le président des Etats-Unis.

On croit que cet individu, qui veut passer pour fou, n'avait d'autre but que d'attenter aux jours du président.

Attaque d'un prétoire

On télégraphie de Pietersmaritsburg au *Daily Telegraph* que 500 Boers ont attaqué l'habitation du magistrat de Malastini, mais ils ont été repoussés et ont dû passer la frontière.

Un engagement sur la frontière Basutos

de Pretoria :

La colonne Ring a eu un engagement avec les Boers sur la frontière Basutos, au sud de Wepener. Les Boers ont perdu quelques hommes.

A Roosenekal

Le général Bloot a découvert à Roosenekal plusieurs malles contenant des liasses de billets de banque et des documents appartenant à la république du Transvaal.

PILLAGE DE BOULANGERIES *en Galicie*

A Lambsej, en Galicie, les ouvriers sans travail ont pillé les étalages des boulangers et ont parcouru la ville en criant : « donnez-nous du pain ou du travail. » La police est intervenue et l'ordre a pu être rétabli.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Manifestations antisémites *en Bulgarie*

Des manifestations antisémites se sont produites à Koestendil, près de Sofia. Les manifestants ont fait irruption dans la synagogue et assailli les juifs.

Les troupes sont arrivées à temps pour empêcher de grands malheurs.

Une dizaine de juifs ont été blessés.

En Allemagne

L'Assassinat de Mencke

de Berlin :

Le gouvernement allemand a décidé l'envoi d'un croiseur à l'île Saint-Mathias, pour obtenir réparation de l'assassinat de l'explorateur Mencke.

Evénements de Chine

Les Mines

Les troupes françaises, sous les ordres du général Bailloud, sont arrivées à Hao-Ila, et ont fait visiter plusieurs mines creusées par les Chinois.

LA RUSSIE en Mandchourie

de Saint-Pétersbourg :

En Russie on s'occupe de l'organisation de deux corps d'armée de 25.000 hommes chacun qui seraient placés sous le commandement du général Sorkaroff et seraient dirigés sur la Mandchourie, pour protéger le chemin de fer.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Colons révoltés

du Cap :

Les colons révoltés travaillent avec une grande activité et transportent des vivres dans les laagers de l'Ouest et du Nord de Konaarit.

M. Kruger en Amérique

Le président Kroger est définitivement décidé à se rendre en Amérique ; il quittera la Hollande le mois prochain ou dans les premiers jours de juillet.

Attaque d'un prétoire

On télégraphie de Pietersmaritsburg au *Daily Telegraph* que 500 Boers ont attaqué l'habitation du magistrat de Malastini, mais ils ont été repoussés et ont dû passer la frontière.

Un engagement sur la frontière Basutos

de Pretoria :

La colonne Ring a eu un engagement avec les Boers sur la frontière Basutos, au sud de Wepener. Les Boers ont perdu quelques hommes.

A Roosenekal

Le général Bloot a découvert à Roosenekal plusieurs malles contenant des liasses de billets de banque et des documents appartenant à la république du Transvaal.

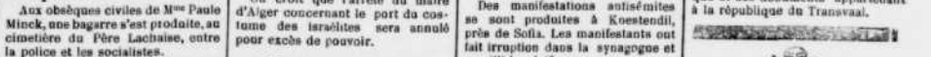

AVIS DE MESSE

Ce matin, à 10 heures, une messe de sortie de deuil sera célébrée en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

M. le capitaine Paravisini

59. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLI

DE LA BARONNE DE MACUMER A LA VICOMTESSE DE L'ESTORADE

Enfin, j'amuse tant Felipe, qu'il doit trouver sa belle sœur bête comme une vache espagnole. J'ai d'autant moins de regret de ne pas faire un petit Abencérage, que la duchesse accouchera sans doute à Paris, elle va devenir laide ; si elle a un garçon, il se nommera Felipe en l'honneur du banni. Un malicieux hasard fera que je serai encore marraine. Adieu, chère.

J'irai de bonne heure cette année à Chanteplcurs, car notre voyage a coûté des sommes exorbitantes ; je partirai vers la fin de mars, afin d'aller vivre avec économie en Nivernais. Paris m'ennuie d'ailleurs. Felipe soupire autant que moi après la belle solitude de notre parc, nos fraîches prairies et notre Loire pailletée par des sables, à laquelle aucune rivière ne ressemble. Chanteplcurs me paraîtra délicieux après les pompes et les vanités de l'Italie ; car, après tout, la magnificence est ennuyeuse, et le regard d'un amant est plus beau qu'un « cspo d'opera » qu'un « bel quadro ! » Nous t'y attendrons, je ne serai pas jalouse de toi. Tu pourras sonder à ton aise le cœur de mon Macumer, y pêcher des interjections, en ramener des scrupules, je te le livre avec une superbe confiance.

Depuis la soirée de Rome, Felipe m'aime davantage ; il m'a dit hier (il regarde pardessus mon épaule) que sa belle-sœur, la Marie de sa jeunesse, sa vieille fiancée, la princesse Hérédia, son premier rêve, était stupide. Oh ! chère, je suis pire qu'une fille d'Opéra, cette injure m'a causé du plaisir. J'ai fait remarquer à Felipe qu'elle ne parlait pas correctement le français ; elle prononce « esemple, sain pour cinq, chez pour je » ; enfin, elle est belle, mais elle n'a pas de grâce, elle n'a pas la moindre vivacité dans l'esprit. Quand on lui adresse un compliment, elle vous regarde comme une femme qui ne serait pas habituée à en recevoir. Du caractère dont il est, il aurait quitté Marie après deux mois de mariage. Le duc de Soria, don Fernand, est très bien assorti avec elle ; il a de la gourmandise, mais c'est un enfant gâté, cela se voit. Je pourrais être méchante et le faire rire ; mais je m'en tiens au vrai. Mille tendresses, mon ange.

XLII

RENÉE A LOUISE

Ma petite fille a deux mois ; ma mère a été la marraine, et un vieux grand-oncle de Louis, le parrain de cette petite qui se nomme Jeanne-Athénaïs.

Dès que je le pourrai, je partirai pour vous aller voir à Chanteplcurs, puisqu'une nourrice ne vous effraye pas. Tou fillenl dit ton nom ; il le prononce « Mateumer » car il ne peut pas dire le r autrement ; tu en raffoleras ; il a toutes ses dents ; il mange maintenant de la viande comme un grand garçon, il court et trotte comme un rat ; mais je l'enveloppe toujours de regards inquiets et je suis au désespoir de ne pouvoir le garder près de moi pendant mes couches, qui exigent plus de quarante jours de chambre à cause de quelques précautions ordonnées par les médecins. Hélas ! mon enfant, on ne prend pas l'habitude d'accoucher ! Les mêmes douleurs et les mêmes appréhensions reviennent. Cependant (ne montre pas ma lettre à Felipe), je suis pour quelque chose dans la façon de cette petite fille, qui fera peut-être tort à ton Armand.

Mon père a trouvé Felipe maigri, et ma chère mignonne un peu maigrie aussi. Cependant le duc et la duchesse de Soria sont partis ; il n'y a plus le moindre sujet de jalousie ! Me cacheras-tu quelque chagrin ? Ta lettre n'était ni aussi longue ni aussi affectueusement pensée que les autres. Est-ce seulement un caprice de ma chère capricieuse ?

En voici trop, ma garde me gronde de t'avoir écrit, et mademoiselle Athénaïs de l'Estorade veut dîner. Adieu donc, écris-moi de bonnes longues lettres.

XLIII

MADAME DE MACUMER A LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Pour la première fois de ma vie, ma chère Renée, j'ai pleuré seule sous un saule sur un banc de bois, au bord de mon long étang de Chanteplcurs, une délicieuse vue que tu vas venir embellir, car il n'y manque que de joyeux enfants. Tu fécondité m'a fait faire un retour sur moi-même, qui n'ai point d'enfants après bientôt trois ans de mariage. Oh ! pensais-je, quand je devrais souffrir cent fois plus que Renée n'a souffert en accouchant de mon filleul, quand je devrais voir non enfant en convulsions, faites, mon Dieu, que j'aie une angélique créature comme cette petite Athénaïs que je vois d'ici aussi belle que le jour, car ta ne m'en as rien dit ! J'ai reconnu là ma Renée.

Il semble que tu devines mes souffrances. Chaque fois que mes espérances sont déçues, je sais pendant plusieurs jours la proie d'un chagrin noir. Je faisais alors de sombres élégies. Quand broderai-je de petits bonnets ? quand choisirai-je la toile d'une layette ? quand coudrai-je de jolies dentelles pour envelopper une petite tête ? Ne dois-je donc jamais entendre une de ces charmantes créatures m'appeler maman, me tirer par ma robe, me tyranniser ? Ne verrai-je donc pas sur le sable les traces d'une petite voiture ? Ne ramasserai-je pas des joujoux cassés dans ma cour ? N'irai-je pas, comme font de nerfs que j'ai vues, chez les bimbelotiers acheter des sabres, des poupées, de petits ménages ? Ne verrai-je point se développer c

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 10 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

BIJOUTERIE MATTEI
Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;
Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extraordinairement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc,
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Lampes à pétrole, etc., etc.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Montres, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison :
Poignards, Stylets et Brochets or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» La Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En croiant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Etude de Me PERALDI, avoué
1, rue de la Miséricorde, Bastia

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE
après Surenchère

Le samedi dix-huit mai mil neuf cent un, à 7 heures du matin il sera procédé à l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, au Palais de justice, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation se trouve ci-après, situés sur le territoire des communes de Santo-Pietro-di-Tenda et Farinole.

DÉSIGNATION DES BIENS

Commune de Santo-Pietro-di-Tenda.

1. Terre vaine, pâture et olivet, aux lieux dits *Grottone* et *Oghiastrella*, de la contenance de 65 hectares, 93 ares, 70 centiares environ, imposée au rôle de la contribution foncière de la commune de Santo-Pietro sur le revenu de quatre-vingts francs, cinquante centimes ; elle tient du Nord aux hoirs de feu Achille Murati, du Sud à divers propriétaires de Santo-Pietro-di-Tenda, de l'Est à M. Denis Piazza, de l'Ouest à M. Cesari Alphonse les héritiers et figure sur la matrice cadastrale de la commune de *Santo-Pietro*, sous les numéros 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, de la section B, dite de Saleccia.

Dans cette propriété se trouvent trois bâtiments ruraux ou paillers dont un avec aisance.

Commune de Farinole.

2. Olivet au lieu dénommé *Padule*, de la contenance de 38 ares, 7 centiares environ, figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 104, 105 et 106 de la section A, tenant d'un côté aux héritiers de Gentile Louis, de l'autre aux héritiers de Gentile Dominique.

3. Chênes verts au lieu dénommé *Diceppo*, de la contenance de 6 hectares environ, tenant d'un côté à de Gentile François-Marie et frères, de l'autre à Antonetti François-Marie et frères et figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 90, 95, 96 et 97 de la section D. Dans cette propriété se trouve un bâtiment rural.

4. Vigne au lieu dénommé *Marianda*, de la contenance de 28 ares, 70 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Donati Pacifique, aux héritiers de Modesti Jean, de feu Ange et de l'autre à Modesti Sylvestre, figurant à la matrice sous les numéros 167, 168, 169, 170 et 171 de la section D. Dans cette propriété se trouve un bâtiment rural.

5. Chênes-verts au lieu dénommé *Sellola*, de la contenance de 1 hectare, 19 ares, 54 centiares, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Joseph Marie et frères, de l'autre aux héritiers de Donati Pacifique, figurant sur la matrice cadastrale, sous les numéros 367 1/2 et 471 de la section D.

6. Chênes-verts au lieu dénommé *Vicinosa*, de la contenance de 1 hectare, 28 ares, 45 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Dominique et frères, de l'autre à Massimi Ange-Marie et frères et figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 379, section D.

7. Terre au lieu dénommé *Tanghiccia*, de la contenance de 32 ares, 45 centiares environ, tenant d'un côté à ruisseau de Brallalaccia, de l'autre aux héritiers de Cesari Antoine-Joseph et figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 462, section D.

8. Olivet et chênes-verts au lieu dit *Pastinacce*, de 1 hectare, 57 ares, 16 centiares environ, tenant d'un côté au ruisseau de Fiumicello, de l'autre aux héritiers de Massimi Dominique et sœurs et figurant sur la matrice cadastrale de la commune sous les numéros 544, 545 et 546, section D.

9. Terre au lieu dénommé *Rosa Marina*, de la contenance de 7 hectares, 91 centiares environ, tenant d'un côté à ruisseau de Fiumicello, de l'autre aux héritiers de veuve Dionisi Claire et figurant sur la matrice cadastrale de la commune, sous le numéro 555, de la section D.

10. Magasin situé à la marine de Farinole, au lieu dit *Marina*, bâti sur un sol de vingt-un centiares environ, tenant d'un côté à Canonni Jacques-Ambroise, de l'autre à la marine et figurant sur la matrice cadastrale de la commune, sous le numéro 318, de la section A.

11. Terre au lieu dénommé *Usciolo*, de la contenance de 97 ares, 14 centiares environ, tenant d'un côté au chemin de la marine, de l'autre à Gentile Antoine-Dominique et figurant sur la matrice cadastrale au nom de la dame veuve Palazzi Marie-Joséphine sous les numéros 113 et 114 de la section A.

12. Châtaigneraie au lieu dénommé *Cortalina*, de la contenance de 5 ares, 96 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Ange-Marie et frères, de l'autre aux héritiers de Poggi Joseph-Antoine et figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 529, section B.

13. Moulin sis au lieu dit *Ciucciaja*, avec canal en maçonnerie soutenu par trois piliers formant deux arcades, bâti sur un sol de 86 centiares environ, tenant d'un côté au ruisseau de Ghiadarile, de l'autre à la veuve Letizia Chiarelli et figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 484 1/3, 485 1/3 de la section C. Ce moulin, dont un tiers seulement appartient au saisi, ne fonctionne plus, la toiture s'étant en partie effondrée.

14. Terre au lieu dénommé *Fontanella*, de la contenance de 98 centiares environ, tenant d'un côté à Casanova Ange-Marie et frères, de l'autre à Poggi Pierre et figurant à la matrice sous le numéro 538, de la section C.

15. Olivet au lieu dénommé *Portone*, de la contenance de 11 ares, 90 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Jules-Ours-François, de l'autre aux héritiers de Lamberti Taddée et aux héritiers de la veuve Lamberti Clément, figurant à la matrice cadastrale sous le numéro 577, de la section C.

16. Terre plantée et olivet au lieu dénommé *Grotta*, de la contenance de 55 ares, 18 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Charles-Augustin, de l'autre au chemin public et figurant sur la matrice cadastrale sous les numéros 717, 718, 719, 720 et 721, de la section C. Dans cette propriété se trouvent deux bâtiments ruraux.

17. Terre et olivet au lieu dénommé *Palmentile*, de la contenance de 25 ares, 15 centiares environ, tenant d'un côté au chemin de la marine, de l'autre aux héritiers de Massimi Charles-Augustin et figurant sur la matrice cadastrale de la commune sous les numéros 722, 723 et 724, de la section C.

18. Olivet au lieu dit *Callajo*, de la contenance de 48 centiares, tenant d'un côté aux héritiers de Antonetti François-Marie et frères, de l'autre au chemin public et figurant à la matrice cadastrale sous le numéro 777, de la section C.

19. Terre au lieu dénommé *Cortalina*, de la contenance de 10 ares, 43 centiares environ, tenant d'un côté au chemin public, de l'autre aux héritiers de Pozzo-di-Borgo François-Marie et figurant sur la matrice cadastrale sous le numéro 749, de la section C.

20. Olivet et terre au lieu dénommé *Cortalina*, de la contenance de 14 ares, 68 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers de Massimi Jules-Ours-François, de l'autre à Palazzi Ange-Toussaint, (les héritiers), et figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 759, 760 et 761 de la section C.

21. Maison située au lieu dit *Castello*, bâtie sur un sol de 2 ares, 15 centiares environ, élevée sur cave formant un étage avec mansardes et percée de 16 ouvertures. Cette maison qui est occupée par le saisi a sa porte d'entrée au couchant et couverte *en tuiles du pays, tient d'un* côté à une bâtisse en ruine appartenant aux héritiers Mosdesti, de l'autre aux héritiers d'Antonetti François-Marie. Elle figure sur la matrice cadastrale sous les numéros 737, 738, de la section C.

LOTISSEMENT
ET
NOUVELLES MISES A PRIX

Tous les immeubles susdésignés avaient été adjugés au poursuivant, à l'audience des criées du Tribunal civil de Bastia, du 9 mars 1901. Par déclaration faite au greffe dudit Tribunal le 16 mars de la même année, le sieur Gavini Hyacinthe Jean-Pierre a surenchéri d'un sixième tous les lots mis en vente ; cette surenchère a été validée par jugement du même Tribunal rendu le 20 avril suivant lequel a fixé la revente au 18 mai 1901, sur les nouvelles mises à prix de la manière suivante :

Premier Lot.

Ce lot se compose du numéro 1 de la désignation des biens.

Mise à prix, soixante francs, ci. . . . . 60 fr. 00

Deuxième Lot.

Ce lot se compose du numéro 2, de la désignation des biens.

Mise à prix, quinze francs, ci. . . . . 15 fr. 00

Troisième Lot.

Ce lot se compose du numéro 3 de la désignation des biens.

Mise à prix, soixante francs, ci. . . . . 60 fr. 00

Quatrième Lot.

Ce lot se compose des numéros 4, 5 6 et 7 de la désignation des biens.

Mise à prix, soixante francs, ci. 60 fr. 00

Cinquième Lot.

Ce lot se compose des numéros 10 et 11 de la désignation des biens.

Mise à prix, quinze francs, ci . 15 fr. 00

Sixième Lot.

Ce lot se compose du numéro 12, 19 et 20 de la désignation des biens.

Mise à prix, quinze francs, ci . 15 fr. 00

Septième Lot.

Ce lot se compose des numéros 13, 14, 15, 16, 17 et 18 de la désignation des biens.

Mise à prix, quinze francs, ci . 15 fr. 00

Huitième Lot.

Ce lot se compose du numéro 21 de la désignation des biens.

Mise à prix, cent vingt francs, ci . 120 fr. 00

Cette vente est poursuivie à la requête du sieur Cesari Jean-Baptiste, propriétaire, demeurant et domicilié à Farinole, *pour lequel domicile* est élu à Bastia, en l'étude de Me Peraldi, avoué près le Tribunal Civil de 1re instance, qui est constitué et qui continuera d'occuper pour lui,

Contre le sieur de Gentile Barthélemy-Louis-Nicolas ou encore Barthélemy-Louis-Napoléon, propriétaire, demeurant et domicilié à Farinole.

Les dits biens saisis par procès-verbal de Giosi, huissier à Bastia, en date des 17, 18 et 19 septembre 1900, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le 13 octobre suivant, f° 50, n° 35.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, *que tous ceux du chef* desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, le 1er mai 1901.

L'Avoué poursuivant,
XAVIER PERALDI.

Dûment enregistré.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

26e ANNÉE — VENDREDI 3 MAI 1901 — N° 98

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... 1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI. — Ste Croix.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 47 m.
LUNE : Premier quartier, le 2 à 7 h. 7 m. soir. Pleine, le 9 à 7 h. 33 m. matin. Dernier quartier, le 16 à 7 h. 33 m. matin. Nouvelle, le 23 à 7 h. 7 m. soir.

2 MAI

La Défense de la Corse

Rien n'est plus naturel et plus juste pour nous que de nous occuper de la Corse, cette grande île française qui, sur la ligne Toulon-Bizerte, ayant à Saint-Florent, par exemple, une station fortifiée et approvisionnée, doublerait sensiblement la valeur de notre flotte de la Méditerranée, en lui donnant une base sur le flanc d'une flotte italienne, laquelle base serait à égale distance des deux appuis principaux de l'Italie : la Spezzia et la Maddalena.

Un des collaborateurs de la *France Militaire* a écrit, il y a quelques jours, un article très étudié et très vrai sur la défense de la Corse, au point de vue « fortifications ». Il connaît bien la question, et de par la nature de ses travaux habituels, très apte à la développer, et j'ai d'autant plus apprécié son résumé que je connais assez bien le pays corse, où je suis resté assez longtemps en garnison.

La Corse donc, ce n'est pas douteux, sera toujours pour nos adversaires probables un objet de convoitise. Aussi bien Gibraltar est et sera toujours, tant qu'il sera aux mains des Anglais, la convoitise de l'Espagne, aussi bien la Corse, qu'on étaye volontiers de « l'affinité de race » — ceci fort à tort, je crois — sera toujours la convoitise de nos voisins les Italiens.

C'est donc faire œuvre de bon Français que de réclamer sans cesse la défense de ses côtes, et Napoléon était bien jeune encore que déjà il sollicitait de ses ingénieurs des projets pour faire de la baie de Saint-Florent un grand port de guerre.

Or, à côté de la fortification proprement dite, il y a l'adjuvant principal, obligé de toute fortification : la question de la garnison.

Vous avez, dans les Vosges et les Alpes, des troupes spéciales pour les opérations de montagne. Vous soignez même ces troupes avec une sollicitude particulière au point de vue de leur recrutement et de leur effectif, de leur habillement, de leur entraînement.

Pour leur donner plus de consistance, vous les tenez même accolées presque partout à leur artillerie de campagne, ce que vous ne faites nulle part ailleurs sur le territoire. Il y a, tout le long des Alpes, un genre même un peu exagéré d'amour-propre et d'ardeur militaire pour maintenir en une sorte d'équilibre la rivalité entre vos bataillons alpins et ceux de l'Italie, de l'autre côté de la chaîne.

Or, quoi qu'on puisse dire, nous nous sommes peu à peu, par suite d'influences probablement fort exagérées, enfoncés là dans une sorte de problème théorique sans grande valeur. Ce n'est pas, certes, sur ces hautes crêtes que se dénouera l'acte militaire, s'il y a jamais guerre entre la France et les coalisés de la Triplice.

C'est par la dépression de Tende et la Provence que l'on essaierait une invasion, et la grande chaîne ne laissera jamais, je crois, passer grand'chose ni d'un côté ni de l'autre.

Mais on n'empêchera pas les tacticiens érudits d'être insensibles aux souvenirs d'Annibal et de Bonaparte.

∴

Par une bizarrerie inconcevable, tout le monde s'est ingénié à créer une armée des Alpes consacrée à la défense de cette barrière, qui, je crois, n'en avait pas tant besoin que cela, et on a absolument oublié la Corse, qui est elle aussi un pays très montagneux, qui est autrement convoitée que ne peuvent l'être Briançon et Embrun (très disposées à se défendre bien toutes seules), et autour de laquelle, pour sûr, se déroulera la lutte maritime entre les flottes de la Méditerranée.

Je ne fais pas ici le procès des groupes alpins, mais j'estime que c'est là qu'il eût fallu, aussi bien que dans les Alpes, songer à installer des troupes, sinon spéciales, du moins spécialement destinées à la défense de l'île.

Il est bien tard maintenant pour y songer. Cela entraînerait tout un remaniement de l'organisation générale ; mais on peut, je crois, réparer ce que l'estime avoir été un oubli, en assurant à la Corse la permanence de telle ou telle unité, infanterie et artillerie. Mettons, par exemple, celle du 163e de ligne, qui y tient garnison en ce moment, qui serait grossi suivant les besoins de la défense, accolé à son artillerie de campagne et deviendrait le groupe spécial à la Corse.

Non seulement on assurerait ainsi beaucoup mieux la situation en cas de guerre, mais on resterait dans la logique de l'organisation et de la mobilisation.

Lorsque il y a près de trente ans bientôt (vingt sept ans exactement), l'œuvre de la mobilisation a été fondée à l'état-major de l'armée, elle était logiquement basée sur l'organisation générale, le recrutement, les circonscriptions de réserve, la permanence des effectifs, et, avant tout, sur la stabilité des garnisons.

Après bien des résistances et bien des réticences, cette stabilité a fini peu à peu par se fixer, dans les armes] spéciales d'abord, puis, sauf quelques exceptions, dans l'infanterie.

Le régiment de Corse est une de ces exceptions.

Ceux qui ont été les fondateurs de la mobilisation, et qui existent encore, suivent naturellement avec un intérêt très grand l'exécution de leur œuvre. Cette œuvre était bonne et bien étudiée, puisque depuis 1874, en dépit de tous les changements de ministres et de personnes, elle est restée à peu près intacte dans ses principes.

Et, puisque l'on semble en ce moment très disposé à entrer dans la voie de la permanence des garnisons, si l'on en juge par les décisions récentes relatives aux divisions du gouvernement de Paris, je ne puis que renouveler ici les termes d'un paragraphe que consacrait, il y a quelque temps déjà, à la Corse, un des officiers généraux qui ont le plus contribué autrefois, au 1er bureau de l'état-major général, à l'œuvre de la mobilisation, dans une revue militaire :

« Il y a encore, dit ce paragraphe, en Corse, un régiment d'infanterie qui apporte un trouble périodique à l'organisation du 15e corps. Il n'en serait pas ainsi s'il était conservé en permanence dans l'île, dont il assurerait bien mieux la défense, d'ailleurs.

» On n'y accepterait, bien entendu, aucun officier, aucun homme de troupe qui en serait originaire ou y aurait des intérêts quelconques ; et les officiers auraient, comme ceux de Briançon, le droit de demander à être envoyés, après un séjour de deux ans, sur le continent, et d'obtenir cette mutation dans le courant de la troisième année. »

Ce paragraphe résume toute la pensée délayée dans le présent article, dans le but surtout d'appeler l'attention sur notre grande île de la Méditerranée.

Ce que l'on demande est fort simple, rentre dans les idées de la loi d'organisation et serait exécutable sur un décret d'une ligne, sans froisser aucun intérêt.

Je me figure bien qu'en appelant cette attention sur la question, je toucherai beaucoup de cordes sensibles. A tort ou à raison, l'idée de passer une partie de sa carrière militaire dans l'île n'est pas pour réjouir nombre d'officiers et de sous-officiers, et j'admets très bien du reste, qu'on apporte quelque tempérament à l'obligation d'avoir là une garnison à poste fixe.

Je n'aborde donc cette idée qu'avec réserve et dans l'intérêt général de la défense.

Comme bien des officiers de ma génération, j'ai fait, je l'ai dit, avec mon régiment, un assez long séjour en Corse. J'y allais, comme bien de mes camarades, avec une certaine appréhension. J'y fis, dans ma période, quatre garnisons, à Bastia, à Saint-Florent, à Calvi et à Corte. Il ne nous est resté de ce temps-là, aux uns et aux autres, aucune impression désagréable.

La vie y était facile, les relations très bonnes, on faisait fréquemment des étapes, mais elles étaient courtes et intéressantes par la variété des aspects de ce pays montagneux, et en dehors du service, l'existence y était fort supportable pour tous les jeunes gens.

Général L*** (F. G.)

(*France Militaire*).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

3 mai 1626. — Le maréchal Jean-Baptiste d'Ornano est arrêté par ordre de Richelieu et enfermé au château de Vincennes, où il mourut empoisonné par ordre encore du Cardinal-Ministre.

Son crime était de ne pas avoir remercié Richelieu de la charge de Maréchal qu'il venait d'obtenir, et d'avoir dit qu'il ne connaissait pour maître que le Roi et Monsieur.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Mercadel, commissaire spécial de police à Mayenne, est appelé aux mêmes fonctions à Grenoble.

— M. Cerati Antoine-Mathieu, commis principal des postes et télégraphes à la recette principale de la Seine, est nommé sous-chef de section dans son service actuel.

— M. Sarrochi, commis principal des contributions diverses en Algérie, est promu à une classe supérieure.

— M. Gardoni est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

Distributions de Prix

On a dit du mal des distributions de prix.

On leur a reproché d'encourager l'égoïsme et d'apprendre à mépriser le travail désintéressé. On leur a aussi reproché de provoquer la jalousie et la vanité. Sous prétexte d'émulation elles poussent les élèves à s'encourager entre mesure de succès en somme bien modestes.

Et il y a certes une part de vérité dans ces reproches.

Il vaudrait mieux pouvoir se passer de distributions de prix, comme il vaudrait mieux pouvoir se passer des décorations et des récompenses diverses qui sont les prix de ceux qui ne sont plus des enfants. Sans doute si hommes et enfants pouvaient prendre l'habitude de travailler dans un but absolument désintéressé, cela serait bien préférable. Mais alors ils ne seraient plus des hommes ; ils seraient des êtres très supérieurs à notre faible humanité.

Et c'est déjà bien beau que de travailler énergiquement et intelligemment, même dans un but intéressé. Cela est bien et rare chez les hommes, et à plus forte raison chez les enfants. Voilà pourquoi il faut en prendre son parti, et aider l'initiative de la Société de patronage des Ecoles

---

171— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

LXII

CONCLUSION (*Suite*)

— Dieu ne par tonne, dit le vieillard avec un rire de bonne humeur, car il était trop heureux pour ne pas prendre tout gaiement, s'il m'avait lancé cette flèche, je crois que j'allais aussi l'embrasser. Il faut que la joie m'ait rendu fou !

— Monsieur le juge de paix, reprit le capitaine des pompiers, vous voyez que nous y mettons de l'empressement. Aussitôt avertis, aussitôt sous les armes. Pensez-vous que nous pouvons maintenant aller offrir nos félicitations à M. le marquis ?

— Bien certainement ; il sera charmé de vous voir, et je vous présenterai moi-même. Mais c'est M. de Vaudrey qui se fait attendre. On est allé le prévenir cependant, et il devrait déjà être ici. Dans mon impatience de lui annoncer la grande nouvelle, j'étais sorti pour aller au-devant de lui, et si vous vouliez m'attendre un instant...

— M de Vaudrey ? interrompit Gauthierot, justement le voici.

En ce moment, en effet, le gentilhomme campagnard, marchant d'un pas à faire deux lieues à l'heure, venait de sortir d'un sentier qui était le chemin le plus direct pour aller à Châteaugiron-le-Vieil et aboutissait à la grande rue. La fidèle Sultan l'accompagnait ; quant au domestique qui était allé le prévenir, ne pouvant soutenir le train dont le baron s'était mis en route, il avait pris philosophiquement le parti *de rester en arrière*.

— M. de Vaudrey a son chien avec lui, dit Picardet en regardant d'un air railleur son collègue Laverdun.

A la vue du dogue colossal qui lui avait donné naguère une si rude accolade, l'honnête épicier, peu confiant dans le sabre qu'il portait au côté, sentit courir un frisson dans ses veines, mais il finit par se rassurer après avoir fait cette réflexion judicieuse :

— Je sais en uniforme, il ne me reconnaîtra pas.

Tandis que M. Bobilier, dont l'allégresse avait paru redoubler en apercevant le baron de Vaudrey, s'empressait d'aller à sa rencontre, Toussaint Gilles poussa Vermot du coude et lui dit à demi-voix :

— Rentrons ; la joie insolente de ces aristocrates me donne envie de les pulvériser tous, et je finirais par n'être plus maître de moi ; ainsi rentrons, c'est plus prudent.

— Oui, rentrons, car moi-même j'ai peine à me contenir, répondit l'ex-greffier, non moins courroucé que son ami politique ; allons boire une bouteille à leur confusion.

— Ils triompheront avec leur bambin qui vient de naître, comme si un pareil embryon valait la peine qu'on s'occupât de lui !

— Qu'ils triomphent ! un jour peut-être notre tour reviendra !

— Vermot, j'en accepte l'augure ; oui, peut-être un jour nous aurons la république, et alors...

Toussaint Gilles n'acheva pas sa phrase, mais son poing levé vers le château sembla le vouer, lui et ses habitants, le cas prévu échéant, à l'extermination la plus impitoyable.

Les deux clubistes, on pourrait dire le club tout entier, puisqu'ils le composaient à eux seuls désormais, entrèrent dans l'auberge d'un pas tragique et en refermèrent la porte avec fracas.

— Ça aboie, mais ça ne mord pas, dit Philippe Amoudru, qui salua leur retraite par un éclat de rire ironique.

En remarquant la pantomime désordonnée du juge de paix, dont le chapeau continuait de remplir l'office de télégraphe, M. de Vaudrey avait pressé le pas.

— « Ponds-toi ! Crillon », lui cria M. Bobilier lorsqu'ils furent assez près l'un de l'autre pour pouvoir s'entendre.

— Et pourquoi diable faut-il que je me pende ? demanda le baron, dont la physionomie annonçait une curiosité mêlée de quelque inquiétude.

— Parce qu'il nous est né un garçon, et que vous n'étiez pas là, reprit le vieillard d'une voix éclatante ; un gros garçon ! un superbe garçon !! un magnifique garçon !!!

— Un garçon ! .. Alors, vive le roi !.. Ah ! qu'est-ce que je dis donc là ? poursuivit l'incorrigible carliste en se reprenant ; on aurait pu m'entendre et croire que je me ralliais au gouvernement. C'est vive le comte de Châteaugiron ! que je voulais dire.

— Oui, vive le comte de Châteaugiron ! s'écria M. Bobilier en agitant son chapeau avec un refloublement d'enthousiasme.

— Vive le comte de Châteaugiron ! répétèrent en chœur les officiers des pompiers.

— Vive le comte de Châteaugiron ! cria à son tour madame Giraud, de la fenêtre qu'elle n'avait pas quittée.

Dans le salon de madame Estérenty, madame Estérenty, mademoiselle Bergeret et mademoiselle Ursule Chevalet protestèrent par un bargneux murmure contre ces acclamations répétées, et en même temps, du fond de l'auberge où ils s'étaient retirés, Toussaint Gilles et Vermot entonnèrent, protestation plus discordante encore, le refrain de la « Marseillaise ».

— Monsieur le baron, dit le vieux juge de paix, ému jusqu'aux larmes en voyant que le vœu qu'il venait de former pour la longue vie du nouveau-né avait trouvé plus d'un écho, j'ai une faveur à vous demander.

— Tout ce que vous voudrez, mon cher Bobilier ; aujourd'hui, ce n'est plus comme ce jour de l'arrivée d'Héraclius : je n'ai rien à vous refuser.

— Permettez-moi de vous embrasser.

— De tout mon cœur, mordieu ! dit le baron en se baissant avec empressement pour recevoir l'accolade du vieillard. Allons, mon ami, il ne s'agit pas de pleurer, mais d'être joyeux.

— Mais c'est à force d'être joyeux qu'il me vient des larmes aux yeux, répondit M. Bobilier qui s'efforçait en vain de maîtriser son attendrissement ; dernièrement je croyais m'apercevoir que je vieillissais, mais en ce moment il me semble que je

laïques, qui a décidé d'organiser cette année une distribution des prix pour les élèves de nos écoles publiques.

Tant pis si, pour encourager beaucoup le travail et l'assiduité, on en est réduit à encourager un peu la vanité. Du reste, rien n'empêche de prendre ses précautions. Les colonnes de nos journaux seront ouvertes à ceux qui voudront rappeler nos jeunes lauréats à une modestie toujours désirable. Ils pourront leur dire avec raison que les couronnes de distributions de prix sont surtout des encouragements à bien faire, et qu'à leur âge il serait ridicule d'avoir une trop haute idée de leurs talents, quelques succès qu'ils aient pu remporter.

De la sorte tout ira pour le mieux, et nos gamins ne seront plus privés d'un encouragement à l'assiduité qu'on leur donne dans presque toutes les villes de France, et dont ils auraient cependant encore plus besoin à Bastia qu'ailleurs, étant donné leur goût bien connu pour le vagabondage et l'école buissonnière.

G. B.

La Société de patronage des Ecoles laïques est en train d'organiser une loterie pour couvrir les frais de la distribution des prix. Une première liste de lots va paraître prochainement. Les personnes qui voudraient en envoyer d'autres peuvent les adresser aux directeurs des différentes écoles publiques ainsi qu'à M. Reynaud, secrétaire de la Société, professeur au Lycée ou à M. Guitton, conservateur des hypothèques, rue de l'Opéra, trésorier. On trouvera des billets à dix centimes chez les mêmes personnes et chez les principaux commerçants.

Nouvelles Militaires

Sont promus dans l'infanterie de l'armée territoriale,

au grade de lieutenant-colonel :

au 21e rég., M. Bonaccorsi François-Louis, chef de bataillon en retraite.

au 97e, M. Giacomelli Georges-Marie-Auguste, chef de bataillon au 98e territorial.

— au grade de chef de bataillon au 8e bataillon territorial de zouaves, M. Rutilj François, capitaine en retraite.

— au grade de capitaine :

au 116e territorial, MM. Ortoli-Giacomoni Pierre-François, Porri Baptiste, Figoli Toussaint, capitaines en retraite ; Carboni Ignace, capitaine d'infanterie territoriale démissionnaire.

au 2e bataillon de zouaves, M. Levie Joseph-Xavier, lieutenant au 1er bataillon.

— au grade de lieutenant au 14e, M. Bonetti Emile-Louis-Jean, sous-lieutenant au corps.

Bulletin financier

Paris, le 29 avril 1901

Le marché est faible et le rapport des valeurs s'maintient à un niveau inférieur à celui de samedi. Le 3 0/0 a reculé à 101,37, le 3 1/2 vaut 102,85. L'Extérieur fléchit à 71,87 et l'Italien à 96,25.

Nos Sociétés de Crédit sont fermes. Crédit Lyonnais 1.018, Comptoir National d'Escompte 580, Société Générale 614 ; Le Crédit Foncier gagne 15 francs à 845.

Dans le compartiment industriel, le Nord reste à 1.427 ; les Brevets Perrières se traitent à 190 50 ; l'action Fabrique de Matériel progresse à 257 ; les actions Lumière North Americain sont à 37 francs.

L'assurance de 100 actions nouvelles de la Société des Usines de Denain vient d'être émise à 1.075 francs. Ces actions, émises à 1.075 fr., peuvent compter sur une rémunération qui ne saurait être inférieure à 40 fr. intérêts, amortissement et réserves déduits, ce qui capitalisé le titre à 2.750 fr. La Société d'Anzin, de Chatillon et de Pont-à-Mousson peut s'attendre à le payer des prix du monde les résultats obtenus en France. Elle a déjà effectué avantageusement la vente de quelques-uns des brevets allemands des procédés Demarteau, et elle est en pourparlers pour d'autres cessions aussi avantageuses. Pour un seul pays leur vente a été avantageusement à près d'un million dans la création d'usines qui est intéressante.

N. B. Jamais nos gais et statistiqueurs

Bai a fatti leghie

Commedi:ola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

Pippinu (a Antonsà)

Aglina qualcosa a ditti.

Antonsà (a Pippinu)

Di primmurà ?

Pippinu

Si.

Antonsà (sbracciosu all'avventore)

Ne riparicemmo.

Prima avventore (ridendu)

Cun piegà.

(Guilluntana un poca Antonsà con Pippinu)

Pippinu

Tummascinu mi scrisse.

Antonsà

Ah!

Pippinu

M'inchergò

Per te d'un'incumbenza.

Antonsà (rabiosu)

Putia scrive

Direttamente a me : sò leghie anch'eo.

Pippinu

Un n'ha avutu curagiu.

Antonsà

Induve iè ?

Pippinu (ironicu)

A Monte-Carlu, asciuttu cumme l'esca !

Antonsà (rabiosu)

E da me cosa vôle ?

Pippinu (c. s.)

Dì chi mi dice

Che, se li mandi dui o tre centu franchi,

Porte subitu subitu a Parigi

A fa ciò chi sapete.

Antonsà (c. s.)

Ebbè rispondi,

Chi cercisi un altru meriu da pilassi.

Pippinu (ridendu)

Dunque t'ha ghia pilatu ?

Antonsà (c. s.)

E un scrucconacciu,

Ch'un pò finì che nant'ona galea...

Pippinu (c. s.)

Almenu ch'un li faccianu cascera,

Cumme tanti sgnaffi so cumpagni.

Antonsà (c. s.)

Un ne parlemmu più !

Pippinu

E ci aghiu un'altra

Cummissione... Ma questa mi riguarda

Personalmente: Tu scrivisti a Asunta

Una lettera...

Antonsà

Ma...

Pippinu (contrendu una lettera)

Un pòi nigallu:

Eccola ! Mi la dede Asunta stessa,

Perghendumi di rendela au su autore

Cun ste parolle : — S'eo ligata un fassi

Ad un altru, per propria vulanta

E per quella di valsu, un puterebbe

Cunsente mai a fammi sposa d'unu

Ch'è diventatu a rina di Vastia. —

Avà, da cantu meu, li dò un cunsiglin...

Antonsà (ridicu)

Dàllu a chi ti lu chere !

Pippinu (ridendu)

Ascolta sempri,

Chi puteria juvà : Di litterati

U mondu è pienu, ch'un sanu distingue

A so manu diritta d'a mancina,

E prendendeni puru a guvernacci...

Tu un si' ancu di quelli ; ma u sarai,

Se cuntinui cusì di cosa ignori

A scrivacchià... Studia, rifletti, e avendu

Qualcosa a dicci, esprimmilu alla bôna,

Senza tante parólle tenebrose

Ch'un si' che nebbia o fummo au to pensera,

E ne volanu spessu a nullità...

Addio !.. Fra un missacchiólu mi maritu,

E t'inabitu ae mió nôzze.

Antonsà (furiosu)

Bai al diavulu !

Pippinu (c. s.)

E tu *bai*, cumme primma, *a fatti leghie !*

(S'allontana Pippinu)

Un zitellu venditore di giurnali (gridendu)

Un articulu d'Antonsà !

Parecchi avventori (in tono ammirativu)

Ah, a !

Antonsà (seccandu a zitellu)

Bôli falla finita, o vasterdò !

L'istessi avventori

Oh !

(scendo u tendone).

FINE D'A CUMMEDIA.

Notre Feuilleton

Nous commencerons demain

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

NOMINATIONS DANS LE CLERGE

M. le chanoine J.-A. Franceschi, curé-archiprêtre de Saint Jean de Calvi, est nommé curé doyen d'Olmi-Cappella.

— M. l'abbé P.-T. Lanfranchi, curé-doyen de Santo Pietro di Tenda, est nommé curé-archiprêtre de Saint Jean de Calvi.

— M. l'abbé J.-A. Marchesi, desservant de Ville de Paraso, est nommé curé-doyen de Corbara.

— Sont nommés desservants :

à San-Damiano, M. l'abbé L.-A. Mariotti, de Muro.

à Orneto, M. l'abbé J. Giafferi, vicaire d'Olmi-Capella.

à Solaro, M. l'abbé T. Santoni, desservant de Pantano-Tirolo.

à Carpineto, M. l'abbé J.-N. Graziani, desservant de Solaro.

à Casalta, M. l'abbé T.-L. Maraninchi, vicaire de Sainte-Marie de Calvi.

à Erone, M. l'abbé J.-B. Ferrandi, vicaire de Corbara.

à Crocicchia, M. l'abbé L.-N. Savelli, vicaire de Saint-Jean de Calvi.

à Pantano-Tirolo, M. l'abbé J.-C. Bozi, vicaire de Mocu-Croce.

à Ville de Paraso, M. l'abbé A.-F. Costa, desservant de Catteri.

à Catteri, M. l'abbé A. Filippi, desservant de Monticello.

à Monticello, M. l'abbé F. Parigi, desservant de Patrimonio.

— Sont nommés vicaires :

à Lozzi, M. l'abbé A. Susini.

à Calenzana, M. l'abbé M. Darj.

à Corbara, M. l'abbé M. Mariani.

à Sainte-Marie de Calvi, M. l'abbé C. J. Marcelli.

(Ces quatre nouveaux vicaires ont été ordonnés prêtres en décembre 1900.)

à Olmi Cappella, M. l'abbé B Sabini, ancien desservant de Mausoleo.

Nécrologie

Un de nos jeunes concitoyens d'adoption, M. Gustave Nicolas, à peine âgé de vingt-cinq ans, vient de mourir à Sainte Marie de Madagascar, à la suite d'une fièvre bilieuse hématurique contractée dans notre riche mais meurtrière possession coloniale de l'Afrique australe.

Parti au mois d'août dernier pour aller surveiller ses plantations de vanille, qui s'annonçaient très belles et très fructueuses, grâce à l'intelligente direction qu'il avait su imprimer à ses travaux, il laissait à Bastia sa jeune femme, Mme Nicolas née Alberti, avec qui il venait de s'allier quelques mois à peine avant son départ.

Et il partait plein de courage et d'espoir, malgré les affections si tendres qu'il quittait momentanément, pour aller au loin acquérir par son travail une fortune pour les siens, qu'il voulait riches et heureux. Mais le climat insalubre de Madagascar ne lui permit pas de réaliser ses projets et ses espérances. Il le frappa en pleine santé, défiant les soins les plus intelligents des hommes de l'art.

Aujourd'hui que sa pauvre veuve l'attendait avec impatience, pour lui offrir comme gage de son amour, un jeune enfant à peine âgé de quelques jours, elle n'a reçu qu'un triste télégramme lui annonçant la perte irréparable d'un époux tendrement chéri.

A Alais aussi, pays d'origine de M. Nicolas, toute une autre famille est désolée par cette mort ; elle pleure un enfant adoré, un frère aimé.

Les manifestations de douloureuses sympathies qu'a excitées à Bastia, la mort de M. Gustave Nicolas, témoignent de l'estime générale dont jouissent en ville les familles Alberti et Nicolas.

Nous offrons à Mme veuve Gustave Nicolas, à M. Nicolas père, qui est venu à Bastia apporter à sa belle-fille les tendres consolations d'un père affligé, ainsi qu'à la famille Alberti nos plus sincères compliments de condoléance.

Gazette Départementale

CARDO. — MM. les docteurs Nicolai et Thiers ont vacciné tous les eleves qui fréquentent l'école mixte de Cardo.

∴

PROPRIANO. — M. Maracchini Chrysostôme, receveur des douanes à Centuri, est appelé aux mêmes fonctions à Propriano.

∴

? CERVIONE. — La semaine dernière est décédée à Cervione, Mlle Hortense Mannoni, à l'âge de quarante ans.

Toute la population a assisté aux obsèques de cette demoiselle qui était très estimée à Cervione et dans le canton à cause de sa simplicité et des vertus chrétiennes qui faisaient d'elle une des bienfaitrices les plus généreuses pour les pauvres.

Le deuil était conduit par MM. Charles Mannoni, avocat, et Nicolas Mannoni, et de nombreux parents.

Après la cérémonie religieuse, M. Alexandre Santolini, ancien commis de culture des tabacs, s'est rendu l'interprète de la douleur publique, en prononçant les paroles ci-après :

Mademoiselle,

Au nom de tous les habitants de ce joli canton de Cervione — le plus beau de France, — je vous exprime les regrets sincères et profonds, et la douleur intense que nous cause votre disparition d'au milieu de nous.

Nature d'élite, cœur noble et âme délicate, vous étiez, il est vrai, plutôt faite pour la patrie des élus, que pour habiter cette terre ingrate et inhospitalière, indigne d'une créature aussi bien douée que vous.

J'affirme, que je n'ai jamais entendu un seul mot se rapportant à votre personne qui ne fut un éloge de votre caractère, de votre amabilité, de votre bon accueil ; aussi, je le répète, les regrets sont unanimes, car vous possédiez l'estime générale, l'affection et l'amour de tous ceux qui avaient l'honneur de vous connaître.

Au nom de tous, sans exception, je vous dis donc adieu, ou plutôt au revoir, car la foi enseigne que nous sommes destinés à nous retrouver dans un site plus enchanteur même que notre beau pays de Corse.

∴

TOLLA. — M. le docteur Martini, de Tolla, a fait don à l'école de garçons de sa commune de cartes d'Europe.

∴

AJACCIO. — La nuit dernière, vers 3 heures du matin, le nommé X., conscrit de la classe, qui devait se rendre à Sartène pour y subir le conseil de revision, se trouvait dans un débit du Cours Napoléon.

Des coups de revolver ont été tirés à la suite d'une dispute intervenue entre des consommateurs, et X. a reçu une balle qui ne lui était pas destinée.

Le projectile a pénétré au-dessus de la cheville de la jambe gauche.

Au bruit des détonations les agents sont accourus, mais ils n'ont trouvé que le blessé qu'ils ont transporté à l'hospice. Tous les autres auteurs de la scène avaient disparu.

Une enquête est ouverte.

∴

CORTE — On lit dans le *Pascal Paoli* :

M. Corteggiani, professeur d'agriculture au collège de notre ville, a fait hier, dans le local de notre Société d'agriculture, une conférence sur les maladies de la vigne. Après avoir fait connaître les causes des divers fléaux qui désolent nos vignobles, le conférencier a indiqué les moyens à employer pour les combattre efficacement.

Il serait à souhaiter que des conférences de ce genre soient données le plus souvent possible et que nos viticulteurs viennent en foule y assister.

---

viens de signer un nouveau bail.

— Et encore, je l'espère, un bail emphytéotique ... Ainsi tout s'est bien passé ?

— A merveille ! monsieur le baron.

— Ma nièce va bien ?

— Aussi bien qu'on peut le désirer ; et heureuse d'avoir un fils ! heureuse ! Mais si c'est possible, M. le marquis est encore plus content.

— Il me tarde de les embrasser tous deux ; allons au château.

Après avoir reçu les félicitations des officiers des pompiers et les avoir invités à venir avec lui, M. de Vaudrey, toujours accompagné du juge de paix, se dirigea vers le château ; mais lorsqu'il fut arrivé à l'endroit de la place d'où l'on pouvait voir Châteaugiron-le-Vieil, il s'arrêta. Ses compagnons l'imitèrent, et, dirigeant les yeux à son exemple vers la terrasse de sa maison, ils y aperçurent un groupe au milieu duquel ils reconnurent facilement à sa taille presque gigantesque le maire Rabusson, qui, armé d'une longue-vue, semblait suivre tous les mouvements du baron.

M. de Vaudrey mit son chapeau au bout de sa canne, qu'il leva verticalement par un geste semblable à celui qu'exécute un officier supérieur pour ordonner aux tambours de son bataillon de battre un ban.

Le groupe auquel était destiné ce signe télégraphique se rompit à l'instant en deux fractions qui se précipitèrent avec une égale promptitude vers les coins de la terrasse d'où s'élevèrent presque aussitôt deux nuages de fumée. Une seconde après une double détonation retentit bruyamment, répétée au loin par les échos des collines ; et étaient « Jean-Fragasse et Réveille-Matin » qui commençaient de célébrer à leur manière la naissance du comte de Châteaugiron.

— Pourvu que ces coups de canon ne fassent pas peur à madame la marquise ? dit M. Bobilier avec une légère inquiétude.

— Allons donc ! les marquises de Châteaugiron sont toujours braves ; c'est connu depuis longtemps.

— C'est vrai, reprit le juge de paix : je me rappelle même qu'en octante-trois, lorsque feu M. le prince de Condé vint dîner et coucher à Châteaugiron, lors de son voyage en Bourgogne, madame la marquise Rengarde donna le signal des salves en mettant de sa propre main le feu à « Jean-Fragasse ».

— Vous voyez donc bien qu'il n'y a pas le moindre danger. D'ailleurs, ma nièce est prévenue : douze coups pour une fille, cent et un pour un garçon.

— Cent et un ?

— Tout autant ; n'est-ce pas notre dauphin, à nous ?

— C'est trop juste, monsieur le baron ; mais comment sauront ils là-haut s'ils doivent tirer cent et un coups ou seulement douze ?

— Et le chapeau que j'ai mis au bout de ma canne ?

— Cela voulait donc dire : Un garçon ?

— Précisément. La canne seule, une fille ; la canne et le chapeau, un garçon.

M. de Vaudrey et ses compagnons avaient continué leur marche vers le château : au moment d'entrer dans la cour, le juge de paix dit au baron en souriant avec malice :

— Nous allons avoir un beau baptême ; mais je connais une personne qui y joindrait volontiers un mariage.

— Qui ça, mauvaise langue ? demanda le gentilhomme campagnard, qui à son tour ne put s'empêcher de sourire.

— Votre future commère, monsieur le baron.

— Madame de Bonvalot ?

— Tout le monde s'aperçoit qu'elle meurt d'envie de devenir baronne de Vaudrey, et il est certain que vous n'auriez qu'un mot à prononcer...

— Peut-être, mais du diable si je le prononce jamais. Je puis dire en cela à vous, mon cher Bobilier, car vous êtes le plus fidèle ami de notre famille ; si je fais un petit doigt de cour à l'aimable douairière, ce n'est pas, je vous prie de le croire, que j'y prenne le moindre plaisir, mais c'est parce que je ne verrai pas sans regret sa fortune échapper aux enfants d'Héraclius. C'est une vraie colombe, cette chère grand'mère, le cœur tendre et l'aile inquiète ; or, comme je n'ai pas envie qu'elle s'envole un beau matin et s'aille faire croquer, elle et ses millions, par quelque épervier du genre de maître Pichot, je lui ai attaché à la patte un fil qu'elle se rompra pas, dût le diable s'en mêler. Lui plaire fort bien ; mais l'épouser, allons donc !

M. de Vaudrey et le juge de paix, toujours suivis des quatre officiers des pompiers, entrèrent en riant au château ; mais nous ne les y suivrons pas, car que nous reste-t-il à raconter ? une scène de bonheur sans mélange. Or si le bonheur est doux à éprouver, chacun convient qu'il est assez fade à décrire. Heureux, a-t-on dit, les peuples dont l'histoire est ennuyeuse ! Puissent les lecteurs de notre ouvrage ne pas paraître cet axiome en disant : « Ennuyeux les romans dont le dénoûment est heureux ! »

FIN

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS

Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13,8 midi, + 17,6 6 heures du soir + 14. Maxima, + 19,6, minima, + 10.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir 762 mm

Vent. — 9 h. du matin, S. S. E. modéré. 3 h. du soir, calme.

Etat du ciel, beau.

Etat de la mer, clair.

Hauteur des eaux : matin, + 0,40 cote, + 0,26 Première, à 9 heures du matin.

∴

Médaille militaire

Le maréchal des logis chef d'artillerie coloniale Martinelli, de la compagnie de conducteurs sénégalais, a été inscrit d'office sur la liste de classement des candidats proposés pour la médaille militaire, au titre des missions lointaines, pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve pendant l'épidémie de fièvre jaune qui a sévi au Sénégal en 1900.

∴

Examens de marine

Hier ont commencé les examens des candidats au long cours et au cabotage, dans une des salles du théâtre.

La commission est composée de MM. Villain, examinateur d'hydrographie, président ; le capitaine de frégate Chonard ; le commissaire de 1re classe Mascon, commissaire de l'inscription maritime ; le capitaine au long-cours Rossi.

Il y a 39 candidats pour le long-cours et 10 pour le cabotage.

∴

Ecole de cavalerie

Les maréchaux des logis de Costa, du 21e régiment de chasseurs, et Chiappini, du 1er régiment de hussards, ont été déclarés admissibles à l'examen d'instruction militaire pour le concours d'admission à l'école d'application de cavalerie en 1901.

∴

Obsèques

A neuf heures du matin ont eu lieu à la paroisse Saint-Jean les obsèques de Mlle Bianchi Angèle dont nous avons relaté hier la fin émouvante, au milieu d'un très nombreux concours.

Nous exprimons à cette famille éplorée toutes nos condoléances.

∴

Contremaître

pour exploitation de mines est demandé ; traitement suivant capacités.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Félicitations

M. le ministre de l'instruction publique a adressé une lettre de félicitations à MM. Castelli, directeur de l'école de garçons de Calvi, et Cruciani, instituteur à Cauari, pour le concours qu'ils ont prêté à l'enseignement nautique dans les écoles publiques et les résultats qu'ils ont obtenus.

∴

Avis

Régisseur italien avec famille demande emploi. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Au Port

Le vapeur italien *Principessa Isabella*, capitaine Iriera, est arrivé dans l'après-midi de Gênes, ayant à la remorque le trois mâts *Roma*, capitaine Dellacasa.

∴

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui aurait besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Ponsa, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia.

∴

Pour les philatélistes

A vendre plus de 500 timbres italiens.

Adresser les offres à M. P., bureau du Journal.

∴

Chirurgien-dentiste

M. Bertrand, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible pour quelques jours à l'Hôtel Lingénieur à partir du 6 mai.

∴

A Sainte-Croix

L'oratoire de Sainte Croix célébrera aujourd'hui avec la solennité habituelle la fête du Crucifix Miraculeux.

Ordre des cérémonies : messes basses à toutes les heures à partir de 5 heures du matin. A 11 heures, grand'messe ; vêpres et salut à quatre heures ; baiser de la relique à sept heures et demie du soir.

La messe et les vêpres seront chantés par les orphelines du Bon-Pasteur, avec le concours de M. Reginensi, qui tiendra les orgues.

Une quête au profit de la chapelle du Crucifix Miraculeux sera faite à l'issue des vêpres par Mlles Jeanne de Béarn et Marie Bartoli.

∴

Maladies des yeux

On apprendra avec plaisir que le docteur Alexandroff avancera, d'une dizaine de jours, son arrivée à Bastia, où il a déjà retenu un appartement, afin de pouvoir garder auprès de lui ses opérés. Les personnes souffrant de maladies chroniques, ou dont l'état nécessite une opération, feront bien de se présenter dès les premiers jours afin de profiter du séjour d'un mois que fera le docteur Alexandroff en notre ville, à partir du *mercredi prochain, 8 courant*. Avant de se rendre à Bastia, le docteur Alexandroff passera une journée à l'Ile-Rousse (le 6 courant), et une journée à Calvi (le 7 courant).

Conseil du jour

ACIER EN POUDRE

Bien qu'il ne soit qu'assez peu connu des profanes, il existe un moyen bien simple de préparer de la poudre d'acier, qui constitue naturellement une substance rodante d'une grande puissance : il suffit de rendre le métal très cassant, et pour cela on fait chauffer à blanc une barre d'acier sur laquelle on projette de l'eau pulvérisée, l'acier devient effectivement très friable et se laisse avec toute facilité réduire en poudre dans un mortier.

CLAIR COMME LE JOUR

Toutes espèces de preuves établissant la supériorité de l'Emulsion Scott.

Filette CHABOT

Il n'y a qu'une seule forme en laquelle l'huile de foie de morue puisse être efficace pour les enfants souffrant de mauvaise digestion. Depuis bien des années, la science médicale avait reconnu les bienfaisances propriétés de cette huile, même dans les cas les plus graves de troubles digestifs ; mais le problème était de savoir comment utiliser au mieux ces propriétés. La preuve que ce problème est maintenant résolu, est aussi claire que le jour. Vous la trouverez relatée dans cette lettre.

Douvaine (Haute-Savoie), le 20 juin 1899.

Messieurs, je tiens à vous remercier des excellents résultats que l'Emulsion Scott a produits sur l'état de santé de ma fillette. A l'âge de deux mois, cette enfant fut atteinte presque simultanément de la diphtérie, d'une inflammation d'intestins, et de la cholérine.

Ces diverses affections avaient amené une telle perturbation dans son organisme, que notre pauvre fillette ne pouvait rien digérer, qu'elle vomissait les plus petites quantités de lait que nous cherchions à lui faire absorber et n'eût été de l'horreur dont nous nous sentions chaque jour à un dénouement fatal.

Sur les conseils d'une voisine, nous fîmes prendre l'Emulsion Scott à notre enfant et, à notre grande joie, elle, qui ne pouvait accepter aucun aliment, accepta et digéra parfaitement l'Emulsion Scott ; nous continuâmes donc très régulièrement l'emploi de cette bienfaisante préparation dont les effets furent tels que nous la faisons actuellement âgée de dix mois marche seule, se porte à merveille et fait l'étonnement de tous ceux qui ont été à même de se rendre compte des merveilleux résultats obtenus par la bienfaisante Emulsion Scott.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués. M. Chabot.

La raison pour laquelle l'Emulsion Scott est si bienfaisante, en rétablissant le pouvoir digestif, c'est qu'elle ne fatigue pas l'estomac et les intestins et, de fait, se trouve absorbée dans le sang sans effort de digestion. De cette façon, elle donne force et vitalité au système entier et rend les organes digestifs capables de remplir leurs propres fonctions.

Il n'y a pas d'autre forme d'huile de foie de morue qui puisse faire de même et, en conséquence, prenez soin de n'acheter que la véritable Emulsion Scott portant notre marque de fabrique.

L'échantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Duboscq et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à reconnaître et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	1er mai	2 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101,45	101,40
— 3 p. 0/0 nouveau	100,15	100,20
— 3 1/2 0/0	102,62	102,77

Dépêches Service télégraphique spécial de Nuit

Ecoles primaires supérieures

Des bourses d'enseignement primaire supérieur ont été accordées à MM. Antonelli, Canavaggio, Casabianca, Honoré Sollacaro et Taddei, et à Mlles Giocanti, Natalini, Perelli, Rosecchi et Vellutini.

Tous ces boursiers appartiennent aux écoles annexes, aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices d'Ajaccio.

EAUX ET FORÊTS

M. Pozzo di Borgo, ex-adjudant, demeurant à Renno, est nommé garde sédentaire des eaux et forêts à Saint-Etienne.

M. JACQUES HÉBRARD

M. Jacques Hébrard, sénateur de la Corse, délégué du Dahomey, est nommé président du conseil supérieur des colonies.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a procédé à la réception de M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, élu en remplacement de M. Joseph Bertrand.

M. Berthelot a prononcé un magnifique éloge de son prédécesseur et rappelé tout ce que lui doit la science.

C'est M. Jules Lemaître qui a répondu au récipiendaire et parlé des titres qui le désignaient à l'Académie pour occuper le fauteuil illustré par M. Joseph Bertrand, qui a abordé tous les genres de la science.

Une Exécution

Ce matin on a exécuté à Toulouse le parricide Allières, qui avait été condamné à mort par la cour d'assises de la Haute-Garonne pour avoir assassiné sa mère.

La foule était énorme. Plusieurs habitants des localités voisines étaient arrivés le soir et ont passé la nuit sur la place. Il n'y avait pas moins de 15.000 personnes.

Allières a montré beaucoup de repentir. Il a entendu la messe et communié, et, avant d'être exécuté, il a demandé pardon à Dieu et à la société, et est mort courageusement.

La guerre du Transvaal

Le *Temps* dit que la guerre Sud-Africaine perd chaque jour le caractère d'une guerre entre deux peuple civilisés pour prendre le caractère d'une campagne coloniale contre des sauvages.

Les frais sont beaucoup plus considérables que dans toutes les campagnes coloniales précédentes.

LES GRÈVES

A GÊNES

A Gênes, 500 ouvriers des fournisseurs de charbon pour les vapeurs en partance n'ayant pu s'entendre avec leurs patrons au sujet du nombre d'heures de travail, se sont mis en grève.

A LIVOURNE

Les bateliers de Livourne, au nombre de 200, se sont mis en grève ; ils demandent une augmentation des tarifs.

Obsèques

Les obsèques de M. Amédée Lefèvre Pontalis, ancien représentant du peuple, ont été célébrées ce matin, à 10 heures et demie, en l'église de la Madeleine, au milieu d'une affluence considérable.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Tous les membres du Cabinet, à l'exception de M. Waldeck-Rousseau, assisteront à ce conseil qui sera très important.

EN ALGÉRIE

Les troubles d'Alger

Les télégrammes parvenus aujourd'hui au ministère de l'intérieur ne signalent aucun incident.

Le calme serait rétabli à Alger et dans les environs.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Chiappe Dominique-Joseph, boulanger, et Jeanne-Marie Bianchi, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Vitali Xavière, — Colli Joseph-Antoine, — Venturini Joseph.

DÉCÈS.

Guasalli Anne, 28 mois, de Bastia.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bortin.

Grand Entrepôt de Son et Repasso. HENRI BARSANTI, 2e nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par MM. GIRO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats des deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Autres pépinières, mises en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Mochicole, Riparia grand glabre et gloire de Montpellier, le tout de fort choix et à des prix modérés.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes usqu'à midi.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Contre les accidents de toutes natura

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25.000.000
Capital souscrit	11.185.625
Réserves fin 1899	18.828.036
Primes encaissées en 1899	17.968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

CRESHAM ASSURANCES sur la VIE et RENTES

DOTATIONS D'ENFANTS

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à la *Mesure* et à l'*Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60.000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car le *Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Par conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE de CH. FAY

DEMANDEZ PARTOUT

la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

4, J.B. Sabata, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 10 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

SAVON au LAIT de VIOLETTES NATURELLES
de la SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, 31, rue de Rivoli, PARIS. — En vente dans toutes les bonnes Parfumeries.

THÉOPHILE ROEDERER & C^ie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION
CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. — F. COMAR & Fils, 24, Rue St-Claude, Paris.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'APRÈS LE Dr DUJARDIN-STAES
Pharmacien à M. le Docteur STAES, à Hasselt (ex-Limbourg hollandais) (qui reçoit gratuitement, chaque mercredi, consultations aux Bouches-Thermales, de 9 heures du matin à 4 heures du soir).

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE NATUREL
ET DE QUINQUINA
Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de Seltz, il rafraîchit sans débiliter.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
Ouvrage du Docteur POUCHET, Rhumes, Catarrhes, Asthmes, etc. — LA FUMIGATION PECTORAL, depuis son invention, est plus efficace de tous les remèdes pour soulager les Maladies des Voies respiratoires. — Il est admis dans les Hôpitaux Français et Étrangers.
Notre Pharm^ie, 20, Rue Vivienne, à Paris. — 20, Rue St-Lazare, Paris
EXIGER LE MANDATAIRE ET NOTRE NOM SUR CHAQUE PAQUET

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois.

S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1890).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui s'opèrent des matières suivies à la suite pour la fabrication de dents artificielles.

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et C^ie, liqueur très appréciée des gourmets.

A LOUER

un appartement de 9 pièces au 2e étage, rue de l'Opéra, au-dessus des Magasins Barbisino.

S'adresser au bureau du journal.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit:

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
ON FAY

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & C^ie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20^c le Bock

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'un fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom: I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

Aimable façon
de Jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai: Le Mattei: digne de la tiare.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE;
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2: contenant sans fin vues coloriées et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N^os
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 2, r. du 4-Septembre

TUMEUR
Guérison sans opération par le traitement du Dr ALEXIS DE BOYVEAU-LAFFECTEUR, 1, Rue de Tournon, Paris. Consultations de 1 à 4 heures.

MAISON L.-N. MATTEI ET C^ie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Quinquina Supérieur à 60 centimes le litre. — L'excellent Cognac Mattei, le meilleur à 1 fr. le litre.

DEMANDEZ ET OFFREZ
tous les Établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à dix centimes
Que tous les fumeurs lui fument ce cigare
Qui les fume tous

26e ANNÉE — SAMEDI 4 MAI 1901 — N° 99

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE . . . 7 fr. un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'aujourd'hui, Sainte Monique.
Soleil: (heure officielle)
Lever, à 5 h. 23 m. — Coucher, à 6 h. 35 m.
Lune: Dernier quartier, le 11. — Nouv., le 17
FÊTE DE DEMAIN: S. Jul. P. V.

3 MAI

HISTOIRE D'UNE ROUTE

On raconte qu'au moyen âge une voix qui se faisait entendre dans toute la Corse disait: *Corsica, Corsica, tu non avrai mai bene* ! Cette voix ne croyait sans doute pas si bien dire. Depuis cette époque, en effet, tous les gouvernements qui se sont succédé en Corse n'ont guère songé à la rendre heureuse, mais, tout au contraire, à l'exploiter, à la pressurer comme une éponge pour en tirer le plus de parti possible. Les Romains, les Pisans et même un peu les Papes y ont seuls laissés de bonnes traces. Depuis qu'elle est incorporée à la France son sort n'a nullement changé. Je n'exagère rien en disant que la Corse était, sous les Romains, infiniment plus prospère qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ce peuple intelligent et actif construisit de nombreuses routes dont les vestiges n'ont pas encore disparu complètement, et quelques villes qui comptaient plusieurs milliers d'habitants. Je crois bien que s'il avait connu les chemins de fer il en aurait sillonné la Corse entière.

Peut-on en dire de même de notre troisième République ? Quand quelques ministres se basardent en Corse, ils nous répètent sur tous les tons que le régime actuel a plus fait que les autres régimes disparus. Je soutiens, au contraire, que, vu son budget annuel énorme, le régime républicain parlementaire a été bien au dessous du gouvernement de Juillet, par exemple, dont les ressources étaient bien plus restreintes. On a répété assez de fois que nos plus récentes colonies étaient mieux traitées que notre Ile. Or, aux colonies, les résultats sont toujours lents à venir, tandis que si on jetait en Corse le dixième de ce qu'on jette actuellement en Afrique et en Asie, elle se métamorphoserait dès les premières années. Qui donc songerait à nier cela ? Et il est à remarquer que la Corse a été réunie à la France sous Louis XV et qu'elle a donné des preuves innombrables de son attachement à la mère-patrie ; il est loin d'en être ainsi pour les colonies.

Certes, nous ne demandons pas qu'on abandonne Madagascar, le Sénégal ou le Tonkin à leur sort, mais seulement qu'on nous donne ce dont nous avons besoin pour assainir nos plaines, compléter nos services maritimes, notre réseau de chemins de fer et de routes vicinales.

∴

A propos de chemins vicinaux il faut que je vous raconte une histoire vraiment typique et qui vous donnera une idée du sans-gêne dont firent preuve les autorités de la voirie vicinale en fonctions en 1874.

Donc, les habitants de la commune de Carbini, 600 habitants, canton de Levie, réclamaient depuis fort longtemps la construction d'une route qui les reliât avec le chef-lieu de canton qui n'est distant que de neuf kilomètres. L'administration répondait ce que doit toujours répondre, en pareil cas, une administration qui se respecte: On n'avait pas de..... ce que vous savez. Mais les habitants, qui ne l'entendaient pas de cette oreille, continuèrent plus que jamais à réclamer et à mettre en œuvre député et conseiller général. De guère lasse on finit par leur accorder 100 000 francs ou à peu près, avec lesquels ils devaient se tirer d'affaire. Voilà nos paysans satisfaits: ils allaient, enfin, avoir, eux aussi, leur route ; ce n'était pas malheureux !

Bientôt une armée d'ouvriers dirigés par les agents-voyers arrivèrent sur les lieux et commencèrent les travaux. Voilà nos habitants ne se sentant plus de joie. Puis, l'année suivante, on construisit trois ponts, après quoi les travailleurs partirent et les agents-voyers aussi. Les habitants de Carbini restèrent donc seuls avec leur route et leurs trois ponts. Pour la moindre futilité, ils vous enfourchaient leur monture et s'en allaient caracoler sur la route, critiquant ceci, approuvant cela, mais, en somme, profondément contents.

Hélas ! cette félicité ne dura pas longtemps : Un beau jour, à la suite de fortes pluies, on remarqua que les murs des ponts se lézardaient, conséquence de la terre glaise avec laquelle ils avaient été construits ; seul, l'extérieur avait été cimenté pour donner une apparence d'indestructibilité. Puis, le 9 novembre 1891, date d'un orage épouvantable qui ravagea la contrée, les trois ponts s'écroulèrent avec ensemble. Rêves détruits ! Illusions perdues ! Et voilà nos pauvres habitants de la commune de Carbini redemandant à cor et à cris qu'on leur reconstruise et la route et les trois ponts écroulés par la faute de l'orage, mais encore plus par celle des agents-voyers.

Les habitants de la commune de Carbini me permettront-ils de leur donner un conseil ? Qu'ils menacent l'administration de voter contre son candidat en 1902, et ils m'en diront des nouvelles et de leur route et de leurs trois ponts.

L. MAESTRATI.

Nouvelles Militaires

Sont promus au grade de sous-lieutenant au 11e territorial d'infanterie, MM. Peliza Antoine-Simon, Monti Pierro-Paul, ex-sous-lieutenants d'infanterie territoriale, de Peretti Roch-François-Toussaint, et Zaccarelli François, ex-sous officiers de l'armée active.

— Les officiers du 11e territorial d'infanterie dont les noms suivent sont affectés aux régiments territoriaux ci-après :

au 20e, MM. Comène-Stephanopoli, lieutenant, et Luciani, sous-lieutenant.
au 32e, MM. Gatti et Serra, lieutenants.
au 55e, M. Franceschetti, lieutenant.
au 100e, M. Guelfucci, lieutenant.
au 105e. M. Peretti, lieutenant.
au 198e, M. Chardon, capitaine.
au 122e, M. Casanova, capitaine.
au 127e, M. Terramorsi, sous-lieutenant.
au 145e, MM. Martinetti et Valentini, sous-lieutenants.

Épuration des Corses

4 mai 1738. — Les patriotes Corses assiègent Bastia, résidence du gouverneur génois.

Malgré l'énergie des assiégeants et l'habileté de Théodore, roi de Corse, cette ville qui était gardée par 3.000 Suisses, resta entre les mains des Génois.

Nouvelles Maritimes

Le sergent pompier de la marine Muraccioli a été nommé gardien de bureau auxiliaire, à Toulon.

— M. l'enseigne de vaisseau Luciani, du port de Brest, est destiné au croiseur le *D'Estrées*.

— M. l'enseigne de vaisseau Casta-Lumio, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Jeanne*, de la division de gardes-côtes, à Cherbourg.

— M. le médecin principal Drago, du cadre de Toulon, actuellement en service à Cherbourg, est désigné pour embarquer comme médecin major sur l'*Amiral Rieudin*, de l'escadre du Nord.

LES DÉCLARATIONS des Droits de l'Homme

III.

La Constitution du 4 fructidor an III (22 août 1795), devenue loi fondamentale de la République, en vertu de l'acceptation du peuple du 1er vendémiaire an IV (23 septembre 1795), est aussi précédée d'une Déclaration.

DROITS

Le peuple français, dit-elle, proclame en présence de l'Être suprême, la Déclaration suivante des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen.

Article 1er. Les droits de l'homme en société sont la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété.

Art. 2. La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui.

Art. 3. L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs.

Art. 4. La sûreté résulte du concours de tous pour assurer les droits de chacun.

Art. 5. La propriété est le droit de jouir et de disposer de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

Art. 6. La loi est la volonté générale, exprimée par la majorité ou des citoyens ou de leurs représentants.

Art. 7. Ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché.

Nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 8. Nul ne peut être appelé en justice, accusé, arrêté ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites.

Art. 9. Ceux qui sollicitent, expédient, signent, exécutent ou font exécuter des actes arbitraires, sont coupables et doivent être punis.

Art. 10. Toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de la personne d'un prévenu doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 11. Nul ne peut être jugé qu'après avoir été entendu ou légalement appelé.

Art. 12. La loi ne doit décerner que des peines strictement nécessaires et proportionnées au délit.

Art. 13. Tout traitement qui aggrave la peine déterminée par la loi est un crime.

Art. 14. Aucune loi, ni criminelle, ni civile, ne peut avoir d'effet rétroactif.

Art. 15. Tout homme peut engager son temps et ses services : mais il ne peut se vendre ni être vendu : sa personne n'est pas une propriété aliénable.

Art. 16. Toute contribution est établie pour l'utilité générale : elle doit être répartie entre les contribuables en raison de leurs facultés.

Art. 17. La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens.

Art. 18. Nul individu, nulle réunion partielle de citoyens ne peut s'attribuer la souveraineté.

Art. 19. Nul ne peut, sans une délégation légale, exercer aucune autorité, ni remplir aucune fonction publique.

Art. 20. Chaque citoyen a un droit égal de concourir, immédiatement ou médiatement, à la formation de la loi, à la nomination des représentants du peuple et des fonctionnaires publics.

Art. 21. Les fonctions publiques ne peuvent devenir la propriété de ceux qui les exercent.

Art. 22. La garantie sociale ne peut exister si la division des pouvoirs n'est pas établie, si leurs limites ne sont pas fixées, et si la responsabilité des fonctionnaires publics n'est pas assurée.

DEVOIRS

Art 1er. La Déclaration des droits contient les obligations des législateurs : le maintien de la société demande que ceux qui la composent connaissent et remplissent également leurs devoirs.

Art. 2. Tous les devoirs de l'homme et du citoyen dérivent de ces deux principes gravés par la nature dans tous les cœurs : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. — Faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir.

Art. 3. Les obligations de chacun en-

---

60 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLII

RENÉE A LOUISE

Mon père, le château me semblent déserts et froids. Une femme sans enfants est une monstruosité ; nous ne sommes faites que pour être mères. Oh ! docteur en corset que tu es, tu as bien vu la vie. La stérilité d'ailleurs est horrible en toute chose. Ma vie ressemble un peu trop aux bergeries de Gessner et de Florian, desquelles Rivarol disait qu'on y désirait des loups. Je veux être dévouée aussi, moi ! Je sens en moi des forces que Felipe néglige ; et, si je ne suis pas mère, il faudra que je me passe la fantaisie de quelque malheur. Voilà ce que je viens de dire à mon restant de Maure, à qui ces mots ont fait venir des larmes aux yeux ; il en a été pour être appelé une sublime bête. On ne peut pas le plaisanter sur son amour.

Par moments il me prend envie de faire des neuvaines, d'aller demander la fécondité à certaines madones ou à certaines eaux. L'hiver prochain je consulterai les médecins. Je suis trop furieuse contre moi-même pour t'en dire davantage. Adieu.

XLIII

DE LA MÊME A LA MÊME

Paris, 1829.

Comment, ma chère, on an sans lettre ? Je suis un peu piquée. Crois tu que ton Louis, qui m'est venu voir presque tous les deux jours, te remplace ? Il ne me suffit pas de savoir que tu n'es pas malade et que vos affaires vont bien, je veux tes sentiments et tes idées comme je te livre les miennes, au risque d'être grondée, ou blâmée, ou méconnue, car je t'aime. Ton silence et ta retraite à la campagne, quand tu pourrais jouir ici des triomphes parlementaires du comte de l'Estorade, dont la « parlotterie » et le dévouement lui ont acquis une influence, et qui sera sans doute placé très-haut après la session, me donnent de graves inquiétudes. Passes-tu donc ta vie à lui écrire tes instructions? Nuna n'était pas si loin de son Égérie. Pourquoi n'as-tu pas saisi l'occasion de venir à Paris ? Je jouirais de toi depuis quatre mois. Louis m'a dit hier que tu viendrais le chercher et faire tes troisièmes couches à Paris, affreuse mère Gigogne que tu es ? Après bien des questions, et des lâches, et des plaintes, Louis, quoique diplomate, a fini par me dire que son grand-oncle, le parrain d'Athénais, était fort mal.

Or, je te suppose, en bonne mère de famille, capable de tirer parti de la gloire et des discours du député pour obtenir un legs avantageux du dernier parent maternel de ton mari Sois tranquille, ma Renée, les Lenoncourt, les Chaulieu, le salon de madame de Macumer travaillent pour Louis. Martignac le mettra sans doute à la Cour des comptes Mais, si tu ne me dis pas pourquoi tu restes en province, je me fâche. Est-ce pour ne pas avoir l'air d'être toute la politique de la maison de l'Estorade ? est-ce donc pour la succession de l'oncle ? as-tu craint d'être moins mère à Paris ? Oh ! comme je voudrais savoir si c'est pour ne pas t'y faire voir, pour la première fois, dans ton état de grossesse, coquette ! Adieu.

XLV

RENÉE A LOUISE

Tu te plains de mon silence, tu oublies donc ces deux petites têtes brunes que je gouverne et qui me gouvernent ? Tu as d'ailleurs trouvé quelques-unes des raisons que j'avais pour garder la mienne. Outre l'état de notre précieux oncle, je n'ai pas voulu traîner à Paris un garçon d'environ quatre ans et une petite fille de bientôt trois ans quand je suis grosse. Je n'ai pas voulu embarrasser ta vie et ta maison d'un pareil ménage, je n'ai pas voulu paraître à mon désavantage dans le brillant monde où tu règnes, et j'ai les appartements garnis, la vie des hôtels en horreur. Le grand-oncle de Louis, en apprenant la nomination de son petit-neveu, m'a fait présent de la moitié de ses économies, deux cent mille francs, pour acheter à Paris une maison, et Louis est chargé d'en trouver une dans ton quartier. Ma mère me donne une trentaine de mille francs pour les meubles. Quand je viendrai m'établir pour la session à Paris, j'y viendrai chez moi. Enfin, je tâcherai d'être digne de ma chère sœur d'élection, soit dit sans jeu de mots.

Je te remercie d'avoir mis Louis aussi bien en cour qu'il l'est ; mais malgré l'estime que font de lui messieurs de Bourmont et de Polignac, qui veulent l'avoir dans leur ministère, je ne le souhaite point si fort en vue : on est alors trop compromis. Je préfère la Cour des comptes à cause de son inamovibilité. Nos affaires seront ici dans de très bonnes mains; et, une fois que notre régisseur sera bien au fait, je viendrai seconder Louis, soin tranquille.

Quant à écrire maintenant de longues lettres, le puis-je ? Celle ci, dans laquelle je voudrais pouvoir te peindre le train ordinaire de mes journées, restera sur ma table pendant huit jours. Peut-être Armand en fera-t il des cocottes pour ses régiments alignés sur mes tapis ou des vaisseaux pour les flottes qui voguent sur son bain. Un seul de mes jours te suffira d'ailleurs, ils se ressemblent tous et se réduisent à deux événements : les enfants souffrent ou les enfants ne souffrent pas. A la lettre, pour moi, dans cette hostide solitaire, les minutes sont des heures ou les heures sont des minutes, selon l'état des enfants. Si j'ai quelques heures délicieuses, je les rencontre pendant leur sommeil, quand je ne suis pas à bercer l'une et à conter des histoires à l'autre pour les endormir. Quand je les tiens endormis près de moi, je me dis : Je n'ai plus rien à craindre. En effet, mon ange, durant le jour, toutes les mères inventent des dangers,

(A suivre).

vers la société consistent à la défendre, à la servir, à vivre soumis aux lois et à respecter ceux qui en sont les organes.

Art. 4. Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon fils, bon père, bon frère, bon ami, bon époux.

Art. 5. Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois.

Art. 6. Celui qui viole ouvertement les lois se déclare en état de guerre avec la société.

Art. 7. Celui qui, sans enfreindre ouvertement les lois, les élude par ruse ou par adresse, blesse les intérêts de tous ; il se rend indigne de leur bienveillance et de leur estime.

Art. 8. C'est sur le maintien des propriétés que reposent la culture des terres, toutes les productions, tout moyen de travail et tout l'ordre social.

Art. 9. Tout citoyen doit ses services à la patrie et au maintien de la liberté, de l'égalité et de la propriété, toutes les fois que la loi l'appelle à les défendre.

Comme on le voit, le texte relatif aux Droits est, dans ses lignes générales, sensiblement le même que les textes précédents.

La seule innovation, c'est d'avoir distingué les Devoirs des Droits et d'avoir établi ces Devoirs sur des préceptes évangéliques (art. 2) et sur certaines qualités morales (art. 4).

Si la Déclaration de l'an III est relativement brève dans l'énoncé philosophique des Droits et des Devoirs, les conventionnels ont été plus prolixes dans l'application législative de ces droits et de ces devoirs, qui occupe 22 articles de la Constitution (titre XIV, art. 351-373).

On y reconnaissait la liberté des cultes. « Nul ne peut être empêché d'exercer, en se conformant aux lois, le culte qu'il a choisi. Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'un culte. La République n'en salarie aucun. » On y proscrivait les privilèges, jurandes, maîtrises ; on y reconnaissait la liberté de la presse, l'inviolabilité de la propriété et du domicile. En matière d'association, il faut noter les trois articles suivants :

Art. 360. Il ne peut être formé de corporations ni d'associations contraires à l'ordre public.

Art. 361. Aucune assemblée de citoyens ne peut se qualifier société populaire.

Art. 362. Aucune société particulière, s'occupant de questions politiques, ne peut correspondre avec une autre, ni s'affilier à elle, ni tenir des séances publiques, composées de sociétaires et d'assistants distingués les uns des autres, ni imposer des conditions d'admission et d'éligibilité, ni s'arroger des droits d'exclusion, ni faire porter à ses membres aucun signe extérieur de leur association.

Les grands principes posés par la Révolution et mis par elle en tête de toutes ses constitutions ne disparurent pas avec elle. Tous les gouvernements qui lui succédèrent se crurent obligés de les reconnaître.

Si la Constitution de l'an VIII déclarait « finie » la Révolution et si elle s'inspirait d'un esprit tout autre que celui qui l'avait animé, on ne s'en crut pas moins obligé, dans la proclamation du 24 frimaire an VIII, de déclarer que la nouvelle constitution était fondée « sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité de la liberté.

La Charte de 1814, sous le titre « Droit public des Français, » contient une série de dispositions où il est impossible de ne pas reconnaître l'écho affaibli de la Déclaration de 1789.

Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, suivit l'exemple de Louis XVIII (Acte additionnel, 22 avril 1815, titre VI, Droit des citoyens).

Mêmes principes, dans la « Déclaration des droits des Français » de la Charte du 5 juillet 1815.

L'Assemblée constituante de 1848 reprit la tradition révolutionnaire en plaçant en tête de la Constitution du 4 novembre un préambule et une déclaration des Droits des citoyens garantis par la Constitution.

Il n'est pas, enfin, jusqu'à la Constitution du 14 janvier 1852 qui ne portât à l'article 1er : « La Constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789 et qui sont la base du droit public des Français. »

Bulletin financier

Paris, le 30 avril 1901.

La liquidation s'effectue dans des conditions assez satisfaisantes et le marché reste calme. Le 3 0/0 se traite à 101,35, le 3 1/2 vaut 102,70. Nous notons du crédit sur les banques. Crédit Lyonnais 1.645, Comptoir National d'Escompte 688, Société Générale 615, Crédit Foncier 845.

Dans le compartiment industriel, le Rio s'avance à 1.345 ; les Brevets Perrière sont bien tenus à 199 fr. ; les Tréfileries de Mons (ex-privilégiés à 761 ; la Briançonnaise demeure entre 600 et 607 et les résultats de la consolidation aux 30 juin prochain pour l'un et l'autre dépendent actuellement avec une prime intéressante.

La société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'air comprimé obtient également à l'augmenter un de son capital social. Celui-ci, qu'elle possédait primitivement lui a servi à grouper les procédés utilisés et à créer un matériel d'exploitation qui lui a permis de prendre une grande avance sur les établissements en progrès d'une telle industrie.

Les Parts Bisaigne sont cotées 1.Entrepose 72,57, Dalmine 98,40 ; la Dalmine mortes à 70 l.s. Le marché de gaz est lourd. Le 3 1/2 est tombé à 99,30 ; les Lots de Vienne sont assez demandés. Part Chemins de Fer du Congo à 925 ; dividende intermédiaire du Transvaal à 246,50. Caoutchoucs d'Anvers très calmes à 705.

Nos bonnes de rente sont stationnaires.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage et de dévouement aux personnes ci après désignées :

Médaille de bronze

M. Bastelica, gendarme de la prévôté de Madagascar, a contribué à l'application des mesures sanitaires en apportant à ce service pénible la plus grande bonne volonté et le plus entier dévouement.

M. Arzipedi Dominique, cultivateur à Rossiza, déjà titulaire d'une mention honorable, le 13 janvier 1901 s'est distingué de nouveau en sauvant un homme sur le point de se noyer dans un torrent.

M. Lusinchi Paul-Baptiste, employé à la Compagnie Fraissinet à Ajaccio, le 5 février 1901, a sauvé une fillette en danger d'être écrasée par un train ; s'était précédemment signalé en combattant des incendies.

M. Victori Charles, brigadier de police à la Seyne, 1898, 3 mars 1901, a été blessé à deux reprises en opérant des arrestations périlleuses.

Mention honorable

M. Poggi Toussaint, vermicelier à Ajaccio, le 9 janvier 1901 a maîtrisé un cheval emporté.

Tournée Pastorale

Mgr Olivieri, qui a commencé sa tournée pastorale le 15 avril, a déjà visité plusieurs paroisses des cantons de Lama, Campile, Campitello.

Il sera : le 4 mai à Monte, le 5 à Catocco, le 6 à Omo, le 7 à Prunelli, le 8 à Isolaccio, le 9 à Taglio, le 10 à Casevecchie, le 11 à Pero, le 12 à Vivone, le 13 à Ornelo, le 14 à Poggio-Mezzana, le 15 à Talasani, le 16 à Sainte-Lucie, le 17 à Santa Reparata, le 18 à San Giovanni, le 19 à San Nicolao, le 20 à Sainte-Marie-Poggio, le 21 à Valle, le 22 à San Giuliano, le 23 à Saint-André de Cotone, les 24 et 25 à Cervione, le 26 à Bastia.

Musique

Une personne gracieusement invitée à assister au concert de lundi dernier, à la Chambre musicale, et qui a vu figurer au programme un concerto de Saint-Saëns brillamment interprété par Mlles Agostini, nous a demandé la définition de cette pièce de musique.

La voici telle que nous la trouvons dans un ouvrage de M. Fétis dont les appréciations font dogme.

Le concerto est une composition de grande valeur, destinée à présenter de la manière la plus avantageuse l'instrument pour lequel il est écrit. Aussi ne peut-il être que l'œuvre d'un grand virtuose connaissant jusqu'aux ressources les plus secrètes et les plus extrêmes de l'instrument qu'il veut animer, et doit-il être composé à l'aide de cet instrument même. Un chœur, un grand air, une ouverture, un quatuor instrumental, peuvent, à la rigueur, être confiés par le seul effort de l'imagination d'un grand musicien. Mais pour écrire un concerto, il faut se mettre dans l'instrument, lui demander l'inspiration, la lui arracher, pour ainsi dire, car il arrive que certains traits, certains chants se représentent d'eux-mêmes sous les doigts et se saisissent pas venus à la pensée du compositeur.

Les pianistes seuls peuvent composer des concertos de piano, les violonistes des concertos de violon, ainsi de suite.

Par rapport à la virtuosité, le concerto est le genre de musique qui exige chez l'exécutant la plus grande somme de talent. Il en est la plus haute expression en ce qui se rapporte à l'instrument, et le virtuose qui interprète dignement un morceau de ce genre, comme celui qui l'a créé, mérite le nom de grand artiste.

Nous n'avons pas eu le plaisir d'entendre le deuxième concerto de Saint Saëns, mais nous avons entendu le concerto en *Mi* de Chopin, exécuté l'année dernière par Mlles Agostini. Notre compétence ne va pas jusqu'à dire que nous nous trouvons en présence de talents tout à fait supérieurs chez ces deux enfants de notre pays, mais nous les croyons cependant de nature à satisfaire ceux qui ont assez de charité chrétienne pour se réjouir de leurs succès.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ont obtenu des bourses d'enseignement supérieur à la suite des concours des 10 et 14 mai 1900 :

Aux cours complémentaires des écoles annexes des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices d'Ajaccio :

Antonelli Julie Marie, née en 1886 à Saint-André de Bozio, le père gendarme en retraite, 5 enfants, quart de bourse d'entretien.

Canavaggio Xavière-Madeleine, née en 1887, le père commis des postes à Ajaccio, 4 enfants, demi bourse.

Casabianca Dominique-Félix, né en 1886, le père cultivateur à Cognocoli-Monticchi, 5 enfants, quart de bourse.

Giocanti Marie-Angèle, née en 1886, le père gendarme en retraite à Bocognano, 5 enfants, quart de bourse.

Houpe François, né en 1886, à Corte, le père garde d'octroi, 3 enfants, quart de bourse.

Natalini Cécile-Emilie-Françoise, née en 1885, le père ancien gardien de prison à Argiusta-Moriccio, 3 enfants, quart de bourse.

Peretti Marie-Antoinette, née en 1886, le père cultivateur à Giuncheto, 5 enfants, quart de bourse.

Rosecchi Angèle-Marie, née en 1887, le père cordonnier à Bocognano, 7 enfants, quart de bourse.

Sollacaro Jean Toussaint, né en 1887, le père ouvrier à Ajaccio, 4 enfants, quart de bourse.

Taddei Charles, né en 1885, à Loreto di Casinca, orphelin, 3 enfants, quart de bourse.

Vellutini Jeanne, née en 1886, le père instituteur à Pietra-Zitambola, 3 enfants, quart de bourse.

— aux écoles de Marseille :

Bonelli Emilie-Marie, née en 1886, le père employé du chemin de fer à Marseille, 2 enfants, demi bourse.

Ceccaldi Julie-Claire, née en 1886, la mère veuve, 3 enfants, quart de bourse.

Paoli Louis-Jean, né en 1885, le père garde magasin des douanes à Marseille, 4 enfants, quart de bourse.

Salducci Martine, née en 1886, à Calvi, la mère veuve, ménagère à Marseille, 3 enfants, quart de bourse.

— à l'école de Toulon, Passani Victor-Louis, né en 1887, le père commis à la mairie de Toulon, 4 enfants, quart de bourse.

Sécurité publique

On a la manie, à Bastia ainsi que dans beaucoup d'autres villes du Midi, de placer des vases de fleurs aux balcons. C'est là une imprudence qui a souvent des conséquences regrettables. Les vases installés aux fenêtres et aux terrasses sont autant d'épées de Damoclès suspendues sur la tête des passants ; ils constituent un danger permanent. Ainsi, tout dernièrement, un passant faillit être écrasé par un pot de fleurs emporté par le vent et tombé sur le trottoir.

Un pareil sans-gêne ne saurait plus longtemps être toléré. Il appartient à la police de mettre un terme à cet état de choses ; M. le Commissaire central, qui a déjà fait ses preuves, nous permettra de compter sur son zèle et son énergie.

La sécurité des gens — chacun nous l'accordera sans peine — doit primer l'ornementation des appartements.

Les vases de fleurs contribuent à l'agrément des salons, mais ils ne sont bien à leur place que dans l'intérieur des logements.

La presse a, jusqu'ici, prêché dans le désert ; ses légitimes doléances n'ont encore trouvé aucun écho.

Espérons que notre appel sera enfin entendu et que satisfaction nous sera donnée à bref délai.

N. B. DE PINO

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Carcopino-Tusoli, receveur de l'enregistrement et des domaines de 3e classe à Châtillon, est nommé conservateur des hypothèques de 2e classe à Espalion.

— M. Pulicani, commis principal des contributions diverses en Algérie, est élevé sur place à une classe supérieure.

— M. Mascarelli est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Casanova, commissaire de police du quartier de la Bourse, est promu à une classe exceptionnelle et désigné pour le quartier Pierre Seize.

Gazette Départementale

EVISA. — M. Toussaint Cecaldi, conseiller général sortant dans le canton d'Evisa, se représente. Il aura pour concurrent M. Antoine Versini, maire de Marignana.

La lutte se trouve dans ce canton circonscrite jusqu'à présent entre deux candidats également dévoués au gouvernement de la République.

∴

OMESSA. — Mme Faustine Poli née Adriani vient de s'éteindre à Omessa, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

C'était une de ces nobles femmes dont le type devient de plus en plus rare. Jusqu'au dernier moment elle a conservé toute la vivacité de sa belle intelligence et toute l'énergie de son caractère. Elle se recommandait surtout à la vénération des habitants de sa commune par une charité aussi large que discrète.

Son fils, le distingué trésorier-payeur général de Tarn et Garonne, a pu arriver à temps pour recevoir ses derniers adieux, ses dernières recommandations.

Les obsèques avaient attiré à Omessa toutes les personnes marquantes de l'arrondissement. Le deuil était conduit par M. le trésorier-payeur général Poli, son cousin M. l'avocat Adriani et de nombreux parents.

Nous adressons à M. Poli et aux familles Adriani, Stefani et Giacobbi toutes nos condoléances.

∴

CARBINI. — Le 13 mai 1900, le conseil municipal de Carbini avait procédé à l'élection du maire et de l'adjoint.

Ces élections furent déférées au conseil de préfecture, qui, par son arrêté en date du 12 juillet 1900, a prononcé leur annulation.

Le conseil d'Etat, saisi d'une requête de MM. Cucchi et Donati contre la décision du conseil de préfecture, vient de rendre son arrêt ; il a rejeté la requête.

∴

AULLENE. — Des élections municipales ont eu lieu à Monaccia d'Aullene. Le scrutin était présidé par M. le docteur Balesi.

La liste patronée par M. le docteur Susini, conseiller général, a été élue avec une moyenne de 165 voix sur 255 votants. La liste opposée a réuni environ 90 voix.

∴

LURI. — M. le docteur Orsini, juge de paix du canton de Luri, a vacciné tous les enfants qui fréquentent l'école mixte de Santa-Severa.

∴

CORTE. — Le conseil municipal s'est occupé de la question si importante de l'éclairage de la ville.

M. le maire a communiqué la lettre de M. le préfet qui prescrit la mise en adjudication de ce service. Mais le conseil, considérant que le service de l'éclairage en régie donne de meilleurs résultats que par l'adjudication, soit au point de vue de la régularité et de l'intensité de la lumière, est d'avis qu'il y a lieu de maintenir la régie et décide d'insister auprès de M. le préfet pour qu'il autorise à traiter comme par le passé.

∴

SAINTE-LUCIE DE MERCURIO. — En quittant le beau village d'Omessa, les RR. PP. Albertini et de Giovine, des Oblats de Vico, sont allés continuer leur mission à Sainte-Lucie de Mercurio, sur l'invitation de M. le curé Franceschetti.

Outre les cérémonies de la première communion, on a procédé à l'érection de deux croix immenses, à l'entrée du village, comme souvenir de cette mission qui restera profondément gravée dans le cœur des habitants, car tous ont rempli leurs devoirs de chrétiens dans l'attitude la plus édifiante et digne de servir d'exemple aux autres communes du département.

∴

VICO. — On écrit de Vico à l'*Union Républicaine* :

Le 28 avril à 10 h. du matin, la population de Vico a été mise en émoi par des cris répétés venant du quartier du Pont. La nommée Vve Denis Madeleine prise d'un accès de folie enjambait la fenêtre de son logement au sixième étage de la maison Colonna de Leca.

A cette vue les sieurs Durafourd, retraité, et Casavelli Jean-Thomas, négociant, accoururent dans le logement de cette femme qui pendant ce temps s'était suspendue au dehors et ne se tenait plus que par l'extrémité des doigts à l'appui de la fenêtre et allait infailliblement lâcher prise sans l'intervention de Durafourd qui aussitôt parut à la fenêtre, put la saisir par les bras et aidé de Casavelli Jean-Thomas sauver cette malheureuse d'une mort si tragique.

Nous nous plaisons à signaler à qui de droit, le dévouement de ces deux citoyens. Durafourd est déjà titulaire d'une médaille, pour le sauvetage d'un bâteau pêcheur en détresse dans le golfe d'Ajaccio, le 25 février 1876.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 3 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 ; midi, + 18 ; 6 heures du soir, + 16. Maxima, + 19. minima, + 11 4

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 millimètres. — 6 heures du soir, 762 millimètres. — 9 h. du matin. calme.

Etat du ciel, brumeux.

Etat de la mer, très belle.

Direction des vents : matin, + 0,38, calme, + 0,38, Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

∴

Le Monument de Bastia

Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Corte a voté une somme de 50 francs pour le monument à élever à Bastia à la mémoire des soldats corses morts au champ d'honneur, en exprimant le regret que l'Etat des finances de la ville ne lui permet pas d'affecter à cette œuvre patriotique un crédit plus important.

∴

Les sardines

Nous avons assisté à une belle rentrée des bateaux de pêche qui ont capturé plus de 2.000 kilos de sardines ; la nuit a été pluvieuse et sombre, la lune s'est tenue cachée, et les sardines ont rempli les filets. Tous les bateaux n'ont pas été favorisés, quelques-uns n'ont presque rien pris ; le *Saint-Jean Baptiste* a été le plus heureux, il avait plus de 800 kilos de poisson.

A propos de cette pêche rappelons une vieille coutume qui s'est, paraît-il, perdue depuis quelques années.

Les pêcheurs bastiais avaient l'habitude de verser la moitié de leur part de la première pêche effectuée par les *menaiche* dans le tronc du Crucifix miraculeux, à l'oratoire Sainte Croix. On se rappelle que d'après la légende bastiaise, le Crucifix noir aurait été trouvé en mer par les pêcheurs d'anchois et transporté par eux à l'oratoire où il est l'objet de la plus grande vénération de la part des Bastiais.

∴

Le temps

La pluie de la nuit dernière n'a pas seulement favorisé les pêcheurs, elle a été bien accueillie par nos agriculteurs. Ils l'auraient désirée plus abondante, mais enfin, ses effets seront assez bienfaisants. D'ailleurs, il ne semble pas que nous soyons prêts d'entrer dans la saison sèche. Tout espoir n'est pas perdu pour nos agriculteurs si éprouvés.

∴

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat vient de rendre son arrêt sur la requête de sieur Gambini contre un arrêté, en date du 21 juin 1899, par lequel le conseil de préfecture du département de la Corse, statuant sur un procès verbal dressé contre lui, pour dommage causé aux plantations établies sur le talus du chemin de fer de Bastia à Ajaccio, l'a condamné à 25 francs de dommages-intérêts et aux frais.

L'arrêté du conseil de Préfecture est annulé. Le sieur Gambini est renvoyé des fins du procès-verbal dressé contre lui.

∴

Société de Sainte Décote

Les membres participants sont avisés que la perception des cotisations aura lieu au siège social les dimanches 5 et 12 mai courant, de 9 à 11 heures du matin.

Les retardataires sont priés de mettre leurs livrets à jour.

Le trésorier, RAIBALDI.

∴

Rectification

Nous avons annoncé dans notre numéro d'hier que M. le Ministre de l'instruction publique avait adressé une lettre de félicitations à M. Crucioni, instituteur à Canari.

C'est à M. Crucioni, directeur à Canari que ces félicitations ont été adressées.

Nous nous empressons de réparer cette erreur involontaire et nous lui exprimons nos compliments pour le concours désintéressé qu'il prête depuis longtemps aux nombreux candidats aux examens pour l'obtention aux brevets de capitaine de la marine marchande.

∴

Salon de 1901

Nous lisons dans l'*Eclair* :

« Madame Colonna de Cesari, qui s'est déjà fait remarquer par ses larges études de coloriste, expose un ravissant portrait de jeune fille debout, sans fracas, en vêtements de deuil, mais combien heureux de manière et de matière ; c'est une bonne toile du Salon. »

∴

Prévoyants de l'Avenir

Dimanche 5 mai, recette mensuelle de 10 à 11 heures du matin dans la salle de la justice de paix, à la Mairie.

Les sociétaires de la section, dames et hommes, sont instamment priés de se mettre en règle, s'ils ne veulent pas s'exposer à des mécomptes.

L'assemblée générale pour le vote sur la transformation de la Société aura lieu le dimanche 19 mai. Un avis sera publié ultérieurement.

LE BUREAU.

∴

Pilules Suisses, Rhumatismes, goutte, névralgies, migraines, maux de tête, 4 fr. 50.

∴

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui aurait besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Pesca, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia

∴

Avis

Régisseur italien avec famille demande emploi. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

∴

Pour les philatélistes

A vendre plus de 500 timbres italiens.

Adresser les offres à M. P., bureau du Journal.

∴

Chirurgien-dentiste

M. Beitrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible pour quelques jours à l'Hôtel Lingoneur à partir du 6 mai.

∴

Maladies des yeux

On apprendra avec plaisir que le docteur Alexandroff avancera, d'une dizaine de jours, son arrivée à Bastia, où il a déjà retenu un appartement, afin de pouvoir garder auprès de lui ses opérés. Les personnes souffrant de maladies chroniques, ou dont l'état nécessite une opération, feront bien de se présenter dès les premiers jours afin de profiter du séjour d'un mois que fera le docteur Alexandroff en notre ville, à partir du *mercredi prochain, 8 courant*. Avant de se rendre à Bastia, le docteur Alexandroff passera une journée à l'Ile-Rousse (le 6 courant), et une journée à Calvi (le 7 courant).

∴

Mots de la fin

Un propriétaire de vignobles fait goûter son vin.

— Comment trouvez-vous ce vin-là ?

— Heu ! heu !

— Il est très bon en mangeant.

— En mangeant, je ne dis pas ; mais en buvant.... il ne vaut pas le diable !

Conseil du jour

POUR COUPER UNE BOUTEILLE DE VERRE

Il suffit d'une simple ficelle, un peu grosse. Faites-lui faire un tour complet autour de la bouteille, gardez un bout et donnez l'autre à votre aide. De l'autre main, l'un et l'autre, tenez chacun une des extrémités de la bouteille et tirez alternativement sur la ficelle comme pour scier. Celle-ci en roulant rapidement autour de la bouteille l'échauffe. Après deux ou trois minutes, il suffit de jeter un peu d'eau froide sur le milieu de la bouteille et les deux moitiés se séparent aussitôt, comme coupées au couteau, dans la zone échauffée.

PUZZICHELLO

1re saison du 20 avril au 9 mai.
2e id. du 10 mai au 29 mai.
3e id. du 30 mai au 18 juin.

Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Rd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	2 mai	3 mai
Rente 3 p. 0/0 anciens	101.40	101.70
— 3 p. 0/0 amortissable	100.20	100.25
— 3 1/2 0/0	102.77	102.22

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Inspection de la 15e légion ter

Le général Dealoy, inspecteur général de la 15e légion ter de gendarmerie, suivra l'itinéraire ci-après :

Le 8 mai à Calvi et Ile-Rousse.
Le 9, à Piedicroce et Ponte-Leccia.
Le 10, à Vescovato et Casamozza.
Le 11, à Ghisoni et Ghisonaccia.
Le 13, à Corte.
Le 14, à Vico et Sagone.
Le 15, à Sainte-Marie Sichè.
Les 17 et 18, à Ajaccio.
Le 20, à Bonifacio.
Le 21, à Sartene et Propriano.
Les 22, 23 et 24, à Bastia.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le 1er mai

M. Leygues, chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur, a rendu compte des incidents qui se sont produits à l'occasion du 1er mai.

Mission en Russie

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de son voyage à Saint-Pétersbourg, et de l'accueil bienveillant qu'il a reçu du Tsar, de la famille impériale et des membres du gouvernement.

M. Delcassé a assuré que l'accord est complet entre la Russie et la France sur toutes les questions de politique extérieure.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LE CARDINAL RAMPOLLA

On télégraphie de Rome au *Gaulois* :

Le cardinal Rampolla serait vivement sollicité de donner sa démission de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, afin de pouvoir éventuellement poser sa candidature à la papauté.

Don impérial

L'impératrice Eugénie a fait don à la ville de Paris du berceau offert par cette ville à la famille impériale, à l'occasion de la naissance du prince impérial.

LES GRÈVES

A LIVOURNE

Tous les grévistes du port de Livourne ont repris le travail.

EN ALGÉRIE

L'Arrêté Max Régis

M. Lutaud, préfet d'Alger, a annulé l'arrêté pris par le maire de cette ville relatif au port du costume israélite.

RANAVALO A PARIS

La reine Ranavalo a obtenu l'autorisation de se rendre à Paris.

Elle y arrivera vers la fin du mois.

EN ALLEMAGNE

Clôture du Reichstag

de Berlin :

Le gouvernement allemand a décidé de clore aujourd'hui la session du Reichstag et de retirer le projet des canaux, afin de ne pas subir un échec.

Crise ministérielle

On annonce la démission probable de plusieurs membres du cabinet, entr'autres celles de M. Miquel, ministre des finances, et de son collègue de l'agriculture, M. de Hammerstein.

Le nouveau tarif douanier

Le conseil des ministres se réunira sous la présidence de l'empereur, afin d'arrêter la rédaction définitive du nouveau tarif douanier.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Bombardement des positions boers

Le général Babington a commencé le 27 avril le bombardement des positions dans les quelles les Boers s'étaient fortement établis.

Il a ainsi obligé les Boers à évacuer les positions de Hartebeeste-Fontein.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Valoise*. Nouveau Port, Bastia

AVIS DE DÉCÈS

M. l'Archiprêtre et le Clergé de St Jean recommandent aux prières de leurs confrères, l'âme de

M. l'abbé Ferrandi

Curé de Biguglia

décédé dans sa 38e année.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, samedi, à 9 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, n. 15.

AVIS DE DÉCÈS

M. Massiani, capitaine au 4e d'infanterie à Marseille, M. et Mme A.-M. Clementi, née Massiani, et leurs enfants, Mlle Marthe Massiani, M. et Mme F.-M. Clementi, et leurs enfants, M. et Mme André Massiani, et leur fils, M. Louis Massiani, de Lama, Mme Veuve P.-M. Clementi, de Lama, M. G.-P. Clementi greffier à Lama,

Les familles Clementi, Leonetti, Bonelli Bartolini et Montecalli de Lama,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Vve Marthe-Marie Massiani

née Clementi

leur mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, décédée dans sa 56e année, le 3 mai 1901 munie des saints sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à son convoi funèbre, qui aura lieu dimanche, 5 courant, à 4 heure de relevée, dans l'église de N.-D. de Lourdes.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard de Tuga, 3.

La famille ne reçoit pas.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS

Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes après midi.

1 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

I.

Où le lecteur fera connaissance avec la bonne ville de Blois, sa principale hôtellerie et la difficulté que l'on éprouve parfois à se loger pour son argent.

Le mardi 23 décembre 1588, comme l'Angelus sonnait à Notre-Dame des Aides, dans le faubourg de Vienne, qui est comme la grand'garde de Blois sur la route de Paris, un cavalier de belle mine, mais à l'air non moins harassé que sa monture, — qu'il ménageait de son mieux, et avec raison, du reste, car la vaillante bête semblait être sur ses fins, — traversa le pont jeté sur la Loire, au bas des remparts de la ville, et s'engagea dans l'une des rues en escaliers qui grimpent du fleuve vers le château.

La neige qui ne cessait de tomber depuis le matin, avait mis une chemise blanche aux toits, et tourbillonnait en dos gons si drus, si larges et si serrés qu'on eût dit un rideau mouvant, dont l'œil avait peine à sonder les papillonnantes profondeurs.

Cette tourmente fouettait le cavalier au visage.

Aveuglé, il allait le nez dans son manteau.

En dehors de ce long manteau gris, serré au corps, on ne voyait de lui que le « floquet » de plume qui embrageait son chapeau, que l'extrémité des bottes au talon éperonné qu'il appuyait sur l'étrier, et que les mains, gantées de daim, dont il soutenait — plutôt qu'il ne la guidait des rênes — la marche incertaine et claudicante de sa monture.

Entre temps, le maître sermonnait — pour lui donner du courage — l'animal dont les flancs battaient et dont les sabots glissaient à chaque pas.

— Hardi, Roncevaux !.. Hardi, mon bon cheval !... Nous touchons à destination.

La bête souffla bruyamment.

Il lui caressa le garrot.

— Encore un effort, camarade... Tu te reposeras avant peu sur une litière abondante et devant un râtelier suffisamment garni... Car nous serons rendus dans un quart d'heure à l'hôtellerie de la Hotte pleine de Malice, — à la porte de maître Hilarion Croquenbouche, le gargotier le moins occupé de l'univers.

Roncevaux semblait, en vérité, comprendre ces consolantes paroles.

Il redressait sa tête affaissée, coachait ses oreilles et faisait mine de reprendre le trot.

L'Angelus avait fini de tinter. L'ombre descendait avec la neige. Des fenêtres assez nombreuses s'allumaient successivement sur le passage de l'étranger.

— Peste ! murmura celui-ci, on s'aperçoit que Sa Majesté est venue s'installer ici avec tous ces messieurs de la Cour et tous ses truillards des Etats. Et monseigneur de Guise pareillement, avec son armée de Lorrains et de ligueurs. En trois jours que je suis sorti d'ennui dans cette bicoque, lors de mon premier voyage, je n'ai pas compté autant de lumières, par la ville et par les faubourgs que voici qu'il vient d'en surgir, depuis cinq minutes dans ce coin de rue !

Sur ma foi, Roncevaux avait pris le petit galop. Ces illuminations inusitées devaient contribuer à l'émoustiller. Il avait senti de loin la paille fraîche et l'avoine réparatrice.

En ce temps-là, à mi-côte entre le Mail et le château, dans une rue assez large que l'on appelait la rue vieille, — et qui paraissait fort vieille, en effet, — s'élevait un véritable édifice, de forme trapue, percé de trois fenêtres au premier étage, de deux au second et d'un petit œil-de-bœuf au fond au troisième.

Une grande enseigne en fer battu se balançait — avec un claquement — entre les fenêtres du second étage. Cette enseigne représentait tant bien que mal, — moins bien que mal, devrai-je écrire — une hotte d'où émergeaient trois têtes : celle d'une femme, celle d'un singe et celle d'un chat. Au dessous s'étalait cette légende :

A LA HOTTE PLEINE DE MALICE

Ingénieuse facétie qui n'avait point manqué d'attirer sur la tête de son auteur — un certain peintre huguenot — le courroux et les malédictions de toutes les commères du canton.

Or, les malédictions des Dames ne portent pas bonheur aux gens : il faut tenir cela pour dit.

L'artiste en avait fait la triste expérience.

Lorsque le contre-coup de la Saint-Barthélemy avait remué la province, on l'avait pendu haut et court — en sa qualité d'hérétique — à la traverse en potence qui soutenait ses tablettes : juste punition de son irrévérence envers un sexe auquel, pour ne parler que des contemporains, le Roi régnant, Charles IX, devait son auguste mère Catherine de Médicis, sa tante Marguerite de Navarre, et sa sœur la reine Margot

L'hôtellerie de la « Hotte pleine de Malice » était tenue par maître Hilarion Croquenbouche, — un nom prédestiné à nourrir ses contemporains, — associé de sa femme Manon, de sa fille Nimon et de sa servante Toinon.

C'était, au dire de notre voyageur, l'auberge le plus sinistre du monde entier.

Cette manière de caractériser le digne industriel pouvait avoir été juste autrefois et redevenir exacte dans l'avenir ; mais, pour le présent, vous auriez eu peine à trouver, parmi les légendes de la judiciaire humaine, une plus flagrante et plus criante erreur.

Son établissement, en effet, était illuminé de la rave au grenier. Le roi de chasse flamboyait. Le premier étincelait. Le second miroitait. Il n'y avait pas jusqu'à la lucarne du troisième qui n'eût son filet de clarté modeste, mais réjouissante.

(A suivre).

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 10 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;

Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, cheveux, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc,
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cadeaux, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Lampes à pétrole, etc., etc.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sacoches, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et métal, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :
Poignards, S'yeux sifflochés or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» Un crédant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Malades! 800 000
exemplaires: Ma Nouvelle méthode pour guérir les maladies. (Médication Naturelle) déjà vendus. Des milliers de malades doivent leur complète guérison à ce livre. 1000 pages, 700 gravures, 8 planches démontables en couleurs du corps humain. Prix Fco 15.— payable au comptant ou par acomptes de Fco 3.— par mois.
F. E. Blis, 17, rue d'Hauteville, Paris.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque son indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT :
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

Au printemps l'Amaro est pour tout remède
Un produit excellent qui répond le mieux,
Il ranime le sang et chasse au loin la bile,
Sa vue attractive à tous il est utile.

LA
Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1333, bouteille de 3/4, 4 grappes,			2,50
— 1337,	—	— 3 —	2,50
— 1190,	—	— 2 —	1,75
— 1332,	—	— 1 —	1,25

Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. . . . 0,85
Eau-de-Vie pour conservation de fruits
Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia Imprimerie Ollagnier

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques**.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs demandez-le aux Dames.

CAPILOSE
RÉGÉNÉRATEUR DE LA CHEVELURE
THYMOL-TOILETTE
EXTRAIT
PARFUME ANTISEPTIQUE
LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN
Envoi FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée à :
HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS
ELIXIR DENTIFRICE
Le Meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

26e ANNÉE — DIMANCHE 5 MAI 1901 — N° 100

00213

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... 1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui Saint Pie V.
Soleil : (heure officielle)
Lever, 4h 40 m. — Coucher, 6 h. 36 m.
Lune : Dernier quartier, le 11 — Nouv., le 17
Fête de demain : Saint Jean Porte Latine.

4 MAI

Les Curiosités de la Semaine

Une des principales et des plus amusantes attractions de l'Exposition de Glasgow, qui va s'ouvrir dans quelques jours, sera sans contredit le petit chemin de fer en miniature, tout équipé et d'un développement de 21 kilomètres, qu'a installé le long de la rivière Kelvin la Compagnie américaine du Pennsylvania Railroad.

C'est un joujou, si l'on veut, mais un joujou perfectionné, tel qu'aucun enfant n'en eut jamais de pareil, un vrai chef-d'œuvre de précision mécanique. La locomotive, les wagons, la voie, les ouvrages d'art sont construits suivant les plus récentes données de la science technique. Tous les signaux, les aiguilles, etc., se manœuvrent à l'aide des appareils électro-pneumatiques adoptés depuis peu en Amérique.

Ce train lilliputien, dont la machine en acier mesure 1 m. 61 de long et 72 centimètres de hauteur, se compose de huit voitures et pourra transporter seize voyageurs assis. La vitesse a été fixée à 15 kilomètres à l'heure.

Effets matrimoniaux de la guerre du Transvaal. En Angleterre, on vient de constater que, sans doute par une conséquence de la guerre, les yeomen et les volontaires ayant voulu, avant de partir, régulariser leur situation et assurer contre tout accident leurs femmes et leurs enfants, les mariages ont augmenté l'an dernier dans une proportion sensible. Le chiffre s'en est élevé à 202.234. C'est le chiffre le plus élevé qu'aient encore atteint les tablettes de l'hyménée britannique.

Par contre le nombre des naissances a diminué.

Cependant, le recensement général pour le Royaume-Uni accuse une population totale de 32 001.907 habitants, au lieu de 29.032 525 habitants constatés au dernier dénombrement.

Brounsee éveille plus d'un souvenir de l'histoire du dernier siècle. C'est au château de Brunssee, qui vient d'être détruit par l'incendie, qu'est morte la duchesse de Berry. Elle s'y était retirée après avoir renoncé à revendiquer par les armes le trône de France. Là aussi habita longtemps le comte de Chambord. On sait que la militante duchesse, que sa détention à la citadelle de Blaye a rendue surtout célèbre, était fort éprise d'art. Elle avait rassemblé à Brunssee de nombreux tableaux de maîtres tels qu'Albert Durer, Veronese, Van Dyck, André del Sarto. On y retrouvait aussi d'admirables portraits de princes et princesses de la maison de France, de délicates porcelaines de Sèvres du dix-huitième siècle, un bureau ayant appartenu à la reine Marie-Antoinette, etc.

Le feu a dévoré ce riche patrimoine artistique dont le duc de Campofranco était devenu le propriétaire.

Un propriétaire socialiste, le citoyen Victor Largeau, demeurant à Sainte-Pezenne, dans les Deux-Sèvres, qui, par testament, avait légué à ses nombreux locataires les immeubles qu'ils occupaient, sous la condition d'acquitter, jusqu'à sa mort, le prix de leurs loyers, le citoyen Victor Largeau vient de mourir, et ses heureux locataires n'auront plus de loyer à payer.

Ajoutons que la sœur du citoyen Largeau, qui possède également de nombreuses propriétés, a pris les mêmes dispositions testamentaires ; à son décès, tous ses locataires auront également, en toute propriété, les immeubles occupés par eux.

Un beau médailler.

Afin d'augmenter les richesses du médailler du Vatican, dépouillé d'assez nombreuses pièces à la fin du XVIIIe siècle par les incursions françaises, Léon XIII a acheté à son neveu Paul Gaidi, de Bologne, la grande collection numismatique du feu cardinal Randi. Cette collection se compose de 26 000 monnaies papales : 80 pièces, excessivement rares, se rapportent aux temps allant de Grégoire III (741) à Pascal II (1418).

On compte, dans ce médailler, plus de onze cents monnaies d'or.

Le sort est souvent malicieux. C'est ainsi que, dans la tombola organisée par les Associations des journalistes pour la caisse de secours des veuves et des orphelins de la presse, M. Ranc s'est vu gratifier de plusieurs volumes, qui ne sont autres que la *Vie des Saints*.

Beau sujet de méditation pour un anticlérical aussi farouche ! Il est vrai qu'à cette même loterie, M. Jules Claretie a gagné deux entrées... pour la Comédie-Française.

C'est presque de l'ironie !

La langue française en Egypte. L'Angleterre n'épargne aucun effort, aucun sacrifice pour en extirper la culture du pays des Pharaons. Avant l'occupation britannique exclusive, nous avions la prépondérance dans toutes les écoles de l'Etat. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Cette élimination a surtout été poursuivie depuis qu'un Anglais a été placé à la tête de tous les services de l'instruction publique. Au Khédivih, huit sur neuf des professeurs français ont été silencieusement remplacés par huit professeurs de la Suisse romande. Dans les examens, le choix est laissé entre la langue française et la langue anglaise, alors que la nôtre était précédemment obligatoire. Les Egyptiens ont d'abord protesté, mais peu à peu ils se sont résignés à subir l'arbitraire de l'occupation britannique.

Le négus Ménélick, ayant exprimé le désir d'avoir un échantillon des diverses races de chiens qui vont être exposées à Milan, le ministre des Affaires étrangères d'Italie a donné l'ordre d'acheter au *Kennel Club* un couple de chacun des sujets nationaux ou étrangers qui figureront à l'exposition, pour les envoyer à l'empereur d'Ethiopie.

PIPELET.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Capponi, commis principal de 2e classe des contributions indirectes à Marseille, est élevé sur place à la 1re classe.

— M. Nicolai est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Franceschini Noël, commissaire spécial à Paris, est nommé inspecteur spécial à la direction générale.

— M. Canquoin, sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines de 3e classe, à Avignon, est promu à la 2e classe.

Nos Chemins de Fer

COMPARAISON DES RECETTES

La longueur totale exploitée du réseau de la Corse est de 296 kilomètres.

En 1900, les recettes ont été les suivantes :

1er trimestre 1900. .	fr.		180 237
2e	—	. . .	235 022
3e	—	. . .	230 270
4e	—	. . .	254 269
Total.			908 798

L'année précédente elles avaient été de :

1er trimestre 1899. .	fr.		202 880
2e	—	. . .	227 300
3e	—	. . .	229.467
4e	—	. . .	238.427
Total. . . .			898 164

Différence en plus pour 1900, 10.634 francs.

La recette totale par kilomètre qui était de 2.034 fr. en 1899, s'est élevée à 3.070, en 1900 La recette par kilomètre et par jour reste à 8 francs.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 Mai à 4 heures

1. Montebello,	Luce.
2. Le Mage,	Massenet.
3. Symphonie Héroïque,	Verdi.
4. Salambô,	Reyer.
5. Bouquet de Valses,	Bosc.

Le Chef de Musique, MOGLINE.

Nouvelles Militaires

MM. les chefs de bataillon Carrega et Fieschi, du 11e territorial, sont affectés aux services spéciaux du territoire.

— Sont affectés au 11e territorial d'infanterie :

MM. Leoni, capitaine au régiment de Corse ; Marchesi, lieutenant de réserve ; Ferrucci, et Sabini, sous-lieutenants de réserve au régiment de Corse.

— M. Mariotti, garde à la légion de la garde républicaine, est nommé sergent surveillant à la prison militaire du fort Gassion.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

5 mai 1769. — Le général de Vaux marche sur Murato où se trouvait Paoli.

Celui-ci quitte le Nebbio, et se retire sur les rives du Golo, pour pouvoir défendre le passage des ponts qui se trouvaient sur cette rivière.

Les Métaux qui vivent

Les progrès de la science viennent, sans cesse, bouleverser nos connaissances acquises. Atome perdu dans l'infini des mondes, l'homme s'est toujours évertué à pénétrer le pourquoi et le comment des choses ; ce que les controverses philosophiques ont engendré de théories et de systèmes, de paradoxes et d'extravagances, est inimaginable ; en établir seulement l'inventaire, depuis Pythagore et Platon, jusqu'à Saint-Simon et Fourrier, ne serait pas besogne facile.

La métaphysique n'en reste pas moins ce qu'elle n'a jamais cessé d'être : un jeu intellectuel d'une portée pratique discutable. Les manifestations de la nature sont bien déconcertantes et échappent, souvent, à toutes prévisions : — Magie, miracle, sorcellerie, s'écrie l'homme étonné ; — Simples phénomènes de la réalité, dit le savant.

Les microbes de Pasteur, les rayons de Rœntgen, la télégraphie sans fils, quelles belles étapes vers la conquête de la vérité !

Et voilà-t-il pas qu'un groupe de savants français vient de découvrir de nouveaux métaux dont les propriétés tiennent du merveilleux : le polonium, le radium l'actinium.

Ces corps paraissent doués d'une vie spéciale qu'ils n'emportent pas au monde extérieur et à laquelle les savants ont déjà donné un nom respectable : la radio-activité.

« Leurs radiations produisent les effets les plus curieux : elles sont spontanément lumineuses ; elles développent de l'électricité, elles impressionnent les plaques photo-

---

61. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLIV

RENÉE A LOUISE

Dès que les enfants ne sont plus sous leurs yeux, ce sont des rasoirs volés avec lesquels Armand a voulu jouer, le feu qui prend à sa jaquette, un orvet qui peut le mordre, une chute en courant qui peut faire un dépôt à la tête, ou les bassins où il peut se noyer. Comme tu le vois, la maternité comporte une suite de poésies douces ou terribles. Pas une heure qui n'ait ses joies et ses craintes.

Mais le soir, dans ma chambre, arrive l'heure de ces rêves éveillés pendant laquelle j'arrange leurs destinées.

Leur vie est alors éclairée par le sourire des anges que je vois à leur chevet. Quelquefois Armand m'appelle dans son sommeil, je viens à son insu baiser son front et les pieds de sa sœur en les contemplant tous deux dans leur beauté. Voilà mes fêtes ! Hier notre ange gardien, je crois, m'a fait courir au milieu de la nuit, tout inquiète, au berceau d'Athénaïs, qui avait la tête trop bas, et j'ai trouvé notre Armand tout découvert, les pieds violets de froid.

— Oh ! petite mère ! m'a-t-il dit en s'éveillant et en m'embrassant. Voilà, ma chère, une scène de nuit.

Combien il est utile à une mère d'avoir ses enfants à côté d'elle ! Est-ce une bonne, tant bonne qu'elle soit, qui peut les prendre, les rassurer et les rendormir quand quelque horrible cauchemar les a réveillés ? car ils ont leurs rêves ; et leur expliquer un de ces terribles rêves est une tâche d'autant plus difficile qu'un enfant écoute alors sa mère d'un œil à la fois endormi, effaré, intelligent et niais. C'est un point d'orgue entre deux sommeils. Aussi mon sommeil est-il devenu si léger que je vois mes deux petits et les entends à travers la gaze de mes paupières. Je m'éveille à un soupir, à un mouvement. Le monstre des convulsions est pour moi toujours accroupi au pied de leurs lits.

Au jour le ramage de mes deux enfants commence avec les premiers cris des oiseaux. A travers les voiles du dernier sommeil, leurs barcarolages ressemblent aux gazouillements du matin, aux disputes des hirondelles, petits cris joyeux ou plaintifs, que j'entends moins par les oreilles que par le cœur. Pendant que Nais essaye d'arriver à moi en opérant le passage de son berceau à mon lit en se traînant sur ses mains et faisant des pas mal assurés, Armand grimpe avec l'adresse d'un singe et m'embrasse. Ces deux petits font alors de mon lit le théâtre de leurs jeux, où la mère est à leur discrétion. La petite me tire les cheveux, veut toujours téter, et Armand défend ma poitrine comme si c'était son bien.

Je ne résiste pas à certaines poses, à des rires qui partent comme des fusées et finissent par chasser le sommeil. On joue alors à l'agresseur, et mère agresse mange alors de caresses cette jeune chair si blanche et si douce ; elle baise à outrance ces yeux si coquets dans leur malice, ces épaules de rose, et l'on excite de petites jalousies qui sont charmantes. Il y a des jours où j'essaye de mettre mes bas à huit heures, et où je n'en ai pas encore mis un à neuf heures.

Enfin, ma chère, on se lève. Les toilettes commencent. Je passe mon peignoir ; on retrousse ses manches, on prend devant soi le tabellier ciré : je baigne et nettoie alors mes deux petites fleurs, assisté de Mary. Moi seule je suis juge du degré de chaleur ou de tiédeur de l'eau, car la température des eaux est pour la moitié dans les cris, dans les pleurs des enfants. Alors s'élèvent les flottes de papier, les petits canards de verre. Il faut amuser les enfants pour pouvoir bien les nettoyer. Si tu savais tout ce qu'il faut inventer de plaisirs à ces rois absolus pour pouvoir passer de douces éponges dans les moindres coins, tu serais effrayée de l'adresse et de l'esprit qu'exige le métier de mère accompli glorieusement.

On supplie, on gronde, on promet, on devient d'une charlatanerie d'autant plus supérieure qu'elle doit être admirablement cachée. On ne saurait que devenir si à la finesse de l'enfant, Dieu n'avait opposé la finesse de la mère. Un enfant est grand en politique dont on se rend maître comme du grand politique..... par ses passions. Heureusement ces anges rient de tout : une brosse qui tombe, une brique de savon qui glisse, voilà les éclats de joie ! Enfin, si les triomphes sont chèrement achetés, il y a du moins des triomphes. Mais Dieu seul, car le père lui-même ne sait rien de cela, Dieu, toi au les anges, vous seuls donc pourriez comprendre les regards que j'échange avec Mary quand, après avoir fini d'habiller nos deux petites créatures, nous les voyons propres au milieu des savons, des éponges, des peignes, des cuvettes, des papiers brouillards, des flanelles, des mille détails d'une véritable « nursery ». Je suis devenue Anglaise en ce point, je conviens que les femmes de ce pays ont le génie de la « nourriture ». Quoiqu'elles ne considèrent l'enfant qu'au point de vue du bien-être matériel et physique, elles ont raison dans leurs perfectionnements. Aussi mes enfants auront-ils toujours les pieds dans la flanelle et les jambes nues. Ils ne seront ni serrés ni comprimés ; mais aussi jamais ne seront-ils seuls. L'asservissement de l'enfant français dans ses bandelettes est la liberté de la nourrice, voilà le grand mot.

Une vraie mère n'est pas libre : voilà pourquoi je ne t'écris pas, ayant sur les bras l'administration du domaine et deux enfants à élever. La science de la mère comporte des mérites silencieux, ignorés de tous, sans parade, une vertu en détail, un dévouement de toutes les heures. Il faut surveiller les soupes qui se font devant le feu. Me crois-tu femme à me dérober à ce soin ?

(*A suivre*).

graphiques et traversent les corps opaques ; elles exercent sur les êtres animés une action physiologique très marquée, enfin elles sont en contact ; .... cette activité se manifeste par un rayonnement qui ne modifie pas la constitution du corps dont elles émanent et ne lui fait pas perdre un atome de son poids. »

Que devient donc le fameux principe de Lavoisier considéré, jusqu'à ce jour, comme un axiome fondamental : rien ne se perd, rien ne se crée dans la nature ? Vérité d'hier, erreur d'aujourd'hui !

Les métaux qui vivent ! quelle troublante découverte ! Un monde nouveau s'ouvre, immense, à nos investigations ; malheureusement, l'homme n'est qu'un roseau, pensant, il est vrai, mais si frêle et si borné.

Philippe Renucoli.

La Place Saint-Nicolas

Nous aurions vraiment mauvaise grâce à ne pas reconnaître que la municipalité a souvent de l'initiative ; chacun a pu admirer la banquette en bois, à double dossier, qui vient d'être installée sur la place Saint-Nicolas. C'est un essai que l'autorité municipale a tenté ; nul doute que d'ici peu l'immense et belle place qui fait l'orgueil des Bastiais sera dotée d'un nombre suffisant de bancs.

Les conditions des fournisseurs du continent étant trop onéreuses, la municipalité est, paraît-il, entrée en pourparlers avec un industriel de notre ville qui serait en mesure de faire convenablement les choses et de vendre meilleur marché. Tant mieux.

Le jour, prochain, espérons-le, où les alliés seront pourvues de banquettes *des temps modernes*, les gens pourront s'asseoir sans bourse délier, très commodément, et n'auront plus le désagrément d'attraper un rhume de cerveau à tout bout de champ.

L'entrepreneur de la location des chaises n'est certes pas content ; je comprends parfaitement qu'il maugrée, le brave homme... mais, que voulez-vous, « on ne peut contenter tout le monde et son père. »

Dans toutes les circonstances, l'intérêt *général doit primer les intérêts particuliers.*

Bientôt, un nouveau monument destiné à perpétuer le souvenir des Corses morts à l'ennemi, s'élèvera sur le fond de la place ; il fera pendant à la statue de l'Empereur Napoléon Ier.

La municipalité a voté la somme de 15.000 francs ; en bons patriotes qu'ils sont, ses membres ne négligent rien en vue d'atteindre le noble but qu'ils se sont proposés. La population ne saurait rester indifférente en présence de tant de bon vouloir.

En chroniqueur impartial, nous nous faisons un devoir en même temps qu'un plaisir de féliciter nos édiles de leurs efforts et de les en remercier bien cordialement.

N'est-ce pas, amis lecteurs, que malgré la pénurie de ses ressources, la ville de Bastia ne fait pas mauvaise figure ?

N. B. de Pino

Nous commencerons prochainement la publication de

IN CAMPAGNA

Commedioia in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

Bulletin financier

Paris, le 1er Mai 1901

Notre marché est ferme mais sans animation d'affaires pas actif. Le 3 0/0 s'inscrit à 100.47 le 3 0/0 à 100.90, ex coup. de 87 centimes 1/2. Nos Rio inscrits de Crédit se traitent dans notre zone accoutumée.

Les Valeurs industrielles : le Rio reculé à 503 ; les Métropolitains de Mexico-Tram se vendent à 264 ; les Electriques Parisiens font 709 fin et les Omnibus Parisiens 956.

A Lyon, valeurs américaines : la North American Cy sont cotées en hausse à 39 et 40 fr. Cette hausse est motivée par l'abonnement au timbre fixé par la Société de la Banque Privée de Lyon.

Fonds étrangers : les Obligations Prianski ont vu la marche de l'industrie métallurgique en Russie et contribuer puissamment à en relever leur capital a été augmenté successivement de 400.000 roubles à 2.000.000 roubles et de nouveau à 4.000.000 roubles et de nouvelles émissions d'obligations devaient être opérées pour faire face à des commandes de plus en plus importantes c'est pour exécuter ces travaux que la Société Générale fait appel à notre épargne publique.

Parmi les Fonds Russes, les Extérieures se traitent à 74.05 il vient à 94.45. La Banque de Bruxelles reste calme. Capital et Développement Internationaux de Transports 300 et 232.50. Crédit à 2.455. Capital Belge Roumain de Transports 190. Prestigieux Un peu Delta 465.

Nos Chemins de Fer sera fermement un peu.

L'Elevage en Corse

Les chevaux corses sont justement renommés pour leur endurance, la sûreté de leur pied et leur sobriété, mais la façon de pratiquer l'élevage, *dans ce département*, est vraiment ru dimentaire et présente cette défectuosité, particulière au pays, que les écuries ou soi insuffisamment aménagées ou même n'existent pas du tout.

C'est dans le maquis qu'on met, la plupart du temps, le cheval en pâturage, et l'animal n'y trouve qu'une alimentation insuffisante qui nuit à son développement.

Quant aux croisements des races, règle absolue et habituelle de l'amélioration de sujets, elle suit le même système d'indifférence. On s'en désintéresse absolument quand à suivre !

Il ne faut cependant pas croire que les Corses soient réfractaires au progrès et aux méthodes nouvelles, en élevage comme en agriculture.

Il suffirait que l'initiative fût prise en haut lieu et que l'impulsion nécessaire vint au bon moment pour que l'amélioration de la race chevaline en Corse fût entreprise de façon sérieuse et donnât des résultats promptement appréciables.

L'histoire de certains fruits, qui se vendaient jadis à vil prix, et qui constituent aujourd'hui une source de revenus aux agriculteurs qui en ont entrepris la culture, dès qu'il leur a été démontré quels bénéfices on pouvait en tirer, prouve suffisamment que les Corses ne dédaignent pas les travaux agricoles et s'y intéressent volontiers, lorsque, au lieu d'être une servitude, ils deviennent une entreprise demandant du travail, de l'énergie et de l'initiative, mais donnant à ses adeptes des ressources et des bénéfices compensateurs.

Si la Corse est un pays neuf au point de vue agricole et surtout de l'élevage, elle ne manque pas pour cela de ressources, et il importe qu'on sache lui donner l'impulsion qui doit mettre en valeur ses richesses naturelles, parmi lesquelles on peut compter en bonne place sa race chevaline.

Quelques conseils aux paysans Corses, l'établissement de haras, la création de concours avec primes, et on aura doté « l'île de beauté suprême » d'une nouvelle source de prospérité, en même temps que notre pays verra s'enrichir ses races chevalines d'un produit nouveau qui ne les déparera pas.

Il y a en Corse, croyons-nous, les éléments d'une race que plus tard appréciera la remonte de notre cavalerie.

E. Boco.

(Le Transport).

Le Conseil de Revision à Rogliano

Jeudi dernier eut eu lieu à Rogliano les opérations du conseil de revision qui n'ont guère duré plus d'une vingtaine de minutes, faute de... combattants, lisez : de conscrits présents.

A l'issue de la séance, M. le Préfet accompagné de tous les membres du conseil, s'est rendu chez notre distingué juge de paix, M. Agénor Flach, où était servi un déjeuner des mieux assortis et des plus succulents dont voici le menu :

Langouste à l'américaine
Suprême de volaille
Galantine de Bresse truffée
Asperges sauce tartare
Filet de bœuf rôti
Aspics de foie gras
Salade napolitaine
Bombe glacée

Aux abords de la maison on avait dressé un magnifique arc de triomphe sous lequel se tenaient un essaim de charmantes fillettes habillées de blanc, parées de rubans tricolores, offrant des bouquets à tous ces messieurs avec une grâce ingénue et un malicieux sourire sur les lèvres qui les rendaient adorables. La plus âgée, Mlle Joséphine Padovani, a souhaité la bienvenue au chef du département qui, délicieusement surpris et vivement touché d'une *si délicate attention*, a déposé un paternel baiser sur le front de chacun de ces anges, aux acclamations de la foule criant : « Vive M. le Préfet ! Vive la République ! » Puis les ayant bien affublomment remerciées il leur a conseillé d'être des filles sages, des élèves assidues, dociles et appliquées. Enfin, ces jeunes têtes blondes ont eu la joie d'être photographiées par M. Cassagneau, et, ce qui n'est pas non plus à dédaigner, elles ont bénéficié d'un *jour de congé*.

Durant le repas des salves de coups de boites annoncaient, par intervalles, la présence, à Rogliano, du premier représentant de la République en Corse. La table de 25 couverts était dressée dans une vaste salle à manger artistement décorée pour la circonstance. Le coup d'œil était vraiment féerique....

Les honneurs de la maison étaient faits par Mme Agénor Flach. Inutile d'ajouter, qu'elle s'en est acquittée avec cette grande affabilité, cette exquise grâce et ce tact méticuleux dont elle ne se départit jamais, et qui mettent vite à leur aise tous ceux qui l'approchent. Elle avait à sa droite M. le Préfet, et à sa gauche M. le général Michel, gouverneur de la Corse.

Au champagne, M. Cassagneau, après avoir très cordialement remercié Mme et M. Ag. Flach d'une réception si grandiose, a porté leur santé, en son nom personnel et au nom de toute la commission. S'adressant ensuite à M. le Juge de paix, il lui a auguré à bref délai l'avancement dû à son grand mérite, à son expérience consommée, et à son inaltérable dévouement au gouvernement de la République. A son tour, M. Ag. Flach a prié M. le Préfet d'agréer ses vifs remerciements pour la marque de sympathie qu'il a bien voulu lui accorder ainsi que pour les paroles bienveillantes qu'il venait de lui adresser. Tous les convives ont levé leur verre en l'honneur de leurs aimables hôtes dont ils ne se sont séparés qu'à regret.

Quant à nous, humble reporter, nous avons sincèrement bu à la réalisation des souhaits de M. le Préfet, et de tous les vœux de ses chers amphitryons....

Un convive.

Unification des retraites de la Gendarmerie

Les journaux de Marseille nous apportent le compte-rendu d'une réunion tenue par les gendarmes en retraite. Nous le reproduisons in-extenso.

La grande réunion que nous avons annoncée a eu lieu hier matin, à la brasserie Colbert, sous la présidence de M. Ferralia, président du Comité central. Après un exposé de la question fait par M. Bertranon, avocat et président d'honneur, et les approbations de MM. Chevillon, député, et Chanot, conseiller général, l'ordre du jour suivant est voté avec enthousiasme :

« Les gendarmes retraités domiciliés à Marseille, réunis en assemblée générale au nombre de deux cents environ, à la brasserie Colbert, décident de solliciter respectueusement des pouvoirs publics l'unification de leur pension à 800 francs *par an, qu'ils aient été gradés ou non* avant leur entrée dans l'arme et sans préjudice des majorations accordées par la loi. »

L'assemblée remercie les membres des corps élus qui ont bien voulu s'intéresser à leurs légitimes revendications. Des éloges mérités sont également adressés au Comité central d'action et d'initiative.

On adopte enfin une proposition tendant à solliciter des camarades domiciliés au dehors, *de mettre tout en œuvre* non seulement pour créer des Sous-Comités affiliés à celui de Marseille, mais pour obtenir des trésoriers-payeurs généraux et receveurs particuliers des finances l'état des intéressés en retraite dans chaque département, afin de dresser une statistique complète.

Notes d'Art

Nous sommes heureux d'apprendre que la toile que M. Capponi avait récemment envoyée au Salon a été admise par le jury d'examen.

Cette année on pourra donc constater dans les salons du *Grand Palais* deux intéressantes manifestations de l'art ajaccien.

D'autre part, *Lumière d'automne* de M. Corbellini, une toile représentant une vue d'Ajaccio aux premiers rayons du matin, *cà l'artiste*, par un dessin volontaire, — une suppression des détails secondaires pour mieux faire saillir l'unité de *l'impression principale*, — par un flot de lumière ardente qu'enveloppe une atmosphère foudue, a tenu à exprimer nettement la vision douce d'un Ajaccio dans les splendeurs du matin.

De l'autre, *Ananke* de M. Capponi, scène d'adieu de deux jeunes gens où s'affirme, une fois de plus, que la vision de ce peintre est faite de délicatesse, d'émotion contenue, de subtile discrétion.

Le charme d'un sentiment à peine écios, presque insaisissable, — tant ému — que M. Capponi se plaît à traduire, s'exprime par une peinture réfléchie donnant l'impression par le choix des lignes, par la distribution des lumières, et par l'eurythmie générale, d'un artiste qui sait interpréter avec une grande sûreté de main la vision qu'il a conçue.

C'est, de part et d'autre, un effort loyal et sincère vers un hautain souci d'art.

(Un fio Républicaine).

Situation douloureuse d'une jeune fille

Monsieur Pasquel Montagny, Coron Rédact. à Herlet-Coupigny (Pas-de-Calais), a une charmante fillette. La pauvre et faut dès l'âge le plus tendre fut atteinte d'une bronchite très grave.

« Depuis lors, ma fille, nous dit M. Pasquel, n'a cessé d'être malade, malgré les soins que nous lui avons prodigués, malgré tous les médicaments que nous lui avons fait prendre, aucune amélioration ne s'était produite et nous ne conservions plus aucun espoir de la guérir. Elle était arrivée à l'âge de 16 ans et pesait la plus grande partie du temps au lit. Naturellement tout travail lui

Mlle Céline Pasquel, d'après une photog.

était impossible, elle n'aurait eu aucun courage pour le faire. C'est à ce moment qu'on lui fit surveiller les Pilules Pink. Dans les premiers temps, une légère amélioration se fit sentir, ses forces et son courage revinrent et au fur et à mesure qu'elle prenait les Pilules tous ses malaises disparaissaient. Maux de tête et d'estomac, pointe de côté ne furent plus qu'un souvenir. Aujourd'hui après un traitement assez long, elle ne sent plus aucune fatigue et peut travailler facilement. Mlle Céline Pasquel a bien voulu joindre à la lettre de son père une déclaration identique dans laquelle elle atteste qu'elle sent tout revivre en elle. La signature a été légalisée par M. le Maire de la Commune,

Nous, Maire de la Commune d'HERSIN-COUPIGNY, pour légalisation de la Signature de Monsieur Pasquel Montagny
HERSIN-COUPIGNY, le 1er Mai 1901

A la suite de maladies signalées, des enfants sont très souvent sujets à des faiblesses de tout genre ; les pâles couleurs, les grandes peurs que chez les enfants. Il faut attirer l'attention sur les remèdes à donner en pareil cas et il est bon de répéter chaque jour que les Pilules Pink sont les plus efficaces de tous les remèdes pour rétablir les santés ébranlées ». Lorsque les digestions sont mauvaises, qu'il soit des peurs sur l'estomac, l'appétit disparaît et l'état de nourriture, les forces déclinent sensiblement, une faiblesse générale accompagnée de douleurs dans la poitrine et dans les reins, de palpitations du cœur et de maux de tête et au côté et bientôt amènent la maladie à la consomption et même à la mort. Les Pilules Pink agissent avec une puissance surprenante par la reconstitution du sang.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal : Giblin et Cie, 33, rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Taxe sur les Chiens

Le maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance des contribuables que le rôle de la taxe sur les chiens pour l'année 1901 est en recouvrement à la recette municipale.

COURSES DE BASTIA

La première réunion est définitivement fixée au dimanche 26 mai prochain, sur l'hippodrome de Campometta-Terranova.

MM les adhérents qui sont en retard pour leurs cotisations sont instamment priés de vouloir bien les régler le plus tôt possible, les cartes d'entrée qui doivent servir pour les deux réunions ne pouvant être distribuées qu'aux sociétaires qui auront payé avant le 20 mai.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 4 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 mid. ; 18 6 heures du soir, + 16 2. Maxima, + 19 7. Minima, + 12.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.
4 h. du soir, calme.

État du ciel, clair.
État de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,36, soir, + 0,20
Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 mm.

∴

Fonts et chaussées

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune concitoyen M. Pierre Cardera a été déclaré admissible à subir les épreuves du second degré pour le grade de conducteur des ponts et chaussées.

Nous lui souhaitons un bon succès.

∴

Examens de marine

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves pratiques pour le grade de maître au cabotage :

MM. Campodonico, Valentini, Beverini, Caporro.

— Ont été admis aux examens spéciaux, MM. Martelli et Agostini.

∴

Nécrologie

M. l'abbé Ferrandi, curé de Bigaglia, est décédé dans sa 38e année, à Bastia, où il était venu pour soigner une bronchite qui a dégénéré en une de ces maladies que la science est impuissante à guérir.

M l'abbé Ferrandi était né à Zilia, et avait fait ses études au grand séminaire d'Ajaccio ; avant d'être nommé à Bigogliu, il avait rempli le même ministère à Barbaggio. Partout il s'était fait remarquer par *ses vertus chrétiennes, son zèle* évangélique, ses connaissances variées. Il ne laisse que des regrets très profonds dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

Toutes les congrégations et tous les membres du clergé assistaient à ses obsèques. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les abbés Rusterucci, Hanmé, Zattera, Contresti.

La grand'messe a été chantée par M. le Curé-archiprêtre de Saint-Jean.

Nous adressons à la famille de ce digne ecclésiastique toutes nos condoléances.

∴

Au théâtre

La troupe Amendola, qui depuis plusieurs mois donne des représentations en Corse, à Ile-Rousse, Calvi, Calenzana, Corte, etc, est arrivée dans notre ville avec l'intention de s'installer dans le jardin de l'hôtel Colombani où se trouve une assez belle scène.

Le répertoire de cette troupe comprend les drames et comédies des meilleurs auteurs italiens et français.

Ces artistes sont connus de nos lecteurs par les comptes-rendus qui ont paru à cette place et qui étaient des plus élogieux.

∴

L'Avenir du Prolétariat

13e tirage d'amortissement : Les numéros matriculés suivants sortis à ce tirage ont gagné chacun 100 francs.

Numéro 10.850, Rouaix Pierre, gendarme à Ajaccio.
Numéro 29.383, Orsini Toussaint, chef de gare à Ajaccio.

Le Président, P. Paoli.

∴

Au Port

Le brick-goélette *Jeanne d'Arc*, capitaine Franceschi, est parti pendant la nuit, sur lest, pour Solenzara.

— Le cotter italien *Assunta P.*, capitaine Cavero, est parti dans la matinée, pour Santa Teresa.

— Les voiliers italiens *Ida*, capitaine Rossi, et *Erminia*, capitaine Puccinelli, sont arrivés dans la matinée, sur lest, venant de Viareggio.

∴

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Minelli.

∴

Contremaître

pour exploitation de mines est demandé ; traitement suivant capacités.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Un apprendra avec plaisir que le docteur Alexandroff avancera, d'une dizaine de jours, son arrivée à Bastia, où il a déjà retenu un appartement, afin de pouvoir garder auprès de lui ses opérés. Les personnes souffrant de maladies chroniques, ou dont l'état nécessite une opération, feront bien de se présenter dès les premiers jours afin de profiter du séjour d'un mois que fera le docteur Alexandroff en notre ville, à partir du *mercredi prochain, 8 courant*. Avant de se rendre à Bastia, le docteur Alexandroff passera une journée à l'Ile-Rousse (le 6 courant), et une journée à Calvi (le 7 courant).

∴

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 4e page.

∴

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, *sera visible pour quelques jours* à l'Hôtel Lingénieur à partir du 6 mai.

∴

Avis

Régisseur italien avec famille demande emploi. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Pour les philatélistes

A vendre plus de 500 timbres italiens.

Adresser les offres à M. P., bureau du Journal.

ÉTAT CIVIL

Mariages.

Pieri Dominique, cordonnier, de Nessa Cazzile (Italie), et Sisco Marie, couturière, de Bastia.

Naissances.

Andreucci Inès-Louise-Erina.

Décès.

Ferrandi Jean-Etienne, abbé, 38 ans, de Zilia.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	3 mai	4 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.70	101.70
— 3 p. 0/0 amortis.	100.25	100.25
3 1/2 0/0	102.22	102.10

Dépêches de la Nuit

Service télégraphique spécial

Le Président de la République au Concours agricole

Le président de la République s'est rendu aujourd'hui à la galerie des machines, où il a été reçu par le ministre de l'agriculture, et par les organisateurs et membres du jury du Concours agricole.

M. Loubet, accompagné de M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, a visité l'exposition des animaux reproducteurs et des machines agricoles.

M. Waldeck-Rousseau à Venise

Une dépêche de Venise annonce que M. Waldeck-Rousseau est arrivé dans cette ville.

EN ALGÉRIE

Nouveaux troubles

Le *Petit Journal* publie une dépêche d'Alger portant que l'effervescence persiste dans la plaine du Cheliff.

Entre Milliana et Orléansville plusieurs villages ont dû être occupés militairement.

La population n'est pas sans inquiétude.

Une arrestation

de Blidah :

On a mis la main sur l'organisateur de la révolte de Margueritte.

C'est un caïd, ami de la France, qui a opéré cette arrestation.

Le Gouverneur de l'Algérie

Le *Gaulois* prétend savoir que M. de Selves, préfet de la Seine, serait nommé gouverneur général de l'Algérie, et que M. Lépine remplacerait M. de Selves.

Au Petit Palais

L'exposition de l'Enfance a été ouverte hier au Petit Palais.

Cette première journée a été exclusivement réservée aux membres du gouvernement, aux personnages officiels et à un petit nombre d'invités.

Aujourd'hui, grande fête pour la journée de vernissage.

Le Comité d'organisation a lancé pour cette fête un très grand nombre d'invitations.

A 2 heures et demie les invités ont commencé à arriver.

Cette fête comprenait un très important programme musical, qui a été exécuté par quatres orchestres et des chœurs d'enfants.

De 3 à 4 heures, l'orchestre et les chœurs de l'Institution nationale des jeunes aveugles, dont les concerts très rares sont si recherchés, ont joué dans la salle des fêtes.

De 4 heures et demie à 6 heures, l'orchestre Desgranges s'est fait entendre.

L'orchestre de Saint-Nicolas et celui de l'Ecole des Dounirs, placés en haut des deux grands escaliers, ont joué pendant les intermèdes.

LES GRÈVES

A MONTCEAU-LES-MINES

A Montceau-les-Mines la grève peut être considérée comme terminée.

Aujourd'hui un grand nombre de grévistes se sont fait inscrire pour la reprise du travail.

A la suite d'un entretien avec les membres du syndicat, le directeur de la compagnie a annoncé que 500 ouvriers rentreraient lundi prochain et que 1.500 autres reprendraient le travail le lendemain.

M. Cotte a convoqué pour demain la Fédération des mineurs et le comité fédéral, afin de délibérer sur la situation et indiquer les mesures à prendre.

COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

de Bordeaux :

Le départ des courses vélocipédiques de Bordeaux a été effectué, ce soir, à 5 heures.

Les partants étaient au nombre de 27.

EN ALLEMAGNE

Dissolution du Parlement

La session du Lanstag a été close aujourd'hui.

La plupart des journaux de Berlin considèrent la dissolution du parlement comme inévitable.

Evénements de Chine

L'évacuation

Les opinons des commandants des contingents étrangers sont très divisées sur la question de l'évacuation.

Les commandants allemand, anglais et japonais sont d'avis qu'elle pourra commencer seulement lorsque la Chine aura accepté le montant total des indemnités à payer.

Les Français voudraient commencer à retirer 10.000 hommes dans une quinzaine de jours.

Les commandants italienet autrichien n'ont pas reçu d'instructions.

Le général américain n'a pas encore formulé son avis.

Le commandant russe n'assistait pas à la conférence.

Les indemnités

Le total de l'indemnité, y compris 5 500 000 francs demandé par le gouvernement allemand pour les défenses de Kiao-Tchéou, et 4 000 000 pour le cable allemand, allant de Shanghai à Tché-Fou et Kiao-Tchéou, atteint déjà un milliard 625 millions, sans compter l'accroissement mensuel de 50 000 000 de francs.

Patrouille capturée

Un commandant Boer a capturé hier une petite patrouille anglaise dans le voisinage de Graddock.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Succès des Anglais

Une dépêche de lord Kitchener annonce que, pendant ces derniers jours, les Anglais ont remporté plusieurs succès : 10 Boers ont été mis hors de combat, 93 ont été faits prisonniers.

Les Anglais se sont emparés de 286.000 cartouches, de 100 charriots avec leurs attelages, et de 2.070 chevaux.

Dix Boers ont fait en outre leur soumission.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Durazzi et ses enfants, Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Barthélemy Durazzi

Employé de Commerce

leur regretté fils et frère, décédé le 4 mai courant, à l'âge de 19 ans, muni des Saints sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, 5 courant, à 4 heures et demie du soir.

On se réunira Boulevard du Palais, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. Ventrello a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'effectuer toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs *en garde contre les nombreuses imitations* que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à *retirer* tout savon qui ne portera le nom : I. Ventrello, imprimé sur chaque morceau.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Vin
DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS
Marché aux Poissons
Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, *maison Bertin.*

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau Port, Bastia.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Gustave Nicolas prévient ses parents, amis et connaissances, qu'une messe pour le repos de l'âme de

M. Gustave Nicolas

sera dite lundi, 5 du courant, à 9 heures, dans la paroisse de Saint Jean-Baptiste.

AVIS DE DECÈS

M. Massiani, capitaine au 4e d'infanterie à Marseille, M. et Mme A.-M. Casanelle, nos Massiani, et leurs enfants, Mlle Marthe Massiani, M. et Mme P.-M. Clementi, et leurs enfants, M. et Mme André Massiani, et leur fille, M. Louis Massiani, de Lama, Mme Veuve P.-M. Clementi, de Lama, M. C.-F. Clementi greffier à Lama,

Les familles Casanelli, Leonetti, Bancelli, Barbolini et Montecatini de Lama,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de madame

Vve Marthe-Marie Massiani

née Clementi

leur mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, décédée dans sa 81e année, le 3 mai 1901 munie des saints sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à son convoi funèbre, qui aura lieu dimanche, à courant, à 4 heure de relevée, dans l'église de N.-D. de Lourdes.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard de Tage, 3.

La famille ne reçoit par,

2.— Feuilleton du Petit Bastiais

LE DERNIER VALOIS

par Paul Mahalin

I.

Ou le lecteur fera connaissance avec la bonne ville de Blois, sa principale hôtellerie et la difficulté que l'on éprouve parfois à se loger pour son argent

Dans la cuisine, au fond d'une immense cheminée toute rouge de bûches enflammées de braises incandescentes, des chapelets d'oies, de poulardes et de canards se doraient, des quartiers de bœufs brunissaient et des longes de veau rousissaient à des broches superposées.

Le soin et le maniement de ces broches étaient confiés à Mademoiselle Ninon.

Figurez-vous une fille majeure, sèche comme un coup de houssine et noire comme un hareng fumé.

Son père, Hilarion Croquenbouche, était chauve et passe comme un magot de la Chine.

Bedonnant, jardonnant, il allait et venait sans trêve — ainsi qu'un balancier de pendule — de la table où il lardait, trousait, dressait et épicait les pièces de viande, les volailles et les gibiers, aux fourneaux sur lesquels ronronnaient les marmites, qu'il découvrait pour s'assurer du degré de cuisson du contenu, goûter les *sauces et leur dispenser les condiments qui leur* manquaient.

Pendant que le bonhomme ahannait, soufflait, geignait et fondait ainsi en prière dame Manon, sa moitié — qui courait à travers les tables de la salle commune, servant les buveurs réclameurs à tue-tête par les clients, et les plats sortis de l'officine conjugale, présentait l'aspect d'une grosse femme rougeaude et gorgiposante, toute prête à tomber de fièvre ou chaud mal.

Abondance de biens nuit, quoi qu'en dise le proverbe. Or, il y avait abondance de biens, ce soir-là, à l'hôtellerie de la « Hotte pleine de Malice ».

Au lieu du voyageur unique que, jadis, l'on y attendait parfois en vain toute une semaine, tout un monde de consommateurs y était tombé, de la plus turbulente espèce. Gens d'épée, pages, laquais, portant les uns sur leurs morions, sur leurs casques, sur leurs livrées la fleur de lis et les armes de France ; les autres ayant la croix de Lorraine au chapeau ou le chapelet de la Ligue au cou. Et tous, selon qu'ils appartenaient à Henri de Valois ou à Henri de Guise, — à la cause du fils de Catherine de Médicis ou à celle du frère du Mayenne et de madame de Montpensier — se provoquant, se querellant, s'injuriant de *telle façon qu'on avait grand mal à les* empêcher de se battre.

Manon Ninon et Toinon, étaient littéralement sur les dents. Elles ne savaient auquel entendre.

L'auberginte déchaussait, lui aussi, sous le poids de cette subaine insolite.

— Eh ! bonsoir donc, mon cher monsieur Croquenbouche : je viens passer la nuit chez vous, et je vous prie de me donner ma chambre.

C'était notre cavalier de tout à l'heure qui avait mis le pied sur le seuil de l'auberge, — la bride de sa monture au bras.

N'ayant trouvé personne pour lui tenir l'étrier et pour conduire Roncevaux à l'écurie, il avait quitté les arçons pour pousser délibérément la porte de la cuisine, où il faisait mine d'entrer en tirant l'animal après lui.

La flamme du foyer le frappait en face, pendant qu'il secouait son manteau et son chapeau couverts de neige.

Cette touche lumineuse éclairait la figure d'un gentilhomme de vingt-cinq à trente ans, au nez fin et droit, à l'œil voilé par instants d'une profonde mélancolie, et à la lèvre singulièrement dédaigneuse et désenchantée sous une moustache brune et retroussée.

— Votre chambre, l'ami, demanda maître Hilarion : quelle chambre ?

— Celle de votre premier étage : la grande chambre dont la cheminée fume, dont les deux lits craquent et basculent, et dont les fenêtres ne ferment pas.

Croquenbouche se calma, scandalisé :

— Jeune homme, reprit-il sévèrement, parlez avec plus de révérence de « l'appartement » — il souligna le mot — dans lequel j'ai l'honneur insigne d'héberger pour le moment messire La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris, et président de la chambre du tiers, et Mr Crucé, avocat de la même ville et député à la même chambre.

Le cavalier fronça le sourcil.

Ennuis péremptoirement ;

— Il suffit ; je me contenterai du votre second étage. C'est là, si j'ai bonne mémoire, qu'ont couché MM. de Sainte-Maline et Pertinax de Montcrabeau.

L'auberginte eut l'air de chercher :

— Qu'est-ce que c'est que ces gens-là ? Puis avec impatience :

— Quant à mon second étage, bernique !... Il est loué depuis l'ouverture des Etats... Conjointement au sieur Etienne Pasquier, conseiller en la cour des comptes, et à un quidam de Bordeaux qui écrivaille toute la journée, — quoiqu'il soit maire de son endroit, — et qui a nom Michel de Montaigne.

Son interlocuteur lui saisit le bras :

— Un peu de charité, maître ! On ne laisse pas ainsi un chrétien à la porte par cette nuit tombante et cette rafale de neige.

L'autre essaya de se dégager :

— Tout le monde se réclame de mes bontés ce soir, et, si je vous écoutais tous je mettrais une demi-douzaine de quémandeurs entre les draps de mon propre lit !

Le voyageur regarda l'auberginte des pieds à la tête :

— Oh ! oh ! demanda-t-il, est-ce à moi par hasard que ce mot « quémandeur » s'adresse ?

Il n'avait pas haussé le ton d'une note. Mais il n'avait pas non plus lâché prise, au contraire : il avait serré un peu plus fort.

Croquenbouche fit la grimace. Puis, après avoir examiné celui qui le retenait ainsi :

(A suivre).

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Brochure à M. le Docteur STAUB, à Balaruc-les-Bains (Hérault), qui envoie gratuitement et franco sous enveloppe fermée.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
GRAND PRIX

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Par Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

RAGUENEAU
POUR IMPRIMER Soi-Même

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

PRÊTS sur signatures, à longs termes. *Rien d'avance.* Ecrire Agence Mutuelle, 67, fg. St Denis, Paris.

VACHERIE A CÉDER près Paris, après fortune, tenue depuis 18 ans, 22 vaches, 2 chevaux, et tout le matériel. Vente journalière 280 litres. Lait à 40 centimes le litre. Bénéfices nets de tous frais 9.000 fr. par an. Installation modèle avec habitation, jardin, prairies, 15.000 fr. ou garanties suffisent pour traiter.
DAGURY, propriétaire, 37, Boulevard St Martin, Paris.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des cautères nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

La Maison DOMINIQUE MATTEI aîné
Place St-Nicolas et Boulevard Paoli, 40, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du premier mai prochain elle mettra en vente :
2 Gros lots de 5 autres Sulphaté extra rhénisement pur, en ballons de 50 k. or. Marque Rouge de 10 fr. 50 à 11 fr. le hl.
1 do. Vérités de 10 fr. à 10 fr. 25 le hl.
1 Lot de sulfate de Cuivre en ballons de 50 kilos de 72 à 75 fr. les 100 kilos.
Elle mettra également en vente le surplus de sa récolte de vins :
Malvoisie blanc de 0,60 à 0,70 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.
On y trouvera également, comme par le passé, des autres cristallisés Guadeloupe pour vendange, titrant 98°.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 10 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX QUI S'EN VONT? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ILS LE SONT.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente journalière considérable.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Grands Epiciers.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIVRE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 450 pp. 5,00 ; franco, 5,65

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

26e ANNÉE — LUNDI 6 et MARDI 7 MAI 1901 — N° 101

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'aujourd'hui : Sainte Solange.
Soleil : (heure d'hiver)
Lever, 4 h. 55 m. — Coucher, 6 h. 56 m.
Lune : Dernier quartier, le 11. — Nouv., le 17
FÊTE DE DEMAIN : Apparition de St Michel.

6 MAI

Les Fourmis et les Cultures

C'est surtout dans les jardins potagers et les vergers que les fourmis occasionnent des dégâts importants. Les vignes mêmes en souffrent, leurs bourgeons sont comme ceux des arbres fruitiers, abîmés par ces hyménoptères, surtout quand ils sont gonflés de sève. La *formica rufa* est l'espèce que l'on rencontre le plus souvent sur les vignes et les arbres fruitiers. Dans les jardins potagers, les fourmis dévorent les semis et les racines succulentes de certains légumes ; sur les fleurs elles viennent sucer la matière sucrée que contiennent les étamines et les pistils. De leurs déprédations s'ensuit la mort du végétal.

Ces êtres malfaisants se tiennent sous les pierres, au pied des arbres, des murs, des serres, où ils creusent des fourmilières de formes variées. Ils se rencontrent en grand nombre sur les végétaux atteints de maladies. Les vignes envahies par la fumagine en sont criblées et nous ne sommes pas loin de croire qu'ils sont les véhicules de propagation de cette terrible maladie qui a occasionné, il y a deux ans, des dégâts très importants aux vignobles méditerranéens. En tout cas, comme les fourmis sont friandes des pucerons des arbres fruitiers, dont elles s'approprient la matière sucrée qu'ils ont secrétée, elles déversent, dans leurs pérégrinations sur les feuilles de l'arbre, de l'acide formique qui les brûle, les recroquevillie et facilite la présence de la cloque.

La vie des fourmis est assez compliquée ; elle se partage, dit M. P. Noël, directeur du laboratoire d'entomologie agricole de Rouen, en quatre périodes bien distinctes ; « celle d'œuf, celle de larve, celle de chrysalide et celle d'insecte parfait. Les œufs sont blancs ou jaunâtres, quelque peu allongés, et donnent naissance à des sortes de petits vers sans pattes, de couleur blanche, légèrement conjugués, lesquels sont l'objet des soins les plus assidus de la part des ouvrières, qui les transportent de chambre en chambre, bien probablement dans le but de les placer dans les meilleures conditions d'humidité et de chaleur. Quand ces vers ou larves ont terminé leur croissance, ils se changent en chrysalides, tantôt nues, le plus souvent enveloppées dans un cocon de soie de forme ovalaire et que l'on nomme vulgairement œufs de fourmis, lesquels sont recherchés des viticulteurs pour la nourriture des jeunes faisans. Au moment de leur éclosion en insectes parfaits, les jeunes fourmis se trouvent trop faibles pour déchirer le tissu soyeux de leur coque, et périraient dans leur berceau si les ouvrières, dont la surveillance est très active, ne s'empressaient de les délivrer en ouvrant la coque avec leurs mandibules. »

Il est utile, d'après ce qui précède, de purger les jardins, vergers et vignobles de cette vermine. Pour cela, il faut détruire la fourmi dans son habitation, quand on la connaît ou bien l'attirer dans un endroit déterminé pour la détruire en masse, ou bien encore l'empêcher de monter sur la plante pour commettre des dégâts.

Dans la fourmilière on procède à sa destruction en y faisant pénétrer de l'eau bouillante ou une solution de pétrole, de benzine ou une émulsion de savon noir concentrée. Mais si les zones envahies sont vastes et que les galeries souterraines sont en communication, ce qui arrive fréquemment dans les milieux chauds, il est long et coûteux d'employer les traitements précités. Dans ce cas il est préférable d'employer un procédé très efficace, dont les agriculteurs brésiliens se sont bien trouvés. Il consiste à découvrir d'abord les ouvertures des fourmilières, d'un léger coup de houe, dans un certain rayon ; puis à verser dans chacune d'elles un peu d'eau (1), ensuite on répand dans chaque galerie un verre à liqueur de sulfure de carbone, ce liquide en s'écoulant se volatise ; on l'enflamme au moyen d'une allumette. Une détonation se fait entendre alors à l'orifice de toutes les galeries en communication. On s'empresse de boucher les ouvertures à coups de talon, et aucune fourmi n'échappe à la mort, due aux gaz irrespirables : acide carbonique et gaz sulfureux, produits par le sulfure, en s'enflammant.

Ce traitement doit être appliqué pendant les chaleurs, au milieu du jour, car à ce moment les fourmis sont dans leurs habitations.

Quant l'emplacement occupé par les fourmis est inconnu, on les attire en un point du jardin, où l'on a disposé, sous une taille, du miel, et ensuite on les détruit. Enfin, pour les empêcher de grimper sur les plantes ligneuses, on entoure leur pied d'un anneau de goudron ou d'une corde goudronnée, placée à 0m10 centimètres du sol. L'odeur du goudron et sa propriété agglutinante les empêchent d'avancer.

Tels sont les quelques renseignements qui peuvent être utiles à nos lecteurs, à l'approche du moment où les fourmis s'apprêtent à renouveler la destruction des cultures.

L.-B. CASTELLI.

(1) L'emploi de l'eau a pour but d'empêcher le sol d'absorber rapidement le sulfure de carbone, surtout quand il est sec ou léger.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 Mai à 4 heures

1. Kowsky-Marsch.
2. Lucie de Lammermoor, Donizetti.
3. Ronde de Nuit, Verneuil.
4. Le Trouvère, Verdi.
5. Theresen, Faust.

Le Chef de Musique, MOUL. REC.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

6 mai 1814. — Le général Montrésor, gouverneur de la Corse pour Georges III, roi d'Angleterre, prend un arrêté par lequel il ordonne que désormais la justice soit rendue au nom du souverain qu'il représente.

7 mai 1814. — On a vu que le général Montrésor voulait que la justice fut rendue au nom de Georges III, roi d'Angleterre.

A la nouvelle de cette prétention, la Cour d'appel de la Corse se réunit sous la présidence de M. de Castelli, premier président, et M. le comte Colonna d'Istria, étant procureur général, fait la déclaration suivante, une des plus belles réponses qu'aient eu à enregistrer les annales judiciaires :

« La Cour d'appel ne saurait sans trahir son honneur et ses devoirs les plus sacrés, rendre la justice en tout autre nom qu'en celui du roi de France. »

L'Explorateur Mercuri

M. Toussaint Mercuri, explorateur survivant de la mission de Béhagle, est parti le 2 mai de Constantine, pour prendre le commandement de la nouvelle mission qui doit opérer dans le bassin du Tchad. Cette mission aura un caractère commercial.

M. Mercuri passera par Paris, d'où il partira le 12 du courant pour le Congo français. La mission sera composée de quatre Français, dont le chef de la mission, indépendamment des noirs à recruter sur la côte Ouest de l'Afrique. Dans tous les villages de colonisation qu'il a traversés pour arriver à Constantine, M. Mercuri a été l'objet de manifestations de sympathie des colons. Le voyage de l'explorateur durera environ trois ans.

La Défense de la Corse

Disons, tout d'abord, que les deux articles qu'a écrits sur la défense de la Corse notre éminent collaborateur le général L*** (F.-G.) ont été fort goûtés des officiers de notre connaissance ayant tenu garnison dans cette île.

Comme nous en parlions à un capitaine, officier d'ordonnance d'un de ces grands chefs de notre mobilisation auxquels notre collaborateur a fait allusion dans son deuxième article — ajoutons que cet officier est Corse et qu'il connaît à fond son pays — notre interlocuteur nous dit :

— Il y a quelques mois, je me croyais en droit d'espérer beaucoup du voyage entrepris en Corse par les ministres de la guerre et de la marine, voyage auquel assistaient le vice-amiral Bienaimé, chef d'état-major général de la marine, et le général Frater, sous-chef d'état-major général de l'armée. Malheureusement, je n'ai rien ou presque rien vu conclure, en ce qui concerne les troupes de terre cantonnées dans l'île.

Le vote de six millions, enlevé par M. Pelletan, et qui a été, somme toute, le prétexte de ce voyage des deux ministres, ne semble avoir fait quelque bien qu'à la marine.

Entre nous, n'était-ce pas le moment de faire cesser le rattachement de la Corse au 15e corps d'armée ?

En cas de guerre, en effet, les relations du gouverneur de l'île avec les autorités continentales risquent de devenir tout à fait illusoires. Dès que les communications par mer ou par câble seront coupées, le dit gouverneur sera réduit à sa propre initiative, et toutes les mesures qu'il devra prendre ne pourront être prises que sous sa seule responsabilité.

— Vous oubliez que la télégraphie sans fil, si l'on en juge par les expériences faites précisément en Corse, peut assurer une communication intangible ?

— Je ne dis pas non ; mais vous savez fort bien que rien n'est plus facile que de saisir au passage une dépêche transmise par la télégraphie sans fil. Il se pourrait, par suite, qu'à certains moments on hésitât, on reconçât même à en expédier.

D'ailleurs, à ce moment du conflit armé, qui sera certainement aussi bien continental que maritime, où se trouvera le commandant du 15e corps ?

Remplacé fort probablement à Marseille, par un officier général du cadre de réserve.

C'est là une excellente explication de l'indifférence relative que rencontrent au chef-lieu du 15e corps les questions de défense de la Corse.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas subordonner directement au ministre le gouverneur de la Corse ?

Et cela au même titre que le général commandant la division d'occupation de Tunisie ?

(*France Militaire*).

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Paris 1878, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS**
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine ; élixir les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Aimable façon de jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un mokx véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare.
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

L'ILLUSTRÉ
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION avec gravures noires
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7f.50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11f.50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS
USAGE INTIME CAOUTCHOUC E. Chastan, 11, rue J.-J. Rousseau, Paris

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
La Tête de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

DEMANDEZ ET OFFREZ L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Hygiéniques à 50 centimes le boîte. — N'employant Papier Mattei, le meilleur.

3.— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

I.

Ou le lecteur fera connaissance avec la bonne ville de Blois, sa principale hôtellerie et la difficulté que l'on éprouve parfois à se loger pour son argent

— Tiens ! tiens ! tiens ! murmura-t-il, attendez donc ! attendez donc !.. Eh ! oui, j'y suis... Je vous remets... Vous êtes le jeune gentilhomme qui s'est arrêté chez moi en octobre 85 .. C'est cela : vous faisiez partie de cette bruyante volée de mercs de Gascogne, lesquels s'en allaient à Paris pleurer le grain du Roi sur un avis de leur protecteur et illustre compatriote monseigneur le duc d'Epernon

— Précisément : je suis une ancienne pratique.

L'aubergiste hocha le front :

— Eh bien, mon ancienne pratique, vous avez beau me tonnéller le bras, je me sauis avoir pressentement qu'un conseil à votre service : celui de tâcher de trouver ailleurs, un coin, une crotte et une goutte ; car ce serait l'empereur, le pape ou le Grand Turc qui viendraient me demander la pitance et le gîte que je serais contraint, comme à vous, de leur répondre : « Nenni-da vous ! »

Le jeune homme resta attéré en face de cette déclaration.

Il avait desserré les doigts, et maître Hilarion en avait profité pour s'esquiver et courir à ses fourneaux.

Cependant, Ninon Croquembouche avait abandonné la téchefrite.

Elle s'était approchée du voyageur, qu'elle considérait avec intérêt.

— Eh ! fit-elle, vous voilà revenu dans nos pays, messire Ernanton de Carmainges.

Celui-ci leva la tête :

— Ma foi, oui, Mademoiselle Ninon, et pour y être aussi mal reçu que si je n'avais pas en poche de quoi payer mon écot.

La grande fille eut un frémissement d'aise.

— J'aime quand vous dites mon nom, murmura-t-elle : les autres ne le disent pas comme vous.

Ensuite, après l'avoir contemplé à nouveau :

— Sainte Vierge ! comme vous êtes pâle !... Vous serait-il advenu quelque accident en route ? Où vous sentiriez-vous malade ?

M. de Carmainges secoua la tête :

— J'ai une blessure qui me fait souffrir par intervalles.

— Une blessure ?... Vous avez été blessé ?... Dans un duel peut-être.

Le gentilhomme fit le geste d'écarter une idée, une image importunes.

— Non, mon enfant... Mais brisons là... Ces souvenirs me sont pénibles.

La grande fille appela :

— Toinon ?

Une robuste servante, aux joues colorées et maillues comme les peintres flamands en mettent dans leurs tableaux, s'arracha aux assauts des consommateurs qui la chiffonnaient dans la salle, et accourut sur ses larges pieds chaussés de bruyantes savates.

— Vous allez, commanda Ninon, prendre soin du cheval de M. le vicomte.

Puis, tandis que Toinon emmenait Roncevaux :

— Il faudrait excuser mon père... Ce qu'il peut de pratiques chez nous depuis que la cour est à Blois !... Non, vrai, c'est à perdre la tête !

La servante revenait.

— Voilà qui est bâclé, demoiselle ; l'animal a la nécessaire.

Ninon alluma une lampe et, la remettant à la fille :

— Conduisez M. le vicomte à la chambre du hugueneot.

Puis, au gentilhomme :

— J'irai vous y porter moi-même la collation.

— Merci. Ne vous dérangez pas. Je n'ai besoin que de mon lit.

La fille de l'auberguiste se tourna vers Toinon :

— Vous avez entendu ? fit-elle d'un air de reine.

La servante demeura les bras ballants et la bouche bée. Puis, après un moment :

— A la chambre du hugueneot ! finit-elle par s'exclamer : vous n'y pensez pas, demoiselle !

— Oh ! que si fait ! repartit l'autre : il n'y a plus que celle-là de libre.

— Quel hugueneot ? questionna Carmingas.

— Un barbouilleur sans sou ni maille, que mon grand père logeait là-haut par charité, au troisième étage, parce qu'il avait peint notre enseigne, et qui fut pendu, à celle-ci, lors de la Saint-Barthélemy, parce qu'il était de la religion.

— Mais on dit qu'il y revient, messire ! s'écria-t-elle.

— Qui cela ? s'informa le vicomte.

— Le pendu donc !... On dit moins son ombre... Or, ce que c'est méchant une ombre de pendu.

Le gentilhomme toucha le pommeau de son épée :

— N'ayez pas peur pour moi, ma mie, déclara-t-il ; avec une conscience nette et une lame de bonne trempe, on ne redoute pas plus les morts que les vivants.

Avant de retourner à sa lèchefrite, la grande fille esquissa une rapide révérence.

— Bon repos, monsieur le vicomte !

Celui-ci s'adressa à Toinon :

— Allons, ma bonne, je vous attends.

La servante paraissait singulièrement embarrassée.

— Votre Seigneurie, demanda-t-elle, ne croint donc pas de passer la nuit...

— Dans ce logis hanté ?... Dame ! n'ayant pas le choix..... Et, n'étant pas dans l'intention de coucher à la belle étoile...

Toinon insista :

— Si, cependant, le mécréant venait, pendant votre sommeil, vous dévisser la coloquinte...

Ernanton eut un sourire triste :

(*A suivre*).

Société des Officiers

L'UNION CENTRALE

Président, M. le Général Philibert, à Paris.

Le groupe départemental de l'Union Centrale des officiers en retraite, de l'armée active, de la réserve et territoriale, vient d'être formé à Bastia, sous la présidence de M. le Colonel Grimaldi.

Un grand nombre d'officiers et de dames ont déjà répondu à l'appel du Comité et le groupe départemental de la Corse comprend près de 80 membres.

Cette société de secours mutuels et de retraite offre de réels avantages à tous ses membres. Son but est de chercher par tous les moyens que donnent la presse et les recours aux pouvoirs publics, à relever la situation des officiers, des veuves et des orphelins.

M. les officiers Corses, et ceux habitant notre département, qu'ils soient en retraite ou en activité, tout sont avantage à se faire inscrire au groupe de la Corse. Les femmes, les veuves et les enfants des officiers appartenant ou ayant appartenu à l'armée active y sont admis sans limite d'âge. Les officiers de réserve et de la territoriale ne doivent pas avoir plus de 55 ans.

L'œuvre entreprise par M. le général Philibert mérite d'être encouragée par les officiers de tous grades, et ceux soucieux de leur avenir, doivent chercher, dans l'association, le seul moyen d'améliorer leur sort et celui de la veuve et de l'orphelin sans avoir recours à l'Etat.

Pour les admissions et les renseignements s'adresser à M. le capitaine Tortoni, administrateur du groupe à Bastia.

∴

MM. les officiers, membres du groupe départemental de l'Union Centrale, et ceux de la Société fraternelle, sont priés de se réunir jeudi 9 mai, à 9 heures et demi du matin, à la Mairie, pour voter le règlement commun aux deux sociétés fusionnées.

Le Vice-Président,
J.-B. LECA.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Pozzo di Borgo Mathieu, ex-adjudant, demeurant à Rennes, est nommé garde sédentaire des eaux et forêts à Saint-Etienne.

— M. Macchielli Joseph-Marie, ancien sous-officier, est nommé garde au service de surveillance des promenades de Paris.

— M. Rocca est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Altibelli Pierre-Paul, commissaire de police à Capestang, passe en la même qualité à Salins.

Gazette Départementale

SALICE. — Des élections au conseil général vont avoir lieu dans ce canton. M. Emile Pinelli, conducteur des ponts et chaussées, conseiller sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Jusqu'à présentil n'a'est produit aucune autre candidature, et on croit que sa réélection se fera par acclamations.

∴

CALCATOGGIO. — Le conseil de préfecture de la Corse ayant, par son arrêté du 9 août 1900, rejeté la protestation présentée par M. de Gentili contre les opérations électorales qui ont eu lieu le 22 juillet 1900, dans la commune de Calcatoggio, pour l'élection du conseil municipal, il y a eu pourvoi devant le conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat vient de confirmer l'arrêté du conseil de préfecture.

∴

MONCALE. — Sur les instances de l'institutrice, Mme Milani, le conseil municipal de Moncale a voté les crédits nécessaires pour l'achat du mobilier destiné à l'école des filles.

Bulletin financier

Paris, le 2 Mai 1901

Le marché est bien disposé aujourd'hui et il me reste à citer aucun certains valeurs un mouvement de hausse assez appréciable. Le 3 0/0 s'avance de 0,25, le 3 1/2 à 101,95. Nos fonds étrangers sont fermes sans cependant subir d'appréciables sur leurs cours précédents.

Dans le mouvement industriel, le Rio fait exception ; sa vente porte Continentale Nouvelle a l'ordinaire se traite à 402 fr. Les Pétroles de Roumanie sont en hausse nouvelle à 264. Steinak est active à 640 ; l'annonce des sorties nouvelle va rentrer à la Société toute à bref d'action et permettre la reprise des dividendes.

Le capital qui la dureté d'Extrême de

Société des eaux et forces motrices par l'électricité de Bastia, dont le siège social est à Bastia, a été constituée aujourd'hui par l'émission de 15 000 actions de 100 fr. sur lesquels 25 fr. sont à verser au moment de la souscription, serviront à souscrire dans une très large mesure, en l'étendant en province, un commerce qui, à Paris, est devenu considérable en quelques mois.

Les Fonds Etrangers sont bien tenus. Extérieure 74 25 ; Italien 96.47 ; hausse des valeurs ottomanes. Impositions meilleures à Bruxelles. Part de réserve 2 237 50 ; Dividende pour les 415. Capital 7 millions d'anvers 434.15 ; Privilégiées obligations du Globe 45. Métallurgique Roumaine recherchée à 275. Dividendes de Nasyor 265.

Chemins Français sans changements.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 50 à 9 les 100 k.
— Rouges d'Algérie, 20 à 23 f. id.
Raies, 25 à 30 fr. id.
Tomates d'Oran, 60 à 150 fr. id.
— d'Egypte, 50 à 100 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 20 à 45 fr. id.
— de Bandol, 50 à 75 fr. id.
Pomaces, 20 à 70 fr. id.
Artichauts du Var, 0,50 à 0.90 la douz.
— d'Algérie, 0.20 à 0.40 id.
Asperges, 0 30 à 1.50 la botte.
Oranges, 35 à 60 fr. le 1000.
Mandarines, 30 fr. id.
Citrons d'Algérie, 11 à 18 fr. id.
— de Menton, 8 à 10 fr. id.
— de Corse, 12 à 18 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 10 50 à 13 fr. les 100 k.
Charbon corse, 9 à 10.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 : pains 5/6 en vrac, 37.50 ; acié, rangé en caisse de 50 k., 42 fr. ; scié nouveau, 38 50.

Nous commencerons prochainement la publication de

IN CAMPAGNA

Commedola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Mello Isabelle veuve Antoniotti, le mari commis principal des douanes, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 29 novembre 1900, 488 fr.

Poupin veuve Mattei, le mari premier maître magasinier, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 28 décembre 1900, 723 francs.

Sarti Jeanne-Marie veuve Lecuit, le mari premier maître de mousqueterie, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouis. du 23 décembre 1900, 723 fr.

Cesari Jules-François, surveillant principal des établissements pénitentiaires, 32 ans 10 mois 20 jours de services. Pens. avec jouis. du 1er février 1901, 2.350 fr.

Angelini Jean, adjudant à l'école nationale d'arts et métiers d'Aix ; services militaires 13 ans 21 jours, services civils 25 ans. Pension avec jouissance du 1er octobre 1900, 966 francs.

Giovanpaoli Antoine-Toussaint, brigadier des forêts hors classe, 33 ans 29 jours de services. Pension avec jouissance du 16 octobre 1900, 930 francs.

Casale Nunce-Eugène, garde des forêts de 1re classe, 36 ans 7 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 16 septembre 1900 620 francs.

Peretti Jean-Dominique, garde des forêts de 1re classe, sergent, 25 ans 9 mois 12 jours de services. Pension avec jouissance du 16 septembre 1900, 620 francs.

Concours de Résistance de Lille

130 kilom. de pavés
1er Tart sur voiturette
2me Tomine sur voiture légère

CLÉMENT

En vente : Usine Clément à Levallois-Perret (Seine).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 6 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15. midi, + 18. 6 heures du soir + 14 9. Maxima, + 16 2. minima, + 12 3

Baromètre. — 7 heures du matin 757 mm. midi, 756 mm. 6 heures du soir 754 mm

Vent. — 9 h. du matin, S. E. bonne brise
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur des eaux : matin, + 0 45, soir, + 0,30
Pluie-mètre, à 9 heures du matin. mm.

∴

M. le Préfet à Bastia

Mme de Corsi, la veuve du regretté sénateur, a offert dimanche un grand déjeuner en l'honneur de M. le Préfet de la Corse.

A ce déjeuner assistaient également MM. les sous-préfets de Bastia, de Corte et de Calvi.

M. Cassagneau a quitté Bastia par le train de 3 h. 38, pour se rendre à Calvi, afin de continuer les opérations du conseil de revision.

∴

Doctorat en droit

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Louis Mozer, du barreau de Bastia, vient de subir avec succès sa thèse de doctorat, sciences juridiques, devant la faculté de droit d'Aix.

Le jeune docteur avait choisi pour sujet : « Du Protêt, faute de paiement, » et il l'a brillamment traité.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

∴

Carn t mondain

Un annonce de Toulon le prochain mariage de Mlle Rose Fabiani, la charmante fille de notre concitoyen M. le capitaine de frégate Fabiani, avec M. Mattei, ingénieur des constructions navales.

Les fiançailles ont eu lieu à la villa Fabiani, au Cap Brun.

∴

Dans la diplomatie

Le concours ouvert aux affaires étrangères pour l'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire vient de se terminer par le succès de onze des candidats, parmi lesquels nous relevons le nom d'un de nos compatriotes, M. Campana.

Nous enregistrons avec plaisir ce brillant succès.

∴

Nécrologie

Dimanche ont eu lieu en la chapelle du Port-Neuf les obsèques de Mme veuve Marthe-Marie Massiani née Clementi, appartenant à une honorable famille du canton de Lama. Elle s'est éteinte dans sa 55e année après une longue maladie.

Le deuil était conduit par son fils, M. le capitaine Massiani, du 61e d'infanterie, arrivé tout exprès de Marseille, et ses nombreux parents.

Nous présentons à M. le capitaine Massiani et aux familles Massiani, Casamatta et Clementi toutes nos condoléances.

∴

M. Barthélemy Durazzi, employé de commerce, a succombé hier à la longue maladie qui depuis plusieurs mois le tenait aux prises avec la mort. Il était âgé de 39 ans.

Caractère doux et sympathique, il sera vivement regretté par tous ceux qui le connaissaient ; il était le principal soutien de sa famille.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Napoléon Giacomotti, François Cruciani, François Rongiconi, Antoine Biancarelli.

Les obsèques ont eu lieu en l'église paroissiale Saint-Jean, au milieu d'un nombreux concours.

Nous adressons à M. Antoine Durazzi et à sa famille l'expression de nos vifs regrets.

∴

Postes et télégraphes

428 candidats ont été reçus au dernier concours qui a eu lieu pour l'emploi de surnuméraire des postes et télégraphes. Parmi les candidats de la Corse, six ont été reçus dans l'ordre de mérite ci-après :

27, Cesari ; 155, Tomasi ; 298, Marini ; 347, Castinelli ; 300, Giovannelli ; 418, Paoli.

∴

Anchois et sardines

Dimanche la pêche a encore dépassé 3 000 kilos ; il y avait aussi une centaine de kilos d'anchois. Les sardines se sont vendues au prix habituel de 40 centimes le kilo, mais les anchois ont été mis en vente à 1.00, aussi a-t-on dû en réserver pour la salaison.

Le bateau *St Jean Baptiste* a pris à lui seul plus de mille kilos de poisson. Les filets, jetés au crépuscule, se sont remplis instantanément ; il a dû rentrer à 9 heures du soir, et l'équipage n'a fini de démailler les sardines qu'à 5 heures du matin.

Tous les bateaux n'ont pas été aussi bien partagés : quelques-uns ont été assaillis par les marsouins qui ont causé de grands dégâts. Le bateau *Annonciade* a non seulement perdu sa pêche, mais il ne pourra reprendre la mer avant trois jours : ses filets ont été littéralement hachés par les marsouins.

∴

Ponts et chaussées

Trois candidats de la Corse ont pris part aux premières épreuves du concours pour le grade de conducteur des ponts et chaussées ; tous les trois ont été déclarés admissibles aux secondes épreuves ; ce sont, MM. Cardera, de Bastia ; Lovicchi, de Calvi ; Susini, de Corte.

Nous nous félicitons de ces résultats et souhaitons à ces trois candidats le même succès aux épreuves définitives.

∴

Accident

Hier matin, vers 6 heures et demie, un gamin âgé d'environ 13 ou 14 ans montait une mule le long du boulevard du Palais.

Arrivé à la hauteur du Palais de Justice l'animal, sans doute effrayé, lança de nombreuses ruades et projeta son cavalier à environ quatre mètres en avant.

Ce dernier tomba sur la tête. Des passants le transportèrent à la pharmacie Ramaroni où on lui donna les premiers soins. On a constaté sur lui des blessures au visage.

Pendant ce temps, un individu dont nous ne pouvons pas dire le nom arrêta la bête et la conduisit dans une écurie.

∴

Douanes

M. Jeannin, vérificateur-adjoint des douanes à Bastia, est nommé vérificateur sur place.

∴

Nouvelles maritimes

Le transport *La Drôme* rentrant des ports du Nord, chargera à Toulon du matériel de guerre pour la Corse et Bizerte.

∴

Prix d'agriculture

A la suite du concours ouvert par la Société des agriculteurs de France, les récompenses suivantes ont été attribuées aux agriculteurs de notre département.

Médaille de vermeil grand module et 100 francs, M. Casalta Pierre, instituteur à Muracciole.

Médaille d'argent grand module et 25 francs, MM. Joseph Fontana, de Canale di Verde, et Antoine Margangeli, de Scanafaghiaccia.

Médaille d'argent petit module, MM. Paul Carli, d'Erbajolo, et Dominique Colona, de Morosaglia.

∴

Distinctions honorifiques

A l'occasion du voyage du président de la République des médailles d'honneur du travail ont été décernées à MM. Andreoli Louis, chaudronnier, et Benigni Célestin, garde-magasin à la société des forges et chantiers de la Méditerranée.

∴

La montée Sainte-Claire

Que de fois n'a-t-on pas demandé que cette montée qui part du boulevard de Cardo pour aboutir à la route de Saint-Florent fut entretenue d'une façon plus convenable.

Il n'en est jamais rien résulté.

Il faut constater, cependant, que ce raccourci, puisque raccourci il y a entre Cardo et Bastia, est fréquenté par nos laitières qui, plusieurs fois par jour, le traversent.

Depuis longtemps des crevasses y existent, et pour passer par là il faut y regarder à deux fois.

De plus, la fête de Saint Antoine arrive. Les nombreux fidèles qui vont au couvent, le soir comme le matin, prennent cette direction.

C'est pourquoi nous prions instamment la municipalité de qui cela dépend, croyons-nous, de s'intéresser à cette demande.

On a bien voulu se mettre à l'œuvre pour la réfection des trottoirs de nos boulevards. Qu'on en fasse autant pour cette petite traverse et nous en féliciterons les auteurs.

∴

Nouveau fusil

On fait en ce moment, dans certains corps de troupes, les essais d'un nouveau fusil de guerre destiné à remplacer le fusil Lebel dans l'armée française.

Ce fusil, absolument identique comme forme au Lebel, est à 19 coups.

Ses avantages consistent en une diminution de poids de 350 grammes, et en un encrassement moins rapide.

Les derniers essais qui ont été faits au polygone de Toulon, ont donné des résultats excellents.

L'inventeur de ce fusil est un jeune ouvrier horloger du nom de Roch Lamacchia ; il habite La Seyne depuis quelques années.

Il paraîtrait qu'il a travaillé plus de dix ans à cette invention.

∴

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Mincili.

∴

Contremaître

pour exploitation de mines est demandé ; traitement suivant capacités.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

On apprendra avec plaisir que le docteur Alexandroff avancera, d'une dizaine de jours, son arrivée à Bastia, où il a déjà retenu un appartement, afin de pouvoir garder auprès de lui ses opérés. Les personnes souffrant de maladies chroniques, ou dont l'état nécessite une opération, feront bien de se présenter dès les premiers jours afin de profiter du séjour d'un mois que fera le docteur Alexandroff en notre ville, à partir du *mercredi prochain, 8 courant*. Avant de se rendre à Bastia, le docteur Alexandroff passera une journée à l'Ile-Rousse (le 6 courant), et une journée à Calvi (le 7 courant).

∴

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible pour quelques jours à l'Hôtel Lingénieur à partir du 6 mai.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Cavani Louis, cordonnier, de Modène, (Italie), et Marie-Joséphine Laugier, ménagère, de Château-Neuf, (Alpes Maritimes).

NAISSANCES.

Tomasi Leonetto. — Valette Silvio-Catherine.

DÉCÈS. — NÉANT.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mines hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
S. J.D. SUSINI, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

BOURSE DE PARIS

	1 mai	6 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.70	101.55
— 3 p. 0/0 amort.	100.25	100.25
— 3 0/0 D.	92.10	92.10

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

L'ESCADRE EN CORSE

L'escadre de la Méditerranée quittera demain Toulon pour effectuer divers exercices sur les côtes de Corse et de Provence.

L'escadre ne ralliera Toulon que vers le 15 juin.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Les nominations dans l'état-major général qui devaient être signées vendredi dernier, le seront au prochain conseil qui sera tenu mardi, à l'Elysée.

Le général Decharme, commandant la 31e division d'infanterie, à Montpellier, sera appelé au commandement du 2e corps d'armée.

Le général Grisot, commandant le 19e corps, sera appelé au commandement du 11e corps.

Le général Caze, commandant la 29e division d'infanterie, à Nice, sera appelé au commandement du 19e corps d'armée, à Alger.

COURSES VELOCIPÉDIQUES

Bordeaux-Paris

Vingt-sept coureurs ont pris part à la course classique Bordeaux-Paris, organisée par le *Vélo* qui, depuis dix ans, met aux prises les meilleurs routiers sur un parcours de 594 kilomètres.

Parmi les plus connus figurent les deux frères Fischer, Ancouturier, Wattelier, Gougoltz, Lesna, Garin, Green, Frédérick, Foureaux, etc.

Le départ de Bordeaux a eu lieu samedi, à 5 heures du soir.

Lesna est arrivé premier.

Il était 2 heures, 53 minutes et 40 secondes, lorsque ce coureur est arrivé au Parc des Princes.

Lesna a ainsi effectué le trajet de Bordeaux à Paris en 22 heures.

Son arrivée a donné lieu à une imposante manifestation.

Ancouturier est arrivé second, Fischer troisième, Frédérick quatrième, Foureaux cinquième.

LA MISSION DU « D'ASSAS »

D'après l'*Eclair*, le sultan du Maroc aurait envoyé aux chefs indigènes du Touat et du Tidikell une lettre très hostile à la France relative aux succès des Berayers.

Le gouverneur général de l'Algérie a adressé une demande d'explications au sultan, et le porteur s'est embarqué sur le croiseur le *D'Assas*

Les Troubles d'Algérie

Deux nouvelles arrestations ont été opérées ; ce sont deux chefs arabes considérés comme les instigateurs de l'insurrection à Margueritte.

LES GRÈVES

A MONTCEAU-LES-MINES

Le syndicat des grévistes a adressé un ultimatum à la Fédération des mineurs, à Saint-Etienne.

Voici le texte de cet ultimatum :

« Les grévistes de Montceau-les-Mines, réunis le 3 mai à la salle Pezerat, considérant : 1. Malgré le résultat du referendum, favorable à la grève générale ; 2. qu'en violation de tous les engagements pris au congrès de Lens la grève générale n'a pas été décrétée ; 3 que Montceau se trouve, après cent quatre jours de luttes, de sacrifices, de souffrances, abandonné en face du patronat et du gouvernement, son complice, décident :

» La Fédération nationale est invitée à se prononcer, le dimanche 5 mai au plus tard, sur la question suivante : Vous engagez-vous, après vous être dérobés au devoir de décréter la grève générale, à obtenir des mineurs de tous les bassins un sacrifice de cinq centimes quotidiens avec un minimum de 3.000 francs. Si oui, nous demandons que cette somme soit centralisée par le trésorier de la Fédération et envoyée par lui à Montceau. Si la réponse est négative, nous savons ce que nous avons à faire ; le prolétariat jugera. »

∴

La Fédération des mineurs et le comité fédéral se sont réunis dimanche pour répondre à cet ultimatum.

Deux réunions ont été tenues ; la première le matin, et la seconde dans l'après-midi.

Les grévistes ont décidé la reprise générale du travail et se sont engagés à verser chacun un franc par quinzaine pour venir en aide à ceux de leurs camarades qui ont été renvoyés.

Le travail a repris ce matin, sans aucun incident.

∴

Le comité fédéral national de Saint-Etienne a repoussé la question de la grève générale.

A DOUAI

Le conseil général des mineurs du Nord a décidé d'ajourner le referendum qui devait avoir lieu hier.

A GÊNES

A la suite d'une contestation qui s'est élevée sur la question des heures de travail, les ouvriers du port ont déclaré la grève générale.

Exception a été faite en ce qui concerne l'escale de San-Benigno.

La Grève de l'*Urbaine*

Les cochers de la compagnie l'*Urbaine* avaient résolu de se mettre en grève ; la Compagnie ayant fait droit à leurs revendications, il n'y a eu aucune interruption dans le services.

Le Drame de Corancez

Le Juge d'instruction chargé de l'affaire Brière croit que son rapport ne sera pas terminé avant le mois de juillet, car l'accusé persiste dans ses dénégations, en se plaignant de l'attitude de la justice à l'égard d'un malheureux qui n'a rien à se reprocher.

Tirages financiers

Foncières 1879

Les obligations 1.779.503 et 809.642 sont remboursables chacune à cent mille francs.

L'obligation 562 985 est remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1885

L'obligation 762.387 est remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 929 957 est remboursable à 25.000 francs.

Ville de Paris 1875

L'obligation 85.540 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 225 839 est remboursable à 50 000 francs.

Les obligations 160.934, 150.226 et 176.859 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

EN ALLEMAGNE

CRISE MINISTÉRIELLE

Les trois ministres démissionnaires sont officiellement relevés de leurs fonctions et reçoivent diverses compensations.

∴

MM. de Miquel, ministre des finances, de Hammerstein, ministre de l'agriculture et de Brefeld, ministre du commerce, ont donné leur démission.

EN ANGLETERRE

A l'Académie royale

L'Académie royale a ouvert aujourd'hui ses portes au public.

Le Salon de Londres renferme, comme les autres années, un grand nombre de portraits, très jeu d'études, et beaucoup de paysages et de marines.

Parmi les portraits, celui qui a attiré le plus l'attention, est celui de la reine Victoria par M. Benjamin-Constant.

Sur le désir du roi, ce beau tableau occupe seul tout un côté du salon d'honneur.

Contre M. Chamberlain

de Londres :

Les adversaires de la politique de M. Chamberlain font distribuer des quantités de brochures dans lesquelles l'homme d'Etat est formellement accusé de se trouver mêlé à des tripotages dans divers marchés de fournitures militaires

EN ITALIE

Nouvel ordre de chevalerie

Le roi a signé un décret instituant un nouvel ordre de chevalerie.

Cet ordre sera conféré aux citoyens et aux ouvriers qui se seront distingués par l'étude des questions ouvrières et par les œuvres de bienfaisance en faveur des travailleurs.

Evénements de Chine

Retour du maréchal Waldersée

On télégraphie de Berlin au *Daily News*, que le feld maréchal de Waldersée rentrera en Allemagne le mois prochain.

Les indemnités

La question des indemnités est définitivement tranchée.

Le rapport de la commission nommée par le conseil des ministres étrangers à l'effet d'établir la taxe des indemnités réclamées à la Chine, et les moyens propres à assurer le payement desdites indemnités, a été approuvé.

Les puissances n'ont plus qu'à se prononcer sur le choix des sources auxquelles la Chine devra puiser les fonds nécessaires au payement des indemnités.

Matelots Anglais et Allemands

On télégraphie de Tien-Tsin :

Un remorqueur anglais ayant heurté un pont mobile construit par les Allemands sur le Pei-Ho, les Allemands ont fait feu sur l'équipage : deux matelots ont été blessés.

Le retrait des troupes

Dans un rapport d'ensemble, les généraux ont déterminé les mesures à prendre pour assurer dans l'avenir la sécurité des ministres.

La question du retrait des troupes a été également tranchée. Les puissances n'ont plus qu'à donner les ordres en conséquence.

La France commencera par donner l'exemple, en retirant 9.000 hommes dans le courant de ce mois.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Arrivée de Sir Milner

Un télégramme de Capetown annonce l'arrivée dans cette ville de Sir Alfred Milner, gouverneur du Transvaal.

De nombreux banquets seront donnés en son honneur.

L'activité des Boers

Les journaux anglais constatent que les hostilités ont repris avec une certaine intensité dans l'Afrique du Sud.

D'autre part, on annonce que la rébellion des Afrikanders au nord de la colonie du Cap augmente.

Un train anglais détruit

Les Boers ont détruit la ligne ferrée et un train, près de Mafeking ; ils ont en outre fait onze prisonniers qu'ils ont immédiatement libérés.

Les prisonniers boers

Sur les 23.000 prisonniers boers qui sont internés dans les camps anglais, au Transvaal, on compte 3.000 hommes et 20.000 femmes !!

Le président Kruger à Bruxelles

Le président Kruger retournera à Bruxelles, vers la fin de ce mois, pour assister au mariage de sa petite-fille, Mlle Guttman, avec le colonel Ricchiardi, ancien chef de la légion des volontaires italiens au Transvaal.

La peste au Cap

Suivent les rapports reçus aujourd'hui au Colonial Office 6 nouveaux cas de peste bubonique se sont déclarés parmi les Européens.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Nme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Vin
DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS
Marché aux Poissons
Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprentis ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GIRO FRÈRES, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabra de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabra et glabra de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

62 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLIV

RENÉE A LOUISE

Dans le moindre soin il y a de l'affection à récolter. Oh ! c'est si joli le sourire d'un enfant qui trouve son repas excellent. Armand a des bochements de tête qui valent toute une vie d'amour. Comment laisser à une autre femme le droit, le soin, le plaisir de souffler sur une cuillerée de soupe que Nais trouvera trop chaude, elle que j'ai sevrée il y a sept mois, et qui se souvient toujours du sein ? Quand une « bonne » a brûlé la langue et les lèvres d'un enfant avec quelque chose de chaud, elle dit à la mère qui accourt que c'est la faim qui le fait crier.

Mais comment une mère dort-elle en paix avec l'idée que des haleines impures peuvent passer sur des cuillerées avalées par son enfant, elle à qui la nature n'a pas permis d'avoir un intermédiaire entre son sein et les lèvres de son nourrisson ! Découper la côtelette de Nais qui fait ses dernières dents et mélanger cette viande cuite à point avec des pommes de terre est une œuvre de patience, et vraiment il n'y a qu'une mère qui puisse savoir dans certains cas faire manger ou entier le repas à un enfant qui s'impatiente.

Ni domestiques nombreux ni bonne anglaise ne peuvent donc dispenser une mère de donner en personne sur le champ de bataille où la douceur doit lutter contre les petits chagrins de l'enfance, contre ses douleurs. Tiens, Louise, il faut soigner ces chers innocents avec son âme ; il faut ne croire qu'à ses yeux, qu'au témoignage de la main pour la toilette, pour la nourriture et pour le coucher.

En principe, le cri d'un enfant est une raison absolue qui donne tort à sa mère ou à sa bonne quand le cri n'a pas pour cause une souffrance voulue par la nature. Depuis que j'en ai deux et bientôt trois à soigner, je n'ai rien dans l'âme que mes enfants ; et toi-même, que j'aime tant, tu n'es qu'à l'état de souvenir. Je ne sais pas toujours habiller à deux heures. Aussi ne croyais-je pas aux mères qui ont des appartements rangés et des cols, des robes, des affaires en ordre.

Hier, aux premiers jours d'avril, il faisait beau, j'ai voulu les promener avant mes couches dont l'heure tinte ; oh bien ! pour une mère, c'est tout un poème qu'une sortie, et l'on se promet la veille pour le le lendemain. Armand devait mettre pour la première fois une jaquette de velours noir, une nouvelle collerette que j'avais brodée, une toque écossaise aux couleurs des Stuarts et à plumes de coq : Nais allait être en blanc et rose avec les délicieux bonnets des baby, car elle est encore un baby : elle va perdre ce joli nom quand viendra le petit qui me donne des coups de pieds et que j'appelle mon mendiant, car il sera le cadet.

J'ai vu déjà mon enfant en rêve et sais que j'aurai un garçon. Bonnets, colerettes, jaquette, les petits bas, les souliers mignons, les bandelettes roses pour les jambes, la robe en mousseline brodée à dessins en soie, tout était sur mon lit.

Quand ces deux oiseaux si gais, et qui s'entendent si bien, ont en leurs chevelures brunes bouclée chez l'un, doucement amenée sur le front et bordant le bonnet blanc et rose chez l'autre ; quand les souliers ont été agrafés ; quand ces petits mollets nus, ces pieds si bien chaussés ont trotté dans la nursery ; quand ces deux faces claires, comme dit Mary, quand ces yeux pétillants ont dit : Allons ! je palpitais. Oh ! voir des enfants partis par nos mains, voir cette peau si fraîche où brillent les veines bleues quand on les a baignés, étuvés, épongés soi-même, rehaussés par les vives couleurs du velours ou de la soie ; mais c'est mieux qu'un poème ! Avec quelle passion, satisfaite à peine, on les rappelle pour rehausser ces cous qu'une simple collerette rend plus jolis que celui de la plus belle femme ! Ces tableaux, devant lesquels les plus stupides lithographies enluminées arrêtent toutes les mères, moi je les fais tous les jours !

Une fois sortis, jouissant de mes travaux, admirant ce petit Armand qui avait l'air du fils d'un prince et qui faisait marcher le baby le long de ce petit chemin que tu connais, une voiture est venue, j'ai voulu les ranger, les deux enfants ont roulé dans une flaque de boue, et voilà mes chefs-d'œuvre perdus ! il a fallu les rentrer et les habiller autrement.

J'ai pris ma petite dans mes bras, sans voir que je perdais ma robe : Mary s'est emparée d'Armand et nous voilà rentrés. Quand un baby crie et qu'un enfant se mouille, tout est dit : une mère ne pense plus à elle, elle est absorbée.

Le dîner arrive, je n'ai la plupart du temps rien fait ; et comment puis-je suffire à les servir tous deux, à mettre les serviettes, à relever les manches et à les faire manger ? c'est un problème que je résous deux fois par jour. Au milieu de ces soins perpétuels, de ces têtes ou de ces désastres, il n'y a d'oublié que moi dans la maison. Il m'arrive souvent de rester en papillotes quand les enfants ont été méchants. Ma toilette dépend de leur humeur. Pour avoir un moment à moi, pour t'écrire ces six pages, il faut qu'ils découpent les images de mes romances, qu'ils fassent des châteaux avec des livres, avec des échecs ou des jetons de nacre, que Nais dévide mes soies ou mes laines à sa manière, qui, je t'assure, est si compliquée qu'elle y met toute sa petite intelligence et ne souffle mot.

Après tout, je n'ai pas à me plaindre : mes deux enfants sont robustes, libres, et ils s'amusent à moins de frais qu'on ne pense. Ils sont heureux de tout, il leur faut plutôt une liberté surveillée que des joujoux. Quelques cailloux roses, jaunes, violets ou noirs ; de petits coquillages, les merveilles du sable font leur bonheur.

(A suivre).

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fbor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et le bonheur par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, guérissent dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
A fr. la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ
Se trouve dans toutes les Pharmacies
Se méfier des Contrefaçons
Se vend à Bastia chez Paoli-Antonini, Pharm.
Dr Fresnel-Sommer, Pharm. 20 rue Saint-Denis, 20 — PARIS

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
et la POUDRE
L'Inflammation, Toux, Oppression, Catarrhe, La Fumigation Pectoral Espic est la plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires
Il est admis dans les Hôpitaux Français et Etrangers.
Se trouve dans toutes les Pharmacies
Dépôt Paris, Viole, rue de Rivoli, 20, rue St-Honoré, Paris
Guérit LA DIABÈTE ET ALBUMINURIE

1er MAUX D'ESTOMAC, EAU DE TABLE, DYSPEPSIE, 3me CHLOROSE, ANÉMIE, GOUTTE, CALCUL — 6me VERTIGES, MIGRAINES, NÉVRALGIES, INSOMNIES, 8me HYPOCONDRIE, ASTHME.
VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.
Eaux de 20 bouteilles, Gares, à Vals (Part de vie)

PRÊTS sur signatures, à longs termes. *Rien d'avance.* Ecrire Agence Mutuelle, 67, fg. St Denis, Paris.

VACHERIE A CÉDER près Paris, après fortune, tenue depuis 18 ans, 22 vaches, 2 chevaux, et tout le matériel. Vente journalière 280 litres lait à 40 centimes le litre. Bénéfices nets de tous frais 9.000 fr. par an. Installation modèle avec habitation, jardin, prairies, 15.000 fr. ou garanties suffisent pour traiter.
DAGURY, propriétaire, 37, Boulevard St Martin, Paris.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

La Maison DOMINIQUE MATTEI aîné
Place St-Nicolas et Boulevard Paoli, 40, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du premier mai prochain elle mettra en vente :
2 Gros lots de Sentes S. blond extra chimiquement pur, en ballots de 50 k. os.
Marque Boule de 10 fr. 50 à 11 fr. le ballot.
Id. Vénus de 10 fr. à 10 fr. 25 le ballot.
1 Lot de surfaits de Cotera en ballots de 50 k.os de 72 à 75 fr. les 100 k.os.
Elle mettra également en vente le surplus de sa récolte de vins :
Malvoisie blanc de 0,60 à 0,70 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.
On y trouvera également, comme par le passé, des sucres cristallisés Guadeloupe pour vendange, titrant 98°.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord
Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 10 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à Arthur C, Southwell, Bastia.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le **PAPIER BARÉ** et les **CIGARES BARÉ**
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.
7, CHEMIN DE FER, 18, Pont-St-Glenin, Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES.

VIN de VIAL
Au Quina,
Sue de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ENERGIQUE DES RECONSTITUANTS
pour combattre
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment incomparable et cure aux grandissantes débilités, soignes convalescences et tout état de langueur
VIAL Pharmacien, 31, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

AVIS
M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Offres & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orerga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1874, Bordeaux 1882)
NOMBREUX CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS**
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, même instable, rendant la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre la Indigestions, la Dysenterie, la Choléra; dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Aimable façon de jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table, bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

LES
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Fournaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

USAGE INTIME CAOUTCHOUC E. Chastan, 11, rue J.-J. Rousseau, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Qui les fumera ainsi fumera ce cigare

MAISON L.cn N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 20 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, la meilleur à 10 centimes

26e ANNÉE — MERCREDI 8 MAI 1901 — N° 102

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... 24 nos, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : 24 nos, 25 fr. 6 mois, 12 fr. | AUTRES DÉPART. : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Apparition de St Michel
SOLEIL (Bureau d'Aj.)
Lever, 4 h. m. — Coucher, 6 h. 30 m.
LUNE Dernier Quartier le 12, à 4 h. 17 m. s.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Catherine de Sienne.

7 MAI

Autour d'un Empire qui croule

Un nuage sombre, menaçant, plane, dans le ciel de l'Autriche, au-dessus de Vienne. Ses éclairs et son tonnerre font trembler la Maison lézardée des Habsbourg qui fait entendre des craquements sinistres. Et le vieux François-Joseph se cramponne à son trône qui chancelle, pâle, livide, les oreilles bourdonnantes et la sueur aux tempes, cherche un homme...

Hélas ! son regard éteint ne rencontre que deux pygmées, héros de bien tristes histoires : l'archiduc François-Ferdinand et l'archiduc Othon. Ah ! si son fils Rodolphe était là... Mais non, Rodolphe est mort. Il s'est tué, on ne sait trop pourquoi, en janvier 1889, à Meyerling, d'un coup de pistolet. Et le malheureux vieillard laisse tomber lentement sa tête blanche, résigné devant l'abîme ouvert, tandis que la vieille Europe regarde à la dérobée, comme une voleuse, dans l'ombre, avec des yeux tout pleins d'effroi et de convoitise, son empire qui croît...

♣

A quand l'orage ? On l'ignore. Tout ce qu'on sait c'est qu'il n'est pas loin.

Mais ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'il existe des peuples qui le désirent. L'Allemagne est du nombre. Cette astucieuse puissance veut, à tout prix, s'agrandir. Aussi a-t-elle, depuis longtemps, préparé l'annexion des provinces qu'elle convoite. Les journaux, les revues et les hommes qu'elle a achetés l'ont secondée admirablement. Tous ces vendus ont fait merveille !

Aujourd'hui, en effet, vingt-quatre députés — il n'y en avait qu'un en 1897 — soutiennent sa politique au Reichstag autrichien, tandis que neuf millions d'Allemands, sujets de François-Joseph, tendent les bras aux cinq corps d'armée qu'elle a placés, l'arme au pied, aux frontières de la Bohême.

Cependant l'Allemagne n'est pas encore satisfaite. Pour l'empire de ses rêves elle voudrait une fenêtre, une fenêtre sur l'Adriatique. Gare donc à Trieste, le jour de l'orage !

♣

Ce dernier projet est loin de plaire à l'Italie. Les déclarations de M. Zanardelli et l'envoi de la flotte italienne à Toulon sont, si je ne me trompe, les conséquences directes de la gloutonnerie allemande. Il est donc possible, probable même, que, demain, la sœur latine nous tende les bras.

Ne pas lui ouvrir les nôtres, sous prétexte qu'elle a bu de la bière, mangé de la choucroute et oublié son histoire en sautant sur les genoux du reître, serait une grosse faute.

Que la France songe au jour de l'orage ! A ce moment-là elle sera bien aise de voir l'armée des Alpes marchant, crânement, le béret sur l'oreille, au pas de charge, à côté de l'armée de l'Est...

JUSTINIEN DOMINICI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

8 mai 1353. — Quoique Pierre IV, roi d'Aragon, eut obtenu du Pape une nouvelle réduction du tribut qu'il devait payer au Saint-Siège, pour son fief de la Corse et de la Sardaigne, — réduction qui portait ce tribut à 500 marcs, — ce prince ne s'acquittait pas envers son suzerain.

Cela lui attira des remontrances d'Innocent IV qui le rappela à l'observation de ses engagements sous peine de perdre son fief.

Fête de l'Asile des Vieillards

Le 28 avril dernier, la fête du Patronage de Saint Joseph réunissait à l'Asile des vieillards, un grand nombre de personnes qui répondaient à l'invitation des Religieuses de cet établissement.

On constate toujours avec plaisir que lorsqu'il s'agit de faire la charité la population bastiaise, sans distinction de classe, accourt à l'endroit où elle est conviée et ouvre largement sa bourse pour soulager les malheureux.

Une quête fructueuse a été faite avec beaucoup de grâce et de distinction par Madame Sébastien Gavini, et les bonnes religieuses ont pu se rendre compte, une fois encore, que l'œuvre à laquelle elles se dévouent, depuis bien des années déjà, est une de celles auxquelles on s'intéresse de plus en plus et que chacun tient à encourager selon ses ressources.

Il faut reconnaître aussi que la parole vibrante de M. l'abbé Antonelli a été pour beaucoup dans la générosité dont ont fait preuve les invités de cette fête familiale.

Ce jeune prêtre exprime des sentiments élevés dans un langage qui ne manque ni de correction ni de chaleur. Son allocution, toute de circonstance, était vraiment très bien et on ne peut que l'en féliciter.

Par une péroraison qui laissait percer toute la sympathie personnelle que le jeune prédicateur éprouve pour l'Asile des vieillards, M. Antonelli a su communiquer à son auditoire sa conviction dans l'avenir de l'œuvre et la charité dont il est animé. Le résultat de son discours ne s'est pas fait attendre et la quête a démontré qu'il avait été écouté et compris.

Les Religieuses s'étaient vraiment surpassées cette année, la chapelle et la cour de l'Asile étaient merveilleusement ornées de verdure et de fleurs, et, jusqu'à la table du banquet où les bons vieillards ont pris place, tout était enguirlandé et offrait à l'œil un réjouissant spectacle.

Suivant un usage qui s'est définitivement implanté et auquel nous ne saurions trop applaudir, tout ce Bastia compte de gracieuses jeunes filles s'était donné rendez-vous pour servir les convives qui étaient positivement rajeunis par toute cette belle jeunesse qui les environnait.

En somme, très bonne journée pour tous, pour les vieillards auxquels on a procuré un peu de bien-être et de joie et pour leurs bienfaiteurs qui ont ressenti la douce émotion que procure le spectacle du bonheur qu'on fait naître en faisant le bien.

G. S. L.

Les Emplois pour les Sous-Officiers

Le rapport annuel du général Mojon, président de la commission de classement des sous-officiers proposés pour les emplois civils, vient de paraître. Comme les années précédentes, il fait ressortir que si tous les sous-officiers rengagés arrivés au terme de leur carrière n'ont pu obtenir une situation, c'est que les candidats continuent à affluer pour certaines fonctions alors qu'ils font complètement défaut pour d'autres. Voici d'ailleurs ce que le général Mojon expose au ministre :

La commission a le regret de constater que, malgré les conseils et les renseignements que vous leur donner semestriellement, les sous-officiers continuent à porter leur choix presque exclusivement sur les seuls emplois de percepteur, commis des douanes, commis de culture, expéditionnaire dans une administration publique, sous-agent du Mont-de-Piété, chef surveillant des télégraphes, receveur des postes et des télégraphes dans les départements, ordonnateur des pompes funèbres, surveillant dans les écoles d'agriculture, appariteur dans les Facultés, emplois dans lesquels des vacances sont actuellement très peu nombreuses, alors que dans d'autres emplois tels que : conducteur des ponts et chaussées, commis des ponts et chaussées, préposé des douanes en France, palefrenier des haras, garde domanial des eaux et forêts en France, facteur des postes à Paris, facteur de ville des départements, commis d'exploitation des postes et télégraphes, gardien de la paix, éclusier et pontier, il y a eu pendant le cours de l'année écoulée 1.686 vacances et seulement 97 demandes formées par les sous officiers pour les dits emplois.

Vélo Club Bastiais

MM. les coureurs sont informés que les championnats pour l'année 1901 réservés aux membres du club seront courus vers la fin mai.

Un avis ultérieur fera connaître la date exacte et les récompenses accordées aux gagnants de ces épreuves.

Et maintenant à l'œuvre les amateurs de folles vitesses, car d'après ce qu'on a pu en juger à l'entraînement, nous aurons cette année des sprints à faire pâlir Jacquelin lui-même dont l'irrésistible démarrag est devenu légendaire dans les annales cyclistes.

CHANDLER.

Les Pétitions à la Chambre

Parmi les pétitions adressées récemment à la Chambre on remarque les suivantes :

M. Scaglia Antoine-Michel, à Zicavo, sollicite un secours en raison de ses services militaires.

M. Erivo Jacques, ancien facteur rural, à Zicavo, sollicite une retraite proportionnelle.

M. Paoli Ambroise-Marie, maître au cabotage de la commune de Tomino, demande que sa pension de retraite soit revisée sur de nouvelles bases.

M. Comiti Jean-Baptiste, propriétaire, à Sainte-Lucie-de-Tallano, demande qu'il lui soit accordé une indemnité à raison du dommage qui lui a été causé par la construction d'une route traversant sa propriété.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des listes antérieures, 2.335.55.
Ile Liste, Poretto-Brando.
MM. Valeri, marin, 1 fr. ; Borra, cultivateur, 0.50 ; Valeri, 1 ; Perotti, cultivateur, 0.50 ; Anonyme, 0.20 ; Valeri, cultivateur, 0.20 ; Morganti, cultivateur, 0.30 ; Brandi, cultivateur, 0.20 ; Figarella, 0.30 ; Mme Tomasi, ménagère, 0.20 ; MM. Ricci, cultivateur, 0.20 ; Anonyme, 1 ; Figarella, marin, 0.25 ; Buoni, cultivateur, 0.20 ; Valeri, marin, 0.30 ; Morganti, marin, 0.30 ; Valeri J., marin, 0.20 ; Valeri A., marin, 0.25 ; Filippi, propriétaire, 0.50 ; Anonyme, 0.50 ; Figarella, cultivateur, 0.20 ; Valeri, 0.25 ; Mmes Figarella, ménagère, 0.20 ; Lota, ménagère, 0.25 ; Benucci, ménagère, 0.10 ; Marsa, ménagère, 0.15 ; Anonyme, 0.15 ; Anonyme, 0.25 ; MM. Bandecchi, cultivateur, 0.50 ; Figarella, étudiant, 0.15 ; Mme Morganti, ménagère, 0.20 ; MM. Valeri J.-C., marin, 0.20 ; Anonyme, 1 ; Anonyme, 0.25 ; Valeri J., 0.50 ; Perotti, tailleur de pierres, 0.50 ; Perotti X., 0.50 ; Giamarchi, curé, 5 ; Un Ami des floors, 1 ; Filippi H., propriétaire, 0.50 ; Santelli, propriétaire, 1 ; Les Pères franciscains

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des listes antérieures, 2.335.55.
Ile Liste, Poretto-Brando.
MM. Valeri, marin, 1 fr. ; Borra, cultivateur, 0.50 ; Valeri, 1 ; Perotti, cultivateur, 0.50 ; Anonyme, 0.20 ; Valeri, cultivateur, 0.20 ; Morganti, cultivateur, 0.30 ; Brandi, cultivateur, 0.20 ; Figarella, 0.30 ; Mme Tomasi, ménagère, 0.20 ; MM. Ricci, cultivateur, 0.20 ; Anonyme, 1 ; Figarella, marin, 0.25 ; Buoni, cultivateur, 0.20 ; Valeri, marin, 0.30 ; Morganti, marin, 0.30 ; Valeri J., marin, 0.20 ; Valeri A., marin, 0.25 ; Filippi, propriétaire, 0.50 ; Anonyme, 0.50 ; Figarella, cultivateur, 0.20 ; Valeri, 0.25 ; Mmes Figarella, ménagère, 0.20 ; Lota, ménagère, 0.25 ; Benucci, ménagère, 0.10 ; Marsa, ménagère, 0.15 ; Anonyme, 0.15 ; Anonyme, 0.25 ; MM. Bandecchi, cultivateur, 0.50 ; Figarella, étudiant, 0.15 ; Mme Morganti, ménagère, 0.20 ; MM. Valeri J.-C., marin, 0.20 ; Anonyme, 1 ; Anonyme, 0.25 ; Valeri J., 0.50 ; Perotti, tailleur de pierres, 0.50 ; Perotti X., 0.50 ; Giamarchi, curé, 5 ; Un Ami des floors, 1 ; Filippi H., propriétaire, 0.50 ; Santelli, propriétaire, 1 ; Les Pères franciscains

4. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

I.

Ou le lecteur fera connaissance avec la bonne ville de Blois, sa principale hôtellerie et la difficulté que l'on éprouve parfois à se loger pour son argent. — Suite.

— Sur mon âme, je n'ai pas envie de l'en empêcher, — l'existence n'étant point une chose assez gaie pour qu'on s'y accroche à deux mains comme le naufragé à l'épave.

Puis, avec impatience :

— Ça, dépêchons-nous et montrez-moi le chemin, j'ai hâte de me trouver seul.

La servante hésita encore un instant. Ensuite, elle ouvrit une porte, et, levant sa lampe pour éclairer le gentilhomme :

— Puisque c'est toujours votre idée, par ici, votre Seigneurie !

Derrière cette porte se tire-bouchonnait l'escalier qui conduisait aux étages supérieurs. Tout en montant Toinon reprit :

— Il y a une alcôve au fond de la chambre... On dit que c'est dans cette alcôve que le défunt revient reposer toutes les nuits... Je ne vous conseille pas, messire, de faire dodo entre ses draps.

Ernauton leva les épaules. Ils atteignirent le haut de l'escalier. La lumière de la lampe tomba sur une porte déjetée qui n'avait qu'un loquet pour fermeture.

— C'est ici, indiqua la servante en mettant la main sur la ficelle qui faisait jouer le loquet.

Mais elle ne la tira point, et parlant d'une voix coutenue, comme si elle avait peur d'être entendue :

— Si vous vous installez tranquillement sur une chaise, prononça-t-elle, avec une solennelle gravité, et si vous vous gardez avec soin de soulever les rideaux de l'alcôve, le fantôme ne vous fera pas de mal, savez-vous ?

— Pour Dieu ! trêve de sornettes, répliqua Ernauton : ouvrez sans tarder et entrons !

Toinon obéit à contre-cœur. Elle entra la première. Dès l'abord, son regard se tourna avec une bizarre expression d'inquiétude sur une draperie de serge verte qui fermait hermétiquement une ouverture carrée. Cette ouverture était sans doute l'alcôve dont il a été fait mention. En face, dans une cheminée assez désemparée, deux tisons rumaient sous la cendre.

— Oh ! oh ! murmura le gentilhomme, on entretient donc du feu dans la chambre du hagueneot ?

La servante ne répondit pas à cette observation. Elle posa son doigt sur la bouche :

— On ne cause pas ici, dit-elle avec emphase.

Puis, désignant un vieux fauteuil de paille qui se dressait auprès d'une table boiteuse, et, approchant ses lèvres de l'oreille du vicomte :

— Mettez-vous là et tenez-vous coi..... Ce sera peut être plus dur... Mais vous y serez plus en sûreté que dans le lit.

Elle sortit en emportant la lampe

La pièce ne fut plus éclairée que par la réverbération de la lune sur la neige qui ouaitait les toits entrevus à travers la lucarne.

Ernauton, s'il faut l'avouer, s'inquiéta médiocrement de cette quasi obscurité ; non plus, du reste, que de la mystérieuse légende du fonds. Il était brave et il en avait vu bien d'autres. Puis, ses pensées étaient ailleurs.

— Elle est ici, se disait-il, et je vais la revoir demain... Ici et demain... Si près et si tôt !

Il se tenait debout, songeur, contre la cheminée.

— Qu'adviendra-t-il de cette rencontre, dont j'ai retardé le jour et l'heure autant qu'il m'a été possible..... J'ai peur... Oui, j'ai peur de retomber sous le joug de cette tyrannie à la fois si cruelle et si douce...

Un petit frisson courut de sa nuque à ses reins :

— Je me croyais guéri pourtant, murmura-t-il.

Puis, avec un rire douloureux :

— Je croyais que le coup de couteau qui avait failli me faire jaillir l'âme hors du corps en avait chassé pareillement le délire de la passion...

Il porta la main à sa poitrine :

— La blessure est fermée mais le cœur saigne encore...

En cet instant, au bruit se fit derrière les rideaux de serge verte : on eût juré d'un dormeur se retournant — on grondant — dans un lit vermoulu auquel chaque mouvement brusque arrache un craquement. Il débouela son cointaron et déposa son épée sur la table. Ensuite il se laissa tomber dans le fauteuil.

Tous les bruits de la maison s'étaient éteints. Les deux tisons avaient cessé de se charbonner dans l'âtre. Au dehors, les nuages voilaient la lune et la neige continuait à tomber.

Ernauton mit un coude sur la table.

— Pardieu ! reprit-il en cherchant à donner une course à ses idées, ce capitaine Pergame est un brave garçon : si je le retrouve, nous ferons commerce d'amitié.

C'est une vérité banale que rien ne prédispose au sommeil comme la lassitude, l'obscurité et le froid. Or, il ne faisait point chaud dans cette chambre demeurée sans lumière, et notre voyageur se sentait considérablement fatigué. Ne vous étonnez donc pas s'il glissait peu à peu de sa rêverie dans une sorte d'assoupissement invisible.

Il ne s'en efforçait pas moins de continuer à tenir conversation avec lui-même :

— C'est comme ce digne Robert Briquet.... à qui je dois sûrement de vivre. Certes, je ne lui ménagerai pas l'expression de ma reconnaissance... Non plus qu'au bizarre médecin qui m'a tiré de ce mauvais pas.

Ses paupières s'alourdissaient. Ses yeux se fermaient malgré lui. Il cessa de lutter et, laissant sa tête s'affaler sur ses deux bras croisés en façon d'oreiller :

— Si j'allais la retrouver en songe ! songea-t-il.

de Lavasina, 1; Pietrucci, commandant, 0,50; Anonyme, 0,50; Tomasi, propriétaire, 0,50; Tomasi, marin, 0,50; Figarella D., propriétaire, 0,50; Mmes Tomasi H., 0,25; Valeri V., boulangère, 0,20; Piana, 0,50; Peretti A., 0,50; Anonyme, 0,50.

Total, 26 francs.

14e Liste.

MM. Graziani, chef de bataillon, 20 fr.; Fisch, conseiller, 10; Mme Godey de Mondésert, 5; MM. capitaine Leonelli, 5; capitaine Galli, 5; capitaine Leandri, 3; Feretti, marchand de cuirs, 3; Renard, sous-officier en retraite, 2.

Total, 53 francs.

Total général, 2.414 fr. 55.

Nous commencerons prochainement la publication de

IN CAMPAGNA

Commedioia in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

Bulletin financier

Paris, le 3 Mai 1901

Le marché accentue ses bonnes dispositions et presque toute la cote finit en reprise. Le 3 0/0 a passé de 101.55 à 101.90, le 3 1/2 vaut 101.07. Parmi les Etablissements de Crédit, le Crédit Lyonnais s'avance à 1.055, le Comptoir National d'Escompte à 580; la Société Générale vaut 615, le Crédit Foncier 680

En valeurs industrielles, notons la hausse du Rio à 1.515; les Rentes Foncières sont fermes à 980 fr.; les Pétroles de Mossoul en nouveau progrès à 268,50; Franek se tient à 600 fr.; l'Obligation Paris Nationale reste à 270.

Une nouvelle banque, la Banque Générale, vient de se constituer au capital de 60 millions, couverts par différents établissements français et étrangers; cette banque a pour président M. Bouvier.

La Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'air est à fixé du 10 au 20 mai la souscription aux 7.500 actions de 400 frs montant de la première partie de l'augmentation de son capital social qui sera Assemblée Générale extraordinaire du 26 février 1901 a autorisée.

Parmi les Fonds Etrangers l'Extérieure reste à 73.87; l'Italien monte à 96.60 et le Turc D. à 25.47. Marché plus animé à Bruxelles. 3 0/0 96 35 Capital et Dividende Nationale Financière 252.50 et 257.50; Crédit Général de Belgique 445, ex-dr. Privilégiées et Ordinaires Cloutières du Globe 185 et 182,50. Union Delta 165 et 95.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires.

NOS VOISINS

Pourquoi cette obscure petite République du Transvaal, perdue au fond des déserts de l'Afrique du Sud, a-t-elle d'un coup si subit attiré l'attention du monde entier ? Parce que ce pays, hier encore ignoré, ne paraît être qu'un bloc immense de minerai aurifère; parce que la violente passion de l'Angleterre excitée par ce mot magique, l'or, s'est ruée sur le Transvaal; parce que l'Anglais envahisseur partout, veut être riche possesseur universel. La terre est vaste et riche, la terre lui appartient. Partout il est chez lui. Si les Français veulent coloniser il leur faut la permission de l'Angleterre; s'ils s'installent quelque part, c'est que l'Angleterre y consent. Les Anglais sont d'un sens pratique à faire frémir. Se montrant peu soucieux de nuire à leurs voisins, de leur déplaire, ne respectant aucune convention sociale, considérant comme négligeables toutes les considérations, ils ne songent qu'à arriver, faire du commerce et s'enrichir.

Aussi l'Angleterre tire de ses colonies d'énormes ressources. Elle garde ses territoires avec une armée bien inférieure en nombre à celles des autres grandes puissances. Pour les défendre elle a, dispersés partout, une quantité innombrable de navires de guerre. Pour lutter contre tant de vaisseaux, il faudrait réunir toutes les escadres de l'Europe.

Au Transvaal, les Anglais sont en mauvaise posture. Les meilleures troupes commandées par des généraux en qui ils avaient placé toute confiance, ont été battues jusqu'ici dans plusieurs rencontres. Les Boers se sont révélés soldats d'élite en leur infligeant de sanglantes défaites et en les décimant. L'Angleterre est en ce moment découragée, exténuée, et il ne lui reste plus qu'à traiter. Tout récemment encore, elle a envoyé dans l'Afrique du Sud un détachement de 1,400 hommes environ que suivra sous peu un autre détachement ayant le même effectif. Elle peut en expédier encore autant et autant, elle ne viendra pas à bout des Boers. Les troupes anglaises sont démoralisées; les Boers ont puisé dans leurs premiers succès un courage indomptable qui en fait des héros capables de vaincre le monde. L'Angleterre s'épuisera en efforts inutiles, et, finalement, devra s'avouer vaincue.

Les autres colonies, encouragées par les défaites, se soulèveront peut être un de ces quatre matins... L'Inde n'attend que l'occasion favorable. On pourrait croire que c'est le commencement de la fin pour la puissance et la grandeur coloniales de l'Angleterre.

J.-Félix Albertini.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris, SEULS approuvés, autorisés offic. Voir d'une récompense de 25.000 fr. Jugez, comparez ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,2 h. de 25 à 5 h. Rem. 25 000 ans guéri et mariés. Broch. de 80 p. avec 2 hier. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h., et par lettre. 6, Rivoli, 33.

Les Chemins de fer

Départementaux

Au cours de l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie des Chemins de fer Départementaux, qui a eu lieu le 23 mars dernier il a été fourni quelques explications intéressantes.

Pendant l'exercice 1900, l'augmentation du trafic a continué et, grâce à des marches en cours, quelques-unes des lignes ont pu être approvisionnées en charbon, à des conditions normales. Cependant, les dépenses d'exploitation ne sont accrues d'une manière assez sensible par suite de la hausse de la houille.

Le compte de Profits et Pertes n'est soldé par un excédent de 1.609.292 fr. 98, qui a permis, outre la distribution d'un dividende de 20 francs par action, de prélever 83.216 francs 10 pour la réserve légale, 120.000 fr. pour la réserve spéciale et 140.000 fr. pour le fonds de réfection et de prévoyance. Il a été enfin reporté à nouveau 1.677 fr. 80.

La Compagnie a distribué à ses actionnaires, depuis sa création, qui remonte au 2 juillet 1881, les dividendes suivants :

Pour 1881-1882...	5 »	Pour 1892...	17 50
1883...	5 »	1893...	17 50
1884...	5 »	1894...	17 50
1885...	6 25	1895...	17 50
1886...	25 »	1896...	17 50
1887...	20 »	1897...	17 50
1888...	17 50	1898...	17 50
1889...	20 »	1899...	17 50
1890...	17 50	1900...	20 00
1891...	17 50		

La Compagnie a pour objet d'obtenir la concession, entreprendre la construction et l'exploitation de tous chemins de fer et tramways, et notamment des chemins de fer d'intérêt local et de tramways à traction de chevaux ou de moteurs mécaniques, conformément aux prescriptions de la loi du 11 juin 1880 et du règlement d'administration publique en date du 18 mai 1881.

Acheter, vendre, rétrocéder, louer ou prendre à bail des chemins de fer et des tramways. Entreprendre les opérations qui précèdent soit seule, soit en participation, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers; créer des sociétés spéciales anonymes ou en commandite ayant pour objet la construction et l'exploitation de chemins de fer et de tramways.

Acheter, vendre ou émettre des titres de sociétés ayant pour objet exclusif ou accessoire de construire ou d'exploiter des chemins de fer et des tramways, de favoriser ou de développer des entreprises de construction et d'exploitation de ces voies de communication.

Les concessions actuelles de la Compagnie comprennent les lignes d'intérêt local suivantes :

Les lignes de Port-Boulet à Châtellerault, de Ligneul à Montrésor et du Grand-Pressigny à Esvre-sur-Indre, de Valognes et Montebourg à Barfleur, de Laroche à l'Isle-sur-Serein, de la Ferté sous-Jouarre à Montmirail, de Montereau à Château Landon, de Bigoin à Etang, d'Angoulême à Matha et de Bourbon Lancy à Toulon-sur-Arroux.

Les lignes d'intérêt général sont celles de Ponte-Leccia à Calvi, de Casamozza au Fium'Orbo, de Bastia à Ajaccio, de La Voulte-sur-Rhône au Cheylard, de Tournon à Lamastre, d'Issingeaux à La Voulte-sur-Loire, de Saint-Jean-d'Angely à Cognac, de St-Jean-d'Angély à St-Savial et de St-Jean-d'Angély à Marans.

L'importance de toutes ces lignes atteint présentement 1.206 kilomètres.

Le capital de la Compagnie est de 30 millions de frs, divisé en 60.000 actions de 500 francs, qui ont été émises au pair et qui ne sont libérées que de 250 francs.

Mais à côté de ce capital actions figurent pour 53.215.615 francs, 146,158 obligations garanties par les départements ou par l'Etat, qui ont fait appel à la Compagnie pour la construction des réseaux d'intérêt local ou d'intérêt général.

C'est ainsi que l'Etat garantit 6,426 obligations pour la ligne de Valognes et Montebourg à Saint-Vaast-la-Hougue et Barfleur; 56,650 obligations pour le réseau du Vivarais et 16,600 obligations pour le réseau d'intérêt général des Charentes et des Deux-Sèvres.

D'un autre côté, 12,775 obligations sont garanties par le département d'Indre-et-Loire, 14,885 par le département de l'Yonne, 13,510 par le département de Seine-et-Marne, 11,588 à nouveau par le département d'Indre-et-Loire, 5,843 par le département de la Charente, 2,263 par les départements de la Charente et de la Charente-inférieure, et enfin 6,019 pour le département de Saône-et-Loire.

D'après les statuts, le Conseil d'administration de la Compagnie se compose de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans renouvelables par tiers tous les deux ans, devant être propriétaires chacun de 50 actions inaliénables pendant la durée de leurs fonctions.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice il est prélevé :

5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, jusqu'à ce que ce fonds atteigne le quart du fonds social.

La somme nécessaire pour servir 5 0/0 aux actionnaires sur les versements effectués.

Le surplus est attribué, savoir :

3 0/0 au directeur; 3 0/0 à l'administrateur délégué; 15 0/0 aux autres membres du Conseil d'administration, et l'excédent aux actionnaires.

L'Assemblée générale peut en outre créer toute réserve de prévoyance ou d'amortissement sur les bénéfices à répartir entre les actionnaires. En cas d'insuffisance des produits d'une année pour fournir l'intérêt à 5 0/0 des sommes versées sur les actions, la différence peut être prélevée sur le fonds de prévoyance ou sur la partie du fonds de réserve.

A la fin de l'exercice 1900, la réserve statutaire s'élevant à 1.237,903 francs, la réserve spéciale à 2,770,000, le fonds de réfection et de prévoyance à 1 000 000 et l'amortissement et à 1,914,284. Par suite des accroissements reçus du fait de l'exercice 1900, la réserve statutaire s'élève maintenant à 1,321,119 francs, la réserve spéciale à 2 890,000 francs, le fonds de réfection et de prévoyance à 1 140. 000 francs et l'amortissement à 2,123,974 francs.

Comme on le voit, la situation de la Compagnie est excellente et l'importance de ses réserves et fonds de prévoyance la mettent à l'abri de toute surprise.

MARTYRE

D'UN MISSIONNAIRE

Parti pour la Chine où il allait, avec d'autres compagnons héroïques, prêcher l'Evangile aux infidèles, le Rév. P. Merv... avait dû renoncer à son apostolat, que son état physique ne lui permettait plus d'exercer.

Il y a quinze mois environ, envahi par une obésité anormale, d'origine évidemment héréditaire, et que l'abus forcé du riz avait fini par aggraver jusqu'à la monstruosité, l'infortuné missionnaire avait dû revenir près de Nancy, sa ville natale, où il traînait depuis une existence inerte et bête, véritable martyre non moins épouvantable que les tortures auxquelles les Boxers auraient pu le soumettre là-bas.

On ne se représente pas, quand on est éveillé, malgré, malgré, alerte et bien portant, ce que c'est que l'existence d'un malheureux envahi par la graisse morbide, et qui sent tous ses organes, tous ses tissus, s'ouvrir l'un après l'autre, mètre, mètre, user à mort !

Le cœur ne bat plus qu'à tort et à travers la respiration ne passe plus à travers les poumons engloutis, en proie à la congestion asphyxiante; le sang mal ventilé, se figeant dans les artères; les muscles s'atrophiant, les articulations s'ankylosent; l'infirme arrivait les membres; tout mouvement devient presque impossible, pendant que l'obésité ne fait de plus en plus épaisse dans le cerveau atrophié.

Le Rév. P. Merv... en était arrivé à ne plus pouvoir se mouvoir. Pour un homme la pensée et l'action comme lui, ce lent supplice était particulièrement cruel, et il ne cessait dans ses soi-disant de rappeler Dieu à lui le rappeler à lui, puisqu'il était désormais inutile ici-bas.

C'est à ce moment que, par hasard, quelqu'un de son entourage lut un article de mon, se rapportant à sa situation. Dans cet article je relatais la découverte faite par le naturaliste Stone, dans divers Faeus marins isolés, tels que l'Holothurien, dans le foie de certains animaux, des propriétés résolutives et fondantes de la graisse, véritablement extraordinaires, et l'exposais la très curieuse expérience qu'il en faisait à l'obésité, en utilisant le principe connu en physique sous le nom « d'osmose et d'endosmose. »

On résolut d'en essayer sans trop y croire. Déjà il avait eu recours en vain à tant de remèdes divers !

Beaucoup même de ces remèdes qui dissolvent peut être la graisse quelquefois, mais qui désolent rarement l'organisme, avaient abouti à une aggravation. N'importe ! Il ne fallait pas laisser échapper cette chance de salut.

D'ailleurs, le traitement par la méthode Stone ne se présentait pas sous un aspect bien redoutable : pas de drogues équivoques à absorber, pas d'inoculations scabreuses, rien à changer à la vie. Tout se bornait à des lotions et à des fumigations. En un mot rien de choses au pire, et cela ne faisait pas de bien, cela ne pouvait pas faire de mal !

La sœur du Rév. P. écrivit directement au naturaliste Stone pour lui demander l'exposé scientifique de sa méthode. Celui-ci lui adressa immédiatement, comme il le fait toujours gratuitement pour tous ceux qui s'adressent à lui.

Bien renseignée désormais, elle chargea un ami qui habite Paris de se rendre au cabinet du savant, 9, rue Montesquieu, au Palais-Royal, pour y recevoir un flacon de sa fameuse « Eau déperditrice », et le traitement commença. Il commença même si bien que le Rév. P. Merv... était sur pied six semaines plus tard; il avait diminué de 21 kilos, sans fatigue, sans même s'en apercevoir. Au bout de deux mois, son état était redevenu normal et il se disposa, à l'heure où j'écris ces lignes, à repartir pour la Chine.

A qui veut l'entendre, il dit qu'il a été l'objet d'un miracle, et que le doigt de Dieu est sur le savant naturaliste Stone, dernier son ami.

J'ai tenu à signaler, comme complément de mon précédent article, ce fait typique dont j'ai pu suivre toutes les circonstances; qui n'est loin d'être isolé. Dans sa modeste sphère, je connais plus de trente obèses guéris d'une façon presque aussi foudroyante.

Docteur Louis Malleran.

Société des Officiers

L'UNION CENTRALE

MM. les officiers, membres du groupe départemental de l'Union Centrale, et ceux de la Société fraternelle, sont priés de se réunir jeudi 6 mai, à 9 heures et demi du matin, à la Mairie, pour voter le règlement commun aux deux sociétés fusionnées.

Le Vice Président,
J.-B. Leca.

VELOUTINE Poudre de Riz Opticien Préparée au Bismuth. Supérieur, Adhésif, Inoffensif. Ote, Fait, Fav... Toutes Pharm. Parfum.

Examens de Marine

Long cours

Ont été admis en théorie :

MM. Migliori.
Lorenzi.
Bonelli.
Antoni Jean-Mathieu.
Agostini Toussaint.
Devoti.
Feydel.
Padovani.
Filippi.

Ont été définitivement reçus :

MM. Firmin.
Lota Socrate.
Mattei Sauveur.
Sisco.
Sicurani.
Fabre.
Camogli.
Giorgi.

Cabotage

Ont été admis en pratique :

MM. Campodonico.
Valentini.
Beverini.
Chapparra.
Martelli.
Agostini.

Ont été définitivement reçus :

MM. Campodonico.
Valentini.
Morganti.
Giuliani.
Beverini.
Martelli.

Elèves de la marine marchande

Ont été admis :

MM. Agostini Eugène.
Cauvin.

Est ajourné M. Paoli, pour la composition française.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 7 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 14 8 mid. ; 16-5 6 heures du soir + 14. Maxima, + 16 6. minima, + 10 9.

Baromètre. — 7 heures du matin 764 mm. mid, 751 mm. 6 heures du soir, 752 mm

Vent. — 9 h. du matin. O. modéré.
5 h. du soir, id.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur des eaux : matin, + 0,52 cent. + 0,30
Pluie tombée, à 9 heures du matin 3 mm.

Chambre de commerce

Dimanche, les Membres de la Chambre de commerce ont été reçus par M. le Préfet. Leur honorable président, M. J.-J. Ajaccio, a prié M. le Préfet de hâter la solution de la session définitive ou temporaire, à titre gracieux ou moyennant indemnité, des terrains pris sur la mer dans la baie Saint Nicolas où doit être construite la nouvelle Chambre de commerce.

Les honorables membres ont également insisté sur la nécessité d'assurer le fonctionnement des services maritimes postaux d'une façon régulière.

M. le Préfet a reconnu le bien fondé des réclamations qui lui étaient présentées et a promis d'y faire droit le plus tôt possible.

Carnet mondain

Hier ont été célébrées les fiançailles de Mlle Suzanne Stresna avec M. le commandant Pancrazi, officier de la Légion d'honneur.

Le mariage religieux sera le mois prochain.

Nous présentons aux futurs époux nos plus sincères félicitations.

Les paquebots

Le paquebot *Nicaragua* vient de subir des améliorations dans ses aménagements et d'importantes réparations dans ses machines; il a repris son service sur la ligne Nice-Ajaccio.

Christian Dewet

La revue anglaise *World's Work* donne, dans son numéro de mai, un portrait caractéristique du général boer Christian Dewet :

Comme stature, Dewet est sinon surpassé par tous les Boers de ses commandos. Si l'on cherche des yeux le général en chef, on songerait moins à lui qu'à tout autre. Il n'a pas la taille habituelle des Boers; il porte habituellement des effets aussi usés que ceux du plus pauvre borgher, et quand il est monté sur son vieux cheval, il exciterait plutôt la commisération que l'admiration. Cela tient à l'habitude qu'il a d'échanger les effets qui lui appartiennent avec ceux de ses hommes en quête d'un nouvel équipement. C'est là un de ses moyens pour s'assurer l'affection de ses soldats, car c'est seulement par des liens d'affection qu'il les retient auprès de lui. Quelques officiers boers portent de petites étoiles dorées sur le collet de leur costume afin d'indiquer leur rang; Dewet ne porte qu'une plume noire comme insigne de son commandement.

Au Port

Les voiliers italiens *Ida*, capitaine Rossi. *Erminia*, capitaine Puccinelli. *L'aurora Brillante*, capitaine Toso et *Padre Antonio*, capitaine Zolezi, ont relâché dans la soirée, à cause du mauvais temps.

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Minelli.

Contremaître

pour exploitation de mines est demandé; traitement suivant capacités.

S'adresser au bureau du journal.

Maladies des yeux

On apprendra avec plaisir que le docteur Alexandroff avancera, d'une dizaine de jours, son arrivée à Bastia, où il a déjà retenu un appartement, afin de pouvoir garder auprès de lui ses opérés. Les personnes souffrant de maladies chroniques, ou dont l'état nécessite une opération, feront bien de se présenter dès les premiers jours afin de profiter du séjour d'un mois que fera le docteur Alexandroff en notre ville, à partir du *mercredi prochain, 8 courant.* Avant de se rendre à Bastia, le docteur Alexandroff passera une journée à l'Ile-Rousse (le 6 courant), et une journée à Calvi (le 7 courant).

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible pour quelques jours à l'Hôtel Lingénieur à partir du 6 mai.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Kaminsky Joseph-Marie.

DÉCÈS

Chevalloni Marie-Antoinette, mariée, 47 ans, d'Occhiatana.
Stefani Emma, 2 ans, de Bastia.

BOURSE DE PARIS

	6 mai	7 mai
3 p. 0/0 anciens	101.55	101.70
3 p. 0/0 nouveau	100.25	100 20
3 1/2 0/0	102.10	102 05

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavhoe, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS
Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Dépêches du Jour

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LES MINES EN CORSE

L'administration supérieure des mines a notifié à tous les concessionnaires de mines non exploitées dans le Sud-Est de la France et en Corse l'invitation de reprendre les travaux dans le délai de trois mois sous peine de déchéance.

Nouvelles Militaires

M. Toal, officier d'administration de 2e classe du service du génie, à Bonifacio, est désigné pour être employé dans le commandement du génie de la 15e région, à Marseille.

M. Henry, officier d'administration de 2e classe, à Avignon, est désigné pour être employé à la direction de Bastia.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

A la suite du discours prononcé par le R. P. Coubé, à Lourdes, Mgr l'archevêque de Rouen vient de refuser à ce Père l'autorisation de prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc dans sa cathédrale, au cours de la cérémonie qui devait avoir lieu dimanche, à Rouen.

En outre, la cérémonie est remise à une date ultérieure.

Interpellation sur l'Algérie

On télégraphie d'Alger :

M. Marchal a annoncé à ses amis qu'il interpellerait le gouvernement sur l'émeute d'Alger.

M. Marchal a adressé, à ce sujet, une lettre au président du conseil, ministre de l'intérieur.

LES GRÈVES

A MONTCEAU-LES-MINES

A Montceau-les-Mines, 1.500 nouveaux ouvriers sont rentrés ce matin, ce qui porte le nombre des travailleurs à 3 800.

La compagnie espère pouvoir occuper tout son personnel d'ici à une quinzaine de jours.

***

Le comité fédéral national des mineurs de Saint-Etienne a accepté en principe le nouveau referendum sur les revendications générales des mineurs.

Le résultat sera communiqué le 1er octobre.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

L'Affaire Bruneau

Les journaux de la Mayenne rapportent une bien saisissante histoire relativement à l'abbé Bruneau, ce prêtre qui fut condamné à mort et exécuté à Laval, en 1834, pour avoir assassiné le curé d'Entrammes dont il était le vicaire.

Avant de monter sur l'échafaud, l'abbé Bruneau insista vivement pour qu'on remit au procureur de la République, qui était alors M. Dérôbert-Desgardes — actuellement député d'une des circonscriptions de Mayenne, — une certaine lettre fermée dont il suppliait qu'on prît connaissance.

Or les journaux de la région racontent que ces jours-ci mourait à Nantes la servante du curé d'Entrammes, et que cette femme, avant de mourir, éprouvait le besoin de déclarer devant témoins que ce fut elle, aidée d'une autre personne, qui assassina l'abbé Fricot, et qu'elle s'en confessa de suite à l'abbé Bruneau pour acheter le silence de ce dernier.

Cette révélation, faite ces jours derniers aux journaux de Laval par une lettre venue de Nantes, provoqua en ville une grosse émotion.

L'opinion publique est unanime à demander communication de la lettre qui fut adressée par l'abbé Bruneau au procureur de la République.

Dans son numéro d'aujourd'hui, le *Soleil* publie une lettre affirmant que ce sont là des racontars. La domestique, dont on a invoqué le témoignage et qui aurait fait des aveux à son lit de mort, serait toujours vivante.

Dans une lettre à son neveu cette domestique dément la nouvelle de sa mort et des révélations qu'on lui prêtait au sujet de l'abbé Bruneau.

***

On télégraphie de Laval, que les habitants de l'arrondissement sont convaincus de la culpabilité de l'abbé Bruneau, et ne voient, dans l'agitation qui s'est produite autour de cette affaire, qu'une manœuvre électorale, en vue des prochaines élections législatives.

Duel à Orléans

Dans une lettre rendue publique, M. Alasseur, sénateur libéral du Loiret, a reproché à M. Fernand Rabier, député socialiste ministériel d'Orléans, de l'avoir attaqué et fait attaquer dans un journal, alors qu'il est son débiteur.

Un échange de témoins a eu lieu entre M. Rabier, député, et M. Alasseur, sénateur.

Une réunion des quatre témoins a eu lieu; à la suite de cette réunion les témoins de M. Alasseur ont refusé toute réparation.

M. Foureau à Saint-Etienne

L'explorateur Foureau, venant de Marseille, est arrivé ce matin à Saint Etienne.

Il a fait dans l'après-midi une conférence à l'Hôtel-de-Ville qui avait attiré une foule extraordinaire.

Un grand banquet lui est offert, ce soir, par la Société stéphanoise de Saint-Etienne.

M. Foureau repartira demain de Saint-Etienne.

EN ESPAGNE

Incendie dans une Eglise

A Cuença, pendant la célébration des fêtes de la Vierge, le feu a été communiqué par les cierges à la nappe de l'autel.

Le feu s'est propagé avec une rapidité extraordinaire, et a détruit la statue de la Vierge.

Une violente panique s'en suivit, tout le monde voulait sortir, plusieurs dames ont été contusionnées.

Evénements de Chine

Edit de condamnations

de Pékin :

Un édit impérial prononce la condamnation de 54 coupables, dont 3 à la peine de mort.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les Pertes anglaises

Le War Office vient de faire publier la liste des pertes anglaises depuis le commencement de la campagne jusqu'à la fin du mois d'avril. Elles s'élèvent à 63,498 hommes, non compris les blessés qui se trouvent actuellement dans les hôpitaux.

Occupation de Lichtenberg

On télégraphie de Londres :

Le général Methuen a occupé Lichtenberg, le 3 mai, et est reparti le lendemain pour une destination inconnue.

Sir Milner à Capetown

Le City-Club a donné hier un grand dîner en l'honneur de sir Alfred Milner, gouverneur du Transvaal, qui est arrivé depuis dimanche à Capetown.

Le gouverneur du Cap, sir Walter Hely Hutchinson, lui offre aujourd'hui un grand banquet auquel sont invités les ministres de la colonie et d'autres notabilités.

La Situation des Boers

D'après les déclarations faites au journal *l'Eclair* par un personnage venant de Lourenço-Marquez pour remplir en Europe une mission secrète, la situation des Boers est excellente.

Plus de 10,000 Boers ne cessent pas de harceler les Anglais, et remportent souvent des succès.

***

Les Boers ont mis en échec le général French qui a été rappelé pour ce fait.

La guerre continuera longtemps encore.

AVIS DE DÉCÈS

M. Sisco, professeur de Rhétorique au Lycée, et ses enfants, M. Gazia, inspecteur d'Académie à Foix, et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Elisabeth Gazia

leur fille, épouse, mère et sœur, décédée à Foix, le 6 mai.

Les obsèques auront lieu à Foix, le 8 mai, à 11 heures.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Louis Alessi, peintre et photographe, et ses enfants, Mme Veuve Gozzoli, M. et Mme Valery Augustin, ses Alessi, et leurs enfants, M. et Mme Quilico, née Alessi et leurs enfants, M. Gozzoli Paul, M. et Mme Fontana, née Gozzoli, et leurs enfants, M. et Mme Jean Gozzoli.

Les familles Alessi, Gozzoli, Valery et Quilico,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Vincente-Marie Alessi

leur fils, neveu, petits-fils, nièce et cousine, décédé à l'âge de 3 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, mercredi 8 mai, à 3 heures de relevé.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli 22.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Etude d'Avoué

A vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti. Nouveau Port, Bastia.

PUZZICHELLO

1re saison du 20 avril au 9 mai.
2e id. du 10 mai au 20 mai.
3e id. du 30 mai au 18 juin.

Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

A. GEORGES

Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloor*, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

II.

Où le lecteur assistera à l'arrivée d'un nouveau voyageur et à l'intervention de dame Manon Croquenbouche.

Cependant maître Croquenbouche commençait à reprendre haleine.

Après avoir servi le souper à ses hôtes du premier et du second étage, il n'aspirait plus qu'au moment de compter en famille la recette de la journée et de se restaurer à son tour — entre son héritière et sa bourgeoise — de quelques morceaux délicats soigneusement mis de côté.

A cet effet, il s'efforçait de pousser dehors les consommateurs qui encombraient la salle commune, en leur représentant — avec la double éloquence de la parole et du geste — que les ordonnances de police lui interdisaient de servir à boire ou à manger une fois le couvre-feu sonné.

Aussi les porte-queues, les traîne-rapière, qui remplissaient le rez-de-chaussée de la « Hotte pleine de Malice » — et celle-ci n'avait jamais moins volé son nom — avaient-ils fini par déguerpir les uns après les autres, non sans force jurons à l'endroit des ordonnances et sans force bourrades à l'adresse de l'aubergiste.

Il n'en restait plus que trois dans un coin de la salle — qui refusaient énergiquement de vider la place sous le prétexte qu'ils n'étaient ivres qu'aux trois quarts.

Comme Manon et Ninon Croquenbouche parlementaient avec eux, un nouveau cavalier s'arrêta devant la porte que maître Hilarion tenait ouverte afin de congédier plus vite le brelan d'entêtés.

Ce cavalier était arrivé à Blois par la même route que M. de Carmaingas.

Comme ce dernier, il paraissait fort las de l'étape fournie, et sa monture, qui n'en pouvait plus, laissait pendre sa tête triste entre ses jambes courbées.

— Holà ! mon maître ! cria-t-il à l'aubergiste d'une voix jeune et sonore, auriez-vous, d'aventure, la vue assez mauvaise pour ne pas apercevoir les pratiques qui vous arrivent ?

— Votre seigneurie m'excusera, répondit l'hôte d'un ton goguenard, je me sais parfaitement aperçu qu'elle avait l'intention de descendre dans mon établissement.

— Eh bien, reprit l'autre gaiement, si votre enseigne n'est pas un leurre, mettez mon cheval à l'écurie et qu'on le soigne comme il faut; on s'occupera de moi ensuite, et je souperai pendant qu'on me préparera ma chambre.

Croquenbouche endossa sa mine la plus rogue.

— Impossible ! fit il sèchement.

— Hein ?... Qu'est ce qui est impossible ?

— Hé ! de vous recevoir, pardi !

— Et pourquoi cela, je vous prie ?

— Je n'ai plus un lit vacant.

— Bon ! à défaut de lit, je camperai sur une table, sur un banc, sur un escabeau !

— Mes fourneaux sont éteints.

— Vous les rallumerez.

— Il n'y a plus que des souris dans mon garde-manger

— Je me contenterai de souris : je ne suis pas difficile.

— Enfin, il m'est défendu de servir quoi que ce soit aux gens après le coucher du soleil.

— Le soleil est couché, c'est possible ; mais il n'est pas encore endormi.

— Il y va d'une forte amende.....

— Je la paierai.

— Voilà ce que l'on dit toujours... Et puis après, va te faire lanlaire !... C'est le pauvre aubergiste qui est obligé de la danser !

Le cavalier fronça le sourcil.

— Ah ça ! drôle, que signifie ?... Auriez-vous l'intention de vous moquer de moi ?... Par Saint-Nicolas de Lorraine, apprenez que je ne suis patient autant qu'un chien qu'on étrangle !

Mais l'hôtelier, de plus en plus maussade, renfrogné et hargneux :

— Cela signifie que je vous engage à continuer votre chemin, que je n'ai pas de comptes à vous rendre, et que j'agis comme il me convient... Libre à vous d'en faire autant. Sur ce, honnoir et bon voyage !

Et, pivotant sur les talons, il rentra majestueusement dans son établissement. Puis, il se retourna pour fermer la porte. Mais le voyageur — toujours en selle — l'avait suivi, et sa monture avait les deux pieds de devant sur le seuil de l'auberge, tandis que sa tête et son cou — qu'elle avait redressés en flairant l'écurie — plongeaient déjà à l'intérieur, où son maître, en se courbant, se préparait à s'introduire avec elle, et sur elle.

— Monsire, messire, que faites-vous ?... s'exclama Hilarion stupéfait de cette invasion équestre.

— Vous le voyez, répondit l'autre tranquillement. D'abord, j'agis comme il me convient. Ne vous-mêlez pas de m'en laisser la liberté ?... Ensuite, je me conforme à votre enseigne : « On loge à pied et à cheval... » Vous avez refusé de m'héberger tout à l'heure, quand je voulais entrer à pied ; vous consentirez peut-être à me recevoir maintenant que je vais entrer à cheval... Et si c'est ici l'écurie...

— Jour de Dieu ! une écurie, ma cuisine.

— Alors, faites dresser mon couvert et mener d'Epernon à la crèche et à l'auge.

— D'Epernon ?... Quel d'Epernon ?... Où prenez-vous ce d'Epernon ?

— Ici, croix-double ! repartit le cavalier en flattant le cou de sa monture.

— Votre cheval ?

— Précisément. Si vous avez quelques observations à présenter à cet endroit, adressez-les lui directement. Seulement, je vous préviens qu'il rue.

L'aubergiste leva les bras au ciel :

— Vous avez appelé votre cheval d'Epernon ?

— Non pas moi, mais le maquignon qui me l'a vendu à Paris : et celui-ci a eu grand tort, sur ma parole, de baptiser un animal si sobre, si ferme et si obéissant du nom de ce poupin de cour et de ce happemonnaie.

Et sautant prestement en bas de l'animal, dont il jeta la bride aux mains de l'hôtelier abêti, le voyageur pénétra dans la cuisine.

Au bruit de la discussion, Manon et Ninon Croquenbouche avaient abandonné le trio d'ivrognes récalcitrants et étaient accourues de la salle.

(A suivre).

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani

BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon de Jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, Bien dîner, et humer un moka véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Si comme compliment, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 à Paris

Dépôt : PHARMACIE CENTRALE du MIDI, 122 et 124 Rue Lafayette, Paris, et toutes pharmacies

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Demandez dans tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à 40 centimes le paquet

Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente. Soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE

SOLUTION HENRY MURE

MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

d'une efficacité plus puissante.

A LOUER

un appartement de 9 pièces au 2e étage, rue de l'Opéra, au-dessus des Magasins Barbisino.

S'adresser au bureau du journal.

Le Larousse Illustré

Avec un fascicule fort intéressant, le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ termine sa vingt-troisième série. Cette belle brochure, qui contient près 6 800 articles et de 1.200 gravures, nous donne avec les derniers feuillets de la lettre U, une partie déjà notable de la lettre V : elle conduit au-delà jusqu'au mot Hutmen, en passant par une longue série de remarquables articles parmi lesquels nous rappelons entre autres, les mots Habitation, Habsbourg, Habsbourg-Lorraine, Hagiographie, Haïti, Hambourg, Hamlet, le Havre, Hébreux, Heine, Henri, Héraldique, Henri IV, Heros, etc. L'illustration est, comme toujours d'une grande valeur documentaire et d'une haute tenue artistique : notons tout particulièrement les ingénieux tableaux synthétiques de l'Habitation, des Hauteurs, des Hautes Reliefs et du style Henri II

(La série 3 francs chez tous les libraires.)

LE SEUL journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est LA SAISON

30, Rue de Lille, Paris

Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.

(8 francs l'an)

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage

CROISSANT

CARDON DUVERGER CAMBRAI

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

SAVON au LAIT de VIOLETTES NATURELLES

de la SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, 55, rue de Rivoli, PARIS. — En vente dans toutes les bonnes Parfumeries.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA *et les ports du Nord*

Le vapeur anglais GARNET chargera à Bastia vers le 10 Mai Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES. prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à Arthur C, Southwell, Bastia.

Marseille

FANTAISIES FEERIQUES. Boulevard du Musée, 1. Tous les soirs séances de prestidigitation. Jeune voyante. Cinématographe. Attractions amusantes et variées.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie

VINS DE CHAMPAGNE

REIMS

MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

***Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le* CIGARE MATTEI**

Le demander dans tous les débits.

Ne se trouve pas en bon Cigare, Si le bonus habituel il ne vaut.

SOMMELIÈRE

situation très indépendante offerte à hom., dames et Dlles pour travail facile, agr. à faire chez soi rapp. de 3 à 6 p. jour, suivant production.

Ec. M. Joubert, Dr de l'Entreprise Générale, 123, rue Caulaincourt, Paris. Timbre pr réponse.

DOMINI

accordeur de piano

rue Miot, 6.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes

contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital : 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A VENDRE

pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

ON DEMANDE

un appartement de 10 pièces, Place Saint-Nicolas ou rues adjacentes.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD

Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

CHAMPAGNE

LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1860, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Égyptiennes à 50 centimes le boîte. — N'oubliez pas Cigares Mattei, le meilleur.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Quel bon fumeur doit fumer ce cigare
qui plaît toujours.

26e ANNÉE — JEUDI 9 MAI 1901 — N° 103

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0 25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... 1 AN 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE ET AUTRES PAYS: 1 AN 22 fr. 6 mois, 12 fr.
AUTRES DÉPART. le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : [illegible]

Lever, 4 h. 18 m. — Coucher, 7 h. 40 m.

Lune : Dernier quartier, le 11 — Nouvelle, le 17

Fête de demain : Saint Antonin.

8 MAI

Le Régiment de Peri à Hagueneau

I.

Pour réparer les désastres d'Hochstet, Louis XIV rappelle Villars des Cévennes et lui donne le commandement de l'armée d'Allemagne. Marsin restait à la tête de celle du Rhin dont Peri faisait partie.

Dans les premiers jours d'avril le régiment quitte Metz et vient à Strasbourg. Le mois suivant nous le trouvons à Obermottern, embrigadé avec La Neuville. Il est employé à l'organisation défensive des lignes de la Moder.

Le 3 juillet, l'armée d'Allemagne et l'armée du Rhin font leur jonction à Verdt ; il n'y eut plus alors qu'une seule et même armée sous les ordres de Villars.

L'été se passe en manœuvres inutiles. Les corps s'agitent au gré de la cour, multipliant leurs efforts pour parer à l'invasion de l'Alsace.

Pendant ce temps, les troupes ennemies grossissent sans cesse. Les Badois et les Brandebourgeois franchissent la Lauter et campent non loin de Wissembourg où viennent les joindre les corps d'armée saxons, prussiens et palatins. Le prince Louis de Bade, commandant en chef, n'attend que l'occasion pour fondre sur nos troupes et les écraser.

Villars ne se prêta point à cette combinaison. Cédant devant le nombre, il décida de se retirer sous le canon de Strasbourg, se bornant à laisser des garnisons dans Hagueneau, Drusenheim et Bischwiller. Bourbonnais occupait ce dernier poste, il reçut bientôt l'ordre de l'évacuer sans attendre le choc. Drusenheim essaya vainement de résister : après un bombardement de cinq jours il était réduit à ouvrir ses portes au comte de Frize ; un bataillon de cinq cents hommes était fait prisonnier.

La crainte de voir Hagueneau subir le même sort entra dans l'esprit du maréchal. Il se demanda si, pour sauver de bonnes troupes, il ne devait point faire le sacrifice d'une place mal préparée à la résistance. La plupart des généraux opinaient pour une prompte évacuation. Seul, le maréchal de camp Peri ne fut pas de cet avis. Il expliqua avec beaucoup de feu et de conviction l'influence néfaste que devaient exercer sur l'esprit de l'armée ces retraites ininterrompues, cet abandon gratuit de positions aussi fortes que les lignes de la Lauter, de places capables, après tout, de suspendre pendant quelques jours la marche triomphale des Allemands. Pour lui il se sentait fort, si on le laissait agir, d'arrêter l'ennemi devant Hagueneau et de n'y être point fait prisonnier.

Il réussit à force d'insistance, à faire partager sa conviction par de Villars qui mit à sa disposition quelques compagnies des régiments de la Tour du Pin-Montauban, de Rose, de Peri, mille hommes environ tirés des différents corps de l'armée et huit pièces d'artillerie. Puis, levant son camp de Bischwiller, le maréchal continua sa marche jusqu'à Strasbourg.

Bâtie sur l'emplacement d'un vieux château construit au XIIe siècle par Frédéric le Borgne, duc de Souabe, la ville de Hagueneau est située sur la Moder qui la traverse de l'Ouest à l'Est. A son entrée dans la ville, la rivière se divise en trois branches formant deux îlots reliés entre eux par des ponts en pierre. La plaine environnante enserrée au Nord et au Sud de magnifiques forêts se prolonge monotone et dénudée des Vosges au Rhin.

Son enceinte formait un rectangle dont les petits côtés regardaient le Nord et le Sud. Aucun ouvrage avancé ; rien qu'un mur et un fossé. On entrait dans la place par trois portes : celle de Wissembourg située à 50 mètres environ du saillant N.-E. ; la porte Rouge s'ouvrant à la même distance du saillant S.-E. ; et enfin la porte de Saverne, faisant vis-à-vis à la précédente. Les bastions des saillants se reliaient entre eux par des courtines couvées de redans. Aucune demi-lune. Les glacis et les chemins couverts n'étaient point contremurés ; l'artillerie n'était pas en place et les magasins étaient vides. C'était, en un mot, un point d'appui solide mais non une place pouvant résister à une attaque régulière.

Après le départ de M. de Villars toute l'attention du général Peri se porta sur la mise en état de défense de Hagueneau. Il protégea le flanc Ouest par une inondation qui allait de la route de Saverne au saillant N.-O. Une autre inondation, allant de la rive gauche de la Moder à la capitale du saillant N.-E., couvrait en partie le flanc tourné vers le Rhin. Une ligne continue de palissades rendit l'accès des glacis difficile.

Les abords de la porte de Wissembourg et de la porte Rouge furent solidement défendus par deux lunettes en maçonnerie armées chacune de trois pièces de canon.

Pendant ce temps la garnison ne restait pas inactive. Le 21 septembre elle se portait sur Pfaffenhofen et mettait le feu à trois moulins où les ennemis avaient environ 2,000 sacs de blé ; enfin une reconnaissance offensive battait un détachement et lui prenait 50 chevaux.

Le 26 le général de Thungen se présentait devant la place à la tête de vingt escadrons et de quinze bataillons, environ douze mille hommes, pourvus d'un parc de siège. Pour ne rien laisser au hasard, le prince de Bade envoyait le corps du comte de Mercy occuper Brumath, ville située sur la Zorn, entre Hagueneau et Strasbourg, mettant ainsi le maréchal de Villars dans l'impossibilité de venir en aide à son lieutenant.

A Paris, dès qu'on apprit la situation des assiégés on les crut perdus. La cour se montrait très inquiète : « Je souhaite, écrivait le Ministre de la guerre à M. de Villars, que M. de Peri soit récompensé de la résolution qu'il a prise, et que sa fermeté ne tourne pas contre lui. » Et il continuait en critiquant, à mots couverts, les dispositions du maréchal. « Peut être que si le prince de Bade avait trouvé les troupes sur les lignes, pour lui en disputer le passage, lorsqu'il l'a entrepris, il n'aurait pas osé le tenter. »

Le marquis de Dangeau recueillant les nouvelles apportées par les courriers de l'armée, ajoutait :

« Peri, maréchal de camp qui commande la place d'Hagueneau, se défend très bien, mais, comme la place n'est pas bonne, on ne croit pas qu'elle puisse durer longtemps. »

Enfin, M. de Villars exprimait bien des angoisses quand, à la date du 25 septembre, il faisait part de ses impressions à M. de Chamillard : « Selon les apparences les ennemis vont attaquer Hagueneau qui tiendra, je crois, plus que nous ne l'avons espéré d'abord, par le temps qu'a eu M. de Peri d'accommoder quelque ouvrage. » Il cherchait à inspirer confiance.

Mais les renseignements de nos agents étaient mauvais. On prêtait aux Allemands l'intention de marcher après la prise de Hagueneau, sur fort Louis, et d'attaquer la Petite-Pierre-Hombourg et les postes de la Sarre.

Le 27, les alliés commencent leurs dispositions d'attaque : dans la nuit du 28 au 29, les Prussiens ouvrent la tranchée devant la porte de Wissembourg et les régiments des cercles devant la porte Rouge. « Ma principale attention, écrit M. de Peri, fut d'examiner de près les mouvements des ennemis pour les empêcher de me dérober le premier travail. Pour cet effet, MM. les ingénieurs avec des officiers de la garnison sortirent à l'entrée de la nuit pour les observer ; et, après avoir été certain de l'endroit où ils ouvraient la tranchée, je fis sortir aux deux attaques deux cents hommes à chacune, que je portai à cinquante toises de la palissade pour faire feu et éloigner leur travail ; ce qui réussit par merveille, car à peine cette première nuit firent-ils cent toises de tranchée aux deux attaques.

« La nuit du 29 au 30, malgré le grand feu du canon et de mousqueterie que j'opposai à leur travail, ils s'étendirent considérablement aux deux attaques et se portèrent à la faveur de deux rideaux, à cent toises de mes ouvrages où cette nuit ils commencèrent deux batteries : l'une de onze pièces de canon, et l'autre de neuf.

» Pendant la journée du 30, ils perfectionnèrent le travail de la nuit, et poussèrent deux zapes devant leurs batteries.

» Dans la nuit du 30 au 1er de ce mois, notre grand feu de canon et de mousqueterie les contint, et les empêcha de travailler à la fascine. Ils masquèrent avec de gros gabions leur travail qui commença, de ce jour-là, à se fort ralentir. Mais ils perfectionnèrent leurs batteries, qui commencèrent à tirer au point du jour : et en huit heures de temps, firent deux brèches très considérables au corps de la place : l'une depuis la porte Rouge jusqu'à la tranchée gauche de l'ouvrage couronné, et l'autre depuis la demi-lune de Weissembourg jusqu'aux Prémontrés. Mais sur l'heure même, les ingénieurs s'y portèrent avec des travailleurs, qui me firent un retranchement sous le feu du canon, ce qui m'ôta en quelque façon l'inquiétude que j'avais eue de voir ma place ouverte en deux endroits à la fois.

» Pendant la journée du 1er de ce mois, ils s'approchèrent par sape à cinquante toises du chemin couvert de la demi-lune à l'ouvrage couronné, et à la porte de Weissembourg à soixante toises de la lunette que j'avais fait construire.

XAVIER POLI,
Capitaine au 45e d'infanterie.
(Histoire militaire des Corses au service de la France).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 Mai à 4 heures

1. Les Cadets de Russie, Sellénick.
2. Les Cloches de Corneville, Planquette
3. Gourko-Janin, Jaubert.
4. Rigoletto, Verdi.
5. Le Rossignol, Philiberty.

Le Chef de Musique, SOULINES.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

9 mai 1769. — Victoire de Pontenovo remportée sur les patriotes corses.

Avec cette défaite des patriotes, sonna la dernière heure des luttes qui de temps immémorial ensanglantaient la Corse.

On peut dire : pourquoi, si les Corses désiraient la domination française comme ils l'ont prouvé, ont-ils lutté avec tant d'énergie contre les Français ?

Parce que nos pères croyaient que la France nous conquérait pour le compte de Gênes.

5.— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

II.

Où le lecteur assistera à l'arrivée d'un nouveau voyageur et à l'intervention de dame Manon Croquenbouche. — Suite.

La servante Toinon les avait suivies en galoppant sur ses amples pieds plats. Toutes trois dévoraient des yeux l'envahisseur.

Vous connaissez déjà celui-ci, pour peu que vous nous ayez fait l'honneur de parcourir le « Roi de la Ligue ».

A la vue de la croix de Lorraine qui décorait son chapeau, la femme de l'aubergiste s'était avancée vivement :

— Mon gentilhomme, demanda-t-elle, serez-vous, par hasard, attaché à la personne de notre cher et grand Henri ?

— Quel Henri, s'il vous plaît, ma bonne dame ? questionna, à son tour, l'interrogé.

— Il n'en est qu'un pour moi, répartit l'hôtelière avec un beau feu : c'est le nouveau David, qui va chasser Saül du trône d'Israël, pour la satisfaction des peuples et la confusion du tyran

— Bon ! je comprends, fit le cavalier ; à Blois, c'est le Valois que vous appelez Saül... A Paris, nous l'appelons Hérode. Ma foi, chaque pays, chaque mode.

Ensuite, retroussant sa moustache :

— Braves gens, j'ai en effet l'honneur et l'avantage d'appartenir à la maison de monseigneur le duc de Lorraine, et c'est pour reprendre mon service auprès de lui que j'arrive, de la capitale, dans cette ville pleine de frimas, à laquelle il ne manque que des ours pour ressembler aux contrées les plus hyperboréennes.

Il ajouta, en regardant maître Hilarion :

— Il est vrai que les aubergistes y remplacent avantageusement ces plantigrades renommés pour l'aménité de leur commerce et l'amabilité de leur conversation.

— Ça, c'est tapé aux pommes ! approuva dame Manon, en riant au nez de son époux.

— Puis, avec sa plus gracieuse révérence :

— Dans tous les cas, mon officier, soyez le bienvenu : les défenseurs de la bonne cause sont certains de trouver ici bon logis, bonne table et le reste.

L'hôtelier se récria :

— Êtes vous fou, madame Croquenbouche ?... Où diantre le fourrez-vous, ce défenseur de la bonne cause ?... Sous notre propre couverture ou sous celle de notre fille ?

Sa moitié le rembarra :

— La paix !... Je sais ce que je dis... Il y a la chambre du huguenot.

— La chambre du huguenot ! s'exclama mademoiselle Ninon.

— La chambre du huguenot ! répéta la servante Toinon.

— La chambre du huguenot ! redit à son tour Hilarion qui tremblait de tous ses membres : voici tantôt seize ans que personne n'y est entré !

Ninon et Toinon se regardèrent effarées.

— La chambre du huguenot, soit, fit le voyageur, dont les paupières commençaient à battre la fatigue.

Il ajouta en baillant à se décrocher la mâchoire :

— Je vous tiens même quitte du souper ; sauf à moi à déjeuner pour demain matin... Mais mon lit, mon lit sur-le-champ !... Foi de Pergame, qui est mon nom, et de capitaine, qui est mon grade, du diable si je ne crève pas de sommeil.

Madame Croquenbouche raluma la lampe avec laquelle la servante avait conduit au troisième étage le vicomte Eraulton de Carmaingues :

— Suivez-nous, mon officier.

— Avec plaisir, aimable hôtesse.

Toinon et Ninon continuaient à se regarder d'un air désespéré. A la fin, la première parut se prendre son parti. Ses grosses lèvres eurent un sourire narquois :

— Bédame ! qu'ils s'arrangent ! fit-elle.

. . . . . .

Nous avons dit que trois ivrognes s'étaient obstinés à rester dans la salle commune en dépit des objurgations de l'hôtelière et de sa fille. Deux ronflaient comme des tuyaux d'orgue, la tête affalée sur une table. Le troisième hoquetait sur son banc le dos contre la muraille.

En attendant le voyageur décliner ses noms et qualité, ce dernier avait eu une sorte de soubresaut de surprise. Il avait tendu le cou en avant, ouvert des yeux exorbitants et dévisagé rapidement le capitaine sur qui tombait en plein la lumière que dame Manon tenait en l'air, afin d'indiquer le chemin. Puis, accouant ses compagnons et se penchant à leur oreille :

— Hola ! Violet !... Holà, Chalons !... Alerte et debout, mes compères.

Les deux autres se soulevèrent avec effort.

— Savez-vous, leur demanda l'autre, qui je viens d'apercevoir, ici en face, dans la cuisine ?

— Le commissaire ?

— Les archers ?

— Le prêtre ?

— Le bourreau ?

— La roue ?

— Ou la potence ?

— Hé ! c'est tout cela pour nous peut-être ! déclara Gosi gravement, puisque c'est ce damné capitaine.

— Quel capitaine ?

— Le capitaine Pergame, mordi !

Puis piquant les mots :

— Il est à Blois, où nous sommes venus chercher fortune... Il peut nous rencontrer au premier coin de rue... Et, s'il se remémore nos physionomies...

Il y eut un silence. Les trois compagnons échangèrent le regard farouche des bêtes fauves surprises au piège. Puis, Violet et Chalons émirent cet avis :

— Il faudrait décamper.

— Retourner à Paris.

Gosi eut une grimace énergique :

— Et de l'argent. Nous n'avons pas seulement de quoi faire raccommoder nos chaussures... Et notre dernier patard a fondu tout à l'heure dans le dernier broc de vin.

(*A suivre*).

Les Corses sont naturellement Français : ils le deviennent mieux en donnant un successeur à ceux qui avaient un instant présidé à leurs destinées : Charlemagne, Henri II et François Ier, aussi bien que par la conquête.

Une Fanfare à Bastia

Nous sommes très heureux d'apprendre qu'une musique civile est en voie de formation et que le nombre des adhérents est déjà nombreux.

Cela n'est pas fait pour nous déplaire ; nous aurons, naturellement, des concerts sur nos places publiques, et nos gentilles Bastiaises en profiteront pour passer d'agréables soirées.

Le chef de cette nouvelle musique serait M. Aimo Sauveur, le sympathique directeur de l'Estudiantina. Grâce à ses multiples efforts, il a su grouper autour de lui un noyau de bons musiciens.

Nous n'avons qu'à le féliciter de son heureuse initiative. Fils de ses œuvres, travailleur modeste et plein de bonne volonté, nous ne doutons nullement de sa bonne réussite et nous espérons le féliciter lorsque cette nouvelle musique donnera sa première audition qui, paraît-il, sera prochaine.

Gazette Départementale

SAN-NICOLAO. — Depuis quelque temps la terrible faucheuse fait de grands ravages dans notre commune, et ses coups sont d'autant plus rudes qu'elle semble choisir ses victimes. Elle plonge aujourd'hui la famille Marchetti dans la plus affreuse douleur, en frappant Mme Marchetti, institutrice dans cette commune depuis tantôt 23 ans, et qui vient d'être ravie à l'affection des siens après une longue et douloureuse maladie.

D'une intelligence vive et d'une bonté sans égale, Mme Marchetti avait conquis l'estime et la sympathie de tous, aussi sa mort est vivement ressentie par toute la population.

Les obsèques ont eu lieu jeudi matin au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Marchetti Ange, époux de la défunte.

Après la cérémonie religieuse M. Luciardi, instituteur, a, au nom de ses collègues qui se pressaient, recueillis, autour du cercueil, retiraé, d'une voix émue, la vie, si courte hélas ! de la regrettée Mme Marchetti.

Puissent les marques d'affectueuse sympathie que M Marchetti Ange et sa famille ont reçu en cette circonstance, apporter quelque adoucissement à leur immense douleur.

Nous leur présentons à notre tour, nos plus sincères condoléances. — A.

∴

Nous regrettons de ne pouvoir publier en entier la remarquable oraison funèbre de M. Luciardi, nous en détachons les passages principaux.

Mesdames, Messieurs,

Collègue, pendant près de 12 ans, de Mme Marchetti, dans cette commune, ami respectueux de cette femme d'élite et de sa chère famille, je ne saurais voir fermer cette tombe sans céder au besoin d'adresser à celle dont la dépouille vient d'y descendre, un solennel et douloureux adieu.

Jamais devoir ne fut plus triste et ne m'a paru aussi cruel que celui que je vais remplir aujourd'hui, car ce n'est pas seulement la douleur des parents et des amis qui se montre en ce moment, et qui s'unit à celle de cette famille que la mort frappe à la tête, c'est aussi la douleur de l'enseignement, qui perd en ce jour une maîtresse aussi distinguée que zélée, et tous ceux qui ont connu de près ou de loin Mme Marchetti, prennent leur part de ce deuil.

. . . . . .

Mme Nonce Marchetti, née Angeli, naquit à la Porta le 7 juin 1859. Elle était fille d'un des officiers les plus distingués de notre armée, et c'est en cette qualité qu'elle a fait de sérieuses et fortes études au pensionnat des Légionnaires d'Ecouen, où elle s'est fait toujours remarquer par son intelligence, son application au travail, son affabilité, et sa bonne conduite. Son éducation terminée, elle aurait pu ambitionner une situation des plus brillantes, mais sa vocation, son amour de l'enfance, et le désir de faire le bien autour d'elle, la portèrent vers la carrière de l'enseignement, et elle fut nommée institutrice à San-Nicolao, le 28 octobre 1878.

Jeune, aimable, se consacrant à ses fonctions avec la généreuse ardeur de son âge, elle est bientôt fait de gagner l'affection, la sympathie et l'estime de toute la population. Quelque temps après, elle s'alliait à l'une des familles les plus influentes et les plus estimées du canton, en épousant M. Ange Marchetti, qui était alors Maire de la Commune.

Femme dévouée, cœur loyal et honnête, Mme Marchetti a été la plus fidèle des épouses et la plus tendre des mères. Elle était l'ange du foyer et tous ceux qui l'approchaient restaient sous le charme de sa parole aussi douce que persuasive. Personne mieux qu'elle ne saurait consoler une douleur, donner un bon conseil, et nombreuses sont les mères de famille qu'elles a réconfortées par un bon mot, sans compter les misères qu'elle a soulagées : elle faisait le bien sans ostentation, mais par habitude, et pour le seul plaisir de faire le bien et de se rendre utile. Sa vie a été toute d'abnégation et de dévouement, sa bonté n'était égalée que par sa modestie.

. . . . . .

C'est dans le sanctuaire de la famille que les qualités maîtresses du cœur et de l'esprit que possédait Mme Marchetti revêtaient, si je puis m'exprimer ainsi, un caractère encore plus pur et plus grandiose. Quelle robuste affection pour son tendre époux ! et quelle sollicitude de tous les instants pour ses chers enfants ! Voyant que ceux-ci étaient doués d'une intelligence merveilleuse, elle avait fondé sur eux les plus belles espérances, en s'imposant pour leur éducation de nombreux et louables sacrifices...

Un bonheur sans mélange semblait être la récompense de tant d'amour et de tant de dévouement : triste retour des choses d'ici-bas !

Hélas ! la mort est venue, perfide et impitoyable, plonger dans le deuil et la tristesse tous ceux qui ne vivaient que pour elle et par elle. Les soins aussi assidus que dévoués d'un époux qui l'adorait et de ses enfants qui la chérissaient ainsi que tous les secours de l'homme de l'art ont été inutiles. Elle est venue, l'ingrate, en aveugle et en traître, et elle a eu vite raison de cette frêle constitution, sans pourtant avoir eu aucune prise sur cette âme sublime. En vraie croyante, Mme Marchetti a envisagé la mort avec calme et sérénité, et elle est morte comme elle avait vécu : dignement et saintement.

. . . . . .

Pauvres filles ! séchez vos pleurs, et rejoignez vous en pensant que votre mère n'est allée au Ciel que pour mieux vous aimer et vous protéger.

Et là-bas, par delà les ondes, quelle secousse terrible n'éprouveront-ils pas, ses deux enfants, lorsque la fatale nouvelle viendra les surprendre au milieu de leurs paisibles études !

Pauvres enfants ! raidissez-vous contre l'adversité, et sachez qu'une sainte mère ne nous quitte jamais entièrement : la vôtre veillera sur vous, et son cher et doux souvenir vous soutiendra dans les jours difficiles.

Messieurs, ma voix devient impuissante, mais les sanglots qui soulèvent toutes ces poitrines sont le plus bel éloge que l'on puisse adresser à ce cœur vaillant qui nous abandonne.

Adieu ! chère Madame Marchetti, reposez en paix ! Puissent les regrets unanimes qui s'élèvent de toutes parts rendre moins poignante l'affreuse douleur de votre inconsolable famille.

Au nom de vos chefs, de vos collègues et de toute cette population en deuil, je vous dis encore une fois adieu ! et que la terre vous soit légère !

∴

NOVELLA. — Le coquet petit village de Novella était en liesse lundi dernier.

On y célébrait le mariage de Mlle M.-J. Orabona, avec M. Massoni, pharmacien de 1re classe à Calvi.

Cette union, en comblant les vœux les plus chers des deux familles, resserrent davantage des liens d'amitié existant déjà depuis longtemps.

Les témoins étaient, pour la mariée : Mlle Gracieuse Orabona, sa sœur, et son frère, M. Orabona, étudiant en médecine ; pour le marié : Mme Antoinette Puccinelli, sa sœur, et son frère, le docteur Massoni.

De nombreux parents et amis, venus de tous les points de la Balagne, faisaient escorte aux jeunes époux, qui n'ont pas eu de peine à gagner toutes les sympathies et tous les cœurs.

Remarqué, Mmes D.-P. Orabona, F. Puccinelli, A. Puccinelli, F. Massoni, Mancini, Colombani, Mlles Bonavita, Malaspina, Savelli, etc, en leur toilette d'un goût parfait et d'une grande distinction.

Et MM. Grec, sous-préfet de Calvi, Venturini, pharmacien de marine en retraite, oncle de la mariée, Waltero de Moutlac, médecin principal de la marine en retraite, Puccinelli, maire et conseiller général de Calvi, docteur Bonavita, Venturini, avocat, Savelli frères, étudiants, Massoni, publiciste, Colombani Simon, propriétaire, Mathieu, conducteur des ponts et chaussées, Salicetti, garde général des forêts, Roussel, lieutenant d'infanterie, Olivi, avocat, ancien maire d'Ile-Rousse, Bregante J.-Thomas, négociant, etc., etc.

Le mariage civil a été célébré par le frère de la mariée, M. Orabona, maire de Novella.

Le trajet de l'église fut tout simplement une marche triomphale : Un soleil radieux sur un cadre de près et de champs fleuris. Précédant le cortège, des musiciens exécutant, avec entrain, des airs variés et de circonstance. Dans l'air, à courts intervalles, des salves de mousqueterie remplissant les échos d'alentour, se répandant allégrement au loin dans les plaines. A chaque pas, d'adorables fillettes, lisant de magnifiques discours, et, partout, des vivats, de riz et des fleurs.

Rien ne manquait au festin : mets excellents, vins fins, franche gaieté, cordialité exquise, et, tout le temps, de la bonne musique. Immédiatement après, la sauterie commence : elle dure jusqu'au soir, elle se prolonge dans la nuit, elle durerait encore s'il ne dépendait que des mignonnes et intatigables danseuses.

Les mariés ne peuvent cependant filer à l'anglaise. Les braves Novellais veillent et ne veulent, à aucun prix, se séparer de leur enfant la plus chère - désormais enfant de Calvi — sans un dernier vivat, sans une dernière salve.

Un peu plus tard, ils voguaient vers le pays du soleil et du rêve. — X.

∴

CAMPILE. — M. Richard receveur de l'enregistrement et des domaines à Campile, est appelé aux mêmes fonctions à Ile Rousse en remplacement de M. Renucci, nommé à La Motte Chalançon.

∴

SAINTE MARIE SICCHÉ. — On lit dans l'*Unione Républicaine* :

Le 5 mai dernier un drame sanglant mettait en émoi la population de Ste-Marie-Sicché. On apprenait que, pour des motifs restés encore inconnus, le nommé Luperini Antoine venait de donner la mort à son propre frère, à l'aide d'un fusil. Frappé d'une balle à la tête Luperini Paul était tombé foudroyé.

Le fratricide prit la fuite et avait pu se dérober aux recherches de la justice. Mais un courageux citoyen, auquel Luperini se présenta, — M. Ange-Marie Pietri, agent des Messageries-Poste d'Ajaccio à Sartène — parvint à persuader au criminel de se constituer entre les mains de la justice. Aussi hier, Luperini, accompagné de M. Ange-Marie Pietri, alla se constituer prisonnier entre les mains de M. Gabrielli, procureur de la République.

Ce n'est pas le premier acte de dévouement civique qu'accomplit M. Ange-Marie Pietri ; il est coutumier du fait, mais il n'en est pas moins de notre devoir de signaler à qui de droit la belle conduite de ce bon citoyen.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 4 Mai 1901.

L'allure du marché a été très satisfaisante cette semaine et prouve toute la note finit en reprise. Le 3 0/0 qui nous intéresse a 101.30 s'est avancé à 101.45 et le 3 1/2 à 102,35, ex-coup n. Nos Etablissements de Crédit ont été particulièrement favorisés, en raison du succès des affaires auxquelles ils sont directement intéressés.

Dans le compartiment industriel, les bravos Parchon ont eu un marché des plus actifs et finissent à 200 frs ; la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incandescence se traite à 101 frs ; les actions Mines de Mandragon sont l'objet d'un b n courant de demandes à 109 frs.

Les actions Pétroles de Mossel-Lier se sont avancées de 255 à 264.50. La production de la Raffinerie de Falenbang s'élèvera à 400.000 tonnes par an, des contrats passés avec la Shell Company en assurent l'écoulement sans que la Société ait à chercher de nouveaux débouchés.

Les actions de la North American Oy, à petite nominée, ont été recherchées non-seulement à Londres mais à Lyon et Paris. Leur capital nominal peu élevé (une livre) permet aux personnes déjà au courant du succès obtenu par les actions de la Société Française de participer aux bénéfices plus brillants encore que le développement en Amérique de la photographie assure aux produits si appréciés de la maison Lumière.

En examinant le bilan au 1er janvier 1900 de la Société des Usines de Brunek, nous voyons que l'actif social s'élevait à 18.420 507 roubles et que les exigibilités étaient de 13.914 574 fr. réduites à 11.867.402 au 1er octobre suivant. Mais des transformations et des agrandissements étant devenus nécessaires, par suite de l'augmentation des commandes le Conseil d'Administration a été autorisé à émettre 40 000 actions nouvelles au prix de 315 fr. pour la souscription desquelles la Société Générale serait mise prochainement.

Dans son Assemblée de répartition du 21 avril, le Crédit à l'Epargne a appelé au remboursement actuel de 40 polices tarif 1 remboursable à 400 frs ; 73 polices tarif 2 remboursable à 300 frs et 35 polices tarif 3 remboursable à 200 frs. En plus, à l'aide de la partie prise aux bénéfices, les assurés ont été gratifiés d'une répartition supplémentaire au tarif 2 de 40 pulimes.

La banque Générale, dont M. Bouvier a accepté la présidence, est créée au capital de 60 millions, souscrit par divers établissements français et étrangers et par des personnalités financières. La banque Française de l'Afrique du Sud et la banque Internationale de Paris y contribuent chacune pour une somme égale.

Par décision de son Assemblée Générale extraordinaire du 26 février 1901, la Société d'Eclairage, de chauffage et de force Motrice par l'Alcool a été autorisée à augmenter son capital social de un million cinq cent mille frs. Le Conseil d'Administration vient de fixer du 10 au 20 mai la souscription à la première partie de cette augmentation qui consiste dans l'émission de 7.500 actions de 100 frs sur lesquels 25 frs seulement sont à verser au souscription.

Les Fonds Etrangers ont été particulièrement bien tenus. Extérieure 73 17 ; Italien 96.35 ; 3 0/0 Belge 96 32. Somme meilleure à Bruxelles. Capital et dividende Ou Nationale Finance 252.50 et 487. 0 ; part Chemin de fer du Congo 8 100. Capital Tramways d'Anvers 181.25 ; Prior lég des Glouteries du Globe 485. Capital Belge Hammams 190 ; ordinaires actions Delin 80.

Nos Chemins Français restent lourds.

Nécrologie

MADAME GAZIN-SISCO

On avait connu en ville le départ précipité de M. le professeur Sisco pour se rendre à Foix, auprès de sa fille, Mme Gazin, dont l'état était alarmant. Mais des nouvelles rassurantes étaient venues dissiper toute inquiétude. M. Sisco était rentré lundi afin de continuer ses cours, lorsque le même jour une crise survenait et amenait le fatal dénouement.

On ne saurait exprimer la douleur qu'a causé la terrible nouvelle. Mme Gazin était une nature aimante et douce qui n'excitait que la sympathie. Esprit cultivé, intelligence supérieure, caractère compatissant et doux, après avoir été le modèle des filles, elle était devenue le modèle des épouses et des mères. Aussi le vide que laisse sa disparition prématurée est immense, sa perte est irréparable.

Comment consoler ce père qui l'avait élevée avec un soin si jaloux ; cet époux auquel elle avait prodigué tous les trésors de son âme ; ces jeunes enfants qui l'appelleront en vain pour rechercher ses caresses ; ces sœurs qui l'idolâtraient, dont elle avait été presque la mère ?

Nous comprenons toute la douleur de cette famille en larmes, et les regrets qui ont éclaté à Bastia et à Foix où Mme Gazin comptait les plus fidèles amitiés non seulement dans le monde universitaire mais aussi dans les rangs les plus élevés de la société ariegeoise.

Nous offrons à M. le professeur Sisco, à M. l'inspecteur d'Académie Gazin et à leurs familles l'expression émue de nos condoléances les plus sincères.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Frambolacci Jean-Baptiste, adjudant, 18 ans 1 mois 1 jour de services. Pension avec jouis. du 15 octobre 19 0, 750 francs.

Leonzi Jean-Baptiste, adjudant, 16 ans 7 mois de services. Pension avec jouissance du 1er novembre 1900, 680 francs.

Peraldi Jean-Baptiste, adjudant, 26 ans 24 jours de services Pension avec jouissance du 21 octobre 1900, 1.023 francs.

Santarelli Pierre-François, adjudant, 17 ans 11 mois 8 jours de services. Pens. avec jouis. du 22 octobre 1900, 720 fr.

Battesti François-Xavier, brigadier de gendarmerie, 17 ans 10 mois 25 jours de services. Pension avec jouissance du 11 novembre 1900, 650 francs.

Finelli François, gendarme, 25 ans 2 mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 26 novembre 1900, 808 fr.

Cristofini Vincent, chef de bataillon, 38 ans 3 mois 1 jour de services. Pension avec jouis. du 28 février 1901, 3.425 fr.

Degiovanni Antoine-Félix, major, 48 ans 11 mois 9 jours de services. Pension avec jouis. du 19 janvier 1901, 3.050 fr.

Colonna Jacques-Sébastien-David, capitaine, 31 ans 10 mois 17 jours de services. Pension avec jouissance du 28 février 1901, 2.500 francs.

Carreras Nicolas, capitaine, 36 ans 3 mois 3 jours de services. Pension avec jouissance du 1er février 1901, 2.625 fr.

Antoni Joseph-Napoléon, adjudant, 17 ans 11 mois 28 jours de services. Pension avec jouis. du 16 novembre 1900, 1.008 fr.

Mère et Fille

La mère a soixante ans, et la fille quarante,
Toutes deux du *Congo* sont fidèles clientes,
Et leur front sans un pli, leurs yeux remplis
[d'ardeurs,
Font dire à tout passant : tenez, voilà deux
[sœurs.

Bertie Mariott au ramoneur Victor Vainier.

Examens de Marine

Comme les années précédentes, le cours d'hydrographie de Bastia a obtenu de brillants résultats : sur cinquante candidats, 8 ont obtenu le brevet de capitaine au long-cours, 6 celui de maître au cabotage, 2 celui d'élève, 12 ont satisfait aux examens de théorie.

Parmi les nouveaux officiers du commerce, MM. Firmin et Lota se sont fait remarquer par un brillant examen.

M. Paoli Philippe, de Barettali, candidat au long-cours, qui a été ajourné pour sa composition française, a reçu les félicitations de la commission pour avoir répondu brillamment à toutes les questions qui lui ont été posées.

Nos beaux succès sont dus, pour une grande part, à l'habile et savante méthode de M. Vidal dont il est superflu de refaire ici l'éloge.

Nous croyons être l'interprète de tous en adressant à ce fonctionnaire d'élite nos plus chaleureuses félicitations, et nos vifs regrets de le voir s'éloigner de nous.

M. Vidal laisse à Bastia les meilleurs souvenirs, et il ne sera pas moins regretté de la population maritime que de la société bastiaise qui le tenait en si haute estime.

N. B. DE PINO.

Nous commencerons prochainement la publication de

IN CAMPAGNA

Commedhola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 8 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15.5 mid. ; 17 8 6 heures du soir, + 16 4. Maxima, + 18 . minima, + 13 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. midi, 758 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. O. assez fort, 4 h. du soir, id.

Etat du ciel, très nuageux.

Etat de la mer, belle.

Recteur des 24 heures : matin, + 0,44, soir, +0,28

Pluie tombée, à 9 heures du matin : 0 mm.

∴

Lauréats de l'Exposition

On a procédé à Marseille à la remise des récompenses accordées aux élèves qui ont pris part à l'Exposition de 1900.

Nous relevons sur la liste des lauréats les noms de nos jeunes compatriotes Giudicelli, Antonpietri, Bianconi, de l'école Sainte Pauline, et Santini, de l'école des Chartreux.

∴

Le temps

Nous ne sommes pas en mai, le joli mois de mai est remplacé par le vilain mois de mars, à la température par trop fantaisiste. Les personnes qui ont cru pouvoir abandonner les gros vêtements ont dû les reprendre, après avoir payé un tribut plus ou moins désagréable à l'inconstance du mois des fleurs.

∴

Décès

M. le peintre-photographe Alessi a eu la douleur de perdre sa fille Vincente-Marie, enlevée dans sa troisième année après une courte maladie.

Le cercueil de ce petit ange, recouvert de fleurs, était entouré de nombreux amis qui ont tenu à donner, en cette triste circonstance, un témoignage de sympathie à M. Alessi, si cruellement éprouvé par la perte de cette enfant chérie.

Nous présentons à M. et Mme Alessi toutes nos condoléances.

∴

Carnet mondain

On lit dans le *Phare du Littoral* :

Ce matin a eu lieu le mariage de notre ami M. Michel Giacobini, astronome à l'observatoire du Montgros, officier d'académie, avec Mlle Clara Mathieu-Ducoudray.

C'est M. Honoré Sauvan, maire, qui a uni les époux.

Les témoins du marié étaient : MM. Grassi, secrétaire-général de la préfecture, et Perrotin, directeur de l'observatoire du Montgros ; ceux de la mariée : MM. Coinaud, président du tribunal civil, et Joseph Magat, docteur en médecine.

Le repas de noces a eu lieu à la Pension Tarelli.

Nos souhaits de bonheur aux jeunes époux.

∴

Le mouvement syndical

Si on se reporte à 1884, on trouve aux statistiques officielles 101 syndicats patronaux, 68 ouvriers, 1 mixte, 5 agricoles. Total, 175.

Au commencement de 1900, l'augmentation était considérable. On comptait 2.157 syndicats patronaux, 2.085 ouvriers, 170 mixtes. Total, 5.012.

De 175 à 5.012, en seize ans, quelle montée !

∴

Les mots

« Impérial » blesse encore, paraît-il, les oreilles républicaines aux Etats-Unis.

C'est ainsi que le président Mac Kinley, qui devait monter dans un « pullman-car, » ainsi baptisé pour faire le grand voyage circulaire que nous avons annoncé, a dû renoncer au luxueux véhicule. Qu'ont fait alors les ingénieurs ? A l' « Imperial » ils ont substitué l' « Olympia ». L'Oncle Sam s'est beaucoup amusé de ce changement. « Il ne voulait pas, disent-ils, être César ; il sera Jupiter ! »

∴

Visages fleuris

Les blondes filles d'Albion n'auront plus désormais les pâles couleurs. La mode a imaginé de fleurir leurs joues de roses éternelles. Le fard passait trop vite. On le remplacera par un tatouage savant et délicat. Avec le papillon sur l'épaule et une date — la date d'amour — au mollet, les élégantes tatouées seront tout à fait au point.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

∴

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui aurait besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Pensa, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia.

∴

Chirurgien-dentiste

M. Deitrant, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible pour quelques jours à l'Hôtel Lingénieur à partir du 6 mai.

∴

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Minelli.

∴

Contremaître

pour exploitation de mines est demandé ; traitement suivant capacités.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Colombani Jean-Baptiste.

Décès

Alessi Vincente, 3 ans, de Bastia.

BOURSE DE PARIS

	7 mai	8 mai
3 p. 0/0 assim.	101.70	101.50
3 p. 0/0 amort.	100.20	100 20
3 1/2 0/0	102.85	102.90

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grande prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
v. J.-B. SERALA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Vin
DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS
Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

M. Ambrosini, employé au bureau arabe d'El Aircha, est nommé interprète militaire de 3e classe.

M. le capitaine Ristori, du 7e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

Impôts indirects

Les produits des impôts indirects pendant les quatre premiers mois de l'année 1901 présentent une moins value de 17.355.800 francs sur les évaluations budgétaires et une diminution de 18 782 500 francs sur la période correspondante de 1900.

L'échouement de la « Russie »

Le capitaine Jouve, commandant le paquebot *Russie*, qui s'est échoué devant Faraman, a été frappé d'un mois de suspension de commandement en mer.

M. Waldeck-Rousseau

On télégraphie de Trieste que M. Waldeck-Rousseau est complètement rétabli et qu'il rentrera à Paris dans quelques jours pour reprendre la direction des affaires gouvernementales.

A moins d'événements imprévus, le président du conseil sera de retour à Paris, samedi prochain.

Manifestations à Alger

De nouvelles manifestations ont eu lieu à Alger, mais l'intervention de la police a suffi pour rétablir l'ordre.

EN ESPAGNE

Les Troubles de Barcelone

Les dernières dépêches reçues de Barcelone disent qu'il y a eu plusieurs tués et de nombreux blessés dans les rues de cette ville à la suite des manifestations religieuses qui se sont produites.

LES GRÈVES

A GÊNES

Les chargeurs et déchargeurs du port de Gênes ont repris le travail.

EN ITALIE

La Chapelle expiatoire

On télégraphie de Rome :

On va ériger à Monza une chapelle expiatoire, à l'endroit où le roi Humbert a été tué.

La pose solennelle de la première pierre est fixée au 29 juillet.

Evénements de Chine

Le Départ de Waldersée

On lit dans le *Daily News* :

En attendant son départ pour l'Europe, le feld-maréchal de Waldersée s'installera à bord du navire-hôpital *Lena*, dès que les aménagements que l'on prépare seront terminés.

Le même journal se demande pourquoi le comte de Waldersée quitte Pékin : est-il malade ou peu satisfait de la situation qui lui est faite.

La Cour impériale

On télégraphie de Shanghai au *Morning Post* que la famine est telle que le séjour de la famille impériale dans le Chang-Si ne peut plus se prolonger ; aussi est-il décidé qu'elle se rendra dans le Ho-Nan, à Kan-Phong-Fou.

En Mandchourie

On télégraphie de Shanghai au *Times* :

Le gouvernement impérial a pressenti les puissances au sujet de l'ouverture de la Mandchourie au commerce de tous les pays. Le Japon et l'Angleterre ont adhéré à cette proposition ; les Etats-Unis ont demandé que cette mesure soit appliquée à tout l'empire.

On s'attend à des protestations de la part de la Russie.

Les Indemnités

de Pékin :

Les ministres ont adressé à la Chine une note pour l'informer que le montant des indemnités demandées s'élevait à 450 millions de taels.

Français condamné

On télégraphie de Tien-Tsin au *Standard* qu'un Français traduit devant la cour martiale pour avoir blessé un officier anglais dans la concession anglaise a été condamné à un mois de prison.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Marche des Boers

Le général Delarey, qui se trouvait avec ses troupes à Hartheestfontein, à douze milles à l'Ouest de Klerksdorp, ayant été informé de l'arrivée des renforts anglais, a quitté cette position, et a fractionné ses troupes en trois corps qui ont pris des directions différentes.

Une alarme

du Cap :

Le commandant anglais à Tarkastad a fait fermer hier tous les magasins, puis a fait sortir de la ville plusieurs patrouilles. Ces dispositions ont jeté l'alarme dans la population.

Engagement

La colonne Crowe a eu un engagement près de Bresfontein, avec Kruitzinger ; ce dernier a brûlé un train d'approvisionnements près de Paynor, à peu de distance de l'embranchement de Steinberg.

Autres engagements

du Cap :

De vifs engagements ont eu lieu à l'Est et au Nord du Transvaal.

Les Boers ont eu 40 tués, 200 blessés, 105 prisonniers.

Les Anglais ont capturé des documents, des wagons et des chevaux.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes autres
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Moutmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25.000 000
Capital souscrit	11 485 625
Réserves fin 1899	18 828.036
Primes encaissées en 1899	17.968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

CRESHAM Fondée en 1848 — 31, Boulevard Haussmann, 31, à Paris
ASSURANCES sur la VIE et RENTES
Tarifs particuliers pour les Sociétés de Secours Mutuels
DOTATIONS D'ENFANTS
Représentant général pour la Corse : Charles-Félix POGGIOLI, rue Miot, 8, Bastia.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau Port, Bastia.

A. GEORGES
Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

63 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLIV

RENÉE A LOUISE

Possédor beaucoup de petites choses, voilà leur richesse. J'examine Armand, il parle aux fleurs, aux moraches, aux poules il les imite ; il s'entend avec les insectes qui le remplissent d'admiration. Tout ce qui est petit les intéresse.

Armand commence à demander le pourquoi de toute chose, il est venu voir ce que je disais à sa marraine ; il te prend d'ailleurs pour une fée, et voit comme les enfants ont toujours raison !

Hélas ! mon ange, je ne voulais pas t'attrister en te racontant ces folicités. Voici pour te peindre ton filleul. L'autre jour, un pauvre nous suit, car les pauvres savent qu'aucune mère accompagnée de son enfant ne leur refuse jamais une aumône. Armand ne sait pas encore qu'on peut manquer de pain, il ignore ce qu'est l'argent ; mais comme il venait de désirer une trompette que je lui avais achetée, il la tend d'un air royal au vieillard en lui disant : — Tiens, prends.

— Me permettez-vous de la garder ? me dit le pauvre.

Quoi sur la terre mettre en balance avec les joies d'un pareil moment ?

— C'est que, madame, moi aussi, j'ai eu des enfants, me dit le vieillard en pressant ce que je lui donnais sans y faire attention.

Quand je songe qu'il faudra mettre dans un collège un enfant comme Armand, que je n'ai plus que trois ans et demi à le garder, il me prend des frissons. L'instruction publique fanchera les fleurs de cette enfance bénie à toute heure, désaturalisera ces grâces et ces adorables franchises ! On coupera cette chevelure frisée que j'ai tant soignée, nettoyée et baisée. Que fera-t-on de cette âme d'Armand ?

Et toi, que deviens-tu ? Tu ne m'as rien dit de vie. Aimes-tu toujours Felipe ? car je ne suis pas inquiète du Sarzenin. Adieu, Nais vient de tomber et si je voulais continuer, cette lettre ferait un volume.

XLVI

MADAME DE MACUMER
A LA COMTESSE DE L'ESTORADE

1829.

Les journaux t'auront appris, ma bonne et tendre Renée, l'horrible malheur qui a fondu sur moi ; je n'ai pu l'écrire au seul mot, je suis restée à mon chevet pendant une vingtaine de jours et de nuits j'ai reçu son dernier soupir, je lui ai fermé les yeux, je l'ai gardé pieusement avec les prêtres et j'ai dit les prières des morts. Je me suis infligé le châtiment de ces épouvantables douleurs, et cependant, en voyant sur ses lèvres sereines le sourire qu'il m'adressait avant de mourir, je n'ai pu croire que mon amour l'ait tué ! Enfin, il n'est plus, et moi je suis ! A toi qui nous as bien connus, que puis-je dire de plus ? Tout est dans ces deux phrases. Oh ! si quelqu'un pouvait me dire qu'on peut le rappeler à la vie, je donnerais ma part du ciel pour entendre cette promesse, car ce serait le revoir !... Et le ressaisir ne fût-ce que pendant deux secondes, ce serait respirer le poignard hors du cœur ! Ne viendras-tu pas bientôt me dire cela ? ne m'aimes-tu pas assez pour me tromper ?... Mais non ! tu m'as dit à l'avance que je lui faisais de profondes blessures... Est-ce vrai ? Non, je n'ai pas mérité son amour, tu as raison, je l'ai volé. Le bonheur, je l'ai étouffé dans mes étreintes insensées ! Oh ! on t'écrivant, je ne suis plus folle, mais je sens que je suis seule ! Seigneur, qu'est-ce qu'il y aura de plus dans votre enfer que ce mot-là ?

Quand on me l'a enlevé, je me suis couchée dans le même lit, espérant mourir, car il n'y avait qu'une porte entre nous, je me croyais encore assez de force pour la forcer ! Mais, hélas ! j'étais trop jeune, et après une convalescence de quarante jours, pendant lesquels on m'a nourrie avec un art offensif par les inventions d'une triste science, je me vois à la campagne, assise à ma fenêtre, au milieu des belles fleurs qu'il faisait soigner pour moi jouissant de cette vue magnifique sur laquelle ses regards ont tant de fois erré, qu'il s'applaudissait d'avoir découverte, puisqu'elle me plaisait. Ah ! chère, le douleur de changer de place est inouïe quand le cœur est mort. La terre humide de mon jardin me fait frissonner, la terre est comme une grande tombe et je crois marcher sur lui ! A ma première sortie j'ai eu peur et suis restée immobile. C'est bien lugubre de voir ses fleurs sans lui !

Ma mère et mon père sont en Espagne, tu connais mes frères, et toi tu es obligé d'être à la campagne ; mais sois tranquille : deux anges avaient volé vers moi. Le duc et la duchesse de Soria, ces deux charmants êtres, sont accourus vers leur frère. Les dernières nuits ont eu nos trois douleurs calmes et silencieuses autour de ce lit où mourait l'un de ces hommes vraiment nobles et vraiment grands, qui sont si rares, et qui nous sont alors supérieurs en toute chose. La patience de mon Felipe a été divine. La vue de son frère et de Marie a pour un moment ralenti son âme et apaisé ses douleurs.

— Chère, m'a-t-il dit avec la simplicité qu'il mettait en toute chose, j'allais mourir en oubliant de donner à Fernand la baronnie de Macumer, il faut refaire mon testament. Mon frère me pardonnera, lui qui sait ce qu'est d'aimer !

Je dois la vie aux soins de mon beau-frère et de sa femme, ils veulent m'emmener en Espagne !

Ah ! Renée, ce désastre, je ne puis en dire qu'à toi la portée. Le sentiment de mes fautes m'accable, et c'est une amère consolation que de te les confier, pauvre Cassandre infécondée. Je l'ai fait par mes exigences, par mes jalousies basses de propos, par mes continuelles tracasseries.

(A suivre).

A VENDRE

pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

ON DEMANDE

un appartement de 10 pièces, Place Saint-Nicolas ou rues adjacentes.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 16 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINERALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Rd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

***Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans conteste le* CIGARE MATTEI**
Le demander dans tous les débits.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 1er étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Aimable façon
de jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et fumer un mako véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme couronnement, l'on fume un bon cigare,
Un vrai ; Le Mattei digne de la tirée.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, même immédiatement le sucre et aromatise l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dyssenterie, la Cholérine; dissipe les maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Demandez
dans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à *40* centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac par Havane et régie

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION E : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les N° 2 et 4 du mois
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL GOUBAUD, fondateur, 7, rue de Sèvres

TUMEUR

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

A LOUER

un appartement de 9 pièces au 2e étage, rue de l'Opéra, au-dessus des Magasins Barbisino.
S'adresser au bureau du journal

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS À BASE DE VIN ROUGE QUINQUINA ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Le seul qui vous fera dire : c'est ça qui est bon !
L'Exquis Cigare Mattei
2 centimes 1/2 la confiture
Pour les fumeurs dits forts et cigare qui passe.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1838, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Havanaises à 50 centimes le kilo. — Excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

26e ANNÉE — VENDREDI 10 MAI 1901 — N° 105

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fêtes religieuses aujourd'hui : Saint Antonin, Soupir (Orne) à Bastia)
Lever du soleil à 4 h. 11 m. — Coucher du soleil à 7 h. 43 m.
Lune : Dernier quartier, le 11 à 4 h. 11 m., le 17
Fête du Dernier Henri Etat gois Jérôme.

9 MAI

Le Régiment de Peri à Haguenau

II

» Pendant la nuit du 1er au 2 de ce mois, ils descendirent du rideau devant la porte de Weissembourg pour venir couper la digue qui soutient la flaque d'eau de la demi-lune à droite de la porte de Weissembourg. Mais je fis faire un si grand feu sur eux, que je les obligeai d'abandonner leur entreprise. Ils se restreignèrent à former une nouvelle batterie de dix pièces de canon, qui commença à tirer le lendemain à midi sur la lunette de la porte de Weissembourg et sur la demi-lune qui fut ouverte considérablement à l'entrée de la nuit, pendant qu'à l'attaque de la porte Rouge ils battaient la demi-lune de la dite porte de Weissembourg et le bastion de la branche gauche de l'ouvrage couronné.

» Dans la nuit du 3 au 4 ils approchèrent considérablement avec des gabions, de notre chemin couvert, et firent une nouvelle batterie de trois pièces de canon à l'attaque de la porte de Weissembourg, qui tira le lendemain à dix heures du matin en brèche : et pendant tout ce jour ils approchèrent par sa e de notre chemin couvert.

» Dans la nuit du 4 au 5, malgré le grand feu de notre canon et mousqueterie, ils approchèrent aux deux attaques de quatorze à quinze toises de notre chemin couvert ; et, pendant ce jour, ils firent un si grand feu de leur canon, qu'il n'était pas possible de réparer le désordre qu'il faisait. »

La situation était grave. Il ne fallait pas songer à opposer une plus longue résistance. D'un autre côté Peri n'était pas homme à capituler. Son parti était pris : ou l'ennemi lui permettrait de sortir de la place, armes et bagages, ou l'épée à la main il tenterait de rejoindre l'armée de M. de Villars. Il résolut donc d'envoyer un parlementaire faire ses propositions au général Thungen.

Le colonel de La Tour du Pin comte de La Chaux était désigné pour cette mission. A la vaillance et à l'intrépidité il joignait une qualité maîtresse ; la fermeté ; susceptible sur la question d'honneur, jaloux de maintenir intacte la réputation de courage et de loyauté de sa maison, il discuterait en soldat, franchement, en digne porte-paroles de guerriers convaincus que l'héritage le plus précieux qu'on puisse laisser à ses enfants, est encore un peu de sang répandu pour la Patrie.

A cinq heures du soir, le colonel se dirige par la porte de Weissembourg sur les retranchements allemands. Amené au quartier général il est mis en présence du général de Thungen. Brièvement, il expose l'objet de sa mission : le lieutenant-général Peri demande à quitter Haguenau, avec toute la garnison si, dans trois jours, il n'est secouru par de Villars.

— Vous ne pouvez songer à accepter d'autres conditions que celles qu'il plaira à ma générosité de vous dicter, répondit Thungen. J'ai 12.000 hommes et une nombreuse artillerie ; vous êtes à peine 2 000, c'est-à-dire à la merci du premier assaut. La place est solidement investie de toutes parts et pas un seul de vos soldats ne peut espérer traverser nos lignes. Vous serez prisonniers de guerre.

Le comte de La Chaux tenta un dernier effort, il fit appel aux sentiments de courtoisie qui animent les officiers de toutes les nations, il insista sur le courage déployé par la défense, courage qui méritait un sort plus honorable que celui d'être prisonnier. Enfin, n'y avait-il pas danger pour l'assaillant à pousser au désespoir de « braves gens qui ne manquaient ni de cœur ni d'épée. »

De Thungen se montra inexorable, il menaça de livrer Haguenau au pillage et de passer la garnison au fil de l'épée si elle attendait l'assaut. Il essaya de faire retomber sur l'entêtement des défenseurs les responsabilités des actes atroces qui allaient être commis. « Je compte sur vous, Monsieur, pour calmer votre général et le ramener à des sentiments plus humains et plus conformes aux lois de la guerre. Vous n'aurez pas à vous repentir d'être mes prisonniers. »

Il n'y avait plus à discuter. Le colonel de La Tour du Pin fit signe au trompette d'amener son cheval, et saluant les officiers allemands : « Eh bien, Messieurs, dit-il, nous périrons sur la brèche plutôt que de nous rendre. »

Par discipline, il accepta le projet de capitulation élaboré par l'état-major ennemi.

Le maréchal de camp impatient attendait le colonel à la porte de Saverne. Il reçut le projet écrit en allemand et le passant à M. de la Gravière, officier aussi instruit que brave : « Monsieur de la Gravière, vous parlez *bien allemand*, faites-moi la grâce de me traduire la prose de M. de Thungen. »

Il ne voulut entendre que la traduction du premier article, et pliant le document : « Prisonniers de guerre ! Quel vilain mot ! »

Le colonel de La Tour du Pin fit alors remarquer qu'un parlementaire était resté sur le glacis attendant une réponse. Le général entra dans le corps de garde et rédigea un billet à l'adresse de M. de Thungen. « Il me faut huit jours, écrivait-il, pour examiner le premier article de votre projet et du temps à proportion pour les autres. » La capitulation ne comprenait pas moins de 12 articles !

Il convoqua immédiatement quelques officiers et le bourgmestre au bastion de la porte de Saverne, où il avait établi son quartier général. Il se préparait à dicter ses ordres pour les opérations de la nuit, lorsque le feu des assiégeants redoubla de violence : De Thungen indigné « de la réponse des Français » venait de prescrire un tir à volonté, jurait que dès que la brèche serait praticable il ordonnerait un assaut sans merci.

A sept heures du soir, pendant que le bourgmestre attendait à la porte, M. de Peri annonça que la garnison allait sur le champ quitter la place. Un colonel crut devoir intervenir représentant le danger d'une telle résolution. Le général l'arrêta d'un mot. « Nous ne sommes pas réunis en conseil de guerre. Mon parti est pris, je prends la chose sur moi. » Sans tolérer aucune observation, il continua à donner ses ordres : à neuf heures et demie les régiments seront rassemblés devant la porte de Saverne : le colonel d'Harting restera sur la brèche avec 60 hommes ; il mu tipliera ses feux pour soutenir l'attention de l'ennemi ; le lieutenant d'artillerie du Breuil est mis à sa disposition ; le canon devra tonner sans interruption.

XAVIER POLI,
Capitaine au 45e d'infanterie.
(Histoire militaire des Corses au service de la France. — En vente à notre librairie, 4 francs).

(A suivre).

ÉPIGRAMMATISTES CORSES

10 mai 1566. — Sampiero adresse de Vico une lettre à Catherine de Médicis, pour lui dire que 1.000 Espagnols étant débarqués en Corse afin de prêter main-forte aux Génois, sa cause aura bien peu de chance de succès, si son fils Charles IX n'intervient soit diplomatiquement, soit militairement en sa faveur.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Tomi est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Paris.

— M. Poletti, ancien sous officier, est nommé commis de culture à la direction de Cahors.

— M. Bartoli, commissaire de police de 5e classe aux Martigues, est élevé à la 3e classe et désigné pour Castres.

— M. Marchetti, commis principal des douanes à Marseille, est élevé à une classe supérieure sur place.

Notre Police

La juste et sévère condamnation prononcée dernièrement par la Cour d'Assises à l'encontre des auteurs des nombreux vols commis dans notre ville et la capture de la bande qui a opéré chez M. Pasquinelli, à Toga, au Marché, et ailleurs, mettent à l'ordre du jour la question de la police.

Le nombre de nos agents est, paraît-il, de vingt-sept, parmi lesquels deux sont détachés comme secrétaires et quatre sont d'un âge trop avancé pour les services qu'on est en droit de leur demander.

Il reste donc une vingtaine d'agents pour assurer l'ordre dans une ville de l'importance de la nôtre ; et comme naturellement, ces agents ont droit, eux aussi, à un certain temps de repos dans la journée, il est facile de se rendre compte que malgré tout leur bon vouloir, il est impossible à ceux qui restent d'assurer la tranquillité de nos concitoyens. Un plus grand nombre de ces modestes serviteurs s'impose.

Une autre remarque à faire est l'habillement des agents. Il n'en est presque pas un qui ait une tenue convenable. Il fut un temps (hélas ! combien loin), où le boni de leur caisse était considérable, aussi, au lieu d'un simple képi qui les distinguait d'entre les simples mortels, ont-ils été revêtus d'un uniforme complet avec pèlerine, tout battant neuf. Mais depuis lors, rien. Il n'y a pas un seul agent qui n'ait besoin soit d'un pantalon, soit d'une vareuse, soit d'un képi, la plupart sont dégenillés, et c'est sur sa modeste solde que parfois l'agent prélève une petite somme pour acheter ce dont il a besoin.

Veut-on savoir combien a un simple agent de police ? De soixante-cinq à soixante-dix francs. Et avec cela, la plupart d'entre eux ont à subvenir aux besoins d'une nombreuse famille. Et alors nous disons : Pourquoi la municipalité ne fait-elle pas à ses agents ce que les compagnies de chemins de fer font à leurs employés, ce que l'administration des postes et télégraphes fait aux facteurs, pourquoi ne pas leur donner une indemnité d'habillement et de chaussures ? Ce serait de toute justice.

Une troisième observation se présente à nous. Si de temps en temps, quand un agent s'est fait remarquer par une action signalée, par un coup peu commun, il recevait une gratification, il est certain que la somme allouée, si petite fut elle, serait un encouragement pour lui, et pour ses camarades un stimulant à remplir leur devoir avec plus de zèle et de dévouement.

Bien des jeunes gens, s'ils voyaient dans cette carrière un peu de bien-être et de l'avancement, la préféreraient à tant d'autres, quoique celle-

---

6. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

II.

Où le lecteur assistera à l'arrivée d'un nouveau voyageur et à l'intervention de dame Manon Craquenbouche. — Suite.

Il y eut un nouveau silence. Ensuite, attirant à lui ses deux compagnons :

— Il y aurait peut-être un moyen de nous tirer d'affaire... Quand je dis un moyen, je veux dire une personne.

— Quelle personne ?

— Madame Sainte-Fé, donc.

— La marquise ?

— Avez-vous remarqué que, lorsque nous lui avons annoncé, le soir de l'arquebusade des Tournelles, que le Balafré avait échappé à nos coups, elle a paru quasi consolée de ce mécompte en apprenant que c'était ce Lorrain, ce Pergame qui s'était fait tuer pour garantir le duc ?

— Eh bien ?

— Eh bien, j'avais pensé alors que la senora n'était sans doute pas fâchée que l'on eût envoyé le capitaine « ad patres, » et j'estime qu'aujourd hui elle va être non moins ahasourdie que nous de cette résurrection inattendue. Alors, si nous lui proposions de...

Il s'arrêta. Tous trois se regardèrent. Ils s'étaient compris à l'accent, au geste, au clignotement des yeux.

— Oui, mais voilà, objecta Violet, la noble dame est à Paris.

— Point ; elle est à Blois, déclara le Piémontais. Elle y a accompagné la Reine Mère, de « l'escadron volant » de laquelle vous savez qu'elle fait partie. Et, si vous m'en croyez, nous lui mettrons en main le marché sur-le-champ.

— Cette nuit ?

— A cette heure ?

— Pourquoi non ?... Il n'y a pas d'heure pour empocher une sachée d'écus... D'ailleurs, nous n'avons plus rien à boire.

Devant cet argument décisif, les deux autres se mirent avec peine sur leurs jambes.

— Tu sais où demeure la marquise ?

— Au nord du château, vis-à-vis la façade de François Ier, proche le couvent des Jésuites : je l'ai suivie hier matin, comme elle sortait de la messe.

— Vous partez ? s'écria Hilarion Craquenbouche, au comble de ses vœux.

— Oui, tavernier de peu de crédit. Mais ne cherche pas pour cela, à t'arracher les cheveux qui te manquent. Tu auras l'ivresse de nous revoir.

— Tâche d'infuser à ton vin quelques gouttes du sang de la vigne, et veille à ce que tes gibelottes n'aient pas mauvaise leurs plaintes amoureuses sur les toits.

— Autrement, nous oublions le chemin de ton claquedents, et nous enrichissons un de tes concurrents en lui octroyant la faveur de nous abreuver jusqu'à ce que le liège de nos semelles gonfle.

Ayant dit, nos trois « hiberons » sortirent incontinent de l'hôtellerie de la « Hotte pleine de Malice » et s'enfoncèrent dans les blanches ténèbres de la neige et de la nuit en se tenant sous le bras, ainsi que les joyeux « compaings » de la gravure bien connue, et comme ceux-ci pareillement, suivant la légende rabelaisienne, « en dodelinant de la tête et en barytonnant du dos. »

III

Où il sera prouvé, à l'encontre du proverbe, que, quand il y en a pour un, il n'y a pas pour deux.

Cependant, dès les premières marches de l'escalier

— Ainsi, avait demandé dame Manon à Pergame, vous êtes venu pour voir tout cela ?

— Pour voir tout quoi ? avait questionné le capitaine.

— Hé ! tout ce qui se passe au château... Et tout ce qui s'y prépare mêmement... Car nous ne chômons pas à Blois, pour le moment, d'événements extraordinaires, et, pour nous, Dieu merci, demain, est toujours plus curieux qu'hier.

La commère s'arrêta sur le palier du premier étage.

— Il y a donc, reprit-elle avec volubilité, que Moïse n'est décidé enfin à frapper Pharaon de sa verge.

— Bon ! murmura notre Lorrain. Saül et David tout à l'heure ; Moïse et Pharaon maintenant. Toute l'écriture sainte y passera.

— Il paraît que Pharaon va partir demain pour faire ses dévotions à Notre-Dame de Cléry... Quand je l'appelle Pharaon, vous comprenez, mon officier, que c'est du Roi que je veux parler... Mais ce pèlerinage le mènera bien plus loin qu'il ne compte aller..... Car on m'assure qu'il ne sortira pas de la chapelle de la Bonne-Vierge que pour entrer au fin fond d'un cloître, où on le forcera à finir ses jours sous le froc et sous le cilice.

— « Amen ! » approuva le Lorrain, ennuyé de tout ce bavardage.

Puis, avec insistance :

— Mais moutons, je vous prie, ma respectable dame. J'ai hâte de me débotter. Et le marchand de sable m'a jeté dans les yeux les trois quarts et demi de son fonds de commerce.

L'enragée ligueuse obéit ; mais elle continua de jaser :

— Il y a autre chose...

— Comment, ce n'est pas encore fini ?

Dame Manon prit un air mystérieux et sombre.

— Ce que l'on répète par toute la ville... à bouche mi-close bien entendu. Mais il n'y a pas l'ombre d'un doute... Tenez, pas plus tard que tout à l'heure, deux valets de la Reine Mère qui buvaient en bas dans la salle, chantaient sur tous les tons que, d'ici quelques jours, les hardes seraient à bien compte sur le marché de Blois, parce que l'on y vendrait avant Noël la garde-robe d'un personnage considérable.

L'officier demanda avec agitation :

— Et vous croyez que ce personnage ne serait autre que M. de Guise ?

— Pardieu ! à cause des prophéties... Celle de Nostradamus, d'abord :

là aussi soit des plus pénibles. On aurait ainsi un élément jeune et robuste qui ne serait pas au dessous de sa tâche.

On prend fait et cause pour les gardes-chasse-champêtres et pour les chemineots, la classe des agents de police mérite elle aussi d'être signalée. Nous le faisons d'autant plus volontiers que nous espérons que cela n'aura pas été en vain.

PERSIL.

Nouvelles Coloniales

M. le chef de bataillon Orlanducci, de l'état-major particulier à la Guyane, est affecté au 4e régiment d'infanterie coloniale.

— M. Casalta, commis principal des douanes à la disposition du ministère des colonies, est réintégré dans les cadres métropolitains, et désigné pour Oran.

— M. le capitaine Ristori, du 7e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

— M. Rossi Marius, agent temporaire des douanes et régies de l'Indo-Chine, est nommé commis auxiliaire de 1re classe.

Nous commencerons dimanche la publication de

IN CAMPAGNA

Commedioia in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

AJACCIO-FLORAL

NOTICE SUR LE JARDIN BOTANIQUE DES PADULE

PAR M. LOUIS CAMPI

Décidément, M. Louis Campi est l'homme des surprises. Cet infatigable travailleur que nous avons déjà fait connaître à plusieurs reprises à nos lecteurs, ne se contente plus de la plume, il se sert aujourd'hui de la pioche et de la bêche.

Dans une nouvelle brochure que l'on trouvera, chez M de Peretti, libraire-éditeur, M. L. Campi nous fait connaître qu'il vient de créer, près d'Ajaccio, au lieu dit *Padule*, « dans un terrain d'alluvion, fertile et profond, un jardin botanique, de la contenance de 1 500 mètres carrés ».

M. Campi avant de se lancer, avec ses propres ressources, dans une entreprise qui depuis un siècle, malgré le concours du gouvernement, n'avait pas abouti, hésita. Mais entraîné par les progrès réalisés, dans le domaine de la Carrosaccia, par deux étrangers, MM. Bradschaw et Strasser, il crée, en 1893, le jardin botanique des *Padule* qu'il présente aujourd'hui et que l'on peut visiter, certain que l'on est d'être bien reçu par l'administrateur de cette belle propriété.

Bravo, M. Campi, il faut toujours se dévouer à son pays, alors même qu'il se montrerait ingrat et oublieux. Aussi ma plume, tant que Dieu me conservera la force de m'en servir, ne cessera jamais d'encourager ceux qui, par leur travail manuel ou intellectuel, viennent au secours de notre chère Corse.

MARC MARCHI.

Bulletin financier

Paris, le 6 Mai 1901.

Le marché est moins bien aujourd'hui et les cours se tassent légèrement. Le 3 0/0 recule à 101.75 le 3 1/2 à 102.12. L'Extérieure est faible à 92.97.

Nos fonds de Crédit s'inscrivent en nouveaux progrès. Crédit Lyonnais 1.059, Comptoir National d'Escompte 587, Société Générale 615 Crédit Foncier 693.

En valeurs industrielles, les Pétroles de Mokattam gagnent 2.50; les actions des mines de Pente Lecca (Corse), introduites ventredi, se traitent à 440 et 420 frs; les bruyères Pécheres restent à 200 frs.

La meilleure preuve de l'excellente situation de la mines de Brianza et de l'activité qui y règne, nous est donnée par ce fait que, depuis l'établissement du projet qui l'amène, le capital de la société a passé de roubles 25 646,000 à fr. 84 746.000.

L'introduction sur le marché en banque au comptant des actions de la Société la pierre de verre Gar hey aura lieu demain. Cette Société, au capital de 2 millions en 40 000 actions de 100 f s, a été constituée par le réunion de trois sociétés exploitant primitivement à la Gâte brevet, et se trouve maintenant en état de faire face à toutes les commandes.

L'homme Fra-ça's calmes.

Une Fête édifiante

Au plus haut des sommets de ce beau panorama que forme la vallée de Luri, au pied de la tour de Sénèque, s'élève, au centre d'un vert bosquet de vieux chênes, l'humble couvent des Révérends Peres Capucins.

La modeste chapelle du couvent, consacrée au culte de Notre Dame de Lourdes, était dimanche dernier le rendez-vous des habitants des seize hameaux de cette commune et des communes environnantes. L'empressement des fidèles à braver les fatigues d'une si pénible ascension témoigne de la foi robuste qui les anime : c'est la foi elle-même qui se révèle dans leur enthousiasme.

La nature, tout à fait revenue de sa torpeur de l'hiver, s'ayouse dans sa parure des beaux jours, les oiseaux ranimés par les tièdeurs printanières, bruyante et diserts, jettent leurs notes joyeuses aux échos du Maschione, de Saint Lucie et du monte Ratto, c'est tout autour de nous le mouvement et la vie, le rêve enchanteur, dont on appréhende la fin.

Dès le matin, la chapelle est littéralement envahie ; plus de place que pour les étrangers ! Sur le vaste péristyle du couvent se pressent les retardataires, pélerins de tout âge et de toutes conditions, qui, pieusement agenouillés, assistent à la messe de communion et s'approchent au nombre de plus de deux cents de la Sainte Table. La messe solennelle, précédée de la profession d'un jeune frère, a été célébrée par M. le chanoine Costa, curé doyen de la paroisse assisté de deux religieux du convent.

Après l'Evangile, M. l'abbé Cabri, vicaire de la paroisse Saint Jean de Bastia, monte en chaire. Dans une brillante allocution, il célèbre l'amour des humbles pour la Mère de Dieu, et par d'heureux enchaînements d'idées il sait rattacher l'origine de la dévotion pour Notre Dame de Lourdes, à celle de la piété des premiers néophytes pour l'Eglise naissante. Sa parole si chaude, si élégante et si simple produit au sein de l'assistance comme un courant de foi qui traverse les cours, les rames et les fortifie, les élève et les console des tristesses de l'heure présente.

La fête se termine par une procession autour du sanctuaire, à travers les sentiers rocailleux qui donnent accès au couvent. Quatre jeunes demoiselles revendiquent l'honneur de porter à bras, la statue de la Vierge escortée du clergé, des religieux et d'une foule compacte de pélerins.

Rien de plus touchant et de plus récon fortant que cette pieuse cérémonie sur une cime perdue de la grande chaîne, si loin des bruits du monde, si près du calme et de la sérénité du Ciel ! et où le parfum de l'encens se confond avec les senteurs si fortes du cyste et du myrte, de la bruyère et du romarin. C'est là que la prière empreinte au grandiose du site cet accent de ferveur qui la fait exaucer.....

On rentre à la chapelle : la statue est déposée dans le chœur de l'église : après un cantique, chanté par les demoiselles, à la gloire de la Vierge, on assiste à la bénédiction du Saint Sacrement suivie du baiser de la relique et au chant du *Te Deum*.

Mais avant que de quitter ce séjour béni, on s'empresse autour des bons religieux si accueillants, si prévenants pour tous, pour leur dire merci ! On remercie M. le chanoine Costa, d'avoir bien voulu, par sa présence, donner plus d'éclat à la fête. On félicite M. l'abbé Cabri d'avoir si bien su charmer son auditoire, et l'on entoure le Révérend Père Fidèle, supérieur du couvent, organisateur de la fête, ainsi que de la féerique illumination qui, la veille au soir, embrassait le pic de Sénèque comme un Sinaï. On lui renouvelle le vœu, exprimé le matin par le jeune prédicateur, de le voir, pendant longtemps encore diriger, le saint Ermitage où, par ses soins empressés, le pélerin et le touriste reçoivent l'accueil le plus généreux et le plus cordial.

MARINS !

Les examens pour l'obtention du brevet de capitaine au long-cours ont pris fin mardi, après une longue attente de cinq jours. Le succès, comme d'habitude, a été grand, malgré la juste sévérité des examinateurs.

M. Vidal qui nous quitte pour aller à Cannes, peut être fier des résultats, grâce à son zèle infatigable, à son dévouement toujours croissant. La nouvelle du départ de ce professeur aimé a été accueillie par des regrets qui attestent la sympathie de tous et la nôtre.

Quant aux jeunes gens abandonnant la petite patrie pour des horizons lointains, ils emporteront nos vœux les plus ardents, vœux sincères de cordiale amitié. Puissent leurs heureux voyages encourager les candidats qui n'ont pas obtenu, hier, le diplôme attendu ! Il est encore temps de se remettre au travail avec la même ardeur et le même amour : les lauriers des uns stimuleront l'émulation des autres, je me plais à l'espérer...

F. de B.

Gazette Départementale

SARROLA. — Le canton de Sarrola-Carcopino, est compris dans la série de ceux où les élections doivent avoir lieu pour le renouvellement du conseil général.

M. le docteur Melgrani, conseiller sortant, aura pour concurrent M. Tiburce Cuneo d'Ornano.

Aux dernières élections M. Tiburce Cuneo d'Ornano, s'était retiré et avait soutenu la candidature de M. le docteur Melgrani contre M. Pierre Petreto.

VALLE-D'ALESANI. — Une triste nouvelle se répandait samedi dernier à Alesani et y causait une profonde émotion.

M. Mathieu Mattei, issu d'une des meilleures familles de notre canton, s'était éteint doucement, dans sa 80e année, à la suite d'une longue maladie qu'il a supportée avec toute la résignation d'un vrai chrétien.

Malgré son grand âge, sa robuste constitution semblait lui réserver encore de longs jours ; mais la mort de son neveu, Antoine-Martin Mattei, enlevé il y a deux ans dans toute la force de l'âge, et celle de son frère, suppléant du juge de paix, survenue l'année dernière à pareille époque, avaient atteint dans sa source sa vaillante santé.

Homme de bien, Mathieu Mattei sera regretté, non seulement à Alesani, mais aussi dans les cantons de St-Laurent, de Moïta et de Pietra-de-Verde où il comptait de nombreux parents et amis.

Ses obsèques ont eu lieu le lendemain au milieu d'une assistance considérable accourue des divers points de l'arrondissement.

Après l'absoute donnée par M. l'abbé Guglielmi entouré de tout le clergé du canton, le corps a été déposé dans le caveau de la famille.

Nous adressons à sa famille, si cruellement éprouvée depuis quelque temps, et plus particulièrement à son neveu, l'honorable commissaire spécial de Bonifacio, nos plus sincères condoléances. — A.

PORTOVECCHIO. — Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de M. Albert Antomari à l'emploi de demi-soldier dans l'administration des douanes.

Nous lui présentons nos meilleures félicitations et lui souhaitons une brillante carrière. — ALPH.

VESCOVATO. — Le conseil d'Etat vient de rejeter la requête de MM. Ordioni et Graziani contre l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse, qui avait rejeté la protestation adressée par ces électeurs contre les opérations électorales qui avaient eu lieu dans la commune de Vescovato, le 6 mai 1900, pour la nomination du conseil municipal.

Les deux Sœurs

Récit d'un instituteur

M. J. Lagier, instituteur à Saint-Sauveur Embrun (Hautes-Alpes) nous fait part de la joie profonde qu'il a éprouvé tout dernièrement, il nous décrit ainsi le double événement qui s'est passé dans sa famille et qui a tant réjoui son cœur de père.

« Je suis très heureux de pouvoir vous dire que vos Pilules Pink ont guéri mes deux filles. L'une est institutrice et était épuisée par le travail fatigant de l'enseignement ; l'autre qui est avec moi, se livre aux travaux de la campagne et était très anémique. Les symptômes suivants se manifestaient chez elle : faiblesse générale accentuée, palpitations du cœur, essoufflements à la moindre montée, manque d'appétit, étourdissements et migraines fréquentes. Les premières boîtes de Fils de Pink leur furent très favorables et amenèrent une grande amélioration. En continuant le traitement elles ont repris de nouvelles forces et ont vu disparaître toute manifestation morbide. L'institutrice peut faire sa classe sans fatigue et la seconde a repris son travail. Toutes deux marchent très bien sans être essoufflées et elles ont de bonnes couleurs. C'est grâce aux Pilules Pink que mes deux filles ont recouvré la santé. »

Ce qui précède prouve surabondamment que les guérisons par les Pilules Pink ne sont pas des cas isolés, bien peu de personnes les ayant employées peuvent dire que le résultat a été négatif surtout dans les maladies consécutives à la pauvreté du sang comme l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes la syphilose et chez les enfants le rachitisme et la Danse de Saint-Guy, C'est parce qu'elles sont un excellent reconstituant du sang et un puissant tonique des nerfs qu'elles ont une action si efficace dans toutes les affections. A toute époque de la vie on pourra les employer pour réparer les forces et le succès ne peut être douteux.

Lorsque la femme arrivée à un certain âge sentira des malaises fréquentes, des maux de tête, des étourdissements et un peu de faiblesse, les Pilules Pink seront pour elle très efficaces. Un peu plus tard, à l'âge critique, les Pilules Pink seront également très efficaces pour atténuer les douleurs de ce moment et en éviter les inconvénients.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal : Goblot et Cie, 23, rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte et six francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 9 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15. midi, + 18. 6 heures du soir, + 16 3. Maxima, + 19. minima, + 13.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, id.

Etat du ciel, très nuageux.

Etat de la mer, très belle.

Tension des eaux : matin, + 0 36, soir, + 0,28

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0 mm.

Nouvelles militaires

M. le général de division Joly, gouverneur de Nice, est arrivé hier matin par le paquebot de Nice.

Cet officier général est parti par le train de 12 h. 7 pour Ajaccio, où il doit présider la commission de ravitaillement.

Au Lycée

M. Adrien Dupuy, inspecteur général de l'Université, section des lettres, est arrivé par le paquebot de Nice, et descendu à l'Hôtel de France. Il a commencé dans la matinée son inspection au lycée.

M. l'inspecteur général Dupuy est le frère de l'ancien président du conseil.

Au départ

M. Caillet, inspecteur des finances, est parti hier par le paquebot de Marseille.

Ce haut fonctionnaire est venu en Corse pour procéder à la vérification des caisses d'épargne d'Ajaccio et de Bastia.

Congés de la Pentecôte

Nos chers potaches n'auront que six jours de congé à l'occasion de la Pentecôte. Les congés commenceront le mercredi 22 mai, après la classe du soir ; les internes rentreront le mercredi soir, 28, à l'heure habituelle ; les classes reprendront le lendemain matin.

Les Corses à Toulon

La Société l'Insulaire s'est réunie le 27 avril en assemblée générale, à la Bourse du Travail. Sa situation de caisse fait ressortir un capital disponible de 4.407 fr. 40 et la situation d'effectif une augmentation d'environ 40 membres durant le premier trimestre de 1901.

L'assemblée décide de prendre part à la souscription ayant pour but l'érection à Bastia d'un monument à la mémoire des soldats corses morts pour la patrie.

Carnet mondain

On annonce le mariage de Mlle Castellani, fille de M. Castellani, receveur particulier des finances de Grasse, avec M. Peillen, juge suppléant au tribunal civil de la même ville.

Les Merveilles de Paris

Faire grand, telle est la devise qui, en président à l'organisation des vastes magasins de nouveautés, a créé des palais dont les noms sont sur toutes les lèvres. La pharmacie a désormais son Louvre et son Bon Marché, 132, rue Lafayette. Le Catalogue de la Pharmacie Centrale du Nord, remis ou envoyé franco sur demande, est le Larousse et le Littré de la thérapeutique, le Larousse, par l'étendue de ses renseignements, le Littré, par leur valeur technique et professionnelle.

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Lingénieur, jusqu'au 18 mai.

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Mineli.

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui aurait besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Pensa, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia.

Contremaître

pour exploitation de mines est demandé ; traitement suivant capacités.

S'adresser au bureau du journal.

Comité de défense des Intérêts Corses

L'assemblée générale du 4 mai courant présidée par M. A. Graziani a procédé au renouvellement partiel de son bureau.

Ont été élus à l'unanimité des voix :

Vice-président, M. Louis Santoni de Sarzoni, rentier ;

Secrétaire, M. Martin Astima, publiciste.

Membre du bureau, M. Antona.

Dans une chaleureuse improvisation, le nouveau vice-président, M. Santoni de Sarzoni, remercie l'assemblée de l'honneur qui lui est dévolu. Il assure de son concours M. le Président A. Graziani qui montre le zèle le plus dévoué au développement de l'œuvre.

M. Santoni prie aussi l'assemblée d'autoriser le Comité à prendre part à la souscription d'un monument que la municipalité de Bastia va ériger à la mémoire des soldats corses morts pour la patrie.

La somme de 25 francs est votée pour cette œuvre patriotique.

L'assemblée décide ensuite d'envoyer une adresse, au nom du Comité, à M. Bischoffsheim, président de la commission des Services maritimes postaux, ainsi qu'aux représentants des Alpes-Maritimes et de la Corse pour les supplier de faire activer auprès de la Chambre l'approbation du projet déposé d'un service quotidien entre la Corse et Nice.

Différents autres vœux et projets ont été discutés et la prochaine séance renvoyée à samedi, 1er juin prochain.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	8 mai	9 mai
3 p. 0/0 anciens	101.60	101.47
3 p. 0/0 amort.	100.20	100 25
3 1/2 0/0	102 90	102 85

Dépêches du Jour

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Récompenses Honorifiques

La médaille de bronze a été décernée au caporal Chalaut, de la 15e section d'infirmiers militaires, pour les soins donnés aux malades atteints de fièvre typhoïde à l'hôpital d'Ajaccio.

∴

A l'ambassade d'Allemagne

Le prince et la princesse Radolin donnent ce soir, à l'ambassade d'Allemagne, leur première grande réception.

Deux mille invitations ont été lancées.

EN ALGÉRIE

Les Comités anti-juifs

Le préfet d'Alger a ordonné la dissolution des comités anti juifs et des groupes de la jeunesse nationaliste et antisémite.

Il a ordonné également la fermeture de deux débits de boisson où les groupes antijuifs se réunissaient pour organiser les manifestations.

ABDUL-HAMID

Le *Daily Mail* annonce que le sultan Abdul-Hamid est dangereusement malade.

LA REINE DES PAYS-BAS

La reine et le prince des Pays-Bas sont arrivés aujourd'hui à Schwerin, vià Oldenburg.

De grandes fêtes ont été organisées en l'honneur du couple royal, qui ne restera à Schwerin que deux jours, et se rendra ensuite à Rabensteinfeld, résidence d'été de la mère du prince Henri.

EN ESPAGNE

Les Troubles de Barcelone

Un conflit grave a éclaté à Barcelone à propos de le grève des conducteurs de tramways ; les anarchistes se sont mêlés aux grévistes et ont commencé des manifestations très inquiétantes.

On a dû recourir à la cavalerie qui a fait plusieurs charges sur les grévistes. Cinquante individu ont été arrêtés, parmis lesquels deux anarchistes arrivant de Buenos-Ayres.

Le conseil des ministres s'est réuni et a décidé de mettre la ville en état de siège et de suspendre les garanties constitutionnelles.

∴

De nouveaux désordres ont eu lieu à Barcelone. La troupe a dû intervenir vigoureusement. On compte plusieurs morts et de nombreux blessés.

La situation est extrêmement grave.

Une très grande agitation règne dans le district de Bilbao.

∴

L'ordre a été rétabli dans la soirée à Barcelone, où les troupes occupent encore le faubourg.

Une centaine d'arrestations ont été opérées.

EN GRÈCE

Les fêtes de Nauplie

A l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'indépendance grecque, de grandes fêtes ont eu lieu à Nauplie.

Ces fêtes étaient présidées par le roi de Grèce, accompagné de la famille royale.

La statue qui a été inaugurée hier, est l'œuvre du sculpteur Lazare Sochos, et elle présente cette double particularité qu'elle est la première statue équestre en bronze qui se trouve en Grèce.

Le sculpteur Sochos fut l'un des premiers volontaires grecs résidant en France qui s'enrôlèrent pendant la guerre turco-grecque de 1897.

EN RUSSIE

Revue des troupes

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

Le Tsar a passé hier une grande revue des troupes de la garde et de la circonscription militaire de Saint-Pétersbourg.

A cette revue, qui était commandée par le grand-duc Wladimir, assisté du grand-duc Paul, ont pris part 54 bataillons d'infanterie, 37 escadrons de cavalerie, 14 sotnias de cosaques et 158 canons.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La résistance des Boers

Le *Times* publie une lettre de son correspondant de Kroustad, d'après laquelle les tentatives des Boers contre les voies ferrées se renouvelleraient presque tous les jours. En outre, de vastes territoires sont occupés par des commandos ; les troupes anglaises sont épuisées et incapables de continuer la guerre.

Sir Alfred Milner

Sir Alfred Milner, gouverneur du Transvaal, qui se trouvait à Capetown depuis le 4 mai, s'est embarqué hier soir pour l'Angleterre.

Le rapport de lord Kitchener

Lord Kitchener, dans son rapport sur les opérations générales, relate que vers la fin de l'année dernière, suivant le plan des Boers, Herzog devait aller dans la baie de Lumbard, au devant d'un navire amenant d'Europe des munitions, des canons et des volontaires.

Le général de Wet devait aller vers le Sud coopérer avec Herzog à l'attaque de la ville du Cap.

Renforts des Boers

Le *Daily Mail* annonce que le général Botha a reçu des renforts considérables commandés par Viljoen.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi tête Avocat de Casanova, Corte.

Filature de Cocon :

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS

Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par MM. GHIO FRÈRES, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Riparia Monticola et sur Riparia gloire de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et gloire de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

PUZZICHELLO

1re saison du 20 avril au 9 mai.
2e id. du 10 mai au 29 mai.
3e id. du 30 mai au 18 juin.

Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

64 - FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

B. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLVI

MADAME DE MACUMER A LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Mon amour était d'autant plus terrible que nous avions une exquise et même sensibilité, nous parlions le même langage, il comprenait admirablement tout, et souvent ma plaisanterie allait, sans que je m'en doutasse, au fond de son cœur. Tu ne saurais imaginer jusqu'où ce cher esclave poussait l'obéissance ; je lui disais parfois de s'en aller et de me laisser seule, il sortait sans discuter une fantaisie de laquelle peut-être il souffrait. Jusqu'à son dernier soupir il m'a bénie, en me répétant qu'une seule matinée, seul à seule avec moi, valait plus pour lui qu'une longue vie avec une autre femme aimée, fût-ce Marie Héredia. Je pleure en t'écrivant ces paroles.

Maintenant, je me lève à midi, je me couche à sept heures du soir, je mets un temps ridicule à mes repas, je marche lentement, je reste une heure devant une plante, je regarde les feuillages, je m'occupe avec mesure et gravité de riens, j'adore l'ombre, le silence et la nuit ; enfin je combats les heures et je les ajoute avec un sombre plaisir au passé. La paix de mon parc est la seule compagnie que je veuille ; j'y trouve en toute chose les sublimes images de mon bonheur éteint, invisibles pour tous, éloquentes et vives pour moi.

Ma belle-sœur s'est jetée dans mes bras quand un matin je leur ai dit : — Vous m'êtes inapportables ! Les Espagnols ont quelque chose de plus que nous de grand dans l'âme !

Ah ! Renée, si je ne suis pas morte, c'est que Dieu proportionne sans doute le sentiment du malheur à la force des affligés. Il n'y a que nous autres femmes qui sachions l'étendue de nos pertes quand nous perdons un amour sans aucune hypocrisie, un amour de choix, une passion durable dont les plaisirs satisfaisaient à la fois l'âme et la nature. Quand rencontrons-nous un homme si plein de qualités que nous puissions l'aimer sans avilissement ? Le rencontrer est le plus grand bonheur qui nous puisse advenir, et nous nous ne saurions le rencontrer deux fois. Hommes vraiment forts et grands, chez qui la vertu se cache sous la poésie, dont l'âme possède un charme élevé, faits pour être adorés, gardez-vous d'aimer, vous causeriez le malheur de la femme et le vôtre ! Voilà ce que je crie dans les allées de mes bois ! Et pas d'enfant de lui ? Cet intarissable amour qui me sourrait toujours, qui n'avait que des fleurs et des joies à me verser, cet amour est stérile. Je suis une créature maudite ! L'amour pur et violent comme il est quand il est absolu serait-il donc aussi infécond que l'adversion, de même que l'extrême chaleur des sables du désert et l'extrême froid du pôle empêchent toute existence ? Faut-il se marier avec un Louis de l'Estorade pour avoir une famille ? Dieu serait il jaloux de l'amour ? Je déraisonne.

Je crois que tu es la seule personne que je puisse souffrir près de moi ; vieux donc, toi seule dois être avec une Louise en deuil. Quelle horrible journée que celle où j'ai mis le bonnet des veuves ! Quand je me suis vue en noir, je suis tombée sur un siége et j'ai pleuré jusqu'à la nuit, et je pleure encore en te parlant de ce terrible moment. Adieu, t'écrire me fatigue ; j'ai trop de mes idées, je ne veux plus les exprimer. Amène tes enfants, tu peux nourrir le dernier ici, je ne serais plus jalouse ; il n'y est plus, et mon filleul me fera bien plaisir à voir ; car Felipe souhaitait un enfant qui ressemblât à ce petit Armand. Enfin, viens prendre la part de mes douleurs ! ..

XLVII

RENÉE A LOUISE

1829.

Ma chère, quand tu tiendras cette lettre entre les mains, je ne serai pas loin, car je pars quelques instants après te l'avoir envoyée. Nous serons seules Louis est obligé de rester en Provence à cause des élections qui vont s'y faire ; il veut être réélu, et il y a déjà des intrigues données contre lui par les libéraux.

Je ne viens pas te consoler, je t'apporte seulement mon cœur pour tenir compagnie au tien et pour t'aider à vivre. Je viens t'ordonner de pleurer ; il faut sécher ainsi le bonheur de te rejoindre un jour, car il n'est qu'en voyage vers Dieu ; tu ne feras plus un seul pas qui ne te conduise vers lui. Chaque devoir accompli rompra quelque anneau de la chaîne qui nous sépare. Allons, ma Louise, tu te relèveras dans mes bras et tu iras à lui pure, noble, pardonnée de tes fautes involontaires, et accompagnée des œuvres que tu feras ici-bas en son nom.

Je te trace ces lignes à la hâte au milieu de mes préparatifs, de mes enfants, et d'Armand qui me crie : Marraine ! marraine ! allons la voir ! à me rendre jalouse : c'est presque ton fils !

XLVIII

DE LA BARONNE DE MACUMER A LA COMTESSE DE L'ESTORADE

15 octobre 1833.

Eh bien ! oui, Renée, on a raison, on t'a dit vrai. J'ai vendu mon hôtel, j'ai vendu Chanteplevre, et les fermes de Seine-et-Marne : mais que te sois folle et ruinée, ceci est de trop. Comptons ! La cloche fondue, il m'est resté de la fortune de mon pauvre Macumer environ douze cent mille francs. Je vais te rendre un compte fidèle en sœur bien apprise. J'ai mis un million dans le trois pour cent quand il était à cinquante francs, et me suis fait ainsi soixante mille francs de rente au lieu de trente que j'avais en terres.

(A suivre).

Le capitaine réfléchissait :

— Un grand meurtre... Paris... Blois... C'est étrange !

— Et clair comme de l'eau de roche. Mais ce n'est pas tout .. Ecoutez-moi l'almanach de Billy :

Le Chef-lieu en un bien heureux (mettre ; Le grand du Blois non est tenu...

— Pergame frappa du pied avec colère :

— Au diable ! Si l'on était superstitieux pourtant ! Mais non : foin des billevesées des devins et des astrologues !

Ensuite, après une pose :

— Et Monseigneur soupçonne-t-il....

— Monseigneur est au courant de tous ces bruits. Les avertissements ne lui manquent pas. Sa mère, sa sœur, son frère le cardinal, ses amis, tout le monde s'égosille à lui crier casse-cou !

— Et que répond-il ?

— Ce qu'il répond ? Des balivernes !... Et ceci, et cela !... Et patati !... Et patata !... Par exemple, qu'on n'a jamais battu en retraite à la veille d'une victoire, et que quitter une partie comme la sienne, c'est la perdre ... Que, s'il était fils de lièvre, il y a belle lurette qu'il se serait sauvera dans ses abris de Soissons, de Paris ou d'Orléans ; mais qu'avec le nom qu'il porte et au point où il en est, on ne recule pas, à moins d'avoir envie d'assumer sur sa tête la honte de la défaite... Enfin, qu'il n'est point d'homme sur terre qui, s'attaquant à sa personne, ne doive trembler plus que lui pour le salut de sa peau.

— A la bonne heure ! s'écria Pergame, je reconnais mon héros de Vimori et d'Auneau !

Toute trace d'inquiétude avait disparu en lui. Son visage respirait une confiance sans bornes. Son regard brillait d'enthousiasme. Il continua avec un geste décidé :

— Il veut aller de l'avant ?... Bravo ! On le suivra !... D'ailleurs, nous sommes là, nous : une centaine d'épées loyales et de cœurs fidèles et dévoués... Ces cœurs et ces épées on les rencontrerait outre sa glorieuse poitrine et le poignard des assassins : les épées prêtes à le défendre, et les cœurs, prêts à le couvrir.

Ils étaient arrivés sur le palier du troisième étage.

— Tranquillisez-vous, ma commère, conclut gaiement le capitaine. Notre Henri porte une cuirasse contre laquelle s'émousseront le fer des coupe-jarrets du Valois : l'amour du peuple de France, qui le souhaite vivant, et qui, mort, saurait le venger...

— Le ciel vous entende ! souhaita dame Manon.

Puis, désignant une porte :

— Mon officier, vous voici chez vous.

Puis encore, tendant au jeune homme la lumière qu'elle avait à la main :

— Excusez-moi de ne pas vous faire les honneurs .. Mais on m'attend en bas, ma fille et mon mari, pour manger un morceau.

Le capitaine prit la lampe qu'elle lui présentait

— A votre aise et bonsoir, dit-il. Vous m'éveillerez demain sur le coup de sept heures Surtout, soignez bien mon cheval.

— N'ayez cure : on se gardera d'y manquer ...

Et, après s'être confondue en démonstrations affirmatives, dame Manon Crequenbouche s'empressa de redescendre avec la précipitation d'une personne qui s'imaginerait que l'ombre d'un pendu se glisse dans son sillage pour lui tordre le cou.

Demeuré seul sur l'étroit carré, Pergame allongea la main vers la ficelle dont le jeu déclanchait le loquet de la porte.

Il pesa sur la ficelle. La porte s'ouvrit brusquement Une bouffée de vent jaillit, fouettée par le mouvement du battant.

— Croix-diable ! s'exclama le Lorrain, la peste soit du courant d'air !... Il a souffle mon lumignon .. Me voilà bien loti, à présent.

Il restait tout pensaud et tout embarrassé dans l'obscurité soudaine, et regardait pitoyablement l'étincelle qui achevait de mourir au bout de la mèche fumeuse :

Ça, voyons, comment m'en tirer ! Je n'ai rien pour rallumer cette lampe. Faire remonter notre hôtesse ?... Ah ! mais non : elle achèverait de me rompre la tête...C'est un Parlement sans vacances !

Puis, dépité :

— Je ne puis pourtant pas passer la nuit sur ce palier à dormir debout ainsi qu'un héron sur une patte !

Puis encore, avec résolution :

— Ma foi, au petit bonheur. Entrons, et tâchons de nous orienter.

Il franchit le seuil de la chambre :

— Sous quelle latitude le lit peut-il bien être situé ? Est-ce à dextre ou à senestre, au levant ou au ponant, au midi ou au septentrion ?.. Il fait noir, comme au fond d'un sac de charbon, et je n'y vois pas plus loin que le nez d'un camus.

Il avança à l'aveuglette :

— Il doit y avoir un mobilier dans ce taudis ?... Hé ou ! vraiment : voici une table... A telle enseigne qu'elle est boiteuse, ce qui est peut-être une qualité pour une femme — du moins à ce que prétend je bon sire de Bourdeille — mais ce qui est assurément un défaut pour un meuble.

Il chercha à tâtons :

— Toute table suppose un siége. Explorons donc les alentours. Faute de lit, on prend une chaise.

Sa main rencontra le bras du fauteuil dans lequel sommeillait M. de Carminges :

— Un fauteuil ! Voilà mon affaire ?... Je lui décerne ma personne.

Il fit un nouveau pas en avant. Ses jambes s'embarrassèrent dans celles du dormeur.

— Croix-diable ! ce meuble est habité, s'écria-t-il en se rejetant en arrière.

Le heurt et l'exclamation réveillèrent Eruzuton. Il se mit brusquement sur ses pieds

— Qui va là ? demande-t-il en saisissant son épée.

(A suivre).

ASTHME ET CATARRHE

ESPIC

LA PUISSANCE PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour la guérison de l'Asthme, des Catarrhes, de la Toux, de la Grippe, de la Coqueluche, de l'Enrouement, de la Bronchite, de la Phtisie, de la Laryngite, de la Pneumonie, etc. Se vend en grands flacons de 2f. 50 et 5 f. chez tous les Pharmaciens de France et Etranger, et chez Pharmacie Espic, 25, rue St-Lazare, Paris.

EXIGER LE VÉRITABLE ET NOUVEAU FLACON

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine* Mattei sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bi-carbonate de soude.

Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani

BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

Demandez dans tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à 40 centimes le paquet

Fabriquées avec du tabac pur Havane et règie

LE
Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Fournaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. – Six Mois. 7f.50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An..... 22 f. – Six Mois. 11f.50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

TUMEUR [illegible]

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

LA PIPE
qui tient le Record
Quadruple tirage déposé

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.

a tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en guttapercha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.

En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque Ph. M. Paris.

En vente chez M. Ernest Serrero fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 16 Mai
Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour Anvers, Hambourg
et tous les ports d'Angleterre

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage

CROISSANT

CARDON DUVERGER CAMBRAI

A VENDRE

pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonda. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

ON DEMANDE

un appartement de 10 pièces, Place Saint-Nicolas ou rues adjacentes.

S'adresser au bureau du journal.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'État à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital: 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

CHAMPAGNE
Louis Roederer, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus « Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières suicides à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'État à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital: 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières suicides à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Librairie du Petit Bastiais

PETIT CARVEL

DE REBUS CORSICIS

TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia

Vol. grand in-8° de 450 pp. 5,00 ; franco, 5,60

L'AMARO MATTEI

EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

D.O.M † D.O.M

BÉNÉDICTINE

de l'Abbaye de Fécamp

La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive

Se défier des contrefaçons — Se trouve partout.

D.O.M † D.O.M

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

« Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
[illegible] à 60 centimes le kilo. — L'excellent Cognac Mattei, le meilleur, à 2f. [illegible]

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
L'APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à fin. mentionnés
Pour les femmes très fines et les gourmets

26e ANNÉE — SAMEDI 11 MAI 1901 — N° 105

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Adonis. — Ste Solange.
Soleil : Lever, 4 h. 41 m. — Coucher, 6 h. 43 m.
Lune. Dernier quartier, le 11 — Nouv., le 17
Fête de demain. Sainte Florence.

10 MAI

L'ENFANCE ABANDONNÉE

C'est malheureusement une vérité devenue banale que celle qui consiste à déplorer l'augmentation croissante de la criminalité, en général, et de la criminalité chez les enfants, en particulier. Si l'on se reporte aux statistiques officielles, on constate que c'est de 300 pour 100, en chiffres ronds, qu'a progressé en 50 ans la criminalité enfantine : de 1841 à 1891, elle passe, en effet, de 13 000 à 36 000.

Depuis bien longtemps les spécialistes ont signalé le danger ; et s'il n'est pas déjà conjuré, ce n'est pas faute d'avoir fait couler des torrents d'éloquence, ou d'avoir fourni à la presse la matière d'innombrables articles.

De multiples congrès pénitentiaires ont été tenus, des sociétés nombreuses se sont créées, des livres et des mémoires fort savants ont été publiés, et chaque nouvel effort paraît simplement avoir pour but de souligner l'inefficacité des décisions antérieures et la vanité des espoirs conçus.

Il en devait être ainsi, puisque, d'une part, les plus pompeuses dissertations sont souvent celles qui révèlent la plus complète inexpérience des problèmes vécus, et que, d'autre part, de semblables plaies, conséquences d'abus sociaux monstrueux, ne sauraient être guéries par des périodes académiques, aux angles soigneusement arrondis, préoccupées de ménager toutes les susceptibilités, tous les amours-propres, et qui, par suite, veulent soigneusement ce qu'il faudrait, au contraire, mettre en pleine lumière, c'est-à-dire les erreurs, les ignorances, les abus, les scandales, en un mot tout ce qui, en semblable matière, constitue des faits de lèse-humanité.

« Le problème de la criminalité, écrivait récemment un savant professeur de la Faculté de Droit de Paris, M. Berthélemy, relève moins du droit pénal que du droit administratif. Les prisons n'intimident plus et ne corrigent guère. La criminalité ne décroîtra que par le perfectionnement de nos institutions d'assistance. Depuis longtemps, il y a de moins en moins d'enfants en danger de mourir de faim : la nation adopte et l'administration nourrit ceux que leurs parents abandonnent. L'absence d'éducation est aussi funeste que le délaissement de l'enfant de nourriture. On l'a enfin compris, et depuis onze ans l'administration est devenue l'éducatrice officieuse des enfants « en danger moral. »

Mais quelle distance entre ce qu'on a pu faire et ce qu'il faudrait qu'on fît ! Combien y a-t-il encore de centaines de petits êtres qui grandissent loin de toute tendresse, voués au mal par négligence, exposés à toutes les contagions, pervertis par les conseils mêmes de ceux qui sont censés les élever. Combien ? Mettez que sur dix criminels, il y en a neuf dont la chute a cette excuse : vous serez au-dessous de la vérité.

Et c'est pourquoi les institutions les plus directement prophylactiques contre le délit nous paraissent être celles dont l'objet est la protection, le refuge, l'instruction des enfants abandonnés, celles qui se donnent comme but de les recueillir pendant les heures où leurs parents étant au travail, ils resteraient livrés à eux-mêmes ou aux mauvaises fréquentations. A Londres, ces institutions ont pris un développement considérable : on en comptait en 1894 plus de soixante qui, en une année, ont préservé des dangers de la rue 32.000 enfants.

C'est sur l'initiative du docteur Barnardo que se sont créés en Angleterre depuis 30 ans de nombreux établissements similaires : il est intéressant d'en retracer rapidement l'histoire. Pendant une rude soirée d'hiver de 1866, le docteur Barnardo, qui était alors étudiant en médecine à Londres et dirigeait, les soirs où il était libre, une « Ragged School, » sur le point de sortir de l'école, vit un enfant resté seul dans la chambre, se tenant debout près de la cheminée et n'ayant pas l'air de penser à s'en aller. Barnardo l'interrogea, et à force de questions, parvint à savoir qu'il était sans père, sans mère, sans amis et sans gîte ; qu'il couchait çà et là à l'aventure, dans les lieux les moins fréquentés par la police, et que beaucoup d'autres enfants vivaient comme lui.

Ému d'un tel excès de misère, le jeune Barnardo voulut en vérifier la réalité et pria l'enfant de le conduire au lieu de refuge de ses compagnons d'infortune.

A une heure de l'après-minuit, il sortit avec son guide ; après avoir parcouru un des pires quartiers de Londres, ils pénétrèrent dans une cour étroite, traversèrent un long hangar et se trouvèrent devant un mur très élevé ; l'enfant grimpa sur le mur suivi du docteur.. Là, un étrange spectacle s'offrit à leur vue : sur le toit très incliné, la tête tournée vers le faîte, les pieds appuyés à la gouttière, dans les positions les plus diverses, gisaient dix ou douze enfants de 10 à 16 ans. Ce fut au milieu de ces pâles figures de misère que Barnardo résolut de se donner corps et âme à l'œuvre de salut qui fut le but de toute sa vie.

Pauvre étudiant, inconnu, il réussit à recueillir de personnes charitables la somme nécessaire pour louer une petite maison pouvant contenir une vingtaine d'enfants : et dès que l'asile fut prêt, il employa plusieurs nuits à les recueillir dans la rue.

« Je ne saurais, dit-il lui-même, imaginer ou dépeindre une scène plus touchante que cette première soirée dans la vieille maisonnette, lorsque s'agenouillant avant d'aller dormir, ma première famille de 25 ans, remercia avec moi la bonté de notre Père commun, et pria, afin que ne leur manqua jamais l'aide de Celui qui donne la nourriture, même aux petits oiseaux. »

Cette maison, ouverte avec 25 enfants, prospéra et se multiplia rapidement ; le nombre des maisons s'est élevé, en moins de trente ans, à 87, qui ont accueilli plus de 50 000 enfants, depuis l'enfant âgé de quelques semaines jusqu'à celui de 17 à 20 ans ; tandis que l'instruction se ramifiait en une quantité d'œuvres complémentaires : dispensaires médicaux gratuits, écoles, cuisines gratuites, asiles de nuit, agences pour conduire les enfants à la campagne, hôpitaux, agences de placements, diffusion de la propagande pour la tempérance, soupes gratuites, émigrations et immigrations.

N'était-il pas très curieux de montrer aux lecteurs de quel étrange mélange d'idéalisme, d'esprit pratique, d'intuition énergique, de ferme confiance en Dieu, a surgi cette œuvre colossale ?

Barnardo était protestant. En pays de catholicité, des institutions analogues se sont également développées : celles de Don Bosco et des Salésiens se signalent au premier rang. Nous en parlerons la fois prochaine.

André Ghilini.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

11 mai 1732. — Le prince de Wurtemberg ayant prêté l'oreille aux réclamations des Corses, force la République génoise à signer la paix de Corte.

Par cette paix, les Corses obtenaient une amnistie générale, la liberté des prisonniers, la remise des frais de guerre et des impôts, la liberté d'enseignement, l'admission aux emplois, le rétablissement des magistratures corses, enfin la haute protection de l'empereur Charles VI d'Autriche.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Giudicelli Hyacinthe, ex-adjudant au 25e régiment d'infanterie, est nommé expéditionnaire à l'administration centrale des finances.

— M. Gavini, surnuméraire des douanes à l'administration centrale, est nommé à la direction de Montpellier.

— M. Carlotti, receveur des postes et télégraphes à Ladignac, est nommé à Magnac-Bourg.

— M. Usciati est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

A PROPOS DES FROMAGERIES

Luciana, le 8 mai 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Les soussignés, éleveurs de troupeaux et bergers de la Marana, ont lu avec intérêt l'article du *Bastia-Journal*, du 3 courant, intitulé : Fromage de Roquefort en Corse.

Tout en rendant hommage aux bons sentiments qui ont inspiré l'auteur de cet article, les éleveurs de la Marana ne peuvent s'empêcher de déclarer qu'ils ne partagent pas tout à fait sa manière de voir au sujet des fromageries qui se sont créées dans nos plaines.

Nous n'avons pas à discuter les chiffres de deux de nos confrères qui ayant vendu leur lait n'y ont pas trouvé leur compte. Ce que nous affirmons c'est que le prix de 25 centimes le litre de lait offert par les fromageries a été bien accueilli par nous.

Si ce prix est maintenu dans l'avenir, nous le considérons comme raisonnable et capable d'encourager l'élevage en grand chez nous.

Certes l'année a été particulièrement rigoureuse pour nos troupeaux, mais ce n'est pas la faute des fromageries : nous estimons au contraire que c'est grâce à l'installation de ces industries et au prix de 25 centimes que nous avons pu atténuer un peu nos pertes.

Il serait vraiment injuste de croire que les industriels de Roquefort sont venus en Corse pour nous exploiter. Nous nous rappelons que lorsqu'il n'y avait qu'une seule fromagerie sans concurrence, nous avons vendu pendant 2 ans notre lait 15 et 17 centimes le litre.

Nous sommes persuadés que si les industriels trouvent leur compte (ce que nous leur souhaitons de tout cœur) dans la fabrication du fromage en Corse, ils nous auront en même temps rendu un grand service, puisque cela nous permettra de nous livrer à une industrie nouvelle et inconnue chez nous.

Comme l'auteur de l'article précité, nous sommes partisans de la formation d'un syndicat qui, s'il est bien mené, pourra concilier les intérêts des producteurs et des industriels de Roquefort.

Pour les bergers de la Marana :
Toussaint Paoletti,
Joseph Cancellieri,
Eleveurs, propriétaires.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des listes antérieures, 2.415 fr. 55.

1re Liste.

MM. Thiers frères, négociants, 50 fr. ; Thiers, professeur honoraire, 10 ; docteur Thiers, 10 ; A. Thiers, 2 ; docteur Battesti, 10 ; Fuscilier, employé de commerce, 1 (2e versement) ; Vincensini, 3 ; Siacci,

7. — Feuilleton du Petit Bastiais

LE DERNIER VALOIS

par Paul Mahalin

III

Où il sera prouvé, à l'encontre du proverbe, que quand il y en a pour un, il n'y a pas pour deux. — Suite.

— Hé ! répondit Pergame, ce n'est ni un ennemi qui en vaille à vos jours, ni un larron qui en veuille à votre bourse.

— Qui êtes-vous ? questionna derechef le vicomte.

— Qui êtes-vous vous-même, riposta le capitaine.

— Un des hôtes de cette maison : gentilhomme et bon catholique.

— Et moi, un honnête voyageur qui rentre tranquillement chez lui.

— Dans ce cas, monsieur, fit Ernauton, vous vous serez trompé de porte... Cette chambre est la mienne.

— La vôtre ?

— Pardioux ! j'ai eu assez de mal à l'obtenir de l'hôte !

— « Pardioux ! »... Il a dit : « Pardioux ! » pensa notre Lorrain : c'est un Gascon de Gascogne ou j'y perds mon latin ; Quelqu'un de la suite du Valois...

Puis, d'un ton bref et dégagé :

— Désolé de vous contredire : mais cette chambre est à moi, puisque l'hôtesse de céans a daigné m'y conduire elle même tout à l'heure ..

— Alors je vois ce que c'est : la mère vous aura assigné la chambre que m'avait déjà donnée la fille... C'est regrettable... Mais je n'y puis rien... Cherchez ailleurs.

Pergame bondit :

— Chercher ailleurs !... Vous vous moquez !... Par saint Nicolas du Port !...

— Oh ! oh ! murmura Ernauton, il jure par saint Nicolas : c'est un Lorrain et un Guisard.

Ensuite, avec sécheresse :

— Brisons là : la chambre est au premier occupant.

— Permettez, rectifia l'officier ; elle sera à celui qui saura l'occuper.

— Pour l'occuper, il faut la prendre, fit le gentilhomme avec hauteur.

— C'est bien ainsi que je l'entends, repartit froidement le capitaine...

Ils étaient debout tous deux en face l'un de l'autre. Ils ne pouvaient se dévisager à cause de l'obscurité. Il y eut un instant de calme avant l'orage. M. de Carmingeo songeait :

— J'ai déjà entendu cette voix-là quelque part.

Le capitaine de son côté :

— Sûrement, cet organe ne m'est pas inconnu.

Puis tous les deux en même temps, se parlant à eux-mêmes :

— Reculer devant un Lorrain !...

— Lâcher pied devant un Gascon !...

— C'est difficile !

— C'est impossible !

Ernauton tira son épée :

— Alors, monsieur, vous trouvez bon que j'essaye de défendre mes droits.

Chacun pour soi et Dieu pour tous, répliqua Pergame en l'imitant.

Leurs lames se cherchèrent un moment dans les ténèbres. Puis, elles s'engagèrent et glissèrent l'une sur l'autre avec un clair grincement. Dès lors, elles ne se quittèrent plus, liées par les pointes épiant un jour pour y pénétrer, tournant celle-ci autour de celle-là, tantôt lentes, tantôt rapides, avec des malices et des prudences qui prouvaient la force des deux combattants. Ceux-ci n'y voyaient pas plus loin que la coquille de leur arme. Ils y allaient franc jeu, nonobstant, quelque tirant au hasard, d'inspiration et d'instinct, guidés par le seul sentiment du fer, tous deux jeunes, ardents, rompus aux finesses de l'escrime et follement braves.

Tout à coup un baillement prolongé se fit entendre derrière les rideaux de serge verte.

Puis le vieux lit craqua de fond en comble, et une voix endormie gronda :

— Ventre de biche ! que signifie tout ce tapage ?

— Les huguenots ! murmurèrent Pergame et Ernauton.

D'un premier mouvement, ils baissèrent leurs épées en pâlissant un peu. Le second mouvement fit naître deux sourires :

— Crois-dieble ! dit le capitaine, je n'ai jamais vu de revenants — et puisque l'occasion se présente...

— Ni moi non plus, appuya le vicomte, et, ma foi, je ne serais pas fâché.....

La voix reprit du fond de l'alcôve :

— Par la messe ! qui avons-nous là ? Faut-il donc que je me lève ? J'avais pourtant recommandé à cette pécorre de servante de ne laisser monter personne.

Deux pieds bottés touchèrent bruyamment le plancher. On battit le briquet dans l'alcôve. Une lumière brilla soudain, — et, la minute d'après, la serge verte soulevée livra passage à un homme de haute futaie, qui tenait d'une main une cire allumée, et de l'autre, une flamberge d'une longueur déraisonnable. Cet homme fit un pas vers l'intérieur de la chambre. Aussitôt une triple exclamation retentit, poussée par le nouveau venu et par les deux adversaires :

— Maître Robert Briquet !

— Le capitaine Pergame ! Messire Ernauton de Carmingeo !

Les trois rapières étaient rentrées dans le fourreau. Trois paires de mains s'étaient unies dans une étroite cordiale : l'un l'ancien bouffon de Henri III avait gagné la porte, l'avait ouverte et s'était mis à crier :

— Au feu, notre hôte ! La maison brûle !

Une clameur perçante — poussée par trois voix dans des tons différents — monta aussitôt de la cuisine, en même temps que l'on se remuait aux autres étages du logis. Et toute la famille Croquembouche — tatouée par la servante — apparut au haut de l'escalier, essoufflée et pâle d'épouvante.

(A suivre).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

président de la Société des Marins, 10 ; A.-M. Sisco-Brignardelli, 10 ; Freymouth, employé de commerce, 1 (2e versement) ; Tartarini, employé de commerce, 1 (2e versement) ; Ponachi, employé de commerce, 1 (2e versement) ; Leonetti, employé de commerce, 1 (2e versement) ; Simonpaoli, employé de commerce, 1 (2e versement) ; Moretti, employé de commerce 1 (2e versement) ; Muscatelli, employé de commerce, 1 (2e versement) ; Cervoni, 5 ; Maestracci, 2 ; Spallarossa 3 ; Valeri, négociant, 5. — Total : 108 fr.

16e Liste

MM. A. Pierangeli, agent général de la Compagnie Fraissinet, 50 ; L. Pieraggeli, sous-agent, 10 ; Villa, chef de trafic, 5 ; Castellani, 2 ; Lanata 1 ; Pietri, 2 ; Ara 2 ; Tartarini, 0.50 ; Maestracci, 0.50 ; Cervoni 0.50 ; Carattini, 2 ; Collari, 0.50 ; D. Lanata, 1 ; Ornano, 0.50 ; Lorenzi, 1 ; Sacttoni, 2 ; Giganti, 0.50 ; Molinelli, 0.50 ; Sarzana, 2 ; Alfonsi, 3 ; Gamba, 0.25 ; Franceschini, 0.25 ; Maestracci, 0.25 ; Demiguelli, 0.20 ; Allegrini, 0.25 ; Ponticelli, 0.30 ; Pierotti, 0.25 ; Poggi, 0.25 ; Barba, 0.25 ; Biaggini, 0.50 ; Morati, 0.50 ; Caisson, 0.20 ; Bergano, 0.20 ; Cagnaccini, 0.25 ; Venturini 0.20 ; Petinatti, 0.50 ; Chiappe, 0.10 ; Luqueri, 0.20 ; Pasquini, 0.20 ; Damiani, 0.20 ; Albertini, 0.25 ; Camugli, 0.10 ; Molinelli, 0.30 ; Baccalari, 0.10 ; Anarelli, 0.50 ; Costa, 0.20 ; Simonetti, 0.20 ; Bragaloni, 0.20 ; E. Costa, 0.20 ; Maestracci, 0.10 ; Luciani, 0.20 ; Savelli, 0.20 ; Defilippi, 0.50 ; Soletti, 0.20 ; Mari, 0.10 ; Bindi, 0.20 ; Andreani, 0.25 ; Saveri, 0.50 ; Gentile, 0.50. Total : 96 fr. 60.

Total général : 3.620.15.

Gazette Départementale

BONIFACIO. — M. Tual, officier d'administration de 2e classe du service du génie, à Bonifacio, est désigné pour être employé au commandement du génie de la 15e région, à Marseille.

Il est remplacé par M. Henri, officier d'administration de 2e classe à Avignon.

∴

FRASSETO. — Dimanche dernier on a fêté à Frasseto la nomination de M. Antoine Carli au grade d'officier d'académie.

M. Carli, instituteur en retraite, est âgé de 85 ans ; il reçoit la récompense de ses longs et dévoués services.

Cette fête de famille était présidée par M. Emile Pinelli, maire et conseiller général.

De nombreux toasts ont été portés à ce vénérable vieillard, si estimé dans le canton.

∴

CALACUCCIA. — Un comité républicain s'est formé à Calacuccia, en vue des prochaines élections. Il est ainsi composé :

MM. A.-Louis Ordioni, maire de Calacuccia, président ; Noël Maestracci, maire de Corscia, vice-président ; Jean-Etienne Luciani, maire de Lozzi, trésorier ; Louis Giansilj, ancien maire de Lozzi, secrétaire.

Ce comité comprend des représentants de toutes les communes du canton.

∴

SAINTE-MARIE SICCHÉ. — M. Mariani, juge à Paris, représentant du canton de Sainte-Marie Sicché depuis plus de vingt cinq ans, n'aura point de concurrent.

On a apprécié dans le canton son dévouement pour les intérêts qui lui sont confiés et sa popularité ne craint aucune atteinte.

∴

SARROLA. — M. Cardi, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à Ajaccio, est nommé receveur à Sarrola-Carcopino, en remplacement de M. Bardon, qui est appelé aux mêmes fonctions à Saint-Martory.

Bulletin financier

Paris, le 7 Mai 1901.

Marché calme mais ferme. Le 3 0/0 s'inscrit à 101 82, le 3 1/2 à 102 17. Nos Rentes amortissables du Crédit sont soutenues. La Rente à Genève vaut 115 ; le succès de l'émission aux 40 000 actions nouvelles de Orléans est une nouvelle preuve du crédit dont jouit cet établissement : la souscription a été en effet largement couverte et il y aura lieu à réduction.

Valeurs industrielles calmes. Mossi-Ilir 868.50 ; Lumière Scrip Américain 39 fre ; Ute Nationale Nouvelle n'a rien de nouveau 482 fr.

On annonce que le Crédit Lyonnais s'est inscrit pour une somme de deux millions à la tête de la souscription pour la nouvelle Banque qui doit être prochainement par M. Rouvier.

Rien d'étonnant à ce que la Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'Azoth soit obligée d'augmenter son capital lorsque on a vu ses résultats ne vas tout à fait obtenus l'année dernière par cette Société, qui a pu faire face sans usines ni canalisations aux frais de l'Exposition et d'assurer de Vincennes.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure se intéresse à 71 97, comme tenue des valeurs étrangères à coupures. Chemins et Dividende Ute Nationale de Transvaal 384 et 242.50 ; Crédit Foncier Russe 490

Les Chemins Français ne valent rien.

Nous commençons dimanche la publication de

IN CAMPAGNA

Commedia in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

Courses Bordeaux-Paris

Les courses de Bordeaux Paris qui ont eu lieu il y a quelques jours à peine, et auxquelles figuraient nos plus forts coureurs, ont eu un grand retentissement dans le monde sportif. Le célèbre Fischer, les non moins célèbres Auscultarier et Frédéric, le toujours vaillant Lesna alaient se mesurer une fois encore. L'American Bicycle Company dont le mage in de détail se trouve à Paris, place de la Madeleine, confia la bicyclette marque Cleveland au coureur français Lesna. Celui-ci reconnaissant dans la Cleveland une rigidité parfaite et un bon roulement, n'hésita pas à accepter l'offre qui lui fut faite. Et c'est ainsi qu'il parvint à gagner le prix, effectuant 594 kilomètres en 21 heures, aux acclamations frénétiques d'une foule immense.

La réclame de la Cleveland n'est plus à faire, elle vient d'obtenir la médaille d'or à l'exposition de 1900. On peut voir, dans notre vitrine, le portrait cû Lesna est installé sur sa machine.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. François Figli, seul représentant de la Cleveland.

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

AVANTAGES DE LA TAILLE

La taille augmente et régularise les récoltes en favorisant la mise à fruit des arbres ; elle augmente le volume, la qualité, la précocité et la beauté des fruits. Cette fleur de conserver les arbres en bon état de végétation, de leur faire prendre des formes déterminées à l'avance, de les cultiver en espalier et en contre-espalier ; d'utiliser toutes les surfaces de terrain et de mur cultivables ; d'augmenter la production par mètre carré ; de planter un grand nombre d'espèces ou de variétés dans un petit jardin, etc.

INSTRUMENTS POUR LA TAILLE

La serpette donne des coupes très nettes, mais elle n'est pas aussi expéditive que le sécateur. Elle est employée de préférence pour la taille des prolongements des arbres en formation et pour l'habillage des racines et des tiges. Dans ce cas, on doit faire des coupes bien nettes et susceptibles de bien se cicatriser près des yeux, qui sont destinés à se developper vigoureusement pour produire des ramifications à bois, ou encore près des sections qui doivent se cicatriser très rapidement.

Le sécateur, inventé en 1768 par le marquis de Molleville, est un outil plus expéditif que la serpette, mais il fait de moins bonnes coupes et il écrase un peu l'extrémité du rameau taillé ; l'œil inséré immédiatement au-dessous de la coupe se développe moins vigoureusement. Pour éviter en partie cet inconvénient, en taillant, on tient le sécateur de manière à ce que le crochet (partie non coupante) soit placé en dehors et porte sur l'extrémité du rameau à supprimer par la taille. Le sécateur est recommandable pour tailler les ramifications fruitières ou coursonnes de toutes les essences fruitières et pour tailler les branches de charpente et les coursonnes de la vigne, des groseillers et des framboisiers.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Vellatini Joseph, garde républicain, 28 ans 1 mois 26 jours de services. Pension avec jouis. du 26 novembre 1900, 784 fr.

Benedetti Dominique-Marie, adjudant, 27 ans 11 mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 10 décembre 1900, 1 045 francs.

Tasso Ange-François, maréchal des logis de gendarmerie, 37 ans 1 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 11 décembre 1900, 1.177 francs.

Coti Antoine, brigadier de gendarmerie, 39 ans 1 mois 10 jours de services. Pens. avec jouis du 6 décembre 1900, 1.634 fr.

Giannettini Giannettino, gendarme, 39 ans 1 mois 3 jours de services. Pension avec jouissance du 6 décembre 1900, 1 093 fr.

Simoni Dominique, clairon, 25 ans 3 mois 28 jours de services. Pension avec jouissance du 16 décembre 1900, 863 fr.

Gerolami Paul-André, garde républicain, 25 ans 1 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du 16 décembre 1900 863 francs.

Moretti François, gendarme, 46 ans 1 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 6 décembre 1900, 1.058 fr.

Arrighi Grégoire, gendarme, 50 ans 1 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 6 décembre 1900, 908 fr.

Colombani Pierre-Dominique, gendarme, 43 ans 1 mois 25 jours de services. Pension avec jouissance du 21 décembre 1900, 886 francs.

Garalli Jean-Augustin, garde républicain, 25 ans 1 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 16 décembre 1900, 761 fr.

Les Laitières

Le lait naturel est un aliment complet ; il constitue l'unique nourriture des nouveau-nés et lait — à très peu près — les délices de tous. Sort seul, soit mélangé avec du café ou du chocolat, il rafraîchit et réconforte ; en un mot, il trouve partout quelque emploi.

Pour mon compte, je ne saurais me résigner à me voir privé de lait.

Mais si le lait pur est très sain, le lait additionné d'eau ne peut que nuire sérieusement à la santé. Nos acorts laitières ne se font pourtant pas scrupule de baptiser « à leur façon » le lait qu'elles nous débitent chaque matin.

Ce qui est plus grave encore, c'est qu'elles ont également recours à l'amidon — substance toxique, comme l'on sait — dans le but de conserver sa blancheur au lait.

Les laitières exercent leur malhonnête industrie — le mot n'est pas trop fort — au su de M. qui de droit. Il faut décidément croire que ce mystérieux personnage a des oreilles pour ne pas entendre, car les incessantes réclamations formulées par la population ont toutes subi le même sort.

Il serait temps de mettre un terme à cet état de choses ; cela ne me paraît point impossible ; si les autorités locales opéraient souvent des sondages et dressaient procès-verbal contre les délinquantes, les laitières — sans nul doute — en prendraient philosophiquement leur parti et auraient vite fait de revenir à de meilleurs sentiments.

Aimables laitières, c'est du bon lait qu'il nous faut et non un mélange où cette précieuse boisson n'entre que pour une faible part.

Ma voix sera-t-elle écoutée ? J'en doute fort ...

Dans l'un comme dans l'autre cas, j'aurai, du moins, fait mon devoir.

N. B. DE PISO.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 50 à 9 70 les 100 k.
— Rouges d'Algérie, 22 à 26 f. id.
— Rates, 30 à 34 fr. id.
Tomates d'Uran, 60 à 130 fr. id.
— d'Egypte, 40 à 70 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 20 à 40 fr. id.
— de Bandol, 45 à 65 fr. id.
— de la Corse, 45 à 60 fr. id.
Haricots verts, 80 à 250 fr. id.
Pommes, 20 à 60 fr. id.
Nèfles, 8 à 15 fr. id.
Artichauts du Var, 0,50 à 0.90 la douz.
— d'Algérie, 0 20 à 0.40 id.
Asperges, 0.30 à 1 50 la botte.
Oranges d'Algérie, 30 à 45 fr. le 1000.
— d'Espagne, 40 à 50 id.
Mandarines, 30 fr. id.
Citrons d'Algérie, 18 à 25 fr. id.
— de Menton, 10 à 15 fr. id.
— de Corse, 18 à 25 fr. id.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 380 à 450 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 10 50 à 13 fr. les 100 k.
Charbon corse, 9 à 9.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; disponible en vrac, 37.50 ; acié, rangé en caisse de 50 k, 42 fr. ; acié nouveau, 38.50

ON NE PEUT LE NIER.

Il y a dans l'Emulsion Scott quelque chose que vous ne trouvez dans aucun autre remède.

Monsieur BONFILS

Les bienfaits que nous retire de l'Emulsion Scott encouragent ceux qui l'ont employée qu'il y a dans cette préparation quelque chose de restant supérieure à tout autre remède.

Le succès de l'Emulsion Scott repose sur son mérite, et ses propriétés sont clairement révélées dans les centaines de lettres que nous publions afin de montrer ce que peut faire ce remède. Il n'y a au monde aucun remède qui lui ressemble et, conséquemment, aussi manière d'apprécier cette préparation, c'est de l'acheter et d'en faire l'essai, comme il le fait dans le cas suivant :

Marseille, le 12 juillet 1899.

Messieurs, Au moment où j'ai commencé l'emploi de l'Emulsion Scott, j'étais depuis quelque temps déjà atteint de maux d'estomac qui me faisaient beaucoup souffrir et m'avaient fait perdre l'appétit. Il m'était, en outre, impossible de dormir la nuit, car aussitôt que je me couchais j'étais pris de violents accès de toux, fréquemment suivis de vomissements. J'étais heureusement par des sœurs inconnues, je maigrissais considérablement et mon état s'aggravait de jour en jour, je ne tardai pas à devenir très anémique.

Par la lecture d'un journal j'appris les merveilleuses propriétés de l'Emulsion Scott, dont je m'empressai de faire l'achat, et je n'hésite pas de vous informer que grâce à l'Emulsion Scott, je suis aujourd'hui en parfaite santé.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations empressées. (Signé) Bonfils, 87 A, rue Paradis.

Il est impossible de discuter les bienfaits obtenus par l'Emulsion Scott. Des milliers de personnes nous adressent de toutes les parties du monde des lettres racontant les guérisons les plus extraordinaires obtenues par cette préparation, et la majorité de nos correspondants nous exprime sans rechercher que les autres remèdes ne peuvent lui être comparés.

Aucun autre remède ne retient à l'Emulsion Scott. Demandez à votre docteur ou à votre pharmacien de vous donner ce que vous pour z reconnaître à notre marque de fabrique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 9 mai

Température. — 7 heures du matin, + 15. midi, + 14 1 6 heures du soir, + 12 5. Maxima, + 15 4. minima, + 12 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. midi, 763 a.m. 6 heures du soir, 762 mm

Vent. — 9 h. du matin. O., assez for. 4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, couvert et pluvieux.

Etat de la mer, assez belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,34, soir, + 0,30

Pluviométrie, à 9 heures du matin : mm.

∴

Nos langoustes

On se plaint dans nos villes de ne pas manger de langoustes bien qu'elles abondent dans nos eaux et qu'elles soient si savoureuses. Il ne faut pas s'en étonner, puisqu'à Marseille elles atteignent le prix de 5 francs le kilo, prix que l'on n'oserait même pas demander sur nos halles. Et il est à remarquer que Marseille ne voit pas ce qu'on appelle le dessous du panier. Les plus belles langoustes sont réservées à Paris ou à la Côte d'azur, et là elles sont hors de prix.

∴

Nouvelles religieuses

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le R. P. Gaffre, se trouvant indisposé, a fait savoir qu'il ne viendra pas ouvrir à Saint-Jean les exercices jubilaires, le 16 du courant. Aussi ces exercices ont-ils été renvoyés à une date ultérieure. Ils auront lieu à la fin de l'année et seront prêchés par le Père sus-dit.

Les personnes qui le désirent peuvent gagner l'indulgence du Jubilé d'ici au 10 juin ; puis, à partir du 10 octobre jusqu'à la fin de l'année.

Le *Triduum* de Saint Jean-Baptiste de la Salle aura lieu à Saint-Jean les 17, 18 et 19 du courant.

C'est M. le chanoine Paoli, de Massa Maritima, qui donnera le panégyrique du Saint.

∴

Hygiène et salubrité

Il existe, nous a-t-on dit, un règlement municipal interdisant les dépôts de fromages en ville et surtout dans les quartiers où la population est considérable.

Cela est si vrai que dernièrement on étranger du nom de Masala, qui en avait accumulé une grande quantité dans un magasin du Vieux-Port, s'est vu forcé de déménager et de transporter hors de ville toute sa marchandise.

Le règlement existe toujours. Mais il se trouve, au Vieux-Port, encore deux ou trois dépôts. Cela, pour les passants, pourrait ne pas trop nuire ; il n'en est pas de même des voisins.

N'est ce pas là le germe de toutes les maladies ? Qu'on oblige les propriétaires à porter ailleurs, loin des centres, leurs multiples dépôts et tout le monde y gagnera.

Il suffira, nous sommes sûr, d'avoir signalé ce fait pour que le remède y soit apporté.

∴

Congés de la Pentecôte

Les congés sont fixés ainsi qu'il suit au lycée :

Sortie, le mercredi, 22 mai, après la classe du soir. Rentrée, le mardi, 28 mai, à l'heure réglementaire. Les classes recommenceront le lendemain mercredi.

∴

Sauvetage

Vers quatre heures de l'après-midi, le jeune Jean-Baptiste Capporri, âgé de seize ans, sommeillait sur son bateau amarré près du môle génois, au vieux port, lorsqu'il fut réveillé par les cris d'une fillette qui appelait au secours ; une petite enfant venait de tomber à l'eau.

Capporri n'hésita pas un instant ; il se précipita tout habillé à la mer, et parvint à saisir l'enfant qui avait plongé et avalé plusieurs gorgées d'eau. Il la ramena sur le quai où, après les soins qui lui furent prodigués, elle prit rentrer chez ses parents.

Ce jeune pêcheur a à son actif d'autres sauvetages, aussi nous appelons sur lui l'attention bienveillante de l'administration supérieure.

∴

Sanctuaire de Monserrato

Demain dimanche, à l'occasion de la fête populaire de Saint-Pancrace, des messes basses seront célébrées de 5 heures et demie à 9 heures et demie au sanctuaire de Monserrato ; salut à 4 heures.

∴

Prisons

M. Charençon, garde ordinaire à la maison d'arrêt de Bastia, est nommé gardien commis-greffier au dépôt de forçats de l'île de Ré.

∴

Sans doute j'aime beaucoup
De bon rhum ou de vieille fine,
Mais je préfère de beaucoup
Un verre de BÉNÉDICTINE.

∴

A Saint-Roch

Demain, à la messe de 10 heures, aura lieu dans le dit oratoire l'installation des membres de la nouvelle officialité pour l'année de Seigneur 1901 1902, et composée de : MM. Barbisino Adolphe, prieur ; Fabrizi Toussaint, sous-prieur ; Agostini Pierre et Bourgeois Louis de Jean Baptiste, assistants,

Convocation

Les adhérents à la nouvelle musique civile en formation sont instamment priés de se réunir ce soir, à huit heures, au théâtre, (salle attenante à l'atelier de peinture).

∴

Au Port

Nous apprenons que le trois mâts *Eugénie*, commandé par M. Vallecalle, capitaine au long-cours, sera attaché au port de Bastia pour faire un service régulier entre notre port et Marseille.

Ce beau navire présente les meilleures conditions nautiques comme solidité et élégance.

L'*Eugénie* est de construction récente et sort des meilleurs chantiers d'Italie. Sa coque est doublée de cuivre, il mesure 40 mètres de long, 8 mètres de large et 10 de haut. Sa portée est de 500 tonnes.

Depuis de longues années notre port n'était plus fréquenté par des voiliers d'un si fort tonnage.

Aussi, nous sommes persuadé que le commerce fera bon accueil à ce nouveau service qui est un réel progrès pour nos exportations.

∴

L'Avenir du Prolétariat

Les socialistes du Comité de Bastia sont priés de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, dimanche prochain, à 9 heures du matin. Payement des cotisations ; admission de nouveaux membres. Prière d'être exacts.

Le Président, P. PAOLI.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

∴

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Liogéoier, jusqu'au 18 mai.

∴

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Miselli.

∴

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui aurait besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Pensa, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia.

∴

Contremaître

pour exploitation de mines est demandé ; traitement suivant capacités.

S'adresser au bureau du journal.

Conseil du jour

POUR RENDRE LA BLANCHEUR A L'IVOIRE

On peut se contenter d'exposer l'ivoire pendant trois ou quatre jours à l'action du soleil en le maintenant dans un bain d'essence de térébenthine, mais il vaut mieux le traiter alternativement avec une solution de permanganate de potasse (à 1 pour 250) et une solution d'acide oxalique (à 1 pour 100) ; on le laisse dans chacune de ces solutions durant une demi-heure, puis on le rince bien à l'eau et on répète le traitement un certain nombre de fois, autant que cela est nécessaire. Enfin, on peut encore placer l'ivoire jauni dans une mixture chaude de chaux non dissoute, de son et d'eau : on l'en retire au bout de peu de temps et on le place dans de la sciure de bois bien sèche. On le frotte enfin avec cette sciure de bois et on l'expose à l'air.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grande prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.-B. SERRA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

M. le capitaine Giuli, du 12e régiment d'infanterie, est placé hors cadres, et nommé adjoint au commandant de recrutement de Perpignan.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Dominici, du 119e régiment d'infanterie.

Gendarmerie

MM. Orange, lieutenant au 38e d'artillerie, et Bézu, lieutenant au 163e d'infanterie, qui ont demandé à entrer dans la gendarmerie, seront examinés à Bastia, par M. le général Desloy, inspecteur général de la gendarmerie.

Enregistrement

Plusieurs nominations dans l'Enregistrement ont été signées hier.

M. Orsini, receveur d'enregistrement de 6e classe, à Pero-Casevecchie, est nommé de 5e classe, à Lamastre (Ardèche).

LES CORSES A PARIS

Les Corses habitant Paris ont assisté hier soir, à la salle Vantier, avenue de Clichy, à un grand meeting qui avait été organisé dans le but d'engager nos représentants à faire activer la question des services maritimes postaux de la Corse.

Un soulèvement
A LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le *Figaro* annonce que 20.000 Canaques, bien armés, se sont soulevés contre l'administration de la Nouvelle-Calédonie et refusent de payer l'impôt.

Ces canaques se sont réfugiés dans les forêts, où il sera très difficile de les atteindre.

Un détachement d'infanterie coloniale a été envoyé sans retard à leur poursuite.

Nos soldats ont brûlé un certain nombre de villages.

Le drame de Corancez

Brière a subi aujourd'hui un nouvel interrogatoire. Il persiste toujours dans ses dénégations.

Le juge d'instruction n'a fait rouler son interrogatoire que sur des questions secondaires.

LE NONCE A PARIS

Le représentant du Saint-Siège en France, Mgr Lorenzelli, est rentré à Paris, après une absence d'un mois environ.

Tirages financiers

Ville de Paris 1876

L'obligation 114.060 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 201.963 est remboursable à 10.000 francs.

EN ALLEMAGNE

Guillaume II à Strasbourg

L'empereur d'Allemagne est arrivé aujourd'hui, à Strasbourg.

C'est aujourd'hui le 30e anniversaire de la fameuse paix de Francfort, qui a sanctionné l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine.

De Strasbourg Guillaume II se rendra à Metz, puis au château d'Urville, comme il le fait régulièrement chaque année.

EN ANGLETERRE

A la Chambre des Communes

La Chambre des communes a adopté par 307 voix contre 58 la liste civile du roi Edouard, qui s'élève à 543.000 livres sterling, soit 13.575.000 francs.

EN ESPAGNE

Les Troubles de Barcelone

De nombreux désordres ont eu lieu cette nuit et dans la matinée ; ils ont été rigoureusement réprimés par la garnison et la gendarmerie.

Les arrestations continuent.

Parmi les personnes arrêtées, on compte principalement des catalans séparatistes et anarchistes.

Le travail a repris dans les principales fabriques.

La population est dans un état d'inquiétude continuelle.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Le général Botha

Le *Daily Mail* prétend que Mme Botha est partie pour l'Angleterre.

Le général Botha voudrait résigner son commandement et partir également pour l'Europe.

Reprise des opérations

Les opérations ont recommencé depuis quelque temps ; on se bat partout, principalement au centre de la colonie du Cap ; de ce côté les Boers, ou plutôt les Afrikanders rebelles continuent à remporter de nombreux succès.

Les quatre commandos qui donnent le plus de mal aux Anglais sont ceux de Kraitzinger, Schneepers, Malan et Hugo.

Pour les Boers

L'*Intransigeant* annonce la constitution d'un Comité chargé d'organiser en France des conférences en faveur des Boers et pour protester contre la barbarie de l'Angleterre.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Poggi Antoine, journalier, et Scapini Eleonore, ménagère, tous deux de Bastia.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Paletti Arthur. — Gianpioli Anne-Marie, DÉCÈS

Girino Laurent, 61 mois, de Bastia.

Giovannoni Sébastien, cultivateur, célibataire 76 ans, de Biancbi.

BOURSE DE PARIS

	7 mai	10 mai
3 p. 0/0 ancien	101.47	101.40
3 p. 0/0 amorti.	100.25	100 20
3 1/2 0/0.	102.85	102.60

Vin
DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS
Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

A. GEORGES
Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bâtiment à la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sel et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port Bastia

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

PUZZICHELLO

1re saison du 20 avril au 9 mai.
2e id. du 10 mai au 29 mai.
3e id. du 30 mai au 18 juin.

Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1,

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à la *Mesure* et à l'*Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60.000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car *le Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Par conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale

CH. FAY

65 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLVIII

DE LA BARONNE DE MACOUMER A LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Aller six mois de l'année en province, y passer des bals, y écouter les doléances des fermières, qui payent quand ils veulent, s'y ennuyer comme un chasseur par un temps de pluie, avoir des dentées à vendre et les céder à perte ; habiter à Paris un hôtel qui représentait dix mille livres de rente, placer des fonds chez des notaires, attendre les intérêts, être obligée de poursuivre les gens pour avoir son remboursements étudier la législation hypothécaire ; enfin avoir des affaires en Nivernais, en Seine-et-Marne, à Paris, quel fardeau, quels ennuis, quels mécomptes et quelles pertes pour une veuve de 27 ans ! Maintenant ma fortune est hypothéquée sur le budget. Au lieu de payer des contributions à l'Etat, je reçois de lui, moi-me sans frais, trente mille francs tous les six mois au Trésor, d'un joli petit employé qui me donne trente billets de mille francs et qui sourit en me payant. Si la France fait banqueroute ? me dirais-tu. D'abord,

Je ne suis pas prévoir les malheurs de si [loin.

Mais la France me retrancherait alors tout au plus la moitié de mon revenu ; je serais encore aussi riche que je l'étais avant mon placement ; puis, d'ici la catastrophe, j'aurai touché le double de mon revenu antérieur. La catastrophe n'arrive que de siècle en siècle, ou a donc le temps de se faire un capital en économisant. Enfin le comte de l'Estorade n'est-il pas pair de la France semi républicaine de Juillet ? n'est-il pas un des soutiens de la couronne offerte par le peuple au roi des Français ? puis je avoir des inquiétudes en ayant pour ami un président de chambre à la Cour des comptes, un grand financier ? Que dire que je suis folle ! Je calcule presque aussi bien que ton roi-citoyen.

Sais-tu ce qui peut donner cette sagesse algébrique à une femme ? L'amour ! hélas ! le moment est venu de t'expliquer les mystères de ma conduite, dont les raisons fayaient ta perspicacité, ta tendresse curieuse et ta finesse. Je me marie dans un village auprès de Paris, secrètement. J'aime, je suis aimée. J'aime autant qu'une femme qui sait bien ce qu'est l'amour peut aimer. Je suis aimée autant qu'un homme doit aimer la femme par laquelle il est adoré. Pardonne-moi, Renée de m'être cachée de toi, de tout le monde. Si ta Louise trompe tous les regards, déjoue toutes les curiosités, avoue que ma passion pour mon pauvre Macumer exigeait cette tromperie. L'Estorade et toi, vous m'eussiez assassinée de doutes, étourdie de remontrances. Les circonstances auraient pu d'ailleurs vous venir en aide. Toi seule sais à quel point je suis jalouse, et tu m'aurais inutilement tourmentée. Ce que tu vas nommer ma folie, ma Renée, je l'ai voulu faire à moi seule, à ma tête, à mon cœur, en jeune fille qui trompe la surveillance de ses parents. Mon amant a pour toute fortune trente mille francs de dettes que j'ai payées. Quel sujet d'observations ? Vous auriez voulu me prouver que Gaston est un intrigant, et ton mari eût espionné ce cher enfant. J'ai mieux aimé l'étudier moi-même. Voici vingt-deux mois qu'il me fait la cour ; j'ai vingt-sept ans, il en a vingt-trois. D'une femme à un homme, cette différence d'âge est énorme. Autre source de malheur ! Enfin, il est poète, et vivait de son travail ; c'est te dire assez qu'il vivait de fort peu de chose. Ce chez lézard de poète était plus souvent au soleil à bâtir des châteaux en Espagne qu'à l'ombre de son taudis à travailler des poèmes.

Or, les écrivains, les artistes, tous ceux qui n'existent que par la pensée, sont assez généralement taxés d'insouciance par les gens positifs. Ils épousent et conçoivent tant de caprices, qu'il est naturel de croire que la tête réagisse sur le cœur. Malgré les dettes payées, malgré la différence d'âge, malgré la poésie, après neuf mois d'une noble défense et sans lui avoir permis de baiser ma main, après les plus chastes et les plus délicieuses amours, dans quelques jours, je ne me livre pas, comme il y a huit ans, inexpérimentée, ignorante, et curieuse ; je me donne, et suis attendue avec une si grande soumission, que je pourrais ajourner mon mariage à un an ; mais il n'y a pas la moindre servilité dans ceci ; il y a servage et non soumission. Jamais il ne s'est rencontré de plus noble cœur, ni plus d'esprit dans la tendresse, ni plus d'âme dans l'amour que chez mon prétendu. Hélas ! mon ange, il a de qui tenir ! Tu vas savoir son histoire en deux mots.

Mon ami n'a pas d'autres noms que ceux de Marie Gaston. Il est fils, non pas naturel, mais adultérin de cette belle lady Brandon, de laquelle tu dois avoir entendu parler, et que par vengeance lady Dudley a fait mourir de chagrin, une horrible histoire que ne chez enfant ignore. Marie Gaston a été mis par son frère Louis Gaston au collège de Tours, d'où il est sorti en 1827. Le frère s'est embarqué quelques jours après l'y avoir placé, allant chercher fortune lui dit une vieille femme qui a été sa Providence, à lui. Ce frère, devenu marin, lui a écrit de loin en loin des lettres vraiment paternelles, et qui sont émanées d'une belle âme ; mais il se debat toujours au loin.

Dans sa dernière lettre, il annonçait à Marie Gaston sa nomination au grade de capitaine de vaisseau dans je ne sais quelle république américaine, en lui disant d'espérer. Hélas ! depuis trois ans, mon pauvre lézard n'a plus reçu de lettres, et il aime tant ce frère qu'il voulait s'embarquer à sa recherche.

(*A suivre*).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIETE

en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÊMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

—(Haute Nouveauté)—

L'AMARO MATTEI

EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un graveur de Paris;

Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc... etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.

Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cadeaux, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Lunettes à bascule, etc., etc.

Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonnettes, Appliques.

Grand choix de Chaînes de montres or, argent et métal, etc.

Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re fabrique.

Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Poignards, Sgraffites, Broches or, argent, 1re fabrique et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

Le printemps l'Amaro est pour tout consommateur un produit excellent qui répond le mieux, il nettoie le sang et chasse au loin la bile, fait une nécessité à tous l'usage.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

☞ Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

HOMMAGE AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous affliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres.
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Malades! 800 000

exemplaires Rite Nouvelle méthode pour guérir les maladies. (Médecine Naturelle) déjà vendus. Des milliers de malades doivent leur entière guérison à ce livre. 3600 pages. 700 gravures. 8 modèles démonstration à couleurs du corps humain. Prix Fcs. 25. — payable au comptant ou par échantillons de Fcs. 5. — par mois.

F. E. Bliz, 17, rue d'Hauteville, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison **L.-N. MATTEI**, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques**.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames

Le meilleur des cigares à 10 centimes est toujours celui de la CIGARE MATTEI

Le demander dans tous les débits.

L'Elixir Dentifrice Oriental

BEAUTÉ DES DENTS, SANTÉ DE LA BOUCHE

LA MÉDECINE NOUVELLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME

Envoi FRANCO et GRATUITEMENT

HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 15, rue de Lisbonne, PARIS

THYMOL-TOILETTE

EXTRAIT PARFUMÉ ANTISEPTIQUE

CAPILOSE

RÉGÉNÉRATEUR DE LA CHEVELURE

26e ANNÉE — DIMANCHE 12 MAI 1901 — N° 106

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Pancrace.

Soleil : Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 43 m.

Lune : Dernier quartier, le 14. — Nouv., le 17

Fête de demain : Saint Gervais.

11 MAI

Les Curiosités de la Semaine

~~ A la Monnaie. La Monnaie vient de frapper deux exemplaires de la médaille commémorative du vingt-cinquième centenaire de la fondation de Marseille, qui, au nom du comité de ce centenaire, seront offertes au président de la République.

Ces deux exemplaires, du modèle de 81 millimètres, seront présentés à M. Loubet par M. Auguste Patey, graveur de la médaille, en même temps qu'une lettre d'hommage signée par MM. Delibes, président, Vidal-Naquet, secrétaire, et les membres du comité marseillais, et qu'une plaquette portant les noms de tous les souscripteurs.

Pour décorer l'avers de cette médaille, l'artiste s'est inspiré de la légende de Gyptis et de Protis, relative à la fondation de Marseille, 600 ans avant l'ère chrétienne : le roi Nannus vient d'offrir un banquet aux Phocéens débarqués sur la côte méditerranéenne et sa fille Gyptis offre, selon l'usage, une coupe remplie d'eau à celui des hôtes de son père qu'elle choisit pour fiancé et qui est le jeune Protis.

Au revers, M. Patey a gravé un panorama de Marseille, pris du Pharo, avec le fort Saint-Jean et les deux ports aux premiers plans.

La médaille porte cette légende : *Actibus immensis rurbs fulget massiliensis*, et cette date : *XXVe centenaire. M D CCCC.*

~~ Une fantaisie de millionnaire qui, dans son testament, a voulu favoriser l'amélioration physique de l'humanité :

Au nombre des charges dont se trouve grevé un legs universel de plusieurs millions que M. de Saint-Onen de Pierrecourt, décédé récemment à Paris, a laissé à la ville de Rouen, figure « un prix annuel de 100.000 francs au moins pour doter un couple de géants, afin de régénérer l'espèce humaine. »

Les couples qui seront admis à concourir devront se soumettre à un examen médical.

Un capital de 100.000 francs, ce n'est pas la fortune, mais c'est un commencement d'aisance pour un petit ménage de géants.

Pour éviter les tendances à la prodigalité qui pourraient résulter de cet enrichissement subit, le testateur a décidé que les géants seraient mariés sous le régime dotal.

~~ Les femmes alcooliques.

Jusqu'ici, c'étaient les ivrognes qui battaient leurs femmes.

Il paraît que l'ordre est interverti en Angleterre : ce sont les femmes ivrognes qui battent leurs maris.

Ceux-ci viennent, en effet, de se réunir en nombre relativement considérable dans la salle Saint-George, à Londres, et ont jeté les bases d'une Société de protection mutuelle contre leurs moitiés, dont les habitudes d'ivresse troublent leur bonheur conjugal.

Des résolutions spéciales ont été votées qui font appel à l'autorité du premier ministre et à l'intervention du Parlement.

~~ Que sont les herboristes ? Que devraient-ils être ? Placés entre les médecins et les pharmaciens, leur situation leur paraît assez fausse pour qu'ils demandent à être placés sous un régime légal qui affranchisse leur profession d'entraves surannées.

L'association des herboristes de France insiste notamment pour qu'il lui soit permis de vendre aussi bien des plantes exotiques nouvelles que des plantes indigènes. Elle se plaint également de ce qu'on leur interdise de tenir de l'alun, de l'acide borique, de l'aloès, voire du séné ! La législation qui contient ces prohibitions est plus que surannée ; elle remonte à l'an XI.

Le ministre du commerce serait disposé à appuyer ces revendications d'une corporation qui a été jusqu'ici maltraitée.

~~ Quoi qu'en disent les ingrats, un bienfait n'est jamais perdu.

En 1854, l'Anglais Hawthorne sauvait dans le port de Douvres une femme qui se noyait, Mme Fairfax. Les années s'écoulèrent. — au demi-siècle — sans qu'il entendit parler de celle qu'il avait arrachée à la mort. Quelle ne fut pas sa surprise en recevant, avant-hier, une lettre lui apprenant que Mme Fairfax, en mourant, lui avait légué toute sa fortune, la bagatelle de 3 millions, 125,000 francs.

La bonne dame s'était souvenue de sa dette, et elle l'acquittait à l'heure du suprême départ.

~~ On vient de découvrir dans la région nord-ouest d'Irkoutsk, près du fleuve Kolyma, le squelette entier d'un mammouth, dont les yeux, la trompe, l'estomac, sont dans un parfait état de conservation. L'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg vient d'envoyer une expédition qui doit ramener le squelette géant.

~~ Plantons des arbres. La Société forestière française des Amis des arbres vient de décider, entre les instituteurs de la France et de ses colonies, l'ouverture d'un concours dont le programme est le suivant :

« Exposer, dans un rapport détaillé, les travaux faits par les instituteurs et leurs élèves en vue de propager les arbres forestiers, fruitiers et d'ornement. »

Les mémoires devront être adressés avant le 31 décembre 1901, au siège social de la Société, 23, quai Saint-Michel.

Des prix seront décernés aux auteurs des meilleurs mémoires, dans une assemblée générale qui aura lieu, au mois de mars de l'année prochaine, sous la présidence d'un membre du gouvernement.

~~ Quel est le doyen des peintres de France ?

Les uns avaient nommé M. Harpignies, qui a dépassé la quatre-vingtième année et dont la verdeur ne se dément pas.

Les autres ont cité M. Hébert, ancien directeur de l'Ecole de France à Rome, dont on peut voir au Salon de cette année deux œuvres magistrales. Il a quatre-vingt-trois ans.

D'autres encore ont attribué le record de l'ancienneté à M. Paul Flandrin, qui expose en ce moment deux paysages, dont l'un : « Dans le bois à l'automne », est une page d'une délicieuse fraîcheur, et qui est venu au monde avant M. Hébert.

Cependant la palme du grand âge n'appartient ni à M. Harpignies, ni à M. Hébert, ni à M. Paul Flandrin. Elle revient à M. Salmon, grand prix de Rome en 1834 pour la gravure en taille douce. M. Salmon est l'aîné de tous ; mais il n'expose plus, bien qu'il soit encore très guilleret. C'est le doyen des artistes français.

FIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

12 mai 1734. — On a vu qu'en 1733 un traité de paix avait été signé avec Gênes. Deux ans plus tard, cette paix ayant été violée, les Corses se soulevèrent de nouveau et nommèrent Giaffery général. Ce patriote qui vivait en exil à Livourne depuis la paix de Corte, était rentré en Corse à l'annonce de ce soulèvement.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 Mai à 4 heures

1.	Les Cadets de Russie,	Sellénick.
2.	Rigoletto,	Verdi.
3.	Ronde de Nuit,	Verneuil.
4.	Lucie de Lammermoor,	Donizetti.
5.	Thoresen, (valse),	C. Faust.

Le Chef de Musique, MOULINE.

Les Visions d'Eté

Mimosette

Comme les amants des belles nuits tièdes et nacrées, j'adore les soirs sereins de mai. A vingt ans, les âmes sont follement éprises des flâneries nocturnes, sous la robe étincelante d'un ciel où les étoiles mettent des fleurs aux reflets fauves....

... Je me trouvais, seul, sur les quais ; devant moi, la mer dormait d'un sommeil énigmatique et paisible ; du bleu flottait dans l'air, et tandis que les oiseaux se taisaient dans leurs nids duvetés, une mandoline soupirait au loin... Bientôt, la voix d'un homme vint unir son harmonie aux discrets accords de l'instrument, et l'haleine caressante de la brise m'apporta la plainte d'une chanson triste ; j'écoutai. Les mots arrivaient lentement, lentement, comme le bruit soyeux d'une gondole coupant les flots...

On l'appelait la Mimosette,
Mimosette Dolorosa ;
Jolie autant que peu coquette,
Elle aimait pourtant, la fillette,
A se parer de Mimosa,
De là son nom de Mimosette.

Et les nids restaient muets, et la mer reposait encore...

Triste toujours, la Mimosette
En une fleur symbolisa
Le souvenir d'une amourette,
Et n'aima plus que la fleurette
Chère à son cœur, le Mimosa,
Fleur de chagrin pour Mimosette.

... Je n'entendis plus rien ; là-haut, quelques nuages cachaient la lune qui, tout à l'heure, semblait une immense perle jetée dans l'océan aérien... Bientôt, cependant, la voix s'entendit, claire et vibrante...

Elle n'est plus, la Mimosette,
C'est le printemps qui l'épousa :
Qu'elle était belle, la pauvrette,
En sa toute blanche toilette
Recouverte de Mimosa.
Elle n'est plus, la Mimosette.

C'était le dernier couplet. J'aperçus vaguement une fenêtre qui s'ouvrait, et un blanc fantôme paraître, se pencher, puis s'en aller. Et alors, la mandoline inquiète chanta de nouveau...

On l'appelait la Mimosette,
Mimosette Dolorosa...

..... Le lendemain, en traversant l'endroit où, la veille, une femme avait osé montrer la forme idéale de son corps, je vis une délicieuse tête blonde qui, sur l'or de sa chevelure, portait une rose. La Mimosette d'hier s'était métamorphosée en Rosette...

FLEUR DE BITUME.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Mariani, surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, passe à la recette principale de Paris.

— M. Poggi, secrétaire du 6e arrondissement de Paris, est nommé inspecteur spécial des chemins de fer de Mourmelon-le-Grand.

— M. Luga, commis principal de 2e classe des contributions indirectes à Versailles, passe à Paris.

8. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

III

Où il sera prouvé, à l'encontre du proverbe, que, quand il y en a pour un, il n'y a pas pour deux. — Suite.

A l'aspect de nos trois compagnons, maître Hilarion et sa moitié restèrent positivement désarçonnés.

Mademoiselle Ninon n'était pas moins ébahie.

Toinon seule aurait pu donner le mot de cette multiplication de voyageurs.

C'était elle, en effet, qui, à l'insu de ses maîtres, avait introduit la première — moyennant récompense honnête — dans la chambre du huguenot, le compère Briquet, arrivé au commencement de la soirée.

Le premier moment d'effervescence passé :

— Le fou, où est le fou ? demandèrent les survenants.

Chicot répondit avec calme :

— Si l'on vous avait priés civilement de nous monter quelques flacons pour nous gargariser les bronches, dites, vous seriez-vous empressés de déférer à cette requête.

— Le plus souvent protesta l'hôtelier, que je me serais dérangé de souper !

— Alors vous voyez que j'ai eu raison de crier au feu, afin de vous attirer ici.

— Comment ! glapit dame Manon, le feu n'est pas à la maison ?

— Pas le moins du monde, ma brave femme, et vous pouvez aller rassurer sur ce point le reste de vos locataires. Seulement, le logis va flamber du haut en bas si nous n'avons pas de quoi boire dans cinq minutes. Regardez-moi bien, tant que vous êtes. C'est moi qui me charge de mener le branle.

Hilarion, Manon, Ninon et Toinon dégringolèrent comme une avalanche.

Moins de trois minutes plus tard, la servante apportait un panier de douze bouteilles.

On la mit à la porte avec injonction de ne plus revenir. Le feu fut ranimé, qui allait mourant dans la cheminée, sans lumière et sans chaleur. Les trois compagnons s'attablèrent. Chicot remplit les verres.

— A vos santés, mes jeunes messieurs, prononça-t-il avec rondeur ; ce m'est une douce joie de trinquer avec vous.

Ensuite, avec un clignement d'yeux :

— Quoique je fusse sûr, à parler franc, de vous rencontrer tous deux ici... Ne faites-vous pas partie de la maison du Roi, messire Ernauton de Carmingeas ?.. Et vous, capitaine, n'êtes-vous pas attaché à la personne de monseigneur le lieutenant général du royaume ?.. Car c'est le titre que porte, ce sont les fonctions que remplit, depuis quelque temps, votre illustre patron le duc Henri de Guise.

Les verres se choquèrent. Puis les deux jeunes gens se demandèrent simultanément :

— Mais vous, maître Robert...

— Par quel heureux hasard.

— Me trouvez-vous si loin de Paris, de ma coquille et de mes habitudes ? Rien n'est plus simple, en vérité !.. C'est une conséquence de mon ancien métier.

Et, s'adressant à l'officier :

— La nuit, reprit le rusé compère, où vous me débarrassâtes des truands qui étaient en train de mettre ma maison à sac et de malmener ma personne, je crois vous avoir dit, capitaine, que j'avais tenu autrefois boutique de fourrures et de peaux de senteur au coin de la rue Saint Honoré. J'étais le fournisseur à la mode... Nos grandes dames et nos raffinés d'élégance auraient rougi de s'approvisionner ailleurs qu'en « Putois couronné... » Sa majesté elle-même m'honorait de sa pratique...

— Peste ! une clientèle triée sur le volet !...

— Hum ! tout ce qui reluit n'est pas or. J'entends : or sonnant et trébuchant. . Car, du diable si j'ai jamais perçu la musique et la couleur de celui de mes nobles chalands !... Pas plus de Sa Majesté que des autres !... Le roi Henri me doit vingt mille livres tournois. Or, comme le bruit court qu'il va faire banqueroute...

— Maître, interrompit sévèrement le vicomte, je vous serai obligé de parler avec plus de mesure du roi de France, mon maître et le vôtre.

Chicot parut s'aplatir sous la mercuriale. Ensuite, avec une bonhomie merveilleusement jouée :

— Mon Dieu, messieurs, je suis un paisible bourgeois qui se flatte de ne pas comprendre une panse d'a à ô à la politique... Que le Roi règne ou que la Ligue gouverne, que le chef de l'Etat s'nomme Pierre, Jean, Paul ou Guillaume, pourvu que je puisse manger ma soupe chaude en hiver et boire mon vin frais en été, je ne m'occupe pas du reste... Ce n'est point pour me mêler de ce qui s'y passe que j'ai fait le voyage de Blois. Non ; si j'ai déserté mes pénates, mon carrefour des Augustins et ce Paris que j'aime jusque dans ses verrues, ce n'a pas été pour autre chose que pour essayer de rentrer dans mes créances en poursuivant — de ma personne — le règlement de celles-ci près de mon auguste débiteur... Ceci quoi j'espère réussir avec l'assistance du Très Haut — et par le canal de mon pieux, éloquent et vénérable ami, dom Modeste Gorenflot.

— Gorenflot ! s'exclamèrent en même temps Pergame et Ernauton.

— Lequel a eu l'ambition d'être choisi par le souverain pour prédicateur de l'Avent, premier aumônier de sa chapelle et directeur de sa conscience

— Par la sainsambregoi ! déclara le Lorrain, le salut de ses ouailles est certain, si le révérend s'entend à le cuisiner comme à ordonner un dîner, à le triturer des mâchoires et à le diriger sous l'action d'un riche et perpétuel courant de vin !... Nonobstant, je doute fort qu'il puisse entrer en paradis bras dessus bras dessous avec son royal pénitent... La porte du céleste séjour ne sera jamais assez large pour les laisser passer de front : le premier avec le fardeau de son ventre, et le second avec celui de ses péchés.

Chicot avait versé rasade à la ronde.

— En attendant, mon officier, reprit-il,

— M. Antonini, commis des douanes à Marseille, est élevé sur place à une classe supérieure.

COURSES DE BASTIA

La piste d'entraînement sur l'Hippodrome de Campometta-Terranova sera ouverte tous les jours à partir de mardi prochain 14 mai, de 2 heures de l'après-midi à 5 heures du soir, à tous les chevaux dont les propriétaires auront fait les engagements.

Le droit d'entraînement est de cinq francs par cheval.

Le Comité rappelle que tout propriétaire ou jockey qui aura entraîné son cheval sur la piste en dehors des heures fixées ci dessus ou sans avoir au préalable acquitté les droits d'entraînement sera puni d'une amende de vingt francs et exclu des courses de la Société jusqu'à ce que l'amende soit payée.

Les engagements sont reçus chez M. le comte de Béarn, Président de *la Société*, Boulevard Paoli, Bastia.

Pour les chevaux prenant part à une course militaire, il ne sera perçu aucun droit d'entraînement.

IN CAMPAGNA

Commediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

PERSONE :

SANTU, *merchente ritiratu dau commerciu.*
BRIGIDA, *a moglie.*
ORSULA, *a figliola.*
FIFINA, *a serva.*
Una lattaia.
Una guardia campestra.
Paisani.

(A scena si passa ind'una casetta di campagna, vicina a Bastia).

ATTU PRIMU

SCENA I.

BRIGIDA, ORSULA

Orsula

Oh, ch'ellu scià benedettu vaba! Iascia a so vella casa di Vastia, cusì pulita, commuda e sugillata per bene a stà qui in stanziasce strette, affumicate, piene di tarentule e di topi, e induve un c'è che sciurisci! Ci si vede u jornu pe u sciaghiu! Se ci n'escimmu senza una custana, saremmu furtunati.... E ste macchie sì cusì ombrose!

Brigida

Ci si respira un'eria pura....

Orsula

Tantu, ch'appena calatu u sole, ogna a tappassi in cammara per peura d'eterzane!

Brigida

Ma u jornu si gode almenu.

Orsula

Face più callu che in Bastia: sole e riverbaru da per tuttu! S'è custretti, per un n'accecà, a intufunassi in chiuvelli di stanze, duve, s'è chiaru, ti manghianu e moscke, e s'è scuru, ti scimmisceenu e zinzale. Oh! a miò Vastia, cu i so vagni di mare, a so musica, e so spassighiate!

Brigida

Zittati, o scimmò! un ci fa u vugnarata! Pestate passerà prestu.

Orsula

Avemmu tempu di mòre! Sò sti jorni cusì longhi, chi mi parenu annì! e un simmu junti che eri! figuremmuci fra un mese!

Brigida

Ti ci abituerai.

Orsula

Jamais.

Brigida

Altri miracoli ha fattu u tonu!

Orsula

S'eo ci sto un mese, mi scondenu in bara.

Brigida

In somma, cusì bòle vabita.

Orsula

E noi un simmu junte?

Brigida

Ella porta i calzoni e deve cummandà.

Orsula

Perchè allora un m'ete fattu maschiu?

Brigida

Bòlli falla finita, o muncicò? Mi pare di si che tu diventi una spaccinita! U tu vabu avera travagliatu tant'anni per te, e tu l'imbodierai un pocu di riposu in campagna!

Orsula

Ellu è becchiu, e u mondu l'annòia; ma a so figliòla un n'ha ma' che dicòttanni, e un n'intende suttensari qui biva.

Brigida

Cosa ferai?

Orsula

Cascheraghiu malata.

Brigida

Zitta, chi bene a serva!

Bulletin financier

Paris, le 8 Mai 1901.

Marché calme mais plutôt lourd. Le 3 0/0 recule à 101,70, le 3 1/2 vaut 102.30. Fermeté des Etablissements de Crédit. Crédit Lyonnais 1.059, Comptoir National d'Escompte 589, Société Générale 645, Crédit Foncier 699.

Les valeurs industrielles, les Brevets Porcheron sont à 498.50; l'obligation Perle Naturelle se tient à 279 frs; la Brisnak est en hausse à 614.

Les actions Lumière North American Cy sont en faveur de l'an des récentissimes de plus en plus suivies et un marché très actif; elles restent très demandées à 39 50.

L'industrie, objet de la Société d'Eclairage de chauffage et de force Motrice par l'alcool, est appelée à un grand avenir, en raison même de sa spécialité et des besoins de première nécessité auxquels elle répond. C'est ce qui explique que cette société augmente son capital par une première émission de 7.500 actions de 100 frs sur lesquels 25 frs seulement sont à verser en souscrivant.

Parmi les Fonds Etrangers l'Extérieure Espagnol à 71.7. Le 1re le est à 72 frs; l'émission totale de ces 2 0/0 vient d'être admise à la cote. Bruxelles reste calme. Prévisions et ordinaires Lanières du Globe 185 et 187.50; ordinaires Fermées de Prahova III, Capital belge Roumaine 190.

Chemins Français stationnés ras.

Nouvelles Militaires

Sont nommés, dans le cadre des officiers de réserve d'infanterie aux grades ci-après :

au grade de major au régiment de Saint-Omer, M. Galvani Frédéric-André, capitaine au régiment de Corse.

au grade de chef de bataillon au service du recrutement, M. Pellegrini Charles-Jean-Luc, chef de bataillon retraité.

au grade de capitaine au régiment de Falaise, M. Carabelli Antoine-François, capitaine retraité.

au grade de sous-lieutenant :

au rég. de Corse, MM Pozzo di Borgo Mathieu, adjudant retraité; Tomasi Pierre-Paul et Ceccaldi Louis-Michel, ex-sous-officiers de l'armée active.

au régiment de Marseille, M. Muracciole François, adjudant retraité.

Se conserver et embellir

Par le sel, nous pourrons être tous centenaires. Mais à quoi bon vieillir si l'on n'est traité beau? Donc, l'adjudant du sel sera le vrai *Congo*, Qui conserve à nos traits les grâces printanières.

R. Bonjean, au savonnier Victor Vaissier.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des listes antérieures, 2.620 fr. 15.

16e Liste

MM. Lelli, 0.50; Barchetti, 0.50; Borsin, 0.50; Ceri, 0.50; Anarella, 0.50; Pieri, 0.50; Nenigaldi, 0.50; Boschetti, 0.30; Astolfi, 0.20; Marini, 0.20; Grisoni, 0.50; Gandolfi, 0.50; Padovani, 0.25; Bernard, 0.20; Casini, 0.25; Arrighi, 0.50; Paris, 0.20; Brignardelli, 0.10; Micheli, 0.20; Beverini, 0.20; Taralta, 0.50; A. Gandolfi, 1; Taralta, 0.30; Moretti, 0.10; Pasquini, 0.10; Sari, 0.50; Dari, 0.20; Jacquet, 0.10; Luiggi, 0.50; Capentri, 0.20; Brandi 0.50; Ferrero, 0.10; Bernardini, 0.20; Luciani, 0.20; Langoust, 0.50; Argenti, 0.20; 4 septembre, 0.30; Gennari, 0.25; Falchetti, 0.10; Meschi, 0.25; Pinelli, 0.25; Conti, 0.20; Poggi, 0.10; Giudici, 0.10; Sandra, 0.10; Gandolfi, 0.10; Patroni, 0.10; R. Poggi, 0.20; Tanari, 0.20; L. Giudici. 0.10; S. Borchia, 0.50; Manelli, 0.50; Alfonsi, 0.50; Zattera, 0.50; Filippi, 0.50; L. Bernard, 0.50; Puppi, 0.20; Giuliani, 0.20; Leca, 0.20; Barnodi, 0.30; Canapa, 0.20; Carducci, 0.30; Bassegli, 0.20; Bianchi, 0.30; Piccioli, 0.25; Lamberti, 0.25; Fasci, 0.10. — Total: 116 fr. 45.

17e Liste

Commissariat de la Marine : MM. Masson, commissaire de la marine, 5 fr.; Vidal, professeur d'hydrographie, 3; Laurens, sous-agent de commissariat, 2; Giacobbi, commis auxiliaire, 2; Giacobbini, syndic des gens de mer, 2; Santoni, garde maritime, 0.50; Damiani, gendarme de marine, 0.50; Giuliani, syndic des gens de mer, 2; Lorenzi syndic des gens de mer à Cagnano. 2; Muzzi, préposé de l'Inscription maritime à Macinaggio, 2; Agostini, garde maritime à Macinaggio, 0.50; Giorgetti, syndic à Centuri, 2; Marcantetti, syndic à Canari, 3; Stronna, préposé à Saint-Florent, 2; Santelli, garde à Saint-Florent, 0.50; Pietri, préposé à l'Ile-Rousse, 2; Faiette, préposé à Calvi, 2; Perron, garde à Calvi, 0.50. — Total : 33 fr. 50.

18e Liste

Liste de M. Jacques Gregorj : MM. Mattei, avocat, 100 fr.; Benigni, 20; Damei, 20; Benedetti, consul général en retraite 20; L. Ferrand, 10; comte S. Gregorj, 100; Jacques et Vincent Gregorj, 50; général Giovanninelli, 50; docteur Favale, 10; Muchielli, ancien commis principal des contributions indirectes à Ganges, 5; G. Muchielli, 1; Un turco, 1; Rocchini, surveillant général du lycée à Bang-Lalande, 2; Maestracci, 2; Antonini, commis des douanes à Marseille, 0.25; Pinelli, commis des douanes à Marseille 0.25; Colombo, employé de commerce, 0.25; Caratini, employé de commerce, 0,25; J.-B. Ponciolelli, 1; Paoli, receveur des douanes, 5; Beniquel, receveur des postes, 3; Santelli, greffier du tribunal de Corte, 2. — Total : 403 fr.

Total général : 3.075.50.

Le bandit Renucci

Nous recevons des îles du Salut (Guyane) la nouvelle du décès de Renucci, du Fiomorbo, condamné à la peine de mort par la cour d'assises de la Corse, et dont la peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Après un séjour de 14 ou 15 mois, il est mort des suites de fièvres paludéennes contractées dans les chantiers malsains. La besogne à laquelle il se trouvait astreint ne lui plaisait guère : — Je n'ai jamais rien fait, disait-il souvent pour expliquer ses répugnances.

Gazette Départementale

SARTENE. — M. Leonetti Dominique, conducteur des ponts-et-chaussées, chef du bureau de l'ingénieur en chef, est nommé faisant fonctions d'ingénieur à Sartes, en remplacement du regretté M. Dumoulin.

⁂

AZILONE. — Le nommé Leoni Gabriel, âgé de 22 ans, d'Azilone, essayait de charger et de décharger un revolver, lorsque son doigt, ayant touché la gâchette, le coup partit et l'arme éclata dans sa main droite.

Cet accident a occasionné une forte déchirure entre le pouce et l'index, heureusement sans gravité.

⁂

SOCCIA. — On avait annoncé que le conseiller général du canton de Soccia, soumis au renouvellement, M. Antoine Leca, chancelier du consulat de France à La Canée, ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat, mais rien n'est venu confirmer cette nouvelle.

En attendant, trois candidats sont sur les rangs : M. l'abbé Ottavj, M. Martini, avocat, et M. Pascal Ceccaldi, avocat.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés off.. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Joges, comparez ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,2 b., de 25 bisc. 5 fr. Ilem. 25 0/0 aux milit. et marins. Broch. de 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 bonb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Bvoli, 33.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 11 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 14 m/d. 1 16 8. 6 heures du soir. + 15 7. Dernier, + 17 4. minima, + 9 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 m. n'di, 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm

Vent. — 9 h. du matin. N. E. faible. 4 h. du soir. N. E. modéré.

Etat du ciel quelques nuages.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,2 , soir, + 0.32

Pluie tombée : 4 heures du matin : 4 mm.

⁂

Le Monument de Bastia

On écrit de Perpignan à l'*Eclair*, de Montpellier :

La ville de Bastia se propose d'élever un monument aux Corses morts pour la patrie pendant l'année terrible. *Des listes de souscription* ont été envoyées dans toutes les villes où résident des compatriotes du Petit Caporal.

Celle qui a été confiée à l'un des magistrats les plus sympathiques du tribunal civil de Perpignan a réuni la somme rondelette de 87 fr. 50. Voilà qui prouve que les Corses, bien que bons Français, n'oublient pas leur petite patrie.

⁂

Enregistrement

Notre jeune concitoyen M. Baleai Mathieu, commis au bureau des domaines de notre ville, vient d'être nommé commis à l'atelier général du timbre à Paris, au traitement de 2.000 francs.

Toutes nos félicitations.

⁂

Le balayage

Nous sommes à nous demander pourquoi les tombereaux du service du balayage stationnent entre neuf heures et une heure de l'après-midi dans la rue qui va du bar Soavi à la rue de l'Intendance.

En voici ce que chacun peut y remarquer : à ce moment les balayeurs, après avoir arrêté là leurs charrettes, transbordent, c'est le cas de dire, de l'une à l'autre, les immondices recueillis ; et puis au lieu de partir, s'installent et se couchent sur le trottoir. Pour peu que cela continue ils y prendront leurs repas, si cela est toléré.

Il nous semble que ce n'est nullement en cet endroit que les tombereaux doivent stationner si longtemps.

Et l'on viendra se plaindre ensuite des épidémies.

⁂

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

⁂

Accaparement

Il n'y a pas lieu de s'étonner si, quand on arrive au marché vers huit ou neuf heures, les denrées y sont d'un prix exorbitant.

Les nombreuses accapareuses se chargent dès le matin, de bonne heure, d'acheter à nos villageoises les produits de leurs vergers et jardins pour nous les revendre à leur gré.

Mais heureusement que la police commence à y veiller, — et c'est justement pour empêcher ces achats clandestins que la nommée A. L... revendeuses, s'est vu dresser procès-verbal pour avoir acheté des petits-pois à la nommée C. J. sur la place Favalelli, même avant six heures du matin.

Qu'une bonne amende s'ensuive et l'on pourra s'approvisionner meilleur marché.

⁂

Gendarmerie

M. le général de brigade Deloye, inspecteur de la gendarmerie, est arrivé hier et descendu au Grand hôtel de France.

Cet officier général est accompagné du capitaine Merle, son officier d'ordonnance.

⁂

Postes

Par décision du sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes M. Mougeot, le chef-facteur de notre ville, M. Rossi, vient de voir élever son traitement au maximum de 1.800 francs avec effet rétroactif du 1er mars.

Fonctionnaire zélé autant que serviteur dévoué, M. Rossi a su par ses nombreuses qualités s'attirer l'estime de ses chefs et obtenir toujours ses promotions au choix.

Pendant déjà plus de 28 ans il remplit ses délicates fonctions à la satisfaction du public et avec une régularité parfaite à laquelle nous nous plaisons à rendre hommage.

Nous le complimentons pour cet heureux avancement et nous lui adressons nos vives félicitations.

⁂

Chirurgien-dentiste

M. Beirami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Lingénieur, jusqu'au 18 mai.

⁂

Les assises de l'Ardèche

Il n'y aura pas de seconde session des assises dans ce département cette année-ci, faute d'accusés. Pareil fait s'y est produit il y a trois ans, à ce qu'il paraît.

Heureuse Ardèche !

⁂

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 4e page.

⁂

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Minelli.

⁂

Sanctuaire de Monserrato

Aujourd'hui dimanche, à l'occasion de la fête populaire de Saint-Pancrace, des messes basses seront célébrées de 5 heures et demie à 9 heures et demie au sanctuaire de Monserrato ; salut à 4 heures.

⁂

Modes du jour

Lorsqu'on songe à la grande attention qu'exige la santé des enfants, on ne peut trop conseiller à une mère d'étudier les symptômes de certaines maladies dont les siens peuvent être atteints, et de chercher à connaître les moyens les plus rapides de prévenir ou d'enrayer le mal. LE MIROIR DES MODES DU JOUR *pour le mois de Mai* contient une chronique sous le nom de « La Vie Enfantine, » qui traite des maladies de peau. C'est un article allant droit au but. Le même numéro renferme des conseils utiles sur le régime hygiéniques que doit suivre toute femme jalouse de conserver sa beauté. Cette petite chronique est accompagnée de plusieurs recettes pour blanchir la peau, activer la croissance des cheveux, etc.

⁂

Au Port

Le brick-goélette français *San Pasquale*, capitaine Antonorsi, est parti pendant la nuit, sur lest, pour Portovecchio.

⁂

Le timbre du soldat

L'administration des postes a définitivement renoncé au timbre tricolore qui devait servir à l'affranchissement des lettres des soldats. Par contre, elle va distribuer à l'intendance un approvisionnement de timbres portant la marque F. M. (franchise militaire), qui seront alloués à raison de deux par mois aux simples soldats.

Le vaguemestre de chaque corps de troupe affranchira lui-même ces lettres et tiendra une comptabilité régulière des timbres fournis par l'administration.

Cette heureuse innovation coûtera un million environ à l'Etat.

⁂

Mots de la fin

Ils vont bien les examinateurs !

Témoin le mot que nous entendions il y a quelques jours, de la bouche même d'un de ces messieurs.

Un candidat avait hésité à se prononcer sur le « Misanthrope », à savoir si c'était une pièce comique ou morale.

— Entendons-nous, s'écria le professeur, si c'est comique, c'est amusant ; si c'est moral, c'est ennuyeux. Socrate fut condamné pour moins que ça !

Lectures pour Tous

A chaque livraison nouvelle des LECTURES POUR TOUS on éprouve une surprise. Il semble en effet que cette revue si universellement populaire devienne sans cesse plus variée, plus attrayante. Des articles toujours frappants et pittoresques, des études de vulgarisation, des romans, des récits amusants ou dramatiques, d'admirables illustrations, tel est le merveilleux ensemble qu'offrent chaque mois les LECTURES POUR TOUS, publiées par la Librairie Hachette et Cie.

Voici le sommaire du N° de mai : Le collier de la Reine : Une Reine-guerrière Historique ; L'homme des Cavernes au XXe siècle ; Messagers Aériens ; Marche Printanière, par P. Pickert ; l'Odyssée d'un Géant de pierre ; l'Accusateur Imprévu, roman ; Les Féeries et d'une Mission Française au Yun-Nan ; Du mariage par correspondance ; Quelques Coutumes bizarres dans les différents pays ; La Gloire, prix de l'Effort ; Comment s'enchaînent les découvertes d'un savant ; Un coup de feu, nouvelle par A. DUMAS ; Les mémoires du dernier cheval de France.

Abonnement. Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr. Le Numéro, 50 c.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	10 mai	10 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.40	101.50
— 3 p. 0/0 amort.	100.20	100.25
— 3 1/2 0/0.	102.00	102.12

Dépêches du Soir

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nominations

M. Constantini, ancien sous-officier est nommé commis de l'exploitation des postes et télégraphes.

— M. Ottavioli est nommé sergent de ville des communes du département de la Seine.

FÉDÉRATION MILITAIRE

Les ministres de la guerre et de la marine assisteront demain, à Lyon, à la fête de la fédération des anciens militaires de Lyon et de la région.

Arrestation

La police de Paris est parvenue à arrêter la femme Tomasi, veuve Capriata, originaire de la Corse, qui se faisait passer pour la veuve d'un capitaine tué à Madagascar, et qui avait réussi à faire de nombreuses dupes.

LE PRINCE et la princesse des Asturies à Paris

Le prince et la princesse des Asturies sont sortis ce matin de bonne heure, se sont longuement promenés à pied et ont fait de nombreuses emplettes dans les principaux magasins.

A midi, a eu lieu, à l'ambassade d'Espagne, un grand déjeuner en l'honneur de Leurs Altesses Royales.

Les autres convives étaient : le duc de Grenade, la duchesse de *Santo Mauro*, S. A. R. l'Infante Eulalie, le prince Rénier de Bourbon, la duchesse d'Almodovar del Valle, M. Rafael Palomino, la princesse Aurélie Zorlo, la marquise del Moni, le marquis de Novallas, le marquis de Villabor, le consul général d'Espagne et Mme Brusolas, le prince della Rocca, de La Torre, etc., etc.

Ce déjeuner a été suivi d'une brillante réception, exclusivement réservée aux membres de la colonie espagnole qui désiraient présenter leurs hommages à Leurs Altesses Royales.

EN ALGÉRIE

La Santé de M. Jonnart

Les nouvelles de la santé de M. Jonnart sont peu satisfaisantes ; aussi le départ du gouverneur général pour l'Algérie est indéfiniment ajourné.

Mise en liberté de M. Jovanovitz

Le procureur de la République de Montlaçon a fait droit à la requête de mise en liberté provisoire présentée par M. Jovanovitz.

ENTREVUE du Tsar et du roi d'Italie

Les journaux autrichiens annoncent que, dans le courant du mois de juin, le roi d'Italie se rencontrera avec le Tsar.

Ces mêmes journaux ajoutent que très probablement dans cette entrevue seront arrêtées les conditions dans lesquelles l'Italie interviendra dans le renouvellement du traité de la Triple Alliance.

EN TURQUIE

Le conflit postal

LA PORTE a fait parvenir à toutes les ambassades une note, leur faisant connaître que les postes étrangères étaient supprimées en Turquie.

EN ALLEMAGNE

Guillaume II à Strasbourg

L'empereur d'Allemagne a reçu hier, à l'occasion de son arrivée à Strasbourg, de nombreux témoignages de sympathie.

A 7 heures du soir, a eu lieu dans le palais impérial un grand dîner de gala, qui a été suivi d'une retraite aux flambeaux de la garnison.

Aujourd'hui l'Empereur a visité les ruines de Hohkoenigsbourg.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Engagements

Un télégramme de lord Kitchener dit que depuis le 7 mai, il y a eu plusieurs engagements. Les Boers ont eu 28 morts, 6 blessés, 130 prisonniers.

En outre, 183 Boers ont fait leur soumission.

Les Anglais ont capturé 9.000 cartouches, 230 wagons, 1 500 chevaux et une grande quantité de grains et de provisions.

Evénements de Chine

En Mandchourie

Les journaux de Saint Pétersbourg annoncent que les troupes russes n'ont jamais eu d'engagement avec les Chinois à Moukden.

Les ministres à Pékin

Les correspondants de plusieurs journaux anglais ont télégraphié de Pékin, que lundi prochain, les ministres d'Angleterre, de Russie et d'Italie, quitteront Pékin dans la journée, pour aller s'établir dans les régions des collines.

BRASSERIE DES PLATANES

Etablissement restauré par les nouveaux propriétaires. Le client y trouvera des consommations de tout premier choix.

BIÈRE GRUBER

En lecture : Les principaux journaux de l'Ile et du continent. Service soigné.

MM RICOMINI *et* LECA *Propriétaires*

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, inscrit sur chaque morceau.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

et vous aussi, mon gentilhomme, vous voilà redevenus grands garçons tous les deux! Je bois à votre heureux et prompt rétablissement.

— Monsieur, il vous est donc arrivé quelque chose? demanda Porgame à Ernauton.

— Un accident, oui, monsieur : sous la forme d'un coup de couteau.

Briquet-Chicot dodelina affirmativement de la tête.

— Entre les deux épaules... Un coup de couteau fort remarquable... « Di primo cartello », comme disent les « facchini » à madame Catherine.

Le gentilhomme continua.

— La nuit où, avec une générosité que je ne saurais oublier, vous me cédâtes votre place à certain rendez-vous... Sur le seuil même du logis auquel j'avais heurté si souvent, débordant de joie et d'orgueil, et où j'allais me glisser en intrus, cette fois, sous le nom et sous le manteau d'un autre : comme vous veniez de me quitter, — et alors que j'entendais encore l'écho de vos pas se perdre au loin dans la direction du Pont Neuf..

— Un guet-apens?... Un crime?... Et quel est le misérable...

Le vicomte eut un geste de mélancolique insouciance :

— Je ne sais... Je n'ai pu le voir... J'ai été frappé par derrière.

Les lecteurs du « Roi de la Ligue » et des « Barricades » n'ignorent point que l'ancien bouffon avait parfaitement vu, parfaitement reconnu le meurtrier. Mais il avait sans doute des raisons pour se taire car, comme le capitaine l'interrogeait du regard, il se contenta de répondre :

— Ce soir-là, je m'étais assoupi, après souper, dans un fauteuil. Ma chambre restait sans lumière, et ma fenêtre était restée ouverte. Un grand cri me réveilla. Je descendis en toute hâte. Et, une fois dans la rue, j'allai me butter contre un corps étendu devant la maison d'en face...

M. de Carmingos tendit — par-dessus la table — la main à l'ancien bouffon.

— Car c'est maître Robert Briquet qui me ramassa sur le pavé au moment où mon dernier souffle allait s'exhaler par la brèche de mon pauvre corps.. C'est lui qui m'emporta dans ses bras comme un enfant, qui me déposa sur son propre lit, qui s'assit à mon chevet, me veilla nuit et jour et me prodigua, — à moi, indifférent, étranger, inconnu, — les soins incessants d'une sollicitude, d'une tendresse quasi paternelle... C'est lui qui me sauva enfin.

— Un beau, mon gentilhomme, tout beau! interrompit vivement celui à qui s'adressaient ces actions de grâce. Rendons à César ce qui appartient à César. C'est à maître Rémy le Haudoin que revient l'honneur de la cure..

— Ah! oui : ce médecin dont une effroyable cicatrice laboure la moitié de la joue, tandis qu'une autre lui sillonne le crâne, et qu'une barbe touffue lui cache le reste du visage.

— Le docteur n'est pas beau, c'est vrai; mais il est si savant, si doux, si dévoué à ceux qui souffrent! Et grâce à un baume miraculeux dont il possède le secret...

Alors, buvons à ce véritable Esculape! intervint Pergame joyeusement, et aussi à M. de Carmingos, qui ne me paraît plus disposé à quitter ce monde-ci pour l'autre.

— Dieu a voulu que je vécusse, prononça gravement le gentilhomme : il ne me reste, quoique j'en aie, qu'à me soumettre à sa souveraine volonté.

Ensuite, après avoir touché de son verre celui du Lorrain :

— Mais vous-même, capitaine, n'ai-je pas entendu maître Robert vous féliciter — en même temps que moi tout à l'heure — d'avoir échappé, vous aussi, à une meurtrière aventure?

— En effet... Mais ce n'est pas un poignard anonyme qui a failli me priver du plaisir de me trouver ce soir en votre compagnie... C'est une salve de mousqueterie..

Et, rapidement, le capitaine raconta à son interlocuteur étonné le sanglant épisode de la « Journée des Barricades » qui avait eu les abords des Tournelles pour théâtre et, pour acteurs, monseigneur de Guise, son cortège et les arquebusiers de M. d'Ornano.

Chicot ponctuait le récit de signes de tête approbatifs. Puis, quand Pergame eut terminé :

— Vous narrez d'or, mon officier, déclara-t-il; seulement, par une modestie que je me permettrai de qualifier d'excessive, vous omettez certains détails qui ne manquent point d'importance. Entre autres, que c'est en couvrant le Balafré de votre corps que vous vous êtes exposé au feu des soldats de Sa Majesté... Que diantre j'y étais; j'en sais le compte!

— Vous y étiez, vous!

— Un paisible bourgeois dans une pareille bagarre!

Le pseudo-Briquet baissa le chef avec confusion de haute comédie :

— Que voulez-vous? Ce n'est pas ma faute si je suis né Parisien de Paris... C'est-à-dire avide de spectacles, d'émotions, de gîtes, de tapage, — de tout ce qui frappe les yeux et entre par l'oreille. .. J'étais sorti de chez moi pour entendre brailler l'émeute. C'est dans le sang. La curiosité et la toile m'avaient poussé jusqu'aux Tournelles...

J'étais là quand M. de Guise s'y présenta, entouré de son état-major et suivi de toute une armée de populaire, et quand au lieu des cris de : « Vive Lorraine! » qu'il attendait, ce fut une potarade d'imprécations qui salua son arrivée. . Berran!... Pif! paf! pouf!. . Paint!... Cloe?.. Vous vous êtes jeté au-devant du Balafré, et je vous vis, messire Pergame, disparaître dans cette tempête de fumée, de flamme et de plomb..

— Pardieu! fit le Lorrain, j'en tenais à la fois dans l'épaule, dans la cuisse et dans la poitrine!

— Et vous vous en êtes relevé? s'écria Ernauton avec admiration.

L'autre prit une pose gaillarde :

— Est-ce que j'ai l'air d'un manchot, d'un béquillard ou d'un paralytique?

(A suivre).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE du Dr Ch. FAY

06 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES de DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLVIII

DE LA BARONNE DE MACOUMER A LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Notre grand écrivain Daniel d'Arthez a empêché cette folie et s'est intéressé notablement à Marie Gaston, auquel il a souvent donné, comme me l'a dit le poète dans son langage énergique la pâtée et le nicher.

En effet, juge de la détresse de cet enfant : il a cru que le génie était le plus rapide des moyens de fortune, n'est-ce pas à en rire pendant vingt-quatre heures? Depuis 1828 jusqu'en 1833 il a donc tâché de se faire un nom dans les lettres, et naturellement il a mené la plus effroyable vie d'angoisses, d'espérances, de travail et de privations qui se puisse imaginer. Entraîné par une excessive ambition et malgré les bons conseils de d'Arthez, il n'a fait que grossir la boule de neige de ses dettes. Son nom commençait cependant à percer quand je l'ai rencontré chez la marquise d'Espard. Là, sans qu'il s'en doutât, je me suis senti*e* épris de lui sympathiquement à la première vue. Comment n'a-t-il pas encore été aimé? comment me l'a-t-on laissé? Oh! il a du génie et de l'esprit, du cœur et de la fierté; les femmes s'effrayent toujours de ces grandeurs complètes. N'a-t-il pas fallu cent victoires pour que Joséphine aperçut Napoléon dans le petit Bonaparte, son mari? L'innocente créature croit savoir combien je l'aime! Pauvre Gaston! il ne s'en doute pas; mais à toi je vais le dire, il faut que tu le saches, car il y a, dans cette lettre Méditée bien mes pauvres.

En ce moment, j'ai la certitude d'être aimée autant qu'une femme peut être aimée sur cette terre, et j'ai foi dans cette adorable vie conjugale où j'apporte un amour que je ne connaissais pas... Oui, j'éprouve enfin le plaisir de la passion ressentie. Ce que toutes les femmes demandent aujourd'hui à l'amour, le mariage me le donne. Je sens en moi pour Gaston l'adoration que j'inspirais à mon pauvre Felipe! je ne suis pas maîtresse de moi, je tremble devant cet enfant comme l'Abencérage tremblait devant moi.

Enfin, j'aime plus que je ne suis aimée; j'ai peur de toute chose, j'ai les frayeurs les plus ridicules, j'ai pour d'être quittée, je tremble d'être vieille et laide quand Gaston sera toujours jeune et beau, je tremble de ne pas lui plaire assez! Cependant je crois posséder les facultés, le dévouement, l'esprit nécessaire pour, non pas entretenir, mais aire croître cet amour loin du monde et dans la solitude. Si j'échouais, si le magnifique poème de cet amour secret devait avoir une fin, que dis-je une fin! Si Gaston m'aimait un jour moins que la veille si je m'en aperçois, Renée, sache-le, ce n'est pas à lui, mais à moi que je m'en prendrai Ce ne sera pas sa faute, ce sera la mienne Je me connais, je suis plus amante que mère. Aussi, to le dis-je d'avance, je mourrais quand même j'aurais des enfants. Avant de me lier avec moi-même, ma Renée, je te supplie donc, si ce malheur m'atteignait, de servir de mère à mes enfants, je te les aurai légués. Ton fanatisme pour le devoir, tes précieuses qualités, ton amour pour les enfants, ta tendresse pour moi, tout ce que je sais de toi rendra la mort moins amère, je n'ose dire douce. Ce parti pris avec moi-même ajoute je ne sais quoi de terrible à la solennité de ce mariage; aussi n'y veux-je point de témoins qui ne connaissent; aussi mon mariage sera-t-il célébré secrètement. Je pourrai trembler à mon aise, je ne verrai pas dans tes chers yeux une inquiétude, et moi seule saurai qu'en signant un nouvel acte de mariage je puis avoir signé mon arrêt de mort.

Je ne reviendrai plus sur ce pacte fait entre moi-même et le moi que je vais devenir; je te l'ai confié pour que tu connusses l'étendue de tes devoirs. Je me marie séparée de biens, et tout en sachant que je suis assez riche pour que nous puissions vivre à notre aise, Gaston ignore qu'elle est ma fortune. En vingt-quatre heures je distribuerai ma fortune à mon gré. Comme je ne veux rien d'humiliant, j'ai fait mettre douze mille francs de rente à mon nom; il est convenu dans son secrétaire la veille de notre mariage; et s'il ne les acceptait pas, je suspendrais tout. Il a fallu la menace de ne pas l'épouser pour obtenir le droit de payer ses dettes. Je suis lasse de t'avoir écrit ces aveux; après-demain je t'en dirai davantage, car je suis obligée d'aller demain à la campagne pour toute la journée.

23 Octobre.

Voici quelles mesures j'ai prises pour cacher mon bonheur, car je souhaite éviter toute espèce d'occasion à ma jalousie. Je ressemble à cette belle princesse italienne qui courait comme une lionne rongeur son amour dans quelque ville de Suisse, après avoir tondu sur sa proie comme une lionne. Aussi ne te parle-je de mes dispositions que pour te demander une autre grâce, celle de ne jamais venir nous voir sans que je l'en aie priée moi-même, et de respecter la solitude dans laquelle je veux vivre.

J'ai fait acheter, il y a deux ans, au-dessus des étangs de Ville-d'Avray, sur la route de Versailles, une vingtaine d'arpents de prairies, une lisière de bois et un beau jardin fruitier. Au fond des prés, on a creusé le terrain de manière à obtenir un étang d'environ trois arpents de superficie, au milieu duquel on a laissé une île gracieusement découpée. Les deux jolies collines chargées de bois qui encaissent cette petite vallée filtrent des sources ravissantes qui courent dans mon parc, où elles sont savamment distribuées par mon architecte.

(A suivre).

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
GRAND PRIX

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL

A VENDRE

pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

ON DEMANDE

un appartement de 10 pièces, Place Saint-Nicolas ou rues adjacentes.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 16 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas se confondre avec tout autre produit similaire.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

PRÊTS sur signatures, à longs termes. *Rien d'avance.* Ecrire Agence Mutuelle, 67, fg. St Denis, Paris.

VICHERIE A CÉDER près Paris, après fortune, tenue depuis 18 ans, 22 vaches, 2 chevaux, et tout le matériel. Vente journalière 280 litres lait à 40 centimes le litre. Bénéfices nets de tous frais 9,000 fr. par an. Installation modèle avec habitation, jardin, prairies, 15,000 fr. ou garanties suffisent pour traiter.
DAGORY, propriétaire, 37, Boulevard St Martin, Paris.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

CONCOURS FACILE
6000 Fr. PRIX 3260 FRANCS
AU FIL AU CHINOIS
PH. VRAU & Cie
150 AU
BANDES-ETIQUETTES
DÉTAILS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Larbarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

La Maison DOMINIQUE MATTEI aîné
Place St-Nicolas et Boulevard Paoli, 40, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du premier mai prochain elle mettra en vente :
2 Gros de Soufre Sublimé extra chimiquement pur, en ballots de 50 kilos. Marque Boule de 10 fr. 50 à 11 fr. le ballot.
Id. Vérine de 10 fr. à 10 fr. 25 le ballot.
1 Lot de sulfate de Cuivre en ballots de 50 kilos de 72 à 75 fr. les 100 kilos.
Elle mettra également au comble le surplus de sa récolte de vins :
Malvoisie blanc de 0,60 à 0,70 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.
On y trouvera également, comme par le passé, des cuivres cristallisés Guadeloupe pour vendanges, titrant 98%.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
3 GRANDS PRIX
SEULS CONCURRENTS, MÊMES DU JURY
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE
ELIXIR SOUVERAIN
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS
LA PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS
DU MONDE ENTIER
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
TOUT ce qui concerne la TOILETTE
de l'Homme et de l'Enfant
Envoi franco des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions France à partir de 25 Francs.
SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, REIMS, LILLE.

USAGE INTIME
CASTELNEUC H. Chastan, II, rue J.-J.-Rousseau, Paris

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
ENTREPOT 39, Rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

DEMANDEZ ET OFFRIR
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Qui les fumeurs lui font ce qu'il est.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 5 sur 6 cent.

26e ANNÉE — LUNDI 13 et MARDI 14 MAI 1901 — N° 107

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE.... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Lever, 4 h. 44 m. — Coucher, 6 h. 43 m.
Lune : Dernier quartier, le 11 — Nouv., le 17
FÊTE DU DEMAIN : *Rogations.*

13 MAI

Le Régiment de Peri à Haguenau

III.

Au dernier moment on enclouera les canons. Les ingénieurs devront sans perdre de temps faire jeter dans la Moder les munitions que le temps ne permettra pas d'utiliser. Le colonel de la Tour du Pin avec son régiment formera l'avant garde. Les autres corps suivront par rang d'ancienneté. Défense de tirer un seul coup de feu ; on marchera sur l'ennemi à la baïonnette ; aucun équipage ne suivra les colonnes.

Le feu des assaillants redoublait d'intensité. Il fallait prévenir l'affolement de la population ; le général chargea donc M. de Chenevière, lieutenant pour le Roi, de faire des patrouilles dans les rues avec des soldats ne comprenant pas l'allemand ; puis faisant entrer le bourgmestre il lui dit : « Monsieur, je viens de donner des ordres pour faire une sortie qui pourra durer quelques heures, je défends, sous peine de la vie, qu'aucun bourgeois ne sorte de sa maison ou n'y rentre me aucun soldat. »

A 8 heures et demie, le lieutenant-colonel de la Chateloize, chargé de retirer les troupes des ouvrages et des chemins couverts, donne aux capitaines l'ordre de se replier sur la route de Saverne ne laissant dans les tranchées que dix hommes par compagnie, placés à 10 toises l'un de l'autre.

Le ciel était chargé de nuages. Dans la nuit froide et obscure, le feu des pièces jetait des éclairs ininterrompus. Artilleurs et fantassins tiraient sans discontinuer au hasard, sur la flamme des canons ennemis. Le colonel Harlieg se promenait dans le chemin couvert de la face sud encourageant les hommes, leur répétant sans cesse que, pendant qu'ils occupaient les Prussiens, les camarades allaient balayer les retranchements ennemis. A 10 heures, les régiments étaient rassemblés devant la porte de Saverne, baïonnette au canon. A côté du maréchal de camp se tenaient les officiers sans troupes. Forcés d'abandonner leurs équipages, ils avaient endossé leurs habits neufs.

Il y avait en volontaires, M. de Valorze, M. de Mel, lieutenant-colonel d'un régiment suisse, le chevalier de Daniel, lieutenant-colonel de Mortemart, de Veaul, lieutenant-colonel de Canpos, M. de Belaigue, capitaine de Guyenne, avec rang de lieutenant-colonel.

Sur les glacis notre infanterie est formée en deux colonnes d'attaque. Le comte de La Tour du Pin prit le commandement de celle de gauche à laquelle était réservé le principal rôle dans le cas où les Prussiens s'apercevraient de notre sortie ; elle devait se tenir prête à faire face à une attaque des troupes de tranchée. La colonne de droite ayant en tête trois compagnies de Peri aux ordres des capitaines Mathis, Colla et de La Gravière, devait marcher droit devant elle en longeant l'inondation du flanc Ouest. Le maréchal de camp escorté, par les officiers de son état-major et les officiers volontaires, se plaça au centre des deux colonnes et, tirant son épée, donna le signal du départ.

A peine avait-on fait cent mètres, que l'on entend le qui vive des sentinelles assiégeantes. Personne ne s'arrête. Le capitaine de La Gravière répond en allemand et, en quelques minutes, sans avoir tiré un coup de fusil, la grand-garde de soixante cavaliers est enveloppée et passée par les armes. Peri reprend aussitôt sa marche en avant et deux cent mètres plus loin, une autre grand-garde est assaillie et anéantie. Le capitaine qui poussait des cris d'alarme est tué raide d'un coup d'espontoon que lui envoie M. de Belaigue. Apprenant par des prisonniers que la route de Saverne était libre, le général fait prendre l'ordre de marche. Il envoie en même temps prévenir M. d'Harting d'avoir à se replier sans perdre de temps. Lui-même s'arrête et vient se placer à l'arrière-garde. La nuit ne lui permettant pas d'utiliser les chemins détournés, il donne l'ordre à son avant-garde de ne pas quitter la grande route qui, par Harthausen et Hochfelden mène d'Haguenau à Saverne. Dans le cas où les postes de cavalerie campés à Wierchen et à Brumpt viendraient à nous attaquer les régiments devaient immédiatement continuer leur marche à travers champs.

Heureusement les fuyards des deux grands-gardes ennemies s'étaient retirés sur Schwerghausen sans avertir M. de Thungen. Dans la matinée seulement, des patrouilles parties de Brumath prévinrent le comte de Mercy qu'une grande colonne d'infanterie française suivait la rive gauche de la Zorn, à l'Est de Bernosheim. Le comte monte aussitôt à cheval ; à la tête de huit escadrons, il atteint Dettweiler assez à temps pour voir notre arrière garde traverser la rivière ; il jugea prudent de suspendre la poursuite et, à 8 heures, nous arrivions à Saverne.

Malgré sa grande diligence, M. d'Harling n'avait pu se mettre en route que vers dix heures et demie emmenant tout son monde et ne laissant dans Hagenau que six pièces d'artillerie, préalablement mises hors de service. Prévenu pendant sa marche que la route d'Hochwelden à Dettweiler était occupée par la cavalerie du comte de Mercy, il chercha un gué au Nord de Waltenheim et traversa la Zorn ayant de l'eau jusqu'au cou.

Au lever du soleil, le comte de Thungen entra dans la ville abandonnée ; les clefs des portes lui furent apportées « par les principaux bourgeois. » « Son peu de vigilance donna matière à bien des railleries ; la campagne d'Alsace finissait par une pareille comédie. (1) » Il se consolait en faisant écrire de Vienne que le marquis de Peri avait perdu 750 hommes dans sa sortie.

XAVIER POLI,
Capitaine au 45e d'infanterie.

(Histoire militaire des Corses au service de la France. — En vente à notre librairie) 4 francs).

(*La fin prochainement*).

(1) Histoire de la ville de Haguenau.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Campodonico, sous-lieutenant des douanes à Dellys, passe à Alger.

— M. Peretti est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Ottavioli Antoine a été nommé sergent de ville stagiaire des communes du département de la Seine.

— M. Costantini Ours-Dominique, adjudant au 22e bataillon de chasseurs alpins, à Albertville, est nommé commis d'exploitation des postes et télégraphes à la recette principale de Paris.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 Mai à 4 heures

1.	Blondin,	Gung'l.
2.	Patrie,	Paladilhe.
3.	Bénédictus des Poignards,	Meyerbeer.
4.	Suzanne (Ariette),	Carle.
5.	Polka du Hameau,	Sellénick.

Le Chef de Musique, MOULINES.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

13 mai 1709. — Loi contre les attentats à la pudeur portant, contre ceux qui se seraient rendus coupables de ce délit, une amende de cent à trois cents livres et une condamnation de trois à cinq ans de galère.

14 mai 1834. — Loi déclarant royales les trois routes existantes dans notre île, — route de Bastia à Ajaccio, route de Sagone jusqu'à la forêt d'Aitone route de Bastia à Saint-Florent, — et affectant en outre de grandes sommes pour en exécuter de nouvelles.

Nouvelles Militaires

Sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve d'infanterie :

au rég. de Châtellerault, M. Salini Noël, adjudant retraité.

au rég. d'Antibes, M. de Mari, sous-officier reserviste.

au rég. de Cahors, M. Giacobbi Romain, ex-sous officier de l'armée active.

— M. Giulj, capitaine au 12e régiment d'infanterie est placé hors cadres et nommé adjoint au commandant du recrutement de Perpignan.

— M. Nunzi, officier d'administration de 3e classe du service de l'habillement, est nommé officier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam.

UNE NOUVELLE MARSEILLAISE

Une nouvelle orchestration de la *Marseillaise*.

Le ministre de la guerre, accompagné d'un capitaine de son état-major, s'est rendu hier matin, vers dix heures et demie, au quartier des Célestins, où sont installés l'état-major, les différents services et deux escadrons de la garde républicaine.

Les honneurs militaires lui ont été rendus à l'arrivée et au départ par la garde de police, les tambours et clairons et la musique.

♣

Le général André a été reçu par le général Robert, commandant la subdivision de la Seine, et par le colonel de la garde qui lui a présenté individuellement les officiers de sa légion.

Aucun exercice ou service n'a été interrompu.

Le ministre a entendu, dans la cour du quartier, répéter trois ou quatre fois, une nouvelle orchestration de la *Marseillaise* qui a été exécutée d'ensemble par la musique, les tambours et les clairons.

Le rythme et certains accompagnements de notre hymne national ont reçu quelques légères modifications qui, en le laissant toujours aussi majestueux et aussi guerrier, semblent lui communiquer une allure pour ainsi dire plus *militaire* par les effets nouveaux que l'auteur ou les auteurs ont confiés aux tambours et aux clairons.

♣

Après ces additions ainsi que celle d'un défilé qui a été exécuté en marchant par les tambours, les clairons et la musique, le général André a visité l'infirmerie des hommes, la pharmacie, l'infirmerie vétérinaire, quelques écuries, des chambrées et des logements de ménages.

Le ministre a paru satisfait de sa visite faite à l'improviste, est sorti des Célestins vers midi, salué par tous les militaires présents ainsi que par un nombreux public assemblé depuis son arrivée sur le trottoir et près des grilles du quartier, qui avaient été laissées ouvertes.

(*Figaro*).

9. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

IV

Où, par le capitaine Perpamé, le lecteur aura des nouvelles de la gente Jacqueline Huinon.

Il est incontestable — et ceux des lecteurs de la « Dame de Monsoreau » et des « Quarante-Cinq » qui ont bien voulu perdre leur temps à parcourir le « Roi de la Ligue » et les « Barricades » doivent être de longue date édifiés là-dessus — il est incontestable que la curiosité était le péché mignon de Chicot.

Aux dernières paroles de Pergame, l'ancien bouffon avait senti ses oreilles se dresser d'instinct.

Quel était le médecin, quel était le miracle qui avaient sauvé le jeune homme ? Chicot se dit qu'il ne lui était pas indifférent de les connaître. Aussi, redoublant de rondeur :

— Un miracle ! s'exclama-t-il. Ventre de biche ! moi qui croyais la mode des miracles passée depuis la fameuse aubépine du cimetière des Innocents, qui, défleurie au printemps, trouva moyen de refleurir en août, le jour de la Saint-Barthélemy !... Vous m'intriguez, mon officier... Et si ce n'était pas indiscrétion flagrante que vous demander de plus amples explications...

Pergame grillait de jaser.

— Ces explications, s'empressa-t-il de déclarer, je vous les donnerais volontiers si je ne craignais d'abuser de vos instants et de votre patience.

— Bon ! se hâta de répliquer le prétendu Briquet, il est onze heures tout au plus ; il y a encore du bois au feu et il nous reste six bouteilles dans le panier.

M. de Carmaingos ajouta :

— Nous vous écoutons, capitaine, de toutes nos oreilles et de tout notre cœur.

Le Lorrain s'accouda sur table :

— Puisqu'il en est ainsi, je vais m'exécuter... Seulement je ferai courir la poste à mon récit...

Puis, après avoir bu une rasade :

— Comme vous l'a dit maître Robert, j'étais tombé devant les Tournelles sous la feuillade enragée. Qui me ramassa ? Je l'ignore ; car j'avais perdu connaissance. Quand je revins à moi, j'étais étendu sur un lit — à courtines de satin blanc et or — où me retenait cloué un pouvoir supérieur... J'étais privé de tous mes mouvements ; j'étais à bout de toutes mes forces ; je n'avais même pas celle de me plaindre de cet état d'anéantissement... Plusieurs personnes s'agitaient hors de mon état visuel. L'une d'elles pleurait. J'entendis des sanglots étouffés. J'entendis aussi une porte s'ouvrir.

Une voix annonça :

— Voici le chirurgien.

Une seconde voix une voix de femme, — suppliante, si tremblante et si douce, que toutes mes fibres tressaillirent :

— Venez, oh ! venez vite, monsieur !

Puis, une voix d'homme, impérieuse :

Approcher, maître Ambroise, approchez.

Chicot eut un mouvement :

— Oh ! oh ! maître Ambroise ! fit-il.

Le capitaine continua :

— Je connaissais ces trois voix-là, — celle qui avait annoncé, celle qui avait supplié et celle qui avait commandé... Mais il ne m'eût pas été possible de me rappeler à qui elles appartenaient... J'essayai de me soulever afin de dévisager les interlocuteurs... Infructueux effort : j'étais comme enchaîné !... La voix impérieuse reprit :

— Maître, voici un malheureux qui a grand besoin de vos soins. Il faut que vous me le sauviez... Il le faut, entendez-vous, quoiqu'il ne soit pas de la religion et qu'il porte la croix à deux branches.

L'autre répondit gravement :

Il n'y a ici ni catholique ni Lorrain, il y a mon prochain qui souffre, voilà tout. Je tâcherai de tirer cet homme de ce mauvais pas, comme j'aurais essayé de guérir le roi François II à Orléans, si l'on m'avait laissé accomplir mon ministère.

« En même temps, une tête se pencha sur moi ..

— Une tête grisonnante, n'est-ce pas, interrompit l'ancien bouffon avec un front exceptionnellement ample et un œil net et profond : le front et l'œil d'un penseur, d'un savant .. Maître Ambroise Paré, parbleu !.. Peste ! mon officier, vous êtes tombé à pic !... Celui-là est un rebouteur de génie.

— Je souffrais horriblement, poursuivit le Lorrain ; mes blessures me cuisaient comme des charbons ardents, la fièvre me martelait le crâne.. On m'avait déshabillé en partie pour me coucher... Le chirurgien écarta les linges dont on avait tamponné sommairement mes plaies béantes et les examina avec une longue attention... Puis, avec une grimace de mauvais augure :

Par Esculape, voilà un brave garçon qui me paraît furieusement décousu !

Puis encore, s'adressant à la personne qui pleurait :

— Nonobstant, ou verra à vous le raccommoder.

La douce voix demanda avec un accent d'inexprimable émotion :

— Est-ce que les coups sont mortels ?

Il lui fut répondu :

— Je vais m'en assurer. La sonde me l'apprendra. Veuillez vous retirer, demoiselle.

— Oui, va, mon enfant... Va pour un moment .. On te rappellera tout à l'heure.

Cette voix d'homme n'était pas un commandement, c'était une caresse paternelle. Je perçus comme le froissement d'une robe qui s'éloignait .. Puis je crus sentir comme un fer rouge qui s'enfonçait dans ma poitrine . C'était la sonde qui me fouillait le corps.. Mes yeux s'éteignirent dans une vapeur glacée... Et ce qui restait de vivant en moi acheva de s'évanouir !

Quand je repris mes sens à nouveau, la chambre était pleine de tumulte. Des langues s'y escrimaient à tire-larigot :

— Monseigneur ne perdons pas une minutes !

— Monseigneur, faisons diligence !

(*A suivre*).

IN CAMPAGNA

Cummediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA II.

E Precedente ; Fiffina

Brigida

Benite vellu terdi, o Fiffì! sò a mumenti ondeci ore, e un c'è nunda au fòcu! A chi ora ammu da fà cullazió?

Fiffina

Cosa sciò vòle l'un'ora a scende, un'antra a muntà...

Brigida

E duie a chiocchierà c'u galente. Cunniscimmu i vòstri passi.

Fiffina

Un mi sò firmata in lògu: d'a furia mi sò ancu stòrta un pede!

Brigida

Site scesa a sci ore. Da sci a ondeci ci n'è cinque: c'è tempu di junghie a San-Fiurenzu. Bi sarete accumpagnata cun qualchisia. Basta! s'eo mi n'accorghiu, simmu spiece.

Fiffina

S'aghiu incuntratu a nimmu, ch'accechi.

Brigida

Eppuru a lattaia v'ha tròvu c'un artigleru.

Fiffina

È un miò euginu juntu avà dau paese. Emmu varattatu appena duie parólle.

Brigida

O amicu o parente, vi ripetu ch'un bògliu guerdaporpi... Ma sentimmu! cos'ete cumpratu?

(Fiffina e Orsula si facenu segni)

Brigida

Cosa sè sti telefraghi? Boi rispundite, e tu piglia a penna per signà a spesa!

(Nòeù segni cumme supra)

Brigida

Aghiu da partà ingrese per fammi capì? Tu scrivi, e boi dittate!

(Fiffina mostra all' appiettu una lettara a Orsula)

Brigida

Sè! perturite!

(mentre parla Fiffina, Orsula scrive)

Fiffina

Una libra di vullitu.

Brigida

Pisemmulu.

(pesa a charne).

Brigida

Ci ne manca dui segni, e c'è mezza libra d'ossu.

Fiffina

L'ósseu face von bródu.

Brigida

Ma un lu macughianu che i cani... E pói?

Fiffina

Un mazzulettu.

Brigida

È bellu chiugu!... E pói?

Fiffina

Un cuscièttu di castratu.

Brigida

Castratu questu? È beccu. Un sentite chi nau? Avete u nasu tuppatu! Quantu pesa?

Fiffina

Una libra e un quartu.

Brigida (pisendu)

Una libra justa.

Fiffina

Oh! e so vilance un sè bone! tròvanu sempre di menu.

Brigida

Perché ci lu mettite. Ete regiò chi simmu luntani; simmu, bi lu facia purtà in daretu... Cos'ete pigliatu pe a cullazió?

Fiffina

Dui mazzerdetti di chile d'una libra, una duzzina d'óve e un mazzulu di ravanetti.

Brigida

Sti mazzerdi sè cirite: un bidete ch'anu u museu pinzutu, e sentemu di lozzu?

(i pesa)

E pói, un sè che tre querti. Quantu l'ete pagati?

Fiffina

Dodeci sòlli.

Brigida

Accidarba! e cirite dodeci sòlli a libra! e se fussinu ragnòle?

Fiffina

Seiò sa bè che tuttu è caru in Bastia, u pescia *surtout* perchè l'imbercanu: ancu e vòghe, un le pèsu più sasaghià che i signori.

Brigida

Sò e serve chi facenu incarì ogni cosa: e so vutti ne, e e so fourneure e pagliemmu noi. Presetu ognera a famillia ne' u pianifórte.

Fiffina

Oh, sta vita un pò durà! Si stanca mòrta; mi sò ancu sirupiata per cuntentalla, e ghiantia qui, un sentu ma' che gridi e rimpròveri. Se un si fida, seiò venga cun me au mercatu!

Brigida

Sapete vè ch'un pòssu scende, chi mi sentenu e gaabe!

Fiffina

Allora si cerchi un'antra serba!

Orsula

O mammà, abbiate pazienza! A paranella face son' ella pò: un n'è so colpa se i mercelenti l'ingannanu.

(face segni a Fiffina)

Brigida

Tu tenì a lingua e o mane a segnu, e boi andate in cucina a apprunta a cullazió. Dòpu, regularemmu i conti... Appuntu! l'ógliu, l'avete compru?

Fiffina (picchiandusi in fronte)

Oh, chi scemma! mi ne si scurdata!

Brigida

Brava! e i pesci cumme si frighienu?

Fiffina

L'arusteremmu.

Brigida

E cirite?.. Oh, chi pazienza!

Orsula

Bi l'aghiu detta, mammà, che in campagna un ci si pò bive.

Brigida

Oh, torna a Bignale ch'è un bellu paese! Ci si', ci sterai. E boi, andate in cucina!

(Fiffina esconde rimette all'appiettu una lettara a Orsula).

Bulletin financier

Paris, le 9 Mai 1901.

Bien qu'en s'étant les dispositions soient meilleures, le marché reste faible. Nos Rentes sont stationnaires. Les Sociétés de Crédit sont fermes dans le voisinage de leurs cours précédents.

Dans le compartiment industriel, les Pétroles de Mossel Iller sont actifs à 265, la Compagnie Nouvelle d'Incandescence vaut 101 frs. Les actions Lumière North American sont demandées, à 1 yon, à 10 frs.

La Société « La Pierre de Verre Carbey » a débuté par l'exécution d'un important marché avec la Cie de Métropolitain aux diverses gares duquel on a déjà pu apprécier la valeur des matériaux sortant de ses usines.

La Société d'Eclairage de chauffage et de force motrice par l'Air ol a créé, aux Magasins Généraux de Paris, un atelier de démonstration d'alcool pouvru d'un matériel perfectionné et relié à la voie ferrée, qui permet de donner l'alcool à des prix défiant toute concurrence.

Parmi les Fonds Etrangers l'Extérieure s'avance à 73.15; l'Italien à 96 50; Les valeurs ottomanes sont fermes. A Bruxelles, fermeté du Crédit Général Liégeois; Privilégiées Bruxelloises 452 50 et Secondaires 310. Capital Tôleries d'Anvers 451.50, Privilégiées Usines Iselin 168; Métallurgique Houmoise 377.50. Papeteries de Gastiche 94.

Nos Chemins de Fer sont faibles.

Gazette Départementale

VICO. — M. Dominique Cristinacce, conseiller général sortant du canton de Vico, aurait l'intention d'abandonner la vie politique.

Le bruit de cette détermination a fait naître plusieurs candidatures. On en compte déjà quatre : M. Muracciole, ancien sénateur ; M. Nivaggioli ; M. le docteur Serafini ; M. Colonna d'Appricioni.

PIGNA. — Le R. P. Michel, des frères mineurs, du couvent du Niolo, a été chargé de prêcher le jubilé dans la commune de Pigna. Il a obtenu un grand succès. Ses efforts combinés avec le zèle de M. le curé Salducci, ont amené la plus grande partie de la population à s'approcher de la sainte table. La cérémonie de clôture a été des plus édifiantes.

BONIFACIO. — Nous avons le regret d'apprendre le décès, à Bonifacio, de notre ami M. Louis Gazano, qui vient de succomber à une longue maladie qu'il a supportée avec la résignation d'un chrétien et d'un philosophe.

Homme de bien dans toute l'acception du mot, citoyen dévoué aux intérêts du pays, aussi modeste et simple dans l'opulence qu'il fut fier et stoïque dans l'adversité qu'il sut supporter dignement, Louis Gazano laisse à ses enfants un patrimoine d'honneur et de probité qu'ils sauront conserver. Doué d'une intelligence d'élite, d'un cœur généreux, possédant toutes les vertus de l'homme privé et du citoyen, le nombre de ceux qu'il a obligés dans sa vie toute de labeur et de dévouement est incalculable, et longue aussi fut la liste des ingratitudes qu'il rencontra sur son chemin : mais son cœur était inaccessible à la haine, et l'ingratitude la plus noire ne put jamais l'empêcher de faire le bien.

Il s'est éteint, cet honnête homme, en chrétien, la conscience en repos, le pardon aux lèvres, avec le seul regret de ne pouvoir donner le dernier adieu à tous ses enfants, à sa fille chérie Mlle Marie-Grâce Gazano, professeur à Marseille, à quatre autres de ses fils que l'éloignement a empêchés d'accourir à son chevet.

Nous prions Mme veuve Gazano, M. Toto Gazano et sa famille d'agréer l'expression de nos sentiments de profonde condoléance. — Sampiero Pinna.

Voici le discours prononcé par M. Orecchioni, 1er adjoint, président du conseil de fabrique :

Messieurs,

Permettez-moi d'accomplir un triste devoir et d'apporter mon tribut de larmes et de regrets, en venant aujourd'hui prononcer quelques mots d'adieu devant la dépouille mortelle de celui qui fut un de mes meilleurs amis.

Dès son jeune âge sa belle intelligence jointe à sa nature généreuse et franche le rendirent cher à tous ses camarades d'enfance.

Comme homme privé, nous l'avons tous connu honnête père d'une nombreuse famille, bon époux autant qu'excellent ami. A ces bonnes qualités, celui que nous pleurons en joignait une plus grande encore, celle de se rendre utile à son pays ; en effet, nous l'avons vu à plusieurs reprises faire partie de notre conseil municipal, remplissant tour à tour les fonctions de conseiller et de premier adjoint, et là, toujours plein de zèle pour la cause publique, porter son appoint éclairé à l'administration de notre commune.

Hier encore le regretté Louis Gazano faisait partie de notre conseil de fabrique qui n'oubliera jamais ses bons services, car celui qui va nous manquer, vous le savez tous, messieurs, a été un chrétien convaincu qui s'est toujours voué généreusement au relèvement de ce beau culte catholique que tous nous nous faisons un devoir et un honneur de professer.

Malheureusement la maladie est venue trancher cette existence utile et porter la désolation dans le cœur de sa chère épouse et de ses nombreux enfants auxquels je me fais un devoir d'exprimer ma vive douleur.

Adieu, cher Louis, toi qui fus homme de bien sur cette terre, repose en paix dans le sein du Seigneur.

C'est au nom du conseil municipal qui t'a toujours compté parmi ses membres les plus clairvoyants : au nom du conseil de fabrique qui perd en toi un zélé collaborateur, que je t'adresse un dernier adieu ; au ciel, au revoir dans l'Eternité.

AUX INCRÉDULES

75e LISTE de personnes qui, grâce à la découverte par le professeur Busch des propriétés régénératrices et tonodanales du bois de pliers par les sels de Pilocarpine et les adjuvants qui constituent la célèbre « Sève Capillaire », ont retrouvé leur chevelure.

N° 31,344. — Mme Sadot, 32 ans, 62, rue de Lille, à Orléans. Calvitie ancienne très avancée. Dès la 2e potion, la chute des cheveux était arrêtée et 21 jours après elle écrivait :

« Vous pouvez vous servir de mon nom en toute assurance. Vous pouvez publier que j'ai vu avec satisfaction et surtout avec grand plaisir mes cheveux pousser de 12 centimètres après 2 flacons, et encore n'ai-je pas eu tous les jours que j'en ai régulièrement et très étroitement suivis quelques jours. Aujourd'hui je puis me coiffer même mieux qu'avant de perdre mes cheveux, qui naturellement ils sont si soyeux qu'un simple fil suffit pour les tisser pour plusieurs jours. »

— M. L. Ernot, 59 ans, à Saint-Etienne (Loire). Calvitie complète depuis douze ans environ. Après emploi de 2 flacons, écrit :

« Tous mes amis sont stupéfaits. J'ai retrouvé non par mes cheveux de vingt ans, mais ceux d'une voiture qui me couvre assez la tête pour qu'on ne voie plus la peau et très suffisamment pour me préserver des coups d'air et des chocs, qui me faisaient tant souffrir. Les résultats dépassent de beaucoup ce que j'attendais de votre Sève. »

N° 46 441. — Mme Fillaud, rue des Colléges, à Saint-Genis-Laval (Rhône). Inflammation du cuir chevelu et séborrhée déplorable. Chute de cheveux non arrêtée remontant à quatre ou cinq ans, devenue très avancée.

A la fin du flacon, Mme Billaud écrivait :

« J'ai été très satisfaite des résultats obtenus, ils ont dépassé mes espérances. C'est avec plaisir que je vous accorde l'autorisation de publier ma cure. Trop heureuse si je peux procurer à quelques personnes le moyen de recouvrer leur chevelure et un peu de la joie que j'ai ressentie en constatant que j'avais enfin trouvé le moyen efficace. »

Plusieurs milliers d'attestations semblables, signées souvent de noms célèbres, sont à la disposition de quiconque veut les consulter au laboratoire du professeur Busch, à Paris, 10, rue des Bons-Enfants.

Elles confirment tout ce que, il y a plus d'un an, avec la presse du monde entier, j'ai pu ici même sur la belle découverte de ce grand savant. Grâce à elle, il n'est plus permis d'être chauve.

Tous ceux qui ont perdu ou qui perdent leurs cheveux, dont la tête est ravagée par la lougue et grave séquelle des affections microbiennes, organiques ou héréditaires, peuvent retrouver sûrement, rapidement, à tout âge, leur chevelure. Il suffit d'aller voir l'illustre spécialiste ou de lui en demander la recette par écrit en lui adressant des détails aussi complets que possible sur chaque cas. Il l'adresse gratuitement sous enveloppe fermée.

Docteur H. Marcelins.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Le ministre de la guerre a décerné la médaille de bronze aux militaires dont les noms suivent :

Alata Barthélemy, canonnier au 33e régiment d'artillerie, employé comme infirmier stagiaire dans les salles militaires de l'hospice mixte de Nîmes, a fait preuve d'un zèle et d'un dévouement remarquables en soignant les malades atteints de la fièvre typhoïde.

Chalest Alexandre, caporal à la 15e section d'infirmiers, a prodigué les soins les plus dévoués et les plus assidus à des malades atteints de fièvre typhoïde à l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Report des listes antérieures, 3 075 fr. 50.

18e Liste

MM. L.-N. Mattei, 20 fr. ; Delcorso, 5 ; Marcantoni, 0.50 ; Anonyme, 0 50 ; Angelini, 0.25 ; Bernardini, 0 50 ; Perfetti, 0 50 ; Zamberti, 0.25 ; Paul Ier, 0 25 ; Gueï'o, 0.25 ; Marsigli, 0 50 ; Marconacci, 0 25 ; Brincois, 0.25 ; Second, 0.25 ; F. Perfetti, 0.50 ; Zannini, 0 50 ; Casanova, 0.25 ; Décembre, 0.50 ; Vescovali, 0.50 ; Braccini, 0 50 ; Anonyme, 0.25 ; Antomarchi, 0.50 ; Ghigliermini, 0 25 ; Grimaldi, 0.25 ; N Braccini, 1 ; Anonyme, 1 ; Franceschi, 1 ; Mme Mattei, 1 ; M. Fantauzzi, 20 fr.

Commune de Saint Laurent : MM. Poli, capitaine, 10 fr. ; Delfini, doyen, 2 ; Cicoli juge suppléant, 2 ; Ciccoli, huissier, 2 ; Vincenti, receveur des postes, 2 ; Orsini, instituteur, 1 ; Moracchini, médecin, 1 ; Vincenti, adjudant, 3 ; Filippi, adjudant, 1.50 ; Ciccoli, ancien sous officier, 1.50 ; Moracchini, retraité, 5 ; Luciani, ancien conseiller d'arrondissement, 0.50 ; Peretti, retraité, 3 ; Bastien, brigadier de gendarmerie, 1.25 ; Venturini, négociant, 0.50 ; Gatti, gendarme, 1 ; Constarot, gendarme, 1 ; Oliva, maire, 5 ; Peraldi, gendarme, 0.50 ; Simonetti, gendarme, 0.50 ; Colombani, gendarme, 0.50 ; Negretti, adjudant, 0.50 ; Mme Orsini, institutrice, 1. — Total : 103 fr. 50.

19e Liste

MM. Brandizi, chef de train, 0.50 ; Calcatoggio, 0 50 ; les chefs de gare : Chiarasini, 1 ; Orsini, 0.50 ; Poggi, 0.50 ; Filippi, 0 50 ; Olmiccia, 0.50 ; Donsimoni, 1 ; Molducci, 0.50 ; Silvani, 1 ; Bellini, 0.50 ; Cosmi, chef d'équipe 0 25 ; les équipes : Santoni, 0.50 ; Agarat, 0.50 ; Paoli, 0.50 ; Orsoni, 0 50 ; Antoniotti, 0 25 ; Bernardini, 0 25 ; Filippi, 0.25 ; Cuttoli, serre frein, 0 50 ; Plaquet, comptable, 1 ; Renucci, chef cantonnier, 1 ; Pierucchi, cantonnier, 0.25 ; Pullicani, cantonnier, 0 25 ; Angelini, receveur, 0.25 ; Ferrucci, chef cantonnier 0.50.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 5 midi, + 16. 6 heures du soir, + 16. Maximum, + 16. minimum, + 11 4

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 midi, 764 mm. 6 heures du soir, 765 mm

Vent. — 9 h. du matin. N. E. modéré.

4 h. du soir, N. E. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, peu houleuse.

Hauteur des eaux : matin, + 0,37, soir, + 0,40

Pluviomètre, à 9 heures du matin 4 m.

Au départ

M. Adrien Dupuy, inspecteur général de l'Université, a quitté notre ville hier par le courrier de Marseille, après voir visité, depuis jeudi, notre premier établissement universitaire.

L'affaire Quilici

L'affaire Quilici a été appelée jeudi devant la chambre des appels correctionnels de la cour d'Aix.

M. Jauffret, au nom de M. Hornbostel, empêché, a sollicité la remise à deux mois. Après avoir entendu les conclusions de M. l'avocat général Arrighi, la cour a renvoyé l'affaire au 6 juin.

Brevet élémentaire

Nous rappelons aux aspirantes au brevet élémentaire que les examens pour l'obtention de ce brevet sont fixés au jeudi 24 juin, et que le registre des inscriptions est ouvert jusqu'au samedi 8 juin inclusivement.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Dominici Paris-Marius, du 112e d'infanterie, 17 ans de services.

Caisses d'Epargne

Il sera procédé le 19 juin à l'élection des 8 présidents ou directeurs des caisses d'épargne appelés à faire partie de la commission supérieure.

La caisse d'épargne de Bastia a droit à 2 voix ; celle d'Ajaccio à 1 voix.

Obsèques

M. Pierre-Joseph Lavezzi, négociant, s'est éteint dimanche dans sa soixante dixième année, et ses obsèques ont eu lieu le lendemain, en l'église paroissiale Sainte-Marie, au milieu d'une nombreuse affluence. Le deuil était conduit par les fils, le gendre et leurs parents.

MM. Lavezzi ont reçu en cette cruelle occasion une nouvelle preuve des sympathies dont ils jouissent au sein de notre population et des vifs regrets qu'a excités la mort de leur père, qui par son travail et son intelligence, s'était créé une honorable position.

Nous adressons à MM. Lavezzi, Ciavatti et leurs familles toutes nos condoléances.

Bouche d'égoût

Devant les magasins Angeli, au fond de la rue de l'Opéra, la bouche par laquelle descendent toutes les immondices charriées depuis le boulevard du Palais dégage les odeurs les plus malsaines.

Pourquoi ne pas fermer cette ouverture par un grillage bien serré ou par une soupape? Nous soumettons le cas à qui de droit.

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

Pigeons-voyageurs

Il est arrivé hier, du colombier militaire de Calvi, une vingtaine de paniers contenant 7 à 800 pigeons-voyageurs pour effectuer un lâcher du poste du Pigno.

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Lingénieur, jusqu'au 18 mai.

BRASSERIE DES PLATANES

Etablissement restauré par les nouveaux propriétaires. Le client y trouvera des consommations de tout premier choix.

BIÈRE GRUBER

En lecture : Les principaux journaux de l'Ile et du continent. Service soigné.

MM. RICOMINI *et* LECA *Propriétaires*

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	11 mai	13 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.50	101.50
— 3 p. 0/0 nouv.	100.25	100.20
— 3 1/2 0/0.	102.12	102.60

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Ce conseil, auquel assisteront tous les membres du Cabinet, sera très important.

Retour
de M. Waldeck-Rousseau

Le président du conseil et Mme Waldeck-Rousseau sont rentrés à Paris hier soir, à 6 heures.

Le président du conseil était attendu par quelques amis et des fonctionnaires du ministère de l'intérieur, qui l'ont félicité sur son complet rétablissement.

LES MINISTRES A LYON

Le général André, ministre de la guerre, et M. de Lanessan, ministre de la marine, sont arrivés hier matin, à 9 h. 56, pour assister à la fête de la Fédération des anciens militaires de Lyon et de la région.

A leur descente du train, les ministres ont été reçus par les autorités civiles et militaires ; une salve de 21 coups de canon a été tirée ; les musiques ont joué la *Marseillaise*.

A la sortie de la gare, les ministres ont remis des médailles aux pompiers, puis le cortège s'est dirigé vers la préfecture.

Toutes les troupes de la garnison faisaient la haie.

A onze heures précises a commencé le défilé des sociétés patriotiques devant les ministres qui se tenaient sur le perron de la préfecture.

Le défilé terminé, M. Léon Jacquet, président de la Fédération des sociétés d'anciens militaires, a prononcé un remarquable discours.

Répondant à ce discours le général André a dit que la démocratie a le droit d'exiger une armée qui la mette à l'abri de toute agression.

Le ministre combat ensuite la diminution exagérée du service militaire qui aboutirait à la désorganisation de l'armée et à la formation d'une armée prétorienne.

A midi, grand déjeuner à la préfecture.

A 2 heures a eu lieu une représentation de gala au Grand-Théâtre.

A 5 heures et demie, un punch d'honneur a été offert aux ministres dans le local fédéral.

Le dîner à l'Hôtel de ville a eu lieu à 6 heures et demie ; il a été suivi d'une brillante réception, qui s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

La population a fait aux ministres une chaleureuse réception. Mais lorsque le cortège traversait la place Bellecour, quelques coups de sifflets ont retenti. Ils ont été couverts par les cris de : « vive l'armée! »

ELECTIONS LEGISLATIVES

Ain

2e tour de scrutin, dans la 1re circonscription de Bourg, en remplacement de M. Pochon, élu sénateur.

Inscrits, 17.741

M. Authier, président du tribunal, républicain, a été élu par 7.257 voix, contre 4 797 à M. Parant, républicain, conseiller municipal.

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties :

MM. Authier, 5 939.
Pierre Gonjon, rép., 5.129.
Danne, rép., 1.893.

Aude

Dans l'arrondissement de Castelnaudary, il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Rivals, démissionnaire.

Inscrits, 30.301

Les voix se sont ainsi réparties :

Seneschal, maire de Castelnaudary, républicain radical, 4.156.
de Peraldi, radical socialiste, 2.966.
Marquis de Laurens-Castelet, conservateur, 3.563.

Il y a ballottage

M. Rivals avait été élu contre le marquis de Laurens-Castelet, candidat actuel.

Le Gouverneur de l'Algérie

Dans les cercles politiques on affirme que M. Jonnart ne sollicitera pas le renouvellement de sa mission comme gouverneur de l'Algérie, mission qui vient d'être récemment prorogée pour une seconde période de six mois.

On assure même que M. Jonnart serait décidé à se démettre très prochainement de ses fonctions, à cause de son état de santé.

Les journaux confirment la nouvelle que M. Jonnart ne retournera pas en Algérie.

M. Poincaré à Nancy

M. Poincaré, ancien ministre des finances, s'est rendu hier à Nancy, où ses amis politiques avaient organisé un banquet en son honneur.

Le député de la Meuse a prononcé un discours très important, dans lequel il s'est déclaré l'adversaire des grèves et des syndicats obligatoires.

Parlant de la question de l'enseignement, il a dit qu'il était partisan de la liberté de l'enseignement avec le contrôle de l'Etat.

Il s'est expliqué également sur la loi relative aux associations. Il n'admet pas la liquidation des biens des congrégations au profit de l'Etat.

Il reconnaît comme indispensable une grande économie dans les dépenses publiques qui nécessitent une surveillance plus active de la part des ministres et des représentants.

Il termine en critiquant l'attitude des membres du gouvernement, car le parti qui détient le pouvoir ne doit pas être un parti d'opposition et de combat, il doit travailler au contraire à l'union de tous les républicains pour assurer la grandeur de la Patrie.

Noces d'argent parlementaires

DE M. CUNEO D'ORNANO

Les électeurs de Cognac ont organisé une fête à la salle Godard, pour célébrer le 25e anniversaire de l'élection de M. Cuneo d'Ornano à la Chambre des députés.

Plusieurs personnages politiques avaient été conviés à cette fête, au cours de laquelle M. Cuneo d'Ornano n'a cessé de recevoir les témoignages des vives sympathies qui l'entourent.

Il n'y avait pas moins de 4.000 personnes.

Un objet d'art et une médaille commémorative, acquis avec les fonds provenant de la souscription, ont été offerts à M. Cuneo d'Ornano.

On lui a également présenté la maquette de son buste qui sera en bronze.

Plusieurs discours ont été prononcés par MM. Genoux de Fermon, Napoléon Magne, Lasies, Roy de Loulay, baron Legoux.

M. Cuneo d'Ornano a répondu par une chaleureuse improvisation qui partait du cœur et qui a soulevé les acclamations de l'assistance.

M. Cuneo d'Ornano a été reconduit chez lui triomphalement.

M. Piou à Saint-Etienne

M. Piou avait été invité à se rendre à Saint-Etienne pour donner une conférence sur les Associations.

M. Piou allait prendre la parole, lorsque les socialistes ont enfoncé les portes, bousculé les contrôleurs et pénétré en grand nombre dans l'intérieur. Il s'est produit une immense bagarre ; la police est arrivée et a procédé à quelques arrestations.

La conférence n'a pu donc avoir lieu.

Les Morts du Jour

M. de Verninhac

On annonce la mort de M. de Verninhac, sénateur du Lot, vice-président du sénat.

Commandant du régiment des mobilisés du Lot en 1870, propriétaire, agriculteur, docteur en droit, président du conseil général, M. de Verninhac était officier de la Légion d'honneur.

Il siégeait au Sénat depuis 1883, et fut l'un des fondateurs du groupe de la gauche démocratique.

LES GRÈVES

A MILAN

A Milan ; 10.000 ouvriers maçons se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaire.

A MANTOUE

La grève des paysans, dans la province de Mantoue, continue.

De jeunes ecclésiastiques parcourent les campagnes en prêchant la démocratie chrétienne.

De nombreuses ligues catholiques surgissent en opposition aux ligues socialistes.

Dans l'Uruguay

Un Complot

On télégraphie de Montevideo qu'un complot contre le président de la République vient d'être découvert.

M. Miguel Herrera, frère de l'ancien président de la République de l'Uruguay, en était le chef, et il se proposait de ressaisir le pouvoir en combinant ses forces avec celles des collectivistes.

Plusieurs arrestations ont été opérées, entr'autres celles de M. Miguel Herrera et de deux colonels, ses principaux collaborateurs.

Evénements de Chine

L'Emprunt chinois

Le ministre de Russie a proposé aux représentants des autres puissances de faire garantir l'emprunt chinois par leurs gouvernements.

L'Angleterre a fait savoir qu'elle refusait absolument son adhésion à cette proposition.

La Russie aurait pressenti le gouvernement français pour garantir avec elle l'emprunt en question. On attend la réponse de la France.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Succès de Botha

de Pretoria :

Le général Botha se trouve à la tête de forces considérables, dans les environs de Carolina, où il a infligé aux Anglais plusieurs échecs.

Marche de Delarey

du Cap :

Les dernières nouvelles parvenues au Cap disent que le général Delarey semblerait vouloir faire sa jonction avec le général Botha.

Le général De Wet

Le général de Wet a repris au Transvaal avec de nombreuses troupes.

Les Anglais font surveiller tous ses mouvements.

Une prédiction

de New-York :

Le baron Gluteberg, agent secret des Boers auprès des Etats-Unis, se trouvant dans une réunion d'Irlandais, a déclaré que, dans peu de temps, l'Angleterre serait frappée par une calamité épouvantable, et qu'elle aurait beaucoup de mal à se relever.

Madame Botha

Dans l'entourage du président Kruger on dément les bruits relatifs à l'arrivée de Mme Botha en Europe.

Occupation de Trichard

Une dépêche de lord Kitchener annonce que les Anglais ont occupé Trichard, où ils ont fait 50 prisonniers et ont capturé de nombreux fusils.

ÉTAT CIVIL

Mariages. — Néant.

Naissances.

Poletti Arthur. — Gougnini Anne-Marie. — Thô Jean-Baptiste-Ferdinand. — Biancarelli François-Jean-Pascrace. — Mariotti François-Louis. — Simonpaoli Louis.

Décès

Lavezzi Pierre-Joseph, marié, 79 ans, de Lucciana.

Macciucci Catherine, célibataire, 62 ans, de Motta.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mercredi 15 courant, à 8 heures et demie, à l'oratoire Saint-Charles, pour le repos de l'âme de

Madame Joséphine Clément

née Mazullo

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau Port, Bastia.

67 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLVIII

DE LA BARONNE DE MACOUMER A LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Ces eaux tombent dans les magnifiques étangs de la couronne, dont la vue s'aperçoit par échappées. Ce petit parc, admirablement bien dessiné par cet habile architecte, est, suivant la nature du terrain, entouré de haies, de murs, de sunte-de-loup, en sorte qu'aucun point de vue n'est perdu. A mi-côte, flanqué par les bois de la Ronce, dans une délicieuse exposition et devant une prairie inclinée vers l'étang, on m'a construit un chalet dont l'extérieur est en tous point semblable à celui que les voyageurs admirent sur la route de Sion à Brigg, et qui m'a tant séduite à mon retour d'Italie. A l'intérieur, son élégance défie celle des chalets les plus illustres. A cent pas de cette habitation rustique, une charmante maison qui fait fabrique communique au chalet par un souterrain et contient la cuisine, les communs, les écuries et les remises. De toutes ces constructions en briques, l'œil ne voit qu'une façade d'une simplicité gracieuse et entourée de massifs. Le logement des jardiniers forme une autre fabrique et masque l'entrée des vergers et des potagers.

La porte de cette propriété, cachée dans le mur qui sert d'enceinte du côté des bois, est presque introuvable. Les plantations, déjà grandes, dissimuleront complètement les maisons en deux ou trois ans. Le promeneur ne devinera nos habitations qu'en voyant la fumée des cheminées du haut des collines, ou dans l'hiver quand les feuilles seront tombées.

Mon chalet est construit au milieu d'un paysage copié sur ce qu'on appelle le jardin du roi à Versailles, mais il a vue sur mon étang et sur mon île. De toutes parts les collines montrent leurs masses de feuillage, leurs beaux arbres si bien soignés par la nouvelle liste civile. Mes jardiniers ont l'ordre de ne cultiver autour de moi que des fleurs odorantes et par milliers, en sorte que ce coin de terre est une émeraude parfumée. Le chalet, garni d'une vigne vierge qui court sur le toit, est exactement empaillé de plantes grimpantes, de houblon de clématite, de jasmin, d'azalée, de cobæa. Qui distinguera nos fenêtres pourra se vanter d'avoir une bonne vue !

Ce chalet, ma chère, est une belle et bonne maison, avec son calorifère et tous les emménagements qu'à su pratiquer l'architecture moderne, qui fait des palais dans cent pieds carrés. Elle contient un appartement pour Gaston et un appartement pour moi. Le rez-de-chaussée est pris par une antichambre, un parloir et une salle à manger. Au-dessus de nous se trouvent trois chambres destinées à la nourricerie. J'ai cinq beaux chevaux, un petit coupé léger et un mylord à deux chevaux ; car nous sommes à quarante minutes de Paris ; quand il nous plaira d'aller entendre un opéra, de voir une pièce nouvelle, nous pourrons partir après le dîner et revenir le soir dans notre nid. La route est belle et passe sous les ombrages de notre haie de clôture.

Mes gens, mon cuisinier, mon cocher, mon palefrenier les jardiniers, ma femme de chambre sont de forts honnêtes personnes que j'ai cherchées pendant ces six derniers mois, et qui seront commandées par mon vieux Philippe. Quoique certaine de leur attachement et de leur discrétion, je les ai priées par leur intérêt ; elles ont des gages peu considérables, mais qui n'accroissent chaque année de ce que nous leur donnerons au jour de l'an. Tous savent que la plus légère faute, un soupçon sur leur discrétion peut leur faire perdre d'immenses avantages. Jamais les amoureux ne trouveront leurs serviteurs, ils sont indulgents par caractère ; ainsi je puis compter sur nos gens.

Tout ce qu'il y avait de précieux, de joli, d'élégant dans ma maison de la rue du Bac, se trouve au chalet. Le Rembrandt est si plus si moins qu'une croûte, dans l'escalier ; l'Hobbéma se trouve dans son cabinet en face de Rubens ; le Titien que ma belle-sœur Marie m'a envoyé de Madrid, orne le boudoir ; les beaux meubles trouvés par Felipe sont bien placés dans le parloir, que l'architecte a délicieusement décoré. Tout au chalet est d'une admirable simplicité, de cette simplicité qui coûte cent mille francs. Construit sur des caves en pierres meulières assises sur du béton notre rez-de-chaussée, à peine visible sur les fleurs et les arbustes, jouit d'une adorable fraîcheur sans la moindre humidité. Enfin une flotte de cygnes blancs vogue sur l'étang.

O Renée ! il règne dans ce vallon un silence à rejoindre les morts. On y est éveillé par le chant des oiseaux ou par le frémissement de la brise dans les peupliers. Il descend de la colline une petite source trouvée par l'architecte en creusant les fondations du mur du côté du lac. Nous savons que la plus légère faute, un soupçon sur leur discrétion peut leur faire perdre d'immenses avantages. Jamais les amoureux ne trouveront leurs serviteurs, ils sont indulgents par caractère ; ainsi je puis compter sur nos gens.

Tout ce qu'il y avait de précieux, de joli, d'élégant dans ma maison de la rue du Bac, se trouve au chalet. Le Rembrandt est si plus si moins qu'une croûte, dans l'escalier ; l'Hobbéma se trouve dans son cabinet en face de Rubens ; le Titien que ma belle-sœur Marie m'a envoyé de Madrid, orne le boudoir ; les beaux meubles trouvés par Felipe sont bien placés dans le parloir, que l'architecte a délicieusement décoré. Tout au chalet est d'une admirable simplicité, de cette simplicité qui coûte cent mille francs. Construit sur des caves en pierres meulières assises sur du béton notre rez-de-chaussée, à peine visible sur les fleurs et les arbustes, jouit d'une adorable fraîcheur sans la moindre humidité. Enfin une flotte de cygnes blancs vogue sur l'étang.

(*A suivre*).

ASTHME ET CATARRHE ESPIC

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'satisfaire toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et peut désormais lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani

BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Demandez dans tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à 40 centimes le paquet

Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

PILULES DÉPURATIVES du docteur **GOLVIN**

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.

Le flacon : 3 fr. — Se trouve à PARIS, 40, rue Saint-Sulpice, et dans toutes les Pharmacies.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

APRÈS CHAQUE REPAS UN VERRE DE LIQUEUR

BÉNÉDICTINE

DE L'ABBAYE DE FÉCAMP

Produit essentiellement hygiénique

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Ebloui ssements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

par le SIROP de HENRY MURE

Solution Diagnostic, médicatrice certaine par l'usage de la

SOLUTION Henry MURE

MÊME SOLUTION ARSENIEE et CRÉOSOTÉE

d'une efficacité plus puissante.

Pharmacie MURE, BALAGNE, Docteur en Pharmacie, 1er Prix de l'Ecole de Pharmacie de Paris, Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Ex-Pharmacien de 1re classe de la Marine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, 4, Place du Marché-Neuf, 4, à BASTIA.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET chargera à Bastia vers le 16 Mai Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES, prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage

CROISSANT

CARDON DUVERGER CAMBRAI

DOMINI

accordeur de piano

rue Miot, 6.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital : 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

A VENDRE

pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

LESEUL journal illustré des Dames qui publie environ 6 exclusivités inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est LA SAISON

30, Rue de Lille, Paris

Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.

(8 francs l'an)

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale

CH. FAY

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD

Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE

ET DE PIÉTÉ

en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CHOIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET BOURSES

CHAPELETS

—(Haute Nouveauté)—

Offres & Demandes dans tous les Etablissements

Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L.-N. MATTEI & Cie.

Ne pas se confondre avec tout autre produit similaire.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Qualités Excellentes à 50 centimes le kilo. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 5 centimes

COMMANDES ET OFFRES

L'AMARO MATTEI

L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — MERCREDI 15 MAI 1901 — N° 108

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... 1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. 1 an 25 fr. 6 mois, 12 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Pachôme.

Soleil, lever à 4 heures 11 minutes.

Lever, 4 h. 0 m. — Coucher, 7 h. 47 m.

Lune : Dernier quartier, le 14 — Nouv., le 17

FÊTE DE DEMAIN : ASCENSION.

14 MAI

Fonctionnarisme

C'est un fléau. Tout le monde, en Corse, est d'accord à ce sujet. Cette manie d'abandonner le pays natal, la maison paternelle, pour passer sa vie dans un bureau, est une calamité qu'il importe de combattre par tous les moyens en notre pouvoir. La Corse, par rapport à son étendue, est un pays peu peuplé ; c'est une sérieuse raison qui doit nous faire souhaiter la fin de cette soif d'emplois. Si tant de terrains sont en friche, si l'agriculture fait si peu de progrès et si peu d'adeptes dans notre île, nous devons nous en prendre un peu à nous-mêmes et beaucoup à la mère-patrie qui, non seulement ne fait aucun effort pour nous tirer de cette situation déplorable, mais encore désire nous y voir patauger davantage parce qu'elle y a intérêt.

Il n'y a pas un père de famille qui ne rêve pour ses enfants des sinécures bien rétribuées *Ne faremu sin impiegatu*, tels sont les premiers mots qui sortent de la bouche d'un père à la naissance d'un fils ; la mère, inconsciente, acquiescera volontiers à ce souhait d'autant plus que toutes les mères, en Corse surtout, désirent à qui mieux des fils fonctionnaires. Et ce père, et cette mère, n'eussent-ils pour toute progéniture que cet enfant, n'hésiteront nullement à intriguer continuellement pour le placer dans quelque administration où il pâlira du matin au soir sur des paperasses chargées de poussière et de microbes.

Avoir un parent employé, c'est, chez nous, le comble du bonheur. Et quand M. le Fonctionnaire arrivera, toujours après une longue absence, dans son pays natal, son père, fier comme on peut se le figurer, le pilotera dans le village ; toutes les connaissances, les vieux amis d'antan, les parents, viendront lui serrer la main respectueusement et comme il sied à un aussi grand personnage. Cependant, le lendemain, M. le Fonctionnaire repart pour son bureau et le papa reprend sa vie d'ennuyé, trop vieux pour travailler ou même pour surveiller ses champs, si prodigités auparavant, qui sont en friche ou livrés à des régisseurs sans vergogne qui ne se font pas faute de frauder tout à leur aise.

⁂

Il est pourtant des cas où le fonctionnarisme devient une nécessité à laquelle on ne peut résister. Par exemple, lorsqu'une famille est trop chargée de membres ou lorsqu'un père a six ou sept enfants. Dans ce cas, deux ou trois peuvent bien être fonctionnaires, les autres étant en nombre suffisant pour mettre en valeur les propriétés de la famille. Le fonctionnarisme ne saurait alors devenir un danger public.

Il en est de même des gens trop pauvres, sans métier rapportant assez pour vivre. Il est juste qu'ils demandent une petite place de cantonnier, de gendarme, de garde, etc. On pourrait peut-être me dire que les grands propriétaires terriens ont toujours du travail à donner. C'est vrai. Seulement on n'ignore pas que ces propriétaires ont la patriotique habitude de n'employer que des ouvriers Lucquois de préférence aux ouvriers Corses. Que voulez-vous ! il en est ainsi.

Et si vous demandez à ces Messieurs la cause de cette habitude, ils vous répondront que le Lucquois est plus fort et qu'il rend plus que le Corse. Un Lucquois plus fort qu'un Corse ! Allons donc, est ce qu'on oserait comparer les malingres et pâles Italiens à nos robustes montagnards ! Qu'on dise plutôt que le Lucquois est plus actif que le Corse qui est un peu paresseux ; on sera alors plus près de la vérité. Mais cela n'est pas une raison suffisante pour laisser dans la misère des compatriotes, tandis que des étrangers emportent notre peu d'or.

On ne saurait, de même, considérer sans injustice comme fonctionnaires ces soldats, et ils sont nombreux en Corse, qui se rengagent toujours jusqu'à l'âge de trente-cinq ans. Ordinairement ils reviennent en Corse avec le grade d'adjudant et une retraite de 6 à 800 francs. Comme ils sont toujours dans la vigueur de l'âge, ils peuvent rendre encore beaucoup de services en faisant prospérer dans l'agriculture leur maigre retraite. Il n'en saurait être ainsi pour tous ces retraités qui ne songent, une fois de retour au pays natal, qu'à se reposer en toute tranquillité et à dépenser en conscience les quelques centaines de francs dont ils disposent annuellement.

En somme, le fonctionnarisme qu'il nous faut combattre est celui formé par ces personnes qui reçoivent un emploi sans nécessité ou sans raison péremptoire, abandonnant ainsi leurs propriétés aux mauvaises herbes ou aux mains d'un régisseur qui n'en prendra nul souci, ce qui revient au même.

⁂

Quoiqu'il en soit, ce ne seront pas les conseils qui changeront cet état de choses. La cervelle des Corses est tout à fait rebelle aux objurgations et il est inutile de recourir à ces moyens sans valeur. Ce qu'il faut, c'est un changement de régime. Mort le parlementarisme, mort le fonctionnarisme. On comprend facilement que comme les députés et les sénateurs ont toujours en vue l'objet de leur réélection, ils ne négligent aucun moyen pour arriver à ce but. Or, on n'ignore pas qu'en Corse, une famille toute entière se dévoue au député ou au sénateur qui a pu obtenir un emploi quelconque pour l'un de ses membres. Partant de là, les élus s'attachent à obtenir beaucoup de faveurs, parce que c'est pour eux le plus sûr moyen d'être réélus.

Mais les changements de régime ne se produisent pas tous les jours. En attendant, on peut employer avec quelques chances de succès des mesures économiques comme l'assainissement de nos plaines, l'amélioration des services maritimes postaux, l'augmentation de nos voies ferrées, la création de nouvelles routes, la construction d'usines ou toutes autres entreprises industrielles. Alors, nos jeunes hommes trouveront dans leur pays des aliments à l'activité dont ils sont doués et une meilleure existence matérielle.

Et ainsi, l'on pourra espérer, pour le plus grand bien de notre Corse, la fin de ce cauchemar qui s'appelle le fonctionnarisme.

L. MARSTRATI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

15 mai 1446. — Arrivée en Corse d'Alfonse de Campo-Fregoso, nouveau gouverneur de l'île.

Campo-Fregoso remplaçait Montalto qui ne secondait pas suffisamment les évêques d'Aleria et de Marianna dans leur lutte contre Vincentello d'Istria.

Campo-Fregoso soumit l'île et obligea Vincentello d'Istria à passer en Catalogne.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Alfonsi commis de 3e classe des contributions indirectes à Cavergnon, passe au service mixte de la Seine.

— M. Loca, surnuméraire des douanes à Epinal, est nommé receveur à la Schlucht.

— M. Rombaldi, surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, passe à la recette principale de Paris.

— M. Pierroti Dominique, brigadier de police à Vichy, est nommé commissaire de police de 4e classe à Charolles.

LES TROUBLES EN CALÉDONIE

Le courrier de Nouméa nous apporte des récits qui sont bien en retard. Ce qu'il y a d'étonnant, ce n'est pas que des Canaques — qui n'ont jamais été tout à fait dompté — se soulèvent ; c'est qu'ils aient pris les armes sans qu'on l'ait su plus tôt.

Les faits que nous allons raconter remontent à la fin de mars. Les Canaques sont soumis à un impôt de 5 francs par tête, qui s'appelle la capitation, et dont ils voudraient être déchargés.

On sait qu'il reste en Calédonie 20,000 indigènes se décomposant ainsi : catholiques, 5,000 ; protestants, 600 ; païens, 14,460.

L'un dernier, les catholiques se sont refusés à payer la capitation. Cette année, les païens ont fait comme les catholiques. Au lieu d'apporter de l'argent, ils se sont armés. Ils étaient si bien résolus à faire aux employés du fisc un mauvais parti qu'on a dû leur envoyer des soldats, dont les chefs avaient néanmoins la mission de tout tenter avant d'en arriver aux hostilités.

Un maréchal de logis de gendarmerie, nommé Basset, put pourtant décider le chef Aman, de la tribu des Poyes, à s'aboucher avec le capitaine Boërie.

Aman, qui n'avait consenti à l'entrevue qu'à la condition qu'un sauf-conduit lui assurant la liberté lui fût remis et restât valable, quelle que fût l'issue de la conférence, se rendit, accompagné de son fils et de trente guerriers de sa tribu, auprès du capitaine Boërie.

Celui-ci s'efforça de faire entendre raison au chef canaque. Il lui démontra l'inanité d'une résistance contre nos troupes, et lui conseilla une soumission immédiate.

Aman promit tout ce que demanda le capitaine. Il s'engagea à lui faire remettre, dans les quarante-huit heures, le montant de l'impôt de capitation dû par sa tribu et tous les fusils possédés par ses guerriers.

La journée se passa sans que la promesse fût tenue.

Le capitaine Boërie crut devoir agir. Il envoya en reconnaissance une section à la Tywaka, une tribu voisine également menaçante, et le reste de ses forces au village des Poyes. Celui-ci était complètement abandonné. Guerriers, femmes, enfants s'étaient réfugiés dans une forêt impénétrable

Nos soldats brûlèrent les cases, saccagèrent les récoltes, et essayèrent de rejoindre les Poyes.

Comme une colonne de 30 hommes, sous les ordres du lieutenant Cabanette, gravissait une crête par un chemin étroit, le soldat Dubin, qui servait d'éclaireur, arriva le premier au sommet.

Soudain, un coup de feu retentit. Dubin tomba foudroyé. Il avait le crâne traversé par un lingot de fer.

Aussitôt, nos soldats veulent venger leur camarade. Des feux de salve ne donnent aucun résultat, mais le lieutenant Rollet autorise le sergent Kerhler et deux volontaires, les soldats Baroda et Litch, à pousser une reconnaissance en dehors du camp. Ils courent, ils aperçoivent, autour d'un feu, une dizaine de Canaques. Ils épaulent leurs lebels et ouvrent un feu bien nourri. Les Canaques, se croyant attaqués par des forces considérables, se dressent et se sauvent... moins trois guerriers dont la mort a vengé celle de Dubin.

Depuis ce moment, les marches, les contre-marches continuent, mais sans résultat. Nos soldats avancent-ils ? Les Canaques se replient. Nos soldats se replient-ils ? Les indigènes reviennent en foule armée.

Nos soldats ont bien brûlé quelques villages, entre autres celui de Saint-Louis, mais les indigènes en étaient partis. Ils sont à l'abri dans leur forêt impénétrable qu'on

---

10. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

IV

Où, par le capitaine Pergame, le lecteur aura des nouvelles de la gente Jacqueline Buisson.

— Monseigneur, marchons sur le Louvre !

Monseigneur, cependant répliquait :

— Ho ! messieurs, pourrais-je laisser mourir sans soins le courageux soldat qui a hasardé sa vie pour conserver la mienne ? A présent que je suis rassuré sur son sort, me voici tout à vous... Allons !

— Inutile, il est trop tard.

Quelqu'un venait d'entrer. J'aurais juré que c'était M. de Brissac. Tout le monde demande :

— Que voulez-vous dire ?

Un autre répondit, — et j'aurais parié que c'était Saint-Paul :

— Que la place est vide, Monseigneur.

— Le roi a quitté le Louvre ?

— Avec toute sa maison.

— Impossible !

— Monseigneur, il a filé le long des quais, comme s'il avait peur que le diable l'emportât, ce qui du reste, ne peut manquer de lui arriver quelque jour, — et je vous réponds qu'à cette heure il n'est pas bien loin de Saint-Cloud.

Monseigneur frappa du pied à défoncer le carreau, et sa voix tonna à ébranler les murailles :

— Mille damnations ! tout est à recommencer.

Je ne comprenais pas... Peut-être est-ce que je rêvais...

— Vous ne rêviez pas capitaine, intervint l'ancien bouffon ; vous étiez chez le Balafré, à qui l'on venait d'annoncer la fuite de la Cour sur Saint-Cloud, puis sur Chartres.

Pergame secoua la tête :

— Non, je n'étais pas à l'hôtel de Guise. Non, je n'étais pas rue du Chaume. J'étais chez Jacqueline Buisson ! s'écria M. de Carminges.

— Jacqueline Buisson, s'écria M. de Carminges.

— Oui ; l'angélique créature dont je vous ai parlé, vicomte, et qui a pris mon cœur pour me donner le sien.

— Qu'est Jacqueline Buisson ? interrogea Chicot, qui, lui, ne connaissait rien des amours du Louvre.

Celui-ci se tourna vers le soi-disant bourgeois :

— Vous avez donc oublié cette jeune fille, que je tirai des mains de votre parpaillot de Valois, ... dernière Saint-Germain, au coin de la rue de la Mortellerie, le soir de mon arrivée à Paris... Celle dont j'escortai la litière jusque là bas, par derrière la Bastille...

Chicot se frappa le front :

— J'y suis, à présent ... Oui, pardieu ! La nuit où vous arrivâtes si à propos pour moi, logis et ma personne ...

— Souvenez-vous, nous en causâmes...

— Je me souviens : chez moi, en humant le piot... Après la bagarre ... Et c'est cette petite qui s'appelle Jacqueline Buisson ?

— Mons Briquet, prononça le jeune homme gravement, cette petite sera un jour ma femme.

— Vous l'avez donc revue ?... Et elle vous aime ?

— Dame ! je vous avais dit : « Si elle ne m'aime pas, je mourrai ». Or, est-ce que j'ai l'air d'avoir envie de trépasser ?

Mons Briquet frotta ses mains l'une contre l'autre :

— Comme les choses arrivent pourtant !... Mais il est un point que je ne m'explique pas bien. Comment vous trouvez-vous chez cette Jacqueline Buisson, et comment M. de Guise s'y trouvait-il lui-même ?

— Ma foi répartit le capitaine, c'est ce dont je ne me rends pas compte suffisamment pour le moment et ce que je n'apprendrai que plus tard... Toujours est-il que, lorsque je rouvris les paupières, mon adorée Jacqueline était assise à mon chevet, avec ses cheveux d'or tombant sur ses épaules, ses yeux noirs comme du jais, ses longs cils veloutés et sa peau sous laquelle on eût pu voir couler le sang qui la teintait de rose.

— Nous nous passe, me dit-elle. On vous a passé. Le moindre mouvement dérangerait l'appareil qui ferme vos blessures.

Je voulus lui parler ... Elle appuya sa main sur ma bouche et prononça ce seul mot : Dormez ! Et j'obéis comme si ce mot m'avait versé le sommeil réparateur..

Le lendemain, la chère âme était là à mon réveil. Maître Ambroise se tenait auprès d'elle. Il avait l'air moins mécontent que la veille. Tous deux causaient à demi-voix :

— Les blessures de l'épaule et de la cuisse ne m'inquiètent qu'à moitié, disait le chirurgien. Elles seront promptement en voie de guérison, les balles n'ayant fait que traverser les chairs. Quant au projectile qui avait perforé la poitrine en s'arrêtant entre les côtes, eh bien, mademoiselle le voici : j'ai profité hier, pour l'extraire, de l'évanouissement du blessé.

Pendant que le savant opérateur parlait, mon regard ne se détachait pas de celui de ma bien-aimée. Maître Ambroise appuya son oreille sur ma poitrine :

— La respiration est bonne...

Puis il me demanda :

— Comment vous sentez-vous ?

— Faible, mais très bien ; je voudrais toujours rester ainsi.

Le chirurgien se retourna vers Jacqueline qui ne perdait pas un seul de ses mouvements :

— Les trois plaies se sont rapprochées ... La voix n'est pas mauvaise ... Le pouls est meilleur que je ne l'espérais.

La jeune fille leva vers le ciel des yeux chargés de reconnaissance. Maître Ambroise se retira en ajoutant :

On est rarement revenu de plus loin. Mais avec des soins, beaucoup de soins... Ce malheureux a vu de près l'ange de la mort : soyez pour lui l'ange de la vie.]

(A suivre).

ne peut même pas incendier car une humidité permanente règne sous le couvert.

En attendant, les Canaques tiennent nos soldats en échec ; nous n'avons plus chez les indigènes ni autorité ni prestige. Les vingt deux tribus qui ont été nos auxiliaires pendant l'insurrection de 1878, et qui ont marché avec nous contre les indigènes de la côte Ouest, sont, paraît-il, prêtes à se soulever contre nous.

L'impôt qui n'était point nécessaire, n'est pas payé, et 20,000 Canaques sont armés.

Telles sont les nouvelles qui nous arrivent. Nous voulons espérer qu'elles sont exagérées. La Calédonie est une colonie qui vaut la peine d'être précieusement gardée. — CHARLES CHUCHOLLE.

(*Le Figaro.*)

Cour d'Assises

Rôle des affaires d'assises devant être jugées pendant la session du 2e trimestre 1901 qui s'ouvrira le lundi 20 mai.

Lundi 20. — Colombani Louis, sans profession, de Bastia, attentat à la pudeur. Ministère public, M. Aubert substitut du procureur général. Défenseur, Me de Caraffa.

Mardi 21. — Serpaggi Toussaint, Zonza Dominique d'Ajaccio, vol qualifié et complicité de ce crime. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Mes Decori et Moretti.

Mercredi 22. — Loviconi Noël, ouvrier boulanger, demeurant à Ajaccio, vol qualifié. Min. pub., M. Aubert, subs. du proc. gén. Déf., Me Decori.

Jeudi 23. — Zerfa ben Messabick Ould-Ali, détenu à Chiavari, meurtre. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me de Caraffa.

Vendredi 24. — Lerini Charles-Joseph, demeurant à Taglio Isolaccio, tentative de meurtre. Min. pub., M. Aubert, subs. du proc. gén. Déf., Me de Caraffa.

Samedi 25. — Mazotti Dominique, journalier, sujet italien, demeurant à Pino, meurtre. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Decori.

Mercredi 29. — Cremona Jules-Mathieu, cultivateur, demeurant à Erbajolo, meurtre. Min. pub., M. Aubert, subs. du proc. gén. Déf. Me Fabiani et Ajaccio.

Jeudi 30. — Dongrari Pasquin, sans profession, demeurant à Campi, meurtre. Min. pub., M. Nogueres, procureur général. Déf., Me de Caraffa.

Vendredi 31. — Achilli Constantin, Achilli Paul-Marie Santoni Jean-Cyprès, Santoni Paul-Francois, d'Isolaccio, meurtre, tentatives de meurtre, complicité de ces crimes avec concomitance. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Decori, de Caraffa, Nivaggioli, Farinole.

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 2e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 20 mai.

Jurés Titulaires

Poli C., maire, San di Portovecchio.
Giordani F., instituteur ret., Venzani.
Leca Michel, propriétaire, Bonifacio.
Raffaelli J.-M., propriétaire, Ortiporio.
Fouta Joseph-Antoine, représentant de commerce, Ajaccio.
Versini D.-N., propriétaire, Ajaccio
Orbanducci J.-C., cap. ret., Vescovato.
Tonoli Félix, notaire, Luri.
Lera E.-C., commerçant, Bastia.
Thiers A.-D., négociant, Bastia.
Franzini D., adjudant retraité, Croce.
Peggi Roch, propriétaire, Bigugl a.
Comte Forcioli-Conti, F., avocat, Ajaccio.
Giocanti J.-F., docteur en méd., Ajaccio.
Petrucci J.-M., propriétaire, Calenzana.
Padovani J.-D., offi d'adm. ret., Moro.
Santamaria Th., publiciste, Ajaccio.
Bonifaci F.-X., propriétaire, Orto.
Lanfranchi Vincent, notaire, Aullène.
Arii L., pr., Sainte-Lucie de Tallano.
Grimaldi A., négociant, Bocognano.
Voitot F., capitaine de santé, Ajaccio.
Peretti A. D., propriétaire, Zevaco.
Paleroni P.-F., juge suppléant, Lente.
Folacci François, notaire, Bastelica.
Cristofini P.-M., ancien juge de paix, Penta-Acquatella.
Giorgi A.-T., docteur en méd., Bastia.
Giustiniani Paul, propriétaire, Arbellara.
Orsini C. L., anc. greffier, Pietrascerna.
Trani Nicolas, propriétaire, Bonifacio.
Pancrazi O.-P., propriétaire, Borgo.
Leca Dominique, propriétaire, Aghione.
Costa Louis, notaire, Cognocoli.
Coloni Antoine, pr., Pila-Canale.
Peraldi J.-D., cons. d'arrond., Olivese.
Ottavi François, retraité, Erbajolo.

Jurés Suppléants

Pantalacci Alexandre, capitaine retraité, Vittini Charles-Antoine, rentier,
Gualtella François-Dominique, négociant, Olmagnier J.-B., impr., tous de Bastia.

IN CAMPAGNA

Commediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA III.

BRIGIDA, ORSULA

Brigida

Prutoggi tròppa a serva, sai.

Orsula

È una povera orfagna, ch'un n'ha ma' ebe noi in sta mondu.

(apre a lettera e a guarda all'appiettu)

Brigida

È una ladrona.

Orsula (guardendu a lettera, pianu)

Ch'è certa!

Brigida

Aghiu peura che fra boi altre un ci sia qualchi misteru

Orsula

O mammà, tè pare! eo cumprumettemi e'una serva!

(pighe all'appiettu)

Orsula (pianu)

Dice chi benerà dumenicu. Oh! oh!

Brigida

Chi so co' l'begu certe cose chi mi stummagheghianu. Ae serve un fi si da cunfidenza; sinnò, diventanu padrone. Ma cos'hai a guardatti sempre e mane?

Orsula

Nunda. Mi sò imbruttata tucchendu a pignatta.

(pone a lettera in stacca, e ne caccia un mandillu)

Brigida

Fa lede!

Orsula

Un c'è più nunda.

Brigida

Orsula! Orsula! un si' più quella.

Orsula

Eccu a babà! oh, guardate cumme s'è mascarata!

Bulletin financier

Paris, le 10 Mai 1901.

La panique est à son comble à New-York. Incroyable, à l'exception du Rio, directement intéressé et qui fléchit à 4 .89, notre marché reste calme et relativement ferme. Peu de changements sur nos Rentes comme sur nos établissements de Crédit.

Les valeurs industrielles, Mossi l'or est en reprise à 970 ; l'Obligation Paris Nationale vaut 406 frs. Les Parts Forestes restent à 200 frs ; on va mettre incessamment sur le marché de Paris les actions de sa filiale anglaise le Forbersite Limited.

On annonce la prochaine introduction aux Bourses de Paris et de Lyon des actions des Mines de Montcelle-Limarre ; elles sont déjà cotées, depuis quelque temps, à Londres où elles se négocient à 440 frs environ.

Aujourd'hui n'est ouverte pour clôturer le 20 mai la souscription aux 7.000 actions de 400 frs qui forment la première partie de l'augmentation du capital de la Société d'Eclairage de chauffage et de force motrice par l'électricité. Rappelons que le premier versement est de 25 frs et que les souscriptions sont reçues aux guichets de la Banque Générale à Paris et dans les départements.

Fonds étrangers cotations aux Enfers

Turc 3 0/0 Dette 96.40. Le marché de Bruxelles n'est à détruire ; Port Congo faible à 7.975. Capital et dividende Internationale de Tramways 305 et 312.75. Capital et Paris Versailles Dampf. 150 50 et 71.50. Métallurgique Fonsenne 376 50.

Chemins français.

Morale

Il est des facétieux qui, n'ayant probablement rien à faire, se plaisent à écrire sur les murs des cabinets d'aisance des mots, des réflexions sanglantes que l'on ne saurait assez qualifier. Je ne puis en citer et pour cause ; il y aurait de quoi faire rougir un nègre ; ce n'est pas peu dire....

En ce qui me concerne, je reconnais que la police est dans l'impossibilité de prévenir des faits de cette nature ; malgré tout le zèle que déploient nos braves agents, les vauriens, Dieu sait s'il y en a ! trouvent moyen de faire gâcher au public leur prose ignoble.

C'est en vain que la presse locale a de son côté souvent protesté avec indignation contre cette manie.

Faut il donc en conclure que c'est une cause perdue ; s'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de pincer les mauvais drôles dont c'est un deux plaisir de blesser la pudeur des gens, on peut, il me semble, atténuer le mal dans une certaine mesure en faisant badigeonner plus souvent les murs des cabinets de la ville.

Cette opération, toute simple, n'occasionnerait qu'une dépense très minime.

Mais, m'objecterez vous, serons-nous ainsi plus avancés ; dans l'intervalle, les découvrés n'auront rien de plus pressé que de nous donner un nouveau spécimen de leur valeur morale et ce sera encore à recommencer.

L'objection est sérieuse, et franchement, je ne sais comment y répondre.

S'il se trouve quelqu'un, parmi les nombreux lecteurs du *Petit Bastiais*, qui soit en mesure de résoudre la question, qu'il veuille bien, sans tarder, en faire part à l'autorité compétente. Il acquerra de la sorte un titre à la reconnaissance de tous.

C'est d'une œuvre de moralité publique qu'il s'agit ; chacun doit s'y intéresser.

N. B DE PINO.

Courses de Bastia

Liste des sociétaires

1re Liste

Présidents d'honneur :

MM.

Collin, premier président.
Cassagneau, préfet de la Corse.
le général Michel, gouverneur de la Corse.
Chaleil, sous-préfet de Bastia.
Gaudin, maire de Bastia.

Membres d'honneur : — MM. de Casabianca, Farinole, Hébrard, sénateurs ; Arène, Astima, Malaspina, comte Pozzo di Borgo, députés ; Colucci, consul général d'Italie ; Marcerou, directeur des Haras.

Membres du Comité : — MM. Joseph Ajaccio, Toussaint Balbi, comte de Béarn, Brandizi, Paul Berneau, Hyacinthe Cagninacci, Tito de Caraffa, Etienne Daniel, Louis Donati, Antoine Emanuelli, Antoine-Mathieu Fantauzzi, comte E. Forcioli-Conti, docteur Franchetti, Jacques-Philippe Grassi, Jacques Mingalon, Louis Mozer, Pierre Pasqualini, Charles Pitti-Ferrandi, de La Rallière, lieutenant d'artillerie, Paul Villa, Charles Vittini.

Membres de la Société : — MM. Angeli, avocat général ; Gaston d'Angelis, docteur Agostini, docteur Ambroni, Orillat, Henri Barsanti, docteur Battesti, Battisti, Robert Baldelli.

Gazette Départementale

AJACCIO. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Lambreschini, la charmante fille de l'excellent propriétaire du Café Napoléon, avec un jeune et distingué praticien, M. Lambreschini, médecin aide-major de 1re classe au 7e d'infanterie.

Toutes nos félicitations aux heureux futurs et à leurs familles.

∴

SAINT-FLORENT. — On nous écrit de cette ville :

M. le Curé Doyen et les membres du Conseil de fabrique de Saint-Florent sont heureux de donner un témoignage de satisfaction à M. Antoine de Ferrari, qui vient en quelques jours de restaurer les orgues de Sainte-Marie lesquelles étaient dans un mauvais état tel qu'on croyait devoir les abandonner.

M. de Ferrari est le fils et neveu des fabricants d'orgues bien connus Jean et Louis, qui ont doté plusieurs paroisses des environs de Bastia d'instruments perfectionnés.

La population de Saint-Florent a approuvé de grand cœur cette restauration et aujourd'hui elle entendra à nouveau la voix mélodieuse de l'orgue fabriqué en 1853.

∴

TALLANO. — Le canton de Ste-Lucie de Tallano est compris dans la série de ceux soumis au renouvellement.

M. Léonce Arii, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat. Il aura pour concurrent M. Ortoli, conseiller d'arrondissement.

∴

BOZIO. — La mission jubilaire a été prêchée à Saint-André de Bozio et à Marzola, par le R.P. Jérôme, des frères mineurs d'Oletta, avec le plus grand succès.

Dans ces deux paroisses les communions ont été très nombreuses ; l'infatigable P. Jérôme y a reçu le meilleur accueil et a été bien récompensé de ses efforts par les résultats obtenus.

Le P. Jérôme poursuit sa sainte mission dans d'autres localités.

Fête de Saint-Pascal

A l'occasion de la solennité qui aura lieu dimanche, 19 mai courant, dans l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste, à propos de la récente Canonisation de Saint Jean-Baptiste de la salle, les administrateurs de la confrérie de Saint Pascal, érigée canoniquement dans la même église, font savoir qu'ils ne pourront pas, cette année, célébrer en dimanche, leur fête patronale, quoique celle-ci soit en possession d'un rescrit de la sacrée congrégation des Rites en date du 19 décembre 1872, qui en abolissant, sous forme impérative, toute coutume contraire à son exécution.

« Contrariis non obstantibus quibus cumque » l'autorise à transférer sa fête patronale le dimanche qui suit l'Ascension, avec les messes en l'honneur de Saint Pascal, selon le Missel Romain, du jour 17 mai.

Ainsi par rapport à cet empêchement inattendu qu'on leur a notifié verbalement, les administrateurs sont obligés de *restreindre les cérémonies concernant la fête* patronale qui les intéresse, à des messes à voix basse, lesquelles seront dites, dans la matinée du 17 mai, à la petite chapelle dédiée à Saint Pascal où la reliqne de notre Patron céleste sera exposée en même temps, à la vénération des fidèles.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

19e Liste

MM. *Bailly*, chef cantonnier, 1 fr. ; les cantonniers : Mancini, 0.50 ; Costa, 0.25 ; Casanova, 0.20 ; Mariaccio, 0.25 ; Fratoni, 0.50 ; Calzarini, 0.50 ; Pancrazi, 0.50 ; Pozzo di Borgo, 1 ; Bleunt, 0.50 ; Ochs, sous-chef de service de la voie, 3 ; Versini, équipe, 0.25 ; Belgodere, chef de train, 0.25 ; Trojani, chef de train, 1 ; Veuvet, facteur, 0.25 ; Giammertini, serre-frein, 0.50 ; Staffatte, chef de train, 1 ; Viola, chef de train, 1 ; Mattei, serre-frein, 0.50 ; Ricci, maçon, 0.50 ; Battesti, mécanicien, 0.50 ; Frattoni, facteur 0.50 ; Bourrezzi, sous-chef d'équipe, 0.50 ; Pierri, équipe, 0.50 ; Moulier, équipe, 0.50 ; Perrtti, équipe, 0.50 ; Mignucci, facteur, 0.50 ; Baldacci, chef de train, 0.50 ; Leca chef de train, 0.25 ; Richard, sous-inspecteur de l'exploitation, 2 ; Calcatoggio, chef de gare, 1 ; Costa, facteur, 0.50 ; Mansidei, facteur, 0.50 ; Giocanti, facteur, 0.50 ; Bernardini, chef de train, 0.50 ; Coti, chef de gare, 0.50 ; Pierrotti, chef de gare, 0.50. — Total : 40 francs.

2e Liste

MM. Fontaine, directeur de la Compagnie des chemins de fer départementaux, 20 ; Orillat, inspecteur principal, 5 ; Maréchal, inspecteur du mouvement, 3 ; True, caissier-payeur, 2 ; Santelli, employé principal, 2 ; Filippi, agent spécial, 2 ; Berneau employé, 1 ; Orillat, employé, 1 ; Ristori, employé, 1 ; Fos, ingénieur, 3 ; Campana, comptable, 1 ; Canessa chauffeur, 0.50 ; Canari, menuisier 1 ; Fabiani, peintre, 1 ; Libri, visiteur, 1 ; Oletta, menuisier, 1 ; Gros, ajusteur, 1 ; Pesce, forblantier, 0.50 ; Pancrazi, ajusteur, 0.50 ; Maestracci, 0.50 — Total : 50 fr. 50.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Caporri Blaise, ouvrier nolier, de Bastia, et Petutti Marie-Dévote, ménagère, de Borgo.

NAISSANCES.

Casabianca Pierre-François. — Guidi Marie-Antoinette

DÉCÈS. — NÉANT.

A l'œuvre on connaît l'artisan

C'est par l'œuvre qu'il a accomplie qu'un docteur illustre a conquis la renommée qui fait de lui aujourd'hui un des bienfaiteurs de l'humanité. Le créateur des Pilules Pink a fait une grande œuvre et tous ceux qui ont recouvré la santé par l'emploi de ce médicament exceptionnel, *ne tarissent pas d'éloges*. Chaque jour, des attestations nouvelles se produisent et annoncent des guérisons de maladies diverses produites par la nouvelle du sang ou la faiblesse des nerfs. L'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes, les migraines, les étourdissements cé-

M. Eugène Dupuy, d'après une photographie.

dent à l'action toute-puissante des Pilules Pink. A la place d'un sang pauvre où vont elles font un sang riche et vigoureux qui donne aux enfants faibles et débiles des couleurs fraîches, aux hommes épuisés par le travail ou les excès, des forces nouvelles et qui rajeunissent même les vieillards.

M. Eugène Dupuy de Gaillarbet, commune de St Dizier (Creuse), fut atteint à l'âge de 15 ans d'une faiblesse générale suivie de symptômes graves.

« Je me suis trouvé, dès lors, très affaibli et atteint de malaises très douloureux. Au moindre mouvement à la moindre marche, j'étais pris d'essoufflements qui m'obligeaient à m'arrêter et même à suspendre tout travail. Des points de côté qui me faisaient énormément souffrir venaient augmenter mes maux. Ayant entendu parler des Pilules Pink je m'en procurai et j'éprouvai un tel soulagement que je continuai le traitement jusqu'à complète guérison. Aujourd'hui je suis sur pied et me porte admirablement bien. »

Pareils cas arrivent chaque jour à des jeunes filles ou à des jeunes gens chez lesquels la formation est difficile. Un affaiblissement rapide s'empare d'eux et les conduit fatalement à l'anémie. C'est le cas les Pilules Pink agissent avec une grande efficacité.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal : Gubin et Cie, 23, rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 14 mai

Baromètre. — 7 heures du matin, + 15. midi, 18. 6 heures du soir, + 17 8. Maxima, + 20 4. minima, + 11 8.

Baromètre. — 7 heures du matin. 766 mm. midi, 766 mm. 6 heures du soir. 764 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E, faible.
3 h. du soir, ca me.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Thermomètre centigrade, + 0,25, soir, + 0.35

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0.

Distinctions honorifiques

Sur la proposition de M. le Conseil général, S. M. le roi d'Italie vient de conférer la croix de chevalier de la Couronne de fer à M. le docteur Pascal Franceschi, vice-consul d'Italie à Centuri, pour les services rendus aux sujets italiens.

Nous félicitons sincèrement M. le docteur Franceschi de cette distinction.

∴

Rue de l'Opéra

Que de fois n'a-t-on pas crié au sujet de cette rue. Elle est pourtant très fréquentée ; cependant à l'intersection de cette rue et de celle de la gare les fondrières n'y manquent pas. On peut facilement se casser le cou ou se fouler un pied.

Les contribuables paient, et les impôts annuellement augmentent. Qu'on ne les oblige pas à demander ce à quoi ils ont droit.

∴

Ponts-et-chaussées

M. Colonna de Leca, conducteur des ponts et-chaussées de 2e classe, à Belgodère, est promu à la 1re classe.

Toutes nos félicitations.

∴

Faux billets

Sur la plainte de la Compagnie Fraissinet, M. le Juge d'instruction a ouvert une enquête qui a abouti à la mise en état d'arrestation de deux sujets italiens qui tiennent des restaurants au nouveau port.

Ces deux individus sont accusés d'avoir utilisé des billets de passage entre Bastia et Livourne qui avaient déjà servi en changeant le nom du paquebot et la date.

Ces billets étaient cédés par des passagers qui avaient réussi à débarquer sans remettre leur billet, pour quelques sous, aux deux aubergistes, et ceux ci les écoulaient au tarif de dix francs. Il paraît que cette opération date d'assez loin, mais on n'avait pu découvrir les auteurs.

∴

La Saint J.-B de la Salle

Les belles solennités auront lieu en l'église Saint Jean en l'honneur de la canonisation de Saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes.

Le *Triduum* commencera vendredi 17.

Nous publierons demain le programme détaillé.

∴

Les journaux

Le *Figaro* se trouve en vente à notre librairie.

∴

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Lingénieur, jusqu'au 18 mai.

∴

Filules Suisses

Elles maintiennent en bonne santé. — Tisseuil (Charente), le 14 mai 1900. D'une santé générale satisfaisante, *l'emploie depuis plus de* 15 ans vos bonnes Pilules Suisses contre les digestions pénibles. Elles me font beaucoup de bien. Lorsque je ressens de la gêne, je prends quelques Pilules Suisses, et je me sers presque aussitôt à l'aise. Ma femme en use également et en est très satisfaite. FOURGEAUD (Sig. lég.) A. M. Hertzog, ph., 28, r. de Grammont, Paris.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

BRASSERIE DES PLATANES

Etablissement restauré par les nouveaux propriétaires. Le client y trouvera des consommations de tout premier choix.

BIÈRE GRUBER

En lecture : Les principaux journaux de l'Ile et du continent. Service soigné.

MM. RICOMINI *et* LECA *Propriétaires*

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	13 mai	14 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.50	101.47
— 3 p. 0/0 amortis.	100.80	100.70
— 3 1/2 0/0.	102.00	102.07

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

On annonce la prochaine promotion au choix au grade de capitaine, de M. le lieutenant Bézu, du 163e d'infanterie.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Incidents de Turquie

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître que le gouvernement français avait protesté avec les autres puissances auprès de la Turquie, contre les mesures prises par le gouvernement Ottoman au sujet des bureaux de poste étrangers.

Les troupes en Chine

Le ministre des colonies a annoncé que l'on s'occupe de rapatriement de 2.000 hommes du corps expéditionnaire de Chine, dont la présence n'est plus jugée nécessaire.

Les autres puissances diminuent également leur effectif en Extrême-Orient.

Les Retraites ouvrières

Le président du conseil a fait savoir qu'il se propose de demander à la Chambre d'inscrire à son ordre du jour de la semaine prochaine la discussion de la loi sur les retraites ouvrières.

La Marine marchande

Le ministre du commerce a informé le conseil qu'il demandera à la Chambre de mettre en discussion le projet de loi sur la Marine marchande, immédiatement après celle des Retraites ouvrières.

Le gouvernement de l'Algérie

Le président du conseil a annoncé que M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, se voyait dans la nécessité de demander à être relevé de ses fonctions à cause de son état de santé.

Le conseil s'occupera de son remplacement à la prochaine séance.

La Proposition Cuneo d'Ornano

La plupart des journaux annoncent qu'à la séance de vendredi, M. Cuneo d'Ornano déposera une motion relative à la nomination d'une commission d'enquête sur certains faits reprochés au garde des sceaux.

EN ANGLETERRE

Le Livre bleu

On vient de distribuer le Livre bleu anglais. On y trouve que, de juin 1900 à janvier 1901, 634 propriétés privées ont été incendiées dans l'Etat d'Orange et au Transvaal.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h. 1/4.

M. Rambourgt, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Sénateurs décédés

Le président rappelle les pertes faites par le Sénat pendant la prorogation et fait l'éloge de MM. Rey, sénateur de l'Isère, et de Verninhac, sénateur du Lot, vice-présidents.

Le Contrat d'Association

Le ministre de l'agriculture dépose le projet de loi sur les Associations voté par la Chambre.

L'ordre du jour

Le Sénat règle son ordre du jour et s'ajourne à mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 2 h. 10.

M. Massé, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance du 29 mars, qui est adopté.

Les Bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Décès

Le président prononce l'éloge funèbre de M. Forni, député de la Savoie, décédé il y a quelques semaines.

LE RÉGIME DES BOISSONS

M. Suchetet dépose une proposition de loi modifiant le régime fiscal des boissons.

Le ministre des finances demande le renvoi de cette proposition à la législation fiscale.

Le renvoi est ordonné.

Les Interpellations

Le président donne lecture des diverses demandes d'interpellation qui lui ont été adressées.

M. Castelin, sur la politique extérieure ;

M. Breton, sur les actes commis dans les prisons, aux colonies ;

M. Marchal, sur la révolte en Algérie ;

M. Baudry d'Asson, sur l'attitude du gouvernement dans la guerre du Transvaal.

Ces interpellations seront inscrites à la suite de l'ordre du jour.

La Politique extérieure

A propos de la demande d'interpellation sur la politique extérieure, déposée par M. Castelin, le ministre des affaires étrangères dit que la visite de l'escadre italienne à Toulon a marqué les bonnes relations des deux pays.

Quant à l'alliance franco-russe, elle ne fut jamais plus solide.

« Nous devons persévérer, avec calme, a ajouté M. Delcassé, dans une politique qui a donné d'excellents résultats. »

La Déclaration

des Droits de l'homme

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de résolution de M. Dauzon tendant à inviter le gouvernement à faire afficher la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

La Chambre adopte plusieurs motions additionnelles à ce projet de résolution voté avant les vacances.

M. Martin demande en outre l'affichage des déclations de 1791 et celle de 1793.

La motion est adoptée par 498 contre 8.

Les trois déclarations seront affichées dans les écoles, les bureaux de poste, les ministères et les casernes.

La motion Suchetet relative à l'affichage dans les ministères est adoptée par 310 voix contre 58.

La motion Fournier, relative à l'affichage dans les églises de tous les cultes et dans les établissements de l'Etat, où la public a l'occasion de se réunir, est adoptée par 276 voix contre 131.

La motion Sembat, relative à l'affichage dans les casernes est adoptée par 234 voix contre 228.

La motion Cornet, tendant à ce que l'affichage soit permanent dans les lieux apparents, est adopté par 190 voix contre 177.

Proposition Bernard

M. Charles Bernard demande que le discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau à Saint-Mandé soit affiché.

Le quorum n'étant pas atteint, le vote est renvoyé à la prochaine séance.

Commission du budget

La Chambre décide qu'elle nommera dans la séance de mardi la commission du budget.

Séance vendredi

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée ce matin, 15 courant, à 8 heures et demie, à l'oratoire Saint-Charles, *pour le repos de l'âme de*

Madame Joséphine Clément

née Mazzilla

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à dimi.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'eucalyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS

Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasso, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par MM. GILLO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats des deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Riparia Montecola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY

68 — FEUILLETON DU PETIT CORSE

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLVIII

DE LA BARONNE DE MACOUMER A LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Quand, avant-hier, je suis allée voir si mes dernières fantaisies avaient été comprises, j'ai senti des larmes me venir aux yeux, et j'ai mis sur le mémoire de l'architecte, à sa très-grande surprise : Bon pour payer. — Votre homme d'affaires ne payera pas, madame, m'a-t-il dit, il a agit de trois cent mille francs. J'ai ajouté : Sans discussion ! en vraie Chaulieu du dix septième siècle. — Mais, monsieur, lui dis-je, je mets une condition à ma reconnaissance : ne parlez de ces tableaux et du parc à qui que ce soit. Que personne ne puisse connaître le nom du propriétaire, promettez-moi sur l'honneur d'observer cette clause de mon payement.

Comprends-tu maintenant la raison de mes courses subites, de ces allées et venues secrètes ? Vois tu où se trouvent ces belles choses qu'on croyait vendues ? Suis-tu la haute raison du changement de ma fortune ? Ma chère, aimer est une grande affaire, et qui veut bien aimer ne doit pas en avoir d'autres. L'argent ne sera plus un souci pour moi ; j'ai rendu la vie facile, et j'ai fait une bonne fois la maîtresse de maison pour ne plus avoir à la faire, excepté pendant dix minutes tous les matins avec mon vieux majordome Philippe. J'ai bien observé la vie et ses tournantes dangereux ; un jour, la mort m'a donné de cruels enseignements, et j'en veux profiter. Ma seule occupation sera de lui plaire et de l'aimer, de jeter la variété dans ce qui paraît si monotone aux êtres vulgaires.

Gaston ne sait rien encore. A ma demande, il s'est, comme moi, domicilié sur Ville-d'Avray ; nous passons demain pour le chalet. Notre vie sera là peu coûteuse ; mais si je te disais pour quelle somme je compte ma toilette, tu dirais, et avec raison : Elle est folle ! Je veux me parer pour lui, tous les jours, comme les femmes ont l'habitude de se parer pour le monde. Ma toilette à la campagne, toute l'année, coûtera vingt-quatre mille francs, et celle du jour n'est pas la plus chère. Lui peut se mettre en blouse, s'il le veut ! Ne va pas croire que je veuille faire de cette vie un duel et m'épuiser en combinaisons pour entretenir l'amour : je ne veux pas avoir au reproche à me faire, voilà tout. J'ai treize ans à être jolie femme, je veux être aimée le dernier jour de la treizième année encore mieux que je ne le serai le lendemain de mes noces mystérieuses. Cette fois, je serai toujours humble, toujours reconnaissante, sans parole caustique ; et je ne fais servante, puisque le commandement m'a perdue une première fois. O Renée, si, comme moi, Gaston a compris l'infini de l'amour, je suis certaine de vivre toujours heureuse. La nature est bien belle autour du chalet, les bois sont ravissants. A chaque pas les plus frais paysages, des points de vue forestiers font plaisir à l'âme en réveillant de charmantes idées. Ces bois sont pleins d'amour. Pourvu que j'aie fait autre chose que de me préparer un magnifique bûcher ! Après demain, je serai madame Gaston. Mon Dieu, je me demande s'il est bien chrétien d'aimer autant un homme. — Enfin, c'est légal, m'a dit notre homme d'affaires, qui est un de mes témoins, et qui, voyant en fin l'objet de la liquidation de ma fortune, s'est écrié : — J'y perds une cliente. Toi, ma belle biche, je n'ose plus dire amie, tu peux dire : — J'y perds une sœur.

Mon ange, adresse désormais à madame Gaston, poste restante, à Versailles. Ou ira prendre nos lettres là tous les jours. Je ne veux pas que nous soyons connus dans le pays. Nous serverons chercher toutes nos provisions à Paris. Ainsi, j'espère pouvoir vivre mystérieusement. Depuis un an que cette retraite est préparée, on n'y a vu personne, et l'acquisition a été faite pendant les mouvements qui ont suivi la révolution de Juillet. Le seul être qui se soit montré dans le pays est mon architecte : on ne connaît que lui qui ne revienne plus. Adieu, en t'écrivant ce mot, j'ai dans le cœur autant de peine que de plaisir : n'est-ce pas te regretter aussi puissamment que j'aime Gaston ?

XLIX

MARIE GASTON A DANIEL D'ARTHEZ

Octobre 1833.

Mon cher Daniel, j'ai besoin de deux témoins pour mon mariage ; je vous prie de venir chez moi demain soir en vous faisant accompagner de notre ami, le bon et grand Joseph Bridau. L'intention de celle qui sera ma femme est de vivre loin du monde et parfaitement ignorée ; elle a pressenti le plus cher de mes vœux. Vous n'avez rien su de mes amours, vous qui m'avez adouci les misères d'une vie pauvre ; mais, vous le devinez, ce secret absolu fut une nécessité. Voilà pourquoi, depuis un an, nous nous sommes si peu vus. Le lendemain de mon mariage nous serons séparés pour longtemps, Daniel, vous avez l'âme faite à me comprendre ; l'amitié subsistera sans l'ami. Peut-être aussi-je parfois besoin de vous ; mais je ne vous verrai point chez moi du moins. Elle est encore allée au-devant de mes souhaits en cela. Elle m'a fait le sacrifice de l'amitié qu'elle a pour une amie d'enfance qui pour elle est une véritable sœur ; j'ai dû lui immoler mon ami. Ce que je vous dis ici vous fera sans doute deviner non pas une passion, mais un amour entier, complet, divin, fondé sur une intime connaissance entre les deux êtres qui se lient ainsi. Mon bonheur est pur, infini ; mais, comme il est une loi secrète qui nous défend d'avoir une félicité sans mélange, au fond de mon âme est enseveli dans le dernier repli je cache une pensée par laquelle je suis atteint tout seul, et qu'elle ignore. Vous avez trop souvent aidé ma constante misère pour ignorer l'horrible situation dans laquelle j'étais.

(*A suivre*).

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

SÉRIEUSE situation très indépendante offerte à hom., dames et filles pour travail facile, agr. à faire chez soi rapp. de 3 à 6 p. jour, suivant production.
Ec. M. Joubert, Dr de l'Entreprise Générale, 123, rue Caulaincourt, Paris. Timbre pr réponse.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 16 Mai
Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour Anvers, Hambourg
et tous les ports d'Angleterre

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIETE
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

A VENDRE
pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 15, Boulevard Paoli
M. I. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et porte enfoncé qu'il lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que font de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. Venturini, imprimé sur chaque morceau.

Source du Chalet
La Meilleure du
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.
EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX
ET DE QUINQUINA
Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

CHAMPAGNE
Louis Roederer, Reims
En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus « Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Demandez
dans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à **40 centimes le paquet**
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHARMACIE
Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
Entrée rue de Compiègne.
CATALOGUE FRANCO (300 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

60 Années de Succès
3 GRANDS PRIX (Lyon 1872, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIENIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dyssenterie, la Cholérine; Guérit les Maux de Gorge, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES RECONSTITUANTS pour convalescents
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment incomparable dans les grossesses difficiles, toutes convalescences et l'état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
VIAL Pharmacien, 15, RUE THOMAS-MUDE, LYON

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarette [illegible] coupée, faites à la main et à la machine.
[illegible] à 10 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 5c centimes

AMANDE ET OFFRES
Sous les Distinctions
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 5 centimes
Qui les fumer une fois pour ce cigare ne peut plus fumer.

26e ANNÉE — JEUDI 16 MAI 1901 — N° 109

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. — Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . 1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'APRÈS-DEMAIN : ASCENSION.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, à 5 h. 10 m. — Coucher, à h. 47 m.
Lune : Dernier quartier, le 14 — Nouv., le 17
Fête de demain : Saint Pascal Baylon.

15 MAI

Le Régiment de Peri à Hagueneau

IV.

(Suite et fin)

Le jour de son arrivée à Saverne, le général adressa un rapport détaillé au ministre sur les opérations de la défense de la place. Il fit le plus grand éloge de M. d'Harling qui « pendant tout le siège avait servi, avec toute l'application, valeur et capacité qu'on peut souhaiter à un homme de son mérite et de son rang. » Il n'oublia aucun de ses compagnons de lutte et de gloire. « Je n'ai jamais remarqué tant de fermeté, de valeur, et envie de faire que les colonels de la Tour du Pin Montauban, de Chalmazel et de Rose en ont témoignés ; M. de Saint-Marc, lieutenant-colonel de la Tour du Pin, a servi avec une attention et une application infinies ». M. de Portail, ingénieur en chef « mérite toutes choses ». Et en parlant de lui-même il disait avec autant de simplicité que de conviction : « Les honneurs de la guerre me touchent plus que tous les biens du monde. »

Le 7 octobre, il rejoignait le camp de Flonheim, avec son régiment. Le reste des troupes restait à Saverne. « Il fut bien reçu par M. le maréchal de Villars qui lui donna de grandes louanges de sa bonne conduite. »

Le maréchal fit mieux, attentif à reconnaître le mérite des officiers placés sous ses ordres, il supplia le Roi de récompenser par le grade de lieutenant général la fermeté et la bonne conduite de Peri, et sa Majesté lui accorda cette grâce (1)

(1) Mémoires de Villars publiés par M. de Vogué. — Lundi 12 octobre à Fontainebleau : Villars annonce au Roi l'héroïque défense de Peri. Mercredi 21 octobre : Le Roi fait M. de Peri lieutenant-général et Harling brigadier pour les récompenser de l'action qu'ils ont faite en se retirant de Hagueneau. — Saint-Simon s'exprime ainsi : Peri, très brave italien, d'esprit fort entendu, commandait dans Hagueneau et s'y défendit avec tout le courage possible, huit jours durant ; mais la place n'étant pas tenable il battit la chamade au bout de ce temps. Il chargea d'Harling de protéger sa retraite. Harlin était allemand élève page de Madame. Il exécuta très heureusement et adroitement les ordres de Peri.

Il est extrêmement intéressant de voir un soldat aussi brave et aussi dévoué que le maréchal constater, non sans amertume, qu'un étranger mérite un pareil grade. Dans la lettre de remerciements qu'il adresse à Chamillart, il ne peut s'empêcher d'écrire : « J'ai vu en temps que nos Français auraient été vivement touchés de voir un étranger se distinguer parmi eux, autrement qu'en les imitant. »

L'année suivante, la coalition porta tous ses efforts en Flandre et en Italie ; de Villars se borna à batailler en Alsace. Le 21 avril, après une entrevue avec M. de Marsin, il arrête le plan des opérations. Il se préparait à attaquer les lignes de la Moder, mais les ennemis s'empressèrent de les évacuer ; leur gros passa le Rhin, après avoir jeté quelques bataillons dans Hagueneau.

Par ordre venu de la cour, le lieutenant-général Peri fut chargé du siège de cette place. « Cent officiers piqués d'une noble émulation lui enviaient cet honneur, mais le souvenir tout récent de ses nobles exploits ne permettait pas que quelqu'un osât lui en disputer la gloire. »

Hagueneau était défendu par le feld-maréchal Stein, qui disposait de 2.400 hommes, 60 pièces de canon de 24 ou de 36 et d'un approvisionnement considérable de vivres et de munitions. Peri commença l'investissement, le 3 mai, à la tête de 6 bataillons d'infanterie, d'un régiment de dragons et d'un régiment de cavalerie. Convaincu que la garnison ne comptait que cinq ou six pièces de canon, il fit ouvrir la tranchée au pied du glacis, le soir même, et commença le feu avec une batterie de six pièces. Les assiégés braquent alors leur nombreuse artillerie qui, en peu de temps, démonte nos canons, nous tue treize servants et un grand nombre de fantassins. Les majors de Charost et de Peri étaient dangereusement blessés.

Le 5 mai, au matin, M. de Villars vint de bonne heure inspecter les travaux d'approche : « Je trouvai, en arrivant à la batterie, notre silence fort mauvais et me payai ensuite des bonnes raisons de M. de Peri et du commandant de l'artillerie. » Ceux-ci, en effet, avaient préféré interrompre le feu en attendant la mise en batterie de 12 pièces de 24. En même temps ils firent venir de Strasbourg seize canons de gros calibre et l'effectif de l'infanterie fut porté à 18 bataillons.

Cependant les assiégés continuaient à se défendre avec vigueur, répondant résolument au feu de notre batterie de 28 pièces. Le 10, au matin, la brèche était enfin ouverte. « Le feld-maréchal Stein se voyant sur le point d'être emporté, demanda à capituler avec les honneurs de la guerre. » « Si vous ne voulez point vous rendre prisonniers de guerre, répondit Peri, tâchez de vous échapper, comme je l'ai fait l'année dernière. »

Le feu fut repris avec une nouvelle intensité : le lendemain, la brèche était suffisante pour permettre l'assaut. Le commandant demanda alors à capituler se soumettant aux conditions qu'il plairait aux vainqueurs de lui dicter. La garnison fut prisonnière de guerre ; elle comprenait 1.800 hommes, 350 officiers sous les armes, un nombre considérable de malades, l'auditeur général de l'armée impériale et la plus grande partie du commissariat. On trouva aussi dans la place 17 drapeaux, 50 canons dont 30 de gros calibre, 2.000 kilogrammes de poudre, 20.000 sacs de grains et de farines, 20.000 sacs d'avoine et une grande quantité d'armes et d'autres effets. Ce siège ne nous avait coûté que 48 hommes tués ou blessés.

Le 12, les Allemands défilaient devant nos régiments et étaient conduits à Strasbourg sous escorte. Peri prit le commandement de la place et dirigea sur le camp de Lauterbourg le gros de ses forces.

Le capitaine d'Arsan, neveu de Peri, était chargé de porter au Roi les drapeaux pris à l'ennemi.

Le 15 mai est officier arrivait à Marly.

Le 5 juin, de Peri arrive à Landchelstadt avec son régiment et 6 autres bataillons.

La prise de Drusenheim et de Hagueneau firent tomber dans nos mains plus de 4.000 prisonniers qui servirent à échanger presque tous nos soldats faits prisonniers à la défense d'Hochstet. L'effectif des compagnies se trouva sensiblement augmenté.

La fin de la campagne se passa sans accun événement important sur le Rhin. Obligé d'envoyer la moitié de ses troupes en Belgique, M. de Villars se borna à couvrir la frontière de Lorraine et de la Sarre.

Le lieutenant-général Peri établit son quartier à Spire d'où il mit tout le Palatinat à contribution.

Son régiment passa l'hiver à Bitche. Au mois d'octobre, il fut inspecté par M. de Maupeou qui terminait ainsi son rapport au Ministre de la guerre : « Le régiment de Peri sera bientôt rétabli par les bonnes mesures qui sont prises et par l'application que le colonel a toujours eu à son régiment. »

Xavier Poli,
Capitaine au 45e d'infanterie.

(Histoire militaire des Corses au service de la France. — En vente à notre librairie) 4 francs).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Vesperini rédacteur à l'exploitation postale au ministère du commerce, est élevé à une classe supérieure et est traitement porté de 4.000 à 4.500 francs.

— M. Ordioni, conservateur des hypothèques de 3e classe à Moissac, est nommé à Rochefort.

— M. Casalta, commis principal des douanes au Sénégal passe à Oran.

— M. Cesari est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

16 mai 1278. — Les Génois signent à Calvi, une convention d'après laquelle ils s'engagent à défendre cette ville contre toute entreprise de leur seigneur Avogari. Ils affranchirent donc ainsi Calvi de tout vasselage et de toute imposition vexatoire et seigneuriale.

Calvi était la seconde ville corse qui se donnait aux Génois.

Peut-on en inférer que si les Génois avaient eu un autre système de gouvernement, la Corse serait aujourd'hui italienne?

Je ne le crois pas. Les Corses se donnèrent petit à petit aux Génois parce que le pouvoir des Pisans, — d'autres Italiens, — ne leur convenait pas, ou parce que la tyrannie de leurs seigneurs était trop dure. Et puis ils demandaient aux Génois aide et protection et non vasselage et nationalité!

La preuve, c'est que tant que Gênes nous traita en protégés, tout alla bien pour cette République, mais le jour où elle voulut nous traiter en conquis les insurrections recommencèrent dans notre malheureux pays.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 Mai à 4 heures

1.	Montebello.	Laco.
2.	Le Prince Riquet,	Carle.
3.	Héroïdado,	Massenet.
4.	La Gioconda,	Ponchielli.
5.	Santiago,	Corbin.

Le Chef de Musique, Mocuret.

LES TROUBLES EN CALEDONIE

Nous sommes allés nous renseigner au ministère des colonies sur le soulèvement des Payes dont nous parlions hier.

M. Feillet, gouverneur de la Calédonie, qui est rentré à Nouméa le 2 mai, n'a point manqué d'envoyer à son ministre les renseignements les plus complets sur la situation.

D'après la source officielle, les troubles ont commencé par une querelle entre la tribu catholique de Touho, qui compte 579 habitants, et la tribu païenne des Poyes, qui n'en compte que 257.

Objet de la querelle : impossibilité de s'entendre quant à un partage de terrain. La tribu de Touho refusait depuis un an de payer l'impôt de capitation. Cela réconcilia tout de suite avec elle les Poyes qui s'engagèrent à faire sur ce terrain fiscal la même chose que les habitants de Touho.

De toute l'île, la partie occupée par ces deux tribus est la plus désaffectée sous le rapport des voies de communication. Elle est inaccessible, même aux Canaques des autres tribus. Y envoyer des soldats serait sacrifier ceux-ci.

M. Feillet d'ailleurs est sans inquiétude

---

11. — Feuilleton du Petit Bastiais

LE DERNIER VALOIS

par Paul Mahalin

IV

Où, par le capitaine Pergame, le Lecteur aura des nouvelles de la gente Jacqueline Buisson.

Que vous dirai je encore ?... Des journées s'écoulèrent, qui furent des heures bénies, puisque ma douce amie était toujours auprès de moi, effleurant mon front de ses cheveux, m'enveloppant de son souffle, ravivant mes forces à la flamme de son sourire et de son regard...

Un matin, je la vis arriver pâle et triste... Elle me dit d'une voix résolue :

— Il faut que je parte. Celui qui a droit sur moi a dû quitter Paris. Il réclame ma présence. Je lui obéirai sans hésitation, sans retard.

Je poussai un cri de détresse. Jacqueline reprit vivement :

— Oh ! mais notre séparation ne sera pas de longue durée... Je vous confie à mon fidèle serviteur Aubryet. Il ach'evera de vous soigner jusqu'à entier établissement. Vous parlerez de moi ensemble... Hâtez-vous de reprendre votre énergie, vos forces. Surtout ne vous désolez pas. Surtout ne doutez pas. Aussitôt que faire se pourra et que je vous croirai assez solide pour entreprendre le voyage, je vous informerai de l'endroit où il vous sera donné de me rejoindre... D'ici là, soyez ferme : si vous me voyez aussi calme, — quoique Dieu seul puisse savoir ce qu'il y aura de tristesse et de solitude dans la vide qui va se faire autour de mon cœur, c'est que je suis certaine que cette tristesse, que cette solitude auront un terme à bref délai... Et ce n'est pas sur le mot : « Adieu ! » que je m'éloigne, mais sur cette promesse : « Au revoir ! »

. . . . . .

Pergame s'était arrêté.

— Après ? interrogea Chicot.

— Après ? poursuivit le capitaine : oh bien, ma foi, après, je m'empressai de guérir pour courir plus vite auprès d'elle... Je finis par me lever et par m'installer sur une chaise longue... Puis, je fus assez sûr de moi pour faire le tour de cette chaise... Puis, je fis celui de la chambre : un bras du bonhomme Aubryet, d'abord ; appuyé sur mon épée ensuite ! enfin, sans aide et sans encombre... Bref, il y a quelques semaines, je vis entrer le vieux majordome botté et éperonné comme pour une chevauchée de longue haleine :

— J'ai l'honneur, me dit-il cérémonieusement, de prendre congé de monsieur... Ma maîtresse me rappelle près d'elle. Je lui annonçerai avec satisfaction que son blessé se porte aussi bien que possible... Demoiselle Jacqueline vous prie de ne pas quitter la maison, où les valets ont reçu l'ordre de vous traiter comme son hôte... Vous y recevrez avant peu une communication de sa part.

Quinze jours plus tard, en effet, une lettre de mon amie m'arrivait, qui me mandait à Blois dans le plus court délai... J'imagine que son protecteur doit être quelque gentilhomme de province député aux Etats... Je ne pris que le temps d'acheter un cheval, de chausser mes éperons et de ceindre ma rapière, — et je partis, doublant l'étape, en dépit du froid de la neige et du mauvais état des chemins...

Me voici parvenu à destination... La mignonne m'invite à me trouver, le mercredi 21 décembre, à l'heure des vêpres, en l'église Notre-Dame des Aides, que l'on appelle aussi, je crois, Saint-Saturnin, — auprès du bénitier, à gauche de la grand porte. Nous sommes aujourd'hui le 20, — puisqu'il n'est pas encore minuit. Demain, à l'aube courant, j'irai au château tirer ma révérence à monseigneur de Guise, lui rappeler que je ne suis pas mort et mettre à son service mon épée, mon dévouement et toute ma personne... Le soir, je me rendrai à l'endroit où l'on m'attend... Et désormais, à Blois comme à Paris comme ailleurs, comme partout, je partagerai ma vie entre ces deux amours : du soldat pour le chef respecté admiré, et de l'homme pour la femme choisie, idolâtrée entre toutes.

V

Où l'on voit notre ami Chicot passer de la réflexion à l'action, et de la chambre dans la rue.

Cependant, le capitaine et M. de Carmainges reposaient tranquillement — à côté l'un de l'autre — sous les rideaux de serge verte.

C'était l'ancien houffon qui les avait contraints de prendre sa place sur la couchette, harassés qu'ils étaient tous deux de la longue étape fournie.

Pour lui, il avait pris ses quartiers dans le grand fauteuil de paille, et là, comme dans sa petite maison de la porte Bussy, comme dans la chambre à coucher de Sa Majesté au Louvre, dans son attitude frondeuse — sa jambe maigre croisée sur son genoux osseux, son coude pointu formant équerre avec ce genou et son menton à barbiche satanique emboîté dans la paume de sa main — il regardait la flamme danser dans la cheminée autour de deux bûches de bois sec qui pétillaient en se fendant.

Quelque chose le préoccupait outre mesure :

L'idée et le nom de Jacqueline Buisson.

Que venait faire cette fillette au milieu des pensées sérieuses qui lui montonaient sous le crâne ?

En quoi cette histoire d'une amourette entre une petite bourgeoise et un officier de fortune pouvait elle bien l'intéresser ? Il se le demandait en hochant les épaules.

Puis, après un moment, s'arrachant brusquement deux ou trois poils de la barbiche :

(A suivre).

Etude d'Avoué
à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BASTIA

GRANDES COURSES DE BASTIA

sur l'Hyppodrome de Campometta-Terranova

Dimanche 26 Mai 1901

Prix de la Société Sportive d'Encouragement 500 francs

Course plate pour chevaux de 4 ans et au dessus.

Prix de Furiani 500 francs

Course au trot attelé.

Prix du Président de la République (Un vase de Sèvres)

Steeple-Chase militaire pour officiers.

Grand Prix de la Ville de Bastia 1.000 francs

Course plate pour chevaux de 3 ans.

Prix de la Cie Frainainet et de la Cie de Chemins de Fer 350 francs

Course au trot attelé (poneys).

Prix de l'Elevage 500 francs

Course plate au galop (jaments de 4 ans et au dessus destinées à la reproduction n'ayant jamais gagné de premier prix à Bastia ou à Ajaccio).

Les engagements pour ces six courses sont reçus chez M. le comte de Béarn, président de la Société, jusqu'au jeudi 23 mai à 4 heures du soir

---

quant au petit soulèvement que nous avons raconté et dont tous les faits sont rigoureusement exacts. Si quelques membres des autres tribus sont prêts à se grouper autour d'Amam, le chef des Poyes, les tribus en elles-mêmes resteront dans leur ensemble fidèles à la France. Les Poyes et les Touhou étant isolés, seront incapables de résister longtemps à notre infanterie de marine M. Feillet pourtant, avant de donner le champ aux soldats, se propose de tenter tous les moyens de conciliation. Tel est ce qu'il déclare dans sa dépêche d'hier matin.

Une chose pourtant étonne nos gouvernants. Ils savent que les Poyes possèdent des fusils et des munitions en quantité, et ils ne s'expliquent pas comment ils ont pu s'en procurer.

Le *Bulletin du commerce de la Calédonie* nous donne les renseignements suivants sur les chefs des tribus révoltées.

Hippolyte, le chef de Touho, un ierogne et un paresseux, est détesté de tous. Amam, au contraire, le chef des Poyes, est serviable avec les blancs et populaire chez les Canaques. Seulement, c'est un ambitieux qui voudrait peut-être bien devenir le chef de toutes les tribus.

Il n'est pourtant pas, dit-on, l'instigateur véritable de la révolte actuelle. Il est le bras. La tête serait son père, un vieux chef, aujourd'hui cul-de-jatte qui, du fond de sa retraite, organise et dirige la résistance.

On pourrait croire que les colons sont affolés Pas du tout Ils se déclarent au contraire enchantés de ces événements, qu'ils prévoyaient depuis longtemps.

Ils espèrent que ces faits donneront à réfléchir au gouvernement et que la prépondérance, qui appartient aujourd'hui à l'administration civile, sera enfin dévolue à l'autorité militaire.

Il suffirait, croient-ils, que cela fût annoncé pour qu'aussitôt le calme revint dans toute l'île.

Les Canaques, en effet, devraient avoir d'autres soucis que celui d'une résistance sans espoir. La plupart d'entre eux sont malades et seraient mieux dans les léproseries que nous avons installées à leur intention en chacune des tribus.

LUCIEN MICHELET.

(*Le Figaro.*)

IN CAMPAGNA

Commediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IV.

E PRECEDENTE; SANTE (*in abita campagnola, con zappa, rastello e baghiglia in spalle, e fagile a tracciolla*).

Santa

O vesta a campagna! qui l'eria l'accarezza i pulmoni, e il mena a cêre comme un bascio su ceu! a ogni passu, un arburu, un fiore, un frutto, un agnellitu, una farfalla ti salutanu ed a so lingua! Sì sempre occupata, e mai stanca: a quandu raddigazi un palu, o una farcata, dave s'appôghianu i rammi cherchi di grazia di Dio; a quandu sciacchi sopr'e pientine un berrau, un pidocchiu o u lumacone; a quandu passa un merlaccone e pah! d'un colpu ti ne faci un arrôstu. Hai sete o famme! pôrgli a manu, e chiappi sciarbetti e pitanze rare: fighi gucciulosi di meie, presche palpute, uve indurate, chi dassetanu, ti rinfrescanu, ti ristoranu c'u so valzanu. E dôpu u travagliu, ch'è un spassu, chi appidittu! Un manghi, dinveri. In Bastia, mi stummacava a vitella; qui, ah fagiôli mi ne lecco e dite. Prestu ruteraghiu e pedre... Ebbè! sta cullazió à pronta? Aghiu una famme ch'un ci vegu più per l'ècchi.... E pronta?

Brigida

E gh'unta appena a serva di Vastia.

Santa

Per la miseria! un pôssu più stà ritta.

Brigida

Ci vôle poca a ciôga u pesciu e l'ôve. Intantu, cambiati, fratellu! Si'tuttu ind'on bagnu!

Santa

A zappa pesa un pocu; e a terra, pe a gran sicchà, è dura comme una teppa.

Brigida

Lascia a zappa ai zappaghiôli, chi sô nati per ella! Ti l'ha detta pure u duttore che tu abbia riguardu: caliu e freddu, basta per attaccatti una cutidiana.

Santa

Cosa vôli, surella? Un pôssu stà fermu.

Brigida

Spasseghia!

Santa

Solu m'annôiu.

Orsula

Di l'aghiu detta valà! i nôstri spassi a Santi-Nicula in merz'a casi belli mondu, i pienghieremmu.

Santa

Cosa vatacchia sa marmotta? Sarà fèrse meglio a puzza d'a to Vastia e u gracchiá d'e so cumacchie, che u prufummu di s'erburi e u cantu di st'agelletti?... Ma mi sentu trôda u sudore. Andemmu, sorella!

Brigida

Sì, caru. E tu, Orsula, metti tavula!

(*Brigida e Santa entrano nella so stanza*).

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 11 Mai 1901.

La pentecôte sera précédée qui a frappé tous les marchés européens et qui a eu une répercussion des plus fâcheuses sur le marché de Londres, naturellement influencé tous les fonds étrangers; l'Italien, l'Extérieure, les fonds Belges et Ottomans ont fléchi; le Rio et le de Beers ont été plus que frappés. Notre place n'a pas été heureusement touchée par ces événements. Nos Rentes ont maintenu leurs plus hauts cours ainsi que nos grandes institutions de Crédit, telles que la Banque de France qui s'est inscrite à 3.760 le Comptoir National d'Escompte s'est avancé à 588, le Crédit Foncier à 695 et la Société Générale à 618, sur le succès de l'émission des actions nouvelles des Usines de strinsek Le Crédit Lyonnais revient à 1 050.

Dans le compartiment Industriel, signalons la fermeté des Brevets Forcheur à 320 frs et de la Parchemine Limited qui a cour à 1.y.n 833 frs; la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incandescence vaut 402 fr; l'action Perle Nationale reste à 405. Bonnes demandes en actions des Mines de Marseille

Libertés qui vont être introduites sur son marché et qui se négocient déjà à 440 frs. Les Pétroles de Mossi-Ilir consolident leur avance à 270.

Les actions Lumière North American Cy ont eu bourse de Lyon des négociations de plus en plus suivies; elles y finissent demandées à 49,50.

On annonce la prochaine introduction sur le marché au comptant des actions de la Société la Pierre du Verre Garchey Cette Société a exécuté un marché très important avec la Cie du Wagon Lits.

C'est aux guichets de la Société Générale pour favoriser le Commerce et l'Industrie, à Paris et dans toutes ses succursales en France que l'on doit verser les souscriptions aux actions que la Société d'Eclairage, de chauffage et de force motrice par l'électricité vient de former en augmentation de son capital. C'est l'extension de plus en plus considérable de ses affaires qui a obligé cette Société à augmenter son capital de 7.500 actions offertes au public au pair, c'est-à-dire à 500 francs, étant donné leur grand avenir, et sur lesquels 25 francs seulement sont à verser en souscrivant.

Constituée avec le concours de grande Etablissements financiers la Société d'éclairage, de chauffage et de force motrice par l'alcool tend à monopoliser tout ce qui a trait à l'alcool industriel et à devenir un grand Omnium de tous les emplois industriels de l'alcool. Elle s'est réservée le droit et le moyen d'étendre à un pays des pays de monde les résultats obtenus en France; elle a déjà effectué à des conditions très avantageuses, la vente de quelques uns des brevets allemands des procédés Demayrons et elle est en pourparlers avancés pour d'autres cessions aussi avantageuses. Pour un seul pays leur valeur a été reconnue et évaluée près d'un million dans le contrat d'option qui est intervenu

Cette affaire est donc non-seulement une œuvre éminemment nationale puisqu'elle a de si beaux débuts d'un de nos produits agricoles les plus importants, mais encore, au point de vue financier, l'avenir de ses actions se présente sous une forme des plus avantageuses.

Le bonheur s'est encore accentué sur nos Chemins de Fer.

Nuits bastiaises

Notre ville est devenue depuis quelque temps le rendez vous choisi de ces gens aux allures suspectes et aux mœurs légères. Dans toutes les rues on peut voir des filles de joie qui se permettent d'abreuver parfois les passants paisibles de mots ordurieux et d'expressions indécentes accompagnés de gestes dont la familiarité effleure la plus honteuse obscénité.

Non contentes de la liberté avec laquelle elles vaquent à leurs affaires, nos vendeuses d'amour vont jusqu'à troubler le sommeil des Bastiais à des heures indues. Ce sont alors des scènes de désordre insolent, des cris innombrables, des beuglements à vous casser le tympan. Une pareille situation devient intolérable.

Les agents qui sont de braves gens, soit, mais qui ont le tort grave de contempler trop longtemps les étoiles, devraient, ce nous semble, sacrifier leurs rêveries regrettables aux exigences que leur imposent le devoir et la loi. Lorsqu'ils feront preuve d'une juste et implacable sévérité, nous n'aurons plus à enregistrer de semblables scènes inconvenantes à faire rougir les tribus sauvages de l'Afrique. Mais, de grâce, qu'ils se dépêchent à sévir, car eux seuls sont responsables du tapage scandaleux qui se renouvelle chaque nuit.

Nous comptons sur leur zèle, — une fois n'est pas coutume, — pour désinfecter la ville et balayer la boue qui la déshonore. Un coup de balai est nécessaire; Messieurs les agents, ne l'oubliez pas!

Dans ma main

Que ce petit gala blond, en somme, est peu de chose!
Pourtant ce doux Cloque, que cache! mes chaq doigts,
Me parfume, bauche ma peau, la rend plus rose,
Et, tout m'gnon qu'il est, peut donner près d'un mois.

Bienvenue Dizil,
au parfumeur Victor Vainier.

Les Marsouins

La pêche de la sardine continue de plus belle; ce matin, tous les bateaux en ont rapporté 3.000 kilos.

Les bogues aussi ont fait leur apparition; maisdeux bateaux ont été assaillis par les marsouins qui ont causé de grands ravages à leurs filets.

L'administration supérieure de la marine en Corse ne pourrait-elle pas faire exécuter, dans nos eaux, une battue, par quelques torpilleurs de la défense mobile, le soir, quelques instants avant le crépuscule, heure à laquelle les bandes de marsouins abordent les filets? tout au moins permettre aux patrons de ces bateaux de lancer quelques torpilles de poudre de mine, sous la surveillance de l'inscription maritime, afin d'empêcher la destruction complète des filets, destruction qui pourrait occasionner le désarmement de ces bateaux.

J. SANGI,
Capitaine marin,
Secrétaire
de la prud'homie des pêcheurs

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offic. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Jugez, comparez ces rémunérations authentiques, ces grandes uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,2 b. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 00 aux mal. et mariés. Broch. de 80 p. avec 2 hist. gratis (1 bonb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 33.

La Fanfare

Nous n'avancions rien d'extraordinaire dans un de nos derniers numéros, en annonçant qu'une fanfare civile allait être constituée.

Dès ce jour, la chose est faite et cette nouvelle fera plaisir à nos lecteurs.

Nous ne reviendrons pas sur le zèle infatigable de son chef, M. Sauveur Aimo: grâce à sa persévérance, à sa ténacité et à son talent incontesté, il a pu réunir autour de lui vingt-sept exécutants et neuf élèves, en tout trente-quatre.

Il paraît aussi que dans cette nouvelle Société la besogne marche vite, et la preuve c'est que la date de son premier concert public n'est pas très éloignée. C'est le samedi soir, 1er juin, à huit heures, sur la place Saint-Nicolas, que nous pourrons juger et applaudir les efforts et les mérites de ces musiciens qui exécuteront un programme des plus choisis, et dont nous voulons laisser la surprise aux lecteurs, et particulièrement à nos aimables lectrices.

Celles-ci surtout seront heureuses de savoir que pendant l'absence de l'excellente musique du 163e, appelée toujours à suivre les manœuvres, notre fanfare tâchera de la remplacer.

Nous renouvelons à cette nouvelle Société nos meilleurs vœux pour sa longue prospérité.

Grand Meeting des Corses

Les membres de la Ligue Corse de Paris ont organisé pour demain, 16 courant un grand meeting pour provoquer un mouvement en faveur de la question des Services maritimes postaux.

Voici l'Appel que le Comité a adressé aux Corses habitant Paris.

Appel aux Corses

Monsieur et Cher Compatriote,

Vous êtes instamment prié d'assister à un grand meeting organisé en faveur des Services maritimes postaux de la Corse, par la Ligue Corse, avec le concours de tous les groupements Corses de Paris, qui aura lieu, Salle Vantier, 8, avenue de Clichy, le jeudi 16 mai 1901, à 9 heures du soir.

Les représentants de l'Ile et plusieurs autres membres du parlement sont spécialement invités.

Nous espérons que vous tiendrez à marquer par votre présence, l'intérêt que vous portez à cette question capitale pour l'avenir de notre pays.

Le Président de la ligue Corse,
GÉNÉRAL ALESSANDRI.
Le Secrétaire Général,
SETA.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Casterelli Paul.

DÉCÈS

Vincignerra Jacques-Louis-Horace, colonel en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, célibataire, 69 ans, de la Porta.
Rotoli Antoine, 7 mois, de Bastia.
Luciani Joseph, 16 jours, de Bastia.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 15 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 8 midi, + 19 2. 6 heures du soir, + 18. Maxima, + 21 3. minima, + 12.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. 6 heures du soir, 761 mm. Vent. — 9 h. du matin, calme. 4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Quantité des pluies matin, + 0,26, soir, + 0 33
Pression à 9 heures du matin: m.

Carnet mondain

Hier soir ont eu lieu les fiançailles de Mlle Annita Battistini, la toute gracieuse fille de M. François Battistini, de Sisco, et de Mme Battistini née Casalta, avec M. Hyacinthe de Montera, étudiant en droit, fils et petit-fils des deux très distingués membres de notre barreau.

Nous souhaitons aux futurs époux tous nos vœux de bonheur, et présentons aux familles de Montera et Battistini nos plus sincères félicitations.

Au départ

M. Giacobbi, député, se rendant à Paris, a pris le train de 3 h. 40, accompagné de M. Michel Maestracci, sous-préfet de Corte.

M. Giacobbi doit s'embarquer à Calvi, sur le paquebot *l'Insulaire*.

Distinctions honorifiques

Sur la proposition de M. le Commandeur Colucci, Consul Général d'Italie en Corse, S. M. le Roi Victor Emmanuel vient de conférer la croix de chevalier dans l'ordre de la Couronne d'Italie à M. Castelli Jean, agent consulaire à Calvi, un des plus anciens représentants du gouvernement italien dans l'île.

La Saint J.-B de la Salle

Le *Trisagion* en l'honneur de la canonisation de Saint Jean-Baptiste de La Salle commencera demain, en l'église Saint-Jean.

A 7 heures, messe basse pour les enfants des écoles et pensionnats, allocution par M. le vicaire Antonelli.

A 10 heures, grand'messe célébrée par le R. P. Provincial des Capucins, et chantée par les élèves, sous la direction du maestro Sozzoni, soli par M. Barboni.

A 4 heures, vêpres solennelles en faux bourdons, chantées par les élèves; au salut un chœur de demoiselles chantera l'*Ave verum* de Rey.aud, l'*Ave Maria* de Gounod et le *Tantum ergo* d'Haydn.

Avis

Le trois-mâts *Eugénie*, de 500 tonnes, commandé par M. Valecalle, capitaine au long-cours, est sous charge à Bastia pour Marseille.

Pour frêt et renseignements s'adresser chez MM. A. Padovani, expéditionnaire à Bastia, et A. Carlini, expéditionnaire, 14, place de la Bourse, Marseille.

Pour les mœurs

Il est un vestibule à la rue de l'Opéra le 28 qui correspond directement avec le boulevard Paoli. Nous ne savons si on ignore ce passage, mais ce qui est vrai c'est que certaines catégories de gens le fréquentent, et plus souvent qu'il ne faut. Ce n'est pas seulement en lieux d'aisance qu'ils'est transformé, mais encore à certains rendez-vous, pour ne pas dire davantage.

En coûterait-il beaucoup de fermer l'une des issues qui donnent sur la cour. La moralité y aurait tout à gagner.

Le fera-t-on? Attendons.

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui aurait besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Penna, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia.

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

Au Port

La balancelle française *Espérance en Dieu*, patron, Renucci, est partie, sur lest, dans la journée, allant à Alistro.

Les journaux

Le *Figaro* se trouve en vente à notre librairie.

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Lingénieur, jusqu'au 18 mai.

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Minelli.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	14 mai	15 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.47	101.60
— 3 p. 0/0 amort.	100.20	100.25
— 3 (0/0. . .	102.67	102.60

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL POUR LE

Nominations

MM. Pozzo-di-Borgo et Arrighi ont été nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

L'ESCADRE EN CORSE

Manœuvres navales

Les prochaines manœuvres navales commenceront à la fin de juin et se termineront le 25 juillet.

Ces manœuvres, qui seront dirigées par M. le vice-amiral Gervais, auront pour objet les études de divers problèmes de défense dans la Méditerranée, sur les côtes métropolitaines, en Corse, et sur le littoral algérien.

Préoccupation de l'Angleterre

L'amirauté anglaise vient de combler toutes toutes les vacances d'officiers supérieurs de la marina.

Les nouveaux promus devront avoir rejoint leur poste le 20 de ce mois.

Dans les cercles politiques on rattache cette mesure à l'émotion produite à Londres, par la nouvelle de la jonction des escadres de la Manche et de la Méditerranée dans les eaux de la Corse.

On considère la jonction de ces deux escadres, comme une réponse à la mobilisation de la flotte anglaise, et une preuve que la France est décidée à agir contre le Maroc.

LA FRANCE AU MAROC

Les journaux de Berlin s'occupent beaucoup de la question du Maroc en ce qui concerne les vues de la France.

Le *Berliner Tageblatt* ne croit pas que le gouvernement soit disposé à se laisser entraîner par le parti colonial à une action quelconque dans le but d'assurer la prépondérance de la France au Maroc. Il pense que de pareilles visées surexciteraient une forte opposition de la part de l'Angleterre.

Le retour de M. de Lur-Saluces à Paris

M. le comte de Lur-Saluces, condamné par contumace à dix ans de bannissement par la Haute-Cour, pour complot, a adressé à M. Fallières, président du Sénat, une lettre l'informant qu'il se met à sa disposition.

M. de Lur-Saluces ajoute que le gouvernement de la République ruine l'industrie et le commerce, paralyse le travail national, désorganise l'armée, détruit la foi religieuse et anéantit la Patrie. Il veut donc profiter de ce moment pour provoquer devant la Haute-Cour un nouveau débat, afin de savoir de quel côté sont les véritables auteurs du complot qui menace la France.

CONVOCATION *DE LA HAUTE COUR*

Il est probable que la Haute-Cour sera convoquée dans un mois.

ATTAQUES CONTRE M. MONIS

Démission probable

du Garde des sceaux

Le bruit de la démission du Garde des sceaux a couru aujourd'hui, à la suite des attaques dirigées contre lui par la *Libre Parole*.

La nouvelle est inexacte, mais on croit que M. Monis démissionnera provisoirement, afin d'intenter personnellement un procès à ce journal, sans engager le gouvernement.

M. Cuneo d'Ornano, qui doit demander vendredi à la Chambre la nomination d'une commission d'enquête sur le cas de M. Monis, a déclaré aujourd'hui dans les couloirs du Palais Bourbon, que le Garde des sceaux a abusé de son influence ministérielle au profit de plusieurs maisons de commerce, et notamment d'une maison allemande.

M. Cuneo d'Ornano persistera, quoi qu'il arrive, à demander la nomination d'une commission d'enquête.

M. Monis est parti aujourd'hui pour les Charentes, où il doit présider demain le comice agricole.

Menées royalistes

M. André Buffet et M. Bezine, directeur du comité royaliste de Paris, sont depuis hier à Gênes, auprès du duc d'Orléans, pour prendre ses instructions, au sujet de la campagne que le parti va entreprendre en vue des élections prochaines.

LES GRÈVES

A MILAN

Les grévistes maçons et similaires sont aujourd'hui environ 20.000, mais tout se passe avec calme, car les grévistes entendent poursuivre leurs revendications sans troubler l'ordre public; d'ailleurs, tous les éléments étrangers ont été éliminés.

La délégation Marseillaise *à Paris*

La délégation du Conseil général des Bouches du Rhône, a été reçue aujourd'hui par le ministre de l'agriculture.

A cette délégation s'était jointe celle des maires du canton de Gardannes qui a été présentée par M. Deleuil.

M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, a promis aux membres de cette délégation d'étudier la question du canal qui doit arroser les cantons de Gardanne et de Trets.

M. Maurel, maire de Gardannes, a invité M. le ministre de l'Agriculture à venir présider l'inauguration du monument élevé à la mémoire du marquis de Gueydan, bienfaiteur de la commune de Gardanne.

M. Jean Dupuy a promis d'assister à cette fête.

Aux Etats-Unis

Une grève monstre

On télégraphie de New York:

L'association internationale des mécaniciens a décidé la grève pour le 20 mai, s'il n'est pas fait droit, d'ici là, aux revendications de la corporation, en ce qui concerne les salaires et la durée des heures de travail.

Cette grève engloberait 150 000 individus. Par contre coup, 650.000 ouvriers métallurgistes cesseraient le travail.

EN TURQUIE

Le Conflit postal

Les autorités ottomanes voulaient faire croire qu'une grande puissance les soutenait dans leurs prétentions postales, et qu'ainsi, se trouvait brisé le faisceau qui réunissait contre elles tous les représentants des nations de l'Europe.

Les divers ambassadeurs ont pu se convaincre que ce n'était là qu'un stratagème, et il semble de plus en plus évident que la Poste sera obligée d'abandonner sa campagne contre les postes étrangères.

A MALTE

Une bombe

Dans la nuit une bombe a éclaté à Malte, devant le palais archiépiscopal; il n'y a pas eu d'accident de personnes; tout s'est borné à quelques dégâts matériels.

On ne sait à qui attribuer cet attentat.

EN ANGLETERRE

Un Discours de lord Salisbury

A la réunion de l'Association unioniste des non-conformistes de Londres, lord Salisbury a prononcé un très important discours dans lequel il a passé en revue tout particulièrement ce que l'Angleterre a accompli dans ces cinq dernières années, à l'intérieur et à l'extérieur.

Parlant de la guerre du Transvaal, il s'est exprimé ainsi:

« La guerre du Transvaal est le résultat d'une longue conspiration des Boers, et si nous avions tardé un peu plus, nous nous serions trouvés dans des circonstances moins favorables. »

Il a terminé en disant que les Boers n'ont aucun titre à la sympathie de l'Angleterre, et que l'Angleterre met en œuvre ses forces pour les écraser jusqu'à la dernière limite.

Ces dernières paroles ont soulevé de chaleureux applaudissements.

RETRAITE DE LORD SALISBURY

L'*Indépendance Belge* annonce la retraite prochaine de lord Salisbury.

EN ABYSSINIE

Le *Times* annonce que Menelick a envoyé 10.000 hommes de troupes fraîches pour relever celles qui opèrent contre le Mullah.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Le commandant Kruitzinger

Le *Daily Express* publie une conversation du commandant Kruitzinger avec un Anglais qui lui conseillait de faire sa soumission dans l'intérêt de son pays.

Le commandant Boer lui répondit qu'il était résolu à combattre jusqu'au bout, et que dut-il être le dernier défenseur de l'indépendance de son pays, il serait celui-là.

Evénements de Chine

La Russie et la Chine

D'après une note officielle de la Russie, sur les négociations de cette puissance avec la Chine, le gouvernement russe renouvelle les engagements qu'il a pris auprès de la cour impériale notamment en ce qui concerne les questions de la Mandchourie et du démembrement de l'empire. La Russie déclare qu'on ne saurait réclamer autre chose qu'une indemnité, et que toute autre demande serait considérée par elle comme un abus et qu'elle s'y opposerait par tous les moyens.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Buffalli, née Vinciguerra; Mlle Augustine B. Buffalli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. Horace Vinciguerra

Colonel d'infanterie en retraite
Commandeur de la Légion d'honneur

leur frère et oncle, décédé à Bastia le 15 mai 1901, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 69 ans.

La levée du corps aura lieu jeudi matin à 8 heures moins le quart.

Le présent avis tient lieu de Lettre de faire part.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.-B. SERRA, Agent-général pour la Corse
Dépôt à Bastia: rue St-François, 2.

Horlogerie-Bijouterie

M. PELLE FRANÇOIS, horloger-bijoutier, 84 Saint-Angelo, 13, Bastia, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'attacher à son atelier, un bon ouvrier du continent, pour y exécuter toute sorte de travail, et satisfaire, sur tous les rapports, ceux qui voudront l'honorer de leurs commandes, tout en conservant ses prix modérés habituels.

AVIS

M. MARCANTONI, propriétaire et négociant, à Bastia, informe la clientèle désireuse de boire du bon vin naturel de s'adresser à sa cave, rue Saint-François, en face les Platanes.

Les prix sont les suivants:

Vente au détail

Roussillon,	10 degrés,	25 c. le litre.	
id.	11 id.	30 c.	id.
Oran,	12 id.	35 c.	id.
Cap Corse, (blanc)		50 c.	id.

Vente en gros

Roussillon,	20 f.	l'hecto.
id.	25 f.	id.
Oran,	30 f.	id.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GIRO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes de pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Viticole Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glorie de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

BRASSERIE DES PLATANES

Etablissement restauré par les nouveaux propriétaires. Le client y trouvera des consommations de tout premier choix.

BIÈRE GRUBER

En lecture: Les principaux journaux de l'île et du continent. Service soigné.

MM. RICOMINI et LEGA *Propriétaires*

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

PUZZICHELLO

1re saison du 20 avril au 9 mai.
2e id. du 10 mai au 29 mai.
3e id. du 30 mai au 18 juin.

Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

FAUL DUCROS
Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1.

LA DIRECTION a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à *la Mesure* et à *l'Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60 000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car *le Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Par conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTRINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent avoir pour leur argent le relief tout savon qui ne portera le nom: I. VENTRINI, imprimé sur chaque morceau.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Demandez
dans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à *40* centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

SAVON au LAIT de VIOLETTES NATURELLES
de la SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, 13, rue de Rivoli, PARIS — En vente dans toutes les bonnes Parfumeries

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison à M. le Docteur STARK, à Hazlewood-sur-Lille (Nord), qui répond gratuitement et envoie une Brochure explicative sous enveloppe fermée

A VENDRE
pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
La Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le **PAPIER BARÉ** et les **CIGARES BARÉ**
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. — F. COMAR & Fils, 24, Rue St-Claude, Paris

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
Le Flacon : 3 fr. — Toutes Pharmacies. — Dépôt : Pharmacie ESPIC, 1, Place Vendôme, PARIS
Exiger la véritable Signature ci-contre des Inventeurs

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 16 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois.

S'adresser à MM. L. N. Mattei.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIETE
en maroquin de Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MEDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Quinquina Bastiais à 50 centimes le litre. — N'employez que le Mattei, le meilleur à tous points.

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
DE
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à dix centimes
Font bon fumeur fait fumer ce cigare
Font bon fumeur.

26e ANNÉE — VENDREDI 17 MAI 1901 — N° 110

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... 1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr.
ANTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pascal Baylon.
SOLEIL : Lever, 4 h. 58 m. — Coucher, 6 h. 49 m.
LUNE : Nouv., le 17 — Premier quartier, le 24
FÊTE DE DEMAIN : Saint Venance m.

16 MAI

Le Budget en 1902

On vient de distribuer aux membres du Parlement le projet de budget de 1902 Il se présente de la manière suivante : les dépenses sont portées à près de 3 milliards, 600 millions ; exactement, elles sont fixées à 3 milliards 597,072,199 fr. Quant aux recettes, elles sont évaluées à 3 milliards, 597,164,082 fr. Ainsi, un excédent de recettes apparaît ; il ressort à un peu moins de cent mille francs.

Si l'on se borosait à rapprocher ces chiffres de ceux que les Chambres ont adoptés pour l'exercice en cours, on n'aurait qu'une idée bien insuffisante des changements que le projet de budget de 1902 contient, des besoins auxquels il a dû faire face. On constaterait que, d'une année à l'autre, les dépenses accusent une nouvelle augmentation de 42,717,987 francs, pendant que les recettes auraient progressé de 42,561,220 francs. En fait, des variations autrement considérables se sont produites.

L'accroissement réel des dépenses, de 1901 à 1902, n'est pas moindre de 75,171,902 francs. Cette somme peut se décomposer en deux parties : l'une comprenant les dépenses qui, suivant la locution si connue, résultent de l'application des lois antérieures, et l'autre qui est due à ce qu'on a coutume d'appeler « la marche des services. »

L'application des lois antérieures va coûter à elle seule, l'année prochaine, 45,076,815 francs de plus que ce n'avait fait prévoir le budget de 1901. Le Parlement a, de longue date, contracté l'habitude d'engager ainsi l'avenir. On vote des lois, on prend des mesures, qui doivent grever les finances, mais dont le poids intégral n'est pas destiné à se faire immédiatement sentir. Rien de plus commode. Seulement le quart d'heure de Rabelais ne tarde pas à sonner. Les dépenses, une fois résolues et engagées, doivent être payées. Au ministre des finances, chargé de dresser le budget, de se débrouiller comme il pourra. On n'en est plus à compter les protestations contre cette méthode de travail.

Quant à la marche des services, il va sans dire que c'est toujours une marche en avant. Peut-être un peu de réaction ne nuirait-il pas. Mais comment tailler dans ce budget ? M. Caillaux n'écrit-il pas : « Que peut-on critiquer ? Trop de parcimonie ? Peut-être ; à coup sûr, pas trop de prodigalité. » Le ministre ajoute même cette observation, malheureusement trop fondée, « que les grands services, directement ou indirectement productifs de recettes, ne bénéficient pas de majorations de crédits sensibles. » Voilà une perspective de demandes prochaines, auxquelles il serait malaisé, vraisemblablement, d'opposer une réponse jugée topique. On se rappelle, au surplus, la dotation dérisoire des services civils. Ce budget de 3 milliards 600 millions en chiffres ronds, comporte, pour eux tous, un crédit d'environ 850 millions.

Faut-il préciser ? Voici la décomposition du budget des dépenses, pour 1902 : la dette publique et les pensions absorbent 1,243,425,746 fr. ; les pouvoirs publics, 13,439,10) fr. ; la guerre et la marine, 1,028,708,151 francs ; les frais de régie, 430 296,830 francs ; les « remboursements et restitutions, non-valeurs et primes, » 40,196,162 francs. Il reste pour tous les autres services, 840,926,210 fr.

L'augmentation de dépenses n'a même été limitée, pour 1902, à 75 millions que grâce au recours à une opération financière qui a permis d'épargner à ce budget le contre-coup de la sentence arbitrale qui a condamné l'Etat à remettre à la Compagnie du Midi un titre de rente 3 0/0 de 750,000 francs, représentant un capital de plus de 25 millions de francs. La combinaison dont il s'agit a beau être ingénieuse, elle correspond à un emprunt. L'emprunt et l'impôt ont dû, en effet, fonctionner à la fois, pour permettre la mise en équilibre du budget de 1902. Elle était particulièrement malaisée.

Des moins-values diverses dont le total s'élève à 41,636,414 francs sont, d'ores et déjà, tenues pour acquises. Qu'on les ajoute aux 75 millions 171,992 francs de dépenses nouvelles, on arrive à une somme de 116,808,406 francs qu'il fallait absolument couvrir. Comment y parvenir ?

Une disponibilité de 23,482,150 francs s'est révélée, très opportunément, par suite du non-renouvellement de certaines dépenses. Il est évident que de telles ressources devraient, en théorie, être plutôt la part du contribuable. Lorsque des dépenses s'éteignent pour une raison quelconque, une diminution du budget devrait en être la conséquence. Mais, s'il est simple de rappeler ces vérités, il n'en est pas toujours de s'y conformer. Le budget de 1902 en est la preuve.

Le déficit subsistait quand même. Les évaluations de recettes ont permis, dans une large mesure, de le combler. Le projet de budget de 1902 fait état de 70,497,634 francs de plus-values. La situation des recouvrements est telle, pour l'instant, que de graves appréhensions semblent permises, bien que le ministre des finances se soit appliqué à ne pas violer la règle ordinaire qui préside aux évaluations de recettes. Etant donnée la crise qui se dessine, d'importantes réductions eussent été les bien venues, et personne ne s'en serait plaint ; seulement, à quels impôts supplémentaires eût-il fallu, dans ce cas, s'adresser ? Malgré la forte plus-value que le projetes compte, des taxes nouvelles ont paru inévitables.

Voilà tout le budget. Comme l'excédent de recettes admis pour 1901 est réduit, au budget de 1902, de 248,650 francs à 91,883 francs, on a, mathématiquement, l'équilibre ; toutes les charges sont couvertes. Evidemment, ce budget ne pourra pas figurer parmi ceux qu'on a pu considérer, jadis, comme brillants. Mais on touche aux périodes difficiles. L'exposé des motifs a bien raison de donner cet avertissement : « Le gouvernement ne peut que faire appel une fois de plus à l'esprit de sagesse du législateur, en même temps qu'affirmer son désir d'un étroit contrôle parlementaire. »

(*Temps*).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

17 mai 1790 — La garde nationale de Bastia ayant été invitée à la fête de la Fédération de Lyon, délègue pour assister à cette solennité patriotique les capitaines Galeazzini et Guasco, et les lieutenants Rousseau et Luiggi.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Forconi, surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, passe à la recette principale de Paris.

— M. Cermolacce, receveur des douanes à Tuggurth, est nommé commis à Alger.

— Le traitement de Mlle Angeli, dame employée à la comptabilité à l'administration centrale des postes et télégraphes, est porté de 1.800 à 1.900 francs.

— M. Tomasi, préposé de 3e classe des contributions indirectes à Steenberque, passe au service mixte de la Seine.

La Mendicité

Bastia, est sans contredit, la ville hospitalière par excellence : c'est ainsi que la mendicité y jouit de la plus large tolérance. Les mendiants, d'où qu'ils viennent, y sont les bienvenus : c'est par centaines que l'on compte ceux qui ont élu domicile dans la ville ; les trottoirs sont, à de certains moments, littéralement envahis. Ces malheureux frappent souvent à la porte de nos appartements et d'une voix plaintive, sollicitent l'aumône : « Un petit sou, un morceau de pain, pour l'amour de Dieu. » A chaque coin de rue, un boiteux, un aveugle, ou tout autre paralytique nous tend la main et tâche de nous attendrir de son mieux. Il est bien difficile de se promener, ne fût-ce qu'un instant, sans être accosté par un pauvre hère.

Ne trouvez-vous pas, comme moi, chers lecteurs, que la mendicité devrait être supprimée ? Que tout le monde vive, d'accord ; mais j'estime que la place des impotents indigents n'est plus au sein de la société ; ils devraient être internés, aux frais de l'Etat, dans des hôpitaux, pour y recevoir les soins que réclame leur état.

La plupart de ces infortunés présentent un spectacle vraiment hideux : jamais, ils ne se lavent, bien que l'eau soit à la disposition de tous. Chacun peut faire cette constatation que les Italiens constituent la majeure partie de cette catégorie de gens : pourquoi autoriser à résider à Bastia des étrangers qui n'y vivent qu'en parasites ?

« Charité bien ordonnée commence par soi-même, » dit le proverbe, et il a raison.

Les personnes bienfaisantes sont parfois trompées par de faux estropiés, ou des individus quelque peu aisés qui font métier de mendier.

Il est des pauvres — plus qu'on ne pense — qui, leur tournée finie, s'en vont joyeusement prendre un apéritif, acheter du tabac pour bourrer leur pipe, etc., au lieu d'acheter le nécessaire.

Les miséreux en résidence à Bastia y sont établis comme en un pays conquis ; ils ne se voient inquiétés en aucune façon.

Je suis sûr qu'ils souhaitent très sincèrement longue vie et prospérité à notre chère ville qui les fait vivre sans souffrir outre mesure.

C'est bien mal comprendre la charité, à mon avis, que d'autoriser la mendicité, véritable lèpre qui déshonore un pays civilisé comme le nôtre...

N. B. DE PINO.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

20e Liste

MM. Vaschi, chaudronnier, 0.50 ; Cesari, forgeron, 0.50 ; Villanova, mécanicien, 0.50 ; Thierry, chauffeur, 1 ; Paoli, chauffeur, 0.50 ; Santini, chauffeur, 1 ; Fancelli, chauffeur, 1 ; Torrarrossa, inspecteur, 2 ; Danesi chef de gare, 1 ; Pierrini, facteur, 0.50 ; Santoni, facteur, 0.50 ; Ottomani, équipe, 0.50 ; Renucci, équipe, 0.50 ; Alessandrini, équipe, 0.50 ; Glabicorsi, chef de gare, 1 ; Monti, équipe, 0.50 ; Sialelli, chef de gare, 1 ; Don Carli, chef de gare, 1 ; Grimaldi, chef de gare, 1 ; Guerrini, facteur, 0.50 ; Tristani, chef de gare, 1 ; Simeoni, chef de gare, 0.50 ; Santi, chef de gare, 1 ; Castelli, sous-chef de gare, 0.50 ; Sicurani, facteur, 0.50 ; Colonna, facteur, 0.50 ; Taclet facteur, 0.50 ; Leoni, équipe, 0.50 ; Galetti, facteur, 1 ; Marchesi, équipe, 1 ; Ottavi, facteur-chef, 1 ; Biasetti, équipe, 0.50 ;

---

12. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

V

Où l'on voit notre ami Chicot passer de la réflexion à l'action, et de la chambre dans la rue.

— La mule du pape ! ne suis-je pas vraiment sauvegreu à fier, de me fourrer martel en tête à propos d'une péronnelle dont le nom frappe mon tympan pour la première fois ?... Quelle apparence que j'aie jamais quoi que ce soit à démêler avec cette blanche tourterelle qui ne doit rêver à l'instant, qu'à roucouler en paix avec son tourtereau ? Ça, foin de la donzelle !... Il s'agit de se reposer .. Afin de reprendre ses forces pour garder ma peau intacte au milieu des coups de dents et de griffes qu'échangent royaux et Guisards

Il ferma les yeux pour appeler le sommeil.

— Eh bien, non !.. C'est plus fort que moi. , Cette pécore me trotte par la cervelle...

En cet instant, l'heure sonna au dehors L'ancien bouffon compta les coups.

Ensuite, avec étonnement :

— Minuit seulement !... C'est impossible !... Cette horloge radote !.. Il est vrai que la nuit tombe vite en cette saison... J'arrivais ici à six heures... M. de Carmaingeas a dû y débarquer une heure après moi, le capitaine une heure après M de Carmaingeas...

Un bruit se fit dans la maison.

Chicot prêta l'oreille :

— Des pas dans l'escalier... J'entends les marches crier... On descend du premier étage...

Sa curiosité se déplaça brusquement. Elle lâcha Jacqueline Buisson pour se porter sur ce qui se passait à l'intérieur de l'hôtellerie. Il ouvrit sa porte avec précaution et se glissa sur le carré.

Des voix montaient du rez-de-chaussée.

Le Gascon écouta.

— Y songes-vous, messieurs ? grondait maître Hilarion : sortir à cette heure et par un temps semblable !

— Il a raison, pensa l'ancien bouffon. Courir le guilledou après minuit et par cette neige ! Quand on a chance de ne rencontrer par la ville que des rhumes de cerveau ou des fluxions de poitrine !

Puis, après une pause :

— Ce sont les voyageurs du premier... Ils insistent.. Les enragés !... Il faut avoir le diable au corps !

Puis encore, avec un sursaut :

— Eh ! mais j'y songe : ces voyageurs — ou plutôt ces locataires — ne sont-ce pas La Chapelle-Marteau, l'ancien maître aux comptes, le nouveau prévôt des marchands, et ce vieux sanglier domestique de Crucé, deux des plus gros bonnets de la Ligue ?

Il se frappa le front :

— Oui, c'est cela.. Lorsque je le prisais de faire conduire mon Bucéphale à l'écurie, ce bélître d'aubergiste ne m'a-t-il pas tourné le dos, — avec de grands airs d'importance, — en me répondant qu'il lui fallait s'occuper du souper de messire le président de la chambre du tiers et de son compagnon le député Crucé... Et le drôle en avait plein la bouche, comme plein sa baraque, de ces deux grimauds politiques !

Il tendit le cou — pour mieux entendre dans la rage de l'escalier.

— Messieurs, ergotait l'hôtelier, considérez que je suis au lit et que j'ai mis la barre à la porte.

— Eh bien, lui fut-il répliqué, vous en serez quitte pour vous relever.

— C'est la voix de ce « chicanous » de Marteau, murmura Chicot « in petto »

— Et vous enlèverez la barre, ou nous enfoncerons la porte, par les cinq plaies de Notre-Seigneur !

Bon ! reprit l'ancien bouffon, je reconnais le timbre enchanteur et l'éloquence persuasive de ce mort-et-massacre de Crucé.

Ensuite, se grattant le nez, ce qui était chez lui l'indice d'une grave préoccupation :

— Oh ! mais ce n'est pas, il me semble, pour « en aller gourgandiner avec les ribaudes du pays que ces deux remparts de l'Union tiennent tant à sortir par les rues . Il doit y avoir quelque part une assemblée des partisans de M. de Guise .. Et l'on va sans doute y mitonner quelque plat de la cuisine du diable à servir à mon pauvre « filiot » Henriquet.

La Chapelle-Marteau insista :

— Nous vous sommons d'ouvrir sans retard. Ou nous attend Service de monseigneur le lieutenant général du royaume.

Et Crucé tonitruant :

— Obéissez ou, par la messe ! vous serez pendu ni plus ni moins que l'hérétique qui a barbouillé votre enseigne !

— Qu'est-ce que je disais ? fit le Gascon : il y a du Balafré et du complot sous roche.

Et, rentrant rapidement dans sa chambre, il eut en un clin d'œil accroché son épée à son flanc, jeté sa cape sur ses épaules et enfoncé son chapeau sur ses yeux.

Après quoi, il dégringola comme un tourbillon le long de l'escalier et arriva au rez-de-chaussée juste comme maître Croquenbouche était en train de refermer l'huis sur les talons des deux ligueurs.

Chicot passa devant lui comme un éclair.

— Service du Roi ! prononça-t-il péremptoirement.

Et, par l'étroite ouverture des battants de la porte — déjà si rapprochés qu'une personne de corpulence ordinaire n'eût pu se glisser entre les deux il coula son grand corps habilement présenté de biais et se trouva dans la rue à dix pas en arrière de ceux dont l'idée lui était venue de suivre les nocturnes pérégrinations.

. . . . . .

Le Chapelle-Marteau et Crucé marchaient, le nez dans leur manteau — ainsi que deux héros, le bec dans leurs plumes, aussi vite que pouvaient le leur permettre l'obscurité de la nuit et la neige qui couvrait le sol.

A une distance raisonnable, — mais non

SOCIETÉ DES COURSES DE BASTIA

GRANDES COURSES DE BASTIA

sur l'Hyppodrome de Campometta-Terranova

Dimanche 26 Mai 1901

Prix de la Société Sportive d'Encouragement 500 francs

Course plate pour chevaux de 4 ans et au dessus.

Prix de Furiani 500 francs

Course au trot attelé.

Prix du Président de la République (Un vase de Sèvres)

Steeple Chase militaire pour officiers.

Grand Prix de la Ville de Bastia 1.000 francs

Course plate pour chevaux de 3 ans.

Prix de la Cie Fraissinet et de la Cie de Chemins de Fer 350 francs

Course au trot attelé (poneys).

Prix de l'Elevage 500 francs

Course plate au galop (juments de 4 ans et au dessus destinées à la reproduction n'ayant jamais gagné de premier prix à Bastia ou à Ajaccio).

Les engagements pour ces six courses sont reçus chez M. le comte de Béarn, président de la Société, jusqu'au jeudi 23 mai à 4 heures du soir

---

Faggianelli, équipe, 0.50 ; Gaegli, contrôleur, télégraphiste, 1 ; Martin, facteur-chef, 1 ; Albertini, contrôleur exploitation, 2 ; Natali, chef de gare, 1 ; Bartoli, facteur, 0.25 ; Gardoni, équipe, 0.25 ; Peretti serre-frein, 0.50 ; Corteggiani, chef de gare, 0.50 ; Tavera, chef de gare, 0.50 ; Poli, chef de gare, 1 ; Comiti, facteur, 0.50 ; Simoni, équipe, 0.50 ; Colonna, chef cantonnier, 0.50 ; Valentini, cantonnier, 0.50 ; Lanzalana, cantonnier, 0.50 ; Massiani, buffetier, 0.50 ; Pallavisini, cantonnier, 0.50 ; Ferrandi, cantonnier 0.50 ; Carlotti, serre frein, 1 ; Brandolosi, équipe, 0.25 ; Bianconi, facteur, 0.50 ; Carlucchi chef de gare, 0.50 ; Luminchi, chef de réserve, 2 ; Agostini, chef de gare, 0.50 ; Allessi, chef cantonnier, 0.50 ; Castellani, cantonnier, 0.50 ; Antonini, chef de gare, 0.50 ; Ceccaldi, chef de gare, 0.50 ; Filippi, chef de gare, 0.50 ; Colonnani, sous-inspecteur de l'exploitation, 2 ; Bartoli, contrôleur télégraphiste, 1 ; Perinetti, chef de gare, 0.50 ; Tonelli, chef de gare, 0.50 ; Ciamburani, chef de gare, 0.50 ; Molinelli, chef de gare, 0.50 ; Andreï, chef de gare, 1 ; Albertini, chef de gare, 0.50 ; Cervoni, équipe, 0.50 ; Moli, chef de gare 1 ; Matteï, équipe, 0.50 ; Mme Casta Savelli, 0.25. — 49 fr. 50.

Bulletin financier

Paris, le 13 Mai 1901.

Le marché est ferme mais avec un courant d'affaires peu actif. Le 3 0/0 clôt à 100 62, le 3 1/2 est plus faible à 101 95. L'Extérieur arrête sur sa réaction prématurée à 91.55 ; Italien est en baisse à 96.50. Forme tenue de nos Sociétés de Crédit ; Lyonnais, 1.051, Comptoir National d'Escompte 730. Société Générale 619. Crédit Foncier 698.

Dans le compartiment Industriel, le Rio est à 1 439 ; Mokel fin ferme à 274 ; le Ouest Algérien à 1.000 fr. La Traction vaut 89.50.

La Société Porcherie Limited, dont les actions seront introduites prochainement sur le marché, a pour objet l'exploitation des brevets Porchère pour l'Angleterre et ses colonies.

A peine ouverte, la souscription sur 7.500 actions de 100 frs de la Société d'Eclairage, de chauffage et de Force Motrice par l'Alcool a été couverte comme un grand succès. On sait que la Corse a d'administration est composé de personnalités très connues et dont la compétence est déjà une garantie de prospérité. D'autre part, le monde scientifique encourage les efforts de la Société, qui sont encore secondés par de grands Etablissements de crédit, préoccupés de favoriser l'essor d'une industrie dont dont largement bénéficier notre agriculture. Des facilités de paiement sont accordées aux souscripteurs, puisqu'on ne verse que 25 frs en souscrivant.

Chemins Français sourds.

IN CAMPAGNA

Cummediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA V.

Orsula (sola)

Infine u pʼsau leghie!

(leghiendu a bellaru):

Ma chere Ursule.

Vous êtes partie hier, et il me semble qu'il y a déjà un siècle que je ne vous vois. Je ne puis résister à ce martyre. Après-demain, dimanche, je serai libre et, si vous le permettez, j'irai vous faire une visite à la campagne. Veuillez seulement me dire à quelle heure vos parents font la sieste, et croyez-moi pour la vie votre très fidèle

ETIENNE.

E sottu, un cêre passatu da una frezza. Averebbe pudutu dimmi qualch'altra cosa. Ma a penna li pesa più che a zappa a babà. Bèle vene dôpu dummane! Pianu un pè, l'altru! Ecculu! Site vella ardita! Finora vi cuntentavate di guardammi e di scrivemi qualchi bigliettinu ; e avà mi si dummanda un *rendez-vous* cumme a una serva!...

(pensendu)

Puru, un pò bedomi, u puvarettu, s'ellu un bene a truvammi?... Basta! Ci penseremmu... In ogni casu, ci sara Fiffina davanti : è sempre una soggizizzione. O vaba, cu'ete fatta? mi mettite in pruncntu di cumprumettemi!

(riflettendu)

Sara megliu un ricevela. A stà sole cun l'ômmi, un si sà mai cumme finisce. Inquantu à serva, un dummanda ffese megliu che di precipitammi... Li scriveraghiu...

(grattendusi u capu)

Ma un c'è a miò amica Fiora chi mi mette l'ortografia... Oh, cumme si stilla?... Li manderaghiu a *minuta* da Fiffina, e mi la curegerà.

(va per scrive)

Ma chi scemma! aghiu da pone a tavula. S'elli tornanu, e un la trovanu apparicchiata, pôssu imbercammi.

(apparecchia a tavula cantendu):

(Aria : La donna è mobile, ecc.)

Summiglia Eugeniu
A môbil'onda
Chi bancia a sponda
E si ne va ;
O a farfallucula
Che ad ogni fiore
Prumette u côre
E a nimmu u dà.

A dônna à misera
Che a quell'infida
Vocca si fida
Dendu u so onor,
Gigliu che un alitu,
O una carezza,
Appanna o spezza
Se un n'è d'ammor.

(apparicchiata a tavula, si mette a scrive)

Orsula (declamendu):

Mon cher Etienne!

(interrumpendusi)

Cher un si scrive cun l'e! Circhemmu ind'o dizziunariu!

(cerca)

Ah! s'è sbagliatu ancu Stefanu. Si scrive: *cé, acca, a, i, erre, chair.* Ellu ci ha messu un *e*. Un sô minca sol'eo una zuccona... E quanti fe ci vôle a *Etienne*?.. Una o dui?... Benedetti sti Francesi! dicenu lasagne e scrivenu tagliarini!... Ma chi tonta! Un c'è ind'a so lettera!

(guarda)

C'un solu te! Averia criduta chi ci ne fussinu almenu dui.

(mentre scrive, entranu Sanin e Brigida)

Les Prévoyants de l'Avenir

En exécution du jugement rendu par la 1re chambre du Tribunal civil de la Seine, le 1er mars dernier, prescrivant la consultation de la Société sur les modifications à apporter aux statuts, les sociétaires de la 691e section sont informés que l'Assemblée Générale se réunira le 19 mai, à 1 h. de l'après-midi, à la Mairie, dans la salle du Conseil Municipal.

Ordre du jour : Examen et discussion des projets Boutteville et Châtelus.

Aucune autre question ne pourra être traitée.

Le vote, au scrutin secret, sur ces deux projets, aura lieu dans la même salle, après l'Assemblée, de 2 heures à 6 heures du soir

Les sociétaires seront seuls admis dans la salle de vote et la présentation du livret sera exigée à l'entrée.

Le vote est rigoureusement personnel.

Nous prions instamment tous nos collègues de se rendre à l'Assemblée Générale pour que leur religion soit éclairée et leur conviction faite, quand ils se présenteront au scrutin.

Pour la 1re fois les femmes sont appelées sur le territoire français à donner leur opinion par scrutin secret sur l'importante question d'économie sociale posée par les Prévoyants de l'Avenir.

Les dames prévoyantes ont, comme nous, mêmes droits et mêmes devoirs : vraiment soucieuses de leurs intérêts, elle auront à cœur de quitter un instant leur foyer pour venir déposer leur bulletin dans l'urne.

Nous comptons donc, chers collègues, *sur votre dévouement à l'œuvre ; il ne faut* pas de défaillance. Aux urnes : l'avenir et peut-être même l'existence de notre association dépendent de la consultation à laquelle il va être procédé.

Le Président, J. ARGELY.

Congrès de Botanistes

Par le courrier de Marseille est arrivé M. Lutz, chef du laboratoire de microbiologie à l'école de l'Harmonie à Paris.

M. Lutz qui vient pour la seconde fois en Corse précède de quelques jours les membres de la Société de Botanique qui vont tenir leur Congrès à Ajaccio à partir du 21 mai.

Les membres de la Société seront au nombre de trente environ ; ils seront logés au Schweizerhof où ils séjourneront une semaine. Ils feront ensuite par groupes des excursions aux Calanche de Piana, à Mezzavia, à Bonifacio, pour revenir ensuite à Ajaccio et reprendre le bateau de Marseille.

(Union Républicaine.)

Nécrologie

LE COLONEL VINCIGUERRA

C'était un bien brave soldat que le colonel Vinciguerra qui vient de disparaître, à 69 ans, après avoir été durement éprouvé, pendant plusieurs semaines, par la maladie et les souffrances, quoique entouré par les soins les plus prévenants de sa sœur et de sa nièce que ce malheur plonge dans le plus profond désespoir.

M. Horace Vinciguerra n'hésita pas dans le choix de sa carrière, il ne pouvait être que soldat, comme son père, le commandant Vinciguerra. Il s'engagea, et gagna assez rapidement l'épaulette.

Depuis sa nomination de sous-lieutenant, il se distingua sur de nombreux champs de bataille, en Italie, en Chine, en Algérie, en Allemagne et enfin au Tonkin il continua sa brillante carrière en payant de sa personne et en obtenant des citations qui témoignent de son courage, de sa valeur et de son indomptable énergie.

Lorsque le moment de la retraite arriva, il était colonel et commandeur de la Légion d'honneur. Peu d'officiers ont des états de services aussi brillants que ceux du colonel Vinciguerra, et on ne fut pas peu étonné dans l'armée de voir que les étoiles d'officier général n'avaient pas récompensé toute une vie d'épreuves, de dévouement, de fatigues et d'honneur.

La levée du corps a été faite à 8 heures du matin. Les honneurs ont été rendus par le 163e d'infanterie, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Bruté de Rémur, avec drapeau et musique.

Le bataillon s'est placé en bataille devant la maison mortuaire. Au moment de la levée du corps, la musique a joué la marche de Chopin, les troupes ont porté les armes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les colonels Contault, directeur du génie ; Reumaux, directeur de l'artillerie ; le sous-intendant militaire Buxerolle ; le colonel Tasson, chef de la 15e légion.

Le deuil était conduit par M. le commandant Pancrazi, et M. le colonel Cheroutre, commandant le 163e en l'absence de M. le général Gouverneur.

Dans le cortège qui a accompagné le cercueil jusqu'à la gare, on remarquait une délégation d'officiers supérisors et de nombreux officiers de la garnison.

Le corps a été transporté à La Porta où auront lieu les cérémonies funèbres. L'inhumation sera faite dans le caveau de la famille.

Nous prions Mme Raffalli-Vinciguerra et sa famille d'agréer l'expression de nos respectueuses condoléances.

Gazette Départementale

PETRETO. — Dans le canton de Petreto Bicchisano, M. Guiderdoni, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat. On ne lui connaît pas encore de concurrent.

On avait bien annoncé la candidature de M. J. Ogliastroni, directeur de la circonscription pénitentiaire de Lyon, mais jusqu'à présent rien n'est venu confirmer cette nouvelle.

∴

AJACCIO. — La chambre des notaires de l'arrondissement d'Ajaccio a élu pour son président, M. Virgile Fieschi-Vivet, en remplacement de Colonna, de Vico, dont les pouvoirs sont expirés.

∴

CARBUCCIA. — Des élections municipales ont eu lieu dimanche dernier à Carbuccia.

Le nombre des votants a été de 160. Il y avait douze conseillers à élire. Sept seulement ont obtenu la majorité absolue :

MM. Stefanacci Joseph, 82 voix, Carbuccia Jerôme, 82, Orsoni Augustin, 81, Orsoni Pierre 81, Ventimila Joseph, 81, Michelesi Annibal, 81, Silvani Jacques-Alphonse 81.

Parmi les autres candidats, onze ont réuni 80 suffrages, et six, 79.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE
CH. FAY

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 16 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 16 mini, 1 19°. 6 heures du soir, + 17 5. Maxima, + 20°, minima, + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux: matin, + 0,40, soir, + 0 26

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0.

∴

Avis adminstratif

Un concours sera ouvert le 14 *octobre prochain* à la préfecture de la Corse pour l'attribution de bourses commerciales de séjour à l'étranger.

Ces bourses, attribuées pour deux ans, peuvent être renouvelées pour une troisième année par décision ministérielle. Les candidats à ce concours doivent adresser leur demande d'admission au Préfet du 1er au 21 juillet avec les pièces exigées par le règlement. Ils pourront prendre connaissance de ce règlement et des programmes dans les bureaux de la Préfecture (1re Division)

∴

Baccalauréat

Pour le baccalauréat ès-sciences, les inscriptions des candidats de la Corse seront reçues à la faculté de Marseille du 1er au 15 juin.

∴

Chute d'un enfant

On lit dans le *Petit Var* :

Un accident s'est produit lundi dernier, sur le boulevard du Littoral, à Toulon.

Le jeune Jacques Filippi, âgé de six ans, habitant avec ses parents rue Castel, s'amusait avec plusieurs de ses camarades à l'endroit dit la Source, où se trouvent quelques roches escarpées.

Cet enfant ayant glissé a fait une chute et a reçu à la tête plusieurs blessures.

Transporté par des militaires à la pharmacie Filliol, il a été soigné et pansé par le docteur Thomas, qui a déclaré que les blessures étaient assez graves.

Ce bambin a été conduit dans sa famille par les agents.

∴

La Saint J.-B de la Salle

Ce matin, à 7 heures, on procédera à la Bénédiction du Drapeau offert au Sacré-Cœur de Jésus.

Demain samedi, les cérémonies en l'honneur de saint Jean-Baptiste de la Salle auront lieu dans l'ordre suivant :

A 7 heures, messe basse pour les enfants des écoles et pensionnats, allocution par M. le vicaire Antonelli.

A 10 heures, grand'messe célébrée par le R. P. Provincial des Franciscains, et chantée par les élèves, sous la direction du maestro Suzoni, soli par M. Barboni.

A 4 heures, vêpres solennelles en faux bourdons, chantées par les élèves ; au salut, un chœur de demoiselles chantera l'*Ave verum* de Reycaud, l'*Ave Maria* de Gounod et le *Tantum ergo* d'Haydn.

Le panégyrique du Saint sera prononcé par M. le chanoine Paoli, professeur d'éloquence sacrée.

Les quêtes seront faites au profit des Ecoles chrétiennes.

∴

Et le gaz?

Comment se fait-il que l'on éteigne les reverbères avant l'heure réglementaire? Cela doit-il durer encore longtemps? C'est ainsi que l'autre soir, une grande partie du boulevard Paoli était, à dix heures moins un quart, plongée dans la plus complète obscurité. Nous voyons arriver le jour où l'on ne nous éclairera plus du tout. Puisque pour le moment nous n'en sommes pas encore là, nous nous voyons dans la stricte obligation de nous plaindre.

∴

Le Saint-Pascal

Nous rappelons qu'aujourd'hui fête de Saint-Pascal Baylon, des messes seront célébrées à l'autel de ce Saint à Saint-Jean.

∴

Avis

Le trois-mâts *Eugénie*, de 500 tonnes, commandé par M. Valiecalle, capitaine au long-cours, est sous charge à Bastia pour Marseille.

Pour frêt et renseignements s'adresser chez MM. A. Padovani, expéditionnaire à Bastia, et A. Carlini, expéditionnaire, 14, place de la Bourse, Marseille.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

∴

Les journaux

Le *Figaro* se trouve en vente à notre librairie.

∴

Un anniversaire

En ce temps où l'on célèbre beaucoup d'anniversaires, il en est un qui semble avoir passé inaperçu : c'est celui de la naissance de la Chambre actuelle, entrée depuis quelques jours dans sa quatrième année, ce qui est un âge extrêmement avancé pour une Chambre.

Celle-ci est née, en effet, le 8 mai 1898. Et comme, en vertu d'une loi, c'est au mois de mai que doivent toujours avoir lieu maintenant les élections générales, il ne reste donc plus à cette Chambre que tout juste une année à vivre.

Ce serait le cas de dire qu'elle n'a plus une faute à commettre. Mais jusqu'à son dernier soupir, une Chambre se réserve le droit de faire des fautes !

∴

Chirurgien-dentiste

M. Beirami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Lingénieur, jusqu'au 18 mai.

∴

A vendre

Bon marché, grande cabine de bain en bon état. S'adresser chez M. Rossi, à Minelli.

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Le Journal Officiel a publié aujourd'hui les nominations suivantes dans l'état-major général :

M. le général Grisot, commandant le 19e corps d'armée, est appelé au commandement du 11e corps, à Nantes.

M. le général Caze, commandant la 29e division d'infanterie, est appelé au commandement du 19e corps d'armée, à Alger.

M. le général Lames, commandant la 21e division d'infanterie, est appelé au commandement du 2e corps d'armée, à Amiens.

∴

M. le général Lelorrain, commandant par intérim une division, est promu au grade de général de division.

∴

Sont nommés au grade de général de brigade :

MM. les colonels :

Campa, commandant le 2e régiment d'artillerie ;

Feldmann, commandant le 12e régiment d'artillerie ;

Marcot, commandant le 7e régiment d'infanterie.

Service de l'intendance

M. le sous-intendant militaire de 1re classe Ducuing, sous-directeur de l'intendance militaire au ministère de la guerre, est promu au grade d'intendant militaire.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Arrestation

DE M. DE LUR-SALUCES

M. le comte de Lur-Saluces, qui s'attendait à être mis aujourd'hui en état d'arrestation, n'a pas été inquiété par la police.

Il est resté toute la journée à son domicile, où il a reçu la visite de nombreux amis.

Le sultan de Djhore à Paris

Le sultan de Djhore, accompagné d'une nombreuse suite, est arrivé aujourd'hui, à Paris, pour y passer quelques jours.

Le sultan se rendra ensuite à Londres, où il sera reçu par le roi Edouard VII.

Evénements de Chine

Nouveaux châtiments

A la suite des massacres des missionnaires protestants à Tchou-Tchéou, une nouvelle série de châtiments a été ordonnée.

Le capitaine des gardes, Tchou-Setes, a été décapité.

Le tao-taï du Chan-si, responsable du meurtre du capitaine Watts Jones, a été également décapité.

Le vice-roi du Tchili, You-Lou, a été condamné à la dégradation posthume.

BRASSERIE DES PLATANES

Etablissement restauré par les nouveaux propriétaires. Le client y trouvera des consommations de tout premier choix.

BIÈRE GRUBER

En lecture : Les principaux journaux de l'Ile et du continent. Service soigné.

MM. RICOMINI *et* LECA *Propriétaires*

Etude d'Avoué

A vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia

Horlogerie-Bijouterie

M. PELLE FRANÇOIS, horloger-bijoutier, 34 Saint-Angelo, 13, Bastia, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'attacher à son atelier, un bon ouvrier du continent, pour pouvoir exécuter toute sorte de travail, et satisfaire, sur tous les rapports, ceux qui voudront l'honorer de leurs commandes, tout en conservant ses prix modérés habituels.

PUZZICHELLO

1re saison du 20 avril au 9 mai.
2e id. du 10 mai au 29 mai.
3e id. du 30 mai au 18 juin.

Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à dimi.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS
Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

AVIS DE DÉCÈS

M. Scinetro Louis, Mme Scinetro, née Ramelli et leurs enfants, Mlles Anne, Eugénie, Elise Ramelli, M. Louis Ramelli, conseiller général, Mme Ramelli et leurs enfants, M. Jean Ramelli, ingénieur Mme Tabbet, née Ramelli, M. le capitaine Taddei et leurs enfants, Mme veuve Pascal Rossi, née Scinetro, Mme veuve Scinetro, née Zanacardi et sa famille, M. Sébastien Scinetro, Mme Simon et leurs enfants ;

Les familles Bertin, Sirgoni, professeur à Valenciennes, Serbe, ingénieur à Calvi, Augustin Casanoli, veuve François Agostini, Lota Saurenz, veuve Delpino, née Chernia, Trouvé, Emmanuelli, comptable, Joseph Carreggi et commandant Carreggi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Louise Scinetro

leur fille, nièce et cousine, décédée à Bastia, le 15 mai, dans sa 17e année, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'en agréer leur entremont qui aura lieu demain samedi, à 10 heures du matin.

On se réunira boulevard du Palais, 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

---

(3) — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XLIX

MARIE GASTON A DANIEL D'ARTHEZ

Où puissi je le courage de vivre lorsque l'espérance s'éteignait si souvent? dans votre passé, mon ami, chez vous où je trouvais tant de consolations et de secours délicats. Enfin, mon cher, mes écrasantes dettes, elle les a payées. Elle est riche, et je n'ai rien. Combien de fois n'ai-je pas dit dans mes accès de paresse : Ah! si quelque femme riche voulait de moi. Eh bien! en présence du fait, les plaisanteries de la jeunesse insouciante, le parti pris des malheureux sans scrupule, tout s'est évanoui. Je suis humilié, malgré la tendresse la plus ingénieuse. Je suis humilié, malgré la certitude acquise de la noblesse de son âme. Je suis humilié, tout en sachant que mon humiliation est une preuve de mon amour. Enfin, elle a vu que je n'ai pas rendu devant cet abaissement. Il est un point où, loin d'être le protecteur, je suis le protégé. Cette douleur, je vous la confie. Hors ce point, mon cher Daniel, les moindres choses accomplissent mes rêves. J'ai trouvé le beau sans tache, le bien sans défaut. Enfin, comme on dit, la marice est trop belle : elle a de l'esprit dans la tendresse, elle a ce charme et cette grâce qui mettent de la variété dans l'amour, elle est instruite et comprend tout ; elle est jolie, blonde, mince et légèrement grasse, à faire croire que Raphaël et Rubens se sont entendus pour composer une femme! Je ne sais pas s'il m'eut jamais été possible d'aimer une femme brune autant qu'une blonde ; il m'a toujours semblé que la femme brune était un garçon manqué. Elle est veuve, elle n'a point eu d'enfants, elle a vingt-sept ans. Quoique vive, alerte, infatigable, elle sait néanmoins se plaire aux méditations de la mélancolie. Ces dons merveilleux n'excluent pas chez elle la dignité ni la noblesse ; elle est imposante. Quoiqu'elle appartienne à l'une des vieilles familles les plus entichées de noblesse, elle m'aime assez pour passer par-dessus les malheurs de ma naissance. Nos amours secrets ont duré longtemps ; nous nous sommes éprouvés l'un l'autre ; nous sommes également jaloux ; nos pensées sont bien les deux éclats de la même foudre. Nous aimons tous deux pour la première fois, et ce délicieux printemps a renfermé dans ses joies toutes les scènes que l'imagination a décorées de ses plus riantes, de ses plus douces, de ses plus profondes conceptions. Le sentiment nous a prodigué ses fleurs. Chacune de ces journées a été pleine, et quand nous nous quittions, nous nous écrivions des poèmes. Je n'ai jamais eu la pensée de ternir cette brillante saison par un désir, quoique mon âme en fût sans cesse troublée. Elle était veuve et libre, elle a merveilleusement compris toutes les flatteries de cette constante retenue ; elle en a souvent été touchée aux larmes. Tu entreverras donc, mon cher Daniel, une créature vraiment supérieure. Il n'y a pas même eu de premier baiser de l'amour : nous nous sommes crains l'un l'autre.

— Je ne vois pas la vôtre.

— Mon mariage, a-t-elle répondu.

Vous qui êtes un grand homme, et qui aimez une des femmes les plus extraordinaires de cette aristocratie où j'ai trouvé mon Armande, ce seul mot vous suffira pour deviner cette âme et quel sera le bonheur de

Votre ami,
MARIE GASTON.

I.

MADAME DE L'ESTORADE
A MADAME DE MACUMER

Comment, Louise après tous les malheurs intimes que t'a donnés une passion partagée, au sein même du mariage, tu veux vivre avec un mari dans la solitude? Après en avoir tué un en vivant dans le monde, tu veux te mettre à l'écart pour en dévorer un autre? Quels chagrins te te préparent! Mais, à la manière dont tu t'y es prise, je vois que tout est irrévocable. Pour qu'un homme t'ait fait renoncer de ton aversion pour un second mariage, il doit posséder un esprit angélique, un cœur divin ; il faut donc te laisser à tes illusions ; mais as-tu donc oublié ce que tu disais de la jeunesse des hommes, qui tous ont passé par d'ignobles endroits, et dont la candeur s'est perdue aux carrefours les plus horribles du chemin? Qui a changé, toi ou eux? Tu es bien heureuse de croire au bonheur ; je n'ai pas la force de te blâmer, quoique l'instinct de la tendresse me pousse à te détourner de ce mariage. Oui, cent fois oui, la nature et la société n'entendent pour détruire l'existence des félicités entières, parce qu'elles sont à l'encontre de la nature et de la société, parce que le ciel est peut-être jaloux de ses droits. Enfin, mon amitié pressent quelque malheur qu'aucune prévision ne pourrait m'expliquer ; je ne sais ni d'où il viendra, ni qui l'engendrera : mais, ma chère, un bonheur immense et sans bornes l'accable sans doute. Cela porte encore moins facilement la joie excessive que la peine la plus lourde. Je ne dis rien contre lui : tu l'aimes, et je ne l'ai sans doute jamais vu ; mais tu m'écrivais, j'espère, un jour où tu seras olivre, un portrait quelconque de ce bel et curieux animal.

Tu me vois pressant gaiement mon parti, car j'ai la certitude qu'après la lune de miel vous ferez tous deux et d'un commun accord comme tout le monde. Un jour, dans deux ans, en nous promenant, quand nous passerons sur cette route, tu me diras : — Voilà pourtant ce chalet d'où je ne devais pas sortir! Et tu riras de ton bon rire, en montrant tes jolies dents.

(A suivre).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir de mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1874, Bordeaux 1895) HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis
ELIXIR SOUVERAIN contre les Indigestions, la Dyssenterie, la Cholérine ; dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

SAVON AU LAIT DE VIOLETTES NATURELLES
de la SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, 33, rue de Rivoli, PARIS. — En vente dans toutes les bonnes Parfumeries.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES et SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
F. COMAR & Fils, 38, Rue St-Claude, Paris
Et dans les Pharmacies Principales
Le 1/2 Boîte de Cigares ou de Papier.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'Autrefois à M. le Docteur STAHL
à Halluin-les-Lille (Nord), qui reçoit gratuitement et envoie aux Docteurs explicative sous enveloppe fermée.

A VENDRE
pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
Remède le plus efficace de tous les remèdes pour
Asthme, Catarrhe, Oppression, Toux, Rhumes, Bronchites
Vente : Pharmacie PESTREAU, ESPIC, ses Successeurs, 3, Place Vendôme, Paris, et toutes Pharmacies.
Le paquet de 12 cigarettes 1 fr.
Le paquet de 24 cigarettes 2 fr.
Le paquet de 36 cigarettes 3 fr.
Le paquet de 48 cigarettes 4 fr.
Le paquet de 60 cigarettes 5 fr.
Le paquet de

netti. 1 ; N. Andrei, 1 ; Mariani, 1 ; Emanuelli, 1 ; Allinsi, 0.50 ; Andrei, 0.50 ; Panzani, 0.50. — Total : 260 francs

MM. C. Luiggi, 50 ; Franceschi, banquier, 50 ; Ballero, avocat, 20 ; Battesti, curé, 5 ; Orsini, instituteur, 2 ; Giudici, 0.50 ; Laufranchi, 0.50. — Total : 128 francs.

IN CAMPAGNA

Commediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VI.

URSULA, SANTU, BRIGIDA

Santu

Ebbè ! cosa scrivi ?

Ursula (imbarazzata)

Pruvava sta penna.

Santu

Fa bede !

(Leghendu e scrittu)

Mon cher Etienne !

Qual è stu museu di pòcu ?

Ursula

Un ghiè nimmu. Aghiu messu *Etienne* cusì a capricciu.

Santu

E *cher*, cosa c'entra ?

Ursula

Un si dice ind'e lettare a ognunu caru, ancu a quelli chi sò antipatichi ?

Santu

Scrivi dunque una lettara ?

Ursula

No, bè dicu ! Pruvava a penna, e aghiu postu ciò chi mi venia.

Santu

A lingua vatte induve u dente dòle. Appuntu, c'è un Stefanu, cummissu, che ti vene sempre daretu quandu spanseghi. E un mòrtu di famme, chi si crede qualcosa perch'è bestitu da signoru. E un barleria, sai... Basta ! se mi n'accorghiu, ci n'è per te e per ellu. I miò sòlli, un l'aghiu stentati per lascialli a su piducchione.

Courses de Bastia

2e liste des Sociétaires

MM. Auguste Ballero, Henri Barsanti, docteur Battesti, Battisti, Bergery (Vescovato), Félix Bernacchi, Alexandre Bonelli, Barthélemy Bronzini, Toussaint Cagninacci, Sébastien de Caraffa, J.-B. Carbuccia, Luce de Casabianca, ancien député, de Casabianca, receveur des finances, Cénac, procureur général, Cesari (Farinole), Chonet, lieutenant d'artillerie, Chardon, Jules Chersia, le colonel Chevroutre, Codet, Confortini, conseiller municipal, Augustin Dumei, Dapelo, adjoint au maire, Fredien Donati, Dumestre, capitaine Elie, César Fabiani, Charles Fabiani, Flach, procureur général, Fielding, directeur du gaz, Hyacinthe Fantauzzi, de Figarella procureur de la République, Pierre-Mathieu Fantauzzi, Fontaine, directeur des chemins de fer, Feydel, capitaine en retraite, docteur Feydel, colonel Filippi François Filippi, Ficaja (Patrimonio), Antoine Gavini, ancien député, Emile de Gaspari, Sébastien Gavini, ancien député, Gentil, de Gentile, ancien directeur de la Banque de France, François Ghiglermini, Jacques Ghipponi (Vescovato), Giordani, notaire, docteur Giorgi, Vincent Giorgi, conseiller général, Paul Gozzani, commandant Gravelaus, chef d'escadron d'artillerie, comte Sébastien Gregorj, Jacques Gregorj, Vincent Gregorj, Le Joyant, commis principal des douanes, François Lazarotti, Leandri, avocat, (Ersa) capitaine Legrand, Lemaître, ingénieur, Charles Lepidi, Levie-Ramollino, conseiller, commandant Lévy, chef d'escadron d'artillerie, Jules Liccioni, Fernand Limperani, Pierre-Ange Luciani (Murato).

∴

Le Comité a l'honneur de prévenir MM. les Sociétaires qu'il leur fera parvenir leurs cartes à domicile (une carte d'homme rigoureusement personnelle et une carte de dame) ; les cartes devant servir également pour la réunion du mois d'octobre on est prié de les conserver.

La carte de voiture à laquelle les Sociétaires ont droit leur sera délivrée le jour des courses à l'entrée de l'hippodrome sur la présentation de leurs cartes de membres de la Société.

Bulletin financier

Paris, le 14 Mai 1901.

Le marché est ce me et sans changements appréciables. Nos Fonds restent lourdes, l'3 0/0 à 101.60, le 3 1/2 à 101.97 Fonds divers des Sociétés de Crédit : Crédit Foncier 1 p. mais à 805, Comptoir National d'Escompte 890, Crédit Foncier 767. Société Générale 619

En valeurs industrielles 1e Rio reste à 1 415 ; les Transvaals P 1878 restent à 105 fin ; les obligations de Vossi 1 re se tiennent à 274.50. Les actions Lampes Nernst Américaines sont demandées, à 1 p. 0, à 40.50.

Les actions des entreprises diverses de la Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force motrice par l'amont de la ville sont en hausse, et par quelques unes certaines valeurs, toujours par ces dernières, moins actives, entièrement nationale, est de même qui s'anime notamment avec un brillant avenir. Rappelons que les souscriptions sont reçues aux guichets de la Société Générale, à Paris et dans les départements.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est en nouvelle baisse à 72 3/8. La Dette belge est immobile à 96.10 ; l'Italien reste à 96.30. A remarquer, le Turc Consolidé à 7 675 ; Egypte 1re Dividende Internationale de Tramway 505 et 233 75, et Mal Belge nouvelle 19 ; Métallurgique Roumaine 377.50.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires.

Gazette Départementale

CORTE. — Le conseil d'hygiène et de salubrité de Corte s'est réuni sous la présidence de M. le Sous-Préfet Maestracci.

Le conseil s'est occupé de la situation sanitaire de la ville de Corte, et a déploré que la population n'observe pas plus rigoureusement les arrêtés municipaux en vigueur. A émis le vœu que des mesures plus rigoureuses soient prises à l'avenir au point de vue général, pour l'interdiction du jet par les fenêtres, des dépôts d'immondices et de fumier dans les quartiers populeux de la ville ainsi que de l'étalage du linge sur l'avenue de la gare. A invité M. le Maire à prendre surtout les précautions dans le quartier qui avoisine le collège où déjà il y a quelques années une épidémie de diphtérie a fait de nombreuses victimes ; particulièrement il s'agirait de mettre en demeure les propriétaires de la Maison Mariani pour qu'ils consentent à brancher un conduit sur l'égout qui passe près de l'ancienne prison. Une souscription publique pouvant d'ailleurs être organisée et permettre à la population de faire disparaître les cloaques nombreux et les foyers d'infection. M. le Maire pourrait d'abord mettre cette question à l'étude pour que l'on put connaître le montant de la dépense.

∴

CALVI. — Le gouvernement d'Italie vient de faire chevalier de l'ordre de la couronne, notre sympathique ami M. Jean Castelli.

Jamais distinction ne fut plus méritée. M. Castelli rempli, depuis vingt ans, les délicates et souvent difficiles fonctions d'agent consulaire dans notre ville.

Il s'en est toujours acquitté avec la compétence voulue et le tact qui s'impose au représentant d'une nation étrangère

Nos meilleures félicitations. — X.

∴

SERRA. — Dans le canton de Serra di Scopamene, le conseiller général sortant, M. le docteur Jean-Thomas Susini, se présente de nouveau aux suffrages de ses concitoyens.

Ses adversaires politiques lui opposent M. Leccia.

∴

BONIFACIO. — Les torpilleurs 169 et 19 sont arrivés, venant de Toulon.

∴

CHIAVARI. — Le 30 mai 1901, il sera procédé à l'adjudication du service maritime à vapeur entre Ajaccio et le pénitencier agricole de Chiavari, pour une période de dix ans qui commencera le 1er juillet prochain.

∴

VERO. — Les obsèques de M. Jean-Toussaint Guerrini, percepteur, ont eu lieu en présence d'une foule immense. L'honorable instituteur, M. Santarelli, s'est fait l'écho de la douleur de tous et a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vous connaissez tous l'homme que nous pleurons aujourd'hui.

Il serait superflu de faire son éloge, car tous vous savez ce que fut Jean-Toussaint Guerrini Cependant les relations d'amitié intime qui m'ont toujours lié à lui m'imposent le douloureux devoir de dire le dernier adieu à l'ami fidèle et dévoué, au voisin loyal et affectueux.

C'est à l'âge de 44 ans à peine, âge auquel l'homme est dans la plénitude de ses forces physiques et de ses facultés intellectuelles, que la mort, l'inexorable mort, vient le ravir à l'affection des siens. Une maladie qui le minait depuis plus d'un an nous l'emporte sans merci. Ni les secours des hommes de l'art les plus autorisés, ni les soins les plus tendres et les plus intelligents, les plus constants et les plus affectueux de ceux qui l'entouraient, n'ont pu triompher du mal.

Depuis 16 mois son épouse adorée, aujourd'hui inconsolable, n'a cessé de l'entourer de ses plus affectueuses sollicitude. Mais rien n'a valu : la terrible faucheuse, la Parque impassible, nous le prend au printemps de la vie ; force lui est donc imposée de dire adieu à sa chère épouse éplorée à sa vieille et tendre mère, à son frère bien-aimé, à tous ses parents et à ses amis qu'il laisse dans l'affliction et la désolation.

Tous ceux qui ont connu de près Jean-Toussaint Guerrini ont pu apprécier qu'il était tout à fait un homme de cœur.

Qu'on demande à ses anciens condisciples du lycée de Bastia où il a fait ses études.

Tous répondront : « Jean-Toussaint Guerrini était la crème des camarades. »

Qu'on le demande également à ses compagnons d'armes, où il a accompli son service militaire, et d'où il s'est retiré comme sous-officier. Tous diront de même : « Guerrini était la franchise, la bonté, l'amabilité personnifiées. »

Et si l'on veut savoir l'estime qu'avaient de lui ses concitoyens, il suffit de dire qu'à peine rentré du service militaire il fut élu conseiller municipal d'abord et maire ensuite. Pendant 7 ans il a administré notre commune avec la plus rigoureuse impartialité. Pour lui il n'y avait pas de distinction de parti : il était le maire de tous, le bienfaiteur de tous, son cœur était ouvert à tous.

En 1886, Jean-Toussaint avait à peine 30 ans, lorsqu'il résolut de faire choix d'une compagne.

Comme il était très apprécié, M. Renucci, de Pero, un des gros propriétaires du canton, n'hésita pas à lui donner la main de sa fille, la « signora Rosa. »

Pendant 10 ans, l'heureux couple vécut dans le bonheur, entouré de l'affection des siens.

En 1896, à la veille d'être réélu maire, l'administration des finances lui confia la perception d'Ausitz, dans l'Aveyron.

Les époux Guerrini, contents de se voir dans une position plus brillante, rejoignirent leur nouveau poste pleins d'espoir.

Jean-Toussaint continua, dans ses nouvelles fonctions de percepteur, à se faire aimer et respecter de ses contribuables de l'Aveyron, comme il s'était fait aimer de ses administrés de Velone Orneta.

Tout allait à souhait ; un bel avenir s'ouvrait devant notre percepteur, lorsque tout à coup un nuage paraît à l'horizon ; ce nuage c'est la santé de Jean-Toussaint qui s'ébranle sans savoir ni comment ni pourquoi. C'est alors que sa chère épouse, son épouse modèle, déploie toute son énergie pour parer aux fatalités du malade, loin de tous les siens et supportant toute seule le choc de la fatigue.

A peine informé de son malheur, son frère s'empresse d'aller le rejoindre et le ramener à la maison paternelle, où il a été entouré des soins les plus assidus pendant neuf mois.

Tous ces témoignages de l'estime publique, la foule nombreuse et recueillie qui se presse autour de son cercueil, la douleur générale que sa mort a causée, tout nous dit bien haut que Jean-Toussaint Guerrini était un homme de bien et un homme de cœur.

Adieu, cher ami, votre belle personne nous quitte pour toujours, mais le souvenir de vos vertus ne nous quittera jamais : adieu.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Guasco Eugène-Napoléon, receveur percepteur, 43 ans 4 mois 17 jours de services. Pension avec jouissance du 15 janvier 1901 6.000 francs.

Marsili Pierre-Toussaint, sous-brigadier des douanes, 11 ans 7 mois de services, acte de dévouement. Pension avec jouissance du 1er décembre 1900, 750 fr.

Albertini Xavière veuve Poggi, le mari préposé des douanes, 28 ans 11 mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 14 septembre 1900, 440 francs.

Antoni Marie veuve Audrietti, le mari préposé des douanes, 29 ans 9 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 2 novembre 1900, 360 francs.

Antonietti Finaltine, gardien de bureau à l'administration centrale des finances, services militaires, 15 ans 3 mois 10 jours, services civils, 22 ans 8 mois. Pension avec jouissance du 1er mars 1900, 841 fr.

Mattei Jean-André, adjudant d'infanterie de marine, 27 ans de services. Pension avec jouis. du 24 décembre 1900, 1.030 fr.

Albertini Tyrthée, soldat d'infanterie de marine, 21ans de services Pension avec jouissance du 19 décembre 1900, 630 fr.

Gazzano Joseph-Edouard, ouvrier de la marine, 29 ans 4 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 2 janvier 1901, 634 francs

Alaini Laurent, ouvrier de la marine, 26 ans 8 mois 12 jours de services. Pension avec jouissance du 24 janvier 1901, 615 fr.

Une Recette auxiliaire des Postes dans la Haute-Ville

M. le colonel Astima, député de Bastia a reçu de M. le Sous Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, la lettre suivante :

Paris, le 13 mai 1901.

M. le Député et cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous faire connaître que je viens d'autoriser la création d'une recette auxiliaire urbaine des Postes dans la ville de Bastia, quartier de la Haute-Ville, à laquelle vous vous intéressez.

Agréez, etc.

LÉON MOUGEOT.

Le Mois Météorologique à Bastia

AVRIL 1901.

Le mois d'avril a eu 2 jours de pluie qui ont donné 4mm d'eau. La moyenne est de 8 jours, et de 62mm.

L'année dernière ce mois avait eu 30mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 14°3, supérieure de 3°8 à celle du mois de mars.

L'année dernière la température moyenne était de 15°3.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

8 jours S.-E. (scirocco).
2 jours N.-E. (grecale).
2 jours S.-O. (libeccio).
6 jours de S. (mezzogiorno)
2 jours de O. (ponente).
10 jours de calme.

30 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 10°8.
Température maxima, 17°6.
Hauteur barométrique, 761mm4.
Intensité du vent, 1,2
Etat du ciel, 0,57 couvert.

GRAVIR LA COTE ET LA DESCENDRE

Si j'avais su que l'homme que je désirais voir n'était pas chez lui, je me serais épargné l'ennui de gravir la haute côte pour arriver jusqu'à sa maison située 19 rue de la Pénarone, à Morlaix.

Tout haletant je demande aux enfants où se trouve leur père.

« Il est le bas à la brasserie » s'écrient-ils tous en chœur. Diable ! j'aurais dû penser à cela, car c'était son heure de travail.

« Au milieu des baquets et des cuves chargés de tonneaux de bière, je trouve M. Pierre Nème en train de travailler. Je n'en ai pas ajouter, me dit il, que je sache, à ce que j'ai mentionné dans ma lettre du 14 octobre 1899, adressée à M. Oscar Pauyau, le pharmacien de Lille, qui vend en France le remède sous lequel je n'aurais guère pu reprendre mon travail et. Toutefois je confirme entièrement tout ce que j'ai écrit, et mon sera volontiers à la publication de ma lettre. Vous avez sans doute remarqué que ma signature y était dûment légalisée par M. Boyer, l'adjoint de cette ville : Morlaix, Finistère.

« J'ai horriblement souffert pendant trois ans, disait la lettre de M. Nème. J'avais l'estomac tout-à-fait délabré et les médecins appelaient mon mal une dyspepsie inflammatoire. Je me maigrissais presque plus, car j'avais un dégoût insurmontable pour la nourriture et je ressentais des douleurs dès qu'elle pénétrait dans l'estomac.

« J'avais les intestins inertes et les lexatifs et les cathartiques n'avaient qu'un effet passager.

« La nuit venue au lieu de reposer paisiblement, à peine étais-je assoupi que d'affreux rêves me réveillaient.

« A plusieurs reprises je dus abandonner mes occupations. Ni les prescriptions des médecins, ni les remèdes de toutes sortes, ne me firent le moindre bien.

« Mais de meilleurs jours m'étaient réservés, et comme c'est généralement le cas, ils m'arrivèrent d'une manière tout-à-fait inattendue. Un homme me remit dans la rue un petit livre. Je me mis à le lire attentivement et avec intérêt.

« L'auteur décrivait la découverte en Amérique de votre Tisane américaine des Shakers, composée d'herbes et de simples possédant de grandes vertus médicinales ; et il vantait aussi le rare succès qu'elle avait dans la guérison des maladies qui résistaient à toutes autres formes de traitement.

« Convaincu par les attestations publiées dans le petit livre, et fournies par des personnes qui avaient été ainsi délivrées de maux aussi dangereuses, je commençai à faire usage de ce remède.

« Le résultat fut merveilleux. Je sentis renaître l'appétit, les forces et la faculté de dormir, et je cessai de souffrir de la constipation. Depuis dix-huit mois je n'ai pas ressenti le moindre malaise. »

Le Chanoine Paoli

M. le chanoine Paoli, arrivé jeudi d'Italie pour prendre part aux fêtes de la canonisation de St Jean-Baptiste de la Salle, doit prononcé, ce soir, à Saint Jean, à l'issue des vêpres, le panégyrique du Saint.

On se souvient du grand et légitime succès obtenu à Bastia en décembre 1899, par l'éminent orateur qui, bien que prêchant en italien, sut attirer pendant plusieurs jours consécutifs, autour de sa chaire, une foule compacte et admirative. Nul doute que ce soir la même foule ne se retrouve à Saint Jean pour l'entendre de nouveau.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 17 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin : + 16 mini, 1 19-8 6 heures du soir + 17 5. Maxima, + 21 3. a-mi a, + 13 3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 m. 4di, 795 dim. 6 heures du soir 758 mm, Vent. — 9 h. du matin. S. E. la bo.

4 h. du soir. S. E. faible.

Etat du ciel, très nuageux.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux matin, + 0,48 soir, + 0 38

Pleine mer, à 9 heures du matin.

La Saint J.-B de la Salle

Demain dimanche, les cérémonies en l'honneur de saint Jean-Baptiste de la Salle auront lieu dans l'ordre suivant :

A 7 heures, messe de communion générale.

A 11 heures, grand'messe célébrée par M. le curé-archiprêtre Casanova. L'Union chorale des Frères exécutera sous la direction de M. Reginensi la messe des Orphéonistes à 3 voix de Gounod ; *Credo* en *fa* de Battmann ; à l'offertoire cantate à trois voix, musique du frère Léonce ; *Sanctus* à 3 voix de Bizet.

A 4 heures, vêpres, panégyrique, quête, salut.

∴

Sauveteurs de la Russie

La Société centrale de sauvetage des naufragés a tenu dimanche dernier à la Sorbonne son assemblée générale habituelle. Au cours de cette réunion, une médaille d'or a été décernée à notre compatriote M. France-chi, lieutenant des douanes aux Saintes-Maries, en récompense du dévouement dont il a fait preuve au cours du sauvetage des naufragés de la *Russie*.

∴

Marsouins et Bonites

Dans l'après-midi, les oisifs se tiennent sur la promenade des quais et la jetée, et de là suivent les ébats des bandes de marsouins et de bonites qui font la chasse aux sardines ; on les voit par dizaines faire leurs plongeons à un peu plus de cinquante mètres du rivage. Les goëlands se mêlent aussi de la partie et font ripaille de sardines.

Malgré marsouins et bonites ces deux jours la pêche a continué à donner des résultats satisfaisants ; elle a atteint dans les journées de jeudi et vendredi près de 7.000 kil. La barque du patron Alexandre Ghio a dû rentrer jeudi soir avant minuit et le lendemain à 8 heures l'équipage n'avait pas fini de démailler. Elle avait plus de mille kilos de belles sardines.

Quelle aubaine pour les pêcheurs, si éprouvés dans ces derniers temps, et aussi pour notre population qui trouve une nourriture saine et agréable à bon marché.

∴

Léopold à l'amende

Le roi avait fait une petite excursion, dans le plus strict incognito, de Bologne à Modène. En compagnie de deux dames, Sa Majesté se préparait à sortir de la gare, quand un contrôleur — ces gens sont sans pitié ! — le saisit par le bras : « Vous êtes à l'amende ! — Et pourquoi, dit le roi. — Pour avoir voyagé par train express avec des billets de train ordinaire. »

Les deux dames qui accompagnaient le souverain se mirent à rire ; mais Léopold ne rit pas. Posément, il tira sa bourse et versa incontinent entre les mains du contrôleur la triple amende pour les trois billets, ainsi que le prescrit le règlement des chemins de fer italiens.

∴

A l'arrivée

M. le général Palle, commandant l'artillerie du 15e corps d'armée, accompagné de M. le lieutenant d'artillerie Keller, son officier d'ordonnance, descendu au Grand Hôtel de France.

Cet officier général a débarqué mercredi à Calvi, de là il s'est rendu à Saint-Florent pour assister aux écoles à feu des 7e et 8e batteries, et est arrivé jeudi soir à Bastia.

M. le général Palle a commencé hier l'inspection de la direction d'artillerie de Bastia.

∴

Après les repas

Pour tromper des malaises qui accompagnent les digestions laborieuses, faites usage de l'alcool de menthe de RICQLÈS. Quelques gouttes prises dans un verre d'eau sucrée stimulent l'estomac, dissipent le mal de tête et rafraîchissent la bouche. Exiger du RICQLÈS.

∴

Fausse billets

L'instruction ouverte contre deux propriétaires de restaurants au nouveau port pour emploi de billets de passage ayant déjà servi a abouti à la mise en liberté de ces deux Italiens, et à l'arrestation des garçons des restaurants. Après l'enquête, un seul de ces garçons a été maintenu en prison.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

∴

Chirurgien-dentiste

M. Bertrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Lingénieur, jusqu'au 18 mai.

∴

Au Port

Le vapeur anglais *Garnet*, capitaine Wbster, est arrivé, dans la matinée, venant de Livourne, à l'effet d'en barquer de l'extrait de châtaignier et des cédrats en saumure, à destination de Londres.

— Le brick goélette français *Marie-Louise Elisabeth*, capitaine Brondi, est arrivé, dans la matinée, chargé de traverses en bois, venant de Cette.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Baldrichi Pierre. — Baliaro Marie-Thérèse.

Décès

Sainetro Louise, célibataire, 17 ans, de Bastia.

Parisei Assomptio-e, 7 mois, de Bastia.

Dell'Innocenti-Eugène, du Joseph-Marie, 29 ans, de Ruggiano (Italie).

Bassori Pascal, marié, 68 ans, de Furiani.

BRASSERIE DES PLATANES

Etablissement restauré par les nouveaux propriétaires. Le client y trouvera des consommations de tout premier choix.

BIÈRE GRUBER

En lecture : Les principaux journaux de l'île et du continent. Service soigné.

MM. RIGOMINI *et* LECA *Propriétaires*

ACCOUCHEMENTS

Madame M. LORENZI, accoucheuse de 1re classe de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public Bastiais qu'elle vient de s'installer à Bastia, 25, Bd Paoli, au 2e étage.

Consultations et vaccination tous les jours de 1 heure à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.60	101.40
— 3 p. 0/0 amortis.	100.25	100.15
— 4 p. 0/0.	102.60	102.50

Dépêches Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le Journal Officiel publiera demain des promotions et mutations dans toutes les armes.

Infanterie

M. Malmasson, lieutenant bre-vété au 163e l'infanterie, stagiaire d'état-major, est promu au grade de capitaine, et mis en activité, hors cadre, service d'état-major.

— M. Gay, lieutenant au 163e, est promu au grade de capitaine au corps.

Mutations

Artillerie

M. Robinet, lieutenant au 38e régiment, 7e batterie, passe au 36e régiment de même arme.

M. Hamant, lieutenant au 6e bataillon d'artillerie à pied, est classé à la 7e batterie du 38e régiment.

∴

M. Fourcade, adjudant au 38e régiment, stagiaire à la direction d'artillerie de Bastia, est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe, et classé à la direction de Bizerte.

Infanterie

M. Ollier de Marichard, capitaine adjudant-major au 163e régiment, passe au 86e rég. de même arme ;

— M. Jacquinot, capitaine au 163e, passe au 143e.

— M. Feracci, capitaine au 21e, passe au 163e.

— M. André, capitaine au 163e, passe au 121e.

Les Corses à Paris

Les Services Maritimes Postaux

Hier soir, une nombreuse réunion de Corses habitant Paris a été tenue, à la salle Vantier, sous la présidence de M. le général Alessandri.

Tous les députés étaient présents.

La réunion a voté un ordre du jour demandant cinq voyages par semaine entre Nice et Calvi ou Ile-Rousse ; un voyage hebdomadaire entre Nice et Ajaccio et un entre Nice et Bastia ; 2 voyages par semaine entre Marseille et Ajaccio ; un service côtier hebdomadaire desservant les escales d'Ajaccio, Propriano, Bonifacio, Portovecchio, Bastia, Macinaggio, Saint-Florent, Ile-Rousse, Calvi, Sagone ; 2 services hebdomadaires de Marseille sur Bastia ; le vote d'une subvention d'au moins 750.000 francs ; l'obligation pour l'adjudicataire d'assurer le service six mois après l'adjudication.

Les Corses, sans distinction de parti, comptent que la Chambre reconnaîtra la légitimité de cette revendication, et fera cesser promptement un état de choses qui depuis vingt ans ruine le département.

SPORT

Une affluence énorme assistait hier au vélodrome du Parc des Princes au match des deux mondes, Jacquelin-Taylor.

Le coureur français Jacquelin, champion du monde, est sorti vainqueur du champion américain, gagnant dans un beau style les deux manches.

A la fin de la course, la musique joue l'hymne national ; c'est du délire, les assistants franchissent les balustrades, et Jacquelin est littéralement porté en triomphe.

Arrestation

DE M. DE LUR-SALULES

Ce matin, un commissaire de police s'est rendu chez le comte de Lur-Saluces, avenue de Trouville, 1, afin de constater son identité, mais il n'avait pas encore reçu l'ordre de l'arrêter.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Démission de M. Jonnart

Le président du conseil a fait savoir qu'il avait reçu de M. Jonnart, sa démission de gouverneur général de l'Algérie, en raison de son mauvais état de santé.

Les Interpellations

Le conseil a examiné les diverses interpellations qui pouvaient être discutées par la Chambre, dans la séance de ce jour.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bompard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'Amendement Bernard

L'ordre du jour appelle le 2e tour de scrutin sur l'amendement additionnel de M. Bernard au projet de résolution de M. Dauzon, tendant à l'affichage de la déclaration des droits de l'homme, le quorum n'ayant pas été atteint au 1er tour.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Le gouvernement est invité à faire afficher également le programme de Saint-Mandé aux mêmes endroits. »

L'amendement est rejeté par 290 contre 30.

La Déclaration

des Droits de l'homme

Suite de la discussion du projet de résolution de M. Dauzon tendant à inviter le gouvernement à faire afficher la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

M. Bertrand demande que l'ensemble du projet de résolution que l'on vient de voter soit renvoyé à la commission du budget, afin qu'elle en examine les conséquences financières.

La proposition de M. Bertrand est adoptée par 324 voix contre 230.

La Demande d'Enquête

Le président annonce qu'il a été déposé par M. Cuneo d'Ornano un projet de résolution ainsi conçu :

« Article unique. Une commission de 22 membres sera nommé dans les bureaux à l'effet d'opérer une enquête sur les faits reprochés au garde des sceaux, ministre de la justice, en ce qui touche l'emploi que ce ministre aurait fait de sa fonction publique dans l'intérêt de la maison de commerce d'alcool qu'il dirige, et aussi d'une maison de commerce d'alcools allemands à laquelle il aurait fait accorder, dans la classe 60 de l'Exposition universelle, sans intervention du jury compétent, une médaille d'or publiée par erreur au Journal officiel du 18 août 1900. »

M. Cuneo d'Ornano

monte à la tribune pour développer sa proposition.

Le député de la Charente dit qu'il n'a jamais vu un Garde des sceaux abuser, comme l'a fait M. Monis, de ses fonctions afin de favoriser ses affaires particulières.

L'orateur expose les faits suivants :

« A l'époque de l'ouverture de l'Exposition de 1900, un négociant allemand, M. Buchholz, avait exposé dans la classe 60, réservée aux vins et eaux-de-vie, les produits de sa maison.

» Les étiquettes de ses bouteilles, analogues à celles d'une importante maison de Cognac, permettaient de confondre les deux marques. Le jury international, présidé par M. Kester, décida officiellement que « les vins et eaux-de-vie admis dans la classe 60, mais portant une fausse indication d'origine, ne pourraient concourir à aucune récompense ; les bouteilles devraient même être retirées des installations, par respect pour la loyauté commerciale. »

» Les bouteilles furent en effet retirées, les produits ne furent pas dégustés, mais lorsque parut au Journal Officiel du 18 août 1900, la liste des récompenses décernées à l'occasion de l'Exposition, on put se rendre compte que la maison allemande, dont les produits avaient été enlevés de l'Exposition, n'en avait pas moins obtenu une des plus hautes récompenses : la médaille d'or.

» La chambre syndicale de Cognac protesta ; le jury international s'émut à son tour et déclara que la publication faite au Journal Officiel était une erreur.

» M. Picard a autorisé M. Kester à écrire à la chambre syndicale de Cognac que la maison allemande n'avait aucun droit à la récompense qui lui aurait été attribuée d'après le Journal Officiel, et M. Millerand a approuvé cette même lettre. »

Le député de la Charente ajoute que la maison de spiritueux, dirigée par M. Monis, était précisément en relations d'affaires avec le fabricant allemand en question.

M. Cuneo d'Ornano reproche en outre à M. Monis de combattre la loi sur les boissons, qui a été récemment votée.

L'orateur termine ainsi son discours : « Si la Chambre juge que M. Monis peut continuer à faire du commerce avec cette maison allemande, elle repoussera la demande d'enquête, sinon elle la votera. »

M. Monis

demande la parole pour réfuter les accusations dont il vient d'être l'objet.

Le Garde des sceaux commence par déclarer qu'il n'est pas responsable de l'erreur commise par le Journal Officiel, en faveur de la maison allemande dont il a été question, quoique l'administration de ce journal relève du ministère de la justice.

M. Monis soutient en outre qu'il ne connaît pas la maison allemande qui a été désignée au cours de cette discussion.

Enfin, le Garde sceaux affirme qu'il ne s'occupe plus depuis son entrée au ministère, de sa maison de commerce.

M. Charles Bernard

attaque, à son tour, le Garde des sceaux.

Le député de la Gironde s'attache à faire ressortir que M. Monis, à son arrivée au ministère, n'était pas dans une situation de fortune qui lui permit de faire l'acquisition, quelques mois après, d'une très grande propriété.

L'orateur ajoute que M. Monis est le premier garde des sceaux faisant du commerce.

M. Monis

affirme qu'il a fait l'acquisition de cette propriété deux ans avant son entrée au ministère.

M. Cuneo d'Ornano

déclare que les explications du Garde des sceaux ne sont pas satisfaisantes et qu'il maintient sa demande d'enquête.

M. Magniaudé

demande la question préalable, puis, il la retire, sur l'insistance de M. Waldeck-Rousseau.

M. Gauthier de Clagny

demande à la Chambre, s'il est possible d'admettre que le magistrature ait à sa tête un fabricant d'alcool.

M. Cuneo d'Ornano

revient à la charge.

A très avoir prouvé que le Garde des sceaux se livre réellement au commerce de l'alcool, le député de la Charente retire sa demande d'enquête.

L'incident est ainsi clos.

Question Sembat

M. Marcel Sembat adresse une question au ministre de la guerre au sujet des mauvais traitements qui ont été infligés à un soldat de la garnison de Vitré.

Le général André s'empresse de répondre que le médecin-major a été puni.

L'incident est clos.

La séance est levée, et renvoyée à lundi.

AVIS DE DÉCÈS

M. Sainetro Louis, Mme Sainetro, née Hamell et leurs enfants, Mlle Anne, Eugénie, Elise Hamelli, M. Louis Hamelli, conseiller général Mme Hamelli et leurs enfants, M. Jean Hamelli, ingénieur Mme Taddei, née Hamelli, M. le capitaine Taddei et leurs enfants, Mme veuve Pascal Sainetro, née Sainetro, Mme veuve Sainetro, née Zanuardi et ses familles, M. Sébastien Sainetro, Mme Simon et leurs enfants ;

Les familles Bertin, Sirguey, proviseur à Valenciennes, Serbis, ingénieur à Calvi, Auguste Camugli, veuve François Agostini, Lots Sauveur, veuve Delpino, née Ghersa, Trouvé, Emmanuelli, comptable, Joseph Carrega et commandant Carrega ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Louise Sainetro

leur fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Bastia, le 16 mai, dans sa 47e année, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heure de l'après-midi.

On se réunira boulevard du Palais, 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Tribunal de Commerce DE l'arrondissement de Bastia

Liquidation judiciaire Delpino

Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur Delpino Clément, sont priés de se présenter en Chambre de conseil du Tribunal, aux fins de Concordat le 24 mai prochain, à deux heures de relevée.

Le Greffier du Tribunal,
D. A. TOMMASI.

Horlogerie-Bijouterie

M. PELLE FRANÇOIS, horloger-bijoutier, Bd Saint-Angelo, 13, Bastia, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'attacher à son atelier, un bon ouvrier du continent, pour pouvoir exécuter toute sorte de travail, et satisfaire, sous tous les rapports, ceux qui voudront l'honorer de leurs commandes, tout en conservant ses prix modérés habituels.

Filature de Cocons *Saint-Job*

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprentis ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 16 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;

Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extraordinaires réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets,
Ecritures, Glaces à main, Lampes à pétrole, etc., etc.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Stanettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et métal blanc 1re titre.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Parapluies, Stylets et Cannes or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes inoxydables, etc., etc.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe
chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En cédant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Malades! 800 000

exemplaires : Nlle Nouvelle méthode pour guérir les maladies. (Médecine Naturelle) déjà vendus. Des milliers de malades doivent leur complète guérison à ce livre. 1000 pages, 700 gravures. 4 modèles démontables en couleurs du corps humain. Prix Fcs 10.— payable au comptant ou par remises de Frs. 5.— par mois.

F. L. Blis, 17, rue d'Hauteville, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

ELIXIR DENTIFRICE ORIENTAL
LA BOUCHE DES DENTS... SAUVE DE LA CARIE

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
Envoi FRANCO et GRATUITEMENT pendant trois mois à toute demande adressée à l'Administrateur, 8, Place du Panthéon, PARIS
HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 10, rue de Lisbonne, PARIS

THYMOL-TOILETTE
EXTRAIT
PARFUME ANTISEPTIQUE

CAPILOSE
RÉGÉNÉRATEUR DE LA CHEVELURE

L'AMARO MATTEI
SEUL ÉTUDE PERMETTANT L'APÉRITIF DE L'APÉRITIF PENDANT L'ÉTÉ

Le meilleur des cigares à 10 centimes est pas contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

26e ANNÉE — DIMANCHE 19 MAI 1901 — N° 113

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... 1 an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : 1 an, 32 fr. 6 mois, 16 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Ste Pierre Célestin.
SOLEIL : (heure allemande)
LEVER, à 5 h. 06 m. — COUCHER, 6 h. 51 m.
LUNE NOUV., le 17 — Premier quartier, le 24
FÊTE DE DEMAIN : Saint Bernardin de Sienne.

18 MAI

Les Curiosités de la Semaine

Faveurs privilégiées. La *Daily Mail*, nous fait connaître la provenance et le prix des cigares d'Edouard VII, roi d'Angleterre, et de Guillaume, empereur d'Allemagne. Vous avez déjà deviné qu'on les fabrique à la Havane. Ceux d'Edouard VII lui sont vendus quatre shillings, c'est-à-dire, cinq francs pièce ; ils ont neuf centimètres de long sur un centimètre en quart d'épaisseur. Ceux de Guillaume sont plus modestes ; ils ne coûtent à la Havane que vingt-neuf sous pièce. Mais ils sont beaucoup plus petits. On les commande par lots de mille. La dernière commande d'Edouard VII a eu lieu, il n'y a que quelques semaines, et était accompagnée d'un chèque de cinq mille francs. Voilà de la fumée qui est chère !

Un homme bien ennuyé, c'est le gouverneur du Kansas, M. Stanley. Dans un généreux mouvement d'enthousiasme inspiré par le précepte: « Croissez et multipliez, » il s'était engagé récemment à offrir un gobelet d'argent à chacun des trois jumeaux que toute femme du Kansas viendrait donner à la patrie. Il croyait le cas rare, mais il paraît que non, car en un mois, non moins de sept mères viennent de réclamer les gobelets d'argent promis. Cela fait vingt et un, et pour l'année deux cent cinquante gobelets. Le gouverneur se repent de son vœu imprudent ; il fait la grimace, car cela menace de rogner considérablement les cinq mille dollars qu'il émarge, et l'on s'amuse fort aux Etats-Unis de la désagréable surprise que lui cause l'extraordinaire fécondité de ses administrées.

Dans les mémoires récemment publiés du colonel de Sokolow, on trouve une anecdote qui mérite d'être conservée. C'était pendant la terrible retraite de Russie. Les traînards et les bagages, sur la berge de la Bérésina, dans une cohue formidable, s'amoncelaient. Napoléon, sous la protection de sa garde, franchit le pont qui tremble. Près de lui un officier wurtembergeois qui porte au bras, sous le pan de son manteau en loques, une petite levrette grelottante à faire pitié, humble amie amenée de si loin. Saisi de compassion à la vue du pauvre animal, celui qui avait fait massacrer tant de milliers d'hommes, et pour qui des milliers et des milliers d'hommes mouraient encore à cette même minute, dans la plus tragique des morts, l'empereur interpella l'officier. Veut-il lui vendre sa levrette ? — Sire, ce petit animal a été le compagnon de mes souffrances pendant toute cette campagne ; je tiendrais à le conserver en souvenir de ce que j'ai vu et éprouvé. Toutefois si Votre Majesté le désire, il est à vous. — Et Napoléon ému, de répondre : — Je comprends votre attachement pour cette bête ; il vous honore ; gardez-la, je ne veux pas vous en dépouiller. Puis, retombé à son étrange insensibilité, le conquérant s'en était allé, tout à son rêve de demain.

Un roman d'aventures, de cape et d'épée. C'est ainsi que pourrait être intitulé le récit de la capture du grand chef philippin, le célèbre Aguinaldo. A l'aide de lettres du général Lacuna saisies par les Américains, le général Funston rédigea une fausse missive à Aguinaldo, annonçant la prise de plusieurs prisonniers américains qu'il allait lui envoyer dans le camp du Nord de l'île de Leçon où Aguinaldo était établi. La signature était si bien imitée que le chef des insurgés s'y laissa prendre. Aussi ne fut-il pas surpris quand, à la fin de mars, on lui annonça l'arrivée d'une troupe composée de cinq officiers américains sans armes, de quatre officiers insurgés, et de soixante-dix éclaireurs de la tribu des Macabélès. Cette troupe, c'était l'expédition organisée par Funston qui, avec les quatre officiers américains, jouait le rôle de prisonnier, et laissait la direction apparente aux quatre insurgés qui étaient en réalité des déserteurs de la cause d'Aguinaldo, ralliés à la cause américaine. Aux indigènes qu'ils rencontrèrent sur leur chemin, ils faisaient croire qu'ils allaient rejoindre le chef de l'armée dans sa retraite de Palanan, au Nord de Luçon. De la côte orientale de l'île, où une canonnière les avait débarqués, ces hommes durent marcher sur une distance d'environ 120 kilomètres, en pays hostile, à travers la jungle, et dans une région barrée de hautes montagnes, après avoir dû envoyer des émissaires au camp d'Aguinaldo pour solliciter des vivres. Un court combat s'engagea qu'Aguinaldo prit d'abord pour une salve en l'honneur des nouveaux venus. Mais il ne tarda pas à se détromper, quand il vit plusieurs de ses hommes tomber, et quand lui-même fut appréhendé par un des officiers tagals qui lui dit : — Vous êtes prisonnier !

Notes de voyage ; elles sont de M. Gaston Deschamps qui parcourt le Canada. L'éminent écrivain fait allusion aux noms des diverses localités qu'il visite. Je passais, dit-il, sans transition, de Wellington à Bethléem. Je vis successivement Ulster et Milan ; si je m'étais laissé tenter par les embranchements qui se détachent de la ligne principale, j'aurais pu visiter Lucerne et Moscou, le Mont Carmel et Waterloo, sans oublier ni Nazareth ni Marathon, en passant par Troie et par Ninive. Le train stoppa devant un village qui, sous son blanc vêtement de neige, avait l'air d'être costumé en pierrot. Où sommes-nous ? demandai-je au conducteur de notre wagon. Quelle est cette station ? Et le conducteur, galonné comme un capitaine de vaisseau, et plus majestueux qu'un amiral, laissa tomber de ses lèvres ce simple mot : — Athènes !

FIPELET.

ÉPIPHÉNOMÈNES CORSES

19 mai 1611. — Gênes refuse aux Corses la permission de planter des céréales, des oliviers, de la vigne, des châtaigniers et autres arbres fruitiers dans les terrains incultes. Cette autorisation qui eut amélioré le sort des insulaires, elle la leur refusa, peut-être pour ne pas voir ses sujets Corses devenir riches !

Gênes..... Gehenne !

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Bozzio, receveur de l'enregistrement et des domaines de 2e classe à Mascara, passe à Oran.

— M. Allegrini, inspecteur des postes et télégraphes à Constantine, est élevé à une classe supérieure et son traitement porte de 4.000 à 4.500 francs.

— M. Benedetti est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Susini, commissaire de police à Castres, est appelé aux mêmes fonctions à Revel.

Les Visions d'Eté

La Favorite

... Il relut la lettre :

« C'est dans ma petite chambre que je t'écris aujourd'hui ; le temps est splendide. La veilleuse brûle devant l'image de la Vierge. Ma fenêtre entr'ouverte laisse pénétrer une légère brise ainsi qu'une légère clarté. J'écoute le chant de quelques oiseaux qui sautillent sur la colline verdoyante ; ces oiseaux me gazouillent l'espoir, ces oiseaux me gazouillent l'amour. Ils préparent leurs nids, et semblent me dire que comme eux tu prépares aussi un nid bien doux, un nid fait de caresses, de sourires et de labeur pour ta gracieuse chatte chérie. Depuis deux ans, tu as repris le chemin de l'adoration, tu as reconstruit le nid qui s'était écroulé. Celui-ci sera plus solide, n'est-ce pas, mon adoré. Nous le bâtirons ensemble, et si haut placé qu'il soit, je crois à sa stabilité ; aucune tempête ne le fera tomber. Tu seras pour moi un époux fidèle, je serai pour toi une compagne attentive. Bien que tu cherches à me cacher tes peines, tes soucis, je les saurai quand même ; tu n'auras point de chagrins que je ne partagerai, que je ne m'efforcerai de radoucir, de calmer ; je le veux. D'ailleurs j'obéirai aux lois du devoir, tout simplement. Tu m'appelleras parfois de ce beau nom que tu m'as murmuré très bas, et qui m'a fait frémir entre le collier de tes bras tremblants. Oh ! tes bras ! Comme je désire y être pressée ! Ce désir est si violent, si intérieur, que devant l'impossibilité des choses, je fonds en pleurs... Le soir, surtout, après le souper, tandis que l'on cause autour de moi, je m'accoude à la fenêtre, et là, les yeux fixés sur la voûte des cieux saupoudrés d'étincelles d'or, je me souviens des heures disparues, et lasse, je sanglotte... »

... La pendule du salon égrena huit coups. Il tressaillit, troublé dans sa quiétude de rêve, puis jeta ses regards dans la rue. Des couples jeunes et vieux passaient, bavards et rieurs ; la Place grouillait de monde, bourdonnante, pareille à un gigantesque essaim d'abeilles. Il écoutait les rumeurs sourdes qui montaient, les yeux perdus dans une contemplation vague... Soudain, à quelques mètres, la Musique d'été lui apporta les tendres accents de la *Favorite*, accents de passion vibrante qui remuèrent son cœur malade...

Ah ! viens, je cède, éperdu,
Au transport qui m'enivre,
Au transport qui m'entraîne !
Ton amour, ton amour m'est rendu !
Pour t'aimer, je veux vivre,
Pour t'aimer, pour t'aimer.
J'abandonne, j'abandonne mon cœur
A la voix, à la voix qui me crie :
Viens-t-en dans une autre patrie,
Va cacher tes bonheur,
Va cacher tes bonheur !...

Et alors, par cette nuit bleue d'été qui avait des langueurs d'amante et des volupités de frissons, il eut la vision radieuse d'une autre patrie, où les appels de la *Favorite* iraient bercer deux êtres doucement enlacés dans une même étreinte...

FLEUR DE RHUME.

Reine en exil

La reine Ranavalo, que la France retient captive à Alger, vient d'obtenir l'autorisation de faire un voyage à Paris. L'attention se porte un moment sur elle.

Voilà une femme qui, de souveraine qu'elle était, est tombée au rang d'humble vassale ; elle ne peut se déplacer que si le gouvernement français veut le lui permettre. Aurait-elle jamais cru, alors qu'elle régnait encore, qu'un jour viendrait où sa toute puissance serait réduite à néant et qu'on l'emmènerait en France comme captive ? Au nom de

---

14. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

V

Où l'on voit notre ami Chicot passer de la réflexion à l'action, et de la chambre dans la rue.

La porte de la maison à la façade de briques s'était ouverte vivement et un majordome des valets étaient accourus se ranger autour de M. de Guise avec des arquebuses et des flambeaux. Toute tremblante et toute émue, la femme de la fenêtre — qui les devançait — avait fait mine de se précipiter vers le duc. Mais celui-ci, la retenant sur le seuil et la rassurant d'un ton, d'un geste plein de sollicitude :

— Reste mon enfant, reste !... Ne te mouille pas les pieds sur ce sol humide et glacé... Va, je ne cours aucun danger.

— C'est Jacqueline Buisson, pensa Chicot *derrière* son arbre : je la reconnais au portrait qu'en a tracé ce brave capitaine.

Le Balafré s'était tourné vers les trois larrons.

Il détacha son escarcelle de sa ceinture et la leur jeta avec un mouvement royal :

— Coquins, fit-il je n'entends pas qu'il soit dit que vous aurez demandé l'aumône en pure perte à un prince de ma maison... Seulement, gravez vous bien ceci dans la mémoire : voici, je crois la deuxième fois que je vous retrouve depuis les Flandres. La troisième, tenez pour certain qu'il n'y aura que la longueur de la corde entre votre cou et la potence.

VI

Où monseigneur de Guise devire de père à fille avec Jacqueline Buisson

C'était une petite salle à manger, boisée de chêne, avec une ornementation rehaussée de dorures et, en façon de portières et de rideaux, de lourdes tapisseries flamandes à sujets allégoriques.

Dans une vaste cheminée, sur d'énormes chenets à la boule ouvragée, brûlaient avec une crépitation réjouissante cinq ou six bûches dont le feu clair emplissait la pièce d'une réverbération si vive que la lumière des flambeaux y eût été presque inutile.

Débarrassé de son manteau et de son chapeau, M. de Guise était assis — le dos à ce véritable brasier — devant une table éclatante de linge fin et blanc, sur laquelle une dambe de poularde fumait dans un plat d'argent flanqué, aux quatre points cardinaux, d'un fort pâté de venaison à la croûte rutilante et massive, d'un jambon à la chair rosée sous son épiderme brunâtre, d'un cochon de lait endormi dans une grêlée couleur d'ambre, et d'un boisson de ces cervoises de la Meuse qui, cuites dans un court-bouillon épicé sont les épreuves de la soif et le réveil des palais blasés.

Henri de Guise était doué d'un excellent estomac et d'un formidable appétit.

Aussi faisait-il largement honneur à cette plantureuse collation presque exclusivement composée d'éléments empruntés à la cuisine lorraine

Le majordome Aubryot et plusieurs valets s'empressaient à le servir.

Mais aucun d'eux n'y arrivait si promptement que notre jolie Jacqueline.

L'aimable fille se multipliait autour de la table avec des gentillesses d'oiseau, prévenant tous les désirs du duc, lui changeant le couvert, lui avançant les plats, lui coupant son pain, lui remplissant son verre, avec une grâce affectueuse et souveraine qui exclnait toute idée de domesticité et n'accusait que l'ardeur d'un attachement sans bornes.

Dans ces soins attentionnés et délicats, le Balafré la suivait d'un regard de tendresse.

La fillette répondait à ce regard par des sourires plus éloquents que des discours.

Ces sourires disaient clairement sa grande joie de recevoir un pareil hôte chez elle et de le traiter avec tous les égards commandés par les lois de la nature, du cœur et de la reconnaissance.

Car Jacqueline Buisson était « chez elle » — le duc lui ayant fait acheter, par l'entremise d'Aubryot, ce petit hôtel bâti pour la Reine Mère, en 1576, lors des premiers Etats généraux tenus à Blois par Henri III, et dont Catherine s'était défaite, lors de l'assemblée actuelle, pour aller habiter le château et y avoir son fils sous la main

Le dessert expédié, le Balafré se renversa dans son fauteuil, avec la mine hâte et l'expression de gratitude d'un quidam heureux depuis une demi heure.

— Voilà qui est bien fait, ma chère mignonne, dit-il, et je donte que jamais chanoine de nos évêchés de Metz, de Toul ou de Verdun, ait mis, à commettre le péché de gourmandise, le plaisir que j'y ai ressenti ce soir.

— Alors monsieur Henri est content ? demanda gaiement la jeune fille en venant s'appuyer sur le dossier de son siège.

— Si je ne l'était pas, je serais bien difficile !... Vive Dieu ! un festin de Balthazar !...

Il jeta sa serviette sur la table, et fit un signe.

Aubryot et les valets se retirèrent.

Lorsque la porte se fut refermée sur eux, M. de Guise se retourna vers Jacqueline, lui saisit les deux mains et l'attira vivement à lui.

— Enfin, nous voilà seuls, et je puis t'embrasser !

Il l'avait assise sur ses genoux, comme une enfant, et la couvrait d'une pluie de baisers :

— Ma fille !... Ma fille idolâtrée !

— Mon père !... Mon bon père !

— Oui, appelle-moi ton père !... Puisque je l'ai tout dit ... Et puisque tu n'ignores plus que tu es du sang de Henri de Lorraine ...

Il ajouta en redoublant de caresses :

— Ici, du reste, je ne suis ni duc, ni prince, ni grand seigneur, ni maire du palais — comme écrivent mes adversaires dans leurs pamphlets — ni l'humble esclave, par conséquent, de mes projets, de ma politique, de mes courtisans et de mes sujets. Je suis un homme heureux, voilà tout. Heureux de te voir, chaque jour, plus belle que je n'osai rêver...

la civilisation et abusant de sa force, la France a fait la conquête de la grande île de Madagascar, exilé la reine qui s'était rendue coupable (?) en excitant ses sujets à la révolte.

Le farouche patriotisme des Malgaches a été inutile. Madagascar est aujourd'hui colonie française ; la dynastie qui avait le pouvoir a bel et bien vécu.

La reine Ranavalo n'a certainement pas oublié son pays ; toutes ses pensées doivent s'y reporter avec une amère mélancolie ; elle regrette assurément de ne pouvoir y revenir afin de reprendre la direction des affaires.

Les blancs, qui se flattent d'être beaucoup plus civilisés que les noirs, ne sont, peut-être, à ses yeux, que des barbares raffinés.

Si les Hovas subissent la domination d'un autre peuple c'est qu'ils ne peuvent faire autrement. Ils seraient très heureux de se débarrasser de notre tutelle qu'ils n'ont pas sollicitée ; ils s'inclinent, bien à contre-cœur, devant la force brutale de nos armes.

Quoi qu'on fasse, les Malgaches se souviendront toujours de leur reine qu'ils idolâtraient. Croyez bien que s'il était donné à cette souveraine déchue de retourner un jour à Tananarive, elle y serait reçue avec le plus grand enthousiasme par ses fidèles sujets.

Ce jour arrivera-t-il jamais ?

La reine Ranavalo, fatiguée, sans doute, de l'existence monotone qu'elle mène à Alger, tient à aller voir Paris. Cette visite la charmera, bien des choses intéressantes s'offriront à ses yeux étonnés et ravis, car Paris est une ville admirable.

Mais comme elle y sera l'objet de la curiosité générale, la durée de son séjour dans la capitale devra être réduite. Elle rejoindra sa résidence d'Alger, la tristesse au cœur, en se disant : « Rien ne vaut le pays où je suis née, le pays où j'ai grandi, le pays dont j'ai été reine. » Pour S. M. Ranavalo, hélas ! désormais, les beaux jours sont finis. Captive, sans plus aucune autorité, elle vit humiliée, froissée dans son amour-propre. Et c'est sur une terre d'exil, loin, bien loin de son royaume bien-aimé, qu'elle verra venir la mort....

Cruelle destinée !...

N. B. DE PINO.

Bulletin financier

Paris, le 15 Mai 1900.

Après avoir débuté lourdement sous l'influence de la cherté des capitaux le marché se relève pour finir assez ferme. Nos fonds sont mieux tenus, le 3 0/0 à 101.77 et le 3 1/2 à 102 frs. L'Emprunt Russe sans lieu le 22 Mai chez MM. de Rothschild ; le prix d'émission est fixé à 497.50 par Obligation de 500 frs ; capital nominal. Nos Sociétés de Crédit se traitent dans leurs cours précédents.

Valeurs industrielles en mieux. Mines d'or 731 ; Cie d'Electricité 492 fr. Brevets Perpétuels 495. Nouvelle baisse de la Traction à 68 frs.

Les Fonds Etrangers sont stationnaires Extérieure 72 40 ; Italien 96.40 ; 3 0/0 Belge 98.40. A Bruxelles, Capital et Dette Générale Internationale de Tramways 305 et 310.75 ; prix réglés et Ordinaires Chasterons du Globe 185 et 187.50. Comptes Divers 80

Chemins Français sans changements.

Des facilités de paiement sont accordées aux souscripteurs des actions nouvelles de la Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'Alcool puisqu'on ne verse que 25 frs en souscrivant. Rappelons que ces actions sont libérées en juin et qu'elles donnent droit à un dividende de 6 frs 25 par trimestre, c'est-à-dire à 6 cent francs avec jouissance du 1er juillet et que les souscriptions peuvent être reçues aux guichets de la Société Générale, à Paris et dans les départements.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 Mai à 4 heures

1. Blondin,	Gang't.
2. Hérodiade,	Massenet.
3. Susanne (ariette),	Carle.
4. Patrie,	Paladilhe.
5. Santiago,	Corbin.

Le Chef de Musique, BOULANGER.

IN CAMPAGNA

Commedia in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VII.

I PRECEDENTI, FIFFINA

Fiffina

A cullazió è pronta.

Brigida

Servite!

(esce a servire)

Posa qui, fratellu!

Santu

M'è sciurtita l'appidittu.

Brigida

Si' tròppu nerbosu: ti santavugli per nunda.

Santu

Oh! e megliu a guardà una vanda di capre che una figliola femmina.

Brigida

Un c'emmu da esse ancu noi?

Santu

Quandu menu tu ci pensi, ella ti scappa dall'occhj.

(torna Fiffina)

Santu (guardendu u peccio)

Cos'este compru, par Dio santinella!... cirita! Oh, che bo' sciate rotta! C'este pigliatu por cammalli? Eo un ne manghiu. Un c'è altru?

Fiffina

Eccuci l'ove!

Santu (guardendu)

Cumme! bullite! Ci vulete strangulà? Perchè un n'avete fattu una frittata?

Fiffina

Un c'è ògliu.

Santu

Un c'è ògliu, o lardu! un bi dedi i sòlli per cumprallu?

Fiffina

Mi ne sò scurdatu.

Santu

Avete u capu all'amore. S'eo vincontru un altra vòlta cun l'artigljeru, bi metiu fòra di casa.

Brigida

È un so cugino...

Santu

Chi cugino! è un Pruvenzale.

Fiffina

È un amicu d'u mió cugino.

Santu

Sì, amicu d'un amicu eccetera! Dòpu pranzu, ne discurreremmu.. E pói, cosa c'è?

Fiffina

Un mazzulu di ravanette.

Santu

È ghiustu roba per chi un n'ha denti comme me. E pói?

Fiffina

C'è u frummagliu.

Santu (sclarendu)

Di quallu venachese ch'impasta!! Prestu portatelu in cucina!

Brigida

Fratellu, allora cosa manghierai?

(esce Fiffina)

Santu

Dammi u pane!

(torna Fiffina)

Fiffina

C'è un paisanu c'una sarciccia, e dumanda a parlà a signuria.

Santu

Fatelu entrà!

(esce Fiffina)

Cent Mille pains

En conservant à son incomparable Savon du Congo la boîte toute simple de la création, Victor Vaissier n'a pas suivi ceux de ses confrères qui enferment leurs produits dans des enveloppes luxueuses. Toute la valeur du savon, comme force de pâte et puissance du parfum reste intacte. Aussi la fabrication journalière atteint elle aujourd'hui Cent Mille pains.

Utilisation du Maquis

La Société Corse pour le traitement des bois dont le siège social est à Bastia, achète depuis longtemps, pour son usine de Barchetta, les feuilles et brindilles d'arboussier et de lentisque.

Jusqu'à présent, les villages avoisinant l'usine ont seuls pris part à ces fournitures, et il fait plaisir de voir, par les jours de beau temps, une procession continuelle de femmes, vieillards et enfants, s'acheminant vers l'usine avec leurs baudets chargés de sacs de feuilles.

Cette Société vient de décider de faire un emploi plus important de cette matière première si abondante dans notre pays, et de porter à 15 tonnes sa consommation journalière de feuilles et brindilles.

Comme le prix de la tonne rendue à l'usine est de 20 francs, c'est donc une somme de 300 frs par jour qui sera affectée à l'achat de ce produit.

Nous espérons que la Compagnie de chemins de fer départementaux appliquera au transport de cette marchandise sans valeur, un tarif très réduit, en attendant qu'elle obtienne de l'administration supérieure l'approbation d'un tarif spécial qui permette de l'expédier de toutes les gares du réseau départemental.

Elle favorisera ainsi le développement d'une industrie nouvelle qui peut devenir une source de revenus considérables pour notre pays.

Il est important de savoir que les feuilles fraîches mises en tas s'échauffent rapidement et perdent toute valeur. Aussi est-il indispensable, pour leur conservation, d'en opérer le fanage par une exposition au soleil pendant quelques heures, en les disposant en couches minces, et en ayant soin de les retourner à la fourche deux ou trois fois.

Après fanage, on peut les tasser dans de grands sacs et les expédier à l'usine de Barchetta par charrettes ou par chemin de fer en port dû.

M. Chardon, administrateur de la Société Corse à Bastia, s'empressera de répondre à toutes les demandes de renseignements qui lui seront adressées.

Nécrologie

Mlle Louise Scinetro, dont nous avons annoncé hier le décès, a été emportée en moins de deux semaines par une bronchite qui a eu raison de sa forte constitution et est restée rebelle aux efforts de la science, aux soins les plus prévenants et les plus affectueux d'une mère, d'un père et de tantes dont elle était la joie et l'orgueil.

Cette infortunée demoiselle comptait à peine dix sept ans ; elle joignait à toutes les grâces de la jeunesse une nature franchement aimante, pleine de tendresses et d'effusions, qui la rendait plus chère encore à sa famille et qui augmente les regrets de tous ceux qui la pleurent. On pourrait dire que Dieu l'a voulue près de lui, parce qu'elle n'était pas faite pour ce monde.

Mais si elle s'est envolée vers les régions bienheureuses, elle laisse en larmes, abîmés dans la plus angoissante des douleurs, tous ceux qui l'aimaient tant, qui l'avaient élevée, qui en avaient fait une personne si accomplie.

Nous n'osons chercher à adoucir le désespoir de M. et Mme Scinetro et de leur famille devant cette tombe si prématurément ouverte. Dieu seul peut verser sur ces âmes en pleurs les consolations que réclame leur douleur.

Cette douleur a été partagée par tous ceux qui connaissaient Mlle Scinetro et qui se pressaient, nombreux, à ses obsèques. Une double haie de compagnes précédait le cercueil recouvert d'une grande couronne, et quatre d'entr'elles tenaient les cordons du poêle.

Nous offrons à M. et à Mme Scinetro et à la famille Ramelli l'expression de nos vives condoléances.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Paoli Luc-Antoine, garde républicain, 25 ans 1 mois 20 jours de services. Pension avec jouis. du 16 décembre 1900, 701 fr.

Peraldi Mathieu, garde républicain, 25 ans 1 mois 20 jours de services. Pension avec jouis. du 16 décembre 19 0, 701 fr.

de Ristori, Marie-Anne, veuve Santelli, le mari colonel, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 13 décembre 1900 2.000 francs.

Orpheline Marchetti Marie-Antoinette, le père gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 21 juin 1903, 465 francs.

Stefanini Lucien, caporal, 15 ans 2 mois 30 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mars 1899, 534 francs.

Parigi Ange-François, soldat, 1 an 3 mois 9 jours de services, infirmités ou blessures. Pension avec jouissance du 1er février 1901, 600 francs.

Luciani Don-Pierre, facteur des postes, services militaires, 7 ans, services civils, 26 ans 3 mois 8 jours. Pension avec jouissance du 9 octobre 1900, 774 francs.

Colonna Ours-André, gardien de bureau ambulant des postes, services militaires, 7 ans, services civils, 31 ans 11 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 1er novembre 1900, 1.205 francs.

Franceschini Pierre-Jean facteur des postes et télégraphes, 26 ans 6 mois 24 jours de services. Pension avec jouissance du 1er décembre 1900, 796 francs.

L'ENFANT POUVAIT EN MOURIR

si la mère avait employé des remèdes bon marché.

MARIUS SANCEREAU

S'il y a quelque doute en l'esprit du lecteur quant à l'efficacité de l'Emulsion Scott comme agent réparateur, nous pensons que la lettre suivante aidera à dissiper ce doute.

La Flèche, 24 juillet 1899.

Messieurs. Depuis sa naissance mon petit garçon, actuellement âgé de 32 mois, était constamment malade. Les médecins consultés le déclarèrent scrofuleux au dernier point et nous firent prévoir que nous aurions les plus grandes difficultés à l'élever. Nous ne parvenions à lui faire absorber qu'une quantité dérisoire de lait chaque jour. Son corps, qui restait malgré à faire peur, était en outre couvert de boutons qui le faisaient horriblement souffrir, et la pauvre enfant faisait pitié à voir. Son état de faiblesse était tel que nous nous attendions tous les jours à un dénouement fatal.

C'est à ce moment que l'Emulsion Scott fut ordonnée.

Après quelque jours de traitement, l'enfant était déjà beaucoup plus vif. De plus, lui qui auparavant refusait les aliments, demandait à manger, lui qui ne dormait pas et nous faisait passer des nuits blanches, jouissait maintenant d'un sommeil réparateur.

Les boutons qui lui couvraient de si lamentables souffrances disparurent aussi peu à peu ; en un mot, Messieurs, c'est une transformation complète.

Mon fils est aujourd'hui bien portant, aussi fort que s'il n'avait jamais été malade et il est l'étonnement de tous ceux qui ont été à même de constater le triste état dans lequel il se trouvait.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mon éternelle reconnaissance. Sancereau, 30, rue des Ecgrais.

Quelle bonne chance on vérifié avec ce

Nous Sancereau de ne pas se laisser persuader d'acheter quelque remède bon marché pour son enfant. Rien ne remplace une préparation quelconque d'huile de foie de morue, elle aurait été fort désappointée de son inefficacité ; l'enfant mêm pourrait en mourir, songez alors au désespoir de la mère ! Mais celle-ci donna un bébé de la véritable Emulsion Scott et le résultat, heureux comme toujours, chaque fois qu'on emploie cette délicieuse préparation, ne résultat ne fit pas attendre : l'enfant était sauvé.

L'Emulsion Scott c'est, sous une forme particulière, de l'huile de foie de morue mélangée d'hypophosphites de chaux et de soude, et de glycérine. Vous ne rencontrerez, dans aucun autre médicament ce ni alliance combinaison ; si si, comme nous la supposons, vous désirez un remède qui vous soulage réellement, vous ferez bien d'acheter la véritable Emulsion Scott. Vous la reconnaîtrez à notre marque de fabrique. Aucun autre remède ne lui ressemble, aucun n'est si efficace pour triompher de la maladie. Vous pouvez essayer toutes les préparations intéressées si tel est votre bon plaisir, mais quand vous aurez une seule fois essayé l'Emulsion Scott, les bienfaits obtenus vous convaincront de sa supériorité.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 18 mai

Baromètre. — 7 heures du matin, + 15 5 mill. ; 17. 6 heures du soir, + 15 8. Maxima, + 17 3. minima, + 13 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 m.m. 6 heures du soir, 761 mm

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle

Hauteur des eaux : matin, + 0 50, soir + 0,40

Pluviomètre, à 9 heures du matin 7 m.

La Saint J.-B de la Salle

Aujourd'hui clôture du *Triduum* en l'honneur de la canonisation de Saint-Jean-Baptiste de La Salle, à Saint-Jean.

A 7 heures, messe de communion ; à 10 heures, grand'messe.

A 4 heures, vêpres en musique et faux-bourdons, par l'Union Chorale ; hymne au Saint à 3 voix de Mgr Cagliero ; *Magnificat* pour soprani, ténors et basses de Bordese ; panégyrique du Saint, par le R. P. Lebrun, des Frères prêcheurs ; quête par Mmes la baronne Marie Galeazzini, Félicité Mosso, Annonciade Ponzevera, Adèle Moynier ; *O Salutaris* à 5 voix de Gounod ; *Te Deum* en faux bourdons ; *Tantum ergo*, solo de ténor et chœur à 3 voix, de Capecci ; baiser de la sainte Relique ; cantate au Saint.

A Monserato

La fête de Saint-Pancrace ayant été contrariée par le mauvais temps, le sanctuaire de Monserato restera ouvert aujourd'hui dimanche, de 1 heure à 5 heures ; salut à 4 heures.

Cyclisme

Nous exposerons bientôt dans notre vitrine un tableau de réclame représentant le célèbre coureur Lesna sur sa machine Cleveland. La victoire qu'a remportée le fameux cycliste français a produit une impression immense à Paris, et depuis hier, le nom de Cleveland s'est répandu dans tout le monde sportif ; cette victoire a eu son écho dans les villes de province, et Lesna est partout populaire. Le vainqueur des courses Bordeaux Paris n'a pas accompli sa performance sur une machine spécialement préparée, mais tout simplement sur un modèle de Grand-Luxe 1901 (Modèle A-1 du prix de Fr. 400), Cleveland, exactement pareille aux machines que met en vente l'American Bicycle Company, sous le nom de Modèle A-1.

M. François Figli, seul représentant de la Cleveland, recevra prochainement plusieurs brochures très attractives « de Bordeaux à Paris sur une Cleveland » illustrées de quelques épisodes de la course, du portrait du gagnant et de celui de ses entraîneurs, etc., etc.

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 6e page.

Au Port

Le yacht à vapeur français *Lavande*, capitaine Even, arrivé dans l'après midi d'hier, venant de Palerme, est parti, cette après-dîner, pour Marseille.

Prévoyants de l'Avenir

Nous rappelons aux prévoyantes et aux prévoyants de la 69e section que l'Assemblée Générale a lieu aujourd'hui, à 1 heure de l'après-midi, à la mairie.

Le vote, au scrutin secret, aura l'Assemblée.

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir ses clients de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible à l'Hôtel Lingénieur, jusqu'au 18 mai.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Cruse Pierre-Martin, charretier, de Lavatoggio, et Tintorri Marie-Thérèse, ménagère, de Sartoli (Italie).

NAISSANCES.

Pinasco Jeanne-Pasquine.

DÉCÈS

Orsini Marie-Antoinette, célibataire, 47 ans, de Saint-Florent.

BOURSE DE PARIS

17 mai — 18 mai

Hausse 3 p. 0/0 ancien	101.40	101.30
— 3 p. 0/0 amort.	100.45	100.45
— 3 1/2 0/0	102.50	102 50

BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* que nous recommandons aux estomacs paresseux et dont es fins gourmets ne se lassent pas de anter les vertus, est certes la plus exquise des liqueurs. Eminemment digestive autant que succulente, elle constitue, de plus, un rafraîchissement aussi agréable qu'hygiénique avec de l'eau pure.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de lapoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
S. J.B. SIMALA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes, la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint-Roch.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

L'Escadre à Ajaccio

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Ajaccio, 4 h. s.

L'escadre d'évolutions de la Méditerranée occidentale et du Levant, sous les ordres de M. le vice-amiral de Maigret, commandant en chef, a mouillé aujourd'hui, dans notre port, à 1 heure de l'après-midi.

Cette force navale est composée des cuirassés d'escadre : *Saint-Louis, Charles-Martel, Bouvet, Jauréguiberry, Gaulois, Charlemagne* ; des croiseurs : *Cassard, Galilée, Linois* ; des contre-torpilleurs *Espingole, Hallebarde* ; des torpilleurs *Forban, Flibustier*.

L'escadre quittera notre port mercredi prochain.

Les torpilleurs de la Défense mobile de la Corse, qui avaient appareillé hier soir, vers dix heures, afin de diriger une attaque contre l'escadre, sont rentrés à Ajaccio en même temps que la division légère de l'escadre.

La Recette auxiliaire de Bastia

Le sous-secrétaire d'Etat a autorisé la création d'une recette auxiliaire des postes, à Bastia, dans le quartier de la Haute-ville.

M. ARÈNE

et l'interpellation CUNEO D'ORNANO

M. Cuneo d'Ornano, auquel on a reproché d'avoir manqué de courtoisie en ne communiquant pas au Garde des sceaux les documents qui le concernaient, préalablement à la discussion, a déclaré, dans une interview que deux jours auparavant il avait montré, dans les couloirs de la Chambre, ces documents à un député républicain, M. Emmanuel Arène, ami personnel du ministre de la justice, qui très certainement les a fait connaître à M. Monis, qui a eu ainsi tout le temps de préparer sa réponse.

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le Journal Officiel de ce matin publie les promotions et mutations dans les différentes armes que nous avons publiées dans notre numéro d'hier.

Ces promotions comprennent dans les armes ci-après :

Infanterie

5 colonels, 7 lieutenants-colonels, 29 chefs de bataillon, 61 capitaines, 4 lieutenants.

Cavalerie

2 colonels, 3 lieutenants-colonels, 11 chefs-d'escadron, 18 capitaines.

Artillerie

4 colonels, 4 lieutenants-colonels, 8 chefs-d'escadron, 13 capitaines, 1 lieutenant.

Gendarmerie

1 chef-d'escadron, 7 capitaines.

Mutations

M. Bonelli, lieutenant au 53e rég. d'infanterie, passe au 22e bataillon alpin de chasseurs, à Albertville.

Le Gouverneur de l'Algérie

Le gouvernement a offert à M. Revoil, ministre de France au Maroc, le gouvernement général de l'Algérie.

On n'a pas encore reçu sa réponse de M. Revoil, mais on croit qu'il acceptera.

Le Président de la République

à Saint-Cyr

Le président de la République a visité aujourd'hui l'Ecole de Saint-Cyr, et s'est rendu compte du fonctionnement de l'Ecole.

La Demande d'Enquête et la Presse

Les journaux gouvernementaux disent que M. Cunéo d'Ornano a surtout voulu attaquer dans le Garde des sceaux un concurrent commercial.

Les journaux hostiles au cabinet blâment le Garde des sceaux, qui fait le commerce de l'alcool et réclament la démission du ministre de la justice.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les opérations de l'armée boer

De Wet continue à préparer sa campagne d'hiver, pendant que les commandos boers, qui s'étaient dispersés, se reforment à Wolmaranstadt.

De son côté, le général Botha concentre des forces considérables à Carolina.

Quant au commandant Delarey, il a pris toutes ses dispositions pour reprendre la campagne à l'est de Pretoria.

De tout cela, il semblerait résulter que les Boers disposent toujours d'effectifs assez nombreux et qu'ils sont plus que jamais décidés à reprendre vigoureusement l'offensive.

Dans l'Orange

de Cradock :

Un corps de Boers a traversé le fleuve Orange, et a pénétré dans le Zaurberg.

AVIS DE DÉCÈS

M. J.-A Orsini, docteur médecin à Porto Rico, Mme J.-A Orsini de Rodrigues, Mlle Hélène Orsini, MM. Eugène André, Joseph et Albert Orsini, M. et Mme Ferdinand Orsini, et leurs enfants, M. Eugène Orsini servant, M. A. Orsini, Juge de Paix à Luri, M. et Mme J. Lanzesi-Orsini de Marsiglia, M. L. Massimi, docteur médecin, de Farinole, et ses enfants, Mme veuve J. Cesari, née Massimi de Farinole, M. J. Lanzesi, docteur médecin, de Santo-Pietro et ses enfants, M. Nicolas Rodriguez-Antadja, de Porto Rico, M. et Mme Tito y Négues, et leurs fils, de Porto Rico, M. et Mme Ferrato, et leurs enfants, de Porto Rico,

Les familles Pantini Acragna, Orsini Dominique, et Veuve D. Gregori de Canari,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Marie-Antoinette Orsini

leur fille, sœur, nièce et cousine germaine, décédée à Bastia, le 18 mai, dans sa 17e année, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 8 heures du matin, et l'enterrement à Canari, le même jour à trois heures de relevée.

A. GEORGES
Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Vin DE MONTPELLIER
de la propriété Ducros et Lavène garanti naturel à l'arsalyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.
PAUL DUCROS
Marché aux Poissons
Ne pas confondre avec le vin de commerce.

THE OCEAN ACCIDENT
La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes nature
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Moatmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25 000 000
Capital souscrit	11 185 625
Réserves fin 1899	18 828 036
Primes encaissées en 1899	17.968.537

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

CRESHAM Société au Cap. de 5 Millions de Francs, à Paris, 4, rue de Provence, 4
ASSURANCES sur la VIE et RENTES
EXPLOITATION EN CORSE
OPÉRATIONS D'ENFANTS
Inspecteur pour la Corse : M. Charles-Félix POGGIOLI, rue Miot, 8, Bastia.

Etude d'Avoué
à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'satisfaire toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, inscrit sur chaque morceau.

AVIS

M. MARCANTONI, propriétaire et négociant, à Bastia, informe la clientèle désireuse de boire du bon vin naturel de s'adresser à sa cave, rue Saint-François, en face les Platanes.

Les prix sont les suivants :

Vente au détail

Roussillon,	10 degrés,	25 c.	le litre.
id.	11 id.	30 c.	id.
Oran,	12 id.	35 c.	id.
Cap Corse, (blanc)		50 c.	id.

Vente en gros

Roussillon,	20 f.	l'hecto.
id.	25 f.	id.
Oran,	30 f.	id.

Horlogerie-Bijouterie

M. PELLE FRANÇOIS, horloger-bijoutier, Bd Saint-Angelo, 13, Bastia, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'attacher à son atelier, un bon ouvrier du continent, pour pouvoir exécuter toute sorte de travail, et satisfaire, sous tous les rapports, ceux qui voudront l'honorer de leurs commandes, tout en conservant ses prix modérés habituels.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

— Mon père ! mon père ! répétait Jacqueline en lui rendant avec usure ses caresses et ses baisers.

— Mes meilleures heures sont celles que je passe en ce logis... Là-bas, au château, vois-tu bien, c'est l'enfer .. C'est le labeur incessant, la défiance continue, la bataille de tous les instants.

Il redressa sa haute taille :

— Il n'importe, j'irai jusqu'au bout.

— Pourquoi ? interrogea doucement Jacqueline : pourquoi vous acharner à une tâche que vous déclarez vous-même si difficile à accomplir ?

M. de Guise s'était levé brusquement développant sa riche stature

— Parce que je ne suis pas de ces chevaliers couards qui désertent le champ clos quand les clairons sonnent le défi ! Parce que je suis le champion de l'Eglise et de la France, de ma maison et de mon père !... Parce que la victime de Poltrot, parce que le héros de Metz et de Calais est là-haut qui me regarde et qui me commande de la venger !

— Ah ! s'écria la jeune fille avec élan, s'il vous voit, il tremble comme moi pour votre précieuse existence !

— Non ; il m'ordonne de rester à mon poste !... N'ai-je pas déjà trop attendu ? Et devrait-il y avoir encore dans ce royaume un homme qu'il ne faille saluer le premier et devant qui je sois obligé de plier le genou ?

— Cet homme, c'est le Roi, monseigneur !

— Un roi fainéant, un roi-fantôme, qui n'a de force que pour pousser le pays à sa perte, si je ne l'arrache de ses mains débiles pour le placer sous la sauvegarde de mon épée !

Le duc se promenait à grands pas par la chambre.

Lajeune fille le considérait avec un étonnement mêlé de terreur :

— Mon Dieu ! s'exclama-t-elle, je ne vous ai jamais entendu parler ainsi... Vous m'effrayez... J'ai peur.

Ensuite, après avoir réfléchi :

— C'est cela, murmura-t-elle, je comprends à présent... Ces rumeurs, qui sont venues troubler ma solitude... Ces propos que j'ai entendus en me rendant à l'église.. Ces craintes de nos serviteurs.

Le Balafré ébaucha un geste d'impatience :

— Allons, va-t-en, toi aussi t'effrayer de m'alarmer ?... Festin de Balthazar, ai-je dit tout à l'heure... Il n'y manque rien, sur ma foi ; pas même le « Mané, Thécel, Pharès ! »

Il avait repris sa place devant la cheminée :

— Que sais-tu ?... Que t'a-t-on dit... Parle !

— Mon père, prononça gravement la jeune fille, je sais que le Roi est votre ennemi et que vous êtes chez le Roi.

Guise fronça le sourcil :

— Il est certain que le fils de Catherine a hérité de la fourberie et de la duplicité de sa mère, et qu'il est perfide et féroce comme une hyène .. Ce n'est pas l'envie qui lui manque de me faire daguer dans quelque coin de ce château rempli de ses créatures... Ils sont tous à me chanter cette antienne : ma sœur, mon frère, Maysonville, Brissac !

Il eut un sourire dédaigneux :

— Mais il est des colères et des haines prudentes, et celle du Valois sont de ce nombre.

Puis, secouant les épaules comme pour se débarrasser d'un poids importun :

— Morbleu ! laissons-là ces chimères ! Ne suis-je pas le maître à Blois ? Le château n'est-il pas à moi comme la ville ? J'en ai les clefs. J'ai mon épée, celle de mes gentilshommes...

Il étendit la main vers la fenêtre :

— Et puis, j'ai mon étoile... Tu ne la vois pas, enfant, parce que le ciel est couvert .. Je la vois, moi, derrière les nuées

— C'est bien... C'est très bien, ma chérie... Cependant, s'il est venu à Blois, c'est pour le revoir.

— Mon père, déclara la mignonne, je dois rencontrer le capitaine demain, à l'heure des vêpres, en l'église de Notre-Dame des Aides, par delà le pont sur la Loire...

Elle ajouta avec soumission :

— Si tel est votre bon plaisir ; dans le cas contraire, ..

— Non pas, interrompit le duc, tu iras où ton cœur t'appelle... Aussi bien, j'ai confiance. . Vous êtes deux honnêtes enfants !

Elle s'était assise sur un coussin, à ses pieds, et c'était un groupe singulier et charmant que celui de ce robuste soldat et de cette frêle fille confondant leurs regards et leurs mains dans une effusion de tendresse commune.

— Tu l'aimes donc bien ? questionna après un moment, le Balafré dont la figure et la voix avaient dépouillé leur rudesse pour prendre une expression de douceur, de bonté quasi maternelles.

— Si je l'aime ! s'exclama-t-elle avec la franchise des heureuses.

(A suivre).

TIRAGES DES LOTS 15 ET 20 JUIN
Titres garantis PANAMA à LOTS et lots Congo.
Paris de l'Association en participation de 10 ans
ON REÇOIT 18 NUMÉROS POUR CINQ FRANCS
Gros lots 500.000 fr. 2 lots de 250.000 fr. et divers. Un cap à toutes Sécurité absolue
Ecrire de suite au Directeur de L'UNION DES RENTIERS,
78, rue de Maubeuge, Paris.

La Maison DOMINIQUE MATTEI aîné
Place St-Nicolas et Boulevard Paoli, 40, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du premier mai prochain elle mettra en vente :
2 Gros lots de Soufre St-Iphinol extra ch'miquement pur, en balles de 50 k. or.
Marque Boule de 10 fr. 50 à 11 fr. le bl lot.
Id. Vésuve de 10 fr. à 10 fr. 25 le bl lot.
1 Lot de sulfate de Cuivre en balles de 50 k. or de 72 à 75 fr. les 100 kilos.
Elle mettra également en vente le surplus de sa récolte de vins :
Malvoisie blanc de 0,60 à 0,70 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.
On y trouvera également, comme par le passé, des sulfates cristallisés Grand'loupe pour vendanges, titrant 98°.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 16 Mai
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS? NE SOYEZ PLUS CHAUVE
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Résultats inespérés. Vente journalière extraordinaire.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Ne trouvé chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas se confondre avec tout autre produit similaire.

PARIS 500 signatures, à longs termes. Bien d'urgence. Ecrire Agence Marbeau, 67, fg. St Denis, Paris.

VICHY A CÉDER près Paris, après fortune, tenue depuis 18 ans, 22 vaches, 2 chevaux, et tout le matériel. Vente journalière 280 litres lait à 40 centimes le litre. Bénéfices nets de tous frais 9.000 fr. par an. Installation modèle avec habitation, jardin, prairies. 15.000 fr. ou garanties suffisent pour traiter.
DAGUBY, propriétaire, 37, Boulevard St Martin, Paris.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'ARSENIC
Guérit Pousse, Toux, Gourme, Bulbe, Toux
VENTE, 1er Sr. RATTEI & CO
GRAND PRIX
(Or 1er, Paris Exp. 1900

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

ANCIEN CABINET PANDORE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde-contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après la méthode du Docteur ETAIX, à Bellevue-les-Lilas (Seine), qui répond gratuitement et secrète aux Brochures explicatives sans catalogue ferme.

A VENDRE
pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille Faith Wood et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 4, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

ASTHME ET CATARRHE
CIGARETTES ESPIC
Ordonnées par les Médecins des Hôpitaux de Paris
Dépositaires, Pharmaciens, Droguistes, Buralistes
Exiger le nom ESPIC sur chaque cigarette
Se méfier des imitations
Le Gérant : ESPIC
Le plus célèbre dans les Hôpitaux Français et Etrangers.
Vente Générale : Pharmacie Nouvelle, Rue St-Honoré, 33, au coin de la Rue de Valois, Paris
Cette affiche se trouve chez tous les pharmaciens, parfumeurs et débitants de tabac
VOIR LE VÉRITABLE DÉPOSITAIRE DES VRAIES CIGARETTES

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX
ET DE QUINQUINA
Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

CHAMPAGNE
Louis ROEDERER, Reims
En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque son indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus
« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50. »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIETE
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock
Eaux-de-vie du Mirador.
Demandez partout l'excellente
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez dans tous les débits de tabac les cigarettes Amelia à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et règie

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Les connaisseurs le fument
Chez les fumeurs dont il fume ce cigare

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
la Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cognacs fins vieux à 80 centimes le litre. — L'excellent Cognac Mattei, le meilleur, à 1f. 20 le litre.

26e ANNÉE — LUNDI 20 et MARDI 21 MAI 1901 — N° 114

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saints Rustique, Sévère, Cyr, Coucher, 6 h. 57 m. Lever, 4 h. Lune, Nouv., le 24
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Julie

20 MAI

La Déclaration des Droits

Pour sa séance de rentrée, la Chambre a repris, mardi, le débat sur une proposition de M. Dauzon pour l'affichage de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Avant les vacances, on avait décidé d'afficher dans les écoles la Déclaration de 1791. Un député, M. Louis Martin, proposait qu'on affichât aussi la Déclaration de 1793. Nul ne pouvait y voir d'inconvénient. La Déclaration de 1793 — nous l'avons rappelé naguère — est plus précise encore que la Déclaration de 1791, lorsqu'elle définit les droits individuels qui doivent être garantis à chaque citoyen. L'esprit de la Révolution n'a pas changé de 1791 à 1793. Au contraire, il a pris de la force et de la netteté. Et il est toujours resté le même. 1793, loin de contredire ou de corriger 1791, l'a rendu plus clair et plus impératif.

Du reste, la Chambre en eut bientôt la preuve, lorsque M. Lasies vint lire à la tribune le texte même de la Déclaration de 1793. Ce fut l'occasion, pour tous les partis, de souligner d'applaudissements ce qui leur convenait davantage. L'extrême gauche se réjouit d'entendre proclamer le droit à l'insurrection. Mais la droite, le centre et la gauche progressiste eurent des satisfactions plus nombreuses au cours de cette lecture. La Déclaration de 1793 proclame comme « droits naturels et imprescriptibles : l'égalité, la liberté, la sûreté et la propriété. » Et l'on acclamait cette énumération qui ne saurait plaire beaucoup aux collectivistes. L'article 5 dit : « Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics. » Et l'on voyait, dans cette formule, la condamnation des projets de stage scolaire et de tous les projets restrictifs de la liberté d'enseigner. L'article 16 apportait un réconfort à tous ceux qui votèrent contre la confiscation des biens de main morte : « Le droit de propriété, dit cet article, est celui qui appartient à tout citoyen de jouir ou de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. »

Mais notre intention n'est pas de suivre M. Lasies dans sa lecture, ni la Chambre dans ses « mouvements » de séance. On devine ce que la Déclaration de 1793 pouvait fournir de motifs — et des motifs de bonne guerre — à une opposition active. Cette déclaration fut placée par ses auteurs sous l'invocation de « l'Etre suprême. » M. Lasies a demandé : « Est-ce que nous le maintenons ? » On n'a pas répondu. Il eût tout de même été bizarre de faire voter la Chambre sur l'existence de Dieu. On aurait peut-être vu Dieu mis en minorité. Dieu forcé de donner sa démission. A qui donc M. le président de la République aurait-il confié ce redoutable héritage ? Sans vouloir blesser personne, on ne saurait dire qu'il y ait à la Chambre quelqu'un de bien « indiqué. » Peut-être aurait-il fallu chercher du côté du Sénat...

Qui de nous, qui de nous va devenir un Dieu ?

Bref, la Chambre a décidé d'afficher la Déclaration de 1791 et celle de 1793 dans les écoles et aussi dans les églises, temples, synagogues, casernes, et même dans les ministères. L'affichage dans les ministères est pour rappeler aux « puissants d'une heure » qu'ils redeviendront de simples citoyens comme tout le monde, et qu'en conséquence ils ne doivent pas gouverner par l'arbitraire. Ce rappel philosophique est un pendant du Memento quia pulvis es du mercredi des cendres et du « Frère, il faut mourir ! » des trappistes. On a bien raison de dire que le cléricalisme se glisse partout. Son meilleur véhicule est assurément la Déclaration de 1791 ou celle de 1793, œuvres déistes, chrétiennes, où se trouve cet emprunt textuel à l'Evangile de Jésus de Nazareth : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. » (Art. 6. Déclaration de 1793).

Les ministères passeront, et les générations aussi qui auront lu les Déclarations des droits soit à l'école, soit à la caserne, soit dans les édifices du culte. Mais quand donc ces chartes seront elles, comme on disait en 1830, devenues « vérité. » Nous entendons : une vérité pratique et pratiquée, une vérité de gouvernement et non pas une vérité d'opposition. La Révolution française avait conçu l'œuvre la plus grande et la plus généreuse qui pût être, lorsqu'elle avait défini les droits « imprescriptibles » de l'Homme et du Citoyen. Elle avait voulu bâtir l'asile sacré, la citadelle inexpugnable, où nulle contrainte ne pourrait jamais atteindre la liberté individuelle.

Les constituants de 1791 et de 1793 entendaient tracer au pouvoir gouvernemental et à la loi elle-même des limites nécessaires. Il y avait, selon l'esprit de la Révolution, quelque chose de soustrait à la loi, quelque chose que la loi devait garantir, mais qu'elle ne pouvait ni diminuer, ni contester : et c'était le droit naturel de l'individu. Depuis, tous les gouvernements et tous les partis ont tour à tour méconnu, renié, violé les sublimes préceptes de la Révolution. Ils ont, tous, étant au pouvoir, gouverné selon les méthodes jacobines et foulé aux pieds les principes libéraux et flétri toutes les méthodes de gouvernement autoritaire. Nous attendons et nous espérons que, nourris des principes de la Révolution, une génération viendra qui croira que l'honneur des partis est de respecter au pouvoir les doctrines dont ils se réclamaient dans l'opposition. Ce jour-là, une révolution sera faite dans les mœurs, une révolution plus considérable et de plus de portée que la grande Révolution elle-même. Puissent les affichages votés par la Chambre hâter cet heureux jour !

(*Temps*).

Nouvelles Militaires

Ont été promus :

au grade de chef de bataillon au 2e régiment de tirailleurs algériens, M. Gambarelli, capitaine-adjudant-major au 143e.

au grade de capitaine :

au 90e, M. Aicardi, lieutenant au corps ;

au 173e, M. Rossi, lieutenant, officier d'habillement du 24e bataillon de chasseurs à pied ;

au 81e, M. Aimo, lieutenant au corps.

au grade de chef de bataillon au 1er régiment de tirailleurs sénégalais M. Angeli, capitaine à la Légion étrangère.

Ont été nommés :

officiers d'habillement de 2e classe, MM. Joseph-Marie-Louis, capitaine à l'état-major particulier au Soudan.

— M. Donsimoni, capitaine au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, passe au 40e de ligne.

— M. Ferracci, capitaine au 21e régiment d'infanterie, passe au 163e de même arme.

Ephémérides Corses

20 mai 1796. — L'armée française qui venait de remporter la bataille de Pontenovo commence à envahir Rostino et Omessa.

21 mai 1769. — Bastia se rend aux Anglais.

L'acte de reddition porte les signatures de Galeazzini, des généraux Coutaud et Franceschi, pour la ville, et celles de Inglestad et Lodole Joung, pour l'Angleterre.

La prise de Bastia eut lieu après celle de Toulon ; mais celui qui fit évacuer Toulon devait aussi faire évacuer Bastia, et le jour où les soldats d'Albion prendraient le chemin des soldats de Gênes n'allait pas tarder à arriver.

Courses de Bastia

L'entrée de la pelouse se fera par la porte qui se trouve sur la route nationale.

Cette entrée sera barrée par des tourniquets enregistreurs qui ne laisseront passer le public que muni de la carte de la pelouse, (prix 30 centimes) ou moyennant six sous.

Il ne sera pas rendu de monnaie aux tourniquets. Un bureau de change et de vente de cartes sera installé en face de la pelouse.

Mais pour éviter tout encombrement le public est prié de se munir de monnaie avant de venir au champ de courses.

Prix de la *carte de pelouse* : 0,50.

⁂

Le Comité a décidé de fixer à cinquante centimes le prix des entrées au pesage pour les enfants âgés de 15 ans au plus de MM. les Sociétaires.

Ces cartes spéciales seront déposées et distribuées chez M. le comte de Béarn tous les jours de 5 à 7 heures jusqu'au 24 mai inclusivement, moyennant 0,50 par enfant et sur la présentation de la carte d'e sociétaire homme.

Il ne sera pas vendu de ces cartes sur le champ de courses.

Ligue Corse

Meeting du 16 mai 1901
en faveur des services maritimes postaux de la Corse

ORDRE DU JOUR

Les Corses habitant Paris, réunis au nombre de huit cents, salle Vantier, 8, Avenue de Clichy, le jeudi 16 mai 1901, pour agiter la question des Services Maritimes Postaux, après avoir entendu divers orateurs et prenant acte de la présence de leurs représentants en même temps que de leurs déclarations, remercient en outre M. le Président de la commission parlementaire d'avoir bien voulu assister au meeting, demandent à l'unanimité que les services maritimes soient mis en adjudication dans le plus bref délai et comprennent :

1° 5 voyages par semaine, aller et retour, entre Nice, Calvi ou l'Ile-Rousse.

2° Un voyage, id., entre Nice et Ajaccio.

3° id., entre Nice et Bastia.

La vitesse exigée pour ces voyages qui seront effectués dans la journée sera d'au moins 16 nœuds à l'heure.

4° 2 voyages par semaine aller et retour entre Marseille et Ajaccio.

5° id., entre Nice et Bastia.

6° 1 id., entre Nice et Ajaccio.

7° 2 id., entre Marseille et Bastia.

8° id., entre Marseille et Calvi ou l'Ile-Rousse, avec escale à Toulon.

La vitesse exigée pour ces voyages sera d'au moins 14 nœuds à l'heure.

9° 2 voyages par semaine aller-retour entre Bastia et Livourne.

10° 1 id., entre Calvi ou l'Ile-Rousse, Ajaccio, Propriano et Bonifacio.

11° Un voyage par semaine aller-retour entre Ajaccio et Propriano.

12° id., par quinzaine, entre Ajaccio et Porto-Torres.

13° Un service côtier hebdomadaire desservant dans l'ordre ci-après et dans l'ordre inverse alternativement les escales d'Ajaccio, Propriano, Bonifacio, Porto-Vecchio, Bastia, Ajaccio.

60. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

I

MADAME DE L'ESTORADE
A NADAME DE MACUMER

Je n'ai rien dit encore à Louis, nous lui aurions trop apprêté à rire. Je lui apprendrai tout un moment ton mariage et le désir que tu as de le tenir secret. Tu n'as malheureusement besoin ni de mère ni de sœur pour le coucher de la mariée. Nous sommes en Octobre, tu commences par l'hiver en femme courageuse. S'il ne s'agissait pas de mariage, je dirais que tu attaques le taureau par les cornes. Enfin, tu auras en moi l'amie la plus discrète et la plus intelligente. Le centre mystérieux de l'Afrique a déconcerté bien des voyageurs, et il me semble que tu te jettes, au fait de sentiment, dans un voyage semblable à ceux où tant d'explorateurs ont péri, soit par les nègres, soit dans les sables. Ton désert est à deux lieues de Paris, je puis donc te dire galement : Bon voyage ! tu nous reviendras.

LI

DE LA COMTESSE DE L'ESTORADE
A MADAME MARIE GASTON

1835.

Que deviens-tu, ma chère ? Après un silence de deux années, il est permis à Renée d'être inquiète de Louise. Voilà donc l'amour ! il emporte, il annule une amitié comme la nôtre. Avoue que si j'accorde mes enfants plus encore que tu n'aimes ton Gaston, il y a dans le sentiment maternel je ne sais quelle immensité qui permet de ne rien enlever aux autres affections, et qui laisse une femme être encore amie sincère et dévouée. Tes lettres, ta douce et charmante figure me manquent. J'en suis réduite à des conjectures sur toi, ô Louise !

Quant à nous, je vais t'expliquer les choses le plus succinctement possible.

En relisant ton avant-dernière lettre, j'ai trouvé quelques mots aigres sur notre situation politique. Tu nous as railles d'avoir gardé la place de président de chambre à la Cour des comptes, que nous tenions, ainsi que le titre de comte, de la faveur de Charles X : mais est-ce avec quarante mille livres de rentes, dont trente appartiennent à un majorat, que je pouvais convenablement établir Athénaïs et ce pauvre petit mendiant de René ? Ne devions-nous pas vivre de notre place, et accumuler sagement les revenus de nos terres ? En vingt ans nous aurons amassé environ six cent mille francs, qui serviront à doter et ma fille et René, que je destine à la marine. Mon petit pauvre aura dix mille livres de rente, et peut-être pourrons-nous lui laisser en argent une somme qui rende sa part égale à celle de sa sœur. Quand il sera capitaine de vaisseau, mon mendiant se mariera richement, et tiendra dans le monde un rang égal à celui de son aîné.

Ces sages calculs ont déterminé dans notre intérieur l'acceptation du nouvel ordre de choses. Naturellement, la nouvelle dynastie a nommé Louis pair de France et grand officier de la Légion d'honneur. Du moment où l'Estorade prêtait serment, il ne devait rien faire à demi ; dès lors, il a rendu de grands services dans la Chambre. Le voici maintenant arrivé à une situation où il restera tranquillement jusqu'à la fin de ses jours. Il a de la dextérité dans les affaires ; il est plus parleur agréable qu'orateur, mais cela suffit à ce que nous demandons à la politique. Sa finesse, ses connaissances soit en gouvernement soit en administration, sont appréciées, et tous les partis le considèrent comme un homme indispensable. Je puis te dire qu'on lui a dernièrement offert une ambassade, mais je la lui ai fait refuser. L'éducation d'Armand, qui maintenant a treize ans ; celle d'Athénaïs, qui va sur onze ans, me retiennent à Paris, et j'y veux demeurer jusqu'à ce que mon petit René ait fini la sienne, qui commence.

Pour rester fidèle à la branche aînée et retourner dans ses terres, il ne faillit pas avoir à élever et à pourvoir trois enfants. Une mère doit mon ange, ne pas être Décius, surtout dans un temps où les Decius sont rares. Dans quinze ans d'ici, l'Estorade pourra se retirer à la Crampade avec une belle retraite, en installant Armand à la Cour des comptes, où il le laissera refréndaire. Quant à René, la marine en fera sans doute un diplomate. A sept ans ce petit garçon est déjà fin comme un vieux cardinal.

Ah ! Louise, je suis une bienheureuse mère ! Mes enfants continuent à me donner des joies sans ombre. (Sans brame, sicurs richesse). Armand est au collège Henri IV. Je me suis décidée pour l'éducation publique sans pouvoir me décider néanmoins à m'en séparer, et j'ai fait comme faisait le duc d'Orléans avant d'être et peut-être pour devenir Louis-Philippe. Tous les matins, Lucas, ce vieux domestique que tu connais, mène Armand au collège à l'heure de la première étude, et me le ramène à quatre heures et demie. Un vieux et savant répétiteur, qui loge chez moi, le fait travailler le soir et le réveille le matin à l'heure où les collégiens se lèvent.

Lucas lui porte une collation à midi pendant la récréation. Ainsi, je le vois pendant le dîner, le soir avant son coucher, et j'assiste le matin à son départ. Armand est toujours le charmant enfant plein de cœur et d'dévouement que tu aimes ; son répétiteur est content de lui. J'ai ma Nais avec moi et le petit qui bourdonne sans cesse, mais je suis aussi enfant qu'eux.

(*A suivre*).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

tia, Maciuaggio, Saint-Florent, l'Île-Rousse, Calvi, Sagone.

Il ne sera exigé aucune vitesse pour ce service côtier.

Ils demandent au surplus que l'adjudication soit faite dans les conditions suivantes :

1° La subvention postale annuelle sera d'au moins 750.000 francs ;

2° Cette subvention ne pourra pas être réduite dans les offres des soumissionnaires ; toute réduction serait nulle et non avenue ;

3° Les tarifs de transport des passagers et marchandises seront basés sur ceux qui figurent dans le projet de loi du Gouvernement pages 17 et suivantes.

4° Sera déclaré adjudicataire le soumissionnaire qui ayant satisfait aux clauses du cahier des charges aura proposé les meilleures conditions de vitesse en prenant pour minimum les vitesses indiquées plus haut.

5° M. le ministre du commerce devra mettre le nouveau concessionnaire en demeure d'assurer les services un an après le jour de l'adjudication.

Les Corses sans distinction de partis politiques comptent que la Chambre des Députés reconnaîtra la légitimité de leurs revendications et fera cesser au plus vite un état de choses qui depuis plus de 20 ans cause la ruine du Département insulaire.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 Mai à 4 heures

1. L'Audacieux,	Leroux.
2. Macbeth,	Verdi.
3. 3me Marche aux Flambeaux,	Meyerbeer.
4. Faust,	Gounod.
5. Les Hydropathes,	Gung'l.

Le Chef de Musique, ROULLIER.

Nécrologie

C'est encore une demoiselle de dix-sept ans, une amie de Mlle Scinetro, qui vient de quitter cette terre au milieu des larmes de sa famille éplorée.

Mlle Marie-Antoinette Orsini avait été richement dotée par la nature ; au pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph, une éducation chrétienne et solide en développant ses qualités du cœur et de l'esprit en avait fait une nature d'élite. Tendant de longs mois la maladie l'a minée, et si elle sentait ses forces l'abandonner, si elle entrevoyait sa fin prochaine, elle savait cacher ses angoisses et s'étudiait à inspirer une confiance qu'elle n'avait plus, à sa mère, à sa sœur, à ses frères qui ne la quittaient jamais. Un grand regret a attristé ses derniers moments : celui de ne pouvoir embrasser son père, établi à Porto Rico, l'un des plus distingués praticiens de la région.

La levée du corps a été faite dimanche matin ; les cordons du poêle étaient tenus par MM. Georges de Zerbi, Mathieu Fantauzzi, Louis Moser, Martin Roth. De belles couronnes et des gerbes étaient portées par des camarades de MM. Orsini frères, qui conduisaient le deuil entourés de leurs oncles et de leurs parents.

Le cercueil a été accompagné jusqu'au Palais de justice par une foule nombreuse ; là il a été placé sur un corbillard et transporté à Canari, où se trouve le caveau familial.

Nous prenons une vive part au deuil qui frappe la famille Orsini et présentons à M. le docteur Orsini, à ses fils et à sa famille nos compliments de condoléance.

Bulletin financier

Paris, le 17 Mai 1901.

Bien qu'à la veille des liquidations, le marché reste faible, influencé par la baisse de l'Extérieure. Le 3 0/0 recule à 101,45 et le 3 1/2 à 100,75. Nos Rentes intérieures de 1900-1 sont fermes. Crédit Lyonnais 1,078. Comptoir National d'Escompte 840. Société Générale 647. Crédit Foncier 708.

Les valeurs industrielles, Mossel-lier se maintient à 270 ; l'action Parc Nationale est à 495 fr.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure tombe à 74,87 ; l'Italien reste à 96,70 ; bonne tenue des valeurs ottomanes. Marché calme à Bruxelles à 99 0/0 95,18. Capital et Dividende Ote Nationale Financière 240 (Ex-coup. de 16 fr) et 460 (ex-coup. de 36 fr), Cockerill 2,180. Capital Belge-Roumaine 490.

Chemins Français lourds.

En raison du prix d'émission, au pair de 490 fr., et grâce aux facilités de paiement accordées aux souscripteurs, puisque le premier versement n'est que de 25 fr., les actions nouvelles de la Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'Acétylène sont à la portée de la petite épargne qui trouvera ainsi une occasion avantageuse d'employer ses disponibilités. Les souscripteurs peuvent effectuer leurs versements aux différents guichets de la Société Générale pour favoriser le Commerce et l'Industrie, à Paris et en Province.

Nos Artilleurs

Les deux batteries d'artillerie sont rentrées dimanche matin, vers 9 heures, de Saint-Florent, où elles ont exécuté les écoles à feu.

Avant le départ, une fête a été organisée et a obtenu un franc succès. En voici le programme :

Place de la Mairie, de 3 heures à 4 heures 1/2 : Mât de cocagne, jeu du baquet, courses en sac, jeu de la poêle, jeu du gourmand.

A 4 heures 1/2 : courses aux ânes.

A 5 heures 1/2 : jeu de la bigue, au port régates.

A 8 heures du soir : concert, place de la Mairie.

A 11 heures : retraite aux flambeaux ; au passage de la retraite au port, grand feu d'artifice.

♣

On nous écrit de Saint-Florent :

Saint-Florent s'est bien diverti vendredi dernier. Les artilleurs ont donné une fête comme couronnement de la période des Ecoles à feu qu'ils viennent d'exécuter au champ de tir de Casta.

La matinée a été exclusivement consacrée au tir de concours. Vers 10 heures l'heureux canonnier lauréat, précédé des trompettes, nous est apparu monté sur un char cubelli de verdure et d'oriflammes.

Dès 3 heures de l'après-midi, une fanfare militaire promptement constituée avec des instruments prêtés par la municipalité, — dernières vertiges d'une Lyre St-Florentaise, — a fait le tour de ville, tandis que le sourd grondement du canon annonçait le commencement des hostilités, non des jeux.

Oh ! c'est qu'on a ri au jeu de la poêle où les concurrents se mâchuraient le visage pour croquer à belles dents la pièce blanche collée dans la suie. Et le jeu du gourmand et celui du baquet à douche, et la course en sacs et la course aux ânes. Le mât de cocagne soigneusement suiffé et savonné a donné du fil à retordre aux vainqueurs. La bigue aussi a fort amusé : nous avons assisté à des bains forcés, à des plongeons burlesques...

Aux régates, les concurrents ont fait preuve d'une grande habileté (c'étaient bien entendu des pêcheurs de la localité).

La fête de nuit avec ses illuminations a été réussie ; elle s'est prolongée jusqu'au delà de onze heures. — Sur une scène théâtrale installée sur la place, quelques artilleurs-artistes nous ont exhibé le meilleur de leur répertoire dont certains passages du monologue ou de la chansonnette comique, ont attiré plus d'un sourire sur les lèvres des gentes Florentaises.

Le Tout St-Florent a assisté à cette fête nocturne, et disons le vite le nec plus ultra du sexe faible occupait les premières places.

Cette agréable journée s'est terminée par une brillante retraite aux flambeaux couronnée d'un splendide feu d'artifice tiré sur la jetée par le sous-chef artificier M. Reguault. Oh ! le bel effet produit par ces vives couleurs multicolores se reflétant parmi les étoiles dans l'eau calme du port !

Remercions dans la personne de M. le Maire la municipalité de St-Florent qui a donné la somme nécessaire pour l'organisation de cette fête.

Félicitons M. le commandant Gravetoau d'avoir autorisé cette amusante sortie pour ses artilleurs.

Une mention toute particulière de félicitations à M. Reguault, artificier et chef de fanfare, et à M. l'adjudant Monestier, l'organisateur de la fête.

Les quatre artilleurs qui ont si bien dansé la farandole provençale méritent aussi d'être félicités.

HENRI PIETRI.

P. S. — Adressons à M. Valette, le sympathique cantinier de l'artillerie, une motion d'encouragement pour l'installation de sa cantine où pendant la période des tirs nos artilleurs ont trouvé bon accueil et confort.

H. P.

Concurrence impossible

Les soins apportés à la fabrication du célèbre Savon du Congo, le choix des matières premières et la sélection des essences parfumées qui lui communiquent ses puissantes vertus hygiéniques, rendent toute concurrence impossible. C'est seulement grâce à une production quotidienne de cent mille pains, que Victor Vaissier peut établir une marque parfaite à ce prix, et la savonnerie française lui doit un succès sans précédent sur tous les marchés du monde.

Cour d'Assises

La session d'assises s'est ouverte aujourd'hui. Sept jurés n'ont pas répondu à l'appel de leurs noms. MM. le comte Forcioli-Conti et Trani Nicolas ont été dispensés sur la production de certificats de maladie ; M. Lota a été également dispensé, ayant siégé à la dernière session.

Il a été sursis à statuer sur l'absence de MM. Leca, capitaine Orlanducci, Bonifaci, Arii.

Attentat à la pudeur

Cette affaire a été jugée à huis clos.

Le siège du ministère public était occupé par M. Aubert, substitut du procureur général.

Me Sébastien de Caraffa a présenté la défense de l'accusé qui a été condamné à deux ans de prison et à la relégation.

♣

Audience d'aujourd'hui :

Serpaggi Toussaint, Zonza Dominique, d'Ajaccio, vol qualifié et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Mes Nivaggioli et Moretti.

Pratique médicale

Nous appelons l'attention des lecteurs sur les Dépuratifs du Dr OLLIVIER, de Paris, qui depuis plus de cinquante ans rendent de si grands services dans l'art de guérir. Ses pilules, sirop, pastilles et surtout ses merveilleux biscuits, sont d'une efficacité incomparable contre toutes les maladies virulentes, scrofules, contagieuses des deux sexes sous toutes leurs formes, même les plus graves et les plus invétérées. Souverains contre toutes les affections de la peau et les vices du sang.

Ils sont *seuls approuvés, autorisés officiellement*. VOIR LA RÉCOMPENSE DE 24.000 frs. Ces témoignages authentiques, uniques, de toute confiance, prouvent la supériorité incontestable de ces médicaments connus de toute la terre sous le nom de *Remèdes Olliver*. Comparez et jugez, malades intelligents riches ou pauvres. Ici c'est la guérison prompte et certaine.

On envoie gratis et franco une brochure très instructive avec échantillon de 2 biscuits si l'on veut. Consultations de 1 h. à 5 h. et par lettres, un timbre pour réponse, rue de Rivoli, 33, à Paris.

Gazette Départementale

AJACCIO. — Le torpilleur de haute mer « Challier » s'est échoué à l'entrée de la rade d'Ajaccio.

Ce petit navire a pu être renfloué prestement, mais il a dû être conduit aux docks pour réparer ses avaries qui sont très sérieuses.

♣

ALERIA. — Le propriétaire du domaine de Sainte Juliette d'Arena a formulé une demande à l'effet d'obtenir la concession d'une boîte aux lettres particulière sur son domaine.

Le conseil d'hygiène de l'arrondissement appelé à donner son avis sur cette demande a décidé que la malaria continuant à sévir sur la plage d'Aleria pendant l'été et imposant la fermeture du bureau du Fort pendant quatre mois, l'établissement de la boîte dont il s'agit ne doit être consenti que pour une période de 8 mois par an.

♣

CORTE. — On annonce le prochain mariage de M. Mathieu Pellizza, négociant, officier de réserve, avec Mlle Brigitte Arrighi, fille du regretté président du tribunal de Calvi.

Nous adressons aux futurs époux toutes nos félicitations.

♣

PRATO. — M. Colonna, de Prato, avait adressé une protestation contre les élections municipales qui ont eu le 6 mai 1900 dans cette commune.

Le conseil de préfecture ayant rejeté cette protestation par un arrêté du 5 juillet 1900, M. Colonna a adressé une requête au conseil d'Etat.

Cette requête vient d'être rejetée.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

MM. Leonardi, 1 ; Tolla, 1 ; Puccinelli, greffier notaire, 1 ; Sambaconi, 1 ; Maestracci, 1 ; Donsimoni, pertier-consigne, 1 ; Grimaldi, brigadier des eaux et forêts, 1 ; Leoni, interprète judiciaire, 1 ; Capelle, juge de paix, 1 ; Antoni, facteur receveur, 1 ; Ribos, commis des postes, 1 ; Baciocchi, 5 ; Sella, garde auxiliaire, 1. — Total : 17 fr. 65.

MM. Casalta, Grande Brasserie Pont-Neuf, Paris, 5 ; Leoni, 3 ; Scaglola, 5 ; Casella, 1 ; Maurizi, 2 ; capitaine Peraldi, 5 ; Debernardi, 2 ; Canale, 2 ; Franceschi, 2 ; Fraticelli, 2. — Total : 29 fr.

MM. les douaniers : Pasqualini, 1 ; Casabianca, 1 ; Marcangeli, 1 ; Pietri, 1 ; Gherardi, 1 ; Pratali, maréchal des logis retraité, 1 ; Stefani, garde, 1 ; Suzzoni, 1 ; Marcantoni, capitaine des douanes, 2. — 10 fr.

MM. Alfonsi, greffier notaire, 2 ; Ottavi, gendarme, 0.50 ; Burelli, 0.50 ; Renucci, garde forestier, 2 ; Albertini, facteur, 0.50 ; Sabiani, garde forestier, 2 ; Agostini, receveur des contributions, 5. — Total : 9 fr. 50.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 20 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 ; midi, + 19.7 ; 6 heures du soir, + 18.2. Maxima, + 22.4. Minima, + 13.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 m.m. midi, 764 m.m. 6 heures du soir, 764 m.m. Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.

4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,18, soir, + 0,15

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0 m.

♣

Promotion

M. le vétérinaire en second Richard, du 9e d'artillerie, détaché aux batteries de la Corse, est promu au grade de vétérinaire en premier et affecté au 13e régiment de cuirassiers.

M. Richard a fait un très long séjour à Bastia ; il s'était attaché à notre pays, et on lui doit de nombreux mémoires très documentés sur les diverses questions qui intéressent la race chevaline, la remonte dans l'île, etc. Plusieurs de ces mémoires lui ont valu des mentions spéciales et des lettres de félicitations du ministre.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

♣

A l'arrivée

M. Combette, inspecteur général de l'Université, auteur de tant d'ouvrages scientifiques si universellement répandus, est arrivé hier au soir d'Ajaccio, en tournée d'inspection.

M. Combette est descendu chez M. François Thiers, professeur honoraire, son intime ami.

♣

Au départ

M. Decori, bâtonnier de l'ordre des avocats, se rendant à Grenoble plaider pour MM. Boixo, Marchetti et consorts, poursuivis pour recel de malfaiteurs et renvoyés devant la cour d'appel de cette ville à la suite d'un arrêt de la cour suprême cassant celui de la cour d'appel de Bastia qui les avait acquittés.

♣

Nouvelles militaires

M. Hamant, lieutenant au 6e bataillon d'artillerie de forteresse, au fort de Manouvellier, est classé à la 7e batterie du 38e régiment, à Bastia, en remplacement de M. Robinet, qui passe au 36e.

♣

Chambre des Notaires

L'assemblée générale des notaires de Bastia pour le recouvellement de la chambre de discipline a eu lieu hier.

M. Tommasi, notaire à Bastia, a été élu président, en remplacement de M. Emanuelli.

M. Dominici, notaire à Luri, syndic.

M. Franchi, notaire à Scolca, trésorier.

M. Miugalon, notaire à Bastia, secrétaire.

MM. Marchetti, notaire à San-Niccolao ; Rimassa, notaire à Oletta ; Tomasi, notaire à Luri, membres.

♣

Ecole navale

En raison du petit nombre de candidats à l'école navale ayant demandé à concourir à Bordeaux, à Nancy et à Bastia, ceux de Bastia devront se rendre à Toulon pour passer la visite médicale et subir les compositions écrites.

♣

Bibliographie

La dernière brochure de M. Louis Campi, *Ajaccio-Floréal*, est en vente à notre librairie, 1,25, franco 1,40.

Cette brochure est une Notice sur le jardin botanique de Paluta, créé par l'auteur. La Notice est complétée par le Catalogue des végétaux cultivés à l'air libre dans ce jardin, et par un Tableau par famille des différents genres cités dans le catalogue.

♣

Brasserie des Platanes

Avec le mois de mai qui reprend enfin ses sourires et ses soleils radieux, la Brasserie des Platanes inaugure ses concerts d'été. Le salon vert qu'est la magnifique terrasse de cet établissement, résonnera aux accents de mélodies d'un trio de virtuoses très connus du public bastiais. Nous voulons parler de MM. Svischer, pianiste, Giannarelli, violoncelliste, et Sodi, flutiste.

Nous félicitons les propriétaires de l'établissement et nous leur souhaitons plein succès.

♣

Prévoyants de l'Avenir

L'assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 19 mai.

Il a été procédé à 2 heures au vote par scrutin secret.

Résultats du vote : Sociétaires de la section, 207, votants, 80 ; Projet Bouteville, 72, projet Chateins, 8.

♣

Au Port

La balancelle française *Espérance en Dieu*, patron Reonicci, est partie dans la matinée, sur lest, pour Alistro.

♣

Objet perdu

Il a été perdu dimanche une bague en or avec pierre noire.

♣

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Février Antoine Joseph. — Marcia Louis-Antoine.

Décès

Capocchi Anna, veuve, 76 ans, de Bastia.
Gaili Jean, veuf, 81 ans, de Luri.
Bernardi Antoine, célibataire, 46 ans, de Fraccheronia.
Morelli Jacques-Antoine, marié, 41 ans, de Pariseus.

BOURSE DE PARIS

	18 mai	20 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101,30	101,32
— 3 p. 0/0 amort.	100.15	99.40
— 3 1/2 0/0.	101,30	101,30

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Sanna, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 1.

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR SPÉCIAL

L'ESCADRE A BASTIA

Ajaccio, 6 h. 5 s.

L'escadre appareillera jeudi matin pour Bastia, où elle arrivera dans la journée de vendredi.

Cette force navale, qui est placée sous le commandement en chef de M. le vice-amiral de Moigret, séjournera à Bastia jusqu'au mardi matin, 28 mai.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Richard, vétérinaire en 2e au 9e régiment d'artillerie, chef du service vétérinaire en Corse, est promu au grade de vétérinaire en 1er, et affecté au 13e régiment de cuirassiers à Chartres.

Nouvelles Maritimes

M. l'enseigne de vaisseau Bonelli est désigné pour suivre les cours du bataillon d'apprentis fusiliers, à Lorient.

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE

entre Bastia et Ajaccio

MM. Emmanuel Arène et Malaspina ont reçu de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes la lettre suivante :

Paris, 20 mai 1901.

M. le Député et cher Collègue,

Par les soins de mon administration, un projet comportant l'installation d'un réseau téléphonique urbain à Ajaccio, Corte et Bastia, et de circuits interurbains destinés à relier ces trois villes, a été soumis au conseil général de la Corse, au cours de sa session d'août 1899.

Cette assemblée ne put, en raison de l'insuffisance des ressources départementales, accueillir favorablement ce projet qui paraissait dès lors n'avoir aucune chance d'aboutir, si le département était laissé à ses seuls moyens.

En présence de cette situation et pour marquer toute la bienveillance du gouvernement en faveur du département de la Corse, j'ai proposé à M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes de décider que la dépense devant résulter de l'établissement d'un réseau urbain dans chacune des villes d'Ajaccio et de Bastia serait supportée par l'Etat.

Je suis heureux de vous informer que ma proposition a été adoptée.

Agréez, etc.

LÉON MOUGEOT.

Nominations

MM. Valentini, Roghi et Goglielmi, anciens sous-officiers, sont nommés à l'emploi de porteur de contraintes des contributions diverses en Algérie.

LES OURSINS EN CORSE

La pêche et la vente des oursins sont interdites, dans le sous-arrondissement maritime de la Corse, de jour et de nuit, du 15 avril au 15 septembre 1901, en raison de la rareté de ces échinodermes.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Savoie

Les électeurs de l'arrondissement d'Albertville avaient à élire un député, en remplacement de M. Forni, décédé.

M. Proust, républicain progressiste, a été élu par 3.945 voix, contre 3.661 à M. Dénarié, radical.

Le monument de Rosa Bonheur

Dimanche a eu lieu, à Fontainebleau, dans le square Denecourt, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Rosa Bonheur.

Cette cérémonie a commencé à 2 heures précises ; elle était présidée par M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts, qui a prononcé un remarquable discours.

M. Doniol, membre de l'Institut, a fait remise à la ville de Fontainebleau, au nom de M. le docteur Gambart, consul général d'Espagne à Nice, de ce superbe monument qui est l'œuvre de MM. Isidore Bonheur et Peyrol, frère et neveu de la puissante et géniale artiste que les arts pleureront à jamais.

Le referendum

DES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

Les résultats connus du Referendum attestent que les sections des Prévoyants de l'Avenir sont favorables au maintien du *statu quo*.

LA JOURNÉE SANGLANTE

La manifestation organisée par les comités socialistes pour célébrer l'anniversaire de la journée sanglante, a eu lieu hier.

Environ 4.000 personnes ont défilé devant le mur des Fédérés, au Père-Lachaise, en acclamant la Commune. Quelques bagarres se sont produites, et elles ont amené l'arrestation d'une quarantaine de manifestants.

L'Amnistie

M. Holtz, député de la Savoie, a l'intention de déposer prochainement une proposition d'amnistie en faveur des condamnés de la Haute-Cour.

L'Union

DES FEMMES DE FRANCE

La Société de secours aux blessés militaires et aux victimes des désastres publics, l'Union des Femmes de France, a tenu son assemblée générale annuelle dimanche, à 2 heures, à l'Hôtel Continental, sous la présidence de Mme Koechlin-Schwartz, présidente de la Société.

L'AFFAIRE POUGET

Les croiseurs le *Pothuau* et le *Du Chayla* ont été envoyés, en mission, à Tanger, à l'effet d'obtenir le règlement de l'affaire Pouget, le publiciste dont l'assassinat remonte à quelques semaines.

Le Gouverneur de l'Algérie

M. Revoil, ministre au Maroc, auquel on a offert le gouvernement général de l'Algérie, a demandé quelques jours de réflexion avant de répondre.

Les Morts du Jour

Amiral Gicquel-Destouches

On annonce la mort, à Versailles, du vice-amiral Gicquel-Destouches.

Né à Brest, le 10 avril 1814, il entra au service en 1832 ; il fut promu contre-amiral en 1867 et vice-amiral en 1875.

M. Gicquel-Destouches fut appelé au ministère de la marine dans le cabinet du 16 mai 1877, et à la chute de celui-ci il retourna à son poste.

Il fut admis à la retraite le 1er mai 1884 ; il était grand-officier de la Légion d'honneur depuis le 27 décembre 1872.

EN ESPAGNE

LES ÉLECTIONS LEGISLATIVES

En Espagne, les élections législatives ont donné la majorité au cabinet Sagasta.

De nombreux incidents se sont produits en province, notamment à Barcelone, où il y a eu des morts et des blessés en assez grand nombre.

Le Conflit postal

de Constantinople :

Le ministre des affaires étrangères de Turquie s'est rendu chez les ambassadeurs et leur a annoncé que le Sultan désapprouvait la violation des postes étrangères et que des ordres très sévères avaient été donnés pour empêcher le recouvellement de faits aussi regrettables.

Les ambassadeurs de France, d'Autriche et d'Angleterre ont répondu qu'ils ne pouvaient transmettre cette communication à leurs gouvernements, qu'ils avaient déjà saisis de cette affaire.

L'ambassadeur d'Allemagne a accepté la communication en considérant l'incident comme vidé.

EN ALLEMAGNE

Guillaume II

L'empereur d'Allemagne est arrivé aujourd'hui à Proeckelvitz, pour chasser le chevreuil.

Guillaume II ne sera de retour à Postdam que dans la matinée du 26 mai.

UN SULTAN PRISONNIER

Le sultan des Somalis de Ogaden a été transporté sur un navire de guerre anglais.

D'importantes démonstrations militaires ont été ordonnées, afin de contraindre les Somalis à payer les indemnités réclamées par l'Angleterre.

EN RUSSIE

Un centenaire

On a célébré aujourd'hui, à Saint-Pétersbourg, le centième anniversaire de la création du Conseil de l'empire, conformément à un ordre de l'empereur.

Cette fête a commencé par un service divin au palais Marie ; puis une réunion générale extraordinaire des membres du Conseil de l'empire a été tenue sous la présidence du Tsar.

Evénements de Chine

Retour du maréchal de Waldersée

D'après une dépêche de Berlin, le feld-maréchal de Waldersée serait rappelé le mois prochain.

En quittant la Chine, le feld-maréchal se rendrait au Japon pour visiter le Mikado, puis aux Etats-Unis pour rendre visite au président Mac-Kinley.

Départ de M. Pichon

M. Pichon, ancien ministre de France à Pékin, est parti hier pour rentrer en France. Sa famille l'accompagne.

Son départ a donné lieu à une éclatante manifestation.

Il a été salué au départ par tous les membres du corps diplomatique, par le feld-maréchal de Waldersée, les généraux, les officiers, ainsi que par les sous-officiers des armées française et étrangères.

Pirates chinois

Une canonnière allemande, *Illis*, a été envoyée dans le golfe de Petchili contre les pirates qui infestaient la côte et exerçaient des actes de brigandage.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Marche de Botha

Le général Botha a quitté Ermelo le 15 mai, se dirigeant vers l'Est.

Les Anglais sont entrés dans la ville et ont emmené tous les habitants.

Quand les Anglais eurent abandonné la ville, les Boers y sont entrés de nouveau.

La fin de la guerre

On télégraphie du Cap au *Morning Leader* :

On croit que la guerre touche à sa fin, et qu'elle sera terminée au plus tard dans le courant du mois d'août.

Un incendie à Lourenço-Marquez

Un incendie considérable a détruit les bureaux des finances, où se trouvaient en outre les archives du trésor et le dépôt du matériel de guerre.

On croit que cet incendie ait dû à la malveillance.

La Situation

Les opérations militaires dans le Sud de l'Afrique se poursuivent très lentement depuis plusieurs jours.

Aucune nouvelle à sensation n'est parvenue à Londres.

Les Pertes anglaises

Le War-Office publie la statistique suivante :

Hommes présents dans l'Afrique du Sud, 249,416 ; officiers ou hommes tués ou morts des suites de blessures, de maladies ou d'accidents depuis le commencement de la campagne jusqu'à fin avril, 14,978 ; officiers et hommes blessés, 17,399 ; officiers et hommes rapatriés, 76,502 dont 47,739 invalides.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

La séance est ouverte à 3 heures.

M. de l'Estourbillon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les Accidents du travail

1re délibération sur la proposition de loi de M. Groussier et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 9 avril 1898, relative aux accidents du travail.

Sur l'article 1er, M. Ferrette développe un amendement portant que la loi sur les accidents du travail soit applicable à tous les employés et ouvriers de commerce et d'industrie.

L'amendement est renvoyé à la commission.

L'article 1er du projet de la commission est adopté.

Plusieurs amendements sont présentés sur l'article 2, et renvoyés à la commission.

D'autres amendements modifiant le texte des autres articles sont également renvoyés à la commission.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

La Commission du budget

La Chambre décide qu'elle se réunira demain pour nommer la Commission du budget.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

EMPRUNT EN RENTE CONSOLIDÉE 4 0/0

Affranchie à tout jamais de tout impôt Russe de 424 Millions de francs Capital Nominal

Inamortissable pendant QUINZE ans

Cet emprunt est émis en vertus d'un Ukase de S. M. l'Empereur de Russie en exécution d'un contrat intervenu entre S. E. Monsieur le ministre des Finances de Russie et un Syndicat composé de : MM. de Rothschild frères, MM. Hoeningner et Cie, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte, la Société Générale, le Crédit Industriel et Commercial et diverses Banques de Saint-Pétersbourg.

La Souscription sera ouverte à Paris chez MM. de ROTHSCHILD Frères, 21, r. Laffite

Le Mercredi 22 Mai 1901

Il sera émis 1/2 Obligations fr. 462,50 par obligation de 500 frs

Payables comme suit :

10 0/0 en souscr., soit 1re oblig. de fr. 500	
au pair comptant fr.	50
20 0/0 à la répartition	100
40 0/0 au 2 septembre 1901	200
28 1/2 0/0 au 2 décembre 1901	142,50
(Coupon de fr. 5 au 1er septembre attaché)	

Faculté de libérer par anticipation à 2 0/0 ce qui réduit à 98 0/0, soit fr. 490, net, pour ceux qui libéreront à la répartition.

Dans le cas où les demandes dépasseraient le montant de l'Emprunt il sera fait une réduction proportionnelle. Toutefois les souscriptions sur lesquelles il sera fait un souscrivant un versement de DEUX CENTS FRANCS par obligation avec engagement de libérer intégralement à la répartition pourront être favorisées, sans que les attributions complémentaires qui leur seraient ainsi faites puissent absorber plus de la moitié de l'Emprunt.

Les souscriptions intérieures à 50 obligations ou servant admises que pour des Titres entièrement libérés à la répartition et devront être accompagnées d'un versement de 200 francs par obligation.

Déclara bon faite au Timbre le 9 mai 1901

BRASSERIE DES PLATANES

Jeudi, 23 courant, inauguration des concerts d'été avec MM. Swicher au piano, Giannarelli, violon, Sodi, flûte.

Le programme sera affiché et distribué tous les jours.

Glaces variées. — Bock à 0 f. 25. — Lampion 0 f. 15.

Consommations de tout premier choix.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint Roch.

AVIS

M. MARCANTONI, propriétaire et négociant, à Bastia, informe la clientèle désireuse de boire du bon vin naturel de s'adresser à sa cave, rue Saint-François, en face les Platanes.

Les prix sont les suivants :

Vente au détail

Roussillon,	10 degrés,	25 c. le litre.
id.	11 id.	30 c. id.
Oran,	12 id.	35 c. id.
Cap Corse, (blanc)		50 c. id.

Vente en gros

Roussillon,	20 f. l'hecto.
id.	25 f. id.
Oran,	30 f. id.

Horlogerie-Bijouterie

M. PELLE FRANÇOIS, horloger-bijoutier, Bd Saint-Angelo, 13, Bastia, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'attacher à son atelier, un bon ouvrier du continent, pour pouvoir exécuter toute sorte de travail, et satisfaire, sous tous les rapports, ceux qui voudront l'honorer de leurs commandes, tout en conservant ses prix modérés habituels.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS

Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Appétitionnaire

Nouveau Port, Bastia

A VENDRE

Site à bâtir, planté à oliviers, sur la route, à côté de l'église de Cardo.

S'adresser à M. Asta Jean-Baptiste, rue Castagno, 9.

FAILLITE

Par jugement du Tribunal de commerce de l'arrondissement de Sartene, département de la Corse, le 14 mai 1901, la nommée Pech Pauline, boulangère, domiciliée à Sartene, a été déclarée en état de faillite ouverte à partir du 15 décembre 1900, et nommé M. Peretti Jérémie, juge-commissaire, et M. Leandri François, employé au greffe, syndic provisoire de la même faillite.

Pour extrait conforme :

Le Greffier du Tribunal séant à Sartene.

A. DE SUSINI.

SÉRIEUSE situation très indépendante offerte à hom., dames et Dlles pour travail facile, agr. à faire chez soi rapp. de 3 à 6 p. jour, suivant production.

Ec. M. Joubert, Dr de l'Entreprise Générale, 123, rue Caulaincourt, Paris. Timbre pr réponse.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois.

S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 5 Juin
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur &., Southwell, Bastia.

SAVON au LAIT de VIOLETTES NATURELLES
de la SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, 55, rue du Rocher, PARIS. — Se vend dans toutes les bonnes Parfumeries.

THÉOPHILE ROEDERER & C^ie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

VIN de VIAL

Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS CONSTANT ET LE PLUS EFFICACE DES RECONSTITUANTS
pour combattre
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment incomparable dans les convalescences difficiles, longues convalescences et tout état de langueur entretenu par la perte de l'appétit et des forces.

VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR-HUGO, LYON

A VENDRE

pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des *magasins Orerga*, 1er étage, portera à l'avenir comme inscription

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du *premier au neuf de chaque mois.*

L'ESEUL
Journal illustré des Dames qui publie quatre gravures inédites de Modes, Travaux de Mains etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et *Cie qu'on peut se procurer les fa*meuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & C^ie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cargo, 1.

Eau-de-vie du Mirador.
Demandez partout l'excellente
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, *rue de* l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20 c le Bock

Demandez
dans tous les débits de tabac
les cigarettes *Amelia*
à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et règie

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET TUBES
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

DOMINI

accordeur de piano
rue Miot, 6.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par *l'Etat* à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

DEMANDEZ ET OFFREZ
Vous les Rubiconnez
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Vous les Goûtez
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs à dix centimes
Qui les fumera, fera fumer, ne fumera plus.

MAISON L.-N. MATTEI ET C^ie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

49e ANNÉE — MERCREDI 22 MAI 1901 — N° 115

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : un an, 32 fr. 6 mois, 16 fr. | AUTRES DÉPART. 22 fr. 12 fr. | le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

21 MAI

La Vente des Produits agricoles

Le Journal Officiel du 28 avril a publié un décret qui transforme un des bureaux de la Direction de l'agriculture au ministère de l'agriculture, désigné jusqu'ici sous le nom de : « Statistique agricole et Subsistances, » en « Office de renseignements agricoles ». Ce décret est précédé d'un rapport de M. Jean Dupuy, *ministre de l'agriculture*, notre dévoué président d'honneur de la « Presse Agricole », dans lequel il est fait une mention toute spéciale de l'organisation du marché intérieur, question capitale pour le producteur. Nous avons examiné assez *rapidement cette question dans le Petit Bastiais* du 6 avril dernier et nous avons conclu que les cultivateurs avaient besoin de s'unir pour voir s'établir l'harmonie nécessaire entre le prix de vente et le prix payé par le consommateur. Des efforts *considérables sont poursuivis* actuellement dans la Provence pour réaliser, sous ce rapport, une réforme dont l'urgence devient de plus en plus évidente. Au récent congrès tenu à Nice par l'Union des Syndicats agricole des Alpes et de Provence, *c'est presque exclusivement sur l'or*ganisation de la vente des produits agricoles que les discussions ont porté.

C'est là, que cent cinquante syndicats environ ont décidé la constitution d'une Société civile, d'après le projet de M. *Audibert Ch. de la Crau* (Var), ayant pour but la vente directe de leurs produits par leurs propres employés, dans les grands centres de consommation, et notamment aux Halles de Paris.

C'est à la réussite d'une pareille institution que nous avons convié les horticulteurs et surtout les jardiniers corses, par l'apport de capitaux avantageusement placés. Notre modeste voix semble avoir eu un écho, car, outre l'adhésion de l'établissement de la « Carosaccia » d'Ajaccio, au syndicat des producteurs jardiniers d'Hyères et du littoral, à Hyères, qui est l'organisateur de l'achat d'un pavillon aux halles de Paris pour la vente directe des fruits, fleurs et primeurs, il nous a été agréable de lire dans la *République du Var*, du 11 mai, les lignes suivantes :

Nous apprenons que le syndicat des Producteurs-Jardiniers de la région d'Hyères, promoteur de cette noble idée, est assailli de demandes d'adhésions provenant de tous les points de France et d'Algérie. Des producteurs de l'île de Corse font *également des offres de capitaux.*

Nul doute qu'aussitôt les études d'organisation préliminaires effectuées, l'émission projetée ne soit couverte au delà de toutes les espérances et que le fonctionnement des ventes directes ne se produise dans le plus bref délai.

C'est là un résultat auquel nous applaudissons d'avance, car jamais les intérêts du producteur et du consommateur ne seront mieux sauvegardés que par la cession directe des produits du vendeur, aux offres de l'acheteur.

L'économie réalisée dans la combinaison peut s'évaluer jusqu'au 35 et 40 0/0 sur le produit brut des ventes, dont une moitié sera fatalement destinée à la production et la seconde à la consommation.

Une telle initiative et une telle révolution économique apportées aux traditionnelles habitudes des ventes à la commission, où les nombreux intermédiaires prélevaient le plus clair revenu de la production, n'étaient point pour tenir insensibles les nombreux intéressés que cette mesure va toucher.

Nous avions donc raison d'inviter *les agriculteurs*, les horticulteurs et principalement les jardiniers insulaires à réagir contre ce parasitisme social qui réalise aux dépens de l'agriculture des bénéfices énormes quand il ne fait pas disparaître, comme dans certaines villes du continent, *les produits de notre sol* obtenus à la force du poignet et à la sueur du front.

Ce parasitisme de nos campagnes qu'est l'intermédiaire, ne manquera pas de former un groupement, de mener une campagne *sourde contre le mouvement démo*cratique de la coopération des ventes. Mais il n'y a pas à s'en effrayer, au contraire, car la meilleure preuve du succès de l'opération repose toute entière sur cet éveil d'intérêts que chaque producteur a à défendre, et d'ailleurs elle est entre *les bonnes mains* de l'*Union* des Syndicats agricoles des Alpes et de Provence, et c'est tout dire. Il n'appartient pas à l'administration de l'Agriculture de se mêler au mouvement, comme d'aucuns seraient portés à le croire, mais les producteurs peuvent être assurés qu'elle ne manquera pas de l'encourager par des renseignements nombreux et variés que le nouvel Office sera à même de fournir.

J.-B. CASTELLI.

N. B. — Nous avons reçu plusieurs lettres d'agriculteurs insulaires nous demandant des statuts pour la création de syndicats agricoles et horticoles, et ce, afin d'affilier par la suite ces syndicats à l'Union des Alpes et de Provence, et pouvoir ainsi participer au mouvement coopératif des ventes qu'elle organise. Nous prions nos correspondants de vouloir bien s'adresser, sous nos auspices, à notre excellent ami M. le marquis de Villeneuve-Trans, président de l'Union des Syndicats des Alpes et de Provence, rue de Rome, 65, Marseille, qui se fera un plaisir de les renseigner, s'il ne vient un jour lui-même en Corse aider les agriculteurs (qui demandent le concours de l'Union des Syndicats) à constituer des associations syndicales. Prière de joindre un timbre pour la réponse. — J.-B. C.

Spiritualisme Corse

22 mai 1737. — La garnison génoise que les Corses tenaient bloquée dans Calvi fait une sortie inattendue et oblige les Corses à se retirer.

Cette victoire inaugurait l'avènement de Marie au commissariat de la Corse.

Nouvelles Militaires

M. Vignoli, capitaine adjudant-major au 156e d'infanterie, passe au 111e.

— M. Roux, capitaine au 142e d'infanterie, passe au 141e.

— M. Pancrazi, sous-intendant militaire de 3e classe à Mont-de-Marsan, est désigné pour Pau.

— M. Coppolani, lieutenant au 13e bataillon d'artillerie, est classé au 19e régiment.

— M. Stefani, médecin-major de 2e classe au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, affecté au 2e régiment de tirailleurs algériens, est désigné pour le 3e régiment de tirailleurs algériens.

— M. Lorenzini, capitaine de gendarmerie à Cherbourg, est désigné pour Largentière.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

MM. Versini, commissaire de police, 5 ; Antonini, commissaire de police, 5 ; Canali, receveur d'enregistrement, 5 ; Lasaygues, coiffeur, 1 ; Franceschi, employé au gaz, 1 ; Schilinger, employé au gaz, 0.50 ; Nel, ingénieur électricien, 0.50 ; Lajus, employé au gaz, 0.50 ; Perani, employé au gaz, 0.25 ; Renouard, 0.50 ; Averant, 0.50 ; Pozzo di Borgo, 5 ; Vincenti, 5 ; capitaine Vinciguerra, 2 ; commandant Musso, 2 ; Poggi, 2 ; Anonyme S., 1 ; Anonyme F. 0.50 ; Anonyme C., 1 ; Lieux, commissaire de police, 0.50 ; Marsanat, 0.50 ; Denjean 0.50 ; Mounet, 1 ; Poggi, 2 ; Trizac, employé de commerce, 0.50 ; Istria, inspecteur d'Académie, 5 ; Lanata jage au Tribunal de Toulouse, 5 ; Antonini, adjudant, 1 ; d'Aventi, rentier, 1 ; Deltil, 1 ; Lavoque, négociant, 1 ; Croisaille, 1 ; Bonne Maison, 1 ; Mme veuve Papi. 1 ; Mme et Mlle Antonini. 1. — Total : 61 fr. 25.

MM. Orsolani, 5 ; Crocicchia, 5 ; Tiberi, professeur, 5 ; capitaine Tristani, 5 ; Arnaud, 2 ; Canali, 1 ; Costa, 3 ; Alessandri, sergent, 1 ; Ambrosi, 1 ; Benedetti, sergent-major, 1 ; Giudicelli, adjudant, 5. — Total : 34 francs.

MM. Avogari de Gentile, juge à Perpignan, 10 fr. ; Graziani, 5 ; Ferrandini, armurier 2 ; Rovoine, professeur, 5 ; Sebastiani, 5 ; Campana, rentier 10 ; Susini, 5 ; Quilici 2 ; Lamonica, 2 ; Paoli, 3 ; Castagnini, 2 ; Bueri, 10 ; Giuli, 5 ; Barlesani, 3 ; Boutet-Lescure, 1 ; Martini, 1 ; Casanova, 4 ; Frassati, 1 ; Rocchesani, 1 ; Ceccaldi, 1 ; Desanti, 0.50 ; Orsini, 5 ; Lucchini, 3 ; Franchi, 2. — Total : 87 fr 50.

MM. A. Orsatti, garde des forêts, 1 ; P. Orsatti, voyageur de commerce, 0.50 ; Poli, facteur-receveur, 1 ; Casanova, brigadier des forêts, 2 ; Biolacci, garde des forêts, 1 ; Colonna, garde des forêts, 1. — Total : 6 fr. 50.

MM. Trojani, 1 ; Nanti, 1 ; Nanti, 0.50 ; J. Nanti, 0.25 ; J.-B. Nanti, 0.50 ; Galetti, 1 ; Castellani, 1 ; Guglielmi, cantonnier, 1 ; Santini, 1 ; Ling 0.50 ; Poli, 1. — Total : 8 fr 75.

MM. Graziani, conseiller municipal, 1 ; Giorgi, 5 ; Anziani, 2 ; Pieri, conservateur, 1 ; Ottaviani, 0.50 ; Modrani, 0.50 ; Pagni, 0.50 ; Cappuri, 0.50 ; Damiani, 0.50 ; Franchi, conseiller municipal, 1 ; Mme Padovani, 0.50. — Total : 13 fr.

Vélo-Club Bastiais

Programme des Courses pour l'année 1901

Dimanche 9 juin, championnat de demi-fond, 50 kilomètres sans entraîneurs, à courir sur la route Bastia-Vescovato et retour, à 5 heures du matin.

1er prix. Une médaille offerte par *l'U. V. F.*

2e prix. Une médaille offerte par M. V. J.

3e prix. Un diplôme de l'Union Vélocipédique de France.

Dimanche 16 juin. — Championnat de vitesse par séries de 1.000 mètres, finale sur 2,000 mètres à courir sur la plaine de Miomo.

1er prix. Une médaille offerte par le V. C. B.

2e prix. Une médaille offerte par le V. C. B.

3e prix. Un diplôme de l'Union Vélocipédique de France.

Toutes ces épreuves seront courues sans les règlements de l'U. V. F. Ne pourront y prendre part que les cyclistes faisant partie du V. C. B.

La liste des engagements est ouverte à partir d'aujourd'hui au siège social, Grand Café de la Paix, elle sera close le 7 juin à 8 heures du soir.

Droit d'engagement : 1 franc.

Gazette Départementale

CORTE. — Le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Corte a émis le vœu que l'installation de l'éclairage électrique de la ville de Corte reçoive une prompte solution, et que le contrat intervenu entre la ville et M. le pharmacien Raffaelli soit approuvé sans retard.

∴

VEZZANI. — M. Muracciole, conseiller général sortant, ayant décidé de se représenter dans le canton de Vico, également compris dans la série renouvelable, et actuellement représenté par M. Dominique Cristinacci, qui se retire de la vie politique, la lutte s'engagera entre M. Formose Giacobbi, maire de Venaco, frère du député, et M. Leca, maire d'Aghione.

15. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

VI

Où monsieur sieur de Guise donne sa fille avec Jacqueline Buisson

Guise caressait du bout des doigts les cheveux dorés de la fillette :

— Je devrais être jaloux de toi, reprit-il par bonheur il y a place pour deux dans ton cœur.

Puis, après un silence :

— Tu ne lui as rien appris, je pense, du lien secret qui nous unit ?

— Ce secret est le vôtre, mon père. Je l'ai soigneusement gardé. D'ailleurs, le capitaine ne m'a rien demandé.

Le Balafré eut un mouvement de satisfaction :

— Bien. Tu es une enfant pieuse et discrète. Plus tard ton mari saura... Mais lorsque je jugerai le moment opportun... En attendant...

— Pergame, je vous le répète, ne demandera rien.

— Oui, c'est un esprit coulant et droit en même temps qu'une âme vaillante, et c'est pour cela que je lui donne ce que j'ai de plus précieux au monde.

Quant à toi, sache-le bien, mon enfant : ce n'est pas uniquement parce que le jois de l'Eglise, parce que d'impérieuses nécessités m'ont lié à une femme qui n'est point ta mère : ce n'est pas parce que de cette union, la seule valable aux yeux de Dieu et des hommes, un fils m'est né, — M. de Joinville — qui a seul qualité pour hériter de mon nom, de mes titres et de ma fortune ; ce n'est pas par toutes ces raisons, dis-je, — qui cependant, ont bien leur poids, — que j'ai caché aux gens le mystère de ta naissance... Non : c'est parce que je redoute que, s'ils venaient à découvrir combien et pourquoi tu m'es chère, les ennemis qui m'entourent ne cherchaient à te frapper pour m'atteindre...

— Mon père, ne songez qu'à vous ! s'écria Jacqueline avec impétuosité. *Je ne* veux pas que vous trembliez devant personne. Même pour ma vie !

Le duc l'enleva dans ses bras et la serra avec passion sur sa poitrine :

— Par saint Nicolas ! jura-t-il, tu es un mâle, toi, fillette, et c'est le sang des Guise qui parle par ta voix !... Ce n'est pas monsieur mon fils, mon frère, qui tiendrait un pareil langage !... Un serment qui ne pense qu'à jouer aux quilles et à la paume !

La jeune fille sourit :

— M. de Joinville n'a guère que dix-sept ans...

— Morbleu !... si j'avais eu dix-sept ans quand mon père était où j'en suis !... Le prince est bien heureux qu'on travaille pour lui...

Ensuite, flattant la mignonne de la main :

— On travaillera pour toi aussi, ma Jacqueline... On te donnera un bon mari, Grâce au ciel, nous avons bien choisi tous deux ; notre Pergame est un soldat exemplaire de toutes les prouesses... Et s'il est toujours dans les mêmes intentions...

— Oh ! pouvez-vous en douter ?

— Eh bien, le mariage se fera de suite. Oui dans un couple de jours, au plus tard. J'arrangerai la chose avec mon chapelain.

— Est-il possible !...

Jacqueline ne se tenait pas d'aise.

M. de Guise appuya :

— Pas un mot sur mon compte à ton futur époux. C'est bien entendu, n'est-ce pas ? Je me réserve de lui apprendre ce dont il faut qu'il soit instruit quand je jugerai le temps venu et le moment opportun.

— Vous serez obéi, mon père.

— Voilà qui est dit alors : avant Noël, fillette, tu seras madame Pergame.

VII

Où Chicot s'en retourne à son observatoire et retrouve nombre de personnes de connaissance, notamment le frère prêcheur Jacques Clément.

Cependant Chicot s'en revenait vers son poste d'observation.

— Ventre de biche ! maugréait-il, cette Jacqueline Buisson est bien décidément la maîtresse du Balafré. Et ce pauvre chevalier de Pergame qui s'imagine qu'elle est plus pure que la pastoure de Domrémy !... Oui, mais à quoi servirait l'esprit aux femmes si elles ne l'employaient pas à nous tromper d'abord et à nous le cacher après ? Ah ça ! je vais gâter sur place à ratiociner de la sorte !... Et ma mission de là-bas ?... Hâtons-nous d'aller en surveiller les abords.

Il remonta vers le château à grandes enjambées et arriva à la hauteur de la résidence royale

Nous avons indiqué que le couvent des Jésuites s'élevait à une faible distance et presque vis-à-vis de celle-ci. L'ancien bouffon chercha des yeux avidement les fenêtres si brillamment éclairées quelques instants auparavant. Ensuite, avec une sourde exclamation de désappointement et de dépit :

— Misère de moi !... Tout est éteint ! Les oiseaux se sont envolés !

Envolés ? Pas encore. Mais ils étaient en train de le faire, car la porte venait de s'ouvrir pour donner passage à une litière sans armoiries — portée par deux valets sans livrée — près de laquelle cheminait un personnage emmitouflé dans une chaude pelisse à fourrures.

Un groupe de cinq hommes suivait, dont trois de tournure cavalière, l'épieron à la botte, la croix à deux branches au chapeau, et le bout du fourreau de l'épée relevant le bas de l'ample manteau.

Enfin, un monde de petite taille fermait la marche, la tête enfouie dans le capuchon et les larges manches de sa robe.

Ce cortège s'avançait lentement sur la neige et se dirigeait vers le château.

Chicot avait réintégré son observatoire.

— Corbleu ! murmura-t-il, je vous reconnais, mes maîtres, en dépit des précautions que vous avez prises, bien plus contre un œil indiscret que contre le froid de la nuit...

(*A suivre*).

∴

AJACCIO. — Le service du génie a fait commencer la construction, sur le versant du mont Sant'Angelo, face à la mer, d'une route destinée à faciliter l'accès des pièces de campagne, qui doivent de ce point battre les routes de Bastia, de Sagone et de Sartene.

Les soldats qui travaillent à cette route sont campés sous la tente.

Les travaux seront terminés vers la fin du mois.

∴

BORGO. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Joséphine Luciani, institutrice à Casamozza, avec M. Ange-Félix Pesetti, adjudant en retraite à Saint André de Cotone.

Nous adressons nos bien sincères félicitations aux futurs époux et nous leur souhaitons nos meilleurs vœux.

∴

GHISONI. — Un décret du président de la République vient d'instituer une commission syndicale pour administrer le domaine d'Alzitone, appartenant par indivis aux communes de Ghisoni, Ghisonaccia, Lugo di Nazza et Poggio di Nazza.

Cette commission est composée de huit membres.

IN CAMPAGNA

Commediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VIII.

I PRECEDENTI, FIFFINA, un PAISANU

Paisanu (salutendu)

Signuria!

Santa

Amicu, è per bende a vòstra sarciccia?

Paisanu

Li pare! eo un la vendu, a rigalu.

Santa

Ebbè! datela qui! ci casca u furmaglin sopra i maccaroni. Fifi, faiela arruste ind'a vragera, e boi brav' òmmu manghiate e bita!

(U paisanu manghia e bete per sette)

Paisanu

Sciò un s'incommudi!

Santa

Begu che a boi un pregenu e cerimonie.

Paisanu

Ah, no! eo sò un *son-fazzi*.

Santa (pinsu)

E un santu un pocu scrianzatu.

Paisanu

Mi pigliu st'altru pescu?

Santa

Fate puru i vòstri vinogni!

Brigida (pianu)

Acciderba! chi famme! Pare chi sia stata ligatu au pulinghiu.

Santa

Amicu, cosa site venutu a circà per sti chissi?

Paisanu

Li dicerughiu. Eri mi'n stalbatu un gattivu incontru.

Santa

Sentimmu! Begu chi bi cunsulate.

Paisanu

Li dicerughiu. Eo avia un mulu, no era una mula, figlidia d'u summere di valu Juvanni e d'a jumenta guerreia di campa Nerpia.

Santa

E sta mula?

Paisanu

Li dicerughiu. Ella era vecchia, à bera, avia trent'anni, finiti a San Martinu, l'età d'u mo figliòla Anastasia, ma mula cumme quessa un si ne trèva in lògu. Sciò dummandi puru si paisani!

Santa

Di credu, tirate avanti!

Paisanu

Figura'evi che, malgradu i sò trent'anni, finiti a San Martinu... Era nata poche ore dòpu a mo figliola...

Santa

Anastasia.

Paisanu

Appunto! Cumme sciò a sà?

Santa

Un l'avete detta? Continuate!

Paisanu

Li dicerughiu. Tutt'i paisani mi l'inbidiavana, e bdendula passà gridavanu:

— Chi bella mula! — senza aggiunghie:

— Dio a venedica!

Santa

E zè!

Paisanu

Credu mi l'abbianu annucchiata.

Santa

Infine sta mula cos'ha da fa cun noi?

Paisanu

Li dicerughiu. A mezz'estima rè statu au mulinu. Sciò sà, a Mermuraghia. A strada è passagna, ma stretta, e piena di troncacòlli, e s'incontranu cheri, vitture, bestie e ghiante a battaglioni. Ci accade sempre qualchi disgrezia, soprattutu a u Palagaccciu... Si ricòrda puru chi c'è morta, tant'anni f., anc'una giuvanòtta di Vastia... Una vella zitella...,

Santa

Ma sì, ma sì! Oh, chi tempione!

Paisanu

Un ferebbenu male a allergalla; ma i nòstri deputati un pensanu che a manghià e bese, e un n'hanu lagnu se i povar'òmmi si sciappanu i fianchi.

Santa

Oh, sta mula, sta mula, ch'ella un pòssa junghie au mulinu?

Paisanu

Pur tròppu, un n'ha avutu sa furtuna, a tintarella!

Santa

Un ne parlemmu più allora!

Paisanu

Li dicerughiu. Eo ora dunque incamminatu per su venedettu mulinu di...

Santa

Si, d'a Mermuraghia.

Paisanu

E a strada ...

Santa

E stretta. Ma finitela, o a finiscu eo.

Paisanu

Sciò è di cèlla corta.

Santa

E boi di lingua longa. Bulete arrivà au fattu, si o no?

Paisanu

Avà ci simmu. Era dunque in camminu pe a Mermuraghia, u mulinu d'u sciò Decòri... , no quellu d'u sciò Calvi... Sciò mi dica, quellu di Calvi è da stradone inghiò o da stradone insù?

Santa

Da stradone insù. Ma entrateci una vòlta!

Paisanu

Ebbè! eo andava au mulinu d'a Mermuraghia da stradone inghiò, quellu d'u sciò Calvi, un n'è bera?

Santa

No, quellu d'u sciò Decòri.

Société botanique de France

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent numéro la Société botanique de France va tenir sa session extraordinaire annuelle à Ajaccio.

Cette session, dont la durée sera d'environ deux semaines s'est ouverte mardi 21 mai à 1/2, à l'Hôtel de Ville.

Le programme comprend plusieurs séances à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio et un certain nombre de courses botaniques. Cette dernière partie du programme étant très étendue, nous n'en donnerons qu'un aperçu.

Mercredi 22 mai, Excursion à la Punta de Pozzo-di-Borgo.

Jeudi 23, vendredi 24, Forêt de Vizzavona

Samedi 25, Campo-di-Loro.

Du dimanche 26 au jeudi 30, Vico, Guagno Evisa, Forêt d'Aitone, Calanche.

Vendredi 31 mai, les Sanguinaires.

Du dimanche 2 au mardi 4, Bonifacio, Propriano, environs de Sartene.

Les séances à l'Hôtel de Ville auront lieu les mardi 21 (séance d'ouverture), samedi 25, vendredi 31, mercredi 5 juin séance de clôture.

Les congressistes au nombre d'une trentaine sont arrivés par le courrier de Marseille.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

MM. Vacca Pierre-Jean-Baptiste, adjudant au 78e régiment d'infanterie, et Dominici Jean Martin, ex-sergent au 7e régiment d'infanterie coloniale, sont nommés à l'emploi de gardien de bureau à l'administration centrale de la guerre.

— MM. Cesarini Raymond-Charles, Leoni Léon et Poggi Constant ont été nommés inspecteurs stagiaires à la direction générale des recherches à Paris.

— M. Piazza, sous-lieutenant des douanes à Bougie est désigné pour Dellys.

— M. Miniconi est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 19 Mai 1901.

La liquidation de quinzaine s'étant effectuée facilement, le marché a conservé une plus grande assurance à mesure que les transactions seront vers la restriction. Nos fonds sont restées fermes; l'extérieur décrit d'un point tendre que une tendance de Crédit font preuve de grande fermeté.

L'Emprunt Russe de 434 mill ons de francs en rente à 4/0 amortissable, en fait nous forme d'Obligations de 500 frs, émises à 452.50 et rapportant 10 frs d'intérêts annuel payables trimestriellement en or, à partir du 1er septembre prochain.

Les valeurs industrielles les fêtes les de Mond lir ar conseil dent à 274; l'Obligation rente Nationale vaut 270; les brevets l'orchère sont à 415.

La Société des Mines de Marmilla-Limère dont les actions qui déjà cotent à Londres 410 frs, vont être introduites à la Bourse de Lyon. Elle possède à la suite d'un extrait du plomb argentifère.

Les actions de la Société la Pierre de verre Gauchey introduites mardi sur le marché en banque au comptant se sont élevées à 440 frs pour finir à 415.

A Lyon, les actions Lumière North American Company ont été l'objet de négociations suivies et sont demandées à 40.50.

Les ventes des produits Forchère s'accentuent de jour en jour, aussi la Forchère Limited fait-elle l'impossible pour faire aux commandes qui lui sont adressées, surtout pour l'Edulcorant Forchère. Les cours à Londres et à Lyon sont limés à 435 frs

Parmi les valeurs d'Assurances les Obligations de la Société Générale des Assurances Agricoles et Industrielles, remboursables à 700 frs et rapportant 7 frs par an, sont l'objet de bonnes demandes à 430 frs.

La Situation du Crédit de l'Epargne au 27 avril accuse encore 426 137 Sociétaires inscrits 4 489 200 frs de capital appelés aux remboursements antiopés dans les divers tarifs 1,850,569 frs de nominaux rachetés avant terme et ses divers fonds de garantie atteignent le chiffre de trois millions.

La fourdeur persiste sur nos Chemins de Fer

La souscription aux actions nouvelles de la Société d'Eclairage, de chauffage et de force motrice par l'alcool se poursuit avec succès. Encore un pair de cent frs ou se tions pourront en à l'Epargne une occasion avantageuse d'employer ses disponibilités car cette entreprise est de celles qui s'annoncent avec un brillant avenir. Des facilités de paiement sont accordées aux souscripteurs puisqu'on ne verse que 25 francs en souscrivant. Rappelons que les souscriptions peuvent être reçues aux différents guichets de la Société Générale pour favoriser le Commerce et l'Industrie à Paris et dans toutes ses succursales en France.

Cour d'Assises

Audience du 21 Mai

Présidence de M. le conseiller FLACH

Vol qualifié complicité de ce crime

L'affaire sur laquelle les jurés ont statué à l'audience d'hier avait d'abord été renvoyée devant la juridiction correctionnelle. Le tribunal d'Ajaccio s'étant rendu incompétent sur les conclusions conformes des prévenus et la cour d'appel ayant confirmé cette décision, la cour suprême fut appelée à régler de juges. Elle renvoya les prévenus devant la chambre des mises en accusation de la Cour de Bastia pour statuer tant sur la prévention que sur la compétence. C'est ainsi que la cour d'assises a eu à s'occuper du crime de vol qualifié reproché aux nommés Zonza Jean-Dominique et Serpaggi Toussaint.

L'acte d'accusation relate ainsi les faits, dont les accusés se seraient rendus coupables.

Dans l'après-midi du 18 octobre 1900, un vol était commis au préjudice du nommé Mancini François, berger. Des malfaiteurs escaladant une fenêtre pénétraient dans sa maisonnette de campagne à Lavo, territoire d'Alata, et dérobaient deux billets de banque de 100 francs une somme de 62 francs, une certaine quantité de viande de porc et une montre en nickel. Une caisse avait été fracturée. Le même jour deux gendarmes rencontrèrent non loin de Lavo, Serpaggi Toussaint et Zonza Dominique qui se cachèrent aussitôt. Près d'un rocher furent découverts deux pains et de la viande de porc enveloppée dans une serviette. Serpaggi et Zonza ayant prétendu qu'ils étaient bergers au service d'un nommé Biancamaria, les gendarmes voulurent s'assurer de la sincérité de cette déclaration. Les deux jeunes gens essayèrent alors de prendre la fuite, Serpaggi seul parvint à s'évader. Arrêté plus tard, il a avoué qu'il s'était introduit dans la maisonnette de Mancini, qu'il avait volé de la viande de porc, deux pains, une montre. Il affirme qu'il n'avait pris qu'une somme de 10 francs et que Zonza faisait le guet près de la maisonnette.

M. Angeli, avocat général occupe le fauteuil du ministère public.

Me Sébastien Moretti est chargé de la défense de Serpaggi Toussaint.

Me Nivaggioli assiste l'accusé Zonza Jean-Dominique

Un des témoin, assignés à la requête de M. le procureur général, le gendarme Bousquières n'ayant pas été touché par la citation, ne répond pas à l'appel de son nom. Les trois autres confirment dans leur entier les déclarations qu'ils avaient faites au magistrat instructeur au cours de l'information.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli trace des deux accusés un portrait peu flatteur: il les représente comme des gens sans aveu, des repris de justice incorrigibles et dangereux des professionnels du vol faisant partie d'une bande de malfaiteurs qui a mis pendant plus d'un an la ville d'Ajaccio en coupe réglée. Abordant ensuite les faits de la cause l'honorable organe du ministère public établit la culpabilité des accusés. L'un d'eux, Serpaggi avoue, quant à l'autre, Zonza, il est hors de doute qu'il était là, faisant le guet, prêt en cas d'alerte à donner l'éveil à son camarade. Dans ces conditions les jurés n'hésiteront pas à frapper Zonza et Serpaggi avec une égale sévérité.

Plaidoiries

Me Moretti déclare, au début de ses observations, qu'il ne discutera pas la matérialité des faits; son client ayant fait les aveux les plus complets. Il se borne, et il le fait avec un réel talent et une habileté peu commune, à démontrer aux jurés que les éléments du débat ne leur permettent pas de retenir les circonstances aggravantes de réunion de deux personnes d'escalade et d'effraction. Les jurés déclareront donc Serpaggi coupable, non du crime de vol qualifié, mais du délit de vol simple: ils feront, en agissant ainsi, œuvre juste et humaine.

∴

Me Nivaggioli s'occupe tout d'abord des antécédents de son client; il explique les condamnations qu'il a encourues et démontre qu'elles n'ont pas le caractère de gravité que leur a attribué M. l'avocat général.

L'honorable défenseur ajoute que les jurés n'ont pas à juger Zonza sur ses antécédents mais simplement à déclarer si ce jeune homme s'est ou non rendu coupable du crime que l'accusation lui reproche. Or, sa culpabilité n'a pas été démontrée et tout prouve au contraire que Zonza n'a pris aucune part au crime commis par Serpaggi.

L'honorable avocat n'en veut j d'autre preuve que la spontanéité des aveux faits par son client qui a immédiatement dénoncé Serpaggi comme le véritable coupable. Il est en outre établi que Zonza n'a retiré aucun bénéfice du vol commis par son co-accusé, et il est certain qu'il aurait réclamé et obtenu sa part du butin si, comme le soutient l'accusation, il s'était rendu complice du vol commis par Serpaggi.

L'honorable défenseur termine en sollicitant, dans une éloquente péroraison, de la sagesse et de la justice des jurés l'acquittement pur et simple de Zonza Dominique.

Le Verdict

Le verdict du jury est négatif en ce qui concerne Zonza, qui est acquitté et mis immédiatement en liberté.

Serpaggi est reconnu coupable de vol sans circonstances aggravantes; des circonstances atténuantes sont admises en sa faveur, et la Cour l'a condamné à cinq ans de prison. L'arrêt porte que cette peine ne se confondra pas avec celle prononcée contre Serpaggi à la dernière session des assises.

∴

Audience d'aujourd'hui:

Loviconi Noël, ouvrier boulanger, demeurant à Ajaccio, vol qualifié.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Erva.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 21 mai 7 heures du matin. — 7 heures du matin + 17 midi, + 20·5. 6 heures du soir. + 19. Maximum, + 23 1. minimum, + 14.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. midi, 766 mm. 6 heures du soir 766 mm

Vent. — 9 h. du matin. N. E. faible.

A h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle

Hauteur des eaux: Gallo, + 0 34, sole, + 0 14

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 m.

∴

L'escadre à Bastia

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, l'escadre quittera Ajaccio jeudi et arrivera à Bastia vendredi dans l'après-midi, après avoir effectué diverses manœuvres sur nos côtes.

Le service de la marine a été avisé d'avoir à assurer le ravitaillement de l'escadre pendant son séjour en rade. L'adjudication devra servir samedi matin 2.020 kilos de viande de bœuf, 1,729 kilos de viande de mouton; et lundi matin 1,050 kilos de viande de bœuf.

∴

Tribunal de Commerce

A partir du 29 mai courant les audiences du Tribunal de Commerce de Bastia auront lieu aux jours habituels à 7 heures du matin.

∴

Défense mobile

Les torpilleurs 99, 139, *Capitaine Cuny* et *Sarrazin* ont mouillé hier au Vieux-port, où ils attendront l'encadre.

∴

Nos exportations

Le vapeur anglais *Garnel*, capitaine Webster, de la ligne établie par M. A.-C. Southwell entre Bastia, Londres et les Ports du Nord, est parti après avoir chargé 80 fûts cédrats et 930 barils extrait de châtaignier à destination de Londres.

∴

Avis

M. Pitti-Ferrandi, docteur en médecine de la Faculté de Paris, recevra tous les jours, de 1 heure à 3 heures, dans son cabinet, rue du Lycée, 9.

∴

Glacière Parisienne

M. Piazza a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il vient de céder la Glacière Parisienne à Monsieur Degeorgis, collaborateur des machines de Monsieur l'Ingénieur, Domaine au ministère des colonies. Le nouveau propriétaire en donnant tous ses soins à la marche de cette usine est en mesure de donner toute satisfaction à sa nombreuse clientèle.

∴

A vendre

Site à bâtir près de l'église de Cardo. S'adresser à M. Jean Baptiste Asta, rue Castagno, 2

∴

A Louer

Un magasin, rue de l'Opéra, 12. S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Paul Antoine. — Zinini Marius.

DÉCÈS

Frappi vhi Julie, veuve, 40 ans, de Bat.o.

BOURSE DE PARIS

	20 mai	21 mai
3 p. 0/0 ancien	101.32	101.32
— 3 p. 0/0 nouv.	99.40	99.50
3 1/2 0/0,	101.30	101.25

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

M. Vincentelli, capitaine de réserve au 8e régiment colonial, est affecté au 110e territorial.

DUEL DE PRESSE

A la suite d'un article paru dans le *Matin*, M. Gaston Calmette, secrétaire de la rédaction du *Figaro*, dont on annonce la prochaine nomination comme directeur de ce journal, a envoyé deux de ses amis, MM. Emmanuel Arène et le lieutenant-colonel Dérué, demander une réparation par les armes à M. Poidatz, directeur du *Matin*.

Ce dernier a décliné les pourparlers, en déclarant qu'une rencontre ne serait justifiée ni par le ton de l'article visé, ni par ses sentiments d'amitié à l'égard de M. Gaston Calmette.

La polémique continue néanmoins.

LA HAUTE-COUR

La Haute-Cour sera probablement convoquée le 15 juin pour juger le comte de Lur-Saluces.

COMMISSION DU BUDGET

Les députés se sont réunis dans leurs bureaux et ont procédé à la nomination de la commission du budget, qui est ainsi composée.

1er bureau

Le Chevalier, Rouvier, Pichon.

2e bureau

Merlou, Meillet, Isnard.

3e bureau

Cochery, Bertrand, Mesureur.

4e bureau

Henri Ricard, Maurice Faure, Bourrat.

5e bureau

Dubief, Doumergue, Lockroy.

6e bureau

Berthelot, Trouillot, Thierry.

7e bureau

Sembat, Guillain, Dulau.

8e bureau

Bérard, Berteaux, Hubbard.

9e bureau

Pourquery de Boisserin, Astier, Charonnat.

10e bureau

Perreau, Aimond, Lemoigne.

11e bureau

Berger, Bienvenu Martin, Couyba.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les affaires de Chine

Le ministre des affaires étrangères a fait savoir de Biarritz, que les plénipotentiaires chinois ont accepté les limites du quartier diplomatique à Pékin, telles qu'elles avaient été fixées par les représentants des puissances.

Il annonce également que le Livre jaune sur les affaires de Chine est actuellement en préparation.

La Santé publique

Le président du conseil a entretenu le Conseil de la loi sur la santé publique dont le Sénat va reprendre aujourd'hui la discussion.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Prochaine interpellation

On annonce que M. Boni de Castellane se proposerait d'adresser une interpellation au ministre des affaires étrangères sur la présence de l'ambassadeur de Russie à Berlin, à la revue passée à Metz par l'empereur d'Allemagne.

RENTRÉE D'ESTERHAZY

Plusieurs journaux anglais annoncent que l'ex-commandant Esterhazy a l'intention de rentrer en France pour démontrer l'innocence de Dreyfus.

Retour de M. Caillaux

Le ministre des finances, qui s'était rendu dimanche dernier, à Mamers, pour assister à un banquet, organisé en son honneur par les Comités républicains, est rentré ce matin à Paris.

Les Morts du Jour

Le général de Launay

Le général de division de Launay, ancien commandant du 12e corps d'armée, actuellement en retraite, est mort.

EN ALSACE-LORRAINE

Revue des troupes

L'empereur d'Allemagne a passé hier, à Metz, une grande revue des troupes, pour fêter l'anniversaire de la naissance de l'empereur de Russie.

Événements de Chine

Les Négociations

de Pékin:

Les ministres étrangers pensent que les négociations pour la paix paraissent en bonne voie et qu'elles pourront être terminées à la fin de juin.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Situation critique de Kitchener

de Pretoria:

Lord Kitchener est menacé d'évacuer les positions qu'il occupe au delà de Pretoria si le gouvernement n'envoie pas de nouveaux renforts.

Les renforts boers dans le Cap

Dans l'est de la Colonie du Cap, les Boers ont reçu un renfort de 800 hommes, comprenant notamment le commando de Kraitzinger qui a traversé le fleuve Orange au Nord-Ouest de Venterstad.

Le budget anglais et les dépenses de la guerre

Un communiqué du ministre des finances dit que les frais de la guerre sud-africaine, y compris les crédits votés pour l'année courante, s'élèvent à 3 691 425 000 francs.

La mission de Mme Botha

Le *Daily Mail* annonce que Mme Botha n'est chargée d'aucune mission. Elle vient en Europe, parce que son mari veut qu'elle quitte l'Afrique du Sud.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour l'organisation des bureaux et la nomination des commissions mensuelles.

Les bureaux ont ensuite nommé la commission pour l'examen de la proposition de loi relative à l'élection des chambres de commerce et des chambres consultatives des arts et manufactures, et trois autres commissions.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h. 1/4.

M. Teisserenc de Bort, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Adoption du projet de loi tendant à autoriser la ville de Châlons-sur-Marne à contracter un emprunt.

Retrait de projets de loi

Le président donne lecture des décrets présidentiels retirant de l'ordre du jour les projets de loi portant déclassement des places fortes et classement d'ouvrages retirés à la défense maritime de la France.

Les Elections législatives

Discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Charles Roux tendant à modifier les articles 33 et 34 du décret réglementaire du 2 février 1852, relatifs au recensement général des votes pour les élections législatives.

Adopté.

Le Chemin de fer de Bruyères

1re délibération sur le projet de loi relatif à une modification du tracé de la ligne de Gerbéviller à Bruyères.

Après la lecture du rapport de M. Grimaud, le Sénat a adopté.

La Santé publique

Suite de la 2e délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet la protection de la santé publique.

Les cinq premiers articles, précédemment adoptés, sont votés.

L'article 6, relatif à la vaccination obligatoire, est également adopté.

Les articles 7 à 18 sont successivement adoptés presque sans discussion.

La suite de la discussion de ce projet de loi est renvoyée à la prochaine séance.

Le Contrat d'association

Le Sénat décide qu'il nommera jeudi la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les associations.

Jeudi à 4 heures, séance publique.

Chambre des Députés

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Commission du budget

Il est procédé au tirage au sort des bureaux qui se réuniront en suite pour nommer les 33 membres de la commission du budget de 1902.

Cette opération terminée, la séance est levée et renvoyée à jeudi.

BRASSERIE DES PLATANES

Jeudi, 23 courant, inauguration des concerts d'été avec MM. Swicher au piano, Giannarelli, violon, Sodi, flûte.

Le programme sera affiché et distribué tous les jours.

Glaces variées. — Bock à 0 f. 25. — Lampion 0 f. 15.

Consommations de tout premier choix.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint Roch.

AVIS

M. MARCANTONI, propriétaire à Bastia, informe la clientèle désireuse de boire du bon vin naturel de s'adresser à sa cave, rue Saint-François, en face les Platanes.

Les prix sont les suivants:

Vente au détail

Roussillon,	10 degrés,	25 c.	le litre.
id.	11 id.	30 c.	id.
Oran,	12 id.	35 c.	id.
Cap Corse, (blanc)	50 c.	id.	

Vente en gros

Roussillon,	20 f.	l'hecto.
id.	25 f.	id.
Oran.	30 f.	id.

Vin

DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène garanti naturel à l'acalyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS

Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA

et les ports du Nord

Le vapeur anglais OPAL

chargera à Bastia vers le 5 Juin

Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,

prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

Compagnie des Forges et Aciéries

de la Marine et des Chemins de Fer

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL: 20 MILLIONS

A dater du 31 mai courant, Messieurs les actionnaires pourront toucher, aux lieux ci-après indiqués, le solde du dividende de l'exercice 1899-1900, voté par l'assemblée générale du 15 octobre 1900.

Le paiement des 32 fr. 50 échus le 31 mai courant, sera fait:

Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n. 58 et sous déduction de 3 fr. pour impôt du timbre et impôt sur le revenu:

Aux propriétaires d'actions nominatives, sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sous déduction de 1 fr. 30 pour impôt sur le revenu.

Les lieux de paiement sont:

A St-Chamond, au Siège et dans les bureaux de la Compagnie;
A Rive-de-Gier, dans les bureaux de l'Usine;
A St Etienne, à l'agence de la Société générale, Place de l'Hôtel de Ville, 6, et à l'agence du Crédit Lyonnais, Place de l'Hôtel de Ville, 7;
A Lyon, chez MM. Vve Guérin et fils, banquiers, rue Paris Gaillot, 34; chez MM. Cambefort, F. et C. Saint Olive, banquiers, rue de la République, 43;
à l'agence de la Société générale, rue de la République, 6;
à la Société Lyonnaise, Palais St-Pierre;
et au Crédit Lyonnais, rue de la République, 18;
A Marseille, à la Société Générale, rue Noailles, 24;
A Paris, dans les bureaux de la Compagnie, *Rue des Pyramides*, 20;
et au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19;
A Bastia (Corse), chez MM. Gregori frères, banquiers;
A Mulhouse, à la Banque d'Alsace et de Lorraine;
Et au Bouscau (*Basses-Pyrénées*) *dans les bureaux des Forges de l'Adour*.

St-Chamond, le 18 mai 1901.

7e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

LI

DE LA COMTESSE DE L'ESTORADE A MADAME MARIE GASTON

Je n'ai pas pu me résoudre à perdre la douceur des caresses de mes chers enfants. Il y a pour moi dans la possibilité de courir, dès que je le désire, au lit d'Armand, pour le voir pendant son sommeil, et pour aller prendre, demander, recevoir un baiser de tout ange, une nécessité de mon existence.

Néanmoins, le système de garder les enfants à la maison paternelle a des inconvénients, et je les ai bien reconnus. La société, comme la nature, est jalouse et ne laisse jamais entreprendre sur ses lois; elle ne souffre pas qu'on lui en dérange l'économie. Ainsi, dans les familles où l'on conserve les enfants, ils y sont trop tôt exposés au feu du monde, ils en voient les passions, ils en étudient les dissimulations. Incapables de deviner les distinctions qui régissent la conduite des gens faits, ils soumettent le monde à leurs sentiments, à leurs passions, au lieu de soumettre leurs désirs et leurs exigences au monde; ils adoptent le faux éclat, qui brille plus que les vertus solides, car c'est surtout les apparences que le monde met en dehors et habille de formes menteuses. Quand, dès quinze ans, un enfant a l'assurance d'un homme qui connaît le monde, il est une monstruosité, devient vieillard à vingt-cinq ans, et se rend par cette science précoce inhabile aux véritables études sur lesquelles reposent les talents réels et sérieux. Le monde est un grand comédien: et, comme le comédien, il reçoit et renvoie tout, il ne conserve rien. Une mère doit donc, en gardant ses enfants, prendre la ferme résolution de les empêcher de pénétrer dans le monde, avoir le courage de s'opposer à leurs désirs et aux siens, de ne pas les montrer. Cornélie devait serrer ses bijoux. Ainsi ferai-je, car mes enfants sont toute ma vie.

J'ai trente ans, voici le plus fort de la chaleur du jour passé, le plus difficile du chemin fini. Dans quelques années, je serai vieille femme, aussi puisé-je une force immense au sentiment des devoirs accomplis. On dirait que ces trois petits êtres connaissent ma pensée et s'y conforment. Il existe entre eux, qui ne m'ont jamais quittée, et moi, des rapports mystérieux. Enfin, ils m'accablent de jouissances, comme s'ils savaient tout ce qu'ils me doivent de dédommagements.

Armand, qui pendant les trois premières années de ses études a été lourd, médiatif, et qui m'inquiétait, est tout à coup parti. Sans doute il a compris le but de ces travaux préparatoires que les enfants n'aperçoivent pas toujours, et qui est de les accoutumer au travail, d'aiguiser leur intelligence et de les façonner à l'obéissance, le principe des sociétés. Ma chère, il y a quelques jours, j'ai eu l'enivrante sensation de voir au concours général, en pleine Sorbonne, Armand couronné. Ton filleul a eu le premier prix de version. A la distribution des prix du collège Henri IV, il a obtenu deux premiers prix, celui de vers et celui de thème. Je suis devenue bête en entendant proclamer son nom, et j'avais envie de crier: « Je suis la mère le Nain me serrait la main à me faire mal, si l'on pouvait sentir une douleur dans un pareil moment. Ah! Louise, cette fête vaut bien des amours perdus.

Les triomphes du frère ont stimulé mon petit René, qui veut aller au collège comme son aîné. Quelquefois ces trois petits êtres crient, se ruinent dans la maison, et font un tapage à fendre la tête. Je ne sais pas comment j'y résiste, car je suis toujours avec eux; je ne me suis jamais fiée à personne pas même à Mary, du soin de surveiller mes enfants. Mais il y a tant de joies à recueillir dans ce beau métier de mère! Voir un enfant quitter le jeu pour venir m'embrasser comme poussé par un besoin... quelle joie! Puis on les observe alors bien mieux. Un des devoirs d'une mère est de démêler dès le jeune âge les aptitudes, le caractère la vocation de ses enfants ce qu'aucun pédagogue au saurait faire. Tous les enfants élevés par leurs mères ont de l'usage et du savoir-vivre, deux acquisitions qui suppléent à l'esprit naturel, tandis que l'esprit naturel ne supplée jamais à ce que les hommes apprennent de leurs mères. Je reconnais déjà ces nuances chez les hommes dans les salons, où je distingue aussitôt les traces de la femme dans les manières d'un jeune homme. Comment destiner ses enfants d'un pareil avantage? Tu le vois, mes devoirs accomplis sont fertiles en trésors, en jouissances.

Armand, j'en ai la certitude, sera le plus excellent magistrat, le plus probe administrateur, le député le plus consciencieux qui puisse jamais se trouver; tandis que mon René sera le plus hardi, le plus aventureux et en même temps le plus rusé marin du monde. Ce petit drôle a une volonté de fer; il a tout ce qu'il veut, il prend mille détours pour arriver à son but, et si les mille ne l'y mènent pas, il en trouve un mille et unième. Là où mon cher Armand se résigne avec calme en étudiant la raison des choses, mon René tempête, s'ingénie, combine en parlottant sans cesse, et finit par découvrir un joint; s'il y peut faire passer une lame de couteau, bientôt il y fait entrer sa petite voiture.

Quant à Nais, c'est tellement moi, que je ne distingue pas sa chair de la mienne. Ah! la chérie, la petite fille aimée, que je me plais à rendre coquette, de qui je tresse les cheveux et les boucles en y mettant mes pensées d'amour; je la veux heureuse: elle ne sera donnée qu'à celui qui l'aimera et qu'elle aimera. Mais, mon Dieu! quand je la laisse se pomponner ou quand je lui passe des rubans grossière entre les cheveux, quand je chausse ses petits pieds mignons, il me saute au cœur et à la tête une idée qui me fait presque défaillir.

(A suivre).

Etude de Me de GENTILE, avoué licencié

8, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le samedi, quinze juin prochain 1901, à sept heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bastia, séant au palais de Justice à Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles ci-après désignés, situés sur les territoires des communes de Meria et de Pino, canton de Luri, arrondissement de Bastia, en neuf lots formés et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Biens situés
sur le territoire
de la Commune de Meria.

Premier Lot.

1. Terre et vignes sises au lieu dit *Mortedo*, de la contenance de vingt-six hectares, 29 ares, 95 centiares environ, portées aux numéros 256, 262, 263, 264, 273, 274, 275, 280 et 289 de la matrice cadastrale de Meria, section H, tenant de l'Est au rivage de la mer, du Sud aux frères Battisti, et d'autres parts aux biens communaux ; cette propriété est traversée par la Route Nationale du Sud au Nord, et par le ruisseau de Mortedo *de l'Ouest* à l'Est.

2. Terre sise au lieu dit *Caramagnaco*, de la contenance d'un hectare, seize ares, cinq centiares, porté au numéro 1193 de la Matrice cadastrale, section H, tenant du Nord à Padovani Joseph (les héritiers), du Sud et de l'Ouest au même.

3. Terre sise au lieu dit *Suale*, de la contenance de deux hectares, 50 ares, 11 centiares environ, portée au numéro 1201 de la matrice cadastrale, section H, tenant du Nord à Padovani Joseph (les héritiers), de l'Est au ruisseau de Moracce, de l'Ouest au même Padovani.

4. Terre sise au lieu dit *Valle alla Costa*, de la contenance de cinquante deux ares, 81 centiares environ, portée au numéro 291 de la cadastrale, section H, tenant du Nord à Dominici Antoine-Louis, de l'Est à Cervoni Pierre-Baptiste (les héritiers), de l'Ouest à Tomei Antoine (les héritiers).

Ces quatre immeubles quoique n'ayant pas la même dénomination, forment une seule propriété connue sous le nom générique de *Mortedo* ; cette propriété contient deux maisonnettes : la première est composée de deux pièces habitables, de deux autres pièces servant de magasins à fourrages, trois caves ou écuries et une grange, avec trois portes et deux fenêtres au Nord, deux portes et trois fenêtres au Sud, une fenêtre à l'Est et un four du même côté ; la deuxième est composée de trois pièces au rez-de-chaussée et de deux caves ou écuries, avec porte d'entrée au Nord, une fenêtre au Sud, deux portes et trois fenêtres à l'Ouest.

Mise à prix, 1.000 francs,
ci . . . . . 1,000 fr.

Biens situés
sur le territoire
de la commune de Pino.

Deuxième Lot.

1. Terre sise au lieu dit *Tozze*, de la contenance de huit ares, 91 centiares environ, portée aux numéros 187, 188, 244 et 245 de la matrice cadastrale de Pino, section A, tenant du Nord, aux héritiers de Benvenuti François-Marie ; du Sud aux héritiers de Terami, de l'Est à Agostini Dominique,

2. Terrain complanté à cédratiers et chênes-verts sis au lieu dit *Petriconi*, de la contenance de cinq ares, 80 centiares environ, portés aux numéros 319,326 et 329 de la matrice cadastrale de Pino, section A, tenant du Nord au ruisseau de Fichéto, du Sud *et de l'Est aux héritiers Luc*cioni Mathieu.

3. Terre sise au lieu dit *Straje*, de la contenance de 83 ares, 81 centiares, portée aux numéros 176 et 197 de la matrice cadastrale, section B, tenant du Nord aux héritiers Orsini Dominique, du Sud aux héritiers Dominici Jacques, de l'Est aux héritiers Giuliani Damien, et à Giuseppi François.

4. Terre sise au lieu dit *Chiuso di Maria-di-Pietro*, de la contenance de trente ares, deux centiares environ, portée aux numéros 380 et 383 de la matrice cadastrale, section B, tenant du Nord à Battisti Antoine, du Sud aux héritiers Luciani Noël, de l'Est au ruisseau de Cupieta.

Mise à prix, 20 francs.
ci . . . . . 20 fr.

Troisième Lot

1° Terre sise au lieu dit *Cupieta*, de la contenance de 86 ares, 73 centiares environ, portée au numéro 390 de la matrice cadastrale, section B, tenant du Nord aux héritiers de Luca Dominique, du Sud aux héritiers Blasini Joseph, d'autres parts aux mêmes héritiers.

2. Terre sise au lieu dit *Stramaglia*, de la contenance de 37 ares, 63 centiares, portée au numéro 445 de la matrice cadastrale, section B, tenant du Nord aux héritiers de Luciani Antoine et Noël, du Sud et de l'Ouest aux héritiers d'Olivieri Dominique.

3. Plants de cédrats sis au lieu dit *Lattineto*, de la contenance de 70 centiares, portés au numéro 29 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord et du Sud à Antonetti Dominique, de l'Est aux héritiers Santoni Joseph.

4 Terre et vigne sises au lieu dit *Barbarinco*, de la contenance de neuf ares, quatre-vingt-dix-neuf centiares environ, portée aux numéros 380 et 385 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord aux héritiers Blasini Antoine, du Sud aux héritiers Luciani Noël, de l'Est aux héritiers Benvenuti Antoine.

Mise à prix, 20 francs.
ci . . . . . 20 fr.

Quatrième Lot

7. Terre sise au lieu dit *Scalo*, de la contenance de 9 ares, 26 centiares, environ, portée au numéro 412 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord aux héritiers de Giuliani Jean et Damien, du Sud au saisi Luciono Jules, de l'Est aux héritiers de Giudicelli Marie-Angèle.

2. Terre sise au lieu dit *Bacchiello*, de la contenance de 7 ares, 28 centiares environ, portée au numéro 417 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord au saisi, du Sud aux héritiers de Paoli Dominique, de l'Est à Orsatelli Dominique.

3. Terre sise au lieu dit *Stazzona*, de la contenance de 3 ares, 94 centiares environ, portée au numéro 860 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et de l'Est aux héritiers Blasini Joseph, *du Sud aux héritiers* Benvenuti François.

4. Vigne sise au lieu dit *Cruciata*, de la contenance de deux ares, 83 centiares environ, portée au numéro 1314 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et de l'Est à Benvenuti Marie, du aux héritiers Marcantetti.

Mise à prix, vingt francs.
ci . . . . . 20 fr.

Cinquième Lot.

1. Terre sise au lieu dit *Pendente*, de la contenance de trois ares, 71 centiares portée au numéro 1387 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord aux héritiers, Tomasi, du Sud à Luca Toussaint

2. Terre sise au lieu dit *Piaggiola*, de la contenance de 96 centiares, portée au numéro 12 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord à la Fabrique de Pino, du Sud aux héritiers Liccioni Ange-Marie, de l'Est aux héritiers Tomasi Ange-Marie.

3. Terre et terrain vague sis au lieu dit *Mocali*, de la contenance de 35 ares, 34 centiares environ, portés aux numéros 463, 464, 465, 467, 468, et 472 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord à Liccioni Augustin et Benvenuti François-Marie, du Sud aux héritiers Angeletti Antoine et Liccioni Ange-Marie.

4. Terre sise au lieu dit *Gattaja*, de la contenance de 24 ares, 95 centiares environ, portée au numéro 486 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord à Luca Dominique, du Sud à la Fabrique de Pino, de l'Est au ruisseau de Sorbinca.

Mise à prix, vingt francs,
ci . . . . . 20 fr.

Sixième Lot.

1. Terre sise au lieu dit *Baccile*, de la contenance de cinq ares, 88 centiares environ, portée au numéro 533 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord à Franceschi Dominique, du Sud à Angeletti Antoine, de l'Est au chemin public.

2. Terre sise au lieu dit *Prunete*, de la contenance de 20 ares, 68 centiares environ, portée aux numéros 580 et 607 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord à Marcantetti Charles, du Sud à Santoni Dominique, de l'Est au chemin public.

3. Terre et vigne sises au lieu dit *Pietra Grossa*, de la contenance de 74 ares, trois centiares environ, portées aux numéros 588, 589 et 829 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord à Benvenuti François-Marie, du Sud à Luca Vincent, de l'Est au chemin public.

4. Terre sise au lieu dit *Grottella*, de la contenance de 67 centiares environ, portée au numéro 615 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord à Terami Joseph, du Sud à la Fabrique de Pino, de l'Est à Agostini Thomas.

Mise à prix, vingt francs,
ci . . . . . 20 fr.

Septième Lot.

1. Terre plantée sise au lieu dit *Mileto*, de la contenance de treize ares, quarante-huit centiares environ, portée au numéro 787 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord au chemin public, du Sud à la Traverse de Tagliato, de l'Est aux héritiers Tomasi Jean-Baptiste.

2. Jardin sis au lieu dit *Forci*, de la contenance de quatre, ares quatre-vingt-quatorze centiares environ, porté au numéro 788 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord aux héritiers Battesti François, du Sud aux héritiers Orsini, de l'Est aux héritiers Lucchesi Dominique.

3. Terre sise au lieu dit *Casalone*, de la contenance de dix-sept ares, quarante-quatre centiares environ, portée au numéro 913 de la matrice cadastrale, section F, tenant du Nord aux héritiers Santoni Joseph, du Sud aux héritiers Olivieri Joseph.

4. Terre sise au lieu dit *Monte Maggiore*, de la contenance de soixante-quinze ares, sept centiares environ, portée au numéro 309 de la matrice cadastrale, section G, tenant du Nord aux héritiers Blasini Joseph, du Sud aux héritiers Battisti François, de l'Est aux héritiers de Luca Dominique.

Mise à prix, vingt francs,
ci . . . . . 20 fr.

Huitième Lot.

1° Terre sise au lieu dit *Gualdo*, de la contenance de quatre ares, quarante-six centiares environ, portée au numéro 905 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord aux héritiers Antonetti Antoine, du Sud aux héritiers Franceschi Jean, de l'Est aux héritiers Liccioni Mathieu.

2. Terre sise au lieu dit *Li Olmi*, de la contenance de trente-un ares, dix-neuf centiares environ, portée au numéro 109 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord aux héritiers Giudicelli Pierre, du Sud aux héritiers Battesti Jean-Baptiste, de l'Est aux héritiers Blasini Joseph.

3. Terre, cédratiers et chênes-verts sis au lieu dit *Fichéto*, de la contenance de douze ares, cinquante-sept centiares environ, portés aux numéros 147, 165 et 157 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord au ruisseau de Quarce, du Sud aux héritiers Lucioni Francois, cet immeuble forme deux parcelles.

4. Chênes-verts sis au lieu dit *Vallo*, de la contenance du trois ares, soixante-treize centiares environ, portés aux numéros 483 et 483 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord à Vincentelli Antoine-Marie, du Sud aux héritiers Franceschi Jean, de l'Est aux héritiers de Liccioni Mathieu.

Mise à prix vingt francs,
ci . . . . . 20 fr.

Neuvième Lot.

1. Terre et vigne sises au lieu dit *Guadintojo*, de la contenance de six ares, vingt centiares environ, portées au numéro 424 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord aux héritiers Blasini André, du Sud aux héritiers Liccioni Pierre-Dominique, de l'Est aux héritiers de Liccioni Mathieu.

2. Olivet sis au lieu dit *Valle*, de la contenance de trois centiares, porté au numéro 911 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord à la Fabrique de Pino, du Sud aux héritiers de Luca Toussaint, de l'Est au chemin public.

3. Maison d'habitation sise au hameau de Stazzona, presque en ruine, inhabitée et inhabitable, composée d'un étage élevé sur cave, et des greniers, avec une porte et une fenêtre au Nord, une porte et une fenêtre au Sud, et sa porte principale avec perron à l'Ouest, portée au numéro 877 de la matrice cadastrale, section E ; imposée *pour un revenu* de 37 francs, 50 centimes, tenant du Nord aux héritiers de Blasini Joseph, du Sud au saisi Luccioni Jules, de l'Ouest à Benvenuti, de l'Est à un site qui en forme dépendance.

Mise à prix, vingt francs,
ci . . . . . 20 fr.

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Vallecalle Sylvestre, propriétaire, domicilié et demeurant à Bastia, ayant pour avoué Me de Gentile, demeurant à Bastia, boulevard de Cardo, numéro 5, sur le sieur Liccioni Jules, rentier, domicilié et demeurant à Pino, suivant procès-verbal de Conti, huissier à Bastia, en date des 8, 9, 10 et 11 janvier 1901, visé, enregistré et transcrit, après dénonciation au saisi, à la conservation des hypothèques à Bastia, le 1er février 1901, volume 51, numéro 12.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué *poursuivant soussigné*, à Bastia, le 20 mai 1901.

DE GENTILE,
Avoué licencié.

Dûment enregistré.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

26e ANNÉE — JEUDI 23 MAI 1901 — N° 116

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays : le port en sus.
« Autres Départ. 22 » « « 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint-Didier
Soleil (Heure officielle)
Lever, 4 h. 56 m. — Coucher, 6 h. 51 m.
Lune. Nouvelle le 17. — Premier quartier, le 24
Fête demain : Saint-Jean-Baptiste de la Salle

22 MAI

LA LÉGION DE LA CORSE

L'inspection générale de la gendarmerie de la Corse, qui est passée par M. le général Deloye, sortant de l'arme, nous intéresse, à *cause de la mission qui est confiée* à cet officier général.

On se plaît à reconnaître que sous le commandement de M. le colonel Tasson, la 15e légion ter a reçu une vive impulsion dont elle avait peut-être besoin. Le banditisme a été atteint dans plus d'une circonstance, au péril même de la vie. Les arrestations ont été nombreuses, et répondant à l'appel des deux hautes représentants du gouvernement dans l'ordre politique et judiciaire, nos gendarmes continuent à leur prêter le concours le plus louable pour la *constatation des délits ruraux*, la propriété étant encore peu respectée.

Mais on doit regretter l'application du décret de 1868 qui a réduit de 4 à 2 le nombre des compagnies et supprimé plusieurs lieutenances. Dans un pays où les communications sont difficiles, où les brigades sont parfois éloignées les unes des autres, où le service de la mobilisation a ses exigences, l'action du commandement a besoin de se faire sentir davantage et d'être presque immédiat. Aussi estime-t-on que le rétablissement *surtout de certaines* lieutenances s'impose.

Un inconvénient existait peut être dans la constitution de l'effectif des brigades, plusieurs militaires étant du pays ou alliés dans les localités où ils étaient appelés à faire leur service. On nous assure que beaucoup de changements de résidence ont été opérés. Souhaitons que cette mesure produise de bons résultats.

Mais nous ne saurions approuver la détermination qu'on paraît vouloir continuer à prendre au ministère de la guerre, qui tend à réduire considérablement l'élément insulaire dans l'effectif de la légion. Plus d'une fois nous avons rendu hommage au zèle, au dévouement des gendarmes continentaux, dont quelques-uns n'ont pas hésité à compromettre leur vie. Mais en Corse il y a autre chose que le règlement du 1er mars 1854 à appliquer. Il y a à combattre le banditisme. Quelles que soient les bonnes intentions de l'agent de la force publique, il lui faut la connaissance de la langue, des relations qui ne se forment pas en un jour, et une aptitude presque spéciale.

A cette même place nous l'avons *rappelé plus d'une fois, lorsque, en* 1820, le banditisme était florissant dans le pays, que la gendarmerie ne pouvait plus se tirer de son cantonnement, le Gouvernement de la Restauration, par ordonnance du 23 novembre de la même année, plaça à la tête de la 17e division militaire, un lieutenant général, commandant supérieur, chargé de tout ce qui concernait la sûreté des personnes et de l'ordre public.

On instituait ainsi un véritable gouverneur, avec des pouvoirs exceptionnels.

Le lieutenant-général vicomte de Montéléger, chambellan honoraire de la Chambre du Roi, fut appelé à cette haute mission qu'il put remplir de la façon la plus admirable. A titre de reconnaissance, à sa mort qui eut lieu peu d'années après, il fut enterré à l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste de Bastia.

Auprès du Commandant supérieur était formé un conseil composé des hauts fonctionnaires du département dans l'ordre judiciaire et administratif et de trois membres du Conseil général, choisis dans son sein.

Les effets devenant inutiles, l'état de choses persistant, le conseil proposa la création d'une force auxiliaire de la gendarmerie.

Il fut unanime pour demander que l'élément insulaire fut appelé à la composer. Remarquons en passant que les quatre hauts fonctionnaires faisant partie de ce conseil étaient continentaux : lieutenant général, commandant supérieur, préfet, procureur général et président de la Cour criminelle.

Du 15, création du bataillon des voltigeurs corses en 1822. On sait les services que ce corps a rendus avec la constitution demandée.

Il appartient à M. le général Deloye d'user du crédit dont il jouit par sa haute situation auprès du gouvernement pour donner à la 15e légion ter la composition qui doit lui appartenir et pour maintenir à son effectif l'élément qui lui est si nécessaire.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 Mai à 4 heures

1. Allégresse,	Demersmann.
2. L'Africaine,	Meyerbeer.
3. Zampa,	Hérold.
4. La Muette de Portici,	Auber.
5 Le Myosotis,	Dreyer.

Le Chef de Musique, MOR. SEC.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été nommés à l'emploi civil de porteur de contraintes des contributions diverses en Algérie :

MM.

Marinacce Pierre-Napoléon, sous-officier rengagé, à Constantine.

Valentini Philippe, sous-officier rengagé, à Oran.

— Mlle Pisanelli, receveuse des postes et télégraphes à Lhommaise, est nommée à la direction de la caisse d'épargne à Paris

— M. Marcellesi est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

23 mai 1755. — Il paraît que ce jour-là il y eut une enquête sur le mariage de Jean d'Istria, descendant du comte Hugues Colonna, car nous lisons dans le *Nobiliaro di Spagna*, de Alfonso Lopez de Haro, ce passage que rapporte Cambiaggi :

« Giovanni da Istria, si accasò con Maddonna Anfrina di una nobile casa di quella Isola, come apparisce per l'informatione di molti testimoni esaminati in Calvi, città di detta Isola, a' 23 maggio 1756, dinanzi Giulio Soligano, notaro publico, sigillata col sigillo della città. »

Fêtes de la Canonisation
DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes

Il y a un an, à pareille époque à Rome, dans d'inoubliables fêtes, le fondateur de l'Institut des Freres des écoles chrétiennes était solennellement élevé aux honneurs des autels. Dans la chrétienté entière, dans tous les diocèses, partout où les Frères ont des établissements, on a tenu à honneur de célébrer cette date mémorable

Bastia n'a pas voulu rester en arrière dans cette manifestation de sympathique reconnaissance envers l'Educateur des enfants du peuple.

Le vendredi 17 mai ont commencé, dans la vaste et belle église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, les exercices du Trîduum solennel en l'honneur de la canonisation de St-Jean Baptiste de la Salle.

Dès son lever, le soleil radieux dans un ciel calme et serein souriait à la fête.

Bien avant 7 heures du matin les abords de l'église étaient animés par un grand nombre d'enfants des écoles qui, suivant le programme distribué partout, devaient *assister à la* première messe. Ce fut un beau spectacle que celui de voir cette multitude d'enfants accourus avec tant d'empressement, chacun à sa place, pieux et recueillis. Les élèves des divers pensionnats et écoles de demoiselles sous la conduite de leurs institutrices, avec les nombreux élèves des Frères, remplissaient ensemble toute la grande nef.

A peine le Saint-Sacrifice est-il commencé que les élèves des chers Frères, sous l'habile direction de M. Suzzoni, entonnent un des magnifiques cantiques composés à la gloire du Saint.

A l'entrain qu'ils y mettent on sent que *ces enfants* font passer dans leurs chants tous les sentiments d'amour et de reconnaissance que renferme leur jeune cœur pour le glorieux Fondateur de leurs admirables maîtres à qui ils doivent, ainsi que leurs ancêtres, le double et immense bienfait de l'éducation et de l'instruction chrétiennes.

Tous s'en sont souvenus en ces jours solennels. Les hommes faits aussi bien que les vieillards comme leurs enfants ont tenu à le témoigner publiquement en prenant la plus grande part à ces fêtes et en rehaussant par leur présence l'éclat des cérémonies religieuses.

Rarement, si ce n'est pour les fêtes de la béatification en 1888, nous n'avions vu l'église aussi magnifiquement ornée, grâce *au précieux concours du frère Ambroise.*

Un grand et splendide tableau représentant St-Jean Baptiste de la Salle s'élevant dans la gloire sur un nuage d'azur, soutenu et comme poussé par des anges, était placé au-dessus du maître-autel artistement décoré et illuminé ; des oriflammes, des faisceaux de drapeaux, des bannières, des cartouches, des écussons indiquant les dates mémorables, ou quelque particularité de la vie du Héros de la fête, étaient attachés ou appendus aux piliers ou descendaient de la voûte, au milieu desquels des corbeilles de lumière faisaient resortir tous les détails de cet ensemble. C'était d'un goût *vraiment artistique et parfait*, dont on ne saurait trop louer les habiles organisateurs, et en particulier le frère Ambroise et M. l'abbé Zattera, dont le dévouement a été au-dessus de tout éloge.

Mais sans nous attarder davantage à décrire ce qu'il faut avoir vu pour en avoir une juste idée, la plume la plus habile ne pouvant le rendre que fort imparfaitement, revenons à notre point de départ.

Le chant du Ier cantique achevé, nous voici à l'Evangile ; le Saint-Sacrifice s'arrête et M. l'abbé Antonelli tient pendant vingt minutes, son jeune et intéressant auditoire sous le charme de sa chaude et vibrante parole. *Le St-Sacrifice* continue et s'achève parfait.

A 10 heures la Grand'Messe a été célébrée solennellement par le T. H. Pe Gardien des Capucins, et chantée par les élèves des Frères avec soli par M. Barboni, sous l'habile direction de M. Suzzoni. A 4 heures, les vêpres solennelles en faux-bourdons ont été chantées de même. Au Salut un essor de demoiselles a chanté l'*ave Verum* de Rayband. un *Vrai Creator* et le *Tantum ergo* de Haydn, avec une admirable précision et un charme indéfinissable.

Mais ce qui a surtout excité l'étonnement pour ne pas dire l'admiration, ce fut le chant des enfants. On ne s'attendait point assurément à ce qu'ils nous fissent entendre avec tant de précision et de brio des chants relativement difficiles, c'est pourquoi nous ne saurions trop les en féliciter ainsi que l'habile maestro Suzzoni qui a si bien su les former.

***

Cette première journée, si belle et si bien remplie, faisait bien augurer de la seconde, dont les mêmes offices ont été célébrés aux mêmes heures que la veille par le T. H. P. Gardien des Franciscains.

---

71 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES
DE
DEUX JEUNES MARIÉES

I PREMIÈRE PARTIE

LI

DE LA COMTESSE DE L'ESTORADE
A MADAME MARIE GASTON

— Est-on maîtresse du sort de sa fille ? Peut-être aimera-t-elle un homme indigne d'elle, peut-être ne sera-elle pas aimée de celui qu'elle aimera. Souvent, quand je la contemple, il me vient des pleurs dans les yeux Quitter une charmante créature, une fleur, une rose qui a vécu dans notre sein comme un bouton sur le rosier et la donner à un homme qui nous ravit tout ! C'est toi qui, dans deux ans, ne m'as pas écrit ces trois mots : Je suis heureuse ! c'est toi qui m'as rappelé le drame du mariage, horrible pour une mère aussi mère que je le suis. Adieu, car je ne sais pas comment je t'écris, tu ne mérites pas mon amitié. Oh ! répondsmoi, ma Louise.

LII

MADAME GASTON
A MADAME DE L'ESTORADE

Au Chalet.

Un silence de deux années a piqué ta curiosité, tu me demandes pourquoi je ne t'ai pas écrit ; mais, ma chère Renée, il n'y a ni phrases, ni mots, ni langage pour exprimer mon bonheur ; nos âmes ont la force de le sentir, voilà tout en deux mots. Nous n'avons point le moindre effort à faire pour être heureux, nous nous entendons en toutes choses. En deux ans, il n'y a pas eu la moindre dissonance dans ce concert, le moindre désaccord d'expression dans nos sentiments, la moindre différence dans les moindres vouloirs. Enfin, ma chère, il n'est pas une de ces mille journées qui n'ait porté son fruit particulier, pas un moment que la fantaisie n'ait rendu délicieux. Non seulement notre vie, nous en avons la certitude, ne sera jamais monotone, mais encore elle ne sera peut-être jamais assez étendue pour contenir les poésies de notre amour. Etonné comme la nature, varié comme elle. Non, pas un mécompte ! Nous nous plaisons encore bien mieux qu'au premier jour, et nous découvrons de moments en moments de nouvelles raisons de nous aimer. Nous nous promettons tous les soirs, en nous promenant après le dîner, d'aller à Paris par curiosité, comme on dit : J'irai voir la Suisse.

— Comment ! s'écrie Gaston, mais on arrange tel boulevard, la Madeleine est finie, il faut cependant aller examiner cela.

Bah ! le lendemain nous restons au lit, nous déjeunons dans notre chambre ; midi vient, il fait chaud, on se permet une petite sieste ; puis il me demande de me laisser regarder, et il me regarde absolument comme si j'étais un tableau ; il s'admire en cette contemplation, qui, tu le devines, est réciproque. Il nous vient alors l'un à l'autre, des larmes aux yeux, nous poussons à notre bonheur et nous trompons. Je suis toujours sa maîtresse, c'est-à-dire que je parais aimer moins que je ne suis aimée. Cette tromperie est délicieuse. Il y a tant de charme pour nous autres femmes à voir le sentiment l'emporter sur le désir, à voir le maître encore timide s'arrêter là où nous souhaitons qu'il reste ! Tu m'as demandé de te dire comment il est ; mais, ma Renée, il est impossible de faire le portrait d'un homme qu'on aime, on ne saurait être dans le vrai. Puis, entre nous, avouons-nous sans pruderie un singulier et triste effet de nos mœurs : il n'y a rien de si différent que l'homme du monde et l'homme de l'amour ; la différence est si grande que l'un ne peut ressembler en rien à l'autre. Celui qui prend les poses les plus gracieuses du plus gracieux danseur pour nous dire au coin d'une cheminée, le soir, une parole d'amour, peut n'avoir aucune des grâces secrètes que veut une femme. Au rebours, un homme qui paraît laid, sans manières, mal enveloppé de drap noir, cache un amant qui possède l'esprit de l'amour, et qui ne sera ridicule dans aucune de ces positions où nous-mêmes nous pouvons périr avec toutes nos grâces extérieures. Rencontrer chez un homme un accord mystérieux entre ce qu'il paraît être et ce qu'il est, en trouver un qui dans la vie secrète du mariage ait cette grâce innée qui ne se donne pas, qui ne s'acquiert point, que la statuaire antique a déployée dans les mariages voluptueux et chastes de ses statues, cette innocence du laisser-aller que les anciens ont mise dans leurs poèmes, et qui dans le déshabillé paraît avoir encore des vêtements pour les âmes, tout cet idéal qui ressort de nous-mêmes et qui tient au monde des harmonies, qui sans doute est le génie des choses : enfin cet immense problème cherché par l'imagination de toutes les femmes, eh bien ! Gaston en est la vivante solution. Ah ! chère, je ne savais pas ce que c'était que l'amour, la jeunesse, l'esprit et la beauté réunis. Mon Gaston n'est jamais affecté, sa grâce est instinctive, elle se développe sans efforts. Quand nous marchons seuls dans les bois, sa main passée autour de ma taille, la mienne sur son épaule, son corps tenant au mien, nos têtes se touchant, nous allons d'un pas égal par un mouvement uniforme et si doux, si bien le même que pour des gens qui nous verraient passer, nous paraîtrions un même être glissant sur le sable des allées, à la façon des immortels d'Homère. Cette harmonie est dans le désir, dans la pensée, dans la parole. Quelquefois, sous la feuillée encore humide d'une pluie passagère alors qu'au soir les herbes sont d'un vert lustré par l'eau, nous avons fait des promenades entières sans nous dire un seul mot, écoutant le bruit des gouttes qui tombaient, jouissant des couleurs rouges que le couchant étalait aux cimes ou broyait sur les écorces grises. Certes alors nos pensées étaient une prière secrète, confuse, qui montait au ciel comme une excuse de notre bonheur.

(A suivre).

A cette seconde journée, qui ne l'a cédé en rien à la première, l'assistance a été encore plus nombreuse et non moins recueillie.

Le soir surtout, la vaste temple fut trop étroit pour contenir la foule, avide d'entendre le panégyrique du Saint par M. le chanoine Paoli, le savant et sympathique professeur d'éloquence sacrée, si avantageusement connu parmi nous et dont l'éloge n'est plus à faire.

Des plumes plus autorisées et plus habiles que la nôtre voudront bien, nous en sommes certain, analyser cet admirable discours, chef-d'œuvre d'éloquence et nous en faire ressortir toutes les beautés. En attendant, nous sommes heureux d'annoncer que M. le chanoine Paoli, cédant à la prière de quelques amis, leur en a promis le texte avec la permission de le traduire. Nous aurons donc bientôt le bonne fortune de le lire en italien et en français.

∴

Et maintenant, que dire de la dernière journée de ces fêtes inoubliables !

L'enthousiasme était général : à chaque office l'église a été trop étroite, les retardaires n'ont pu y trouver place, et malgré ce, pas le moindre incident, rien n'est venu troubler l'ordre admirable qui n'a cessé de régner durant tout le cours de cette mémorable journée dont chacun gardera le plus touchant souvenir.

Dès 7 heures du matin, tous les élèves des diverses pensions et des écoles libres de la ville étaient à leur place pour assister à la Ste-Messe au cours de laquelle a eu lieu la communion générale. A 10 heures la Grand'Messe a été célébrée par M. le chanoine Casanova, Curé-Archiprêtre de St-Jean, assisté de Messieurs les abbés Cabri et Antonelli, vicaires de la paroisse. Sans s'effacer complètement les élèves de nos chers Frères avaient été heureux de céder leurs places à de plus habiles, aux membres de l'Union chorale, leurs aînés, magistralement dirigés par le sympathique maître de chapelle de Notre-Dame, M. Reginensi. Le temps a passé vite, trop vite, disaient certains. On ne se lasse point en effet d'entendre de la belle musique si admirablement exécutée.

Cette messe des orphéonistes à 3 voix de Ch. Gounod est réellement superbe et digne du Grand Maître qui l'a composée.

Entre le Credo au fa de Battmann et le Sanctus à 3 voix de G. Biset, l'Union chorale a donné le charme d'une audition de la majestueuse cantate à trois voix composée par le frère Léonce en l'honneur de Saint J. B. de la Salle.

Le soir à 4 heures, l'Union Chorale s'est en quelque sorte surpassée par la précision et l'harmonie avec lesquelles a dû faire passer par leurs voix mâles et généreuses tous les sentiments de reconnaissance et d'amour dont leur âme fut toujours pénétrée pour St-J. B. de la Salle, et qu'ils ont si bien su communiquer à l'immense foule au nom de laquelle nous sommes heureux de les féliciter et de les remercier.

Après un nouveau panégyrique du Saint fait par le R. P. Lebrun, Dominicain, qui a su faire ressortir dans un langage éloquent les principales vertus du Bienheureux et les titres qu'il possédera toujours à l'amour et à la reconnaissance de tous, a eu lieu la bénédiction du T. S. Sacrement et le chant du Te Deum pendant lequel des bombes étaient tirées au milieu des joyeuses sonneries de toutes les cloches.

Ainsi se sont passées et terminées à la joie de toute notre sympathique et religieuse population ces magnifiques fêtes en l'honneur de St-J. B. de la Salle qui fut et restera un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, une des plus pures gloires de la France et le modèle le plus achevé de tous ceux qui ont reçu la mission d'élever et d'instruire la jeunesse.

Un ancien Elève.

Bulletin financier

Paris, le 20 Mai 1901.

Les dispositions du marché sont satisfaisantes. Le 3 0/0 finit à 101 67, le 3 1/2 est plus faible à 101 57. L'Extérieure se maintient à 78.7/8. Le nouvel emprunt Russe cote pour les Obligations sans lots 428/6 de prime et 7/8 pour les Obligations libérées. Les Etablissements de Crédit sont bien tenus. Crédit Lyonnais . . 851. Crédit Foncier 718. Comptoir National d'Escompte 591. La Société Générale est à 616 ; son bilan au 30 avril montre que le résultats bénéficiaires du mois se sont élevés à 432 837 frs, frais généraux déduits.

Valeurs industrielles fermes. Messageries 258, Brevets Pernollet 491. A Lyon les actions Lumière N° 1 au crieur sont notées aux environs de 40 frs.

L'action Pierre du Vieux Cierbier est ferme à 4 5 frs. Aux bénéfices de l'Exploitation doivent s'ajouter ceux que produira la vente des ceintures ; on annonce que pour l'année prochaine on distribuera aussi des clefs pour la distribution.

La souscription aux actions nouvelles de la Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force motrice par l'Alcool, reçue aux différents guichets de la Société Générale à Paris et en province, va se clore, rappelons que cette affaire est de celles qui s'annoncent avec un brillant avenir et qu'il a procurera à l'épargne une occasion avantageuse d'employer ses disponibilités.

Chemins Français inactifs.

LA CONSIGNE EST DE RONFLER

Une réclamation, fâcheuse formulée dans les termes les plus humbles, sonne, paraît il, aux oreilles de nos administrateurs comme un cri de révolte, et, ne pouvant l'étouffer par la force, ils la noient dans le dédain : C'est ainsi que le chemin des Clarisses, dont les journaux ont demandé plusieurs fois la réfection, restera à l'état de casse-cou jusqu'au jour où le public, lassé de parler à des sourds volontaires, prendra le parti de ne plus souffler mot, et alors seulement, nos magistrats édilitaires daigneront peut-être s'occuper de la question.

Je pense donc MM. les contribuables journellement exposés à rouler dans ces fondrières, de souffrir, sans se plaindre, les entorses qu'ils pourront y attraper, s'ils veulent qu'un peu de leur argent vienne enfin servir à l'intérêt général : *la consigne est de ronfler.* — X.

LES COURSES DE PARIS

Les Corses habitant Paris, au nombre d'environ onze cents, se sont réunis avant-hier soir dans les salons Vautier, avenue de Clichy, pour s'occuper de la question des paris mutuels postaux qui intéresse pour leur département.

La séance était présidée par le général Alessandri, le dévoué président de la « Ligue corse. »

Les députés du département, MM. le colonel Astima, comte Pozzo di Borgo, Malaspina et Emmanuel Arène, assistaient à la réunion. M. Giacobbi, absent de Paris, et M. Jacques Hébrard, sénateur, s'étaient fait excuser.

On remarquait également la présence de M. Bischoffsheim, président de la Commission des services maritimes postaux, que l'assistance a vivement remercié du témoignage de sympathie qu'il donnait ainsi à la Corse.

Après une chaleureuse allocution de M. le général Alessandri, l'état de la question a été successivement exposé par MM. Marsily, Noto Giulleri et Emmanuel Arène, dont les discours ont été très applaudis.

L'assemblée a ensuite voté à l'unanimité un ordre du jour portant :

(Suit l'ordre du jour que nous avons déjà publié).

Ce projet, qui n'est que résumé dans cet ordre du jour, et qui est celui qui a été adopté par la Commission de la Chambre, n'a rien d'excessif, si l'on songe à l'importante situation que la Corse occupe dans la Méditerranée tant au point de vue stratégique qu'au point de vue économique, et si l'on compare surtout les sacrifices demandés au budget avec ceux que fait l'Italie pour une île voisine, la Sardaigne.

La réunion de la salle Vautier, où toutes les opinions politiques étaient représentées, et où la plus grande cordialité n'ont pas cessé, néanmoins, de régner, atteste l'accord absolu de tous les Corses sur cette question qui est pour leur île une question de vie ou de mort.

Hier matin, les cinq députés du département ont été reçus par M. Caillaux, ministre des finances, auprès de qui ils ont très vivement insisté pour l'obtention de la subvention de 750 000 francs qui est un minimum absolument nécessaire pour la réalisation des progrès que la Corse est en droit d'attendre.

Le ministre, tout en alléguant les nécessités budgétaires, a promis d'étudier la question de très près et avec le vif désir de tenir compte d'intérêts si légitimes. Il est à espérer que le gouvernement n'hésitera pas à accorder aux Corses la juste satisfaction qu'ils réclament. Ils ont en tout cas le droit, dans une question qui n'est pas purement locale, mais qui présente aussi un intérêt national, de compter sur l'appui efficace du Parlement et de la presse.

JEAN LOUIS.

(Figaro).

Tout pour la qualité

Le luxe croissant des enveloppes et des boîtes de parfumerie est toujours une digne du produit. Victor Vaissier n'a pas suivi ce prétendu progrès, et c'est dans les mêmes cartonnages qu'il enferme, depuis vingt ans ses célèbres savons du Congo dont la qualité et le parfum ne sont pas sacrifiés à de coûteuses apparences.

COURSES DE BASTIA

3me liste des Sociétaires

MM. Nogueres procureur général, membre d'honneur ; Enrico Cecconi ; Pierre Benigni ; le lieutenant-colonel Brutè de Bémur, du 163e ; Devichi ; le Marquis d'Angelis, ministre plénipotentiaire ; Hyacinthe Cagninacci ; le capitaine Donati ; Toussaint Damiani ; Forcioli négociant ; Franzoni, professeur au Lycée ; Paul Morati ; le président Mattei ; L.-N. Mattei, conseiller général ; François Mattei ; Hyacinthe de Montera ; le commandant de Moroni ; Henri Musso ; Nègre ; Nepveu ; André Ollagnier ; Charles Orenga ; Philippe Orenga ; Pierre Ottaviani ; César Lingénieur ; le docteur Padovani ; A. Padovani ; A. Paoli ; le comte Patrimonio, ministre plénipotentiaire ; Peraldi, avoué ; Petri-Guasco, avoué ; François Piazza, conseiller général ; Antoine Pierangeli ; Louis Pierangeli ; Mathieu Pierangeli ; Henri Pierangeli, substitut du procureur de la République ; le Marquis Sébastien Piccioni ; Camille Piccioni, chef adjoint du ministre des affaires étrangères ; Paul Piccioni ; le docteur Pitti-Ferrandi ; Jean Poggi ; Joseph Pomonti, vice-consul de France, contrôleur civil à Tunis ; Toussaint Rossi ; Louis Ramelli, conseiller général ; Jean Ramelli, ingénieur ; Renucci, procureur de la République à Corte ; le docteur Rosaguti ; Ricomini, propriétaire du café des Platanes ; Sanguinetti, maire de Brando ; André Santelli ; Louis Santoni de Sorzoni ; A.-M. Sisco ; Sisco, professeur au Lycée ; Sorba, ingénieur des Ponts-et-Chaussées ; Paul Stefani ; Stefanini, conseiller à la Cour ; de Suzzoni, directeur de la Banque de France ; Grégoire Strenna ; Louis Strenna ; Fortuné Thiers ; le notaire Tommasi ; Jules Truchot ; le docteur Valentini, conseiller général ; Pierre Vincentelli ; Venturini, avocat ; Joseph Valery ; Zeno, président du conseil d'administration de la Cie de chemins de fer Départementaux ; le docteur Zuccarelli, conseiller municipal ; le comte de Latour du Moulin ; Prosper Maury ; le docteur Thiers

∴

Le Comité a l'honneur d'informer le public que des cartes d'entrée sur l'hippodrome seront mises en vente à partir du jeudi 23 mai jusqu'au dimanche 26 mai à 10 heures du matin (dernier délai) chez MM Santi, libraire, Boulevard du Palais ; Poggi, coiffeur, Boulevard Paoli ; L.-N. Mattei, bureau de tabac, à côté de la pharmacie Teilliet.

Prix des places : Pesage, homme 5 fr., dame 3 fr. ; Pavillon : homme 3 fr., dame, 1 fr. ; Pelouse 0 fr. 50.

Voitures à 4 places, 5 fr.

Pour les enfants âgés au plus de 15 ans, il a été établi des cartes spéciales aux prix suivants :

Pesage, garçon, 3 fr., fillette 2 fr. Pavillon : garçon, 1 fr 50 fillette, 0 fr. 75.

Le Comité rappelle à MM. les sociétaires que les cartes spéciales à prix réduits pour leurs enfants sont distribuées moyennant 0 fr. 50 tous les jours de 5 à 7 heures jusqu'au vendredi soir, 24 mai, chez M. le comte de Béarn, 35, Boulevard Paoli, et qu'il ne sera pas vendu de ces cartes sur le champ de Courses.

∴

La Compagnie de Chemins de fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani le dimanche 26 mai, le train n° 5, dont le départ de Bastia a lieu à midi 7 minutes, prendra exceptionnellement, à Lupino, des voyageurs pour Furiani.

Des trains supplémentaires seront mis en marche, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'après la dernière course.

Les trains supplémentaires ne s'arrêteront pas à Lupino, à l'aller.

Pour éviter aux voyageurs une trop longue attente aux guichets, les billets pour Furiani seront délivrés à la gare de Bastia pendant toute la journée du vendredi 24, du samedi 25 mai, et pendant toute la matinée du dimanche 26, à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 h. 30 la distribution des billets se fera comme suit :

Billets de 1re et de 2me classes au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3me classe aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation sur la place de la gare, à droite.

Messieurs les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Le Téléphone en Corse

M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et télégraphes a adressé aussi à M. le colonel Astima, député, une lettre pour lui annoncer l'établissement d'un réseau téléphonique dans l'île.

Cour d'Assises

C'est par erreur que, dans notre compte-rendu d'hier, nous avons dit que l'arrêt de condamnation à cinq ans de prison prononcé contre Serpaggi Toussaint porte que cette peine ne se confondra pas avec celle prononcée à la dernière session des assises.

L'arrêt est muet à cet égard.

∴

Audience du 22 Mai

Présidence de M le conseiller FLACH

Vol qualifié

Loviconi Noël, ouvrier boulanger, âgé de 25 ans, demeurant à Ajaccio, a à répondre d'un vol qualifié.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Loviconi Noël était employé depuis deux mois comme ouvrier de la boulangerie sise, 2 rue Saint Charles, à Ajaccio, et appartenant à la dame Françoise Heyraud, veuve Casanova ; celle-ci occupait avec sa fille, au 3e étage de la même maison, un appartement composé d'une antichambre, d'une chambre à coucher et d'un petit salon. Elle avait l'habitude de descendre au magasin pour traire la veillée avec sa fille et la dame Martinucci Julie qui loge sur le même palier. Loviconi avait remarqué que ces trois femmes se trouvaient réunies là tous les soirs de 8 à 9 heures lorsqu'il était occupé à pétrir. Il savait d'autre part, que la dame Casanova possédait des économies assez importantes.

Ce moment lui parut bien choisi pour commettre un vol chez sa patronne. Le 11 janvier, il arriva au magasin à 7 heures et demie, exécuta rapidement son travail et repartit une demi heure après avant l'arrivée de la dame Martinucci. Vers 9 heures et quart, la mère et la fille Casanova regagnèrent leur domicile. Arrivées sur le palier commun elle constatèrent que la porte d'entrée de leur appartement avait été fracturée. L'armoire placée dans l'antichambre avait été forcée ; on y avait soustrait une boite contenant deux billets de cents francs, un de cinquante francs quatre cent francs en pièces d'or et une centaine de francs en argent. Une armoire à glace, placée à l'angle d'une 3e pièce, servant de salon avait été également ouverte avec effraction : une partie du linge qu'elle renfermait était répandue sur le plancher ; deux boîtes dont une en carton doré avaient disparu ; celle-ci contenait une pièce en or de cent francs, deux de cinquante et deux de quarante ; la deuxième boîte contenait 720 francs en pièces en or de 10 et 20 francs, sur le plancher, au milieu du linge épars, on avait abandonné une obligation du Crédit foncier de 500 francs et un 5e d'obligation de 100 fr. de la ville de Lyon

A cette vue la dame Casanova poussa des cris qui attirèrent la police tandis que sa fille se rendait précipitamment, 3, rue des Ecoles, au domicile de Loviconi Noël, qui était couché. Il ne parut nullement étonné en apprenant ce vol. « Ce sont, dit-il, les voyous qui jouent aux cartes du côté de la marine, qui ont fait le coup ; je les connais et me charge de les faire prendre cette nuit. »

Il accompagna la demoiselle Casanova chez elle, et après que la police eût fait ses constatations, il se retira sous prétexte de se mettre à la recherche des voleurs. L'agent Leca reçut de son chef l'ordre de se poster dans le corridor d'une maison voisine de celle de Loviconi où il s'installa depuis minuit jusqu'à 3 heures du matin sans réussir à le voir entrer ou sortir. Il fut remplacé par l'agent Ricci lequel vers 5 heures et demie, vit arriver Loviconi venant du côté du boulevard Lantivy. Interrogé sur le résultat de ses recherches, Loviconi prétendit avoir visité inutilement toutes les buvettes jusqu'à minuit, heure à laquelle il était allé se coucher.

Il ajouta qu'il était sorti de nouveau à 3 heures et demie, mais que ses démarches avaient été également infructueuses. Surpris en flagrant délit de mensonge par les agents qui avaient fait le guet à sa porte, Loviconi fut à partir de ce moment l'objet d'une surveillance incessante.

Dans la matinée du 13 janvier il répondait à sa patronne qui lui manifestait le regret de ne pouvoir plus continuer à lui faire l'avance de son salaire, qu'il saurait patienter, alors qu'il avait souvent besoin de 0, 50 centimes pour nourrir sa famille. Le même jour à 5 heures 1/2, il s'attablait avec un camarade dans la buvette Casanova place des palmiers Le 14 janvier à 8 heures du matin, il racontait à l'agent Ricci, qu'il avait passé toute la nuit à rechercher les voleurs, alors que ce même agent, posté aux abords de son domicile, avait constaté qu'il n'était pas sorti.

Dans l'après-midi du 16 janvier il faisait une promenade à bicyclette, et dans la soirée, il consommait à la buvette Casanova rue Fesch et à la cave Marchini rue Notre-Dame.

Le 17 janvier à l'occasion de la fête de Saint-Antoine, il se rendait en tramway à Mezzavia et payait sa place au moyen d'une pièce de 5 francs. Une dame Colonna Mélanie le vit tirer de la poche de son gilet une poignée d'écus. Cette dame ainsi que la nommée Maternati Nina qui l'accompagnait, affirment qu'il ne leur a pas exhibé moins de 25 francs La même jour sur la route de Mezzavia il disait au nommé Coci : « Moi j'ai de l'argent » et il montrait une poignée d'or et d'écus qui, selon le témoin représentaient une somme de deux cents francs environ Et comme le sieur Coci qui connaissait le dénûment de Loviconi, marquait une certaine surprise, l'accusé lui dit : « Laisse courir ». A Mezzavia il offrait des consommations à des amis, tous repris de justice, qu'il ramenait ensuite à Ajaccio dans la voiture de place du sieur Battesti Pierre auquel il remettait 3 francs. Dans la soirée il jouait aux cartes dans la buvette Mosconi et perdait de l'argent. Toutes les dépenses qu'il faisait étaient d'autant plus surprenantes que, dans la matinée du 20 janvier, il demandait une avance de 0,50 centimes à sa patronne sans doute pour donner la change. Le 21 janvier, Loviconi était arrêté par les agents Ricci et Armand, il était porteur d'un carnet contenant une lettre du contumax Mondoloni et un billet de cinquante francs dont il ne peut expliquer la provenance.

Les témoins entendus confirment à l'audience leurs dépositions écrites.

Requisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général soutient l'accusation. Il s'attache à démontrer que seul Loviconi a pu commettre le vol qui lui est reproché. L'heure, les moyens employés, les dépenses exagérées qu'il a faites après le vol, l'argent qu'il a montré en diverses circonstances, le billet de 50 francs dont il était porteur au moment de son arrestation démontrent à l'évidence qu'il est l'auteur de ce crime. Les jurés n'hésiteront pas à le punir et d'autant plus sévèrement qu'il a abusé de la confiance que lui avait accordée sa patronne, la dame Casanova. En terminant, l'honorable organe du ministère public réclame, avec énergie, un verdict de condamnation.

Plaidoirie de Me Ersa

Chargé de la défense de Loviconi, en l'absence de Me Decori, Me Ersa combat l'un après l'autre les arguments de l'accusation. Il démontre que son client s'est rendu, ce soir là, à l'heure habituelle, au travail dont il était chargé chez la dame Casanova. Comme il ne connaissait nullement l'appartement de cette dame, il ne peut être l'auteur de ce vol qui n'a pu être commis que par quelqu'un ayant une parfaite connaissance des lieux.

L'honorable défenseur relève toutes les lacunes et toutes les contradictions de la procédure. Il signale le zèle farouche déployé par la police d'Ajaccio dans cette affaire.

Dans une péroraison émue, Me Ersa sollicite de la justice du jury l'acquittement de son client.

Le Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Loviconi est acquitté et mis immédiatement en liberté.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Zerfa ben Messabick Ould-Ali, détenu à Chiavari meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carafla.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 22 mai à Vernemare. — 7 heures du matin, + 18 mill., 1/2 6 heures du soir, + 20. Maxima, + 23 6. minima, + 15 5

Ajaccio. — 7 heures du matin, 765 mm. 6 heures du soir, 762 mm

Vent. — 9 h. du matin, N. E. modéré. 4 h. du soir, N. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,30 soir, + 0,21

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0 m.

∴

Ponts et chaussées

Nous apprenons avec plaisir que M. Ricetti, conducteur des ponts-et-chaussées à Bonifacio, est promu au grade de conducteur principal.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

∴

Un sauvetage

La Société centrale de sauvetage vient de décerner à M. Paul Dapelo, commandant le grand steamer *Abdel-Kader*, de la Compagnie générale Transatlantique, le prix Emile Robin, en récompense du sauvetage d'un trois-mâts italien, opéré dans le golfe de Bô e, avec un rare sang-froid et une rare énergie.

M. Dapelo est titulaire d'une médaille d'or, qui lui a été attribuée pour un sauvetage, et de la croix de chevalier de la Couronne de fer que Sa Majesté le roi d'Italie lui a conférée pour les nombreux services rendus à la marine italienne.

Nous félicitons sincèrement notre concitoyen de la nouvelle récompense que vient de recevoir sa bravoure et son dévouement.

∴

Nos paquebots

Le paquebot *Liban* est entré au bassin et remplacera sur la ligne de Bastia le paquebot *Pélion* qui doit effectuer, le 5 juin, le service postal de la côte occidentale d'Afrique.

∴

Décès

On nous annonce le décès de Mlle Brust, fille du regretté amiral Brust, sœur de la duchesse de Padoue, à Saint Prix, dans l'Isère.

∴

Au Port

La balancelle française *Espérance en Dieu*, capitaine Giacomo Nicolas est arrivée cette après-midi, chargée de planches en marbre, venant d'Alistro.

∴

Avis

Le trois-mâts *Eugénie*, de 500 tonnes, commandé par M. Vallecalle, capitaine au long-cours, est sous charge à Bastia pour Marseille.

Pour frêt et renseignements s'adresser chez MM. A. Padovani, expéditionnaire à Bastia, et A Carlini, expéditionnaire, 14, place de la Bourse, Marseille.

∴

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un trousseau de clés trouvé cours des Ormeaux, devant les magasins Ajaccio.

∴

Avis

M. Pitti Ferrandi, docteur en médecine de la Faculté de Paris, recevra tous les jours, de 1 heure à 3 heures, dans son cabinet, rue du Lycée, 9.

∴

A Louer

Un magasin, rue de l'Opéra, 12. S'adresser au bureau du journal.

— Un autre grand magasin, avec cour, rue Napoléon, 23.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

∴

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui aurait besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Pensa, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Pr.-vençal Christiane-Marie-Louise. — Massoni Joseph. — Turrini Dominique. — Demarri Jacques-Antoine.

BOURSE DE PARIS

	21 mai	— 22 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.32	— 101.35
— 3 p. 0/0 amorti.	99.50	— 99.70
— 3 1/2 0/0,	101 25	— 101.25

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
N. J.-B. SANSA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sont nommés juges de paix :

A Portovecchio, M. Colonna d'Istria, juge de paix à Salice, en remplacement de M. Battesti, décédé ; à Salice, M. Beretti.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Volt, maréchal des logis au 1e bataillon d'artillerie de forteresse, détaché en Corse, est nommé gardien stagiaire de batterie à la direction d'Oran.

Le Service de 2 ans

La commission sénatoriale de l'armée a continué aujourd'hui l'examen de la proposition relative à la réduction du service militaire.

Elle a entendu le président du conseil, qui a déclaré que la question était trop grave pour être bien tranchée actuellement ; le pays qui sera consulté, l'année prochaine, il décidera s'il faut supprimer toutes les dispenses, ou quelles dispenses il faut supprimer pour éviter le déficit dans le contingent.

Le Gouverneur de l'Algérie

M. Revoil a informé le gouvernement qu'il acceptait définitivement le gouvernement général de l'Algérie.

LES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

On a les chiffres définitifs du referendum de dimanche :

Pour le projet Chaletas, 70.257.

Pour le projet Boutteville, 10.208.

COMMISSION DU BUDGET

Les membres de la commission du budget se sont réunis aujourd'hui pour constituer leur bureau.

M. Mesureur a été élu président, et M. Merlou, rapporteur général.

Interpellations

M. Charles Bernard a informé le ministre de l'instruction publique qu'il lui adresserait demain une question au sujet de l'interdiction par la censure de la pièce de M. Jean Drault.

∴

La discussion de l'interpellation sur les événements de Marguerite pourra avoir lieu vendredi, si le président du conseil a reçu ce jour-là les renseignements qu'il a demandés.

Parmi les orateurs qui prendront la parole dans cette interpellation, on cite, MM. Marchal, Pourquery de Boisserin, Morinaud, Etienne, et Thompson.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

M. Mourier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est délégué dans les fonctions de directeur de l'assistance publique.

Les Assassins de Morès

Les deux chambas arrêtés dans l'Extrême Sud comme complices de l'assassinat du marquis de Morès sont frères. La montre du marquis a été trouvée en la possession de l'un d'eux, et il ressort qu'ils faisaient partie d'une bande de pillards qui a été poursuivie et dispersée par un goum algérien commandé par un officier français, à 160 kilomètres environ à l'Est de Ghadamès.

Le Contrat d'Association

Les partisans de la loi sur les Associations espèrent que le Sénat pourra, avant la fin du mois, commencer la discussion. Cependant il semble bien difficile que la commission qui sera nommé, demain, et qui ne se constituera que vendredi consacre moins de deux ou trois semaines à l'examen de cette loi et des nombreux amendements qui sont annoncés.

Les adversaires de la loi voudraient en ajourner la discussion au mois d'octobre ou de novembre.

La France au Maroc

L'aviso *Ardent*, de la station navale du Sénégal, qui se trouvait aux îles Canaries depuis deux jours, a reçu l'ordre de rallier le *Pothuau* et le *Du Chayla*, à Tanger.

Si-Mohammed Torres a bien fait parvenir au ministre de France l'expression de ses regrets pour l'assassinat du journaliste français, mais le premier drogman, M. Fumey, a reçu l'ordre de s'embarquer sur le *Pothuau* pour se rendre à Marakesch, où se trouve le sultan, et obtenir une prompte réparation.

EN ANGLETERRE

La démission de lord Salisbury

de Londres :

La démission de lord Salisbury paraît un fait tellement certain, que l'on désigne déjà son successeur.

A la Chambre des Communes

M. Balfour déclare que le montant de l'indemnité réclamée à la Chine représente exactement les dépenses effectives faites par l'Angleterre.

EN RUSSIE

Une Constitution

de Saint-Pétersbourg :

Dans les cercles politiques on l'entretient beaucoup de l'intention du Tsar de donner une constitution à la Russie.

EN ESPAGNE

Les Elections législatives

Des désordres graves se sont produits dans plusieurs localités de l'Espagne, à l'occasion des élections. Dans la province de Badajos, notamment, le maire a dû son salut en se réfugiant à la mairie, où il a été protégé par la garde civique qui a été obligée de tirer sur les manifestants.

Il y a eu un mort et plusieurs blessés.

∴

A Puebla, les manifestants ont lancé des pierres aux gendarmes. A Valence on voulait prendre d'assaut le cercle conservateur ; la gendarmerie a dispersé les manifestants.

EN ALLEMAGNE

Les officiers français

Les journeaux de Metz annoncent que bientôt des facilités seront accordées aux officiers français, qui voudront se rendre en Alsace-Lorraine pour y résider.

Evénements de Chine

Les massacres

On assure que pendant la rébellion de 1900, les Boxers ont massacré 242 Européens, dont 186 protestants et 56 catholiques.

Les Boxers auraient massacré en outre plus de 30 000 Chinois.

L'Emprunt chinois

L'emprunt que la Chine est obligée d'émettre pour le payement des indemnités aux puissances s'élèvera à 300 millions de taels d'obligations, et sera garanti par toutes les puissances, excepté par l'Angleterre et les Etats-Unis.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les Zoulous

de Pietermaritzburg :

Le premier ministre a déclaré devant l'assemblée législative, que le gouvernement, du Natal ne cesserait pas de demander aux autorités anglaises des explications sur l'emploi des Zoulous dans la guerre.

Nouvel engagement

Lord Kitchener télégraphie qu'un engagement a eu lieu près de Grobelareschte. Le corps d'infanterie montée australienne a eu un lieutenant et 5 hommes tués, un lieutenant et 8 hommes blessés.

Concentration de Boers

Les Boers se concentrent dans la colonie du Cap.

On croit que les mouvements sont dirigés par le généralde Wet.

∴

Les journaux anglais publient une dépêche de Middelburg annonçant une concentration importante des Boers dans le district de Zurberg.

Les envahisseurs du Cap sont renforcés par de nombreux groupes de Boers qui traversent l'Orange.

Nouveaux renforts

de Londres :

Le gouvernement a décidé l'envoi d'une nouvelle brigade entière de milice au Transvaal pour y remplacer des bataillons de milice. Cette brigade est en formation à Aldeshot. elle présentera un effectif de 3.500 hommes, et s'embarquera dans les premiers jours de juin.

La défense des voies ferrées

Les Anglais ont établi un nouveau système de blockhaus pour la défense des voies ferrées qui leur permet de diminuer considérablement l'effectif des troupes spécialement chargées de cette surveillance.

De Wet et Herzog

De Wet et une trentaine de ses partisans ont accompli une marche vraiment extraordinaire. Ils ont quitté la voie ferrée près de Mafeking et se sont dirigés vers le Sud, sur Boshop et Philippolis où se trouve Herzog, avec lequel le général avait besoin de conférer.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint Roch.

A. GEORGES

Ancienne Maison

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

BRASSERIE DES PLATANES

Jeudi, 23 courant, inauguration des concerts d'été avec MM. Swicher au piano, Giannarelli, violon, Sodi, flûte.

Le programme sera affiché et distribué tous les jours.

Glaces variées. — Bock à 0 f. 25. — Lampion 0 f. 15.

Consommations de tout premier choix.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

EMPRUNT EN RENTE CONSOLIDÉE 4 0/0

Affranchie à tout jamais de tout impôt Russe de 434 Millions de francs Capital Nominal

Incessible pendant QUINZE ans

Cet emprunt est émis au cours d'un Oukase de S. M. l'Empereur de Russie en exécution d'un contrat intervenu entre S. E. Monsieur le ministre des Finances de Russie et un Syndicat composé de : MM. de Rothschild frères, MM. Hottinguer & Cie, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte, la Société Générale, le Crédit Industriel et Commercial et diverses Banques de Saint-Pétersbourg.

La Souscription sera ouverte à Paris chez MM. DE ROTHSCHILD Frères, 21, r. Laffitte

Le Mercredi 22 Mai 1901

à 96 1/2 0/0 soit fr. 402.50 par souscription de 500 frs

Payables comme suit :

10 0/0 en souscr., soit l'oblig. de fr. 500 capital nominal fr. 50

20 0/0 à la répartition 100

40 0/0 au 2 septembre 1901 . . 200

28 1/2 0/0 au 2 décembre 1901 . 142.50

(Coupon de fr. 5 au 1er septembre attaché)

Faculté de libérer par anticipation à 2 0/0 ce qui réduit à 98 0/0, soit fr. 490, net, pour ceux qui libéreront à la répartition.

Dans le cas où les demandes dépasseraient le montant de l'Emprunt il sera fait une réduction proportionnelle. Toutefois les souscriptions sur lesquelles il sera fait un versement au versement de DEUX CENTS FRANCS par obligation avec engagement de libérer intégralement à la répartition pourront être favorisées, sans que les attributions complémentaires qui leur seraient ainsi faites puissent absorber plus de la moitié de l'Emprunt.

Les souscriptions intérieures à 50 obligations ne seront admises que pour des Titres entièrement libérés à la répartition et devront être accompagnées d'un versement de 200 francs par obligation.

Déclara bon faite au Timbre le 9 mai 1901

Vin DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS

Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Filature de Cocons *Saint-Job*

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etude d'Avoué

A vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GRIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vignes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et gloire de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

TUMEUR

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais OPAL
chargera à Bastia vers le 5 Juin
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Tirage le 13 Juin
500,000 Marcs
ou 625,000 Francs
sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le Grand Lotissement d'Argent de Hambourg, autorisé et garantie par le Gouvernement

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages de 118.000 billets 59 010 gains de la somme totale de

Marcs
11,202,000

seront définitivement décidés, parmi lesquels se trouvent des ports principaux, éventuellement de

Marcs
500,000

mais généralement des gains à

1 à	300000
1 à	200000
1 à	100000
1 à	75000
2 à	70000
1 à	65000
1 à	60000
1 à	55000
2 à	50000
1 à	40000
1 à	30000
1 à	20000
16 à	10000
56 à	5000
102 à	3000
156 à	2000
4 à	1500
612 à	1000
1030 à	300
36053 à	169
29068 à	250,
200, 150,	148,
115, 100,	78,
45, 21.	

Des gains, indiqués ci-dessus, seront tirés dans la 1re classe 5000 au montant total de Marcs 116 960.

Le gain principal de la 1re classe est de *M* 50.000, celui de la 2e classe *M* 55.000, 3e classe *M* 60 000, 4e classe *M* 65.000, 5e classe *M* 70.000, 6e classe *M* 75 000 dans la 7e classe éventuellement *M* 500.000, mais spécialement *M* 200.000, 200 000, etc.

Le prochain premier tirage des gains de ce grand Lotissement d'argent garanti par l'Etat est fixé officiellement et aura lieu déjà le

13 Juin a. c.

et le prix:

d'un entier billet orig. est de Fr.		7 50
— demi	—	3 75
— quart de	—	1,90

Contre remise du montant par mandat de poste international ou en billets de banque ou en coupons tous les ordres seront effectués immédiatement et avec le plus grand de soins et le titre original muni des armes de l'Etat sera envoyé au commettant.

Un plan officiel duquel on pourra voir la manière dont les gains sont partagés sur les différentes classes, ainsi que les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre, et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Sur demande nous envoyons d'avance et affranchi le plan officiel pour gouverne, et nous déclarons prêts à reprendre en cas de non convenance, mais avant le tirage, les billets, en remboursant le montant payé.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Notre maison a été toujours favorisée par la Fortune et bien souvent nous avons pu vêt à nos bon. clients les plus grands gets, entre autres ceux de Marcs 250 000, 100.000, 80.000, 60,000, 40,000 etc.

Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise, fondée sur la base la plus solide, attirera de nombreux preneurs, nous prions, à cause du tirage rapproché, de nous faire parvenir les ordres le plus tôt possible.

Kaufmann et Simon,
Maison de Banque et Change
à Hambourg.

☞ En témoignant notre reconnaissance pour la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent, et comme notre maison est bien connue *depuis longtemps*, nous prions tous ceux qui s'intéressent à un lotissement d'argent, *fondé sur la base la plus solide*, et qui désirent que leurs intérêts soient sauvegardés sous tous rapports, de vouloir bien s'adresser directement et avec confiance à notre maison

KAUFMANN et SIMON à Hambourg

Nous n'entretenons pas de relations avec d'autres maisons, de même nous n'avons pas d'agents pour la vente des billets originaux de notre entreprise, mais nous correspondons seulement directement avec nos honorables clients, qui, de cette manière ont tous les avantages d'une relation directe.

Tous les ordres qui nous parviennent, seront immédiatement enregistrés et réunis promptement.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après le Docteur STARK
Guérison sans rechute
Succès constaté par témoignages authentiques

A VENDRE
Site à bâtir, planté à oliviers, sur la route, à côté de l'église de Cardo
S'adresser à M. Asta Jean-Baptiste, rue Castagno, 7.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

Le Gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE Landaus, Calèches, Victorias, etc.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Maison L. N. Mattei et Cie
Achat de liège et de planches de châtaignier.
Vente de fourrages en gros et en détail.

A VENDRE
pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumaux, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflements, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
A fr. la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ
Se vend dans toutes bonnes maisons
Se méfier des imitations
Se vend à Paris chez Golvin, 59 rue Saint-Denis, 59
Dépôt à Bastia

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

L'AMARO MATTEI
EST CELUI PRODUIT L'APÉRITIF SUPÉRIEUR

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
CRISES et SUFFOCATION
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
6f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier. — P. ORMAN & Fils, 28, Rue St-Claude, Paris

Demandez et offrez dans tous les Cafés
L'AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleures à dix centimes
Pour les fumeurs, fait pour ce départ
qui fument.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Supérieures à 50 centimes le kilo. — L'excellent Cigare Mattei, la meilleure, à 5 centimes

26e ANNÉE — VENDREDI 24 MAI 1901 — N° 117

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE . . . un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » 6 » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI. Saint Didier.
SOLEIL (heure nationale)
Lever, 4 h. 0[illegible]. — Coucher, 6 h. [illegible] m.
Lune. Nouv., le 17. — Premier quartier, le 24
FÊTE DE DEMAIN : Saint Grégoire.

23 MAI

LE FLÉAU DU SIÈCLE

L'alcool fait plus de ravages que ces trois fléaux historiques : la famine, la peste et la guerre.
GLADSTONE.

Si quelqu'un se met en tête de dresser la liste des douze plaies de la France, qu'il ne manque pas de placer l'alcoolisme au-dessus de toutes les autres, d'autant plus que presque tous les maux qui ravagent notre patrie dérivent directement de lui et en sont, pour ainsi dire, la conséquence.

Qui n'a pas remarqué les proportions incroyables dans lesquelles augmentent chaque année la criminalité, la folie, le suicide ? Qui n'a été effrayé du nombre toujours croissant des personnes atteintes de cette terrible maladie qui s'appelle la tuberculose ? Or, les criminels, les fous, les suicidés et les tuberculeux se recrutent presque totalement parmi les buveurs incorrigibles, les alcooliques invétérés.

Nous ne sommes pas encore au premier rang des nations alcooliques ; mais tout fait prévoir que nous ne tarderons pas à l'être. En effet, tandis que tous les états étrangers prennent des mesures plus ou moins efficaces pour prévenir ou enrayer cette menaçante passion, nous ne faisons, en France, rien ou presque rien à ce sujet. Et la preuve en est que chaque Français en est arrivé à boire, chaque année, plus de quinze litres d'alcool à 100°, chiffre qui augmente, malheureusement, de jour en jour.

∴

Et d'abord qu'est-ce que l'alcoolisme ?

On n'est pas du tout alcoolique pour avoir sacrifié à Bacchus une et même plusieurs fois ; les ivrognes ne peuvent être traités tous d'alcooliques s'ils ne se sont enivrés que peu de fois et par hasard. L'alcoolisme, au sens vrai du mot, consiste seulement dans l'abus de la boisson, dans l'habitude d'aller tous les jours au cabaret et d'y avaler quantité de petits verres.

Comment devient-on alcoolique ?

Insensiblement et sans s'en apercevoir. On ne croit rien faire de nuisible à la santé en buvant le matin un petit verre ; on additionnant fortement son café à midi ; en avalant deux ou trois bocks le soir en compagnie d'amis. Cependant, à force de continuer ce régime, on ne tarde pas à ressentir des maux d'estomac et à avoir des nuits agitées ; et quand le médecin vous apprend que vous êtes alcoolique, vous paraissez tomber des nues tant vous vous en êtes peu douté. C'est ainsi que les choses se passent presque toujours.

D'autre part, toutes les boissons qui contiennent trop d'alcool sont nuisibles. Les exceptions sont très rares, car, l'alcool est, quoiqu'on en dise, un poison très violent. Les eaux de vie et cognacs, les apéritifs, les quinquinas et les boissons qui passent pour faciliter la digestion elles-mêmes, sont plus nuisibles qu'on ne le croit généralement. Mais, sans contredit, la palme appartient à l'absinthe qui est précisément la boisson la plus en faveur, bien qu'elle soit la plus dangereuse, celle dont les résultats sont les plus immédiats et les plus foudroyants.

Mais ce qui est vraiment terrible et effrayant, c'est l'action de l'alcool sur l'organisme humain. Pour s'en convaincre on n'a qu'à examiner les tableaux muraux qu'on a suspendus dans toutes les écoles. On y voit l'estomac contracté ou dilaté selon les boissons préférées du buveur. De même du foie : tantôt il augmente de volume et devient lourd, flasque ; tantôt il diminue tellement et devient si dur qu'on le prendrait pour une petite pierre. Parfois les artères, trop contractées, se cassent brusquement et amènent la mort. Le plus souvent, c'est la tuberculose, la pituite qui enlèvent l'alcoolique.

Et non seulement l'alcool agit directement sur le buveur, mais c'est encore sa descendance qui se ressent de sa criminelle passion. Tous les médecins et savants qui ont étudié ces cas ont démontré que les enfants des alcooliques sont, le plus souvent, des idiots, des épileptiques, des rachitiques ou bien des buveurs d'alcool comme leur père. C'est là qu'est le danger. Si l'alcoolique ne faisait de mal qu'à lui-même on n'aurait sans doute pas fait un aussi grand bruit autour de l'alcool et de ses dangers ; mais il communique ses vices à ses enfants, ceux-ci aux leurs et ainsi de suite. C'est pourquoi la société doit prendre des mesures pour se défendre, car, il n'y a pas à dire : c'est de son existence qu'il s'agit.

∴

Et ces mesures quelles sont-elles ?

On a trop médit des mesures législatives en ces derniers temps. Certes, il y a des exemples où l'on voit les lois échouer complètement, comme en Russie et en Amérique. Cependant la Suède a obtenu des résultats satisfaisants. C'est que cette nation a su s'y prendre dans l'application de la loi. Elle n'a accordé des patentes de cabarets qu'à des compagnies qui s'engageaient à ne vendre que des boissons hygiéniques. Quant aux cabarets restants, ils sont, de par la loi, si peu confortables qu'on les abandonne peu à peu.

Mais ce qui pourrait réussir en France, ce sont les sociétés de tempérance qui sont déjà assez nombreuses. Ces sociétés, dès qu'elles en ont les moyens, fondent des restaurants de tempérance qui ne débitent que des boissons saines ; thé, cidre, lait, café. Ces boissons sont vendues à bas prix, et puis l'intérieur du restaurant est si avenant, si agréablement décoré, qu'il donne envie d'y entrer. Ils sont malheureusement trop rares. S'ils étaient nombreux, et tôt ou tard ils le seront, ils pourraient lutter efficacement contre les estaminets, les bars, les cantines et tous les établissements de même genre qui sont toujours sales, puants et dégoûtants.

Ce serait alors une ère nouvelle pour la France.

L. MAESTRATI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. de Mari, commis des postes et télégraphes à Alger, est nommé receveur en Algérie.

— M. Paganucci, commis principal des douanes à Oran, est désigné pour Marseille.

— M. Franceschi, contrôleur de 1re classe des contributions directes dans les Pyrénées-Orientales a obtenu une augmentation de traitement.

— M. Marchetti, receveur buraliste des contributions indirectes à Chamblay, est désigné pour Sciozier.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

24 mai 1304 — On trouve dans les archives de Pise la pièce suivante :

« Frère Henry, recteur de l'hôpital de la Miséricorde de Pise, du consentement de ses confrères réunis dans l'église de Santa Chiara, comme il est d'usage, choisit frère Pietro, dit Lombardo, présent et acceptant, pour recteur et directeur de l'église San Nicolao di Cardo en Corse, et lui en donne l'investiture par la remise des clefs. »

Nouvelles Militaires

M. Valery, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie d'Antibes, est mis à la disposition de M. le Général commandant le 19e corps d'armée.

— M. Vincentelli, capitaine de réserve au 8e régiment d'infanterie coloniale, passe au 140e territorial d'infanterie.

— M. Bonelli, lieutenant au 53e régiment d'infanterie, passe au 22e bataillon de chasseurs à pied.

— M. Gabrielli, capitaine au 4e régiment de dragons, passe au 17e régiment et est maintenu dans le service des remontes.

SAINTE DEVOTE ET LA CANONICA

Le pèlerinage national de Sainte Dévote à la Canonica aura lieu cette année le 2 du mois de juin, dimanche de la Trinité.

Le Comité avait eu un instant songé à en devancer la date. Mais l'infatigable Evêque d'Ajaccio qui se dépense avec tant de zèle et de dévouement pour assurer les destinées de l'Eglise de Corse et qui doit le présider, tient à achever le cours de sa visite pastorale pour être à même de faire les honneurs de sa ville épiscopale à Mgr l'Evêque de Monaco qu'il a invité à nos fêtes par lettre pastorale.

M. le vicaire-général Saliceti nous écrit pour nous faire savoir que pleine satisfaction nous est accordée par Mgr l'Evêque de Monaco pour les reliques de Sainte Dévote que nous lui avons demandées.

C'est un de nos compatriotes, M. le chanoine Carli, secrétaire particulier de Mgr Theuret, qui prépare les authentiques et remettra les reliques à Mgr l'Evêque d'Ajaccio, qui de ses propres mains les donnera solennellement à la Canonica aux curés qui en ont fait la demande pour leurs paroisses.

Nous engageons vivement les curés de ces paroisses à se rendre à la Canonica avec leurs confréries ou accompagnés d'une délégation de leurs paroissiens, pour recevoir dignement le dépôt sacré qui leur sera confié, et prendre part à la procession triomphale qui sera organisée en l'honneur des restes vénérés de notre illustre compatriote et protectrice Sainte Dévote.

Les confréries des paroisses par trop éloignées, pourront n'emporter qu'une bannière roulée autour de la hampe, et leur habit, qu'elles mettront seulement à la descente du train, pour faire leur entrée à la Canonica et dans l'après-midi pour prendre part au cortège qui précédera les reliques.

Il est urgent que MM. les Curés de Bozio, Corte et Venaco, ceux de la Balagne et des cantons qui aboutissent à la ligne Corte-Bastia, fassent connaître sans retard à MM. les Curés de Borgo ou de Lucciana, le nombre approximatif de leurs paroissiens qui se proposent de prendre part à ce pèlerinage, afin qu'on puisse leur assurer un train spécial à prix très réduits et le nombre suffisant de voitures pour recevoir les pèlerins.

On peut dès maintenant se procurer la médaille, insigne du pèlerinage, exigée pour avoir droit au tarif réduit, chez M. Pasqualini Charles-Augustin, à Barchetta, au prix de 0,05 toute garnie.

Des dépôts seront établis à Bastia, Corte et la Casinca.

Les Curés de Borgo et de Lucciana.

Nouvelles Coloniales

MM. Pozzo di Borgo et Arrighi ont été nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

16. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

VII

Où Chicot s'en retourne à son observatoire et retrouve nombre de personnes de connaissance, notamment le frère profès Jacques Clément.

Voici, d'abord, une litière qui me paraît la sœur jumelle de celle qui s'est arrêtée si souvent en face de chez moi, devant la mystérieuse maison où Diane de Meridor et Méry le Haudoin préparèrent l'exécution de leurs projets de vengeance et dont madame de Montpensier fit plus tard le nid de ses amoureuses fantaisies...

Assurément, la belle duchesse doit se cacher à l'intérieur...

Quant au quidam qui marche à la portière d'un pas de procession, comme un prélat sous le dais, m'est avis qu'il ne lui manque guère que le chapeau et la robe de pourpre pour ressembler — comme deux gouttes de sang — au cardinal Louis de Lorraine, frère de l'ambitieuse créature, de Mayenne et du Balafré...

Saint-Roch n'avait qu'un chien. M. de Guise en a trois. Trois molosses aux crocs formidables et au collier hérissé de pointes de fer... Les voilà qui viennent derrière : Brisset, Saint-Paul et Mayneville...

Enfin, pour parfaire le quintette, mes deux voisins d'en dessous, à la « Hotte pleine de Malice » qui n'auront jamais moins meuti à son enseigne : cet aigrefin de la Chapelle-Marteau et cet ogre de Crucé, que j'ai suivis tout à l'heure jusqu'ici.

— Un instant ! commanda en ce moment celui que l'ancien bouffon avait reconnu pour Louis de Lorraine.

Les porteurs s'arrêtèrent. Le cardinal s'adressa aux deux ligueurs :

— Messieurs, il faut nous séparer... On n'aurait qu'à nous épier de l'une des fenêtres du château... Et si l'on se doutait de quelque chose...

La figure de madame de Montpensier parut à la portière de la litière :

— N'oubliez pas que nous comptons sur vous, mon cher monsieur Marteau.

— Que Votre Altesse repose sans crainte répondit l'ancien maître aux comptes ; aussitôt la nouvelle de l'événement communiquée aux Etats, je me fais fort d'emporter le vote qui conférera à monseigneur le titre et les pouvoirs de France.

— L'événement ?... Quel événement ? se demandait Chicot dans sa cachette, à proximité de laquelle la halte avait eu lieu, et dont l'oreille tendue ne perdait rien de ce qui se disait à quelques pas.

— Tâchez seulement, madame, fit brusquement Crucé, que le tyran n'en réchappe pas cette fois comme les autres : par la messe ! ce sera charité de le frotter pour ses étrennes.

— A votre tour, dormez en paix repartit avec entrain la sœur du Balafré : avant demain soir, le pauvre sire ne sera plus Roi qu' « in partibus monachorum. »

Saint-Paul avait fait un mouvement.

— Qu'avez-vous, capitaine ? s'informa la duchesse.

— Hé, madame, riposta l'autre avec sa franchise de soldat, j'ai que j'enrage d'entendre vendre la peau de l'ours avant de l'avoir couché par terre ; souvenez-vous de notre déconvenue dans l'affaire du retour de Vincennes et dans celle de l'abbaye de Sainte-Geneviève !

— Oh ! dans cette dernière, gronda la jeune femme, sans ce misérable Chicot...

— Allons bon, gensa celui-ci dans sa guérite, voici que l'on s'occupe de moi... Ces gens-là ont donc bien du temps à dépenser...

La duchesse reprit d'un ton menaçant :

— Aussi, si jamais il me retombe sous la main...

— En attendant, madame, interrompit Saint-Paul, il me reste à peine le temps de monter à cheval et d'arriver là-bas pour mettre nos gens sous les armes.

— Et à moi, ajouta Mayneville, celui de courir rassembler nos gentilshommes.

— Allez donc, messieurs, et faites vite, dit le cardinal, nous nous retrouverons là-bas.

Chicot se fourragea rageusement la barbiche :

— Là-bas ?... Là-bas ?... C'est bien, mais où ?... Il n'y aura donc pas un de ces bavards pour s'expliquer plus clairement.

— Au revoir, messieurs nos amis, dit à son tour madame de Montpensier aux deux ligueurs qui saluèrent pour prendre congé.

Et elle leur tendit les deux mains d'un air vraiment royal.

Notre Gascon n'avait pas remarqué jusqu'alors le moine qui formait l'arrière garde du groupe et qui se tenait à l'écart, immobile et silencieux.

Lorsque La Chapelle-Marteau et Crucé se courbèrent, pour les effleurer des lèvres, sur le bout des doigts de la jeune femme, ce moine fit brusquement un pas vers la litière, comme s'il eut voulu s'opposer à cette démonstration de respect, et deux braises ardentes s'allumèrent dans les profondeurs de son capuchon.

— Tiens ! tiens ! tiens ! se demanda Chicot, d'où sort il encore celui-là ?.. Je ne l'avais pas aperçu... Un jacobin, *si je ne* m'abuse.

Puis, après un instant d'examen :

— Eh ! mais, cette taille de jouvenceau ... Ces épaules faites pour porter le harnais... Cette tournure dégagée — sous la robe — de l'homme qui a pratiqué les exercices du corps... Ces prunelles qui brûlent comme des charbons en se fixant sur la duchesse...

En ce moment celle-ci appela :

— Jacques !

Le moine tressaillit et s'approcha.

L'ancien bouffon se frottait les mains :

— C'est cela... Je ne me trompais pas. C'est ce brigandeau de Clément... Le frère profès de la communauté de Bel-Ebat... L'ancien élève de Borromée... L'auteur de la tentative de meurtre commise sur M. de Carmaingeas.

— Jacques, continua la sœur du Balafré, demeurez ici quelques instants, et assurez vous que personne ne nous a suivis... Vous avez le mot de passe... Gondard vous sortira la porte ouverte.

Ce Gondard était le concierge du château.

(*A suivre*).

— M. le sous-lieutenant Sautucci, en service en Indo-Chine, est affecté au 10e régiment d'infanterie coloniale.

— M. le chef de bataillon Colonna d'Istria, de l'état-major particulier au Soudan, est placé au 3e régiment de tirailleurs sénégalais.

— M. Sandreschi François-Xavier, agent temporaire, est nommé préposé de 3e classe des douanes et régies en Indo-Chine.

La Pêche des Oursins en Corse

RAPPORT
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 1er mai 1901.

Monsieur le Président,

Le décret du 19 novembre 1859, relatif à la police de la pêche maritime côtière dans le 5e arrondissement, permet la pêche des oursins toute l'année, mais pendant le jour seulement, et en autorise en tout temps la vente, l'achat le transport et le colportage.

En raison de la rareté de plus en plus grande de cet échinoderme, les prud'hommes pêcheurs de Marseille ont émis le vœu que la pêche, la vente et le colportage de ce produit marin soient interdits du 1er avril au 1er septembre dans toute la région ouest du 5e arrondissement.

Afin de ne pas prendre une mesure isolée, j'ai invité les administrateurs de l'inscription maritime dans le 5e arrondissement à se renseigner sur l'accueil qui serait fait dans leurs régions respectives à la mesure préconisée par la prud'homie de Marseille.

De cette consultation il résulte que l'interdiction de vendre et de pêcher des oursins pourrait être utilement ordonnée, en vue de faciliter la reproduction des gisements d'oursins : dans le sous-arrondissement de Marseille, du 1er avril au 1er septembre ; dans le sous-arrondissement de la Corse, du 15 avril au 15 septembre. Le *statu quo* serait maintenu dans le sous-arrondissement de Toulon.

J'ai, en conséquence, l'honneur, monsieur le Président, de soumettre à votre signature le projet de décret ci-joint.

DE LANESSAN.

DÉCRET

Article 1er. — La pêche et la vente des oursins sont interdites, de jour comme de nuit, dans le sous-arrondissement de Marseille, du 1er avril au 1er septembre, et dans celui de la Corse du 15 avril au 15 septembre de chaque année.

IN CAMPAGNA

Commedioia in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

Figlina (forma c'a salsiccia)

Ecc'a sarcicela !

Santa

Alu ! Mi pare avenne manghiatu : e senta qui sopra a stòmmaco.

Paisanu

Selà l'attasti ! e vi ne licchera e dite. Un sò mincu di quelle chi tendenu in Bastia, un merlinghieghiu, una rumasaglia d'ogni cherne ! quesia è prèpiu purcina ; e a pasci i maiali s'ingrassanu cun...

Santa

A sapemmu. Discurite d'altru, su bulete ch'eo manghi a vòstra sarcicela... Partate piuttòstu d'a Marmaraghia !

Paisanu

Eo mi truvava dunque in quella strada stretta cumme un chiassu ; giunghie un cher'a di fuga, imbatie u mo sacciu di grannu, e pistatra ! casca a mula, e a somma sopra ; eo coru, a vestia era crepata in panza.

Santa

Oh ! è mèrta infine !

Paisanu

Chi ha ? Selà pensi ch'ella era u mo pane, a mo speranza, e l'avia perfinu destinata in dòte à mo figliòla Anastasia !

Santa

Cunsulatevi ! Di pitiu arrivà peghiu.

Paisanu

Peghiu di questu, no.

Santa

E se u cheru avissi sciloccista a boi ?

Paisanu

Socia d'a cèlla ! un n'averia più bisognu di strafammi per cò le un pezzacciu di pane negru. Ma senta a fera, cumme si campa ?

Santa

Cosa ne so eo ? cumu s'arangia.

Paisanu

Se ò è l'ultima mo speranza.

Santa

Eo ?..... Oh, cumme ?

Paisanu

L'ecqua un si piglia à fiancana ?

Santa

Ebbè ?

Paisanu

Per signuria cosa sò centu franchi ? E un mi ci ne vòte di più per cumprammi una fera. Si pigliera becchiòna : se un portera u so vari di vinu, cumme l'altru, ne portera n.ezzu ; basta ch'ella m'aiuti a campicchià a vita.

Santa

Cumme sarebbe a dì ?

Paisanu

Selà un n'ha intesu ? Eo li dummandu solu centu franchi in prestu, e li rigalu sta salsiccia.

Santa

Oh, cara a mìa sarcicela ! Sentite, amicu, un sò abbastanza ricca per pagalla centu franchi au palmu. Mi dispiegu avenne manghiatu a mètà ; ma venite dummane, e lu ne renderaghiu dane, o tre, se bulete. In quantu ai sòlli, sò schersi ai jorni d'Eglise ; ed eo n'aghiu ammalappena pe u mio consummu.

Paisanu

Ghià ! mi l'aviana detta che boi erate morchente. Ma pateriate avè bisognu di me, e allora...

Santa

E allora ?

Paisanu

Simmu povari ; ma vinti voti i purtemmu anca noi.

Santa

Ebbè ! purtatelli au mercatu, ch'eo un so cosa funne.

Paisanu

Mi mettite à pèrta ?

Santa

No, un bi riscallate ! Ci sò qui tròppu sciurini, e pateriate rafridalabbi.

Paisanu

Bi vurlate di me ?

Brigola (piano a Santa)

Prudenza, fratellu !

Santa

Andate, amicu, andate !

Paisanu

Mi ne vo ; ma per Cristu, mi la paghe-rete !

(esce a paisanu).

Bulletin financier

Paris, le 24 Mai 1901.

Le marché est calme et les cours sont stationnaires. Nous n'avons pas de changements à signaler sur nos fonds d'état et sur une 3e citée de crédit qui restent fermes. L'emprunt Russe qui s'ouvre demain est un succès assuré d'avance. Nos Etablissements de Crédit, à cet égard, le montrent parfaitement fixé.

Valeurs industrielles. — Rio 4425, Nord-Lux 375, Action Parie Nationale 406. Les actions Lyonnaise North American, émises à 1500 fr. vont être introduites cette semaine sur le marché au comptant à Paris, Paris les toute Etrangère s'échangeant à 10.80, Extérieure est fermée à 75 55 sur les reste lourd, 3 0/0 96 40 ; Capital et Dividende Gle Nationale Financière formés en coupon à 240 et 460 ; Ordinaires 70 et ex d'Anvers 99, Métallurgique Roumaine 377 50 ; Ordinaires Usines Delin, hors cotes à 76, ex-coupon.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires. L'industrie qui fait l'objet de la Société d'Extraction et de Chauffage et de Force Motrice par l'air est acquise à un grand avenir en raison de sa spécialité et des besoins de première nécessité auxquels elle répond. C'est ce qui explique le succès qu'obtient la souscription aux actions nouvelles de cette Société, dont les versements peuvent s'effectuer aux guichets de la Société Générale.

Gazette Départementale

SARTENE. — M. Pietri, ancien sénateur, qui représente le canton de Sartene à l'assemblée départementale depuis plus d'un quart de siècle, fait partie de la série renouvelable cette année.

M. le sénateur Pietri n'a pas encore fait savoir s'il compte demander le renouvellement de son mandat. Cependant deux candidats sont déjà en scène. M. Hector Durazzo, conseiller d'arrondissement, et M. Antoine Nicolai, négociant.

M. Durazzo est le neveu de M. Pietri.

∴

AITI. — Depuis longtemps les habitants de cette commune attendent la construction d'une fontaine. Mais la commune est pauvre, il lui faut recourir à un emprunt ; elle a été autorisée à le contracter avec la caisse des dépôts et consignations.

De cette manière les vœux des habitants seront réalisés.

∴

COHBARA. — Ouvert à Corbara le 8, le jubilé a produit dans ce village une véritable transformation. Le Très Révérend Père Barthélemy, supérieur du couvent de Tusini, qui a donné cette mission jubilaire, a eu la douce consolation de voir augmenter, chaque jour, le nombre de ses auditeurs. Grâces en soient rendues au T. R. P. Barthélemy qui, par sa parole chaude et énergique, a su retenir dans le giron de l'Eglise tant de chrétiens. Aussi le bon Dieu a accordé à ce Père si généreux la grâce de contempler le fruit de ses travaux.

En effet, le 16 jour de la clôture de la mission, le T. R. P. Barthélemy a vu défiler devant lui une population fidèle et généreuse. Tant de vaillants chrétiens marchaient au cri de : vive la croix ! pour élever au glorieux étendard un nouveau monument de ses triomphes. La croix elle-même apparaissait au milieu de cette foule, comme le char des anciens Césars.

Portée par quatre braves, elle était entourée par l'élite du village.

Quand la procession se fût arrêtée pour la plantation de la croix, le T. R. P. Barthélemy adressa à ses fidèles auditeurs quelques mots, capables d'émouvoir les cœurs les plus endurcis.

Enfin, de retour à l'église, le R. Père exprima toute la satisfaction qu'il éprouvait à la vue d'une pareille manifestation en faveur de la croix de Jésus Christ. Il appela les bénédictions du Ciel sur la terre, et termina glorieusement sa mission en laissant à ses auditeurs ce mot si tendre et si consolant : « Pax vobis ». Que la paix reste avec vous. — M

∴

COTONE — M. Terrazzani, adjoint stagisaire à Saint-André de Cotone a été nommé en la même qualité à Corvione, en remplacement de M. Cesari.

∴

BONIFACIO. — La promotion dont M. le conducteur des ponts et chaussées Ricetti vient d'être l'objet a été accueillie à Bonifacio avec la plus vive satisfaction.

Devenu Bonifacien par son alliance avec une des meilleures familles de notre antique cité, il remplit ses fonctions avec un zèle et un dévouement à toute épreuve.

Apprécié de ses chefs, estimé de ses camarades, aimé de ses subordonnés, il s'est acquis la considération générale et il la mérite.

Nous félicitons sans réserve le nouveau conducteur principal.

∴

CASTIFAO. — M. le docteur Zuccarelli, conseiller général du canton de Castifao, sollicite le renouvellement de son mandat, mais il aura pour concurrent M. Vincentelli, étudiant en médecine.

∴

PONTE-NOVO. — Il a été créé à Ponte-Novo, hameau de Castello di Rostino, une école mixte.

∴

SAN GIOVANNI. — M. Liberati, instituteur à San Giovanni de Moriani, a vaccinié ou revaccinié une partie de la population de cette commune.

Élections Municipales

Les électeurs des communes de Cervione et de Santa-Maria de Lota sont convoqués pour le 2 juin, à l'effet de compléter le conseil municipal, afin de pouvoir procéder à l'élection du maire.

A Cervione, il s'agit de remplacer M. Raphaël Astima, maire, décédé, et un autre membre du conseil ; à Santa Maria di Lota, M. le docteur Giorgi, maire, décédé, et un autre membre du conseil, M. François Michelangeli, également décédé.

∴

Dimanche a eu lieu à Carbuccia le second tour de scrutin pour l'élection de 5 conseillers municipaux.

Le scrutin était présidé par M. Villanova, commissaire spécial à Ajaccio.

Les opérations se sont faites dans le plus grand calme.

Les cinq élus appartiennent à la liste de M. Carbuccia, ancien juge.

Cour d'Assises

Audience du 23 Mai

Présidence de M. le conseiller FLACH

Meurtre

L'accusé est un arabe détenu au pénitencier de Chiavari, il a à répondre d'un meurtre commis sur la personne de l'un de ses compatriotes et co-détenus.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Dans la matinée du 25 février 1901, après avoir biné la vigne au lieu dit Canapale, 32 détenus composant le 7e chantier, rentraient à l'établissement pénitentiaire de Chiavari. Arrivés sur la route qui relie cet établissement à la mer, le gardien Murzi les fit aligner sur deux rangs le long du fossé. Un peu plus loin, à une dizaine de mètres de distance, 21 détenus formant le 7e chantier, étaient déjà alignés dans la même position. A 9 heures 40 minutes Ould Johia Abdel Kader ben Larobi vint à passer derrière les rangs du 6e chantier pour rejoindre le 7e dont il était le surveillant. Lorsqu'il fut arrivé derrière lui, Neeib Belkassein ben Abeb se retourna brusquement et le frappa à la tête avec sa binette. Ould Johia Abdel Kader ben Larobi tomba sous la violence du choc et en relèva aussitôt.

Une mêlée s'en suivit au cours laquelle Zerfa ben Messalick Ould Ali, compatriote et ami d'Ould Johia Abdel Kader ben Larobi, porta un violent coup de binette à Soulmia Abdallah ben Said qui fut atteint à la tête. Vingt-quatre heures après Soulmia succombait.

M. Angeli soutient l'accusation. L'accusé Zerfa ben Messabit a de déplorables antécédents. Il a été condamné maintes fois pour vol et au mois de février dernier il subissait une peine de six ans de réclusion à Chiavari pour vol qualifié.

Le 25 de ce mois, sans raison aucune, obéissant à ses instincts pervers, au cours d'une bagarre à laquelle il aurait dû rester étranger, il a littéralement assommé avec l'outil dont il était porteur un de ses codétenus. L'accusé a beau nier énergiquement, des témoins dignes de foi l'ont vu frapper. Les jurés retiendront la culpabilité de l'accusé pour qu'il puisse être puni aussi sévèrement qu'il le mérite.

Me de Carafla présente la défense. L'accusé Zerfa est Arabe ; mais, la loi étant égale pour tous, les jurés doivent examiner cette affaire avec toute l'attention qu'ils apportent à tous les procès qui leur sont soumis. La culpabilité de Zerfa n'a pas été établie ; les témoins qui déclarent l'avoir vu frapper doivent être tenus en suspicion par les jurés. Ce sont des codétenus arabes obéissant à des mobiles mystérieux. Les jurés feront donc bénéficier l'accusé du doute qui existe dans cette affaire.

Mais au cas où l on croirait devoir retenir la culpabilité de l'accusé, les jurés ne sauraient retenir le crime d'homicide volontaire. Les faits reprochés à Zerfa, constituent réellement le crime de coups mortels.

Me de Carafla dépose des conclusions tendant à obtenir la position de la question subsidiaire de coups mortels.

La Cour rejette ces conclusions.

Me de Carafla fait poser au jury la question de provocation.

Reconnu coupable de meurtre provoqué Zerfa ben Messabit Ould Ali est condamné à la peine de six années d'emprisonnement, et à cause de ses antécédents, il est condamné en outre à la relégation

∴

Audience d'aujourd'hui :

Lezini Charles-Joseph, demeurant à Taglio Isolaccio, tentative de meurtre.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Carafla.

LA GENDARMERIE DU XVe CORPS

On écrit de Paris au *Petit Marseillais* :

Tout le monde rend hommage à la fermeté que notre gendarmerie déploie dans le service d'ordre, dans l'exécution des mandats de justice, dans la recherche des inconnus, dans la surveillance des étrangers ; les chefs de brigade, toujours appréciés de leurs officiers et des autorités civiles et militaires, méritent de figurer, chaque année, en bon nombre, sur le tableau d'avancement. Quel ne sera pas leur désillusion de voir que, cette fois, aucun d'entre eux ne pourra être inscrit sur la liste d'aptitude au grade de sous-lieutenant !

Seuls de tous les corps d'armée, le XVe possède trois légions ; seul il dispose de gros effectifs, en raison de l'étendue de ses frontières de terre et de mer. La conception d'un président du comité, provenant de l'ancien corps d'état-major, de ne pas vouloir d'officiers ne sortant pas de l'école de la garde républicaine, éloignera de la gendarmerie les éléments les plus solides des corps de troupe.

Le général Mourlan a si bien fait faire fausse route au ministère de la guerre, en obtenant l'envoi à Paris des sous-officiers après à passer des examens scientifiques et à subir des épreuves en géométrie, qu'il ne s'en est présenté aucun dans les corps d'armée où le service est le plus pénible. L'éviction des candidats du XVe corps est partagée par leurs camarades de la légion de la Seine et Seine-et-Oise, des légions du IIIe corps (Rouen) du Ve corps (Orléans), du VIe corps (Châlons) du VIIe corps (Besançon) du XIe corps (Nantes), du XIIIe corps (Clermont), du XXe corps (Nancy).

Quand les chefs de brigade participent à la répression des grèves, à la surveillance des côtes, à la garde des frontières difficiles, comme celles des Ardennes, de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, du Jura, des Basses-Alpes et des Alpes Maritimes, ils font preuve de fermeté et d'endurance. Ces sous-officiers d'élite ont mieux à faire que d'aller à l'école de la garde républicaine ; ce n'est pas à Paris mais dans les départements, aux prises avec les difficultés de tous les instants que peuvent se bien former les futurs officiers de gendarmerie.

Le système inauguré cette année, donnera des théoriciens et nul'ement des officiers au courant de la pratique de fonctions délicates entre toutes.

La limite d'âge atteindra, le 9 octobre, le général Mourlan. C'est dit-on, le général Bisbourg, commandant la division d'Oran, qui sera appelé à présider le comité de gendarmerie. Nous serions surpris si cet officier général qui, en quittant la légion étrangère, a servi dans la gendarmerie depuis le grade de capitaine ne faisait pas abroger un dispositif décourageant pour le cadre des principales légions frontières.

La manie des examens doit être proscrite de la gendarmerie et remplacée par l'étude réfléchie des caractères et par l'appréciation des services effectifs dans les départements.

Société de Botanique

La session extraordinaire de la Société de botanique de France a été ouverte mercredi à Ajaccio, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Lotz, délégué par le conseil d'administration de la Société.

Après une allocution du président il a été procédé à la formation du bureau spécial de la session qui a été ainsi composé :

Président, M. Foucaud ; vice-présidents, MM. Gran d'Eury et Motelay ; secrétaires, MM. Maire et Roux.

Un an après

Mademoiselle Emma Isnard, couturière à Laragne (Hautes-Alpes), a bien voulu dernièrement nous faire parvenir sa photographie, la lettre qui la contient confirmant d'une façon absolue ce qu'elle disait un an plus tôt.

Il s'agit de d'une guérison complète par l'emploi d'un médicament bien connu les Pilules Pink. L'action de ces Pilules bienfaisantes comme celles de beaucoup de remèdes est durable et retient presque toujours ; après d'une façon définitive.

« J'ai 16 ans, disait-elle alors, et de puis l'âge de 14 ans, j'étais devenue anémique à la suite d'un refroidissement. J'étais pâle et sans appétit, mon sommeil était troublé par des cauchemars, j'avais des idées noires, mes forces avaient épuisées, la moindre marche m'était pénible, mourir un sanglot me

Mlle Emma Isnard, d'après une photog.

causait des étouffements et je ne pouvais plus me livrer à aucun travail. J'ai employé beaucoup de médicaments qui ne me soulageaient que d'une façon passagère, puis je retombais dans un assoiblissement complet. Mon frère ayant lu un jour sur un journal le récit de la guérison d'une jeune personne dans mon cas, obtenu par les Pilules Pink, en fit venir quelques boîtes. Je ressentis bien vite les bons effets de ce traitement. En le continuant je parvins non seulement à me soulager, mais encore à retrouver mes forces et une parfaite santé. Aujourd hui, je mange et dors bien, mes joues sont roses et je suis en excellente santé. »

Voici ce qu'elle écrit un an après :

« Je vous envoie ma photographie et je vous confirme les bonnes nouvelles que je vous avais données. Ma santé reste excellente, je travaille à la couture sans le moindre fatigue et je ne souffre plus de rien. »

A la suite d'une maladie vague, le sang devient pour faible, s'appauvrit, les différentes fonctions de l'organisme s'accomplissent d'une manière imparfaite, les forces disparaissent et des maladies comme l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes surviennent. La reconstitution du sang peut seule opérer le plus puissant reconstituant de sang, a les guérissent presque toujours ces maladies. Si une rechute se produisait, il faut avoir recours encore aux Pilules Pink qui agissent toujours avec efficacité.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal : Dahlin et Cie, 23, rue Jean, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 23 mai 1901. — 7 heures du matin, + 17 6 midi, + 21°. 6 heures du soir, + 19 4. Maxima, + 23 2. minima, + 15.

Baromètre, — 7 heures du matin, 763 mm midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm

Vent. — 9 h. du matin. N. faible. 4 h. du soir. N. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux matin, + 0 33 soir, + 0 23

Pluviomètre, à 9 heures du matin, 0.

∴

A l'arrivée

M. le capitaine de vaisseau Voiellaud, commandant de la marine en Corse, est arrivé hier et descendu au Grand hôtel Lingénieur.

Le Commandant de la marine est venu pour trancher en qualité d'arbitre le différend qui existe entre le fermier de l'étang de Biguglia et les pêcheurs.

∴

Incendie à bord

Le feu s'est déclaré à bord du paquebot *Lou Cettori*, venant d'Ajaccio, à son arrivée à Marseille.

L'incendie, qui a pris dans la cale avant, s'est rapidement propagé. Mais l'alarme ayant été donnée par le personnel du bord, les pompiers du poste de la Joliette ayant à leur tête le capitaine Cazaux, sont survenus et ont commencé à attaquer l'incendie, tout en cherchant à le localiser.

Le nouveau bateau-pompe *Joliette*, ayant à son bord le commandant Cappeter, arrivait ensuite et, grâce à son puissant concours, deux heures après le feu était éteint et tout danger avait disparu. Les pertes sont peu importantes et, après quelques réparations, *Lou Cettori* pourra reprendre son service habituel.

∴

Gendarmerie

Le maréchal des logis Silvani, de la 16e légion bis, a été déclaré admissible aux examens oraux et d'instruction militaire pratique pour l'admission à l'école des sous-officiers élèves-officiers de la gendarmerie.

∴

Paroisse Sainte-Marie

Samedi, 25 mai, à 5 heures et demie du soir, Monseigneur l'Evêque débarquera à la gare de Lopino pour se rendre à Sainte-Marie où il donnera les exercices suivants, savoir :

26, dimanche de la Pentecôte, première communion à 7 heures du matin ; à 4 h. du soir, vêpres et renouvellement des vœux du Baptême ; 27, lundi de la Pentecôte, à 7 heures du matin, confirmation.

∴

Au marché

Une promenade au Marché est vraiment réjouissante : au milieu des paniers rebondissants de petits-pois, d'artichauts, de fèves, etc., se dressent des pyramides de cerises, de petites corbeilles de fraises, et tout autour des bouquets de fleurs qui parfument toute la place de l'Hôtel-de-ville.

Les cerises sont tombées de 80 centimes le kilo à 30, 40, 50 ; les fraises varient entre 70 et 1 franc, les petits-pois, 10 centimes, les fèves, 5, les artichauts 15 à 25 centimes la douzaine.

∴

Pilules Suisses, Exiger le timbre de l'Etat.

∴

Au Port

Les voiliers italiens *Il Vaticano*, capitaine Dimeglio, *La Serena*, capitaine Didonna, et *Figlia Felice*, capitaine Georgetto, sont partis sur lest, dans la matinée, les 2 premiers pour Naples et le troisième pour Granatello.

— La balancelle italienne *Pia Immacolata*, capitaine Frassetto, est arrivée dans la matinée, chargée de bétail, venant de Santa Teresa.

∴

Avis

Le trois-mâts *Eugenie*, de 500 tonnes, commandé par M. Vallecalle, capitaine au long-cours, est sous charge à Bastia pour Marseille.

Pour fret et renseignements s'adresser chez MM. A. Padovani, expéditionnaire à Bastia, et A. Carlini, expéditionnaire, 14, place de la Bourse, Marseille.

∴

Objet perdu

Il a été perdu mardi une écharpe, genre arabe, soie blanche, bleue et dorures.

Prière de la rapporter au bureau du Journal, contre bonne récompense.

∴

Avis

M. Pitti-Ferrandi, docteur en médecine de la Faculté de Paris, recevra tous les jours, de 1 heure à 3 heures, dans son cabinet, rue du Lycée, 9.

∴

A Louer

Un magasin, rue de l'Opéra, 12. S'adresser au bureau du journal.

— Un autre grand magasin, avec cour, rue Napoléon, 23.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES. — NÉANT.

Décès

Poilidori Marie, veuve, 76 ans, de Rutali.

Bafiale Clotilde, célibataire, 54 ans, de Bolsena (Italie).

Demmicheli Anne, 75 ans, de Bastia.

BOURSE DE PARIS

	22 mai	24 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.35	101.05
— 3 p. 0/0 amort.	99.70	99.70
— 3 1/2 0/0	101.25	101.30

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. L.-B. SERAZA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

THE OCEAN ACCIDENT
La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes nature
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY
Capital social 25.000 000
Capital souscrit. 11.485.625
Réserves fin 1899 . . . . 18.828.036
Primes encaissées en 1899. . 17.968.637
ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*
Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.
CRESHAM Société Anonyme au Capital de 5 Millions de Francs, Siège Social à Paris, rue des Capucines, 19
ASSURANCES sur la VIE et RENTES
CAPITAUX ASSURÉS : 250 MILLIONS
OPÉRATIONS D'ENFANTS
Inspecteur pour la Corse : M. CHAPUIS
Fatis POGGIOLI, rue Miot, 8, Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

M. ARÈNE au Ministère de l'Agriculture

M. Emmanuel Arène a fait une démarche auprès de M. le ministre de l'Agriculture pour attirer sa bienveillance sur le personnel des brigadiers et gardes sédentaires des eaux et forêts, en vue de l'amélioration de leur situation et de l'augmentation de leurs émoluments.

Le ministre a promis de faire étudier cette question et a assuré le député de la Corse de toute sa sollicitude pour le personnel si dévoué dont il s'est fait le défenseur.

Récompenses aux Sauveteurs

La Caisse des Invalides de la marine a décerné deux prix de 300 fr. chacun à MM. Alessandri, propriétaire à Sisco, et Boreschi, cultivateur dans la même localité, pour avoir exposé leur vie en sauvant un homme dont l'embarcation avait chaviré par une mer grosse et un vent impétueux.

Le Président de la République à Marseille

Le président de la République se rendra à Marseille le jour de l'arrivée du corps expéditionnaire de Chine.

DÉPART DE M. PICHON

M. Pichon et sa famille se sont embarqués hier, à Shanghaï, à bord du paquebot *Natal*, des Messageries maritimes.

Ce steamer arrivera demain à Nagasaki, dimanche à Kobé, et mardi à Yokohama.

Après un bref séjour au Japon, M. et Madame Pichon traverseront le Pacifique, l'Amérique du Nord et l'Atlantique, et arriveront par Le Hâvre à Paris, dans la deuxième quinzaine de juin.

Les Sociétés de gymnastique

M. Cazalet, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, a présidé aujourd'hui, au Mans, la première séance du Comité d'organisation de la 28e fête fédérale.

On sait que cette fête aura lieu l'année prochaine, sous la présidence de M. Loubet.

Fête Roumaine

A l'occasion de l'avènement et du couronnement du roi Charles Ier de Roumanie, un *Te Deum* a été chanté ce matin, à onze heures et demie, en l'église roumaine de la rue Jean-de-Beauvais.

De deux heures et demie à cinq heures, une grande réception a eu lieu chez le ministre de Roumanie, 25, rue Bizet.

Toute la colonie roumaine y assistait.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Le banquet annuel du Cercle parisien de la Ligue française de l'enseignement a eu lieu ce soir, à 7 heures et demie, au restaurant de la Terrasse, sous la présidence de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique.

Les ministres de la guerre, de la marine et des travaux publics assistaient à ce dîner, ainsi que MM. Léon Bourgeois, ancien président de la Ligue, et Paul Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine.

Les Morts du Jour

M. Boysset

M. Charles Boysset, député de la première circonscription de Châlons-sur-Saône, est décédé dans la nuit.

Il était âgé de 84 ans.

Ancien magistrat de 1848 ; député à la Législative en 1849 ; exilé en 1852 ; commandant des mobiles en 1870 ; M. Boysset était député de cette circonscription depuis 1871.

Deux Drames passionnels

de Toulon :

Un ouvrier corse employé à l'arsenal, Tommasi, a tiré un coup de pistolet sur la femme Geneviève Pancrazi, qui refusait d'exécuter ses propositions.

La femme, légèrement blessée par ce premier coup, se défendit énergiquement. Dans la lutte, un nouveau coup partit ; Tommasi a été atteint à la tempe. Transporté à l'hôpital, il a expiré quelques heures après.

∴

de Paris :

Le nommé Jean Soavi, âgé de 25 ans, courtier d'assurances, a tiré un coup de revolver sur la femme d'un professeur de musique, habitant rue Mazagran, puis s'est logé une balle dans la tête.

On croit qu'il s'agit d'un drame passionnel.

Suicide de Bresci

de Rome :

Bresci, l'assassin du roi d'Italie, s'est suicidé dans le pénitencier où il était enfermé.

Il est procédé au tirage au sort de la délégation qui doit assister aux obsèques. Parmi les députés désignés se trouve M. Baudry d'Asson.

Le député de la Vendée déclare que si les obsèques sont civiles, il n'y assistera pas.

Cette déclaration provoque de vives protestations à gauche.

La Suppression de la Censure au théâtre

M. Charles Bernard dépose une proposition de loi portant suppression de la censure au théâtre.

Il demande l'urgence et la discussion immédiate.

M. Bernard donne lecture de divers passages de certaines pièces, récemment interdites et n'ayant rien de contraire aux mœurs. Il demande les raisons pour lesquelles la censure a prononcé l'interdiction.

Le député de la Gironde demande des explications au ministre de l'Instruction publique sur l'interdiction de deux pièces : *Décadence*, de Guinon, et la *Question des huiles*, de Drault.

Le ministre de l'instruction publique déclare qu'il est partisan de la suppression de la censure, mais il combat l'urgence qui est repoussée par 328 voix contre 124.

Les Conseils généraux

M. Martin dépose une proposition de loi modifiant la loi d'août 1871 sur les conseils généraux. Il demande pour les cantons peuplés une représentation proportionnelle au chiffre de la population.

L'urgence demandée est repoussée par 282 voix contre 231.

Les Accidents du travail

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Groussier et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 9 avril 1898, relative aux accidents du travail.

La discussion reprend sur l'article 4.

M. Dron a déposé l'amendement suivant :

« Art. 4. — Substituer au paragraphe 3 nouveau, le paragraphe suivant :

« Les frais d'hospitalisation sont à la charge de l'entrepreneur quand le médecin traitant estime qu'il y a lieu de l'ordonner.

« Faculté est laissée au chef d'entreprise de commettre un médecin de son choix pour apprécier s'il est nécessaire ou non d'hospitaliser le blessé.

« En cas de désaccord entre le médecin traitant et le médecin expert, le juge de paix décide. »

Cet amendement n'est pas adopté.

Plusieurs modifications de certains articles de la loi sont votés.

MM. Poulain, Ricard et le ministre du commerce interviennent dans la discussion.

La Chambre renvoie à une séance ultérieure la suite de la discussion de ce projet de loi.

Séance demain.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 4 h. 1/2.

M. Darbot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La Santé publique

Suite de la 2e délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet la protection de la santé publique.

La discussion s'ouvre sur l'article 19, qui est adopté ainsi que les articles 20 à 23.

Suite demain.

Chambre des Députés

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Compayré, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Décès d'un député

Le président annonce qu'il vient de recevoir la triste nouvelle de la mort de M. Boysset. Il prononce l'éloge du défunt, qui était un vieux républicain.

Il est procédé au tirage au sort de la délégation qui doit assister aux obsèques. Parmi les députés désignés se trouve M. Baudry d'Asson.

Le député de la Vendée déclare que si les obsèques sont civiles, il n'y assistera pas.

Cette déclaration provoque de vives protestations à gauche.

La Santé publique

Suite de la 2e délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet la protection de la santé publique.

La discussion s'ouvre sur l'article 19, qui est adopté ainsi que les articles 20 à 23.

Suite demain.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'invasion du Natal

Les journaux anglais se montrent très inquiets du grand mouvement d'invasion qui est signalé dans le Natal, où de nombreux Boers se sont concentrés.

Attaque d'un commando

Les éclaireurs du corps de Kitchener, stationnés à Pietersburg, ont attaqué une partie du commando Beyer et ont fait un grand nombre de prisonniers.

Démission du généralissime Kitchener

On parle beaucoup de la démission de lord Kitchener ; on soutient même qu'elle serait imminente.

Le généralisme anglais est très affecté de ne pouvoir venir à bout des Boers.

Le général French

On télégraphie de Capetown que le général French, qui est remis de la fièvre paludéenne, est retourné depuis quelques jours sur le théâtre des opérations.

La peste au Cap

La peste continue à faire des ravages au Cap.

On a enregistré hier huit nouveaux cas, dont trois décès.

Nouvel échec du général French

Un officier de cavalerie a adressé une lettre au *Daily Mail*, dans laquelle il dit que le mouvement effectué par le général French, dans l'est du Transvaal, a complètement échoué.

Il ajoute que les Boers peuvent continuer la guerre indéfiniment, car ils disposent de moyens de résistance très sérieux.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Le Contrat d'Association dans les bureaux

Le sénat s'est réuni dans ses bureaux pour nommer la commission chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur le Contrat d'association.

Ont été élus membres de cette commission, MM. Bernard, Combes, de Sal, Maxime Lecomte, de Casabianca, Vallé, Leporché, Ancoin, Thézard, Delpech, Guyot, Demôle, Ropiquet-Franck Chauveau, Millard, Ménières, Sibiol, Clamageran.

Le projet de loi compte 12 commissaires favorables et 6 hostiles.

M. le sénateur de Casabianca est hostile à ce projet de loi.

A VENDRE Landaus, Calèches, Vic cnas, etc.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli

M. L. VIZZAVONA a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du retrait de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom: L. VIZZAVONA, imprimé sur chaque morceau.

Maison L. N. Mattei et Cie
Achat de liéges et de planches de châtaignier.
Vente de fourrages en gros et en détail.

A VENDRE
pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
A VENDRE
Site à bâtir, planté à oliviers, sur la route, à côté de l'église de Cardo.
S'adresser à M. Asta Jean-Baptiste, rue Castagno, 2.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, fermes, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissent tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT,
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION 2: contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e S^es
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOURAUD, éditeur, 2, r. de 4-Septembre

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais OPAL
chargera à Bastia vers le 5 Juin
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
*et tous les ports d'*ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Tirage le 13 Juin
500,000 Marcs
ou 625,000 Francs
sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le Grand Lotissement d'Argent de Hambourg, autorisé et garantie par le Gouvernement

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages de 118,000 billets 59 010 gains de la somme totale de

Marcs
11,202,000

seront définitivement décidés, parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs
500,000

mais spécialement des gains à

1 à	300000
1 à	200000
1 à	100000
1 à	75000
2 à	70000
1 à	65000
1 à	60000
1 à	55000
2 à	50000
1 à	40000
1 à	30000
1 à	20000
16 à	10000
56 à	5000
102 à	3000
156 à	2000
4 à	1500
612 à	1000
1030 à	300
36053 à	169
20968 à	250,
200, 150,	148,
115, 100,	78,
45,	21.

Des gains, indiqués ci à côté, seront tirés dans la 1re classe 2000 au montant total de Marcs 116 960.
Le gain principal de la 1re classe est de *M* 50.000, celui de la 2e classe *M* 55.000, 3e classe *M* 60.000, 4e classe *M* 65.000, 5e classe *M* 70.000, 6e classe *M* 75.000; dans la 7e classe éventuellement *M* 500.000, mais spécialement *M* 300.000, 200.000, etc.
Le prochain premier tirage des gains de ce grand *Lotissement d'argent* garanti par l'Etat est fixé officiellement et aura lieu déjà le
13 Juin a. c.
et le prix:
d'un entier billet orig. est de Fr. 7.50
— demi — — 3.75
— quart de — — 1.90
Contre remise du montant par mandat de poste international ou en billets de banque ou en coupons tous les ordres seront effectués immédiatement et avec les plus grands soins et le titre original muni des armes de l'Etat sera envoyé au commettant.
Un plan officiel duquel on pourra voir la manière dont les gains sont partagés sur les différentes classes, ainsi que les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre, et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.
Sur demande nous envoyons d'avance et allranchi le plan officiel pour gouverne, et nous déclarons prêts à reprendre en cas de non convenance, mais avant le tirage, les billets, en remboursant le montant payé.
Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.
Notre maison a été toujours favorisée par la Fortune et bien souvent nous avons payé à nos honorables clients les plus grands prix, entre autres ceux de Marcs 250 000, 100,000, 80,000, 60,000, 40,000, etc.
Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise, fondée sur la base la plus solide, attirera de nombreux preneurs, souscriptions, à cause du tirage rapproché, de nous faire parvenir les ordres le plus tôt possible.
Kaufmann et Simon,
Maison de Banque et Change à Hambourg.

☞ En témoignant notre reconnaissance pour la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent, et comme notre maison est bien connue *depuis longtemps*, nous prions tous ceux qui s'intéressent à un lotissement d'argent, *fondé sur la base la plus solide*, et qui désirent que leurs ordres soient sauvegardés sous tous rapports, de vouloir bien s'adresser directement et avec confiance à notre maison
KAUFMANN et SIMON à Hambourg
Nous n'entretenons pas de relations avec d'autres maisons, de même nous n'avons pas d'agents pour la vente des billets originaux de notre solicte, mais nous correspondons seulement directement avec nos honorables clients, qui, de cette manière ont tous les avantages d'une relation directe.
Tous les ordres qui nous parviennent, seront immédiatement registrés et réglés promptement.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Targe du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Pit de fer, Roues artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PRODUIT L'APPÉTIT ET FAVORISE LA DIGESTION

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin de Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
F. 60 la Boîte de Cigares ou le Papier. — F. COMAR & Fils, 38, Passage Choiseul, Paris

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
La confiance a été conférée
Que les femmes, dès jeune, en aiment la pâte.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, par sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cognac Fine Champagne à 20 centimes la bouteille. — N'oubliez pas Mattei, le meilleur... à 50 centimes

45e ANNÉE — SAMEDI 25 MAI 1901 — N° 118

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 2 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 25 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Grégoire.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 4 h. 02 m. — Coucher, 6 h. 56 m.
LUNE. *Pleine*, le 1 — *Dernier quartier*, le 9
FÊTE DE DEMAIN: PENTECOTE.

24 MAI

INSTALLATION
DE M.
le Procureur Général Rogueres

DISCOURS DE M. ANGELI
Avocat Général

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Le séjour de M. Cénac parmi nous a été de bien courte durée. Nous venions à peine de l'installer dans ses fonctions de Procureur général, lorsque le Gouvernement de la République, voulant lui donner une marque plus sensible de son estime et de sa confiance, l'a appelé à diriger le Parquet de la Cour de Limoges.

Je suis loin de méconnaitre les précieux avantages que notre ancien chef rencontrera dans sa nouvelle situation. Se rapprocher des personnes qui lui sont chères et qu'il lui eût été difficile de rejoindre au gré de ses désirs, n'est-ce pas une des plus pures jouissances qu'un homme de cœur puisse éprouver ? Ces réunions intimes du foyer domestique, où la famille tout entière se trouve présente, M. Cénac en goûtera plus souvent le charme pénétrant et il y puisera une vigueur plus grande pour affronter les responsabilités inhérentes à sa haute charge. Qu'il me soit, du moins, permis de manifester publiquement les regrets qu'a fait naître en nous une séparation si subite et si peu prévue, et d'adresser au chef éminent que nous avons perdu l'expression respectueuse de nos sympathies et de nos vœux.

Je rappelais, il n'y a pas encore quatre mois, avec quelle distinction M. Cénac avait parcouru les nombreuses étapes d'une carrière aussi longue que brillante. Partout sa personnalité s'était affirmée, d'une façon éclatante, dans les multiples détails de l'administration comme dans les luttes pacifiques de l'audience; et lorsque, à Bastia, il eut commencé à mettre la main à l'œuvre, il fut visible pour chacun qu'il y apportait la plus parfaite compétence et une rare autorité. M. Cénac s'était fait de la justice une conception des plus simples, des plus pratiques. [illegible] pratique.

Elle consistait dans la stricte application des lois, et il en a poursuivi la réalisation avec une ardeur et une persévérance que nul obstacle ne rebutait : « Je serai ici, avait-il dit en prenant possession de son siège, ce que j'ai été jusqu'à présent, un magistrat et rien qu'un magistrat. » Ce n'était pas là une promesse vaine, un de ces engagements partis des lèvres et dont l'exécution comporte des tempéraments. Il était résolu à le tenir scrupuleusement et le pressentait constamment par ses actes. Il estimait que les attributions d'un chef de Parquet sont assez étendues, assez variées, et ses occupations assez absorbantes pour ne souffrir aucun partage et il y circonscrivait son activité. Travailleur infatigable, il n'admettait ni les retards ni les atermoiements. Chaque affaire était, de sa part, l'objet d'un examen consciencieux et rigoureusement impartial. Il n'avait d'autre souci que d'aboutir promptement, de découvrir les solutions exactes, et de satisfaire, autant que possible, tous les intérêts, et il employait à atteindre ce triple but toutes les énergies de son intelligence et de sa volonté. Il avait ainsi imprimé aux différentes branches du service une impulsion d'autant plus féconde que ses subordonnés, à n'importe quel degré de la hiérarchie, en recurent le contre-coup. M. Cénac abordait les tâches les plus ardues sans hésitation comme sans embarras, et c'était merveille de voir avec quelle aisance et quel succès il surmontait les difficultés. Il y était aidé à souhait par sa perspicacité naturelle et par cette haute culture de l'esprit qu'il avait acquise au prix d'un constant labeur, fructueusement attaché à ses devoirs et ferme dans ses décisions, il en adoucissait les rigueurs nécessaires par une modération exempte de faiblesse et il sut toujours concilier, dans une mesure équitable, les exigences de l'ordre social avec les droits de l'humanité.

Je n'ai envisagé jusqu'ici que les mérites de l'administrateur. Je n'aurai garde d'oublier tout ce que M. Cénac répandait de prestige à l'audience. Par deux fois il intervint dans nos débats criminels; par deux fois il y déploya les ressources de son éloquence. Sa parole tout ensemble chaude, vibrante et colorée, à travers laquelle se révélaient la profondeur de la pensée et la puissance de l'argumentation, produisait la plus vive impression et vous captivait. On sentait qu'une conviction inébranlable emplissait son âme et la débordait pour se communiquer à celle de ses auditeurs. Il me souvient d'avoir surpris, autour de moi, tandis qu'il parlait, les signes d'une admiration mal contenue et qui se serait traduite, dans une autre enceinte, par des applaudissements.

Tel a été le magistrat, pendant son rapide passage à Bastia. Mais en dehors des qualités professionnelles qui distinguent M. Cénac, il nous a été donné d'apprécier sa nature franche et loyale, l'élévation et la générosité de son caractère, la sûreté de son commerce, l'aménité souriante de ses manières, et ce fonds de tolérance inaltérable qu'accompagne chez lui l'exquise bonté du cœur.

MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

Votre nomination aux fonctions dont vous venez de recevoir l'investiture était depuis longtemps prévue. Votre passé la faisait pressentir et l'avait, en quelque sorte, préparée. Aussi a-t-elle été accueillie avec les marques de la plus flatteuse satisfaction et la Corse ne peut qu'être reconnaissante au Gouvernement de la République de la préférence qu'il a bien voulu lui témoigner en plaçant les intérêts de ses justiciables sous la sauvegarde de votre expérience, de votre caractère et de votre talent. Voilà près de trente ans que vous appartenez à la magistrature des Parquets, et, dans le long séjour que vous y avez fait, votre esprit déjà pourvu des dons les plus heureux y a encore accru et fécondé ses richesses naturelles par le travail. Tous les degrés de la hiérarchie vous sont connus, vous les avez successivement franchis, et l'action publique dont vous êtes le haut dépositaire n'a point pour vous de secrets. Nous avons lieu de nous en féliciter, car il nous est réservé de recueillir les bénéfices des conquêtes que vous avez réalisées. Je ne sais rien, quant à moi, de plus utile pour la bonne administration de la justice que l'examen assidu des affaires si variées dont le Ministère Public a le devoir de s'occuper. On prétend, à tort, que l'imagination y perd de sa fraîcheur et qu'il affaiblit en nous, s'il ne l'étouffe pas, le sentiment de la pitié. Il est certain en tous cas, que l'intelligence s'y aiguise, s'y fortifie, s'y perfectionne et rectifie ses jugements par une vision plus exacte de la réalité. Les mœurs, les mobiles qui inspirent nos actes, les passions dont le cœur est agité, tout défile devant les yeux du magistrat et lui devient familier, parce que rien n'échappe à son observation. On peut dire qu'il fouille au plus profond de l'âme et en démêle les ressorts les plus cachés.

Cette science pratique, complément obligé des études doctrinales, vous l'avez acquise dans vos continuelles explorations à travers les intérêts humains. Après de remarquables débuts en qualité de Substitut du Procureur de la République à Saint-Pons et à Rodez, vous avez été appelé à diriger les Parquets d'Espalion, de Laval et d'Angers. Dans ces différents postes vous vous êtes montré aussi habile administrateur qu'orateur éloquent. Vos mérites divers vous avaient déjà signalé comme un magistrat d'avenir, et, le 21 décembre 1898, vous étiez nommé Avocat général à Chambéry. Ces délicates fonctions vous les avez exercées avec un plein succès et vous y avez accentué brillamment la puissance de votre talent. A l'audience, quand il s'agissait de conclure sur des questions d'ordre privé comme aussi de requérir la condamnation des malfaiteurs, vos lumineuses et savantes discussions, votre dialectique nerveuse et saisissante étaient encore relevées par l'attrait d'une élégante diction. J'ajouterai que chez vous l'orateur est doublé d'un écrivain de grande valeur. J'ai eu la bonne fortune de lire quelques-unes de ces harangues par lesquelles vous inaugurez la reprise des travaux judiciaires. Je ne sais ce qu'il faut le plus y admirer de la beauté de la forme ou de la force et de l'élévation de la pensée. Il en est une surtout qui m'a particulièrement séduit : je veux parler de ces pages magistrales qui retracent les évolutions du Droit à travers les âges. Il a subi, en effet, bien des transformations, variant avec les temps, les lieux, les institutions politiques, pour aboutir enfin à l'immortelle Déclaration où les Constituants de 1789, soulant léguer au monde l'instrument de son émancipation, inscrivirent la majestueuse formule de toutes nos libertés.

Vous n'avez pas borné là votre désir d'investigations. Après du curieux pays où vous avaient conduit les destinées de votre carrière, vous avez compulsé ses annales et vous en avez rapporté l'histoire si intéressante du Sénat souverain de Savoie.

La croix de Chevalier de la Légion d'honneur vint récompenser vos éclatants services et, quelques jours après, un décret du Président de la République vous plaçait à la tête de l'important Parquet du Havre. Là, pendant sept années d'une administration active et laborieuse, vous avez prouvé que vous étiez à la hauteur de tous les devoirs. Vous apportiez dans vos décisions un tact, une prudence, une largeur de vues dont chacun était frappé et ce libéralisme éclairé et réfléchi qui répugne aux rigueurs excessives et compatit aux faiblesses de l'humanité.

Vous voici, maintenant, au milieu de populations dont les mœurs vous paraîtront, au premier abord, présenter un singulier contraste avec celles des autres départements. Mais, en y regardant de près, vous aurez lieu de vous convaincre qu'elles s'en séparent seulement par certains côtés. Vous trouverez l'explication de cette différence dans les luttes ardentes et plusieurs fois séculaires que la Corse a dû soutenir pour s'affranchir d'une tyrannique domination. Si vos occupations professionnelles vous en laissent le loisir, vous pourrez aussi feuilleter son histoire, non moins attachante que celle de la Savoie. Vous y découvrirez comment, il n'y a pas encore cent ans, dans une séance à jamais mémorable, et que le pinceau d'un de nos artistes va faire revivre sur la toile, les magistrats de cette Cour, nos courageux devanciers, obstinément fidèles à la Patrie Française, répondirent par un fier et héroïque refus au général anglais qui leur commandait de rendre la justice au nom de son souverain.

Mais d'autres objets solliciteront votre vigilance. Vous aurez à protéger contre des atteintes, malheureusement trop fréquentes, le plus inviolable, le plus imprescriptible, le plus sacré de tous les droits: le droit à la vie. A cette œuvre de préservation individuelle et sociale vous appliquerez les facultés supérieures de votre esprit, et vous contribuerez à ramener le repos, la sécurité, la paix dans un pays aux aspirations généreuses et qui a soif de justice et de tranquillité.

M. le Premier Président vous dira tout à l'heure avec sa parole autorisée, quel précieux concours vous recevrez de cette Compagnie qui s'honore et s'encorgueillit de l'avoir pour chef. Organe de vos collaborateurs je suis heureux de vous offrir leurs respectueux souhaits de bienvenue en même temps que la solennelle assurance de leur dévouement le plus absolu.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

25 mai 1567. — Le Sénat de Gênes, avant acquis que Lucc de Casabianca

17. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS
par PAUL MAHALIN

VII

Où Chicot s'en retourne à son observatoire et retrouve nombre de personnes de connaissance, notamment le frère prêtre Jacques Clément.

Le moine s'inclina avec humilité.

Le cardinal avait pris le bras de M. de Brissac. Il fit un signe aux porteurs. Ceux ci se remirent en route.

Après un moment, le Gascon allongea avec précaution le cou hors de son observatoire.

Saint-Paul, Mayneville, La Chapelle-Marteau et Crucé s'éloignaient, embossés dans leurs manteaux, et, chacun tirant de son côté, s'enfonçaient çà et là dans la ville. Accompagnée du cardinal et de Brissac, la litière de la duchesse était en train de franchir le seuil de la poterne du château. Le moine avait repris sa posture de statue. Chicot sortit doucement de sa cachette. Un sourire de satisfaction courait sous sa moustache féline.

— On nous laisse seuls, fit-il : à nous deux, mons Jacquot !

Le moine était tourné du côté du château. Il regardait la litière disparaître sous le porche de la poterne. L'accès bouffon lui frappa sur l'épaule :

— Bonsoir, mon jeune compère, fit-il.

Le « jeune compère » se retourna vivement et poussa un cri de surprise :

— Maître Robert Briquet !

Le prétendu bourgeois lui tendit la main :

— Et ça va bien depuis que j'ai eu l'avantage...

— Vous à Blois ! répéta le frère.

— Tiens ! tu y es bien, toi, mon garçon !

Le moine prit un air rogue :

— Oh ! moi, c'est que j'y ai suivi notre révérend prieur dom Modeste Gorenflot...

Qui a été choisi pour directeur spirituel par S. M. Henri III. Ventre de biche ! le Roi a eu la main heureuse. Je lui en ferai mon compliment.

— Le seigneur prieur est une des lumières de l'Eglise.

Chicot appuya avec chaleur :

— Image pleine de justesse, mon frère, si l'on songe que le poète Dubartas qualifie le soleil de « grand duc des chandelles »... Oui, le bon Gorenflot est un astre au firmament de la chrétienté...

Aussi, est-ce pour me pénétrer de la bienfaisance de ses rayons que j'ai entrepris le voyage ... Comme pour m'enivrer de l'éloquence de sa parole et pour me repaître de son exemple moralisateur — tout en déjeunant — avec lui ce matin...

— Vous comptez déjeuner avec dom Modeste ?

— Certes !

— Prenez garde, mon très cher frère : qui compte sans les décrets de la Providence s'expose à compter plusieurs fois.

— Je ne déjeunerai pas avec mon docte ami ?

— Pas ce matin, du moins : j'en ai la conviction.

— Et pourquoi cela, je te prie ?... L'honorable prieur serait-il mort, d'aventure ?.. Je ne vois guère que cette circonstance — indépendante de sa volonté — qui le puisse empêcher de s'acquitter de ses devoirs envers lui-même en vaquant à ses quatre repas...

Paix, sur un signe négatif du Jacobin :

— Une indisposition peut-être... Une indigestion... de travail... Ou bien Sa Majesté lui aurait-elle fait l'honneur de le convier à sa table ?

— Sa majesté va partir tout à l'heure pour une excursion de piété.

— Hein ? ... Une excursion de piété ? « Qu'es aco ? » comme disent les Provençaux de Provence.

— J'entends des dévotions spéciales, — dans un sanctuaire particulier...

Le Gascon se tapa sur la cuisse :

— Bon ! j'y suis ! .. Un pèlerinage !

Ensuite avec négligence :

— Dans une chapelle de la ville ou dans une ville des environs ?

Le Frère lui lança un regard oblique et scrutateur. Puis, avec sécheresse :

— Sa révérence vous le dira si elle le juge convenable

L'ancien bouffon avait appelé sur sa figure toute la naïveté dont il était capable :

— S'il lui convient, c'est évident... Je ne me permettrai pas de lui demander... Même en buvant le coup de l'étrier, on ne cassant une croûte ensemble avant le départ... Car je suppose que le confesseur accompagne son royal pénitent...

Le moine secoua la tête :

— Vous ne verrez pas dom Modeste ce matin, déclara-t-il péremptoirement. Sa Majesté se mettra en route à six heures...

— Eh bien ?

— Eh bien, le château est consigné jusqu'à huit...

— Ce qui signifie...

— Ce qui signifie que personne ne peut y pénétrer sans donner le mot de passe : il faut vous résigner, mon cher monsieur Briquet : vous ne recevrez dom Gorenflot qu'à son retour.

— Et quand sera-t-il bien, ce retour ?

— Au même temps que celui du Roi et de la Cour.

— Mais quand reviendra-t-il, le Roi ? Jacques eut un sourire narquois :

— Demain,... Après-demain... Peut-être plus tard.

Puis faisant un pas de retraite :

— Mais vous me retenez là... Je me sauve... Serviteur !

Il leva le pied pour s'esquiver. Mais le soi-disant Briquet le retint par la manche :

— Vertuchoux ! tu es bien pressé ! Tu ne me quitteras pas si vite, autrefois, sur la route de Vincennes. Tu souviens-tu, quand tu t'accrochais à ma personne en me priant de t'enseigner tierce, quarte et le reste ?

L'adolescent piaffait d'impatience :

— Encore une fois, lâche-moi !... Au nom du ciel !... Par la mordieu !

(A suivre).

était un des plus grands ennemis des Génois et qu'il avait pris le village de son nom, La Casabianca, ordonna à François Fornari, gouverneur de la Corse, de faire décapiter le père de Lucc, Jacques de Casabianca.

Cet ordre fut exécuté.

Recensement de la Corse

Voici les résultats du recensement quinquennal de la population présente en Corse, le 24 mars 1901.

Les chiffres du recensement de cette année sont comparés à ceux du recensement de 1896.

Population des chefs-lieux d'arrondissement.

	1896	1901
Ajaccio. ...	20,223	20,753
Bastia	22 319	25,396
Calvi	2 122	1,942
Corte.....	5,000	5,425
Sartene.....	9,055	4,972

Population par arrondissement.

Ajaccio.....	72,974	71,978
Bastia.....	76,834	78,874
Calvi	26,143	24,470
Corte.....	57 158	59,477
Sartene.....	43.043	42,030
	276,172	270,829

IN CAMPAGNA

Commediola in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IX.

I PRECEDENTI, *meno il* PAISANU

Santu

Chi spacciata ! m'ha rottu una spalla, e un n'è cuntenta !

Brigida

Paisan di muntagna, un ci fa caravagna ! una ti ne dà, e dui ti ne magna.

Santu

Qual'è ch'u circava ?

Orsula

Oh, noi un simmu fatti pe stà a paesi !

Santu

Bôli turnà a Santi-Niculà, un n'è bera ?

Orsula

Un si stà megliu che qui fra i salvatichi ?

Santu

A bede u to caru Stefanu Birse ?

Orsula

Un so cosa vo' mi dite.

Santu

Guarda chi faccia fresca ! Un li si darebbe l'Agliu santu senza cummunió ?

Brigida

Un cinchiotu, fratellu ! Simmu venuti appòsta in campagna pe stà tranquilli.

Santu

Oh, sì ! dammi a mió pippa !

Brigida

Fatti una passighiatuccia, e pói pigliati u to orcettu di sonnu ! Ridarai chi ti fora bè.

Santu

Fôra c'à tròppa sole per spassighia.

Brigida

Ebbè, qui in cammara !

Santu

Un c'è lógu. È megliu anda sulitu in letu. Ma c'u còrpu a lanterna, e dópu si discurassaci, un si chiuderà un ochiu.

Brigida

Prôva sempre, fratellu ! andemmu !

(escono Santu e Brigida).

Vélo-Club Bastiais

Les membres du Vélo-Club Bastiais sont priés de venir retirer leurs cartes d'entrée à l'Hippodrôme, au siége social, Grand Café de la Paix, de 8 à 9 heures du soir.

Le Président.

Bulletin financier

Paris, le 23 Mai 1901.

Le marché d'affaires provoque un tassement des cours, toutefois les différences ne sont pas très sensibles. Nos Rentes restent lourdes, le 3 0/0 à 101 70 et le 3 1/2 à 100.55. Les Rhodesiennes de Cecil sont bien tenus.

Aujourd'hui n'est ouverte à aucune prime aux 818 000 Obligations de 500 fcs de dette Consolidé à 99 francs. Les résultats connus des maintenant promettent d'atteindre que l'Emprunt Russe sera couvert plusieurs fois.

Dans le compartiment industriel, le Rio fait 1.187.. Pierre de Vieux Gerchey est à 815 Frs. Nouvelle 265 ; Ore Continentale Nouvelle d'Incandescence 92 frs.

Les travaux Parisiens se traitent à 49.; l'assemblée du 31 aura autorisé le Conseil d'Administration à poursuivre les pourparlers en cours sur une prise intéressant pour but de créer une vaste Société d'Exploitation des minerais riverains pour la France et son colonies.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Italien se tient à 96 90 ; les valeurs ottomanes sont fermes, l'Extérieure a reculé à 71 trente.

A Bruxelles, peu d'affaires en Rentes diverses et indiquées, marque de Bruxelles 778 ; Porte-Congo 6 450, Capital et Dividende Internationale de Transways 394 75 et 394. Obligations Villarios d'Anvers 99. Placements des valeurs urbains.

Chemins Français calmes.

Gazette Départementale

LA PORTA. — M. Tito de Caraffa conseiller général sortant du canton de La Porta, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Quatre candidatures sont déjà posées : celles de MM. Vittini, maire de La Porta ; Sébastien Moretti, avocat à la Cour d'appel ; docteur Querini ; et vicomte de Sebastiani.

GROSSA. — Mlle Paoletti, ancienne suppléante, pourvue du brevet supérieur, a été déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire, à Grossa, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1900-1901.

SALICE. — M. Beretti Antoine-Dominique est nommé juge de paix de Salice, en remplacement de M. Colonna d'Istria, appelé aux mêmes fonctions à Portovecchio.

MORIANI. — A San Giovanni de Moriani, le jubilé a été prêché par le R. P. Thomas, franciscain. Les exercices ont été suivis par toute la population avec un recueillement et un empressement vraiment dignes d'éloges. La parole ardente du P. Thomas électrisait pour ainsi dire son auditoire et les résultats ont prouvé qu'il n'avait pas prêché dans le désert, car la cérémonie de clôture a été vraiment édifiante par le nombre d'habitants qui se sont approchés de la Sainte Table.

OLIVESE. — Un récent arrêté ministériel a créé une classe enfantine à Olivese.

CORTE. — On lit dans le *Corte-Journal* :

M. Corteggiani, professeur d'agriculture, accompagné du directeur et d'un instituteur de l'école laïque de Corte, a conduit mardi, 21 courant, les élèves de 3e du collège Paoli et ceux de la 1re division de l'école primaire dans la vigne de M. Cane que l'on sulfate en ce moment. Il leur a donné des explications sur les moyens employés pour préserver la vigne contre les maladies cryptogamiques. En outre ces jeunes gens ont assisté à la préparation de la bouillie bordelaise : avec le papier de tournesol il leur a indiqué la façon de reconnaître pratiquement lorsque la solution cuprique contient trop de sulfate de cuivre ou trop de chaux.

L'ESCADRE

L'Adjudication de la Viande

Mercredi le service de la marine a procédé à l'adjudication de la viande fraîche pour l'escadre. La fourniture atteignait environ 5.000 kilos. Les offres des bouchers ont dépassé les prévisions de l'administration. L'offre la moins élevée a atteint 1 fr. 58 le kilo. La dernière fois que l'escadre est venue dans nos eaux la fourniture a été faite au prix de 1.08 centimes.

Le service de la marine s'est empressé de demander par télégramme au ministre l'annulation de cette adjudication.

Le prix actuel de la vente à Bastia est de 1.40 le kilo ; les bouchers ont soumissionné au prix de 1.58 le k., cette majoration leur paraissant nécessaire pour compenser le déchet considérable qui a lieu pour les fournitures faites à la marine qui ne prend que les quatre quartiers.

D'autre part, l'administration de la marine ne règle ses factures que 4 ou 5 mois après la fourniture, ainsi que cela s'est produit à la dernière arrivée de l'escadre à Bastia ; et il faut aussi tenir compte de la retenue opérée sur les factures au profit de la Caisse des invalides ; d'où une perte d'intérêts pour les fournisseurs.

Enfin, la viande de boucherie est assez rare sur notre marché, et les bouchers, pris à court, se trouvaient en présence des exigences des rares détenteurs de bétail indigène, le bétail étranger n'étant guère usité.

Sur l'invitation de M. le Sous-Préfet, qui ne laisse jamais échapper l'occasion de défendre les intérêts de notre ville, deux marchands-bouchers avaient cependant consenti à réduire le prix à 1 40 le k.

Ce n'est donc pas le mauvais temps, — raison officielle invoquée — qui est la cause de la non arrivée de l'escadre à Bastia. S'il en était ainsi, à la prochaine occasion nous prierons le bon Dieu de nous fabriquer un temps sur commande, afin que l'escadre puisse mouiller à Bastia.

∴

A la suite de cet incident, M. le Maire a adressé les télégrammes suivants au Ministre de la marine et au Commandant en chef de l'escadre.

Ministre de la marine, Paris.

Le Maire de Bastia regrette très vivement l'incident qui a amené l'annulation de l'adjudication de la viande pour l'escadre de la Méditerranée ; malgré l'état du marché très raréfié, je puis vous affirmer Monsieur le Ministre, que les bouchers ont consenti une réduction à 1 fr. 40, prix courant de la place, qui ne leur laisse aucun bénéfice.

Je me permets d'espérer, Monsieur le Ministre que vous voudrez bien, dans ces conditions, autoriser une nouvelle adjudication et surtout ne pas priver la population de Bastia de la visite de l'escadre qu'elle se prépare à accueillir avec le plus patriotique enthousiasme.

∴

Au Vice Amiral de Maigret, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, Portovecchio.

Le Maire de Bastia regrette vivement l'incident qui a amené l'annulation de l'adjudication de la viande.

Malgré l'état du marché, les bouchers consentaient une réduction à 1 fr. 40 le kilo, prix courant qui ne leur laisse aucun bénéfice.

Nous avons l'espoir, Monsieur l'Amiral, que vous ne voudrez pas faire supporter à la population bastiaise les conséquences de cette situation, et que l'escadre continuant l'itinéraire déjà établi, séjournera assez longtemps à Bastia, pour nous permettre de montrer une fois de plus à ses chefs distingués et aux vaillants marins, les sentiments de vive sympathie et de patriotique enthousiasme de nos concitoyens.

∴

M. le Commandant de la marine en Corse a adressé la lettre suivante à M. le Maire.

Je viens de recevoir du Commandant en chef de l'Escadre le télégramme suivant que je m'empresse de vous transmettre :

« Le temps m'empêche de mouiller à Bastia aujourd'hui, mais j'espère vous rendre visite prochainement. »

∴

L'escadre a quitté Ajaccio jeudi matin, vers 7 heures, et elle a mouillé à Porto-Vecchio dans la soirée du même jour.

Cette force navale a appareillé de ce dernier port pour Antibes dans la soirée d'hier. On prétend, peut-être avec raison, que le séjour d'Antibes est plus agréable que celui de Bastia !!

Les contre-torpilleurs *Espingolle* et *Hallebarde* sont arrivés hier soir, vers 6 heures, et ont mouillé au Nouveau Port.

COURSES DE BASTIA

La Compagnie de Chemins de fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani le dimanche 26 mai, le train n° 5, dont le départ de Bastia a lieu à midi 7 minutes, prendra exceptionnellement, à Lupino, des voyageurs pour Furiani.

Des trains supplémentaires seront mis en marche, aux heures suivantes :

de Bastia pour Furiani : midi 20, midi 30, 1 heure 10, 1 heure 20.

de Furiani pour Bastia : 3 heures 55 du soir, 4 heures 37, 5 heures 25, 5 heures 35, 5 heures 45, 6 heures 27, 6 heures 45.

Les trains supplémentaires ne s'arrêteront pas à Lupino, à l'aller.

Pour éviter aux voyageurs une trop longue attente aux guichets, les billets pour Furiani seront délivrés à la gare de Bastia pendant toute la journée du vendredi 24, du samedi 25 mai, et pendant toute la matinée du dimanche 26, à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 h 30 la distribution des billets se fera comme suit :

Billets de 1re et de 2me classes au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3me classe aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation sur la place de la gare, à droite.

Messieurs les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

∴

Le Comité prie MM. les propriétaires des chevaux engagés et leurs jockeys de vouloir bien se rendre à l'Hôtel de Ville, le samedi, 25 mai, à dix heures du soir, pour une communication très importante.

Les cartes de propriétaires, jockeys et palefreniers seront données à cette réunion.

∴

Des cartes de passage, Homme, personnelles, sont à la disposition de MM. les conseillers généraux, pour la journée du 26 mai 1901.

Les conseillers généraux qui désireraient une carte d'entrée sont priés de la faire réclamer chez M. le comte de Béarn, avant samedi soir sept heures.

Cour d'Assises

Audience du 24 Mai

Présidence de M. le conseiller FLACH

Tentative de meurtre

Lezini Charles-Joseph, âgé de 36 ans, demeurant à Taglio-Isolaccio, se serait rendu coupable d'une tentative de meurtre commise dans les circonstances ainsi relatées par l'acte d'accusation :

Le 28 novembre 1900, le nommé Franzini Charles-Philippe, de Taglio-Isolaccio, ayant trouvé dans la propriété du sieur Paoli, dont il est le fermier, des chèvres appartenant au nommé Lezini Charles-Joseph, défendit à ce dernier de faire entrer son troupeau dans cette propriété, tant que la récolte des olives et des châtaignes n'aurait pas été faite. Lezini répondit qu'il s'adresserait au propriétaire. « Va parler au bourreau, si tu veux, » répliqua Franzini qui s'éloigna.

Aussitôt Lezini s'élança sur lui et par derrière lui porta un coup de hâche qui l'étendit à terre. La victime resta plusieurs jours sans connaissance et bien que la blessure soit aujourd'hui cicatrisée, les désordres qu'elle a occasionnés ont entraîné un trouble partiel de la mémoire, dont il n'est pas possible de déterminer la durée.

M. Aubert soutient l'accusation. L'accusé a des instincts pervers. Ses antécédents le prouvent. Il a été condamné maintes fois pour vol et les renseignements que contient la procédure sur son compte sont des plus mauvais. Dans la journée du 28 novembre dernier, il a voulu assommer d'un terrible coup de hache un malheureux vieillard qui entendait défendre son immeuble contre un berger dévastateur qui de vive force y avait introduit ses animaux. La provocation est insoutenable dans cette affaire. Lezini n'ayant été la victime d'aucune violence, les jurés sauront infliger à Lezini la peine que mérite son indigne conduite.

Me de Caraffa présente la défense. Lezini soutient qu'il a frappé Franzini pour défendre ses jours injustement menacés. Ce système est parfaitement plausible. Franzini en effet qui allait à son travail devait avoir sur lui la serpe que tout paysan porte avec lui lorsqu'il a surtout à se rendre dans une châtaigneraie au moment de la chûte des châtaignes. Il a donc dû en menacer Lezini qui l'a frappé à ce moment.

Dans tous les cas, Lezini n'a pas eu d'intention homicide en frappant Franzini. Il s'est servi du revers de la hache au lieu du tranchant, chose qu'il n'aurait point faite s'il avait voulu tuer son adversaire. Il ne s'est pas acharné sur sa victime lorsqu'elle était à terre, tous les témoins n'ayant parlé que d'un seul coup qui aurait été administré par l'accusé.

En outre Lezini a été violemment provoqué par les propos tenus par Franzini en cette circonstance. Les jurés répondront au moins affirmativement à cette question.

Me de Caraffa dépose sur le bureau de la Cour des conclusions tendant à obtenir la position aux jurés des questions subsidiaires de coups et violences graves ayant entraîné une infirmité permanente.

Ces conclusions sont rejetées.

Me de Caraffa fait poser la question de provocation.

Reconnu coupable de meurtre provoqué Lezini est condamné à la peine de cinq années d'emprisonnement.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Marotti Dominique, journalier, sujet italien, demeurant à Pino. Meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Nivaggioli.

ENTRETENEZ
LA CROISSANCE
Veillez à ce que vos enfants soient bien nourris.

JEANNE BELLION

Un fait très commun de mauvaise santé est produit par l'impuissance des enfants à assimiler assez de nourriture pour entretenir la croissance. Il n'y a pas assez de vitalité pour fournir de la chair saine et du sang riche en plus de ce qu'il a été déjà prélevé sur le système pour la croissance de la charpente osseuse ; le résultat en est que ces enfants paraissent maigres, frêles, exsangues ; et souvent avant que les parents se rendent compte de leur état, quelque maladie de langueur s'est développée au point de causer une sérieuse alarme. Tel est justement le cas révélé ci dans une lettre reçue de Marseille.

Marseille, le 3 Juillet 1899.

Messieurs, j'ai le plaisir de vous faire connaître les excellents résultats que j'ai obtenus sur mon fils de neuf ans, par l'emploi de l'Emulsion Scott.

Parce que la croissance, cette enfant dépérissait chaque jour, devenait nerveuse, elle avait perdu l'appétit, son sommeil était agité et son état de faiblesse devint tel qu'elle ne tarda pas à être forcée au lit, duquel elle ne devait plus se relever.

C'est alors que je m'adressai à notre bienfaiteur l'Emulsion Scott, et dès les premiers jours de son emploi, ma petite malade avait retrouvé l'appétit et la gaieté. Son sommeil devint calme et son humeur égale ; aujourd'hui c'est une fillette charmante, forte et bien portante, grâce à l'emploi de la merveilleuse Emulsion Scott.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. Bellion, 24, boulevard Saint-Jean.

Lorsqu'il s'agit de cas de cette nature, la chose la plus importante à considérer dans le traitement c'est le fait indéniable que seule la véritable Emulsion Scott produira des résultats satisfaisants que nous laissons connaître au public. Cette préparation a soutenu l'épreuve d'un quart de siècle et a l'entière approbation de tout le corps médical. Elle renferme de l'huile de foie de morue, des hypophosphites de chaux et de soude et de la glycérine et elle a l'avantage spécial de rendre ces agents réparateurs agréables au palais et d'en faire une aide pour la digestion. Seul un médecin comprend les toutes les raisons pour lesquelles l'Emulsion Scott excelle en ces cas particuliers ; mais le fait qu'elle surpasse toutes les autres préparations est clairement démontré par les résultats suivant son emploi.

La véritable Emulsion Scott porte toujours notre marque de fabrique sur l'enveloppe de chaque flacon authentique : l'homme tenant une grosse morue sur son épaule.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delacroix et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

BRASSERIE DES PLATESAN

Jeudi, 23 courant, inauguration des concerts d'été avec MM. Swicher au piano, Giannarelli, violon, Sodi, flûte.

Le programme sera affiché et distribué tous les jours.

Glaces variées. — Bock à 0 f. 25. — Lampion 0 f. 15.

Consommations de tout premier choix.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Préparée au Kiosque Eglantine, Milieux, Lotion. OH. FAY

Les Cycles
Motocycles
Voiturettes
Voitures légères

CLÉMENT

sont le dernier mot de la perfection et par conséquent du bon marché.

On les trouve en vente à l'adresse Clément, à Levallois-Perret (Seine).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 24 mai 1901.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 18 centigrades, 1 19. 6 heures du soir, + 17. Maximum, + 19 2. minimum, + 16.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 millimètres, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, brumeux.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,30 soir, + 0 32

Pluviomètre, à 9 heures du matin m.

La question de l'Etang

M. le Commandant de la marine a entendu les membres du syndicat des pêcheurs qui lui ont exposé leur situation précaire et leurs revendications.

M. Poggi, fermier de l'étang de Biguglia, a fourni également ses explications et donné tous les renseignements nécessaires pour éclairer M. le Commandant de la marine dont la sentence arbitrale mettra un terme au désaccord qui s'est produit entre les pêcheurs et le fermier il y a huit mois.

Paroisse Sainte-Marie

Aujourd'hui, 25 mai, à 5 heures et demie du soir, Monseigneur l'Evêque débarquera à la gare de Lupino pour se rendre à Sainte-Marie où il donnera les exercices suivants, savoir :

26, dimanche de la Pentecôte, première communion à 7 heures du matin ; à 4 h. du soir, vêpres et renouvellement des vœux du Baptême ; 27, lundi de la Pentecôte, à 7 heures du matin, confirmation.

Autour de la prison

Hier soir, vers 5 heures, deux marins, Samani François et Pettinati Jean, qui ont eu occasion d'habiter quelque temps la maison d'arrêt, se sont introduits par escalade et effraction dans le local de l'ancien hôpital civil, entièrement libre, et ont tenté de se mettre en rapport avec des détenus, probablement pour leur passer du tabac ou des spiritueux.

Au moment où ils allaient commencer leurs opérations ils ont été aperçus par les gardiens : ils ont pris la fuite, les gardiens les ont poursuivis. Pettinati a réussi à se sauver, Samani a été arrêté et conduit devant M. le commissaire central qui a ouvert une enquête.

Pettinati, reconnu par les gardiens, est recherché.

Glacière Parisienne

M. Piazza a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il vient de céder la Glacière Parisienne à Monsieur Degeorgis, collaborateur des machines de Monsieur l'Ingénieur, Douane au ministère des colonies. Le nouveau propriétaire en donnant tous ses soins à la marche de cette usine est en mesure de donner toute satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Avis

M. Pitti-Ferrandi, docteur en médecine de la Faculté de Paris, recevra tous les jours, de 1 heure à 3 heures, dans son cabinet, rue du Lycée, 9.

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

M. le docteur Alexandroff quittera Bastia dans les premiers jours du mois de juin.

A Louer

Un magasin, rue de l'Opéra, 12. S'adresser au bureau du journal.

— Un autre grand magasin, avec cour, rue Napoléon, 23.

Avis

Le trois-mâts *Eugénie*, de 500 tonnes, commandé par M. Vallecalle, capitaine au long-cours, est sous charge à Bastia pour Marseille.

Pour frêt et renseignements s'adresser chez MM. A. Padovani, expéditionnaire à Bastia, et A. Carlini, expéditionnaire, 14, place de la Bourse, Marseille.

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui auraît besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Pensa, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia.

BOURSE DE PARIS

	23 mai	24 mai
Rente 3 p. 0/0 anciens	101.05	101.10
— 3 p. 0/0 amortis.	99.70	99.75
— 3 1/2 0/0.	101.25	101.40

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

TENTATIVE DE MEURTRE

Notre correspondant d'Ajaccio nous télégraphie :

Ce soir, le nommé Haas, cuisinier de l'Hôtel Continental, a donné trois coups de couteau, dont deux aux reins et un à la tête, au sieur Martinetti Dominique.

On prétend que c'est la jalousie qui aurait poussé Haas à commettre ce crime.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Quoniam, maréchal des logis chef au 30e d'artillerie, inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade d'officier d'administration de 3e classe du service de l'artillerie, est classé à la direction de Bastia.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Code militaire

Le ministre de la guerre a fait signer un projet de loi modifiant le code d'instruction militaire.

La consommation de l'alcool

Le ministre de l'agriculture a entretenu le conseil de la situation de la viticulture et de certaines mesures à prendre pour substituer à la consommation de l'alcool l'usage du vin naturel et des boissons hygiéniques.

Les Boissons hygiéniques

Le ministre des finances a fait connaître qu'à la suite de l'application de la loi sur les boissons, la consommation des boissons hygiéniques a augmenté dans une proportion surprenante.

Promotion dans la marine

Le ministre de la marine a fait signer le décret nommant au grade de contre-amiral M. le capitaine de vaisseau Rouvier.

Mouvement judiciaire

Le Garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire, qui ne concerne pas notre région.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LA LIGUE DES PATRIOTES

La Ligue des patriotes a tenu hier sa réunion. Elle a voté un ordre du jour en faveur de l'établissement du plébiscite républicain.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Arrivée de Sir Milner

Sir Milner est arrivé aujourd'hui à Southampton.

Combat de Koppestatson

de Londres :

Un combat a eu lieu à Koppestatson, le 20, au Nord de Kroonstadt.

Les Anglais ont eu 3 hommes tués et 4 blessés, dont un officier ; en outre un homme a disparu.

Combat de Lambrechtfontein

Un autre combat a eu lieu à Lambrechtfontein. Les pertes des Anglais comprennent 2 tués, 6 blessés, 5 disparus dont un officier.

Combat de Barbérton

Un troisième combat a également eu lieu devant Barbérton. Les pertes anglaises s'élèvent à 61 tués ou blessés.

Les Boers ont subi un échec qui a coûté la vie à un bon nombre d'hommes.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

M. Denoix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Santé publique

Suite de la 2e délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet la protection de la santé publique.

Les derniers articles du projet de loi sont adoptés.

Le Sénat décide qu'il statuera ultérieurement sur l'adoption de l'ensemble.

La hausse des charbons

M. Dubost dépose son rapport ratifiant le décret qui a ouvert un crédit de 2,700,000 francs au ministère des travaux publics en raison de la hausse des charbons.

Les Titres au porteur

1re délibération sur le projet de loi portant modification de la loi du 15 juin 1874 sur les titres au porteur.

M. Grivart, rapporteur, expose que ce projet de loi a pour but d'assurer d'une manière plus efficace les oppositions.

Le projet est adopté.

L'Assistance judiciaire

1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'assistance judiciaire.

Le Sénat a adopté.

Séance jeudi.

Chambre des Députés

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Sarcouf, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Pêche maritime

Discussion de la proposition de M. Hémon tendant à rendre applicables l'article 463 du code pénal et l'article 1er de la loi du 26 mars 1891 aux délits et contraventions de pêche maritime et de navigation.

M. Hémon demande l'urgence qui est déclarée, et la proposition est adoptée.

Les Evènements de Marguerite

Discussion de l'interpellation de M. Marchal sur les évènements de Marguerite et l'insécurité générale en Algérie.

M. Mcrinaud

dit que la situation en Algérie est devenue grave. Il faut lui opposer des actes énergiques, afin de maintenir l'œuvre accomplie par la France.

L'orateur fait le récit du drame de Marguerite. Il conclut qu'il est inexact que les indigènes fussent maltraités par les colons. Les prédications du marabout ont suffi pour soulever les indigènes.

Si la guerre générale éclatait en Europe, l'Algérie entière se soulèverait.

Il convient donc de donner à l'Algérie un gouvernement stable.

M. Morinaud demande que les fonctionnaires algériens tassent de l'administration au lieu de se mêler des luttes politiques locales. Il faut mettre les confréries religieuses hors d'état de nuire ; il faut encore établir la responsabilité collective des douars ; il faut mettre enfin un terme aux agissements des missions anglicanes qui prêchent la haine contre la France. (Vifs applaudissements).

M. Thomson

dit que les querelles entre citoyens français et les attaques contre les fonctionnaires ont été un spectacle démoralisant pour les indigènes. La propagande anti-sémite a été un grand élément de désordre.

M. Fourquery de Boisserin

déclare que l'application des lois forestières a mécontenté les indigènes. La diffamation contre les fonctionnaires a produit un effet désastreux. Il faut punir sévèrement les missionnaires anglais qui ont fourni des armes aux indigènes.

Suite de la discussion vendredi.

La prochaine séance est fixée à jeudi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCE S. — NÉANT.

DÉCÈS

Michelotti Thérèse, 6 mois, de Bastia.

Horlogerie-Bijouterie

M. PELLE FRANÇOIS, horloger-bijoutier, Bd Saint-Angelo, 13, Bastia, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'attacher à son atelier, un bon ouvrier du continent, pour pouvoir exécuter toute sorte de travail, et satisfaire, sous tous les rapports, ceux qui voudront l'honorer de leurs commandes, tout en conservant ses prix modérés habituels.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint Roch.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Vin DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS
Marché aux Poissons
Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Filature de Cocons *Saint-Job*

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bartin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

A. GEORGES

Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli
reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

PUZZICHELLO

2e saison du 10 mai au 20 mai.
3e id. du 30 mai au 18 juin.
Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1,

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à *la Mesure* et *à l'Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60.000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car *le Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Par conséquent les avantages de l'acheteur seront positivement considérables.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GHIO FRÈRES, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'ornement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de fort choix et à des prix modérés.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Rois née Arrighi de Casanova, Corte.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur.
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» La Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Répondez-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Malades! 800 000

exemplaires Rte Nouvelle adressés pour guérir ou soulager. « Médication Naturelle, déjà vendue. Des milliers de malades doivent leur complète guérison à ce livre. 300 pages, 70 gravures, 4 couleurs démonstratives en quelques pages hommes. Prix Fco 3f.— payable au comptant ou par remises de Frs. 5.— par mois.

F. L. Bly, 17, rue d'Hauteville, Paris.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais OPAL
chargera à Bastia vers le 5 Juin
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

LA
Maison L.-N. MATTEI & Cie
« GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE »
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente
Eau-de-Vie de vin Corse aux
prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin
Année 1898, bouteille de 2/4, 4 grappe, 3,50
— 1897, — — 3, — 2,50
— 1896, — — 2 — 1,75
— 1897, — — 1 — 1,25

Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. . . . 0,85
Eau-de-Vie pour conservation de fruits

DEMANDEZ PARTOUT :
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

BIJOUTERIE MATTEI
Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Paoli, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients elle vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;
Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cadeaux, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Lampes à pétrole, etc., etc.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonnettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison :
Fusils de garde, Fusils et Cannes-fusils or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes inoxydables, etc., etc.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

☞ Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques**.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Le meilleur des cigares à 10 centimes se vend chez le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

L'ELIXIR DENTIFRICE ORIENTAL
LA BEAUTÉ DES DENTS, SANTÉ DE LA BOUCHE

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME

CAPILOSE
RÉGÉNÉRATEUR DE LA CHEVELURE

THYMOL-TOILETTE
EXTRAIT PARFUMÉ ANTISEPTIQUE

26e ANNÉE — DIMANCHE 26 MAI 1901 — N° 119

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et publiées sous la responsabilité du Journal. — Petite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . 7 fr. un an, 3f fr. 6 mois, 10 fr. 3 mois
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BASTIA

GRANDES COURSES DE BASTIA
sur l'Hyppodrome de Campometta-Terranova
Dimanche 26 Mai 1901

Prix de la Société Sportive d'Encouragement 500 francs
Course plate pour chevaux de 4 ans et au dessus.

Prix de Furiani 500 francs
Course au trot attelé.

Prix du Président de la République (Un vase de Sèvres)
Steeple Chase militaire pour officiers.

Grand Prix de la Ville de Bastia 1.000 francs
Course plate pour chevaux de 3 ans.

Prix de la Cie Fraissinet et de la Cie de Chemins de Fer 350 francs
Course au trot attelé (poneys).

Prix de l'Elevage 500 francs
Course plate au galop (juments de 4 ans et au dessus destinées à la reproduction n'ayant jamais gagné de premier prix à Bastia ou à Ajaccio).

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : PENTECOTE.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 4 h. 02 m. — Coucher, 6 h. 56 m.
LUNE. Pleine, le 1 — Dernier quartier, le 9
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marie Madeleine.

25 MAI

Les Curiosités de la Semaine

Une ville monstre. A l'avant dernier recensement Londres comptait 3.815.544 habitants ; au dernier recensement on en a dénombré 4.536,034. Londres augmente donc toujours. Mais le taux de l'augmentation y diminue ; il était exactement de 10.4 0/0 entre 1881 et 1891 ; il n'est plus aujourd'hui que de 5,5 0/0. Les villes colosses atteindraient-elles leur maximum ? Le centre de Londres est en train de devenir un rendez-vous, une foire, un marché, mais on n'y habite plus. La Cité qui comptait encore 40,000 habitants en 1881 n'en avait plus que 27,000 en 1891, 21,000 en 1896, 26,000 en 1901. Le terrain y est si cher qu'il faut être va-nu-pieds ou milliardaire pour y avoir un domicile.

Singulier destin que celui de cette grande cité en train de se vider par le ventre, comme une pomme pourrie au cœur.

Le budget anglais. Le budget que l'Angleterre est en train d'établir pour 1901-1902 n'a rien de banal. Il s'est présenté avec un total de dépenses qui n'est pas moindre de quatre milliards six cent millions. En regard de cette dépense, le chancelier de l'Echiquier ne pouvait placer, comme ressources existantes, que trois milliards trois cent six millions, trois cent soixante-quinze mille francs. Il faut donc parer à un déficit de un milliard trois cent quatre vingt-trois millions, six cent vingt cinq mille francs. Comme on le voit, il en coûte de commettre des piratories comme cette horrible guerre du Transvaal.

Le barreau russe. D'après le journal *Slovo* de Varsovie, le gouvernement russe prépare un projet de réorganisation du corps des avocats. Selon ce projet, seraient admis au barreau tous les professeurs appartenant aux facultés juridiques, tous les employés de l'administration politique dont le service touche à la jurisprudence. Le projet contient une disposition assez remarquable. Le nombre des avocats juifs serait limité à dix pour cent dans chaque gouvernement.

Un projet de loi qui sort du commun. Le sénat de l'Arkansas (Etats-Unis) pour limiter les ravages de l'alcoolisme, vient de décréter par quatorze voix contre une, qu'aucun consommateur ne pourra plus se présenter à un comptoir de bar sans être porteur d'une patente ou licence dont le coût annuel sera de cinq dollars (20 fr.), donnant le droit de boire une quantité déterminée. A cet effet l'Etat fournira des verres et des soucoupes gradués et mesurées. Les buveurs devront porter extérieurement, bien en vue, une étiquette avec les lettres L. D. D., abréviation de Licensed drachm drinker (buveur en drachm licencié). Grâce à ce mot de passe, qui donne l'illusion d'un titre universitaire, le consommateur pourra se faire servir sa boisson préférée à la dose prévue par la sollicitude des législateurs de l'Arkansas. Toute infraction entraînera une amende de quinze dollars. Ce curieux projet de loi attend maintenant la sanction de la Chambre basse de l'état d'Arkansas.

Bonne nouvelle pour les chasseurs. A l'Académie des sciences, le professeur Chauveau a annoncé la découverte d'un procédé de vaccination du chien contre la maladie du jeune âge. Inutile d'ajouter qu'ici aussi il s'agit de la découverte et de l'extermination d'un microbe. Chacun sait d'ailleurs quels ravages fait, parmi la gent canine, la maladie appelée maladie du jeune âge. Comme pour la rage, avant les travaux de Pasteur, les remèdes étaient inconnaissables, mais leur efficacité était douteuse. Parmi les médications les plus bizarres, citons celle qui consistait à extraire du bout de la queue du chien, un ver très souvent difficile à trouver ; aussi beaucoup tournaient-ils la difficulté en coupant le bout de la queue de leur chien. Quoiqu'il en soit, la nouvelle découverte aura pour résultat, si elle est aussi efficace qu'on le dit, d'augmenter, à bref délai, le nombre des chiens.

Encore une falsification. M. Max de Nansouty signale l'extraction de l'huile de lard, liquide qu'on tire du lard, qu'on introduit dans la margarine et dans l'huile d'olive. Il va sans dire que cette introduction n'a pour résultat d'améliorer ni l'huile d'olive, ni la margarine, au contraire. On utilise de la sorte les vieux lards, aux dépens de la santé et de la bourse du consommateur.

L'Amérique latine paraît vouloir entrer en concurrence avec sa grande sœur l'Amérique saxonne. Les Etats de l'Amérique du Sud projettent de réunir par des canaux les grands fleuves qui sillonnent cette partie de l'Amérique. L'œuvre, au dire des ingénieurs, est d'une réalisation facile ; ses résultats seraient incalculables. Les produits riches et multiples que contient l'Amérique du Sud deviendraient d'une exploitation aisée, car on sait que le transport par eau est encore, de tous, le plus économique.

L'Académie française a couronné un livre de M. Félix Bonnier exclusivement consacré à la première campagne de Bonaparte en Italie. L'ouvrage est, à la fois, des plus instructifs et des plus intéressants. L'auteur y décrit l'enthousiasme avec lequel les Milanais accueillirent le vainqueur des Autrichiens. C'était du délire. Dans la rue, un vieux professeur de théologie, le Père Aprunl, dansa la *Carmagnole* ; une jeune personne de vingt ans, fille d'un chimiste, promit son cœur et sa main à qui lui rapporterait la tête du pape.

FIPELET.

A propos de l'Escadre

M. le Maire nous communique la lettre suivante :

A bord du *Saint Louis*, le 24 mai 1901

Le vice-amiral de Maigret, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, à M. le Maire de Bastia.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous confirmer le télégramme par lequel, en vous remerciant de votre communication, je vous ai exprimé, ce matin mon regret que les circonstances ne me permettent pas aujourd'hui de conduire l'escadre à Bastia.

En tout état de cause les conditions de temps, telles au moins qu'elles se présentaient à Portovecchio, semblaient défavorables pour le mouillage ; et je dois ajouter que l'annulation de l'adjudication, n'ayant amené à faire préparer au Golfe Juan les vivres que je comptais prendre à Bastia, il ne m'est plus matériellement possible de modifier mon itinéraire.

J'espère d'ailleurs que nous ne tarderons pas à revenir dans vos parages.

DE MAIGRET.

Les Visions d'Eté

Les six Platanes

A mes amis, Joseph F., Henri N., Léon P., etc.

Une nuit plus tiède qu'une lèvre amoureuse, un ciel velouté sur lequel de la gaze mauve enveloppait l'or des étoiles, et, dans un coin du boulevard, la lueur dansante de l'acétylène qui mettait les arabesques aux feuilles tremblantes de six platanes... Ce fut l'heure de la saveur d'un baiser ; ce fut le délicieux moment choisi pour aller écouter la plainte du violon, le soupir sonore du piano, l'appel languissant de la flûte... Ce fut la nuit qui remue les cœurs et les transporte dans ces contrées vaporeuses de l'extase où la vie semble aussi douce que la corolle d'une rose de mai...

Sur la terrasse de la brasserie, la couleur fauve de la bière moussait, pendant que les bouches féminines s'entr'ouvraient comme pour aspirer le parfum estival de l'air ambiant. Le jet d'eau susurrait, donnant l'illusion de ces après-midi bien lourds où l'on dort près d'un ruisseau, sous le vol capricieux de quelques abeilles ; de fines gouttelettes tombaient sur la nappe liquide, pareilles à des cascades de perles argentées. Et les six platanes ombrageaient l'endroit, de leur grand rideau vert qu'un frisson de brise parcourait. Les rires succédaient aux caquetages, et par intervalles, les tendres accords de l'orchestre résonnaient comme, dans un salon, résonne le bruit cadencé des valses, après la poésie des monologues et la mélodie des chants.

...Une nuit plus tiède qu'une lèvre amoureuse, un ciel velouté sur lequel de la gaze mauve enveloppait l'or des étoiles, et, dans un coin du boulevard, la lueur dansante de l'acétylène qui mettait des arabesques aux feuilles tremblantes de

---

72 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

LII

MADAME GASTON
A MADAME DE L'ESTORADE

— Quelquefois nous nous écrions ensemble au même moment, en voyant un bout d'allée qui tourne brusquement, et qui, de loin, nous offre de délicieuses images. Si tu savais ce qu'il y a de mie! et de profondeur dans un baiser presque timide qui se donne au milieu de cette sainte nature !... c'est à croire que Dieu ne nous a faits que pour le prier ainsi. Et nous rentrons toujours plus amoureux l'un de l'autre. Cet amour entre deux époux ressemblerait une insulte à la société de Paris, il faut s'y livrer comme des amants, au fond des bois.

Gaston me chérit à cette taille moyenne qui a été celle de tous les hommes d'énergie ; il n'est ni gras ni maigre, et très-bien fait ; ses proportions ont de la rondeur ; il a de l'adresse dans ses mouvements, il saute un fossé avec la légèreté d'une bête fauve. En quelque position qu'il soit, il y a chez lui comme un sens qui lui fait trouver son équilibre, et ceci est rare chez les hommes qui ont l'habitude de la méditation. Quoique brun, il est d'une grande blancheur. Ses cheveux sont d'un noir de jais et produisent de vigoureux contrastes avec les tons mats de son cou et de son front. Il a la tête mélancolique de Louis XIII. Il a laissé pousser ses moustaches et sa royale, mais je lui ai fait couper ses favoris et sa barbe ; c'est devenu commun. Sa sainte misère me l'a conservé pur de toutes ces sottilures qui gâtent tant de jeunes gens. Il a des dents magnifiques, il est d'une santé de fer. Son regard bleu si vif, mais pour moi d'une douceur magnétique, s'allume et brille comme un éclair quand son âme est agitée. Semblable à tous les gens forts et d'une puissante intelligence, il est d'une égalité de caractère qui te surprendrait comme elle m'a surprise. J'ai entendu bien des femmes me confier les chagrins de leur intérieur ; mais ces variations de vouloir, ces inquiétudes des hommes mécontents d'eux-mêmes, qui ne veulent pas ce qu'ils veulent, qui ont je ne sais quels reproches éternels de leur folle jeunesse, et dont les veines charrient des poisons, dont le regard a toujours un fond de tristesse, qui se font taquins pour cacher leurs défiances, qui vous vendent une heure de tranquillité pour des matinées mauvaises, qui se vengent sur nous de ne pouvoir être aimables, et qui prennent nos beautés en une haine secrète, toutes ces douleurs la jeunesse ne les connaît point, elles sont l'attribut des mariages disproportionnés. Oh ! ma chère, ne marie Athénaïs qu'avec un jeune homme. Si tu savais combien je me repais de ce sourire constant que varie sans cesse un esprit fin et délicat, de ce sourire qui parle, qui dans le coin des lèvres renferme des pensées d'amour, de muets remercîments, et qui relie toujours les joies passées aux présentes ! Il n'y a jamais rien d'oublié entre nous. Nous avons fait des moindres choses de la nature des complices de nos félicités ; tout est vivant, tout nous parle dans ces bois ravissants. Un vieux chêne mousu, près de la maison du garde sur la route, nous dit que nous nous sommes assis fatigués sous son ombre, et que Gaston m'a expliqué là les mousses qui étaient à nos pieds, m'a fait leur histoire, et que de ces mousses nous avons monté, de science en science, jusqu'aux fins du monde. Nos deux esprits ont quelque chose de si fraternel, que je crois que c'est deux éditions du même ouvrage. Tu le vois, je suis devenue littéraire. Nous avons tous deux l'habitude ou le don de voir chaque chose dans son étendue, d'y tout apercevoir, et la preuve que nous nous donnons constamment à nous-mêmes de cette pureté du sens intérieur, est un plaisir toujours nouveau. Nous en sommes arrivés à regarder cette entente de l'esprit comme un témoignage d'amour ; et si jamais elle nous manquait, ce serait pour nous ce qu'est une infidélité pour les autres ménages.

Ma vie, pleine de plaisirs, te paraîtrait d'ailleurs excessivement laborieuse. D'abord, ma chère, apprends que Louise-Armande Marie de Chaulieu fait elle-même sa chambre. Je ne souffrirais jamais que des soins mercenaires, qu'une femme ou une fille étrangère s'intitassent (femme littéraire !) aux secrets de ma chambre. Ma religion embrasse les moindres choses nécessaires à son culte. Ce n'est pas jalousie, mais bien respect de soi-même. Aussi ma chambre est-elle faite avec le soin qu'une jeune amoureuse peut prendre de ses atours. Je suis méticuleuse comme une vieille fille. Mon cabinet de toilette, au lieu d'être un tohu-bohu, est un délicieux boudoir. Mes recherches ont tout prévu. Le maître, le souverain peut y entrer en tout temps ; son regard ne sera point affligé, étonné ni désenchanté ; fleurs, parfums, élégance, tout y charme la vue. Pendant qu'il dort encore, le matin, un jour, sans qu'il s'en soit encore douté, je me lève, je passe dans ce cabinet où, rendue savante par les expériences de ma mère, j'enlève les traces du sommeil avec des lotions d'eau fraîche. Pendant que nous dormons, la peau, moins excitée, fait mal ses fonctions ; elle devient chaude, elle a comme un brouillard visible à l'œil des citrons, une sorte d'atmosphère. Sous l'éponge qui ruisselle, une femme sert jeune fille. La peut-être est l'explication du mythe de Vénus sortant des eaux. L'eau me donne alors les grâces piquantes de l'Aurore ; je me peigne, me parfume les cheveux ; et, après cette toilette minutieuse, je me glisse comme une couleuvre, afin qu'à son réveil le maître me trouve pimpante comme une matinée de printemps.

Il est charmé par cette fraîcheur de fleur nouvellement éclose, sans pouvoir s'expliquer pourquoi. Plus tard, la toilette de la journée regarde alors ma femme de chambre, et a lieu dans un salon d'habillement. Il y a, comme tu le penses, la toilette du coucher. Ainsi, j'en fais trois pour mon-

aix platanes... Et, tranquillement assis, je songeais à l'autre nuit décrite par Musset, nuit qui vit le poète entourer la taille de sa maîtresse friande de baisers...

... L'orchestre jouait *Ballo in Maschera* ; les oreilles attentives se tendaient toutes, religieusement ; on se serait cru dans un endroit solennel où les chuchotements sont interdits, où le silence seul est imposé *Ballo in Maschera* ! c'était la musique italienne qui refleurissait, par cette nuit d'été ; c'était le cortège immortel des héroïnes du vieil opéra qui passait avec des flambeaux d'apothéose... L'art savant de *Wagner disparaissait*, était oublié, sous les six platanes... Et le violon, le piano, la flûte exhalaient des accents de rêve, tandis que le jet d'eau susurrait, susurrait toujours...

FLEUR DE RITOME.

La Fête à Capannelle

Aujourd'hui, dimanche, fête de N. D. de Lourdes dans la chapelle de Port-Neuf.

Les offices auront lieu dans l'ordre suivant :

1ère messe à 7 heures, 2e à 8 heures 30 m.

Grand'messe à 10 heures chantée par les RR. PP. Franciscains.

Le soir à 4 heures, vêpres-sermon par M. l'Archiprêtre de Saint-Jean, salut, baiser de la Relique.

MM. les membres de la commission de cette chapelle ne sauraient trop exprimer leur vive reconnaissance à Mlles Joséphine Cagninacci et Tullia Villegaz d'avoir aussi gracieusement accepté l'insigne honneur d'être prieure et sous-prieure de Notre Dame de Lourdes, et font un appel chaleureux à la générosité de la population bastiaise foncièrement catholique et dévouée à la Vierge de Lourdes.

COURSES DE BASTIA

La Compagnie de Chemins de fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani le dimanche 26 mai, le train n° 5, dont le départ de Bastia a lieu à midi 7 minutes, prendra exceptionnellement, à Lupino, des voyageurs pour Furiani.

Trains supplémentaires seront mis en marche, aux heures suivantes :

de Bastia pour Furiani : midi 20, midi 30, 1 heure 10, 1 heure 30.

de Furiani pour Bastia : 3 heures 55 du soir, 4 heures 37, 5 heures 25, 5 heures 35, 5 heures 45, 6 heures 27, 6 heures 45.

Les trains supplémentaires ne s'arrêteront pas à Lupino, à l'aller.

Pour éviter aux voyageurs une trop longue attente aux guichets, les billets pour Furiani seront délivrés à la gare de Bastia pendant toute la journée du vendredi 24, du samedi 25 mai, et pendant toute la matinée du dimanche, 26, à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 h. 30 la distribution des billets se fera comme suit :

Billets de 1re et de 2me classes au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3me classe aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation sur la place de la gare, à droite.

Messieurs les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

∴

Le Comité a l'honneur d'informer le public que des cartes d'entrée sur l'hippodrome seront mises en vente à partir du jeudi 23 mai jusqu'au dimanche 26 mai à 10 heures du matin (dernier délai) chez MM. Santi, libraire, Boulevard du Palais ; Poggi, coiffeur, Boulevard Paoli ; L.-N. Mattei, bureau de tabac, à côté de la pharmacie Teillict.

Prix des places : Pesage, homme 5 fr., dame 3 fr. ; Pavillon : homme 2 fr., dame, 1 fr. ; Pelouse, 0 fr. 30.

Pour les enfants âgés au plus de 15 ans, il a été établi des cartes spéciales aux prix suivants :

Pesage, garçon, 3 fr., fillette 2 fr. Pavillon : garçon, 1 fr. 50, fillette, 0 fr. 75.

Le Comité rappelle à MM. les sociétaires que les cartes spéciales à prix réduits pour leurs enfants sont distribuées moyennant 0 fr. 50 tous les jours de 5 à 7 heures jusqu'au vendredi soir, 24 mai, chez M. le comte de Béarn, 35, Boulevard Paoli, et qu'il ne sera pas vendu de ces cartes sur le champ de Courses.

∴

Musique des Courses

Programme

1. Marche Hippique.
2. La Traviata, — Verdi.
3. Flots du Danube, — Ivanovici.
4. L'Africaine, — Meyerbeer.
5. Suzanne, (ariette), — Carle.
6. Faust, — Gounod.
7. Marche, (défilé).

∴

Pronostics

Nos favoris :

Prix de la Société Sportive, Eclair.

Prix de Furiani, Pauline.

Prix du Président de la République, Perroquet.

Grand Prix de la Ville de Bastia, Rapide.

Prix de la Compagnie Fraissinet et des Chemins de fer, Nina.

Prix de l'Elevage, Baghiella.

Gazette Départementale

AJACCIO. — On lit dans la *République* :

Un drame sanglant s'est déroulé hier soir à 9 heures et demie, sur le cours Napoléon.

Le nommé Hasse Charles, âgé de 28 ans, restaurateur, cours Napoléon, numéro 20, revenait de l'Hôtel Continental, où il est employé en qualité de chef cuisinier, lorsqu'il fit la rencontre, devant la caserne Abbatucci, du nommé Dominique Martinetti, âgé de 28 ans, marchand de vin, demeurant descente Poggiolo, avec lequel il avait déjà eu, ces jours derniers, plusieurs altercations assez vives et à qui il reprochait des assiduités compromettantes auprès de sa femme.

Quelques paroles furent échangées entre Martinetti et Hasse ; tout à coup ce dernier se précipita sur Martinetti et le frappa de trois coups de couteau, deux dans les reins et l'autre à la tête.

Hasse, qui avait pris la fuite, a été arrêté quelques instants après dans le jardin de l'Hôtel Continental par les agents Filippini et Louis Mathieu et les gendarmes Hart et Rouaix de service en ville.

Conduit au poste de police, Hasse a subi un premier interrogatoire ; il a reconnu être l'auteur de la tentative de meurtre commise sur Martinetti ; il a ajouté qu'il avait été provoqué par ce dernier à coups de poing.

D'un autre côté, Martinetti prétend au contraire qu'il n'a eu avec Hasse aucune altercation et que ce dernier l'a traîtreusement frappé par derrière.

De l'avis du docteur Pompeani, qui a examiné les blessures de Martinetti à la pharmacie Scagliola, où il avait été transporté, il résulte que l'état du blessé n'est pas très grave ; le docteur Vincenti qui a examiné le blessé, a été du même avis que son confrère.

Avis important

Nous sommes souvent consultés sur la valeur de tel ou tel produit que la presse préconise. Le savon du Congo notamment, est l'objet des nombreuses questions de nos correspondants. Il nous est agréable et facile de le recommander. Vingt années de succès croissant ont mis hors de pair cette marque célèbre et le Jury de 1900, en le plaçant hors concours a confirmé hautement la supériorité de ce savon puissamment hygiénique, dont les deux usines de Victor Vaissier livrent aujourd'hui C.-t Suite peine par jour à la consommation universelle.

UNE RECETTE AUXILIAIRE DES POSTES dans la Haute-Ville

M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes vient d'autoriser la création d'une Recette auxiliaire urbaine au quartier de la Haute-ville.

Cette décision, dont le *Petit Bastiais a déjà fait part à ses lecteurs*, était attendue depuis longtemps, mais mieux vaut tard que jamais, n'est-ce pas ?

Les intéressés sont tout à la joie, pensez donc ! avoir à proximité de leur demeure un bureau où ils pourront effectuer une foule d'opérations, achat de timbres, envoi de mandats, etc., etc. Cela leur fera gagner du temps, et le temps, comme vous savez, est de l'argent.

Les habitants du canton de Terranova sont soumis envers l'Etat aux mêmes obligations que ceux du canton de Terravecchia, ils ont droit, par conséquent, aux mêmes avantages.

Il était de toute justice qu'ils fussent dotés, eux aussi, d'une succursale postale.

N. B. DE PINO.

Fin de la grève de l'étang de Biguglia

La grève des pêcheurs de l'étang de Biguglia qui durait depuis huit mois, a pris fin hier par l'arbitrage de M. le commandant de la marine en Corse, qui avait été délégué à cet effet, à Bastia, par M. de Lanessan, ministre de la marine.

Le sentence arbitrale, que nous publierons ultérieurement, donne en grande partie satisfaction aux pêcheurs qui recevront une augmentation sensible de salaires et une amélioration dans les conditions du travail.

Les délégués du syndicat des pêcheurs, les fermiers et les propriétaires de l'étang, après des négociations qui ont duré trois jours, sont tombés d'accord sur les points essentiels qui les divisaient.

C'est avec bonheur que nous enregistrons cette décision ; nous considérons comme un devoir de reconnaître que M. le commandant de la marine a fait preuve, en cette circonstance, de beaucoup de tact et de droiture. Il a été aidé dans sa tâche par la bonne volonté et les concessions réciproques des parties ou de leurs représentants.

Cour d'Assises

Audience du 25 Mai

Présidence de M. le conseiller FLACH

Meurtre

Mazotti Dominique, qui comparaissait hier devant le jury, est un sujet italien, établi à Pino depuis une vingtaine d'années. Il est accusé d'avoir, le 20 janvier dernier, à Pino, volontairement donné la mort au petit-fils de sa maîtresse, le nommé Corbani Louis, également sujet italien, et ce dans les circonstances ci-après relatées :

Acte d'accusation

Mazotti Dominique, sujet italien âgé de 54 ans, vivait depuis une vingtaine d'années à Pino avec Marie Corbani, âgée de 92 ans. Le 6 novembre 1900, Corbani Louis, petit-fils de cette dernière, arriva en Corse et s'installa chez Mazotti.

Au bout d'une vingtaine de jours, Corbani se brouilla avec sa grand'mère et alla demeurer avec un de ses compatriotes, avec Amedeo Devecchio.

Le 20 janvier dernier, Corbani aborda Marotti : il lui demanda la lettre que sa mère venait d'écrire de Livourne. Dans cette lettre la mère blâmait sévèrement la conduite de son fils. Après l'avoir lue, Corbani souffleta sa cousine âgée de 15 ans et menaça sa grand'mère qu'il accoua violemment.

Pour mettre fin à cette scène, Mazotti le chassa de sa maison ; quelques minutes après, Mazotti sortait à son tour. Corbani l'ayant immédiatement apostrophé, ils en vinrent aux mains et Mazotti tirant de sa poche un couteau de cuisine, en porta deux coups violents à Corbani Louis qui s'affaissa mortellement blessé. Le premier coup avait traversé la péricarde, le second avait transpercé le cœur.

M. l'avocat général Angeli occupe le fauteuil du ministère public.

Au banc de la défense est assis Me Nivaggioli.

Dix témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général : l'un d'eux, le plus important, le seul témoin de vue, fait défaut. C'est un sujet italien qui a quitté Pino depuis une vingtaine de jours, et on ignore où il s'est retiré. Les autres témoins entendus confirment leurs dépositions écrites.

Interrogé par M. le Président, Mazotti Dominique persiste à soutenir, ainsi qu'il l'a fait au cours de l'information, qu'en donnant la mort à Corbani Louis, il n'a fait que défendre son existence sérieusement compromise.

Après l'audition des témoins et une courte suspension d'audience, la parole est donnée à M. l'Avocat général qui s'attache surtout à combattre le système de légitime défense qui sera certainement plaidé dans l'intérêt de l'accusé. L'honorable organe de l'accusation reconnaît que la victime était peu recommandable et que le 20 janvier dernier, c'est Corbani qui le premier a provoqué Mazotti. Les jurés pourront donc faire bénéficier ce dernier de l'excuse de la provocation violente, mais c'est tout, aller plus loin serait de la faiblesse.

Plaidoirie

Me Nivaggioli présente ensuite la défense de Mazotti.

Il oppose tout d'abord l'accusé, homme honnête, dont les antécédents sont irréprochables, à la victime qui, bien qu'âgée de 19 ans à peine, avait déjà fait ses preuves en essayant une première fois d'abuser de sa propre sœur et une deuxième fois de violenter sa cousine germaine. Abordant ensuite la discussion des faits de la cause, l'honorable défenseur rappelle les menaces de mort proférées, en diverses circonstances, par la victime, à l'adresse de l'accusé, et faisant ensuite la reconstitution de la scène du crime, Me Nivaggioli établit, dans une argumentation habile et serrée, que son malheureux client a agi dans le cas de la légitime défense. Les jurés acquitteront donc Mazotti qui, tout en étant italien, a le droit d'exiger que justice lui soit rendue.

Le Verdict

Les débats sont clos et M. le Président fait savoir à Messieurs les jurés qu'il leur posera d'office la question de provocation.

Après quelques minutes de délibération, le jury sort de sa chambre de délibération, avec un verdict négatif sur la question de culpabilité.

En exécution de ce verdict, M. le Président prononce l'acquittement de Mazotti Dominique qui est mis sur le champ en liberté.

∴

A l'issue de l'audience, la Cour, statuant sur les demandes formées par un certain nombre de jurés, dispense du service pour le reste de la session, pour raison de maladie dûment constatée :

MM.

Poli Camille

Giustiniani Paul

Peretti Antoine-Dominique

Peraldi Jean-Dominique

Casoni Antoine

Falerni Paul-François.

Un tirage de jurés complémentaires est par suite rendu nécessaire et le sort désigne pour faire partie du jury en cette qualité :

MM.

Cantinelli Constantin

Colonna Léon-Charles-Albert

Poletti Pierre-André

Leca Jean-Baptiste

Pelozzi-Blanchard Victor

Bourgeois Jean-Baptiste

Tortoni Pierre

Sisco Jean-Baptiste

Colonel Spezzino

Galli Dominique.

∴

Audience de mardi :

Mariani Antoine François, cultivateur, demeurant à Aregno, meurtre et tentative de meurtre avec concomitance.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Mes Decori et Nivaggioli.

L'Avenir du Prolétariat

Situation du Comité de Bastia au 1er mai 1901 : Nombre des inscrits 126. — Hommes 85 ; femmes 41.

Les sociétaires sont priés de se rendre lundi prochain, 27 courant, à 3 heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour de l'Assemblée générale :

1° Compte rendu de la situation du Comité.

2° Lecture du rapport du directeur président général.

3° Lecture du rapport du conseil supérieur de surveillance.

4° Vote sur les modifications de détail proposées aux articles 2, 14, 15, 20, 21, 35 et 51 bis, et adoption d'un nouvel article 20 bis.

5° Désignation des délégués devant former le bureau du Comité et le conseil de surveillance pendant l'année 1901-1902.

Les sociétaires qui n'assisteront pas à l'Assemblée générale sans en avoir avisé le président seront passibles de l'amende prévue par l'article 55 des statuts.

Le Président : P. PAOLI.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7.50 à 9.50 les 100 k.
— rouges d'Algérie, 14 à 20 f. id.
— Rates, 28 à 33 fr. id.
Tomates d'Oran, 60 à 100 fr. id.
— d'Egypte, 25 à 45 fr. id.
Petits pois de Roquevaire, 50 fr. id.
— de Bandol, 35 à 45 fr. id.
— de la Corse, 30 à 40 fr. id.
Haricots verts, 80 à 200 fr. id.
Pommes, 20 à 60 fr. id.
Nèfles, 12 à 25 fr. id.
Cerises d'Espagne, 75 à 150 fr. id.
— de Roquevaire, 300 fr. id.
Artichauts, 0.40 à 0.75 la douz.
Asperges, 0.25 à 1.50 la botte.
Oranges, 35 à 45 fr. le 1000.
Mandarines, 20 à 30 fr. id.
Citrons d'Algérie, 25 à 32 fr. id.
— de Menton, 20 à 25 fr. id.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 375 à 450 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 10.50 à 13 fr. les 100 k.
Charbon corse, 9.50 à 10.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 : pains 5/6 en vrac, 37.50 ; acid, rangé en caisse de 50 k., 42 fr. ; acid nouveau, 38.50.

EN TRAVAILLANT A LA MACHINE A COUDRE

« J'ai été à deux doigts de la mort, » écrivait Madame Taupin, le 1er décembre 1899, dans une lettre dont la signature était légalisée par M. Guillemot, Maire de Vendôme. Tout récemment, elle m'entretenait de ce sujet en m. f., de la rue de Mail, à Vendôme, où elle demeure. Il a été assez au premier étage donnant sur la rue, et travaillait à la machine à coudre. Par la fenêtre nous pouvions voir la petite rivière qui coule au pied des remparts.

« Oui, reprit-elle, j'ai été à deux doigts de la mort. J'étais si gravement malade qu'on m'administra les dernières sacrements.

« J'avais eu, quelques années auparavant, une forte attaque de fièvre muqueuse, dont je ne m'étais jamais bien remise. C'est alors que se déclara une fluxion de poitrine qui, en quelques jours, me mena aux portes du tombeau.

« Pendant bien des jours j'eus un engorgement du sang aux poumons et je respirais avec la plus grande difficulté. J'avais une forte fièvre accompagnée de délire. J'avais les intestins très resserrés.

« Mes nuits étaient atroces, comme c'est généralement le cas chez les malades, et les heures s'écoulaient avec une lenteur désespérante.

« Le médecin n'avait pas caché à mon mari qu'il me croyait perdue. J'étais devenue si faible que je ne pouvais plus me retourner dans mon lit, et je voyais sans cesse la mort planer au mon chevet.

« Il ne faut pas vous désespérer, me dit un jour une vieille amie, je connais un remède à votre mal, c'est la Tisane américaine des Shakers, préparée en Amérique, et vendue en France par un pharmacien de Lille, M. Oscar Paquet.

Puis, elle me donna à lire un livre qui décrivait ce remède et qui reproduisait des lettres de personnes qu'il avait guéries alors que bien des autres remèdes avaient été employés sans succès. Je m'en procurai donc un flacon ce même jour et me mis à en prendre.

En moins d'une semaine j'en ressentis à n'en pas douter les bons effets. Je pouvais manger et digérer sans douleurs, et la toux qui m'était restée à la suite de ma fièvre muqueuse diminuer, elle aussi. La constipation fut bientôt vaincue et toutes les fonctions du corps se firent naturellement.

Au troisième flacon de Tisane américaine des Shakers, je fus obligée de cesser momentanément car j'étais complètement guérie.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 25 mai.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 16.5 midi, + 19.9, 6 heures du soir, + 16.2. Maxima, + 20.3, minima, + 14.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 759 mm. 9 h. du soir, 759 mm.

5 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux matin, + 0.31, soir, + 0.35

Précipitations, 0 heures de pluie, 0 m.

∴

Bastia-Courses

Hier soir a paru le premier numéro de *Bastia-Courses*, sous la direction de deux brillants avocats de notre barreau, MM. Louis Mozer et Joseph Ajaccio, avec tous les renseignements sur les courses qui doivent avoir lieu aujourd'hui.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

M. le docteur Alexandroff quittera Bastia dans les premiers jours du mois de juin.

∴

A vendre

Trois chevaux, appartenant à M. Salini, qui prennent part aux courses d'aujourd'hui.

S'adresser au propriétaire, rue du Roi de Rome, à Ajaccio.

∴

Le vin dans l'alimentation

Pour nous, dit le docteur Mauriac, le vin naturel, le bon vin rouge surtout joue un rôle très important dans l'alimentation, quels que soient les raisonnements théoriques ou les expériences de laboratoire qu'on puisse invoquer à l'encontre de cette opinion. La constatation des faits entraîne mieux la conviction en pareille matière que les réactions artificielles des cornues.

Le savant chimiste Liebig rapporte qu'à l'époque de l'établissement des Sociétés de tempérance en Angleterre et en Allemagne, beaucoup de personnes ayant remplacé par de l'argent le vin et la bière qu'elles donnaient auparavant à leurs domestiques, remarquèrent que la consommation en pain et autres aliments augmentait d'une façon notable, de telle sorte qu'en réalité le vin était payé deux fois : en argent d'abord, et en supplément d'aliments ensuite.

Les faits de cette nature ont été trop fréquemment observés pour qu'il soit possible de les contester. L'action du vin est donc des plus favorables dans l'alimentation, à la condition qu'il soit naturel et qu'on n'en boive pas chaque jour de trop grandes quantités.

∴

Avis

M. Pitti Ferrandi, docteur en médecine de la Faculté de Paris, recevra tous les jours, de 1 heure à 3 heures, dans son cabinet, rue du Lycée, 9.

∴

Un géant

Un jeune géant vient de mourir à Colmar.

Ce phénomène mesurait la respectable taille de 2 m. 36 ..

Il faisait partie de la troupe d'un cirque. Le directeur l'avait acheté à ses parents, de pauvres paysans russes, pour la respectable somme de 12.000 marcs.

Le malheureux n'avait malheusement pas une santé proportionnée à sa taille. Et atteint d'une maladie incurable, son barnum avait dû le faire transporter à l'hôpital où il n'a pas tardé de succomber.

Il n'y avait pas de lit à sa taille, mais il y était habitué de longue date ne trouvant jamais dans les hôtels de quoi se reposer.

On a dû construire un cercueil spécial.

L'égalité devant la mort devient-elle donc là aussi un mythe ?

∴

A Louer

Un magasin, rue de l'Opéra, 12.

S'adresser au bureau du journal.

— Un autre grand magasin, avec cour, rue Napoléon, 23.

∴

Avis

Le trois-mâts *Eugénie*, de 500 tonnes, commandé par M. Vallecalle, capitaine au long-cours, est sous charge à Bastia pour Marseille.

Pour frêt et renseignements s'adresser chez MM. A. Padovani, expéditionnaire à Bastia, et A. Carlini, expéditionnaire, 14, place de la Bourse, Marseille.

BRASSERIE DES PLATANES

Concert du dimanche 26 mai 1901

Apéritif de 10 à 11 heures du matin.

Fechner, marche cosmopolite.
Waldteufel, Sentiers fleuris, (valse).
Delibes, Coppelia, (fantaisie).
Meyerbeer, les Huguenots, (fantaisie).
Schich, Bonjour, (polka finale).

Apéritif de 5 heures du soir.

Fechner, marche Parisienne.
Suppé, Poète et Paysan, (ouverture)
Verdi, Traviata, (fantaisie).
XXX., Polka finale.

Concert à 8 heures et demie.

Riche, Jour de fête, (marche).
Waldteufel, Sur la plage, (valse).
Donizetti, Marino Faliero, (fantaisie).
Meyerbeer l'Africaine, (fantaisie).
Verdi, le Trouvère, (fantaisie).
Verdi, Un Ballo in Maschera, (fantaisie).
Royer, Salambô, (grande fantaisie).
Donizetti Lucie de Lammermoor, (fant.)
Blaes, Suites Hongroises.
XXX, Vite-Vite, (galop final).

Bière Gruber. — Glaces du jour. Vanille, fraises.

BOURSE DE PARIS

	24 mai	25 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.20	101.45
— 3 p. 0/0 amortis.	99.75	99.90
— 3 p. 0/0 nouv.	101.40	101.50

Dépêches Télégraphique Service Spécial de Nuit

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné des témoignages officiels de satisfaction à MM. Astolfi, facteur des postes à Margueritte, et Pinelli, maçon, dans la même localité, en récompense du courage dont ils ont fait preuve pendant les troubles.

AU *FIGARO*

A la suite de nombreux incidents entre les actionnaires du *Figaro*, M. Périvier a pris hier soir possession de la direction du journal, en forçant M. de Rodays à se retirer et en remplaçant M. Cornély par M. le baron des Houx.

M. Périvier annonce qu'il entend donner au *Figaro* une orientation nouvelle et en faire de nouveau un journal conservateur.

TROUBLES EN ALGÉRIE

La *Patrie* publie plusieurs dépêches de Constantine annonçant qu'une troupe d'indigènes promène sur les marchés, dans la région du Gharem, l'étendard du Prophète et le drapeau rouge, pour annoncer la guerre sainte.

On dit que cette levée d'étendards est provoquée par l'Angleterre, afin d'empêcher la France d'intervenir dans le Maroc, en l'obligeant à maintenir ses troupes en Algérie pour assurer l'ordre.

∴

On télégraphie d'Alger, qu'à la suite d'une circulaire du gouverneur général, l'administration des postes a saisi plusieurs journaux imprimés en arabe, expédiés de Beyrouth, de Constantinople et du Caire qui contenaient des excitations à la révolte.

Une surveillance très rigoureuse est maintenant exercée sur les publications arabes, auxquelles on laissait la plus grande latitude.

EN L'HONNEUR de la République Argentine

Une grande réception a eu lieu aujourd'hui, de 5 à 7 heures, chez le ministre de la République Argentine et Mme Calvo, dans leurs salons de l'avenue Kléber, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de la nation argentine.

Les membres de la colonie argentine, des colonies espagnoles et de l'Amérique latine étaient seuls invités à cette réception.

Les Morts du Jour

Le général Morrès

Le général Morrès, commandant la 21e brigade d'infanterie à Sedan, est décédé aujourd'hui.

Les obsèques

du général de Launay

Les obsèques du général baron de Launay, ancien commandant du 12e corps d'armée, grand officier de la Légion d'honneur, ont été célébrées en grande pompe ce matin, à 11 heures et demie, à la Madeleine.

Les honneurs militaires ont été rendus devant la maison mortuaire.

A L'ÉTRANGER

Tremblements de terre

Des tremblements de terre ont eu lieu, dans la matinée, dans diverses villes d'Italie et en Alsace.

On ne signale aucun accident de personnes.

La Ligue de la Paix

de Berne ;

Le Comité central de la Ligue internationale de la paix et de la liberté a voté une résolution tendant à ce que les puissances prennent l'initiative de proposer à l'Angleterre et aux républiques Sud-Africaines, la neutralisation des républiques du Transvaal et de l'Etat d'Orange, sous la garantie des puissances, qui détermineraient les mesures pour assurer le respect de l'autonomie de ces républiques.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Mauvaise situation de l'armée anglaise

La nouvelle, d'apparence invraisemblable, de la démission de lord Kitchener, se confirme de plus en plus.

Le généralissime britannique n'a plus à sa disposition que des troupes ou découragées ou surmenées, incapables de tenir la campagne contre l'activité croissante des Boers, qui combattent pourtant à un contre vingt-cinq.

Il paraît vraisemblable également que lord Kitchener aurait menacé le War-Office de retirer ses troupes du nord du Transvaal, s'il ne recevait pas les renforts qu'il a demandés.

En effet, la nécessité de garder les voies de communication sur une longueur de 3000 kilomètres, rend indisponibles presque toutes les forces anglaises pour des opérations importantes.

Résistance énergique des Boers

Depuis quelques jours, les dépêches concordent à annoncer que la guerrilla a repris avec une intensité nouvelle dans la colonie du Cap, où les commandos ont recommencé plus que jamais à faire sauter les trains et à enlever les patrouilles anglaises, et ont rendu si peu sûre la voie de Capetown à Bloemfontein, qu'on a dû supprimer les trains de nuit.

Les quatre commandos, sous les ordres d'Hertzog, cherchent à forcer lord Kitchener à abandonner les opérations contre le général Botha, dans le district de l'Unels.

La peste à Port Elisabeth

Plusieurs télégrammes du Cap annoncent que Port Elisabeth est en danger d'être infesté par la peste qui sévit au Cap.

Depuis plusieurs jours on signale des cas de peste suivis de mort

Etude d'Avoué

A vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes, la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint-Roch.

A VENDRE

Une propriété à jardin et terre labourable, sise au lieu dit *Mucale*, commune de Vescovato, près de la gare d'Arena, d'une contenance de 3 hectares 25 ares environ, ainsi que la moitié d'une maison établie en bordure et à l'entrée de la route qui mène à cet enclos.

La partie du canal d'irrigation qui contourne cette propriété, de, par cette vente, appartiendra de plein droit à l'acquéreur.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Ortoli, huissier, 27, boulevard Paoli, à Bastia.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

La Maison Dme MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente :

2 Gros lots de Soutre Sublimé extra chimiquement pur, en ballons de 50 kilos.

Marque Bonde de 10 fr. 50 à 11 fr. le ballon.

11. Vésian de 10 fr. à 10 fr. 25 le ballon.

1 Lot de sulfate de Cuivre en ballons de 50 kilos de 72 à 75 fr. les 100 kilos.

Elle met également en vente le surplus de sa récolte de vins :

Mauvoisie blanc de 0,60 à 0,70 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

On y trouvera également, comme par le passé, des sucres cristallisés Guadeloupe pour vendange, titrant 98°.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau Port, Bastia.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

---

sieur mon époux, quelquefois quatre ; mais ceci, ma chère tient à d'autres mythes de l'antiquité.

Nous avons aussi nos travaux. Nous nous intéressons beaucoup à nos fleurs, aux belles créatures de notre serre et à nos arbres. Nous sommes sérieusement botanistes, nous aimons passionnément les fleurs, le Chalet en est encombré. Nos graines sont toujours vertes, nos massifs sont soignés autant que ceux des jardins du plus riche banquier. Aussi rien n'est-il beau comme notre enclos. Nous sommes excessivement gourmands de fruits, nous surveillons nos montreuils nos espaliers, nos quenouilles. Mais, dans le cas où ces occupations champêtres ne satisferaient pas l'esprit de mon adoré, je lui ai donné le conseil d'achever dans le silence de la solitude quelques unes des pièces de théâtre qu'il a commencées pendant ses jours de ménage, et qui sont vraiment bonnes. Ce genre de travail est le seul dans lequel on puisse quitter et reprendre, car il demande de longues réflexions, et exige pas la cisclure que vont le style. On ne peut pas toujours faire du dialogue, il y faut du trait, des résumés des saillies que l'esprit porte comme les plantes donnent leurs fleurs, et qu'on trouve plus en les attendant qu'en les cherchant. Cette chasse aux idées me va. Je suis le collaborateur de mon Gaston, et ne le quitte ainsi jamais, pas même quand il voyage dans les vastes champs de l'imagination. Devines-tu maintenant comment je me tire des soirées d'hiver ? Notre service est si doux, que nous n'avons pas eu depuis notre mariage un mot de reproche, pas une observation à faire à nos gens. Quand ils ont été questionnés sur nous, ils ont eu l'esprit de fourber, ils nous ont fait passer pour la dame de compagnie et le secrétaire de leurs maîtres censés en voyage ; certains de ne jamais éprouver la moindre refus, ils ne sortent jamais sans en demander la permission ; d'ailleurs ils sont heureux, et voient bien que leur condition ne peut être changée que par leur faute. Nous laissons les ordinaires vendre le surplus de nos fruits et de nos légumes. La vachère qui gouverne la laiterie en fait autant pour le lait, la crème et le beurre frais. Seulement les plus beaux produits nous sont réservés. Ces gens sont très contents de leurs profits, et nous sommes enchantés de cette abondance qu'aucune fortune ne peut on ne sait se procurer dans ce terrible Paris, où les belles pêches coûtent chacune le revenu de cent francs. Tout cela, ma chère, a un sens : je veux être le monde pour Gaston ; le monde est amusant, mon mari ne doit donc pas s'ennuyer dans cette solitude. Je croyais être jalouse quand j'étais aimée et que je me laissais aimer ; mais j'éprouve aujourd'hui la jalousie des femmes qui aiment, enfin la vraie jalousie. Aussi celui de ses regards qui me semble indifférent me fait-il trembler. De temps en temps je me dis : S'il allait ne plus m'aimer !... et je frémis. Oh ! je suis devant lui comme l'âme chrétienne est devant Dieu.

Hélas ! ma Renée, je n'ai toujours pas d'enfants. Un moment viendra sans doute où il faudra les sentiments du père et de la mère pour aimer cette retraite, où nous aurons besoin l'un et l'autre de voir des petites robes, des pélerines, des têtes brunes ou blondes, sautant, courant à travers ces massifs et nos sentiers fleuris. Oh ! quelle monstruosité que des fleurs sans fruits ! Le souvenir de la belle famille est poignant pour moi. Ma vie, à moi, n'est restreinte, tandis que la tienne s'agrandi, s'rayonné. L'amour est profondément égoïste, tandis que la maternité tend à multiplier nos sentiments. J'ai bien senti cette différence en lisant ta bonne, ta tendre lettre. Ton bonheur m'a fait envie en te voyant vivre dans trois cœurs ! Oui, tu es heureuse ; tu as sagement accompli les lois de la vie sociale, tandis que je suis en dehors de tout. Il n'y a que des enfants aimants et aimés qui puissent consoler une femme de la perte de sa beauté. J'ai trente ans bientôt, et à cet âge une femme commence de terribles lamentations intérieures. Si je suis belle encore, j'aperçois les limites de la vie féminine ; après, que deviendrai-je ? Quand j'aurai quarante ans, il ne les aura pas, il sera jeune encore, et je serai vieille. Lorsque cette pensée pénètre dans mon cœur, je reste à ses pieds une heure, en lui faisant jurer, quand il sentira moins d'amour pour moi, de me le dire à l'instant. Mais c'est un enfant, il me le jure comme si son amour ne devait jamais diminuer, et il est si beau que... tu comprends ! je le crois. Adieu, cher ange, serons-nous encore pendant des années sans nous écrire ? Le bonheur est monotone dans ses expressions ; aussi peut-être est-ce à cause de cette difficulté que Dante parait plus grand aux âmes sinmantes dans son *Paradis* que dans son *Enfer*. Je ne suis pas Dante, je ne sais que ton amie, et tiens à ne pas t'ennuyer. Toi, tu peux m'écrire, car tu as dans tes enfants un bonheur variant qui va croissant, tandis que le mien... Ne parlons plus de ceci, je t'envoie mille tendresses.

(A suivre).

LIII

DE MADAME DE L'ESTORADE

A MADAME GASTON

Ma chère Louise, j'ai lu, relu ta lettre, et plus je m'en suis pénétrée, plus j'ai vu en toi moins une femme qu'un enfant ; tu n'as pas changé, tu oublies ce que je t'ai dit mille fois : l'amour est un vol fait par l'état social à l'état naturel ; il est si passager dans la nature, que les ressources de la société ne peuvent changer sa condition primitive ; aussi toutes les nobles âmes essayent-elles de faire un homme de cet enfant ; mais alors l'amour devient, selon toi-même, une monstruosité. La société, ma chère, a voulu être féconde. En substituant des sentiments durables à la fugitive folie de la nature, elle a créé la plus grande chose humaine : la famille, éternelle base des sociétés. Elle a sacrifié l'homme aussi bien que la femme à son œuvre ; car, ne nous abusons pas, le père de famille donne son activité, ses forces, toutes ses fortunes à sa femme. N'est-ce pas la femme qui jouit de tous les sacrifices ? le luxe, la richesse, tout n'est il pas à peu près

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Radicalement et sûrement son Remède végétal
Brochure explicative sous enveloppe fermée

A VENDRE
Site à bâtir, planté à oliviers, sur la route, à côté de l'église de Cardo.
S'adresser à M. Asta Jean-Baptiste, rue Castagno, 2.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

PRÊTS sur signatures, à longs termes. *Rien d'avance.* Ecrire Agence Mutuelle, 67, fg. St Denis, Paris.

VACHERIE A CÉDER près Paris, après fortune, tenue depuis 18 ans, 22 vaches, 2 chevaux, et tout le matériel. Vente journalière *280* litres lait à 40 centimes le litre. Bénéfices nets de tous frais *9,000* fr. par an. Installation modèle avec habitation, jardin, prairies, *15,000* fr. ou garanties suffisent pour traiter.
DAGORY, propriétaire, 37, Boulevard St Martin, Paris.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser M. Augustin ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'ALIMENTATION
Guérit : Pousse, Toux, Gourme, Jette Fraîche
VENTE EN GROS AUX LABORATOIRES
GRAND PRIX
Paris Exp. 1900

Maison L. N. Mattei et Cie
Achat de liéges et de planches de châtaignier.
Vente de fourrages en gros et en détail.

A VENDRE
pour cause de maladie, Etablissement de bains avec fonds. S'adresser rue Saint-Angelo, 4.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orengs, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

BON VIN A BON MARCHÉ
La maison L. N. MATTEI et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et qu'elle livrera à partir du 25 mai courant du **bon vin garanti naturel** aux prix réduits de
20 centimes le litre et **14** francs l'hectolitre en fûts de 600 litres.
Vin de Pineto à **25, 30, 35** et **40** centimes le litre suivant qualités.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY
Usine et Bureaux : 9, Rue Pierre-Levée, PARIS

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépôt pour l'Exportation, M. CASUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas la confondre avec tout autre produit similaire.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais OPAL
chargera à Bastia vers le 5 Juin
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

TIRAGES DES LOTS 15 ET 20 JUIN
Titres garantis PANAMA à LOTS et lots Congo.
Parts de l'Association en participation de 10 ans
ON REÇOIT 18 NUMÉROS POUR CINQ FRANCS
Gros lots 500.000 fr., 2 lots de 250.000 fr. et 10 sér. Un après 3 tirages. Sécurité absolue
Ecrire de suite au Directeur de L'UNION DES RENTIERS, 18, rue de Hambourg, Paris.

Tirage le 13 Juin
500,000 Marcs
ou 625,000 Francs
sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le Grand Lotissement d'Argent de Hambourg, autorisé et garanti par le Gouvernement

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages de 118.000 billets 59.000 gains de la somme totale de

Marcs 11,202,000

seront définitivement décidés parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs 500,000

mais aussi également des gains à

1 à	300000
1 à	200000
1 à	100000
1 à	75000
2 à	70000
1 à	65000
1 à	60000
1 à	57000
2 à	50000
1 à	40000
1 à	30000
1 à	20000
16 à	10000
56 à	5000
102 à	3000
156 à	2000
4 à	1500
612 à	1000
1030 à	300
36053 à	169
20968 à	250,
200, 150,	148,
115, 100,	78,
45,	21.

Des gains, indiqués et à côté, seront tirés dans la 1re classe 2000 au montant total de Marcs 116 960.
Le gain principal de la 1re classe est de *M* 50.000, celui de la 2e classe *M* 25 000, 3e classe *M* 60.000, 4e classe *M* 65.000 5e classe *M* 70.000, 6e classe *M* 75 000 dans la 7e classe éventuellement *M* 500.000, mais spécialement *M* 300.000, 200 000, etc.
Le prochain premier tirage des gains de ce grand Lotissement d'argent garanti par l'Etat est fixé officiellement et aura lieu déjà le
13 Juin a. c.
et le prix :
d'un entier billet orig. est de Fr. 7 50
— demi — — 3.75
— quart de — — 1,90
Contre remise du montant par mandat de poste international ou en billets de banque ou en coupons tous les ordres seront dès lors également et avec le plus grands soins et le titre original muni des armes de l'Etat sera envoyé au comptant.
Un plan officiel duquel on pourra voir la manière dont les gains sont partagés sur les différentes classes, ainsi que les mises restituées, sera joint gratis à tout ordre, et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.
Sur demande nous envoyons d'avance et affranchi le plan officiel pour gouverne, et nous déclarons prêts à reprendre en cas de non convenance, mais avec le tirage, les billets, en remboursant le montant payé.
Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.
Notre maison a été toujours favorisée par la Fortune et bien souvent nous avons payé à nos hôt. clients les plus grands prix, entre autres ceux de Marcs 250 000, 100,000, 80,000, 60,000, 40,000 etc.
Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise, fondée sur la base la plus solide, attirera de nombreux clients, nous prions, à cause du tirage rapproché, de nous faire parvenir les ordres le plus tôt possible.
Kaufmann et Simon,
Maison de Banque et Change
à Hambourg.

En témoignant notre reconnaissance pour la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent, et comme notre maison est bien connue *depuis longtemps*, nous prions nos clients qui s'intéressent à un lotissement d'argent, *fondé sur la base la plus solide*, et qui désirent que leurs intérêts soient sauvegardés sous nos rapports, de vouloir bien s'adresser directement et avec confiance à notre maison
KAUFMANN et SIMON à Hamburg
Nous n'avons aucun pas de relations avec d'autres maisons, de même nous n'avons pas d'agents pour la vente des billets originaux de notre collecte, mais nous correspondons seulement directement avec nos hon. clients, qui, de cette manière ont tous les avantages d'une relation directe.
Tous les ordres qui nous parviennent, seront immédiatement registrés et effectués promptement.

AVIS
M. Brusebini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A VENDRE Landaus, Calèches, Victorias, etc.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX
ET DE QUINQUINA
Se vend par comme tonique. Stands d'eau fraîche en, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans refroidir

VALS DÉLICIEUSES
Entièrement Digestives.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ETE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES DE DAMES
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIVRE
DE REBUS CORSICIS
Par l'abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Nice
Vol. grand in-8° de 136 pp. 5,00 ; franco 5,65

16e ANNÉE — LUNDI 27 et MARDI 28 MAI 1901 — N° 120

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. 3 mois, 5 fr. 1 mois, 2 fr.
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : un an, 22 fr. 6 mois, 12 fr. le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Félix.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 6 h. 56 m.
LUNE : Pleine, le 1 — Dernier quartier, le 9
FÊTE DE DEMAIN : Saint Restitut.

27 MAI

INSTALLATION DE M le Procureur Général Roguères

DISCOURS DE M. COLLIN
Premier Président

MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

Lorsque le 31 Décembre dernier M. Cénac, votre prédécesseur, était installé dans les hautes fonctions de Procureur général à la Cour d'Appel de Bastia, et lorsque nous lui souhaitions la bienvenue, nous étions loin de penser qu'il ne resterait que trois mois à peine à la tête du parquet général.

La Corse l'avait attiré et il n'avait pas tardé à être apprécié de tous par la loyauté de son caractère, la fermeté et la droiture de son administration, par son ardeur au travail en même temps que par sa bonté et son aménité.

Aussi les regrets qu'il laisse à la Cour sont-ils d'autant plus vifs que nous nous sentions entraînés de plus en plus vers lui et par les qualités éminentes du magistrat et par celles qui le distinguent à un si haut degré dans les relations de la vie privée.

Dans le court espace de temps de son séjour à Bastia, M. Cénac avait su se faire apprécier comme un administrateur de grande valeur et aussi comme un orateur véritable et des plus distingués, lorsqu'il porta la parole à la Cour d'Assises dans des affaires dont l'une surtout présentait un genre de criminalité qui ne tardera pas, il faut l'espérer, à disparaître complètement de la Corse, — la Vendetta transversale.

Les éminentes qualités de M. Cénac, que dès son arrivée à la Cour de Bastia il avait mises encore plus en relief en faisant connaître la distinction, la fermeté, la netteté et l'élégance de sa parole, étaient bien connues de Monsieur le Garde des Sceaux, qui s'est empressé, dès que les circonstances se sont présentées, d'appeler M. Cénac à la tête du parquet général de Limoges.

Je ne redirai pas à cette audience solennelle ce que le 31 décembre dernier je proclamais en parlant à votre prédécesseur de ses deux collaborateurs du parquet général. Je craindrais de blesser leur modestie et ils m'en voudraient si je redisais leur éloge à un si bref intervalle de temps. Je ne veux donc que vous prier de vous reporter à ces lignes fraîchement imprimées.

Du reste, pendant les quelques jours que vous venez de passer à votre parquet général, vous avez pu les apprécier, et je sais qu'ils vous ont déjà donné leur respectueuse affection.

Aussi bien, dans tous les postes occupés par vous, vous avez eu la bonne fortune d'attirer vers vous l'affection et le respect de vos collègues, de vos collaborateurs, la haute estime de vos chefs.

Ces derniers avaient été vivement frappés de l'étendue de vos connaissances littéraires, en même temps que de votre savoir juridique. Les discours que vous avez prononcés en 1889 et en 1892 aux audiences solennelles de rentrée de la Cour d'Appel de Chambéry, en qualité d'avocat général, dénotent une culture littéraire et une élégance de plume des plus remarquables. Permettez-moi, Monsieur le Procureur Général, de vous dire tout le plaisir, tout l'intérêt que j'ai éprouvés en lisant ces pages qui retracent avec tant de vigueur et d'élévation *le Droit moderne et la Liberté* et qui nous instruisent avec tant de précision savante de l'histoire si intéressante du *Sénat souverain de la Savoie*.

Vous avez montré dans cette étude patiente et si documentée le talent d'un véritable historien. Et si je n'étais obligé de me restreindre aujourd'hui, je rappellerais combien, dans les siècles derniers, certains faits de haute politique se rapprochent de ceux qui sont l'objet des discussions présentes. Qu'il me soit du moins permis de vous remercier de m'avoir procuré, dès votre arrivée, ce plaisir, ce régal littéraire.

Vous arrivez donc, Monsieur le Procureur général, sous les auspices les plus favorables, et nous sommes heureux de vous accueillir cordialement. Nous nous efforcerons de vous compléter et de vous garder longtemps près de nous, dans cette Corse que vous ne tarderez pas à aimer, lorsque vous connaîtrez encore mieux les qualités de droiture, de loyauté, de courage, de patience, de labeur de la grande masse de ses habitants ; quant à ses défauts, ils sont en si petit nombre qu'on en est réduit à dire qu'ils ont tous ou presque tous une raison historique déjà lointaine et qu'ils ont pour cause les injustices communes pendant la domination si rigoureuse qui s'est prolongée jusqu'en 1768.

Mais je m'arrête, ce sujet m'entraînerait au delà des bornes qui s'imposent en ce jour, et je termine en remerciant les hautes autorités et les personnes qui assistent à cette cérémonie de l'honneur qu'elles ont fait à la Cour en voulant bien accepter son invitation.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été nommés receveurs buralistes :
à Ucx, M. Casanova André, ex-adjudant au 4e régiment d'infanterie de marine, décoré de la médaille militaire.
à Saint-Beauzire, M. Casanova André, ex-adjudant au 112e.
à Marly-la-Ville, M. Santini Ours-Pôle, adjudant au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.
à Mouchard, M. Peroni Léonard-Pierre, adjudant au 17e escadron du train des équipages militaires, décoré de la médaille militaire.
à Condé-sur-Marne, M. Trojani Xavier, maréchal des logis chef au 11e régiment de hussards.

RÉCOMPENSES AUX SAUVETEURS

Le Comité consultatif de la Marine a soumis au ministre, qui l'a approuvé, l'état de répartition des prix Henri Durand institués à la Caisse des Invalides, en faveur des personnes de nationalité française qui auront, au péril de leur vie, sauvé le plus grand nombre de personnes sur les côtes, dans un naufrage, un incendie à bord, un abordage et tous autres événements de mer.

Nous relevons sur cet état les noms suivants :

Ammurati Honoré-Marie, marin, inscrit à Marseille, 400 francs : le 5 juin 1900, par un violent coup de mistral, s'est jeté à la mer pour sauver un homme qui voulait se noyer volontairement. Après l'avoir sauvé, il a été entraîné par la vague et a reçu de graves contusions.

Alessandri Pierre-Mathieu, propriétaire, et Borraschi Alexandre, cultivateur, à Sisco, 300 francs chacun. Ont exposé leur vie pour sauver un homme dont l'embarcation avait chaviré par mer grosse et fort vent.

Leandri Jean-Antoine, gardien de la paix à Marseille, 400 francs. Blessé grièvement, ce qui lui occasionna une longue et douloureuse maladie, en sauvant, le 13 juillet 1900, un jeune homme tombé à l'eau dans le vieux-port de Marseille.

Gazette Départementale

CALVI. — Quatre jeunes gens de l'Ile-Rousse MM. de S., A. M., J.-D. O., E. D., ont accompli un raid de plus de 100 kilomètres à travers la Balagne. Nos jeunes sportmen sont partis le matin de l'Ile-Rousse à cheval et ont traversé Belgodère, Ville, Costa, Occhiatana, Nessa, Feliceto, Muro, San Cesaro, Catteri, Lavatoggio, Lumio. La grande halte a eu lieu à Calvi. Nos intrépides cavaliers sont descendus au grand hôtel Christophe Colomb où les attendait un succulent déjeuner préparé par les soins de Mme Piasacci, la maîtresse d'hôtel bien connue et dont l'éloge n'est plus à faire.

Le départ de Calvi a eu lieu à 5 heures du soir. Nous avons constaté avec plaisir que cavaliers et montures étaient frais et dispos prêts à recommencer le lendemain.

Nous adressons toutes nos félicitations à ces messieurs qui ont une fois de plus prouvé que notre race de petits chevaux corses n'est pas près de perdre sa réputation. — M. B.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

MM. le capitaine Romani, 5 ; J.-P. Romani, 2 ; J.-F. Romani, 3 ; N., 2 — Total : 12 francs.

MM. Colonna, commis principal des postes, 5 ; Pantalacci, 1 ; Pigeil, 1 ; Peccioni, 1 ; Griffi, 1 ; Simeoni, 1 ; Morati, commis des postes, 1 ; Tanti frères, 3 ; Allegrini, facteur, 1 ; Nicolai, chevalier de la Légion d'honneur, 1.50 ; Chevillot de Peretti, professeur, 5 ; Flori, 2 ; Grassi, 1 ; Olmiccia, 2 ; Bartoli, professeur, 2 ; Analdi, coiffeur, 2. Total : 31 fr. 50 ;

MM. les douaniers : Satti, 0.50 ; Antonini, 0.50 ; Pozzo di Borgo, 0.50 ; Ambrosi, 0.50 ; Damiani, sous brigadier, 0.50 ; Castellotti, 0.50. — Total : 3 fr.

---

28 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

LIII

DE MADAME DE L'ESTORADE
A MADAME GASTON

— Oh ! mon ange, tu prends encore une fois très-mal la vie. Être adorée est un thème de jeune fille bon pour quelques printemps, mais qui ne saurait être celui d'une femme épouse et mère. Peut-être suffit-il à la vanité d'une femme de savoir qu'elle peut se faire adorer. Si tu veux être épouse et mère, reviens à Paris. Laisse-moi te répéter que tu te perdras par le bonheur comme d'autres se perdent par le malheur. Les choses qui ne nous fatiguent point, le silence, le pain, l'air, sont sans reproche parce qu'elles sont sans goût ; tandis que les choses pleines de saveur, irritant nos désirs, finissent par les lasser. Écoute moi, mon enfant ! Maintenant, quand même je pourrais être aimée par un homme pour qui je sentirais naître en moi l'amour que tu portes à Gaston, je saurais rester fidèle à mes chers devoirs et à ma douce famille. La maternité, mon ange, est pour le cœur de la femme une de ces choses simples, naturelles, fortifiées, inépuisables comme celles qui sont les éléments de la vie. Je me souviens d'avoir un jour, il y a bientôt quatorze ans, embrassé le dévouement comme un naufragé s'attache au mât de son vaisseau, par désespoir ; mais aujourd'hui, quand j'évoque par le souvenir toute ma vie devant moi, je choisirais encore ce sentiment comme le principe de ma vie, car il est le plus sûr et le plus fécond de tous. L'exemple de ta vie, aussi sur un égoïsme évaporé, quoique caché par les poésies du cœur, a fortifié ma résolution. Je ne te dirai plus jamais ces choses, mais je devais te les dire encore une dernière fois en apprenant que ton bonheur résiste à la plus terrible des épreuves.

Ta vie à la campagne, oh ! et de mes méditations, m'a suggéré cette autre observation que je dois te soumettre. Notre vie est composée, pour le corps comme pour le cœur, de certains mouvements réguliers. Tout excès apporté dans ce mécanisme est une cause de plaisir ou de douleur ; or, le plaisir ou la douleur est une flèche d'une essentielle passagère, parce qu'elle n'est pas longtemps supportable. Faire de l'excès sa vie même, n'est-ce pas vivre malade ? Tu vis malade, en maintenant à l'état de passion un sentiment qui doit revenir dans le mariage une force égale et pure. Oui, mon ange, au cœur d'aujourd'hui se reconnaît ; la gloire du ménage est précisément dans ce calme, dans cette profonde connaissance mutuelle, dans cet échange de biens et de maux que les plaisanteries vulgaires lui reprochent. Oh ! combien il est grand ce mot de la duchesse de Sully, la femme du grand Sully enfin, à qui l'on disait que son mari, quelque grave qu'il parût, ne se faisait pas de scrupule d'avoir une maîtresse : — C'est tout simple, a-t-elle répondu ; je suis l'honneur de la maison, et serais fort chagrine d'y jouer le rôle d'une courtisane. Plus voluptueuse que tendre, tu veux être et la femme et la maîtresse. Avec l'âme d'Héloïse et les sens de Sainte Thérèse, tu te livres à des égarements sanctionnés par les lois ; en un mot, tu dépraves l'institution du mariage. Oui, toi qui me jugeais si sévèrement quand je paraissais immorale en acceptant, dès la veille de mon mariage, les moyens du bonheur ; en pliant tout à ton usage, tu mérites aujourd'hui les reproches que tu m'adressais. Eh quoi ! tu veux asservir et la nature et la société à ton caprice ? Tu restes toi-même, tu ne te transformes point en ce que doit être une femme ; tu gardes les volontés, les exigences de la jeune fille, et tu portes dans la passion les calculs les plus exacts, les plus mercantiles ; ne vends-tu pas très-cher tes parures ? Je te trouve bien défiante avec toutes tes précautions. Oh ! chère Louise, si tu pouvais connaître les douceurs du travail que les mères font sur elles-mêmes pour être bonnes et tendres à toute leur famille ! L'indépendance et la fierté de mon caractère se sont fondues dans une mélancolie douce, et que les plaisirs maternels ont dissipée en la récompensant. Si la maîtresse fut difficile, le soir sera par et serein. J'ai peur que ce ne soit tout le contraire pour la vie.

En finissant la lettre j'ai supplié Dieu de te faire passer une journée au milieu de nous pour te convertir à la famille, à ces soins indicibles, constantes, éternelles, parce qu'elles sont vraies, simples et dans la nature. Mais, hélas ! que peut ma raison contre une faute qui te rend heureuse ? J'ai les larmes aux yeux en te écrivant ces dernières mots. J'ai cru franchement que plusieurs mois accordés à cet amour conjugal te rendraient la raison par la satiété.

Mais je te vois insatiable, et après avoir tué un amant, tu en arriveras à tuer l'amour. Adieu, chère égarée, je désespère, puisque la lettre où j'espérais te rendre à la vie sociale par la peinture de mon bonheur n'a servi qu'à la glorification de ton égoïsme. Oui, il n'y a que toi dans ton amour, et tu aimes Gaston bien plus pour toi que pour lui-même.

LIV

MADAME GASTON
A MADAME DE L'ESTORADE

Renée, le malheur est venu ; non, il a fondu sur la pauvre Louise avec la rapidité de la foudre, et tu me comprends : le malheur pour moi, c'est le doute. La conviction ce serait la mort. Avant-hier, après ma première toilette, en cherchant partout Gaston pour faire une petite promenade avant le déjeuner je ne l'ai point trouvé. Je suis entrée à l'écurie. Qu'ai-je vu ? Jamais trempée de sueur, et à laquelle le groom enlevait, à l'aide d'un couteau, des flocons d'écume avant de l'essuyer. — Qui donc a pu mettre Fedelta dans un pareil état ? ai-je dit. — Monsieur, a répondu l'enfant. J'ai reconnu sur les jarrets de la jument la bave de Paris, qui ne ressemble point à la bave de la campagne.

(A suivre).

MM. Mingalon, receveur de l'enregistrement 5 ; Benetti, 3 ; Istria, 2 ; Pianelli, 1 ; Orsattoni, 1 ; Gabrielli, commissaire spécial, 2 ; Angeletti, 1. Total : 15 francs.

MM. Casanova archiprêtre à Saint-Jean, 5 ; les abbés : Zattara, 1 ; Antonelli, 1 ; Cabri, 1 ; Haumé, 1 ; Grisoni, 1 ; Restorucci, 2 ; Contrest, 1 ; Palmieri, 1. Total : 14 francs.

MM. de Bonavita, avocat 5 ; Creisson, 1 ; Guidi, 1 ; Saliceti, conseiller, 20 ; Lucchetti à Nice, 25 ; E. Orenga, 20. — Total : 72 francs.

MM. Nobili, vérificateur des douanes, 2 ; N. Nobili, employé, 1 ; T. Nobili, représentant de commerce, 2 ; L.-N. Nobili, conducteur des ponts et chaussées, 1 ; Alessandrini, maître d'équipage, 1 ; P. Nobili, capitaine d'armes 1 ; Bastolica, navigateur, 0.50 ; Delpiani, navigateur, 0.50 ; A. Nobili, employé des télégraphes, 1 ; Lebri, capitaine d'armes, 1 ; Lamberti, navigateur, 0.50. — Total : 12 francs.

Total de la 2te liste : 824 fr. 40.
Total général : 4.143 fr. 40.

Nouveaux Pactes

On lit dans le *Phare de la Corse* :

Connaissez-vous la nouvelle ? On dit qu'un rapprochement politique va s'opérer entre les Gavini et Arène et que ce rapprochement, préparé par M. Jean-Pierre Morati, conseiller général de Borgo, n'a pour but que d'ouvrir les portes du Sénat à M. Pierre de Carbuccia, le distingué avocat du barreau de Bastia.

Voici quelles seraient les bases du traité :

M. Arène donnerait son concours à M. Antoine Gavini à Bastia, qui serait le candidat gouvernemental dans cet arrondissement aux prochaines élections législatives, et en retour toute liberté serait laissée à Arène pour Corte et pour la formation de la liste sénatoriale où une place serait réservée à M. Pierre de Carbuccia.

On n'opposerait aucune résistance à MM. Malaspina et Pozzo-di-Borgo. Ils demeureraient les candidats agréables dans les arrondissements de Calvi et de Sartene.

On ajoute aussi que la liste sénatoriale serait composée de MM. Arène, Giacobbidel Carbuccia ; que M. Thadée Gabrielli remplacerait M. Giacobbi à Corte, tandis que M. Arène abandonnerait le siège d'Ajaccio à M. Gaston Calmettes, le futur gérant du « Figaro, » qui entrerait dans la vie parlementaire par la Corse, où son oncle, le premier président Calmettes, a laissé des traditions d'honnêteté, de justice et d'indépendance dont on garde encore le pieux souvenir.

Bien entendu je ne donne ces bruits que sous les plus expresses réserves, et si je me permets de les placer à la première page du journal, c'est pour constater une fois de plus combien la politique en Corse est changeante et combien sont divers les sentiments qui animent ceux qui la dirigent.

DEMOS.

Bacalauréat

Les examens écrits des divers baccalauréats commenceront à Ajaccio, le mardi 25 juin et à Bastia le lundi 1er juillet, par la composition française, baccalauréat classique, 1re et 2e parties, baccalauréat moderne, 1re et 2e parties.

Aux Courses

Je finis par croire que Bastia est la patrie où l'on doit

Vivre, aimer, chanter et mourir.

Ce n'est plus le trou d'autrefois où la jeunesse s'étiolait dans la mer ne languer de journées monotones. Non ! Depuis quelques mois, nous sommes les témoins de fêtes à peu près sensationnelles. Après l'imposante arrivée de l'escadre, — pardon ! — après l'arrivée de deux avisos, après la danse folle de la pluie sur les trottoirs, après .. après . enfin, après un tas de choses, de grandes courses de chevaux ont été données dimanche. J'aurais regretté de ne pas y assister, car, et cela me ravit, en ayant quitté pour une journée l'asphalte des boulevards (au pluriel ???), j'ai pu constater que le noble quadrupède cher à Buffon et... aux jockeys, a aussi les sympathies ardentes de nos dames, surtout celles de nos demoiselles.

Les beautés les plus variées harmonisaient leurs charmes aux flamboiements tapageurs de toilettes quasi-printanières ; on se serait cru dans un de ces Edens dont parlent les poètes, Eden idéal entouré de verdure, enveloppé de senteurs grisantes ; et, — ô délices ! — le champagne coulait, la bière moussait, les gâteaux disparaissaient aux accents de la *Traviata*. Yvette Guilbert manquait pour tous roucouler des romances....

∴

De midi à deux heures, les trains se succédèrent, et lorsque les courses commencèrent, une foule immense meublait des tachés noires, au loin. Au pesage, le high-life de la ville se trémoussait, joyeux de s'amuser un peu au milieu de la campagne ébouissante de clartés.

A quelques mètres, tout près de la pelouse moins riche, certes, mais aussi gaie, stationnaient des landaus, des trumways et des bicyclettes. Le coup d'œil était des plus beaux ; à droite, la mer calme d'un bleu foncé ; à gauche, la crête des montagnes doucement roses.

La musique militaire nous servait du Verdi et du Meyerbeer, tandis que les chevaux couraient, tandis que les jockeys aux écharpes mauves, bleues, blanches, violettes, se courbaient sur leurs montures, fièrement. Et des applaudissements éclataient, de petits cris s'élevaient quand le vainqueur saluait la foule avec un air de gloire. Mais il fallut partir. Comment, déjà ? Que voulez-vous ? le sixième prix venait d'être enlevé, le jour pâlissait, la campagne commençait à s'assoupir ; et alors, la foule s'écoula sous le dernier sourire d'un soleil mourant..

Les membres du comité ainsi que leur distingué président, M. le comte de Béarn, ont droit aux félicitations et à la gratitude de tous ; une mention spéciale à M. le comte Etienne Forcioli-Conti, qui a été l'initiateur de ces courses. Grâce à eux, la population bastiaise a goûté quelques heures de joie qui, aujourd'hui, quoique disparues, n'en laissent pas moins la douceur du souvenir.

En ce qui concerne la Compagnie de chemins de fer départementaux, le service avait été organisé d'une manière parfaite ; il a fonctionné à la satisfaction de tous, avec régularité, rapidité et sans encombrement.

FLEUR DE BITUME.

P. S. — Mon très gracieux ami, Centule de Béarn, mérite de chaleureuses félicitations pour avoir exercé ses fonctions de commissaire au pesage avec une rare désinvolture et un courage surprenant. Rester sous un soleil tropical durant des heures entières, n'est-ce pas faire preuve de ténacité ? Mais cela ne l'a pas empêché de conserver cette exquise urbanité qui lui est particulière et qui séduit...

F. DE B.

Preuves d'Authenticité

L'immense vogue du Savon du Congo, consacrée par les plus hautes récompenses officielles a fait naître de nombreuses contrefaçons. Prière aux acheteurs d'exiger le titre bien connu et le nom véritable Vais en sur les boîtes et enveloppes, souvent imitées, de ce célèbre produit.

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Mariani Antoine François, cultivateur, demeurant à Aregno, meurtre et tentative de meurtre avec concomitance.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Decori et Nivaggioli.

Drame passionnel

Hier après-midi, vers 5 h. 1/4, un drame passionnel se déroulait au Pont-du-Las au premier étage de la maison portant le numéro 20, rue Saint-Michel.

Pendant que chacun dans cette rue populeuse se livrait à son travail journalier, on entendit soudain deux fortes détonations paraissant venir du premier étage de la maison dont nous parlons plus haut. Aussitôt on se précipite, on demande ce qui se passe, on s'informe et bientôt devant l'immeuble c'est une foule de curieux.

On commente l'événement de mille et une façons et on ne sait pas où prendre la vérité dans chacun de ses commentaires

Cependant le poste de police du faubourg est immédiatement informé. Le commissaire se trouvant absent, c'est son secrétaire qui se transporte sur les lieux accompagné du brigadier Mistre et de divers agents.

La maison où s'est déroulé le drame est située sur la gauche de la rue en montant. C'est un immeuble qui n'a rien de caractéristique

Une partie du premier étage est occupée par la famille Pancrazi, composée de la femme, du mari qui travaille dans l'arsenal, à l'atelier du réglage des torpilles. Deux enfants complètent la famille : un garçon à peine âgé de 2 ans et demi, nommé Pierre, et la petite Antoinette, âgée de 6 ans. Cette dernière devait assister à la scène qui s'est déroulée hier soir.

Un individu, nommé Tomasi, que la dame Pancrazi connaissait depuis sa plus tendre enfance, prenait pension à la table familiale et logeait au 4e étage de la même maison dans une petite chambrette. C'était le parrain du petit Pierre.

Dernièrement, Tomasi, n'ayant pas payé certaine dette à son hôte, fut prié par ce dernier de ne plus venir s'asseoir à la table commune.

Depuis lundi, Tomasi ne s'était plus rendu à l'arsenal où il travaille dans le même atelier que Pancrazi.

On s'en étonna car il se faisait remarquer par son assiduité, et tous ceux qui le connaissaient n'avaient qu'à se louer de sa fréquention Néanmoins, depuis quelque temps on le voyait préoccupé et surexcité. Certainement il se passait quelque chose dans l'esprit du jeune homme. On verra bientôt quelle hautise l'obsédait.

Plusieurs fois repoussé, il réitéra ses prières à la dame Pancrazi, lui promettant de lui payer les dettes qu'il avait contractées chez elle, si elle voulait se rendre à ses instances. Mais la dame repoussa toujours l'amoureux trop ardent, disant que le jour où elle voudrait mener la vie qu'il lui proposait, elle quitterait le foyer conjugal pour faire ce que bon lui semblerait, mais que pour le moment, elle se trouvait bien en famille et qu'elle y resterait.

♣

Hier dans la journée, Tomasi se présenta encore au logis des époux Pancrazi pour tenter une dernière fois de vaincre la résistance de la dame. Mais il ne devait pas y parvenir.

La première entrevue eut lieu dans le courant de l'après-midi, pendant que la dame Pancrazi faisait du café pour sa consommation journalière. Sans attacher d'importance aux propos tenus par son pensionnaire elle continua sa besogne et sortit ensuite pour faire divers achats.

A son retour, elle retrouva son tendre et encombrant adorateur qui renouvela ses prières. Devant un refus formel essuyé par lui, et au paroxysme de la passion, le malheureux Tomasi vit rouge et sortant tout à coup un revolver de sa poche, il le braqua sur la jeune femme et fit feu.

Mme Pancrazi, atteinte au côté droit de la ceinture, poussa un cri, mais ne perdit pas son sang-froid.

Elle saisit la main qui tenait l'arme meurtrière et réussit à la détourner du côté de Tomasi qui pressa la détente juste au moment où le canon touchait presque sa tempe droite.

Le coup partit et Tomasi, le crâne ouvert, tomba comme une masse sur le sol de la cuisine. Le sang s'échappait à flots de son horrible blessure pendant que la dame Pancrazi s'évanouissait.

La petite Antoinette effrayée par tout ce tumulte, se mit à crier et à pleurer.

Les voisins attirés par le bruit pénétrèrent dans les appartements et se trouvèrent en présence des deux corps étendus presque côte à côte.

On s'empressa immédiatement autour d'eux. La femme fut transportée sur un lit dans la pièce contiguë où le petit Pierre dormait sans se douter du danger que venait de courir sa mère.

Elle reprit bientôt ses sens, car elle n'était que légèrement blessée. Les baleines du corset avaient fait dévier la balle qui avait à peine meurtri les chairs.

Pendant ce temps le bruit d'un crime épouvantable se répandait dans le faubourg et jusqu'en ville.

♣

La police arriva sur les lieux. Tomasi étendu dans une mare de sang ne donnait plus signe de vie et depuis le moment de sa chute n'avait pas fait un mouvement. Il était étendu près de l'évier, la tête vers la fenêtre et couché sur le côté droit.

Des ordres furent immédiatement donnés et l'on procéda au transfert du corps à l'hôpital de la marine où il fut admis.

L'interne de service examina la blessure qui parut très grave. La balle a pénétré un peu en avant des lobules de l'oreille et s'est logée dans le crâne. A sept heures le malheureux n'avait pas repris connaissance. M. Fontan fut mandé aussitôt pour savoir si une opération était praticable. Pendant ce temps, MM. Gain, juge d'instruction; Auzières, substitut du procureur de la République, et le docteur Guiol se rendaient vers le lieu du drame Ils y arrivèrent au milieu de la foule.

M Guiol examina les blessures que la dame Pancrazi s'était faites à la main droite en se défendant. Celles-ci se bornent à quelques écorchures sans gravité. La meurtrissure occasionnée par la balle, dévian sur les baleines du corset, ne présente également aucun danger.

M. Gain a interrogé la victime de cet attentat et il n'a pu apprendre que ce que nous venons de raconter et que nous tenons de la dame Pancrazi

La fillette fut également interrogée et la pauvre mignonne très émotionnée, ne répondit que par monosyllabes aux questions qui lui furent posées. Arrivé à 6 heures, le parquet repartait à 6 h, 30.

Telle est la version établie par la femme Pancrazi. L'enquête démontrera si elle est acceptable.

Le corset a été saisi avec quelques fragments de bague brisés.

Le revolver dont le meurtrier a fait usage est du système Lebel petit calibre. Il était chargé de 6 balles. Deux seulement ont été tirées.

M. Pancrazi informé avec ménagement de cette tentative d'assassinat pratiquée sur sa femme, se rendit très digne au logis et assista aux divers interrogatoires.

Une voisine que nous avons interrogée nous a déclaré n'avoir entendu aucun bruit de dispute avant les deux coups de revolver.

Espérons que l'enquête ouverte fera connaître si la version donnée par la dame Pancrazi est la bonne.

Tout le faubourg du Pont-du-Las était sur pied hier soir et on n'y parlait que de cette lamentable affaire.

♣

Tomasi, l'auteur de la tentative d'assassinat contre la dame Pancrazi, est mort cette nuit à 2 heures à l'hôpital maritime. Ses blessures étaient trop graves pour qu'il y survive, et dès hier soir, le docteur Fontan avait pronostiqué ce dénouement fatal.

(*République du Var*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 Mai à 4 heures

1. Montebello,	Luce.
2. Dimitri,	Joncières
3. Les Balkans,	Joubert.
4. Sigurd,	Reyer.
5 Bouquet de valses,	Boué.

Le Chef de Musique, MOULINET.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 27 mai

Baromètre. — 7 heures du matin, + 18 degrés ; 21 2 6 heures du soir, + 19 S. Maximum, + 23 4. Minimum, + 15.

Barographe. — 7 heures du matin, 760 mm. 168, 761 mm. 6 heures du soir, 761 mm. Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,31, soir, + 0,35 (Marégraphe, à 9 heures du matin).

∴

Distinctions honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné des témoignages officiels de satisfaction à MM. Antolfi, facteur des postes à Marguerite, et Pinelli Joseph, maçon, en récompense du courage et du dévouement dont ils ont fait preuve lors des troubles de Marguerite.

∴

Perdus !

Le ministre de la marine a requis le procureur général près la Cour d'appel de Bordeaux ce poursuivre d'office la constatation officielle du décès des hommes composant l'équipage du vapeur *Burdigala*, du port de Bordeaux, perdu corps et biens, en avril 1899, sur les côtes d'Angleterre.

Cet équipage comprenait quatre de nos compatriotes : le lieutenant Brandizi Albert, les matelots Antoni Henri et Antoni Simon, le novice Rabani Jules.

∴

A Capannelle

La très modeste chapelle du Pont-Neuf s'est trouvée insuffisante pour contenir la foule des fidèles de cet important quartier qui ont assisté aux diverses cérémonies en l'honneur de N.-D. de Lourdes organisées, avec une entente parfaite, par le digne et zélé abbé Sacripanti, infatigable et étonnant de ressources pour arriver à subvenir aux mille besoins du culte dans cette chapelle qui n'a d'autres ressources que la générosité des habitants du quartier.

Aux vêpres, surtout, l'assistance était considérable, et les derniers arrivés ont dû suivre la cérémonie massés au dehors. Le panégyrique a été prononcé par M. le chanoine-archiprêtre Casanova, qui a rapidement mais dans un style imagé a parlé des gloires de la Sainte Mère de Dieu.

M. l'abbé Sacripanti est aidé dans son œuvre par quelques personnes qui composent la commission administrative et qui n'épargnent rien pour seconder les vues de leur digne abbé. Mais cela ne suffit pas. Il est de toute nécessité que le Conseil municipal songe à ériger un oratoire convenable, en rapport avec les besoins spirituels de la population et un peu plus digne de son affectation. Par respect pour notre sainte Religion on devrait se hâter de combler cette lacune.

Une église est indispensable dans ce quartier : qu'on avise pour qu'il en soit doté dans le plus bref délai.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

M. le docteur Alexandroff quittera Bastia dans les premiers jours du mois de juin.

BRASSERIE DES PLATANES

Débuts, ce soir 28 mai, à 8 heures et demie.

La Brasserie des Platanes vient d'engager une troupe d'élite composée du jeune Castel, l'enfant gâté du public Bastiais, des Reily's des grandes scènes du continent et de Mlle Laurent, chanteuse de genre.

Ils débuteront ce soir avec un répertoir essentiellement moral.

L'orchestre exécutera dans les intermèdes les meilleurs morceaux de son programme.

Dépêches de la Nuit

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sont nommés :

Suppléant rétribué du juge de paix de La Calle, M. Calendini, avocat.

Juge de paix de Michelet, M. Massoni, suppléant rétribué du juge de paix de Dellys.

Huissier au Kroubs, M. Guglielmi, huissier à Tablat.

Huissier à Tablat, M. Martinelli, clerc de notaire.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Viard, capitaine breveté au 31e régiment d'infanterie, passe, avec son grade, à l'état-major du Gouvernement de la Corse.

Grand Match

Le major Taylor a gagné sur Jacquelin les deux manches dans le grand match du Parc des Princes.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Au second tour de scrutin, qui a eu lieu dans l'arrondissement de Castelnaudary pour l'élection d'un député, M. Senescall s'est trouvé seul candidat.

Il a été élu par 6.107 voix.

Le Congrès socialiste

La première séance du troisième Congrès nationale de socialisme français, a été tenue dimanche à Lyon.

Le congrès socialiste, par 210 voix contre 117 a renvoyé à l'examen de la commission une motion portant que M. Millerand, en entrant dans le cabinet actuel, n'avait pas engagé le parti socialiste et s'était placé hors de ce parti.

Le renvoi à la commission avait été demandé par M. Jaurès et il a été combattu par M. Vaillant.

La reine Ranavalo à Paris

d'Alger ;

La reine Ranavalo s'est embarquée sur le *Moïse*, de la Compagnie transatlantique ; elle arrivera demain soir à Marseille et repartira par le premier rapide pour Paris.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

La Société du Souvenir Français a décerné une médaille en argent à M. l'lutendant Pozzo di-Borgo, président de la Société, à Toulouse.

EN ITALIE

La veuve de Bresci

On télégraphie de New-York.

La veuve de Bresci, le meurtrier du roi d'Italie, prétend que son mari ne s'est pas suicidé, mais qu'il a été assassiné. Elle vient de demander, par l'intermédiaire du consul américain, le retour du corps de Bresci aux Etats-Unis.

La France au Maroc

Le croiseur *Pothuau* est arrivé à Mogador.

On assure que le Sultan est disposé à céder aux réclamations de la France.

EN ANGLETERRE

Mineurs ensevelis

A la suite d'une explosion qui s'est produite dans une des mines de charbon de Lord Windsor, à Sengenhidd, dans le pays de Galles, cent cinquante mineurs environ ont été ensevelis.

On conserve très peu d'espoir de les sauver.

Sir Alfred Milner

A l'issue de l'audience que sir Alfred Milner vient d'avoir avec le roi, S. M. Edouard VII lui a conféré le titre de pair d'Angleterre.

∴

Un banquet a été offert hier à sir Alfred Milner.

M. Chamberlain y a prononcé un discours, auquel le gouverneur des Républiques du Transvaal a répondu.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les échecs anglais

de Londres ;

Les journaux commentent beaucoup les dernières dépêches de lord Litchener relatives aux échecs subis par les anglais.

Ils trouvent que la guerre commence à traîner d'une façon par trop humiliante pour l'Angleterre, et ils engagent le gouvernement à tenter un dernier effort pour en finir.

L'Angleterre ne doit pas reculer devant des sacrifices devenus inéluctables pour assurer la gloire de ses armés.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

A VENDRE

Site à bâtir, planté à oliviers, sur la route, à côté de l'église de Cardo.

S'adresser à M. Asta Jean-Baptiste, rue Castagno, 9.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint Roch.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

A VENDRE

Une propriété à jardin et terre labourable, sise au lieu dit *Mucale*, commune de Vescovato, près de la gare d'Arena, d'une contenance de 3 hectares 25 ares environ, ainsi que la moitié d'une maison établie en bordure et à l'entrée de la route qui mène à cet enclos.

La partie du canal d'irrigation qui contourne cette propriété, de, par cette vente, appartiendra de plein droit à l'acquéreur.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Ortoli, huissier, 27, boulevard Paoli, à Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Résultats des Courses de Bastia

Prix de la Société Sportive d'encouragement — 500 francs.

(Offert par la Société Sportive d'Encouragement) dont 400 fr. au premier et 100 fr. au second.

COURSE PLATE pour tous chevaux de 4 ans et au dessus nés et élevés en Corse. — Entrée, 15 fr. — 50 francs, sur les entrées au second.
Distance, 1,800 mètres environ. Poids, 4 ans, 62 kil. ; 5 ans, 65 kil. ; 6 ans, et au-dessus 68 kilos.

PROPRIÉTAIRES	N°s	NOMS DES CHEVAUX	SEXE	ROBE	AGE	POIDS	ORIGINE	COULEUR DES CASAQUES
F. Pittiloni	1	*Bijou*	cheval	baie	âgé	83 kil.	Corse	Casaque rose, toque rose et violette.
Brunelli	2	*Comtesse II* (*)	jument	alezane	5 ans	66 kil.	Kébat et Rondella	Casaque noire, toque jaune.
A. M. Porri	3	*Eclair*	cheval	alezane	5 ans	68 kil.	Origène Corse	Casaque et toque grises.
Cie Forcioli-Conti	4	*Nankin II*	cheval	grise	âgé	69 kil.	Naudin et Colomba	Casaque mi-rouge, mi-vert d'eau, toque id.
Salini	5	*Trompeur II*	cheval	baie	4 ans	69 kil.	Pierrot et J.-Corse	Casaque bleu-ciel, toque bouton d'or.
Pieroschi	6	*Norsk*	jument	alezane	âgée	68 kil.	Corse	Casaque verte, manches et toq. bouton d'or.
H. Cagninacci	7	*Hirondelle II*	jument	alezane	âgée	66 kil.	Anet et Stellina	Casaque bleu-ciel, éch. et toque blanches.

1er prix : *Bijou* à M. Pittiloni. — 2e prix : *Trompeur* à M. Salini.

Prix de Furiani — 500 francs.

(Offert par la Société des Courses de Bastia).

COURSE AU TROT ATTELÉ pour chevaux de 4 ans et au-dessus, résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1900. — 3,600 mètres environ. — Au premier, 400 francs. — Au second, 100 francs. — Entrée, 15 francs.

Les chevaux nés et élevés en Corse partiront à 0 ; les autres reculeront de 150 mètres. Tout cheval gagnant sur un des hippodromes de Corse d'un premier prix reculera de 100 mètres, de deux premiers prix 150 mètres, de trois premiers prix de 200 mètres, de 4 premiers prix et au-dessus de 250 mètres.

Aliberti	1	*Nina II*	jument	grise	âgée	part à 0	Corse	Casaque rouge, toq. rouge et jaune, éch. jaune.
Del Corso	2	*Victoire*	jument	baie	âgée	part à 0	id.	Casaque rayée tricolore, toque blanche.
Casella	3	*Amoro*	cheval	baie	5 ans	part à 8	Salmyeh et Baglietta	Casaque bl. manches vertes, toq. et éch. rouges.
Ottaviani	4	*Pauline*	jument	grise	6 ans	part à 8	id.	Casaque bleu foncé, toque rouge.
Cantarelli	5	*Nina I*	jument	alezane	âgée	part à 0	id.	Casaque et toque marron, écharpe rouge.
Lucchini	6	*Paris*	cheval	baie	âgé	part à 0	id.	Casaque et toque mauve.
Spallarossa	7	*Bébé*	cheval	baie	âgé	part à 0	id.	Casaque et toque mastic.
Fantauzzi	8	*Fanfan*	cheval	baie	âgé	150 m.	Corse	Casaque verte, manches, toq. et éch. roses
Licciconi	9	*Rondelle*	cheval	baie	âgé	150 m.	Inconnus	Casaque rouge, toque et écharpe roses.

1er prix : *Paris* à M. Lucchini. — 2e prix : *Fanfan* à M. Mathieu Fantauzzi.

Prix du Président de la République

(Un vase de Sèvres d'une valeur de 500 francs offert par M. le Président de la République au premier).

STEEPLE-CHASE MILITAIRE de 2e série (règlement du Ministre de la Guerre, 8 février 1892) pour Officiers de l'armée active montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles n'ayant jamais gagné de courses publiques à obstacles.

Poids : Chevaux de pur-sang, 80 kil. — Chevaux de demi-sang, 75 kil. — L'officier qui montera son cheval recevra 3 kil. de décharge. — Distance, 2,000 mètres environ.

N° d'inscription du cheval sur les contrôles de l'armée	N°s	NOMS DES CHEVAUX	SEXE	ROBE	AGE	POIDS	ORIGINE	OFFICIERS
89	1	*Treizon*	cheval	baie brun	âgé	72 kil.	Corse	Elie, Capitaine au 163e d'Infanterie.
1442	2	*Perroquet*	cheval	baie brun	âgé	75 kil.	Lyon	Schvob, Capitaine, Direction d'Artillerie.
500	3	*Tirant*	cheval	aubère	âgé	75 kil.	Guéret	Legrand, Capitaine au 38e d'Artillerie.
355	4	*Sidi*	cheval	noire	âgé	75 kil.	Chartres	de la Raillière, Lieutenant au 38e d'Artillerie.

Prix unique : *Treizon*, mis 80, à M. le capitaine Elie, du 163e d'infanterie.

Grand Prix de la Ville de Bastia — 1.000 francs.

(Offert par le Conseil Municipal)

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans, nés et élevés en Corse. — Au premier 800 francs. — Au second, 200 francs. — Au troisième, 100 francs sur les entrées après que le premier aura retiré la sienne, le surplus des entrées au premier. — Poids, 62 kil. — Distance, 1,800 mètres environ. — Entrée, 20 francs.

PROPRIÉTAIRES	N°s	NOMS DES CHEVAUX	SEXE	ROBE	AGE	POIDS	ORIGINE	COULEURS DES CASAQUES
A. M. Porri	1	*Ingénue II*	jument	alezane	3 ans	58 k. 1/2	Kébat et Corbinesa	Casaque et toque grises.
Pailini	2	*Clairette II*	jument	alezane	3 ans	58 k. 1/2	Nankin et Grisa	Casaque bleu ciel, toque bouton d'or.
Antona	3	*Rapide II*	cheval	alezane	3 ans	60 kil.	Objet et Pierrette	Cas. mauve, manc. noires, et toq. mauve et n.
Quilichini	4	*Stellino II*	cheval	baie	3 ans	60 kil.	Nankin et Prolongondel	Casaque rose, éch. et toque bleues.

1er prix : *Ingénue*, à M. A. M. Porri. — 2e prix : *Stellino*, à M. Quilichini. — 3e prix : *Rapide*, à M. Antona.

Prix de la Cie Fraissinet et de la Cie de Chemins de fer Départementaux — 350 francs.

(dont 150 fr. offerts par la Cie Fraissinet, 100 fr. par la Cie des Chemins de Fer Départementaux et 100 fr. par la Société des Courses de Bastia).

COURSE AU TROT ATTELÉ pour poneys d'origine corse, de 4 ans et au dessus. — Entrée, 15 francs. — Distance, 3,000 mètres environ. Au premier, 200 francs. — Au second, 100 francs. — Au troisième, 50 francs. — Les poneys de 1m20 et au-dessus partiront à 0 ; ceux au-dessus de 1m20 jusqu'à 1m25 inclus reculeront de 30 mètres, au-dessus de 1m25 jusqu'à 1m30 reculeront de 80 mètres ; au-dessus de 1m30 jusqu'à 1m35 reculeront de 150 mètres. — Tout gagnant en Corse d'un premier prix reculera de 100 mètres, de deux premiers prix de 150 mètres, de trois premiers prix de 200 mètres, de quatre premiers prix et au-dessus de 250 mètres.

Bernacchi	1	*Musette*	jument	alez. brulé	4 ans	part à 0	Corse	Casaque violette, toque et éch. blanches.
Ant. Emmanuelli	2	*Bepa*	jument	gris fer	6 ans	rec. de 80m	id.	Casaque et toque mauve, écharpe verte.
Michel Picard	3	*Maquis* (1m24)	cheval	alezane	6 ans	id. 30 m.	id.	Casaque bouton d'or, manche et toq. bleus.
Spallarossa	4	*Nina* (1m20)	jument	alezane	âgée	part à 0	id.	Casaque et toque mastic.

1er prix : *Bepa*, à M. Antoine Emmanuelli. — 2e prix : *Nina*, à M. Spallarossa. — 3e prix : *Musette*, à M. Bernacchi.

Prix de l'Elevage — 500 francs.

(Offerts par la Société des Courses de Bastia).

COURSE PLATE pour juments de toutes races n'ayant jamais gagné un premier prix sur les hippodromes de Bastia et d'Ajaccio et destinées à la reproduction en Corse où elles devront résider au moins depuis le 1er janvier 1901. — 500 francs à première. — Distance 2,000 mètres environ. — Entrée 20 francs (au fonds des courses). Poids 4 ans 65 kil. ; 5 ans 69 kil. ; 6 ans et au-dessus 71 kilos. — Les juments nées et élevées en Corse bénéficieront de 5 kilos de décharge. — La gagnante de cette course ne pourra toucher le prix que sur la présentation de son certificat de saillie par un des étalons nationaux, ou un étalon approuvé ou autorisé pendant la monte de 1901. Si elle n'est pas présentée aux étalons avant le vingt juin de l'année courante son propriétaire sera puni d'une amende de 100 fr. et le prix reviendra au fonds de Courses.

Salini	1	*Baphiette*	jument	baie	âgée	66 kil.	Origine Corse	Casaque bleu ciel, toque bouton d'or.
Micheli	2	*Fiorina*	jument	alezane	âgée	66 kil.	Origine Corse	Casaque bleu ciel, toque rouge.
Michel Picard	3	*Vanina*	jument	baie	âgée	71 kil.	Origine Arabe	Casaq. bouton d'or, manches et toq. bl. ciel.
Bernacchi	4	*Berlina*	jument	baie	6 ans	66 kil.	Origine Corse	Casaque violette toque et écharpes blanches.

Prix unique : *Baphiette*, à M. Salini.

(*) Chevaux issus d'un Etalon des Haras bénéficiant d'une décharge de deux kilogr.

Etude de Me H. Millie

Avoué près le Tribunal de Première Instance de Calvi

VENTE
sur saisie-immobilière

Il sera procédé le 25 juin 1901, à 8 heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente de l'immeuble ci-après désigné :

Pentone, généralement connu sous la dénomination de Tesmia, situé sur le territoire de Lumio, terre en friche, bâtiment rural, de la contenance de trois hectares, soixante-seize ares, quatre-vingt-dix-sept centiares, inscrit à la matrice cadastrale de la commune de Lumio, sous les numéros 62, 63, 64, 84, 86, 87, tenant d'une part à biens *du sieur Tortoro Xavier*, d'un autre côté à ceux du curé Salducci, enfin, à biens du sieur Biasini Ernest, de l'Ile-Rousse.

Cet immeuble a été saisi à la requête des sieurs Gompel et Compagnie, négociants à Marseille, ayant pour avoué Me Millie, sur le sieur Savelli Pierre, greffier près la justice de paix de l'Ile Rousse, agissant en sa qualité d'héritier bénéficiaire de feu son frère, Jean-Mathieu Savelli, de son vivant huissier à l'Ile-Rousse, par procès verbal de Ceccaldi François, huissier à Ile-Rousse, en date du seize août 1900, visé le même jour, enregistré le vingt août 1900, fol. 45, C. 40, et transcrit après dénonciation à la partie saisie, au bureau des hypothèques de Calvi, le trente-un août 1900, vol. 17, numéro 42.

La dite adjudication aura lieu sur la mise à prix de trois cents francs . . . . . 300 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris *inscription sur les immeubles* saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé, par moi avoué poursuivant, à Calvi, le 24 mai 1901.

H. MILLIE.

Dûment enregistré.

Un des rédacteurs gérant, Me MATHIEU OLLAGNIER.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de lit d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

BON VIN A BON MARCHÉ

La maison L. N. MATTEI et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et qu'elle livrera à partir du 25 mai courant du **bon vin garanti naturel** aux prix réduits de

20 centimes le litre et **11** francs l'hectolitre en fûts de 600 litres.

Vin de Pinelo à **25, 30, 35** et **40** centimes le litre suivant qualités.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARBON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CAUGNAND 48, rue de la République, Marseille.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L. N. MATTEI & Cie

Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA *et les ports du Nord*

Le vapeur anglais OPAL chargera à Bastia vers le 5 Juin Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES, prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

TIRAGES DES LOTS 15 ET 20 JUIN

Titres garantis PANAMA à LOTS et lots Congo.

Parts de l'Association en participation de 10 sous

ON REÇOIT 18 NUMÉROS POUR CINQ FRANCS

Gros lot 500.000 fr. 2 lots de 250.000 fr. et divers. Liste après tirage. Sécurité absolue.

Ecrire de suite au Directeur de L'UNION DES RENTIERS, 18, rue de Hanovre, Paris.

Tirage le 13 Juin

500,000 Marcs

ou 625,000 Francs

sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le Grand Lotissement d'Argent de Hambourg, autorisé et garantie par le Gouvernement

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages du 118.000 billets 59.010 gains de la somme totale de

Marcs 11,202,000

seront définitivement décidés, parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs 500,000

mais qui éclatent est des gains à

1 à	300000
1 à	200000
1 à	100000
1 à	75000
2 à	70000
1 à	65000
1 à	60000
1 à	55000
2 à	50000
1 à	40000
1 à	30000
1 à	20000
16 à	10000
56 à	5000
102 à	3000
156 à	2000
4 à	1500
612 à	1000
1030 à	300
30053 à	169
29968 à	250, 200, 150, 148, 115, 100, 78, 45, 21.

Des gains, tirés et à réaliser seront tirés dans la 1re classe 2000 au montant total de Marcs 116 960.

Le gain maximal de la 1re classe est de M 50.000, celui de la 2e classe M 55 000, 3e classe M 60 000, 4e classe M 65.000 5e classe M 70.000, 6e classe M 75 000 dans la 7e classe éventuellement M 500.000, mais spécialement M 300.000, 200 000, etc.

Le prochain premier tirage des gains de ce grand Lotissement d'argent garanti par l'Etat est fixé officiellement et aura lieu déjà le

13 Juin a. c.

et le prix :

d'un entier billet orig. est de	Fr.	7 50
— demi —	—	3.75
— quart de —	—	1,90

Contre remise du montant par mandat de poste international ou en billets de banque on se charge tous les ordres seront effectués dans l'état avec le plus grands soins et le titre original muni des armes de l'Etat sera envoyé au donneur d'ordre.

Un plan officiel duquel on pourra voir la manière dont les gains sont partagés sur les différentes classes, ainsi que les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre, et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à tous *clients* sans qu'ils aient à *les* demander.

Sur demande nous envoyons d'avance *et gratuit* le plan d'ensemble pour *guerre*, et nous déclarons prêts à reprendre en cas de non convenance, mais avant le tirage, les billets, en ton bonnant le montant payé.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Notre maison a été toujours favorisée par la Fortune et bien souvent nous avons payé à nos heureux clients les plus grands prix, entre autres ceux de Marcs 250 000, 100,000, 80,000, 60,000, 40,000 etc.

Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise, fondée sur la base la plus solide, attirera de nombreux preneurs, nous prions, à cause du tirage rapproché, de nous faire parvenir les ordres le plus tôt possible.

Kaufmann et Simon,
Maison de Banque et Change à Hambourg.

En témoignant notre reconnaissance pour la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent, et comme notre maison est bien connue depuis longtemps, nous prions tous ceux qui s'intéressent à un lotissement d'argent, fondé sur la base la plus solide, et qui désirent que leurs intérêts soient sauvegardés sous tous rapports, de vouloir bien s'adresser directement et avec confiance à notre maison

KAUFMANN et SIMON à Hambourg

Nous n'entretenons pas de relations avec d'autres maisons, de même nous n'avons pas d'agents pour la vente des billets originaux de notre loterie, mais nous correspondons seulement directement avec nos honorables clients, qui, de cette manière ont tous les avantages d'une relation directe.

Tous les ordres qui nous parviennent, seront immédiatement réglés et effectués promptement.

L'AMARO MATTEI

EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roncos artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ

en maroquin de Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE BOURSES ET SACS

CHAPELETS

(Haute Nouveauté)

Source du Chalet

LA MEILLEURE DU BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bicarbonate de soude.

Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 1bis Paoli, 27.

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A VENDRE Landaus, Calèches, Victorias, etc.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE NATUREL ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou de gazéreuse, d'eau de seltz, il rafraîchit sans désaltérer

26e ANNÉE — MERCREDI 29 MAI 1901 — N° 121

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse . . . 6 mois, 3 fr. 1 mois, 1 fr. | Union postale, et autres Pays: 12 mois, 22 fr. 6 mois, 12 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ranulfe.

SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 6 h. 56 m.
LUNE : Pleine, le 1 — Dernier quartier, le 9
FÊTE DE DEMAIN : Saint Félix.

BASTIA 28 MAI

LE LIBÉRATEUR DE LA CORSE

Tout publiciste, soucieux de la bonne réputation de la presse et désireux de remplir avec probité une mission émancipatrice, a pour devoir de passer au crible du raisonnement *les faits qu'il se propose* d'apprécier, afin de pouvoir en dégager avec exactitude la moralité qu'ils comportent.

Ce besoin d'impartialité se fait *surtout sentir lorsqu'on* a à juger les actes des élus du suffrage universel envers lesquels on se montre généralement trop indulgent ou trop sévère, suivant qu'on se laisse guider par les préjugés de l'admiration ou l'animosité des passions politiques.

Il est vrai que le public, que l'on a trop accoutumé à des exagérations extravagantes, ne se laisse plus facilement émouvoir, et que, s'il blâme quelquefois l'insouciance ou la désinvolture de ses mandataires, rend aussi hommage à leur sollicitude lorsqu'elle se manifeste par des actes qui révèlent un *réel souci des intérêts généraux du* pays. Il sait que la vérité ne se trouve ni dans les flagorneries des adulateurs ni dans les objurgations des esprits chagrins et grincheux.

C'est ainsi que, *nous inspirant* de l'opinion publique, nous notons avec plaisir la bonne besogne que vient d'accomplir notre assemblée départementale dans la session du mois d'avril. Nous ne retenons pour le moment que le vœu présenté par M. Don-Pierre Casabianca, en son nom personnel et au nom de M. Balesi, tendant « à prier l'administration supérieure d'intervenir auprès du Crédit Foncier pour mettre un terme aux multiples expropriations qui — en ce moment de crise agricole — sont de nature à créer une pénible situation. »

On n'ignore pas combien est navrante la situation économique de la Corse. Lorsqu'on y regarde d'un peu près on éprouve des angoisses qui désolent l'âme et attristent le cœur. Il semble pourtant inexplicable qu'un pays dont la fertilité est prodigieuse soit condamné à périr *ainsi* d'inanition.

Parmi les causes qui concourent à perpétuer cet état de choses on doit placer en première ligne le tribut exorbitant que la Corse paie annuellement au Crédit Foncier. Il dépasse, en effet, la somme de 200,000 francs, ce qui est excessif dans un pays coté comme l'un des départements les plus pauvres de France. Aussi il succombe sous le fardeau et les expropriations se *succèdent d'une manière alarmante.*

Nous devons savoir gré aux membres du Conseil général et plus particulièrement à MM. Don-Pierre Casabianca et Balesi, du cri d'alarme *qu'ils viennent de pousser. Ce n'est* pas que nous pensions que le vœu qui vient d'être émis suffise pour enrayer le mal. Il faudrait supposer que les financiers puissent avoir *toujours du cœur*, ce qu'on ne peut admettre. D'ailleurs, si le Conseil d'administration du Crédit Foncier pouvait se laisser attendrir, les actionnaires sauraient vite comprimer ces élans de sensibilité et imposer la continuation des mesures impitoyables dont on use en ce moment.

Mais l'inefficacité du remède que l'on vient de proposer n'amoindrit pas notre reconnaissance qui s'attache surtout à l'intention. Il suffit *pour le moment que le problème* ait été posé; on aura vite fait de trouver une solution pratique qui, sans léser aucun intérêt, nous délivrera du terrible minotaure qui *draine la plus grande partie de nos* ressources en attendant qu'il achève notre ruine.

Le Crédit Foncier a fait de très mauvaises affaires en Corse. Lorsque son *Conseil d'administration* découvrit ce pays il éprouva à la fois de l'admiration et de la convoitise. Le résultat de ces impressions fut une pensée copide.

A cet effet des agents rabatteurs, remuants et bien dressés, furent expédiés en Corse. Ils avaient pour mission de prôner l'œuvre régénératrice que le Crédit Foncier était appelée à opérer dans l'île en y faisant affluer les capitaux sans lesquels toute exploitation agricole est impossible. Afin de stimuler leur zèle on leur accorda une prime, sur les prêts qui auraient été consentis par leur entremise.

La première partie du programme réussit à merveille. Le Pactole ne tarda pas, en effet, à couler en Corse à pleins flots en insufflant au pays une prospérité factice et éphémère. Les représentants du Crédit Foncier conseillaient aux propriétaires d'emprunter et surtout d'emprunter beaucoup en faisant valoir pour cela des raisons insidieuses : ils y trouvaient ainsi leur compte.

Cela ne pouvait durer longtemps. Ce furent d'abord les emprunteurs qui éprouvèrent des déboires, les travaux d'exploitation agricole n'ayant pas donné les résultats sur lesquels on avait tablé. Il ne pouvait en être autrement dans un pays qui manque de routes, de chemins de fer et de bateaux et dont la malaria éloigne les populations des endroits les plus fertiles.

Le Conseil d'administration du Crédit Foncier ne devait pas tarder *lui-même à s'apercevoir* qu'il venait de lâcher la proie pour l'ombre. Dès les premières expropriations, lorsqu'il eut à faire exploiter les terrains appartenant à la Société à la suite de ventes sur saisie-immobilière, il se heurta à des difficultés qui le désenchantèrent vite des premiers emballements. La déception qu'il en éprouva devait se répercuter sur les malheureux emprunteurs qui n'eurent plus à espérer aucun *ménagement.*

Il est temps d'aviser aux moyens à employer pour tirer la Corse d'une situation si difficile, dont la prolongation serait également ruineuse *pour la Société et pour le pays.* Nous n'en voyons qu'un seul qui pourrait soulager un peu le mal qui a été fait, c'est de substituer le département dans tous les droits et *actions du Crédit Foncier.* En retour le département garantirait au Crédit Foncier les intérêts, non pas des six millions qu'il a prêtés en Corse, — car il est reconnu que pour assurer *la main mise* sur un pays qu'il guignait, son Conseil d'administration a opéré avec la plus grande légèreté, et il est juste par conséquent qu'il pâtisse lui aussi un peu de la situation fâcheuse dont il est la cause initiale, — mais de la moitié seulement de cette somme. C'est d'ailleurs *la base qu'il a adoptée pour* consentir la cession des terrains qu'il possède en Corse.

C'est à notre assemblée départementale qu'incombe la tâche patriotique de réaliser cette libération. Nous ne nous en dissimulons pas les difficultés, et c'est pour cela que son mérite sera plus éclatant et notre reconnaissance plus profonde. Nous sommes persuadé que nos représentants au Conseil général auront à cœur de prouver que, lorsqu'il s'agit de sauvegarder les intérêts vitaux du département, ils savent le faire autrement qu'en votant des vœux dont l'inanité est *généralement reconnue.*

Nous comptons revenir sur cette question. Elle est trop importante pour que l'on se contente de l'effleurer ainsi que nous venons de le *faire.*

LOUIS COSTA.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

28 mai 1568. — On a vu que Luce de Casabianca, malgré la menace qu'on lui avait faite de tuer son père, s'il abandonnait le parti génois, était retourné au service de ses compatriotes.

Les Génois ayant appris ce qu'ils appelaient une trahison ordonnèrent que Jacques de Casabianca fut décapité.

29 mai 1767. — Capitulation de l'île de Capraja. Achille de Murati, commandant l'expédition corse à Capraja, ratifie, au nom de la Corse, la capitulation que signèrent pour Gênes, Massari, Poggi et Ottone.

On lit sur l'acte de capitulation l'article suivant :

« Les commandant, officiers et soldats génois qui étaient à Capraja ne pourront servir Gênes pendant un an et un jour *contre les Corses*, soit dans l'armée de terre, soit dans l'armée de mer ; la violation de cet article entraînera la peine militaire. »

La conquête de Capraja jeta la terreur dans Gênes.

Nouvelles Maritimes

M. l'enseigne de vaisseau T. Bonelli, du port de Cherbourg, est désigné pour suivre les cours du bataillon d'apprentis-fusiliers à Lorient.

— Les ouvriers staglaires dont les noms suivent ont été nommés ouvriers permanents à Toulon :

Bâtiments en fer : Pietri, Arrighi, Stefanini, Veschetti, Bernardi, Ferreri, Boeri, Albertini, Raffalli, Salvadori, Saccomani, Coppolani, Salini, Perretti, Guelfi, Cipriani, Cristofari, Pastorelli, Ventura, Stella, Mattei, Antoni, Moschetti, Bonelli, Cipriani, Sebastiani, Massali, Leonardi, Angelini, Prosperini, Orsini, Corsetti, Bramanti, Peraldi, Cristofini, Martelli, Narrelloni, Nicolomi, Tavera, Poggi, Ottaviani, Franzini, Cesari, Anziani, Ceccaldi, Ottavi, Romani, Podinelli, Muglioni, Muscatelli, Leonetti, Suavi, Sazarini, Casanova, Corbi.

Les Travaux de la Marine

En exécution de la loi créant l'outillage des ports et des points d'appui *de la flotte*, l'administration des ponts-et-chaussées, à qui sont confiés en Corse les travaux de la marine, fait procéder en ce moment aux sondages en mer, devant la gare et devant les bains et le lavoir.

Bien que ces projets soient encore à l'état embryonnaire et que l'on s'en tienne encore aux premières études, nous pouvons tout de même indiquer qu'il est question d'établir un appontement métallique pour les torpilleurs, parallèlement à la route de la gare, et d'autre part de construire une jetée de 80 mètres de long, enracinée aux brisants du Lavoir. Notre port serait ainsi divisé *en trois bassins* : celui de l'Hôtel-de-Ville, pour le commerce en général, celui des Capucins pour la petite batellerie, celui des Cannes spécialement affecté à la défense *mobile et qui deviendrait comme* un arrière-port militaire.

En ce qui concerne les travaux d'exécution, on suppose qu'ils pourront être adjugés dans le délai de deux ans.

(Union républicaine).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Valentini, receveur des postes françaises à La Canée, est appelé aux mêmes fonctions à Smyrne.

— M. Puccinelli, commis des postes et télégraphes en disponibilité, est nommé en Algérie.

— M. Marchetti, commis principal des douanes à Marseille, est élevé sur place à une classe supérieure.

18. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

VII

Où Chicot s'en retourne à son observatoire et retrouve nombre de personnes de connaissance, notamment le frère prêtre Jacques Clément.

L'ancien bouffon se calma :

— Saints et saintes du paradis !... En croirai je mes oreilles ? Tu as juré jeune mécréant !... N'ai-je pas entendu un « morbleu ?... » Un Jacobin ?... Un Frère prêtre... Une future lumière de l'Eglise comme ce flamboyant Gorenflot !

— Monsieur Briquet !

Celui-ci ébaucha un grand geste d'exorcisme et d'horreur :

— « Vade retro », Satanas ou herbe !... Tu m'offenses dans toutes mes pudeurs !

Et il abandonna la manche. Mais ce fut pour saisir le bras. Puis, avec une soudaine sollicitude :

— Qu'est-ce que tu as ? Ton poignet brûle. Tu as la fièvre !...

Puis, comme l'autre ouvrait la bouche pour protester :

— Du reste, il n'y a qu'à te regarder. Tu as perdu toutes tes couleurs... Ces joues creuses... Ces yeux cernés... Ces lèvres pâles... Il y a de l'insomnie dans ton cas... Tu ne dois pas dormir avec calme... Ah ça ! est-ce que tu aurais des remords ?

Jacques Clément bondit comme s'il avait reçu un coup de mousquet dans les reins :

— Des remords !

Chicot se reprit vivement :

— Qu'est-ce que je chante là ?... Que *je suis bête !... La langue m'a fourché...*

Il a outa avec un naturel parfait :

— On n'a pas de remords quand on est vertueux... Et tu es vertueux, toi, mon fils... Des chagrins tout au plus...

Il appuya :

— Des chagrins d'amour... Car, à ton âge, on est toujours amoureux, peu ou prou... Et tu l'es comme les autres, mon pauvre Clément... Tu l'es même plus que les autres...

Le moine balbutia, effaré :

— Vous vous trompez !... Vous êtes fou !... Songez à mes vœux, à ma robe !

— Bah ! le cœur bat la chamade aussi bien sous le froc que sous la cuirasse ou le pourpoint.

L'adolescent frappa du pied :

— Non, non ! mille fois non !

— Veux-tu que je te dise de qui ? demanda le Gascon paisiblement. Dame ! tu l'ignores peut être toi même.

Le moine eut un éclat de rire ; mais ce rire était forcé et sonnait aigre et faux.

— Vous prétendez me dire de quelle femme je suis...

— *Fera* : tout ce qu'il y a de plus *fera*. *Fera* à en perdre l'esprit. A en perdre le boire et le manger.

— Vous radotez et, sur mon salut, je vous jure.

Chicot haussa les épaules :

— Ne compromets pas ton salut, et écoute-moi sans te tremousser comme Saint-Laurent sur son gril : cette femme, ne serait-ce point certaine pénitente de l'éloquentissime *prieur ?...* La noble dame à laquelle tu portais autrefois des messages à l'hôtellerie de « l'Epée du fier Chevalier... »

Le jeune homme laissa échapper une sourde exclamation.

Le Gascon conclut froidement :

— Cette enfin, que, tout à l'heure, ici, tu dévorais de tes yeux avides...

Clément frappa de nouveau du pied :

— *Erreur !... Mensonge !...* Calomnie !

— Tu te fâches : donc, j'ai raison... Et à ce propos, mon gaillard, sais-tu que tu ne jettes pas la poudre aux alouettes ?... Ce sont des morfetées qu'il te faut...

A cette allusion aux oiseaux héraldiques qui figurent dans le blason de la maison de Lorraine, le moine jeta autour de lui des regards effrayés :

— Silence ! supplia-t-il, silence !

Mais le prétendu Briquet n'était pas homme à s'arrêter en si bon chemin :

Malepeste ! continua-t-il, fille de duc, sœur de duce, veuve de duc...

Le Frère eut un mouvement si violent qu'il s'arracha à l'étreinte de son interlocuteur, et, avec un *cri de terreur et de* colère :

— Assez !... Taisez-vous !... Taisez-vous, sur votre vie !

Le Gascon eut un signe de tête approbateur :

— Mon enfant, ce n'est jamais moi qui te blâmerai de soupirer à distance, sans bruit et en catimini. Seulement, tu as tort d'être jaloux.

Les deux interlocuteurs avaient marché en discutant. Ils étaient arrivés en face de la poterne du château. Sur l'un des côtés de celle-ci, une petite lumière rappela à Jacques Clément les dernières paroles de *madame de Montpensier* : et, après un instant de silence, se sépara brusquement de son compagnon :

— On m'attend, fit il : Dieu vous garde !

Mais Chicot avait le bras long et les jambes plus longues que le bras.

Il joua de coups et, étendit celui-là et, rattrapant le fuyard au vol :

— Doucement, lui ! doucement, camarade ! Est-ce qu'on rentre ainsi l'un sans l'autre ?

L'adolescent se rebiffa :

— Vous auriez la prétention...

— De m'introduire là dedans ? C'est mon vœu le plus cher.

— *De vous y introduire avec moi ?*

— Dame ! à moins que tu ne déclines le plaisir de ma compagnie !

— Vous avez donc le mot de passe ?

— Pas le moins du monde ... Mais on te l'a donné, à toi ... *Or, quand il y a pour* un ... Tu connais le proverbe.

— Impossible ; maître Goudard ne l'entendrait point de cette oreille-là...

— Maître Goudard a reçu l'ordre de laisser la poterne entr'ouverte... Je ne suis pas si gros, *corbeau de nuit !...* Je passerai par-dessus le marché.

— Monsieur Briquet, rayez ceci de vos papiers.

— Et pourquoi cette nature, mon fils ?

(A suivre).

Librairie du PETIT BASTIAIS

PETIT LIBRAIRE

DE REBUS CORSICIS

TROISIÈME FRANÇAISE

Par l'Abbé LETTERON

Professeur au Lycée de Bastia

Vol. grand in-8o de 450 pp. 5,00 ; franco, 6,00

— M. Lanfranchi, ancien sous-officier, est nommé commis de culture à la direction de Grenoble.

Un Jour de première communion

Dimanche dernier, le beau soleil, les douces et enivrantes senteurs printanières étaient bien en rapport avec l'état d'âme des premiers communiants.

Les garçons étaient crânes avec leur croix et leur brassard dont les franges dorées étincelaient sous les rayons solaires, tandis que s'empourprait sous le voile immaculé la gracieuse figure de communiantes tout de blanc habillées

Quelle belle fête, quel beau jour pour la famille....!

Quels mots employer pour exprimer la grande joie intérieure éprouvée par ces êtres pleins de candeur et d'innocence...? Leur cœur, s'il savait écrire, pourrait seul nous faire sentir la pure et sincère vérité.

On a raison de dire que le jour de la première communion est une des principales étapes de la vie. En effet n'est-il pas le prélude, le point de départ de tout un monde de bonnes et de mauvaises pensées...?

Cherchons à pénétrer ces blanches âmes neuves de tout danger social.

Un certain orgueil se devine chez cet enfant qui se dit homme à partir de ce jour parce qu'il porte le long pantalon, et instinctivement son petit cœur tressaille de fierté, s'ouvre à l'avenir... Demain il dira adieu aux billes, au jeu de la paume ou de la toupie ; il s'occupera plutôt de la cigarette roulée et grillée en toute hâte loin du regard paternel ; en somme, il voudra, lui, mettre un pied sur le premier barreau de l'échelle sociale.

Hélas ! cent fois hélas ! chez la plupart de ces enfants l'éducation morale s'arrête là : l'un quitte les bancs de l'Ecole communale pour le travail libre des champs, l'autre pour suivre les leçons du lycée où loin de la famille, à côté des anciens, il sera un peu son maître.

Malheureusement cet état d'âme du communiant, cette grande joie de la famille ne durent pas assez, et trop vite viennent les pleurs, les déceptions...!

A vous donc, chers parents, de veiller à ce que la trace de l'éducation morale, non, religieuse de vos enfants ne s'efface, de telle sorte que le bon grain ne donne naissance à l'ivraie ... A vous, tuteurs de ces branches fleuries, de les cultiver pour que la sève monte forte et vive, afin que de ces fleurs épanouies sortent des fruits savoureux...

Telles sont les impressions que j'ai ressenties dimanche dernier en voyant défiler à la sortie de l'église Sainte-Marie, le cortège des premiers communiants. Une innocente fierté jointe à de la candeur d'âme semblait vibrer autour d'eux et se mêler aux émanations délétères de cette belle et douce journée de printemps!

HENRI PIETRI.

Ecole de Saint-Cyr

Les épreuves écrites du concours d'admission à l'école spéciale militaire commenceront à Bastia le 5 juin, et auront lieu dans l'ordre suivant :

Mercredi 5 juin : matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, composition français ; soir, de 1 h. 30 à 4 h. 30, allemand, thème ou version.

Jeudi 6 : matin, de 7 h. 30 à 10 h 30, composition mathématique ; soir, de 1 h. 30 à 2 h. 30, calcul logarithmique ; de 2 h. 35 à 4 h. 35, paysage.

Vendredi 7 : matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, tracé d'une épure de géométrie cotée ; soir, de 1 h. 30 à 4 h. 30, composition d'histoire.

Samedi : 8 matin, à 7 h. 30 langues vivantes facultatives.

Bulletin financier

Paris, le 24 mai 1901

Le marché est mieux disposé aujourd'hui. Le 3 0/0 se raffermit à 101.37, le 3 1/2 vaut 102.40. Nos fonds de crédit se traitent dans leurs cours précédents.

Dans le compartiment industriel, les Pétroles de Mexi-Ilor sont fermes à 965 ; la Pierre de Verre Gerbey est demandée à 416 fin ; la Cie Continentale d'Ozokérite est à 401. L'action Marseille-Libéria sera introduite prochainement aux cotes de Paris et de Lyon. Ce n'est pas qu'une question de formalités à remplir.

L'assemblée ordinaire de la Banque Spéciale des valeurs industrielles a eu lieu le 10 Mai. Les comptes en ont été approuvés, ainsi que la convention avec la Société Générale pour la location de divers locaux avec promesse de vente de l'immeuble, rue Beaujon, au prix de 4 millions. Une assemblée extraordinaire devait statuer sur une proposition de réduction de capital. Elle n'a pu avoir lieu, faute d'un nombre suffisant d'actions déposées.

Les Fonds Etrangers sont stationnaires. A Bruxelles, la Banque Nationale s'avance à 2.375, et les Capital et Dividende Internationale Trans-Siberia à 207 50 et 2/2. Obligations Usines Delle 76 ; Capital Belge-Roumaine 491.

L'Hemix Français calme ; les Obligations 2 1/2 Ouest sont recherchées à 403.15

L'émission des actions nouvelles de la Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'intermédiaire arrêtée par suite de l'Exposition, ne commencera que le 6 juin prochain.

L'EXPLICATION D'UN MYSTÈRE

On s'est demandé souvent dans ce journal pourquoi notre administration municipale s'obstine à ne pas réparer le raccourci qui mène du boulevard de Cardo à la route de Saint Florent. Voici l'explication de ce mystère : A l'occasion de la Trelzaine de Saint Antoine, les fidèles passeront par là en foule pour se rendre à la chapelle du Bienheureux ; et comme le mérite de leur pieux pèlerinage s'accroîtra en raison des difficultés qu'ils trouveront à l'accomplir, la Municipalité, soucieuse de nos intérêts spirituels, a semé d'obstacles et de périls sans nombre cet amour de chemin, et l'a transformé en chemin de la Croix. Martyriser le corps pour sauver l'âme, n'est-ce pas un précepte de notre Sainte Religion ? Aussi, bien loin de critiquer nos édiles pour cette négligence, nous leur en adressons sincères plus vifs remerciements.

Y.

IN CAMPAGNA

Commedia in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA X.

ORSULA, FIFFINA

Orsula

Simmu sole infine ! Cosa t'ha detta Stefanu ?

Fiffina

Un t'ha scritta ?

Orsula

Ci sò appena quattru parôle in crose ! dice chì bonerà dôpu dummane. Ma vaba è in suspettu : un mi fidu ; e pôi, un conviene.

Fiffina

Di cosa sciò ha peura ?

Orsula

Di nulla. Ma un sta bè ne ziteile riceve l'ômmi in casa all'appiettu.

Fiffina

Sarebbe accertu u mondu. se un si facessi l'ammore che per telefragu !

Orsula

No, ti ripetu, un bôglii se piet-atelle... Li scriverraghiu. All'ômmi, se li dài un ditu, si pigliau'a mana .. Senti ! pregherai a miò amica Fiora di vene a truvammi : aghiu visogna di vedela.

Fiffina

Mi dia a lettara pe u sciò Stefanu !

Orsula

Più tardi. Intantu dilli a bocca ch'ellu un benga ! Sperau di turnà prestu in Bastia.

Fiffina

Dummane ferà ghiornu. Cun sti chiari di luna un ci si va.

Orsula

Mi feraghiu malata, e durenda cust, pigliu u letu sicuramente ; e un mi lasce. ranu minca mère qui.

Fiffina

Scio senti ! mi vasta l'enima di falli sbita.

Orsula

Oh cumme ?

Fiffina

N'aghiu pensatu tante !

Orsula

Cosa ?

Fiffina

Au fa d'a nôtte, bôglii ripone un lumme ind'a su stanza, cu e finestre spalancate.

Orsula

Ebbè !

Fiffina

Ci s'ingurferanu tutt'e zinzale d'i cunlorni ; ed eo chiodu allora pôrte e finestre, e ci le seru dentru. S'eli drômmenu, sò bravi.

Orsula

Un buleria ch'elli suffrissinu, i curcia-relli !

Fiffina

Una nôtte d'estate passa presto... E n'aghiu pensatu un'antra.

Orsula

Quale ?

Fiffina

U miò cugina l'artigliera mi purterà un cane sta sera ; u chiuderaghiu in chercinla quand'elli sò in letto, e sta nôtte santeranu a cagnera.

Orsula

Si' una scemma : dôrmenu cumme zucche.

Fiffina

E ci n'è un'antra .. Ma è megliu ch'un li dica nunda. Sciò ha tanti scrupuli, che s'eo lasciu fa ad ella, staremmu qui in sempiternu. Sappia sulatimente che l'ômmu d'a mula, è un compagnu d'u miò artigliera. Cumme li pare ch'ellu abbia riempiatu a so porta in cummedia ?

Orsula

Perfettamente. Qual'è ?

Fiffina

E un miò paisanu, ch'ha un talentu particulare pe sa farze E fra pocu sciò sentera u vellu !

Orsula

Un fa nulla di male, sai ! Un ti scurdà ch'eo sò a so figliola !

Fiffina

Li pare ! sì vecchi mi gridanu : ma l'ammu anch'eo perchè sò bravi.

(si sente fôra una paghiella)

Fiffina

Eccuci a scena !

La Télégraphie sans fil

Les expériences de télégraphie sans fil, qui avaient lieu entre Biot, à quelques kilomètres de Cannes, et la Corse, après avoir été suspendues pendant un certain temps, afin de compléter l'installation du poste, viennent d'être reprises et vont se poursuivre avec activité pendant encore plusieurs semaines.

Ces expériences portent sur des faits absolument nouveaux et du plus haut intérêt pour l'avenir de ce mode de communication.

Aux représentants de la Guerre, de la Marine et de l'administration des Télégraphes vient d'être adjoint un représentant des Colonies.

Elles auront lieu de Biot au poste de Calvi et de Biot avec des bâtiments en pleine mer.

Cour d'Assises

Audience du 28 Mai

Présidence de M. le conseiller FLACH

Meurtre
Tentative de meurtre avec concomitance

L'accusé Mariani Antoine-François, cultivateur, d'Aregno, a à répondre des crimes de meurtre et de tentative de meurtre commis avec concomitance le jour de l'Epiphanie.

Voici comment les faits sont exposés dans l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Le 6 janvier 1901, vers quatre heures du soir, les nommés Negretti Antoine-Jean, Anfriani Augustin et Marcelli Napoléon se rendaient dans la buvette du nommé Antonini Barthelemy au hameau de Pradi, commune d'Aregno.

Au bout de quelques instants ils pénétraient dans la cuisine de l'établissement pour régler à Madame Marcelli Marie-Françoise le montant des consommations. Ayant rencontré dans cette pièce, les nommés Salducci Pierre-Paul, Anfriani Jean et Mariani Antoine-François, ils échangèrent avec eux des paroles amicales puis tous suivirent le jeune Marcelli dans la buvette-épicerie. En les voyant entrer, Mariani s'écria aussitôt en s'adressant à Negretti : « Tu m'as fait déguerpir de la cuisine et tu veux maintenant m'obliger à quitter la buvette. » « Non, répondit alors Negretti. » « Tu le fais exprès, répliqua Mariani, depuis quelque temps, j'ai une dent contre toi. » « Je ne te crains pas, répliqua à son tour Negretti. » A ces mots, Mariani saisit Negretti à la poitrine en mettant la main dans la poche de son pantalon. Quelques coups de poing furent échangés, des vitres furent brisées.

Les deux groupes se rencontrèrent sur la route où la dispute continua. Mariani était en proie à une vive surexcitation : il essaya à différentes reprises de frapper Negretti de son poignard, mais il ne put l'atteindre grâce à l'intervention de ses parents qui l'entraînèrent dans la direction de Pradi. La dispute semblait avoir pris fin. Tout à coup, Mariani qui avait pu se dégager, rebroussa chemin et se dirigea vers Negretti à qui il tendit la main.

Ce dernier lui refusa la sienne en disant : « Je ne veux pas te serrer la main, parce que tu m'as menacé de ton poignard » Anfriani Jean intervint alors et reprocha à Negretti son attitude : « Est-ce que tu veux prendre fait et cause pour Mariani, dit Negretti ? »

Ils se saisirent aussitôt à bras le corps, roulèrent tous les deux à terre Negretti tombant sur Anfriani. A ce moment, Mariani se précipita brusquement sur Negretti et lui porta par dernière deux coups de poignard à la cuisse gauche et au côté droit du thorax. Il allait continuer à frapper sa victime lorsque Anfriani Augustin le saisit par le poignet, mais Mariani le frappa à son tour de son arme. Anfriani fut atteint à l'abdomen. Il est aujourd'hui rétabli. Negretti a succombé à ses blessures.

Interrogatoire

Après l'appel des témoins, M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé Mariani.

Ce dernier soutient que, sous un prétexte des plus futiles, Negretti lui chercha dispute dans l'intérieur du débit de la dame Marcelli Marie-Françoise. Des injures furent proférées par les deux groupes qui se trouvaient dans cet établissement ; des coups furent même échangés et, à un moment donné, tout le monde sortit sur la place du débit.

Une fois dehors, Negretti prit une attitude plus particulièrement menaçante ; il n'hésita pas à renverser par terre l'accusé et à lui lancer de grosses pierres.

C'est donc dans l'unique but de sauver ses jours en danger que l'accusé se serait vu dans la nécessité de s'armer d'un stylet et d'en frapper son adversaire.

L'accusé proteste avec énergie contre la tentative de meurtre qui lui est reproché et dont il se serait rendu coupable vis à vis du sieur Anfriani Augustin.

Audition des témoins

Neuf témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général ; un seul d'entre eux, le nommé Anfriani Jean, ne répond pas à l'appel de son nom. Comme il n'a pas été touché par l'assignation, la Cour surseoit à statuer sur le cas de ce témoin.

L'accusé a fait citer deux témoins à décharge.

Il résulte de l'ensemble des témoignages que deux scènes bien distinctes se sont produites, à Pradi, dans la journée du 6 janvier 1901 ; une première scène a lieu dans l'intérieur du débit Marcelli, mais tout se borne à des violences sans gravité. La mêlée est générale, et, à un moment donné, des vitres volent en éclats et quelques personnes vont jusqu'à s'armer de barres de fer.

La patronne du débit ayant expulsé tous les consommateurs, c'est sur la place de ce débit, que se serait déroulée la seconde scène au cours de laquelle le malheureux Negretti aurait trouvé la mort.

Un certain Anfriani Jean, qui est précisément l'unique témoin défaillant, aurait pris une part plus particulièrement active à cette seconde scène Ayant fait mine de s'armer d'un stylet, Anfriani aurait été renversé à terre par Negretti et ce serait précisément, dans ces circonstances, que Mariani aurait frappé Negretti de deux coups de poignard.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation. Le mobile du crime reproché à Mariani, dit l'honorable organe du ministère public, au début de son réquisitoire, est complexe. Doit-on le trouver dans une rivalité d'amour ? doit-on, au contraire, l'attribuer à un sentiment d'amour-propre exagéré ou trouver même son origine dans l'état d'ivresse dans lequel se serait trouvé l'accusé Mariani, le jour du crime ? Tous ces mobiles sont vraisemblables. L'information établit en effet, que dans la journée du crime, l'accusé ayant pris de boisson, et qu'il aurait courtisé la jeune Julie Savelli en même temps que la victime.

C'est incontestablement Mariani qui, sans motif sérieux, a, le premier, cherché querelle à l'infortuné Negretti. Après cette première fois, menacé de son stylet dans l'intérieur de la buvette Marcelli, il peut tranquillement rentrer chez lui, évitant ainsi tout nouveau motif de querelle. Il a eu fait rien, et c'est au moment où Morelli se trouve aux prises avec Anfriani Jean, que traîtreusement et par derrière, il frappe avec son stylet, un adversaire sans défense.

D'autre part, c'est au moment où Anfriani Augustin intervient pour désarmer le meurtrier, qu'il est, à son tour, frappé par l'accusé. La blessure rapportée avait pour siège l'abdomen ; l'arme avait pénétré assez profondément et des conséquences funestes pouvaient se produire, ainsi que l'a constaté le médecin légiste commis par la justice. On peut dire que c'est par un miraculeux hasard qu'Anfriani a pu survivre à sa blessure.

Tous les éléments de la procédure et des débats protestent hautement contre les systèmes de légitime défense ou de provocation qui seront, sans doute, plaidés en faveur de Mariani ; dans ces conditions le jury n'hésitera pas à retenir, comme constants, les faits, tels qu'ils sont relevés par l'arrêt de renvoi et par l'acte d'accusation.

Plaidoirie

Me Nivaggioli et Decori sont au banc de la défense.

Me Nivaggioli prend le premier la parole.

L'honorable défenseur s'attache, tout d'abord, à rechercher le mobile de l'acte criminel qui amène le malheureux Mariani devant la Cour d'assises. C'est en vain qu'on attribuerait le crime à un sentiment d'amour-propre froissé que rien, soit à l'information, soit aux débats, n'est venu révéler. Quant au roman d'amour que certains témoins ont voulu échafauder, c'est un rêve qui s'est évanoui, à l'audience, en présence des déclarations formelles de la jeune Savelli Julie. Cette jeune personne n'a-t-elle pas, en effet, ormellement déclaré que, jamais, l'accusé ne lui avait fait la cour.

Dès lors, les ténèbres épaisses qui enveloppent cette mystérieuse affaire s'expliquent par ce fait que, dans la journée du crime tous les témoins se trouvaient certainement en état d'ivresse. Il est dès lors, naturel de conclure qu'ils aient pu oublier les péripéties des scènes auxquelles ils ont assisté, et qu'ils se trouvent dès lors, dans l'impossibilité d'éclairer la justice.

C'est incontestablement la malheureuse victime qui a constamment provoqué Mariani, et au moment où, après avoir été renversé, ce dernier va proposer la paix à celui qui, non content de le terrasser, n'a pas hésité à lui porter deux violents coups de chaises. Ici, encore, il y a lieu de relever l'attitude arrogante de la victime et les menaces graves qu'elle profère à l'encontre de l'accusé.

L'intervention d'Anfriani Jean pour s'expliquer jusqu'à un certain point et c'est au moment où ce dernier est paralysé par Negretti qui se tient à califourchon sur son adversaire, que Mariani croit devoir intervenir pour sauver les jours d'Anfriani qu'il croit sérieusement menacés.

Quant à la tentative de meurtre imputée à l'accusé, elle ne saurait être sérieusement discutée, en présence des divergences profondes existant entre tous les témoins, divergences que l'on relève dans les dépositions de la victime elle-même.

Dans une éloquente péroraison, Me Nivaggioli déclare qu'il ne vient pas solliciter l'impunité pour son client ; mais le jury aura fait tout son devoir en faisant bénéficier Mariani, qui est un parfait honnête homme, de l'excuse de la provocation.

Me Decori, déclare s'associer aux conclusions de son confrère, tout en présentant de courtes observations au sujet des conséquences graves du verdict réclamé par M. l'avocat général.

Le Verdict

Mariani est acquitté du chef de la tentative de meurtre sur Anfriani Augustin. Reconnu coupable de meurtre provoqué sur la personne de Negretti Antoine Jean, Mariani est condamné à la peine de cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui :

Cremona Jules-Mathieu, cultivateur, demeurant à Erbajolo, meurtre.

Ministère public, M. Aubert substitut du procureur général.

Déf. Me Erra.

A la suite des coups accordés par la Cour, la liste du jury se trouve ainsi composée :

JURÉS TITULAIRES

Giordani F., instituteur ret., Vezzani.
Raffaelli J.-M., propriétaire, Ortiporio.
Foata Joseph-Antoine, représentant de commerce, Ajaccio.
Versini D.-N., propriétaire, Ajaccio.
Tomei Felix, notaire, Luri.
Thiers A.-D., négociant, Bastia.
Franzini D., adjudant retraité, Cruzini.
Poggi Roch, propriétaire, Biguglia.
Giocanti J.-F., docteur en méd., Ajaccio.
Petrucci J.-M., propriétaire, Calenzana.
Padovani J.-D., offi. d'adm. ret., Muro.
Santamaria Th., publiciste, Ajaccio.
Grimaldi A., négociant, Ilocognano.
Voltot F., capitaine de santé, Ajaccio.
Folacci François, maire, Bastelica.
Cristofini P.-M., ancien juge de paix Penta-Acquatella.
Giorgi A.-T., docteur en méd., Bastia.
Orsini C.-L., anc. greffier, Pietrasercna.
Pancrazi O.-P., propriétaire, Borgo.
Leca Dominique, propriétaire, Aghione.
Costa Louis, notaire, Cognocoli.
Ottavi François, retraité, Erbajolo.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Pantalacci Alexandre, capitaine retraité, Guaitella François-Dominique, négociant, Ollagnier J.-B., impr., tous de Bastia.

JURÉS COMPLÉMENTAIRES

Cantinelli Constantin.
Colonna Léon-Charles-Albert.
Leca Jean-Baptiste.
Tortoni Jean Pierre.
Sisco Jean-Baptiste.

Société des Courses

Le comité prévient les personnes qui ont des factures à présenter (dépenses pour le compte de la Société des courses) à se faire régler jusqu'à jeudi soir 30 mai DERNIER DÉLAI chez M. le docteur Franchetti, Trésorier, après les avoir préalablement fait viser par le président, M. le comte de Béarn.

Gazette Départementale

ALERIA. — Jeudi dernier ont eu lieu en l'église paroissiale d'Aleria, où un magnifique catafalque orné de draperies, de fleurs naturelles et de cierges avait été dressé, les obsèques de Mlle Annetto Brandi, décédée à Prunete-Cervione, fille de M. Brandi, ancien directeur de la maison centrale de Nimes, directeur honoraire des établissements pénitentiaires.

De nombreux habitants de Cervione, Aleria, Bastia, Ajaccio et des communes voisines, ont tenu, en cette douloureuse circonstance, à donner à la défunte un dernier hommage à ses vertus, et à la famille un témoignage de profonde sympathie. C'est au milieu de cette foule recueillie que Mlle Jeanne-Marie Andrei, d'Aleria, et M. Santamaria, architecte à Ajaccio, ont d'une voix très émue prononcé les discours suivants :

Voici le discours de M. Santamaria :

Mesdames, Messieurs,

Annette Brandi n'est plus, et la nouvelle de cet événement fatal qui m'est parvenue hier à Ajaccio m'a été des plus douloureuses : aussi, ce n'est pas sans une poignante émotion que je veux lui adresser un suprême adieu.

L'infortunée Annette Brandi que j'ai connue dès son jeune âge avait à peine 23 ans ; ange de bonté, fleur à peine éclose, la mort aveugle et insatiable est venue brutalement la ravir à l'affection de sa famille, à l'estime de tous, au moment où tout semblait sourire autour d'elle ; douée d'une intelligence d'élite, ayant l'amour du travail, elle a fait de brillantes et sérieuses études aux lycées de Thouars et de Nîmes où son père remplissait avec tant de valeur les fonctions de Directeur de maison centrale. Elle se préparait au doctorat en médecine afin de pouvoir faire tout le bien qu'elle désirait, Ayant le sentiment de la famille poussé jusqu'à l'abnégation de soi-même, elle était la joie et l'espoir des siens qui la chérissaient, comme elle le méritait, avec un véritable culte ; tous ceux qui l'ont connue ont immédiatement apprécié les nobles qualités du cœur et du l'esprit qui la caractérisaient, et l'ont aimée.

Hélas ! elle est morte victime du dévouement qu'elle portait à sa vénérée mère qui, ayant été malade, a dû recourir aux hommes de science dans les différentes facultés de Marseille, Montpellier, Lyon et enfin Paris. C'est au cours de ces différentes pérégrinations, que l'infortunée, alors pleine de vie et de santé, a contracté le germe de la maladie que, ni la science, ni les soins plus que dévoués de sa famille, n'ont pu l'arracher à la mort. Elle avait pleine connaissance de ce qui s'accomplissait à ses derniers moments. En véritable philosophe, après avoir séparément appelé à son chevet tous les membres de sa famille et exprimé le regret de la profonde douleur qu'elle leur causerait, elle a dit à son malheureux père dont le cœur se brisait : Père, embrasse-moi bien fort. Une minute après, et dans cette suprême étreinte, sans secousse aucune, comme un ange, son âme s'est envolée au ciel.

Je comprends trop combien la perte est grande et combien la douleur de cette mère, de ce père, de ce frère et de ces tantes éplorés est inconsolable, parce qu'il m'a été donné d'apprécier avec quelle largesse de cœur ces parents affligés payaient de retour l'affection sans bornes que leur témoignait sans cesse et avec une véritable adoration celle que nous pleurons tous en ce moment. A la cruelle douleur de la séparation éternelle, vient s'ajouter, pour l'inconsolable mère, le regret de ne pouvoir accompagner à sa dernière demeure sa fille tant adorée.

Mais hélas ! Que faire contre ce cruel destin qui est venu rompre cette existence sur qui, à juste titre, on avait le droit de fonder tant d'espérances ! Quel vide immense ! Je sais qu'il n'est aujourd'hui de paroles de consolation pour les malheureux parents ; le temps seul peut adoucir l'amertume de cette terrible douleur et l'hommage unanime rendu par cette foule immense et profondément recueillie doit leur donner le courage de supporter le grand malheur qui les frappe dans leur affection la plus chère.

Adieu ! Annette, repose en paix.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 27 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 19 centi. ; 21-7. 6 heures du soir, + 19 8. Maxima, + 24 . minima, + 15 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. 6 millimètres. 6 heures du soir. 759 mm

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.

4 h. du soir, 11.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Couleur des eaux : matin, + 0,38, soir, + 0 45

Photographie, à 9 heures du matin m.

Nos Sénateurs

Dans le 3e bureau, l'élection des commissaires chargés d'examiner le projet de loi sur les associations a donné les résultats suivants : M. de Casabianca a obtenu 17 voix, M. Sibiol, 16 voix, tous deux hostiles au projet, contre MM. Chaumié, 11 voix, et Trarieux, 10 voix, favorables.

Première communion

Monseigneur a présidé les cérémonies de la première communion, dimanche à Sainte-Marie, et mardi à Saint-Jean.

A l'occasion du séjour à Bastia de Sa Grandeur plusieurs membres du clergé des environs se sont rendus dans notre ville.

Décès

Nous apprenons la mort de M. Colombani de Niolo, chef du bureau des fonds et ordonnances au ministère de la guerre, décédé à l'hôpital thermal d'Amélie-les-Bains où il était en traitement.

M. Colombani de Niolo était âgé de 50 ans, et était fils de l'intendant militaire. Il occupait les fonctions de chef de bureau depuis 1896 et avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur il y a plusieurs années.

La Haute Cour

Il est décidé que M. Fallières a qualité pour convoquer la Haute-Cour sans décret du Président de la République.

Cette Haute-Cour sera composée de 100 membres environ ; les sénateurs réélus au mois de janvier 1900 seuls n'y seront pas convoqués.

Au contraire, les sénateurs ayant manqué une audience de la précédente Haute-Cour, et par suite, ayant été exclus du jugement Marcel Habert, pourront être admis dans la nouvelle.

M. Fallières attendra, pour convoquer ses collègues, d'être saisi officiellement de l'affaire par le procureur général. Il laissera alors les délais strictement utiles à la citation des témoins et à la préparation du réquisitoire et de la défense.

Quant à la désignation du procureur général et de ses substituts, c'est au ministre de la justice qu'il appartient de la faire ; le Sénat n'a rien à y voir.

Syndicat des maçons

L'assemblée générale aura lieu dimanche 2 juin à 2 heures de l'après-midi au théâtre municipal.

La présence de tous les membres est indispensable et chacun devra être muni de son livret.

Le vice-président, ASTOLFI

Objet trouvé

M. Dominicelli Dominique, 33 bis, rue de l'Opéra, au 4e, a trouvé un billet à ordre au nom de M. A.-F. T. de San Martino di Lota. Il le tient à la disposition du propriétaire.

Avis

M. Pitti-Ferrandi, docteur en médecine de la Faculté de Paris, recevra tous les jours, de 1 heure à 3 heures, dans son cabinet, rue du Lycée, 9.

Glacière Parisienne

M. Piazza a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il vient de céder la Glacière Parisienne à Monsieur Degeorgis, collaborateur des machines de Monsieur l'Ingénieur, Douane au ministère des colonies. Le nouveau propriétaire en donnant tous ses soins à la marche de cette usine est en mesure de donner toute satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Fondeur de cloches

Le fondeur de cloches Ferri a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement en Corse. Les personnes qui aurait besoin de lui pourront s'adresser chez M. Nonce Pensa, marchand de métaux au Vieux-Port, Bastia.

A Louer

Un magasin, rue de l'Opéra, 12. S'adresser au bureau du journal.

— Un autre grand magasin, avec cour, rue Napoléon, 23.

Avis

Le trois-mâts *Eugénie*, de 500 tonnes, commandé par M. Vallecalle, capitaine au long-cours, est sous charge à Bastia pour Marseille.

Pour fret et renseignements s'adresser chez MM. A. Padovani, expéditionnaire à Bastia, et A. Carlini, expéditionnaire, 14, place de la Bourse, Marseille.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Bastiani Jacques, charron, et Restorcelli Virginie, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Mattei François. — Catani Françoise. — Guaitella Marie-Diane. — Cardoni Antoine-Dominique.

BOURSE DE PARIS

	25 mai	28 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.45	101.05
— 3 p. 0/0 amort.	99.90	99.85
— 3 1/2 0/0.	101.50	101.25

BRASSERIE DES PLATANES

La Brasserie des Platanes vient d'engager une troupe d'élite composée du jeune Castel, l'enfant gâté du public Bastiais, des Reily's des grandes scènes du continent et de Mlle Laurent, chanteuse de genre.

Ils ont débuté hier soir avec un répertoir essentiellement moral.

L'orchestre exécutera dans les intermèdes les meilleurs morceaux de son programme.

DEMANDEZ PARTOUT
le chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. SIBAUD, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Vin
DE MONTPELLIER
de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre au détail et 0,28 en dame-jeanne.
PAUL DUCROS
Marché aux Poissons
Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Dépêches du Service Télégraphique de Nuit

Le Congrès socialiste

Le congrès socialiste de Lyon a voté, à une grande majorité, une motion déclarant que M. Millerand, en entrant dans le Cabinet actuel, avait agi sous sa propre responsabilité et sans l'initiative de personne, que cet acte n'engageait en rien le socialisme et qu'il s'était ainsi placé en dehors du contrôle du parti socialiste.

La France au Maroc

On télégraphie de Tanger que le gouvernement marocain serait disposé à donner satisfaction à la France sur tous les points.

Une ambassade extraordinaire, conduite par un ministre du Sultan, se rendra à Paris et à Saint-Pétersbourg.

LES ANARCHISTES

LES SOUVERAINS MENACÉS

Une dépêche de Vérone dit qu'un ouvrier forgeron, revenant de Suisse, a tenté de se suicider et a déclaré qu'il avait été désigné par les groupes anarchistes pour assassiner l'empereur d'Allemagne.

D'autres anarchistes avaient été désignés pour tuer la reine d'Italie, le président de la République française, le tsar, le président de la Confédération suisse.

L'ouvrier a ajouté que ne voulant pas accomplir le crime qui lui avait été ordonné, il avait préféré se tuer.

Ses blessures sont graves, mais on espère pouvoir le sauver et obtenir de lui d'autres révélations, ainsi que le nom de ses complices.

Des mesures ont été prises en attendant autour des souverains, afin empêcher toute tentative criminelle.

Démission de M. Buffet

M. André Buffet a donné sa démission de chef du bureau politique du duc d'Orléans, son exil ne lui permettant pas de préparer utilement les prochaines élections législatives.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La Situation

On télégraphie de Bruxelles qu'on envoyé spécial est arrivé auprès du président Kruger et l'a informé que la situation des Boers était bonne.

L'intention de ses compatriotes était de ne cesser les hostilités que lorsqu'ils auraient assuré l'indépendance complète des républiques sud africaines.

Marche des Boers

Les Boers ont traversé la voie ferrée à l'est de Thèbus, se dirigeant vers le Sud.

Colonne menacée

de Middelburg :

Les colonnes anglaises ont arrêté près de Bamboest berg la marche vers le Sud du commandant Kruitzinger, qui prit alors la direction du Nord-Est.

Horlogerie-Bijouterie

M. PELLE FRANÇOIS, horloger-bijoutier, Bd Saint-Angelo, 13, Bastia, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'attacher à son atelier, un bon ouvrier du continent, pour pouvoir exécuter toute sorte de travail, et satisfaire, sous tous les rapports, ceux qui voudront l'honorer de leurs commandes, tout en conservant ses prix modérés habituels.

Etude d'Avoué

A vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrigui de Casanova, Corte.

A VENDRE

Site à bâtir, planté à oliviers, sur la route, à côté de l'église de Cardo.

S'adresser à M. Asia Jean-Baptiste, rue Castagno, 2.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint Roch.

A. GEORGES

Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bâtiment de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par MM. GIRO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mêmes variétés sur Riparia grand glabre et glotre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES (ulcéreuses)
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
L'EAU PRÉCIEUSE
Dépôts à Bastia, pharmacie TERLIZZI. Ajaccio, pharmacie GRIMALDI

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
OH FAY

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison Depuis, Soulagement quelques minutes par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais DIAMOND
chargera à Bastia vers le 5 Juin
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

D.O.M ✝ D.O.M
BÉNÉDICTINE
de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons — Se trouve partout.
D.O.M ✝ D.O.M

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

Tirage le 13 Juin

500,000 Marcs
ou 625,000 Francs

sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le Grand Lotissement d'Argent de Hambourg, autorisé et garantie par le Gouvernement.

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages de 118.000 billets 59.010 gains de la somme totale de

Marcs
11,202,000

seront délibérément décidés, parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs
500,000

mais spécialement des gains à

1 à	300000
1 à	200000
1 à	100000
1 à	75000
2 à	70000
1 à	65000
1 à	60000
1 à	55000
2 à	50000
1 à	40000
1 à	30000
1 à	20000
10 à	10000
56 à	5000
102 à	3000
156 à	2000
4 à	1500
612 à	1000
1030 à	300
30053 à	160
20068 à	250,
	200, 150, 148,
	115, 100, 78,
	45, 21.

Des gains, indiqués ci à côté, seront tirés dans la 1re classe 5000 au montant total de Marcs 116 960.

Le gain principal de la 1re classe est de *M* 50.000, celui de la 2e classe *M* 55.000, 3e classe *M* 60.000, 4e classe *M* 65.000, 5e classe *M* 70.000, 6e classe *M* 75.000, dans la 7e classe éventuellement *M* 500.000, mais spécialement *M* 300.000, 200.000, etc.

Le prochain premier tirage des gains de ce grand Lotissement d'argent garanti par l'Etat est fixé définitivement et aura lieu déjà le

13 Juin n. c.

et le prix :

d'un entier billet orig. est de Fr. 7.50
— demi — — 3,75
— quart de — — 1,90

Contre remise du montant par mandat de poste international ou en billets de banque ou en coupons tous les ordres seront effectués immédiatement et avec les plus grands soins et le titre original muni des armes de l'Etat sera envoyé au commettant.

Un plan officiel duquel on pourra voir la manière dont les gains sont partagés sur les différentes classes, ainsi que les noms relatifs, sera joint gratis à tout ordre, et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à ces clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Sur demande nous envoyons d'avance *et sûrement le plan officiel* pour guerre, et nous déclarons prêts à reprendre en cas de non succession, mais avant le tirage, les billets, en *remboursant* le montant payé.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Notre maison a été toujours favorisée par la Fortune et bien souvent nous avons payé à nos honorables clients les plus grands prix, entre autres ceux de Marcs 250 000, 100,000, 80,000, 60,000, 40,000 etc.

Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise, inédite sur la base la plus solide, attirera de nombreux preneurs, sous-prions, à cause du tirage rapproché, de nous faire parvenir les ordres le plus tôt possible.

Kaufmann et Simon,
Maison de Banque et Change
à Hambourg.

☞ En témoignant notre reconnaissance pour la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent, et comme notre maison est bien connue *depuis longtemps*, nous prions tous ceux qui s'intéressent à un lotissement d'argent, *fondé sur la base la plus solide*, et qui désirent que leurs intérêts soient sauvegardés sous tous rapports, de vouloir bien s'adresser directement et avec confiance à notre maison

KAUFMANN et SIMON à Hamburg

Nous n'entretenons pas de relations avec d'autres maisons, de même nous n'avons pas d'agents pour la vente des billets originaux de notre solide, mais nous correspondons seulement directement avec nos honorables, qui, de cette manière ont tous les avantages d'une relation directe.

Tous les ordres qui nous parviennent, seront immédiatement registrés et effectués promptement.

A VENDRE Landaus, Calèches, Victorias, etc.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

BON VIN A BON MARCHÉ

La maison L. N. MATTEI et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et qu'elle livrera à partir du 25 mai courant du **bon vin garanti naturel** aux prix réduits de

20 centimes le litre et **14** francs l'hectolitre en fûts de 600 litres.

Vin de Fineto à **25, 30, 35** et **40** centimes le litre suivant qualités.

AVIS

Madame Georges, dentiste, à l'*honneur d'informer sa clientèle*, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne

Madame FAITH WOOD
Dentiste

Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — *Briques plates et rondes.* — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Eau-de-vie du Mirador.
Demandée partout l'excellente
Dépositaire : Simon DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIETE
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CHOIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

Demandés dans tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

D'accidenti, FAMARO MATTEI « la véritable santé ». C'est encore le roi des apéritifs.
Pour FAMARO MATTEI plus de rabais ; s'adresser, demander aux Bureaux

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Extérieur, M. CAMUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

Offrez à Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

SÉRIEUSE situation très indépendante offerte à hom., dames et Dlles pour travail facile, agr. à faire chez soi rapp. de 3 à 6 p. jour, suivant production.
Ec. M. Joubert, Dr de l'Entreprise Générale, 123, rue Caulaincourt, Paris. Timbre pr réponse.

DOMINI
accordeur de piano
rue Miot, 6.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

A CIEN CABINET PHADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AVIS

M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la **Maison L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Par Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, *les Selika, les Sacha, les Samos, les* Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
2 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les N°. 2 et 4 du mois
2 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ARIEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. de la Grimpette

46e ANNÉE — JEUDI 30 MAI 1901 — N° 122

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE ... 1 an 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : 1 an 22 fr. 6 mois, 12 fr. | le port en sus.
ET AUTRES DÉPART.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête nationale : Sainte Jeanne d'Arc
Soleil : (leure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 7 h. 56 m.
Lune : Pleine (ler. — Dernier quartier, le
Fête de saint

29 MAI

INSTALLATION
DE M
le Procureur Général Rogueres

DISCOURS DE M. NOGUÈRES
Procureur Général

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

En prenant place parmi vous il me revient à la mémoire les éloquentes paroles que prononçait à Angers, lors de son installation comme Procureur général, un de mes prédécesseurs les plus éminents, M. Morax, devenu pour moi un chef plein d'exquise bienveillance.

Arrivant de Bastia après un séjour de trois années et rapportant une impression ineffaçable de la vaillance et de la générosité de vos populations, il louait en termes élevés la terre qui n'avait pas démenti à son égard son renom d'hospitalité.

Il m'apprit bientôt dans le charme des *conversations familières* et la splendeur de votre ciel et la merveilleuse originalité de ce pays où se forment dans l'âpre grandeur des *sites des caractères fermes et d'énergiques volontés.*

Ce n'était pas la première fois que j'entendais faire l'éloge de la Corse, *qu'un de ses multiples admirateurs* a pu appeler l'Ile de beauté suprême ; aussi je la connus bientôt et partant je l'aimais.

Au reste, j'y étais convié par cette affinité secrète que donne aux hommes une communauté de penchants et d'instincts quand ils sont nés dans un milieu où la nature répand également une éclatante lumière et fait murmurer un même flot sur des rivages que le même souffle rafraîchit.

J'arrive de loin, il est vrai ; hier j'étais aux bords trop souvent brumeux de la Manche, en la grande et généreuse Cité Havraise, coquettement assise aux pieds de sa côte fleurie, dont le nom me resterait bien cher si le malheur n'en avait hélas ! émoussé la douceur.

Mais je suis fils d'une contrée aimée du soleil comme celle-ci, dont les monts élevés arrêtent leurs pentes au-dessus de notre Méditerranée et qu'avec une pénétrante émotion il me semblait revoir l'autre jour à mesure que dans sa marche prudente le navire se rapprochait du port. Comme les Corses les Catalans possèdent la franchise, la fierté que la dignité justifie, et comme eux, inhabiles au jeu, ils aiment passionnément la liberté qu'ils respirent dès leur jeune âge avec l'air pur de leurs montagnes.

Ne soyez donc pas surpris si j'adresse à M. le Président de la République et à M. le Garde des Sceaux *l'expression de ma très respectueuse* gratitude. En me donnant la plus haute preuve de leur confiance ils ont compté sur mon dévouement absolu *au Gouvernement* de la République et au service de la Justice : ils ne se sont pas trompés, et tous mes efforts tendront à le prouver chaque jour.

Avant de vous dire mes espoirs et mes craintes à mon arrivée dans votre Compagnie, vous me permettrez, n'est-ce-pas, d'envoyer à mes *anciens Collègues du Havre l'assurance* de mon affectueux souvenir. Pendant sept années j'ai vécu avec eux une vie d'incessant labeur, sous *le poids de responsabilités rendues à* certaines époques plus lourdes par des événements inquiétants ; je n'oublierai jamais la confiante sympathie dont *ils m'ont donné tant de preuves* et je rends hommage à leur attitude irréprochable dans l'œuvre de justice que nous devions accomplir. *M. le Président Petit a su me faire* apprécier, en même temps que l'élévation de son esprit, la sûreté d'une amitié flatteuse ; je lui en exprime ma reconnaissance aujourd'hui que le cours de notre carrière nous sépare, comme je remercie mes substituts de l'appui que me prêtaient sans aucune défaillance leur intelligence et leur loyauté.

C'est en retrouvant parmi les magistrats de ce ressort les mêmes mérites que je verrai se dissiper les craintes et se réaliser les espoirs dont je parlais tout à l'heure. Nombreux sont les alarmistes qui représentent comme particulièrement ardue la direction de l'action publique en Corse ; plus nombreuses et plus autorisées sont les personnes qui disent lourde à recueillir la succession des magistrats qui m'ont devancé. La première de ces considérations ne m'effraie pas outre mesure ; si les Corses ont leurs défauts (et qui peut se flatter de ne pas en avoir), s'ils obéissent trop aveuglément à l'ardeur de leur tempérament, à la fougue de leur caractère et aux sentiments exagérés d'un amour-propre mal compris, ils ont aussi, pour en atténuer les conséquences, de sérieuses qualités ; je ne crois donc pas insurmontables les difficultés qui m'attendent et n'y vois principalement que des efforts intéressants à tenter dans un but élevé de pacification et de justice. Mais ce qui est de nature à m'alarmer davantage c'est la certitude que mes prédécesseurs m'ont légué un héritage redoutable. Je sais le renom mérité de science, de valeur professionnelle qu'ils ont laissé après eux et combien M. Gênac, pour ne citer que lui, avait su, malgré la courte *durée de son séjour, s'imposer* par la droiture et la fermeté de son caractère, la distinction de son esprit et l'éloquence de sa parole. Aussi *suis-je effrayé* par les comparaisons qui pourront s'établir. Ce qui me donne quelque assurance c'est précisément, avec l'affabilité de votre accueil, *la conviction* d'être secondé dans les travaux du Parquet par des collaborateurs dont le zèle, l'expérience et le talent me seront infiniment précieux.

En ce qui me concerne personnellement j'éprouve quelques hésitations à me présenter ; laissez-moi seulement *vous dire que j'ai appris d'un* père vénéré le respect du droit, le culte de notre haute profession, l'amour de la justice et le sentiment *profond du devoir. Comme lui je leur* ai consacré toute mon existence. Voici bientôt trente années que je les sers de toutes les forces de mon intelligence, et, après avoir franchi à pas mesurés tous les degrés de la hiérarchie judiciaire, je me retrouve avec la même volonté de bien faire que le temps n'a pu affaiblir. C'est elle que je vous apporte à défaut d'autres qualités, et j'espère que, comme par le passé, elle me suffira pour être utile au Gouvernement de la République et à la cause de la Justice. Je ne veux pas insister davantage ; à peu près inconnu de vous, je vous demande de m'accorder crédit quelque temps avant de me juger, ce sera le moyen le plus pratique d'éviter peut-être des déceptions.

Mon intention n'est pas non plus d'obéir strictement à la tradition qui voudrait me voir exposer devant vous mes idées générales en matière d'administration. Elles ne sauraient être bien neuves, et maintes fois, notamment il y a quatre mois à peine, vous en avez entendu le développement. Vous m'en voudriez de vous en offrir une autre édition dans des termes probablement moins heureux. A quoi bon, au surplus, répéter que les Magistrats doivent avoir pour le Gouvernement de la République non pas cet attachement banal qui s'exprime du bout des lèvres, mais celui qui prend dans le cœur ses profondes racines ; qu'ils ne sauraient se dispenser d'être laborieux, assidus, exacts ; qu'ils ont pour mission rigoureuse de respecter et de protéger la liberté individuelle ; de ne recourir à la détention préventive qu'avec la plus extrême réserve ; et de ne jamais se départir d'une impartialité qui ne peut fléchir devant aucune considération. Ce sont là, j'en ai la ferme persuasion, vertus communes dans ce ressort, où chacun est bien pénétré de cette pensée : que les coupables ont droit à notre pitié, les prévenus à nos égards, tous, sans nulle exception, à notre équité.

S'il pouvait par malheur se rencontrer un magistrat ne possédant pas ces qualités élémentaires, si notamment l'un d'eux ne savait pas, en franchissant le seuil du Palais, *seconer avec un soin extrême* toute la poussière du dehors et en oublier toutes les rumeurs, il n'aurait qu'une résolution à prendre, celle de dépouiller *une robe qu'il serait indigne* de porter. Les Corses, on me l'a affirmé, aiment la justice ; mais ils en ont une haute conception et s'ils *s'inclinent devant elle quand elle* est marquée au bon coin, ils en mépriseraient avec raison légitime ce qui ne serait qu'une odieuse contrefaçon.

(*La fin à demain*).

ÉPIDÉMIE DES CORSES

30 mai 1567. — Le Sénat de Gênes, ayant appris que Luce de Casabianca était un des plus grands ennemis des Génois et qu'il avait pris le village de son nom, La Casabianca, ordonna à François *Fornari, gouverneur en Corse, de faire* décapiter le père de Luce, Jacques de Casabianca.

Cet ordre fut exécuté immédiatement car Jacques était prisonnier de Fornari.

Nouvelles Militai es

M. de Boerio, capitaine au 4e régiment de chasseurs, est nommé capitaine commandant dans le corps dont il fait partie.

— M. Chevrel, capitaine adjudant major au 17e bataillon d'artillerie, est nommé membre de la commission d'études pratiques *d'artillerie de côte.*

— M. Marie dit Leval, officier d'administration de 1re classe aux docks du service de santé militaire, à Paris, est désigné pour l'hôpital Régin, à Saint Mandé

— M. Duplan, officier d'administration de 1re classe, commandant la 10e section d'infirmiers militaires, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran.

Concerts militaires

A partir du jeudi 13 juin 1901, la musique du 173e régiment d'infanterie donnera trois concerts par semaine sur la place Saint-Nicolas.

Les concerts auront lieu les mardi, jeudi et dimanche de 8 heures et demie à 9 heures et demie du soir.

Le concert du mardi sera suivi d'une retraite en musique.

Le Capitaine adjudant de garnison,
RENAULT-LAPOINTE.

FÊTES RÉGIONALES D'OMESSA

Ainsi que cela a déjà été annoncé et par les journaux et par les affiches qui ont été placardées dans la plupart des villes et villages de Corse, de grandes fêtes auront lieu à Francardo les 31 mai, 1er et 2 juin 1901.

Tout fait prévoir un immense succès et de tous côtés nos paysans se préparent à venir exposer leurs animaux et produits afin d'obtenir, en recueillant les nombreux prix qui vont être distribués, la juste récompense de leurs efforts dans les travaux agricoles.

Les personnes assoiffées de grand air accourront également afin de *se retremper aux rayons vivifiants* de notre clair soleil, tout en assistant aux réjouissances que l'on a su organiser. Le hameau de Francardo est d'ailleurs merveilleusement placé, ayant sa gare dans ce village même, sur les bords du Golo, qui donne aux gourmets ces truites succulentes que tout le monde connaît, à proximité enfin des fameuses gorges du Niolo qui attirent tant et tant de touristes.

Les amateurs de chevaux eux-mêmes seront servis à souhait, car de grandes courses auront lieu le dimanche 2 juin, et les jockeys auront là une occasion d'enlever les prix qui sont de 250, 100, 150 et 50 francs.

Espérons que le mauvais temps qui règne en Corse voudra bien s'apaiser et nous aurons ainsi toute dans ce gentil petit village.

---

19. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

VII

Où Chicot s'en retourne à son observatoire et retrouve nombre de personnes de connaissance, notamment le frère profès Jacques Clément.

— Il y a des instructions formelles
— Bon ! Goreuflot s'en arrangera avec Sa Majesté.

Le Gascon prit un air étonné :

— Mais...
— Oh ! oh ! est-ce que par hasard quelqu'un autre que le Roi commanderait chez le Roi ?
— Il s'agit de monseigneur le lieutenant général ..

Chicot souleva son chapeau avec une grande affectation de respect :

— De M. de Guise ?. . C'est différent. Alors, c'est toi qui t'en arrangeras avec lui.... N'es-tu pas de son entourage, et n'aspires-tu pas à l'honneur de devenir son beau-frère ? Son beau-frère de la main gauche ... « Sainte manu... » Ah ! pardon, tu ne sais peut-être pas le latin ?

Le moine fronça le sourcil :

— Cascons cette plaisanterie, fit-il.

— Mon petit Jacques, je t'assure que je ne plaisante pas.

Ni moi non plus, répliqua l'autre sèchement, et c'est pourquoi je vous répète une dernière fois que ce que vous désirez est impossible.

— Ainsi tu auras le cœur de me laisser dehors par une température à faire éclore des ours blancs entre les pavés ?

Jacques dessina un geste qui signifiait : « Qu'y puis-je ? »

— C'est ton dernier mot ?

Le moine leva les yeux au ciel :

— Mon frère, il faut subir ce qu'on ne peut empêcher.

L'ancien bouffon parut un instant perplexe. Ensuite, avec le ton, la pantomime et le visage de Jules César se décidant à franchir le Rubicon :

— Eh bien, soit, je me résigne, dit-il. Ma foi, je vais aller cogner à tour de bras à la première maison venue... Une fenêtre s'ouvrira, une tête se montrera et je trouverai bien quelque bourgeois pour m'indiquer la demeure du prévôt.

Clément dressa l'oreille :

— Du prévôt ?

Oui ; de l'officier de justice chargé d'envoyer les filous en prison, les voleurs aux galères et les assassins au gibet ou à la roue.

L'adolescent tressaillit.

— Et qu'irez-vous faire chez le prévôt ? interrogea-t-il avec un commencement de trouble.

— J'irai le prier de m'entendre .. Et, sois tranquille ; lorsqu'il saura de quoi il retourne, du diable s'il regrettera que je l'aie réveillé à une heure aussi matinale !... Songe donc : un crime effroyable !.. Commis sur la personne d'un gentilhomme !... Et par un homme d'Eglise encore ! ...

— Ah ! ...

Ce monosyllabe avait jailli de la bouche de Jacques Clément avec une expression de surprise et d'épouvante.

Chicot poursuivit placidement :

— Et je me trompais tout à l'heure. Du moment qu'il s'agit d'un membre du clergé c'est la justice ecclésiastique qui informe, juge et condamne Et le coupable n'est plus perdu ni rompu ; c'est un tout de fagots qui se charge de lui donner un avant-goût des flammes éternelles de l'enfer...

— *Le bûcher ?*

— Sans compter la question ordinaire et extraordinaire. C'est la loi. « Dura lex, sed lex ».

L'adolescent avait rejeté son capuchon en arrière par un mouvement convulsif, et sa face apparaissait livide, contractée avec des prunelles agrandies de terreur.

Le Gascon le poussa doucement vers la *potence :*

— Allons, va donc, ami Jacquot.... Goudard t'attend... Ne le laisse pas se morfondre.

Le Frère ne bougea pas ; on eût dit que ses talons étaient cloués au sol.

— D'ailleurs, reprit l'ancien bouffon en quoi t'intéresserait-elle, l'histoire de ce pauvre diable assassiné devant ma porte ?

— Assassiné ?

— Un beau cavalier sur ma foi.... Une nuit de noces *du mal dernier... Par un affreux démon de moine...*

— Par un moine* ...

— Figure-toi que ce malheureux — je parle du cavalier, parbleu ! — était en train de heurter à une maison en face de la mienne... Hé ! mais cette maison-là, tu la connais, coupère... C'est celle où certaine grande dame — que je ne veux pas nommer pour te faire plaisir — donnait ses soudes-vous galants.

L'adolescent tremblait comme la feuille au vent. De grosses gouttes de sueur coulaient de son front sillonné de plis, de courants orageux, et roulaient de ses joues blêmes.

— Ensuite ? questionna-t-il, ensuite ?

— Il y avait un homme caché sous mon balcon .. Un moine : de la taille et de tout ordre, vaste comme toi....

— Mais vous étiez donc là pour voir ? s'exclama Jacques, balbutant, éperdu, hors de lui.

— J'étais là et j'ai tout vu, répondit le Gascon gravement, par la permission de Dieu et pour le châtiment de l'assassin.

— Et cet assassin, dites, vous l'avez reconnu ?

— Comme je te reconnais en ce moment, mon garçon : avec la même figure laide à faire peur de méchanceté et de rage.

— Cette figure, tu en la verras plus ! grenda le moine avec un ricanement de fauve.

Et exaspéré, ivre, fou, le sang aux yeux, l'écume aux lèvres, il se rua sur son interlocuteur pour l'étrangler entre ses mains crispées.

Mais Chicot avait prévu l'attaque. Chicot veillait Chicot, à la minute précise où son adversaire s'élançait, avait lancé en avant ce bras dont nous connaissons l'énorme ressort et l'incalculable développement.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Rossi, surnuméraire des postes et télégraphes en Algérie, est nommé commis.

— Sont nommés :

Suppléant rétribué du juge de paix de Ténès, M. Calendini Antoine-Eugène-Joseph-Charles, avocat.

Juge de paix de Michelet, M. Massoni, suppléant rétribué du juge de paix de Dellys.

Huissier au Krouba, M. Guglielmi, huissier à Tablat.

Huissier à Tablat, M. Martinelli Edouard Martin, clerc de notaire.

Les Elections Départementales

SAINT-LAURENT. — Un Comité républicain s'est constitué à Saint-Laurent, et a pris la délibération suivante :

Les soussignés, maires et adjoints municipaux du canton de Saint-Laurent se sont réunis, le 26 mai 1901 à Erone, dans la demeure de M. Jean-Baptiste Leschi, sur la convocation de M. Roch Angeli, maire de Rusio, et greffier de paix.

Après s'être constitués en Comité et avoir procédé à la formation de leur bureau, la parole a été donnée à M. Roch Angeli, élu président.

Celui-ci a rappelé à ses collègues que des élections pour le Conseil général doivent avoir lieu au mois de juillet prochain.

Le canton de Saint-Laurent, a-t-il dit, a eu, depuis 1888, le grand honneur d'être représenté à l'Assemblée départementale par M. Emmanuel Arène ; il acclamera de nouveau le nom de l'éminent député d'Ajaccio, du brillant publiciste qui ne cesse de rendre service à son pays et à ses compatriotes ; je vous propose de lui demander de vouloir bien accepter le renouvellement de son mandat.

Le Comité, à l'unanimité, acclame la candidature de M. Emmanuel Arène, et le prie de vouloir bien de nouveau représenter le canton de Saint-Laurent.

Il charge son président de lui faire connaître la présente délibération et d'en transmettre une copie à M. le Préfet de la Corse et aux journaux politiques du département.

Signés :

Roch Angeli et Etienne Moretti, maire et adjoint de Rusio ; Pasquin Orsini et Jean-André Bariani, maire et adjoint de Carticasi ; Agostini Antoine-Laurent, juge suppléant, et «Don Joseph Poggi, maire et adjoint d'Aiti ; Jean-Paul Vincensini, maire de Cambia, Angeli Michel, adjoint spécial du hameau de Lorisni ; Antoine Oliva, chevalier de la Légion d'honneur, et Pierre Ciccoli maire et adjoint de Saint-Laurent ; Jean-Jacques Angeli et Toussaint Emmanuelli, maire et adjoint d'Erone ; Jean Salvarelli, faisant fonctions de maire de Lano.

Pour copie conforme,

Le Président du Comité,
R. ANGELI.

COURSES DE BASTIA

Pari Mutuel

Prix de la Sportive :
Bijou gagnant, 13,50
— placé, 7,50
Trompeur placé, 13,00
Prix de Furiani :
Paris gagnant, 6,50
— placé, 6,00
Fanfan placé, 5,50
Prix du Président de la République :
Treizon gagnant, 0 50
— placé, 6,50
Tirant placé, 8,50
Prix de la Ville de Bastia :
Ingénue gagnant, 33,00
— placé, 8,50
Stellina placé, 11,00
Prix des Compagnies :
Bespa gagnant, 13 00
— placé, 5,50
Nina placé, 5,50
Prix de l'Elevage :
Baghiella gagnant, 18,00
— placé, 5,00
Vanina placé, 5,00

Bulletin financier

Paris, le 25 mai 1901

Le marché est calme et les cours sont stationnaires. Le 3 0/0 s'inscrit à 101.45, le 3 1/2 à 101,55. Nos Rentes viennent de Crédit se sont traités à peu près à leurs prix de la veille ; les Obligations du crédit Foncier sont l'objet d'un bon courant d'affaires.

En valeurs industrielles, les Pétroles de Mossoul-Lit sont fermes à 167 ; la Pierre de Vaux-Carrière s'avance à 417,50 ; les Ordinaires de la Compagnie pour l'Eclairage des Villes et de la Fabrication des Compteurs s'échangent à 1.815. Les formalités pour l'abonnement au timbre français sont en accomplies d'ici une dizaine de jours et cette valeur pourra être introduite ensuite sur le marché de Paris.

Les fonds Etrangers sont fermes à Bruxelles : les Obligations Nationale Financière 2 1/2 et 4 0/0 Tramways unifiés ; meilleures à 99 (ordinaires), belgrade 90, privilégiées et Obligations Industrielle du Globe 485 et 482.50 ; Metallurgique Roumaine 377.50.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires. Rappelons que les souscriptions aux actions nouvelles de la Société d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'air comprimé s'effectuent aux guichets de la Société Générale à Paris et en Province.

IN CAMPAGNA

Commedia in 2 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA XI.

I PRECEDENTI, *un* PAISANO (*canta di fora accompagnatu da cetare e biulini*) :

O voi ricchi impetturiti,
Chi durmite a panza piena,
Cumme grassi mannarini
C'a so trôia accantu à schiena,
Di noi povari un sentite
A pietosa cantilena !

Au sudor d'a nôstra fronte
Noi a viada v'ingrandemmu,
E allorchè ghiunghiu a racôlta
Di pulenda un suppu avemmu,
Contentoi a sera in tettu
Se screnti un ci n'andemmu.

Ripusate in santa pace
Fin'au jornu d'u judiziu !
Ma in su jornu, *u Dies ire*
Canteremmu nell'offiziu,
D'a pazienza di tant'anni
Racugliendu u venefiziu.
(*mancia arraliata*).

Les Corses au Sénégal

Le capitaine Fabiani

On nous écrit de Marsassoum :

Plusieurs tribus se montrant hostiles, et l'une d'elles, la plus puissante, commandée par le marabout Fodé-Kaba, aidé de son frère Bokary, s'étant révoltée, une colonne a été organisée rapidement à Saint-Louis, sous le commandement du commandant Rouvel.

A l'Ouest, venant d'Affinian, le commandant Rouvel avec la colonne (infanterie, cavalerie, artillerie) A l'Est, notre allié Moussa-Malo, roi du Firdou. Au Sud, une compagnie de marche et des alliés, sous les ordres du capitaine Fabiani. Cette compagnie devait couper la retraite vers le Sud à Fodé-Kaba.

Cette compagnie est arrivée à Marsassoum le 20 mars à 5 heures du soir, après des marches forcées, de fortes chaleurs et peu d'eau. Le chef de village, Moulai Daramé, un grande tenue, portant une médaille d'honneur sur sa poitrine, suivi de ses deux ministres, Diame Daffé et Mamadi Danio, et des notables du village, va à la rencontre de la compagnie, avec tam-tam (1) et griots (2).

Discours du chef de village au capitaine. — Celui-ci répond. — La tenue des tirailleurs, est irréprochable, après de si grandes marches. — Le capitaine est entouré de cavaliers, précédé du drapeau tricolore porté par un beau cavalier noir avec un grand S bleu au milieu du drapeau. Formation de la Compagnie sur la grande place. Honneurs au Drapeau. Tous les noirs se découvrent. La nuit arrive. Au bivouac grande danse organisée par les indigènes, pour fêter l'entrée à Marsassoum d'une troupe française. Dîner offert au capitaine et à ses officiers par le représentant d'une grande maison de commerce française.

Après le dîner, visite du Grand Schériffe Mafloudje au capitaine Fabiani. Conversation très cordiale entre eux. Visite des malades au bivouac par le capitaine Fabiani, qui assiste aux pansements

Le 21 mars, passage de la rivière. La Compagnie va rejoindre la colonne à Siudiou. La colonne tout entière se dirige sur Médina (3). Le 23, après de grandes fatigues, elle se trouvait devant le Tata (4) de Fodé Kaba. Le commandant, à midi juste, commande le feu, l'artillerie commence avec des pièces de 80 de montagne, et à 5 heures du soir tout était brûlé. La colonne n'a eu qu'un homme tué et 7 blessés. Fodé Kaba a probablement été tué par un officier, car les officiers ont fait le coup de feu individuel. Sa tête a été exposée pendant plusieurs jours. Le 26 le fils de Fodé Kaba a fait sa soumission. Il avait pu s'échapper pendant la fusillade. Le spectacle que nos officiers ont sous les yeux est horrible. Hommes femmes enfants, bœufs, chevaux, moutons, gisent en tas encombrent le sol, pas une case ne reste debout tout est brûlé.

A 5 heures, comme tout était fini, la colonne tout entière bivouaque près de la forteresse en ruine et peut boire une eau bourbeuse fétide. Officiers et soldats blancs et noirs, tous sont sur les dents brûlés par la soif. Le pays est maintenant pacifié.

(1) Tam-tam : musique.
(2) Griots : chanteurs.
(3) Médina : Endroit où se trouve la forteresse de Fodé-Kaba.
(4) Tata : forteresse.

Pureté et puissance

Le jury de 1900 en classant hors concours le Savon du Congo, non seulement comme produit de toilette, mais aussi comme savon hygiénique a reconnu à la fois la pureté de sa pâte, la puissance de son parfum, et l'efficacité de son action tonique et antiseptique sur le derme, qualités déjà attestées par nos sommités médicales

LES

Pêcheurs de l'Etang de Biguglia

L'Arbitrage

DE M. LE COMMANDANT DE LA MARINE

A la suite de l'intervention de M. le capitaine de vaisseau, commandant de la marine en Corse, délégué par M le Ministre de la marine aux fins d'arbitrage, un accord a été signé à Bastia le 26 mai courant entre les représentants des propriétaires de l'étang de Biguglia, le fermier et les représentant du Syndicats des pêcheurs.

Les principaux points que l'arbitrage a tranchés, sont les suivants :

Le prélèvement opéré par les propriétaires ou le fermier sur les quantités de poisson prises par les pêcheurs est réduit pour l'avenir comme suit : le prélèvement du tiers sur le poisson capturé dans les filets ordinaires est réduit au sixième ; le prélèvement de la moitié sur le poisson capturé dans les verveux ou « rettoni » est réduit au quart.

Tous les patrons pêcheurs munis des engins nécessaires à la pêche dans l'étang seront admis à travailler à Biguglia. Ceux qui seront désireux de participer à la campagne se feront inscrire, à l'ouverture de la saison, chez le fermier qui les emploiera suivant les besoins de l'exploitation et d'après un roulement établi par voie de tirage au sort.

Au cours de chaque campagne de pêche, les patrons seront employés, dans la limite du possible, pendant le même temps.

Les patrons pêcheurs auront la liberté de choisir leurs équipages, sous la réserve de communiquer au fermier la liste de leurs hommes, qui seront exclusivement recrutés parmi les pêcheurs honnêtes et compétents.

La totalité du poisson blanc et des anguilles fines capturés par les pêcheurs doit être par eux vendue au fermier et achetée par lui aux anciens prix d'achat.

Le pesage du poisson se fera à la tare *réelle* des corbeilles, qui sera déterminé après chaque pesée.

Le fermier s'engage à conserver : 1° l'usage de la *saccheta* hebdomadaire, sous réserve de la présence à l'étang des bénéficiaires pendant un minimum de quatre jours durant la semaine ; 2° l'usage des distributions traditionnelles au mois de novembre et à la Noël.

Aucun renvoi de l'étang ne sera prononcé pour faits de grève.

Gazette Départementale

AJACCIO. — Le tribunal maritime commercial a eu à juger le nommé Marcelli Ange Mathieu, prévenu de désertion dans un port de France du navire la *Jeanne d'Arc*, sur lequel il était embarqué en qualité de maître d'équipage.

Le tribunal était composé de MM. Jean Pascal, commissaire de l'inscription maritime, président ; Zuani, capitaine de port ; Uccioni François, armateur ; Vecchioli François, capitaine au long cours ; Saldacci Toussaint, maître d'équipage.

M Scamaroni, agent du commissariat, remplissait les fonctions de greffier.

Marcelli, qui avait abandonné son poste à l'Ile-Rousse, a été arrêté à Ajaccio, sur la plainte de son capitaine.

Il a été condamné à 6 mois de prison, maximum de la peine, parce qu'il avait déjà subi 3 condamnations pour désertion, 1 pour vols de fait, rébellion et livresse manifeste, et 1 pour refus formel d'obéissance.

VIVARIO — Un emploi d'adjoint a été créé à l'école communale de garçons de Vivario.

AJACCIO. — Le maréchal des logis de gendarmerie Nicolas-Guillaumet Jean-Marie, de la brigade de Pila-Canale, passe à celle d'Ajaccio.

PIEDIGRIGGIO. — Le conseil de préfecture de la Corse, par arrêté du 18 courant, a annulé les opérations électorales qui ont eu lieu le 28 avril dernier dans la commune de Piedigriggio pour l'élection de deux membres du conseil municipal.

CORTE. — M. Besson Charles, contrôleur des contributions directes de 3e classe en disponibilité, est nommé à Corte, en remplacement de M. Chambrouty, appelé à Ajaccio.

Cour d'Assises

Audience du 29 Mai

Présidence de M. le conseiller FLACH

Meurtre

C'est une manifestation électorale qui a provoqué le meurtre qui amène Cremona Jules-Mathieu devant la cour d'assises.

A Erbajolo, la lutte municipale avait été vive, et ce n'est qu'au mois d'octobre que l'on pût procéder au choix de la municipalité. Voici comment sont relatées par l'acte d'accusation les circonstances dans lesquelles l'infortuné Santini a trouvé la mort.

Le 21 octobre 1900, à Erbajolo, après l'élection du maire, les partisans de la nouvelle municipalité firent plusieurs fois le tour du village en tirant des coups de feu et en poussant des vivats. Au nombre des manifestants se trouvait Santini Antoine-François qui n'était arrivé à Erbajolo que depuis quelques mois ; il avait constamment résidé à Paris ; il ne connaissait que fort peu de personnes à Erbajolo. En parcourant les rues du village la manifestation passait chaque fois devant la maison de Fabri Laurent, chef du parti hostile. Aux abords de cette maison se trouvaient indépendamment des membres de la famille, plusieurs amis de Fabri. Pour la troisième fois les manifestants longèrent cette maison en criant : « Vive M. le Maire, vive la nouvelle municipalité. »

— Vivent vos cornes, dit la femme de Laurent Fabri.

Le jeune Santini répliqua : « Les cornes, c'est vous qui les avez. » Alors une bousculade se produisit. Fabri Paul, fils, porta la main sur Santini, mais sa mère le fit rentrer dans la maison ; Cremona Jules-Mathieu, qui se trouvait au milieu de la bagarre, s'avança vers Santini et par derrière lui porta un coup de couteau dans le bas ventre. Il s'éloigna aussitôt et on le vit essuyer la lame à son pantalon. Santini Antoine-François était mortellement blessé ; ses entrailles s'échappaient ; pendant qu'on lui prodiguait les premiers soins il fit connaître le signalement de l'individu qui l'avait frappé et dont il ignorait le nom. Les personnes présentes reconnurent que le signalement répondait à celui de Cremona. Santini a succombé après quarante-huit heures de souffrances, par suite de l'étranglement de l'intestin, accompagné d'un épanchement de sang et de péritonite.

Au cours des débats Me de Caraffa déclare se constituer partie civile au procès au nom de l'oncle de la victime.

M. Aubert, substitut du procureur général, soutient l'accusation.

En octobre 1900, à la suite des élections municipales, une manifestation avait lieu à Erbajolo. Une discussion se produisit entre la victime et un sieur Fabri et, pendant que ces deux individus étaient aux prises, Cremona s'est approché lâchement et a frappé à l'abdomen avec le stylet dont il était porteur le malheureux Santini. Les faits ont été clairement établis. Des témoins ont vu Cremona frapper, d'autres l'ont aperçu se sauvant après avoir essuyé sur son pantalon la lame sanglante de son arme. La victime l'a désigné d'une façon tellement précise qu'aucun doute ne saurait exister dans l'esprit des juges.

L'honorable organe du ministère public requiert une condamnation sévère.

Me de Caraffa, organe de la partie civile prend à son tour la parole.

Santini était un jeune homme très doux, ayant passé la plus grande partie de son existence sur le continent français, loin de son pays natal dont il avait même oublié le dialecte. Le 21 octobre dernier la parti hostile au maire qui venait d'être élu, était exaspéré par les manifestations qui avaient lieu à Erbajolo. Sans raison aucune, on a frappé un être inoffensif, alors qu'on n'aurait pas osé traiter ainsi un paysan du village. Cremona seul a pu commettre le crime qui lui est reproché. Les jurés feront acte d'indépendance en retenant sa culpabilité.

Me Ersa présente la défense.

Tous les partisans du nouveau maire élu ont été ce jour là des plus provocateurs. Santini était un des plus agités. Après avoir injurié différents habitants de la commune, parmi lesquels des femmes, Santini cherche une sotte querelle au jeune Fabri au cours de laquelle un inconnu lui donne un coup de couteau. Aucune preuve sérieuse n'a été fournie aux jurés de nature à leur permettre de retenir la responsabilité de l'accusé. Dans une affaire aussi grave les jurés ne sauraient s'arrêter aux déclarations tardives de deux enfants, et aux propos inconsidérés d'une forcenée. Me Ersa invoque le doute en faveur de son client et demande son acquittement.

Le verdict du jury étant négatif, Cremona est mis immédiatement en liberté.

Audience d'aujourd'hui :

Dongraxi Pasquin, sans profession, demeurant à Campi, meurtre.

Ministère public, M. Nogueres, procureur général.

Défenseurs, Me de Caraffa, Charles Fabiani.

Il se faut entr'aider, c'est la loi de la nature

C'est dans le but d'aider ses semblables que M. Aimé Olivet, comptable, rue Paul Riquet, 2 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) a écrit la lettre suivante :

« Comme mon père vous l'avait dit dernièrement, j'ai vu éprouvé pendant mon séjour au régiment des maladies de tous genres. Celui dont j'ai le plus souffert était dû à des battements de cœur très forts, une essoufflement des souffrances très fortes,

M. Aimé OLIVET, d'après une photog.

des étourdissements et des pointe de côté. La marche, la montée d'une côte provoquaient des essoufflements qui me forçaient de m'arrêter et j'éprouvais alors des douleurs dans la région du cœur. Tous ces maux, disait-on, étaient dus à la croissance et au mauvais état du sang. Malgré les soins que je recevais, la maladie progressait toujours. J'ai employé alors les Pilules Pink en suivant exactement le traitement indiqué A ma grande joie, un mieux sensible se produisit et s'accentua chaque jour. Actuellement j'ai recouvré une santé excellente, je n'éprouve plus ni fatigues ni douleurs. Pour être utile à tous ceux qui éprouvent ces mêmes souffrances, je vous prie de publier ma lettre qui pourra rendre des services que je prévois avec satisfaction. »

M. Olivet a employé le plus parfait régénérateur du sang et le conjure par l'emploi des Pilules Pink l'ennemie qui l'anéantissait accompagné des symptômes graves d'une maladie de cœur causée par un sang pauvre dont la circulation était défectueuse. Il est prouvé par les exemples qui ne peuvent être mis en doute que les Pilules Pink guérissent également les maladies d'estomac, les maux de reins, les névralgies, les rhumatismes, l'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme, et chez l'enfant le rachitisme et la danse de Saint-Guy.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal : Giblin et Cie 22, rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

BRASSERIE DES PLATANES

Concert tous les soirs à 8 heures et demie par MM. Svicher, Giannarelli et Sodi. Le programme sera affiché et distribué sur la terrasse.

Consommations toutes des premières marques.

Bière Gruber. — Glaces variées.

MM. Ricomini et Leca, propriétaires.

HYGIENE et BEAUTE de la PEAU
CREME VELOUTINE de Ch. FAY

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 28 mai

Baromètre. — 7 heures du matin, + 19 mill. ; 22 2 6 heures du soir + 20 2. Maximum, + 24.5. minima, + 15.4

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 759 mm

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, M.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, plate

Hauteur des eaux : matin, + 0,41, soir, + 0 50

Pluviomètre, à 9 heures du matin : m.

Académie des Sciences

Dans ses séances des 15 et 22 avril dernier, l'Académie des Sciences de Paris a examiné un travail sur l'électricité, ayant pour titre : « Décharge disruptive dans les électrolytes »

Ce travail est dû à M. André Broca, professeur de physique médicale à la faculté de médecine de Paris, et à M. Sébastien Turchini, préparateur de physique médicale à la même faculté.

Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux questions de physique trouveront un compte-rendu détaillé de la découverte de MM. Broca et Turchini, dans la *Revue Scientifique* du 27 avril.

Nous adressons toutes nos félitations aux deux jeunes savants, dont l'un, M. Turchini, est notre compatriote et a été élève au Lycée de notre ville.

Nouvelles religieuses

A Saint-Jean, les cérémonies de clôture du Mois de Marie auront lieu demain vendredi : messe de communion à 7 heures ; à 4 heures, vêpres, sermon, procession, salut ; à 7 heures et demie, baiser de la sainte Relique.

— La *Tredecina* de Saint-Antoine de Padoue commencera demain vendredi au monastère des Capucins. 1re messe à 5 heures, salut à 7 heures et demie.

A vendre

Vaches Bretonne et Tarentaise, Excellentes laitières à vendre.

S'adresser au bureau du journal.

A louer

Un troisième étage composé de 9 pièces et 4 cabinets, 30, boulevard Saint Angelo.

Le Miroir des Modes

Jamais la science de la beauté n'a autant passionné les esprits qu'en ce moment. Les Grecs de l'antiquité n'étaient pas plus épris des belles formes et d'une belle peau, que ne le sont les dermatologistes de nos jours. Dans LE MIROIR DES MODES DU JOUR pour le mois de juin vous trouverez des conseils précieux à la page consacrée à « la Beauté et la Santé. » Ces articles, qui paraissent mensuellement dans le même journal, traitent de l'hygiène en général, des différents moyens de rehausser la beauté et de la préserver. LE MIROIR DES MODES DU JOUR ne se contente point de recommander les meilleures maisons et les spécialités les plus en renom, mais il fournit aussi des recettes dont les résultats excellents garantissent l'efficacité.

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

M. le docteur Alexandroff quittera Bastia dans les premiers jours du mois de juin.

A Louer

Un magasin, rue de l'Opéra, 12.

S'adresser au bureau du journal.

Avis

M. Pitti Ferrandi, docteur en médecine de la Faculté de Paris, recevra tous les jours, de 1 heure à 3 heures, dans son cabinet, rue du Lycée, 9.

Au Port

Le cutter italien *Assunta P.*, capitaine Cavera, est arrivé dans la matinée chargé de bovine, venant de Santa Teresa.

Avis

Le trois-mâts *Eugénie*, de 500 tonnes, commandé par M. Vallecalle, capitaine au long-cours, est sous charge à Bastia pour Marseille.

Pour frêt et renseignements s'adresser chez MM. A. Padovani, expéditionnaire à Bastia, et A. Carlini, expéditionnaire, 14, place de la Bourse, Marseille.

Syndicat des maçons

L'assemblée générale aura lieu dimanche 2 juin à 2 heures de l'après-midi au théâtre municipal.

La présence de tous les membres est indispensable et chacun devra être muni de son livret.

Le vice-président, ASTOLFI.

Le Larousse Illustré

On s'instruit beaucoup à parcourir le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ. Ainsi, tout en feuilletant le fascicule de cette semaine, voici le mot Houille qui tombe sous nos yeux : il a seulement un article très substantiel nous informe de tout ce qu'il est utile de connaître sur ce sujet, mais encore quantité de gravures nous montrent les unes les fossiles de la houille, les autres un puits de mine, un excavateur, les outils employés pour l'extraction, pic rivelaine, épinglette, etc. Et il y aurait encore à citer dans le même fascicule une foule d'articles, tels que les mots Hospitalier, Hostie, Hôtel, Hottentot, Houblon, Housse, Hoyt, les biographies d'Hortense de Beauharnais, de Houdon, d'Arsène Houssaye, de Henri Houssaye, etc.

Le fascicule 30 centimes chez tous les libraires.

BOURSE DE PARIS

	28 mai	29 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.05	101.00
— 3 p. 0/0 amorti.	99.85	99.85
— 3 1/2 0/0.	101.25	101.37

Dépêches de Nuit

SERVICE TELEGRAPHIQUE POUR SPECIAL

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de bronze à M. Peretti, facteur des postes à Levie ; pour actes de courage et de dévouement.

Le Président de la République à L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

Le président de la République a visité ce matin l'Exposition d'horticulture, aux Tuileries.

Le Groupe Colonial

Le groupe colonial s'est réuni dans l'après-midi pour entendre M. Doomer qui a fait une exposition complète de la situation en Extrême-Orient

Le gouverneur général de l'Indo-Chine a mis en relief tous les avantages que l'on peut tirer de l'Indo-Chine, et énuméré ce qu'il est nécessaire de faire pour la prospérité de ce pays.

La Loi sur les Associations

La commission du Sénat chargée d'examiner le projet de loi sur les associations a nommé son rapporteur.

M. Vallé a été élu.

La France au Maroc

Le sultan a dû rappeler auprès de lui le ministre des affaires étrangères à Marrakesch.

Le corps diplomatique l'attendait à la jetée, au moment de son embarquement pour Mazagan.

La Reine Ranavalo à Paris

La Reine Ranavalo est arrivée aujourd'hui à Paris ; elle était accompagnée de M. Lemaire, fonctionnaire du bureau de l'Afrique, qui avait été délégué par le ministre des colonies pour aller la recevoir à son débarquement à Marseille, et qui restera attaché à sa personne pendant tout son séjour en France.

L'ex-reine de Madagascar était en outre accompagnée de sa tante, la princesse Ranazindrazana, de sa nièce, Marie Louise, de sa gouvernante, Mme Delpeux, et d'une femme de chambre.

La Reine a été saluée à la gare par des représentants du ministre des colonies, et conduite à l'hôtel qui lui a été préparé rue Pauquet.

Un interprète a été mis à la disposition de Ranavalo. C'est un jeune Malgache qui termine actuellement ses études dans un lycée de Paris.

SPORT

Les Courses Paris-Bordeaux

La course d'automobiles Paris-Bordeaux, sur 557 kilomètres, s'est effectuée aujourd'hui. Le départ a eu lieu ce matin.

Fournier est arrivé premier à 1 heure 9 minutes, 44 secondes, accomplissant le trajet en 8 heures 44 minutes.

Voigt est arrivé second à 1 heure 30 minutes.

Farnac, troisième, à 1 heure 55 minutes.

EN ALGÉRIE

La Situation

Le gouverneur général de l'Algérie a protesté par télégramme contre l'inexactitude des nouvelles publiés par plusieurs journaux sur la situation en Algérie. Il déclare que le calme règne partout et qu'aucun événement ne s'est produit depuis les troubles de Margueritte.

Nouvel Explosif

de Vienne :

On vient de découvrir un nouvel explosif destiné à détrôner la dynamite. Cet explosif aurait une plus grande force que la dynamite, et sa conservation présenterait beaucoup moins de danger.

EN ANGLETERRE

La Catastrophe d'Universal

de Londres :

Il n'y a plus à se faire d'illusions sur le sort des ouvriers qui se trouvaient dans la mine Universal : ils ont tous péri, à l'exception d'un seul ; 42 cadavres ont été déjà retirés du puits, il en reste 35.

LES ANARCHISTES

LES SOUVERAINS MENACÉS

Le forgeron anarchiste qui a tenté de se suicider est toujours en traitement à l'hospice de Vérone : on croit pouvoir le sauver. En portant le couteau à la gorge sa main a tremblé et la lame a été poussée sans force.

On a trouvé sur lui des correspondances et des documents importants.

Village détruit

de Madrid :

Une terrible tempête de grêle s'est abattue sur la province de Badajoz ; le village d'Esparragosa a été complètement détruit. On compte plusieurs morts.

Evénements de Chine

Le retour de la Cour

On télégraphie de Shanghaï au *Standard*, que la compagnie des marchands chinois a reçu l'ordre de commencer l'embarquement du riz pour Tien-Tsin, et que cet ordre peut être considéré comme un indice infaillible du retour prochain de la Cour à Pékin.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Echec des Anglais contre Botha

de la Haye :

Les dépêches parvenues au président Kruger confirment la nouvelle que les opérations de l'armée anglaise, dirigées contre Botha, ont entièrement échoué.

Défaite complète *des Anglais*

La légation du Transvaal publie une communication annonçant que le 5 mai, les Anglais ont été battus par les commandos Beyers et Breytenbach, près de Kalkspruit, situé à une lieue de Pretoria.

La défaite a été complète. Les Anglais ont eu 40 morts, 80 blessés, et 600 prisonnier senviron.

Les Boers se sont emparés de 6 canons.

Tous les journaux font remarquer que le gouvernement anglais a eu soin de cacher cette importante défaite.

Les Boers ont repoussé les Anglais, de nouveau, près de Marius burg et leur ont fait 41 prisonniers.

Situation critique *des Anglais au Cap*

La situation devient de plus en plus difficile dans la colonie du Cap.

Les trains anglais ne circulent qu'avec de grandes difficultés. Les communications sont mal assurées dans le nord du Natal.

Capture *d'un poste anglais*

Le commando Kruitzinger a traversé le cordon des troupes du général Blood et a capturé un poste anglais.

Les prisonniers boers

D'après un document publié par le War-Office le nombre des prisonniers boers s'élève à 18.573.

Déraillement

On télégraphie de Middelburg au *Morning-Post* :

Un commando boer, à la tête duquel se trouve un anglais, nommé Heinlon, qui avait servi dans la garde, puis était entré comme volontaire dans le corps de Johannesburg, a attaqué un train près de Jodwan et l'a fait dérailler.

Tribunal de Commerce DE l'arrondissement de Bastia

Liquidation judiciaire Angeli

Les créanciers du sieur Angeli Louis sont invités à se présenter au Tribunal, dans le local ordinaire des assemblées, le 31 courant, à deux heures de relevée, aux fins de vérification et affirmation des créances.

Le Greffier du Tribunal,
D. A. TOMMASI.

Etude d'Avoué

à vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Bozi née Arrighi de Casanova, Corte.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint Roch.

A. GEORGES

Dentiste Américain
14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures ; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

Extrait

Acte de société en nom collectif de Matra. Maestracci et Cie, boulevard Paoli, 23, au 1er, Bastia.

Suivant un acte, sous seing privé, fait double, sous la date du vingt mai 1901, enregistré le 28 mai 1901 à Bastia. (folio 90, case 1 024) et déposé le vingt-neuf mai aux Greffes du Tribunal de Commerce et de la Justice de Paix, 2e canton de Bastia :

MM. de Matra Ange-Toussaint, rentier, ancien professeur, demeurant à Bastia, rue Miot, et Maestracci François Dominique, agréé, demeurant à Bastia, rue Neuve Saint-Roch, 2 ;

Se sont associés pour l'exploitation d'une Agence d'affaires et Maison de commission, etc.

Cette Société est en nom collectif ; sa durée, trois ans et sept mois qui commenceront le premier juin 1901 et finiront le 31 décembre 1904 ; Le siège social est à Bastia, boulevard Paoli, 23, au 1er.

La raison sociale est : de Matra-Maestracci et Cie.

La signature sociale portera ces noms et chacun des associés en fera usage pour les affaires de la Société.

Le capital social est de cinquante mille francs (variable).

Pour extrait,
F.-D. MAESTRACCI DE MATRA.

Vin
DE MONTPELLIER

de la propriété Ducros et Lavène, garanti naturel à l'analyse, à 0,30 centimes le litre et 0,28 en dame-jeanne.

PAUL DUCROS
Marché aux Poissons

Ne pas confondre avec le vin de commerce.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Genès, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'ornement, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Riparia Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variété Riparia Monticola, Riparia grand glabre et gloire de Montpellier, le tout de fort choix et à des prix modérés.

Filature de Cocons *Saint-Job*

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

A la Grande Maison

1, Rue Miot, Bastia 1,

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un choix incomparable d'étoffes haute nouveauté pour la saison Printemps-Eté.

A l'heure qu'il est tout le monde a à peu près apprécié, avec l'élégance de la Coupe, les soins que la Maison apporte dans la confection des vêtements. Et pour s'adonner exclusivement à la *Mesure* et à *l'Article Lingerie pour homme* la Maison va commencer la *liquidation de son stock 60 000 francs de Confections.*

Tout acheteur soucieux de ses intérêts ne doit pas manquer de faire une visite à la Maison avant d'acheter ailleurs, car *le Stock Confection* doit être *liquidé* à n'importe quels sacrifices.

Pour conséquent les avantages de l'Acheteur seront positivement considérables.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après le Dr GYANS, à Narbonne (Aude), par quatre générations de docteurs en médecine, spécialité sous privilège brevet

A VENDRE
Site à bâtir, planté à oliviers, sur la route, à côté de l'église de Cardo
S'adresser à M. Asta Jean-Baptiste, rue Castagno, 2.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Arrondissement, M. CANUGGI Fils aîné, 48, rue de la République, Marseille.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP.
Produit essentiellement hygiénique

FUMEURS
Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Ebor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7f.50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11f.50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais DIAMOND
chargera à Bastia vers le 5 Juin
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Tirage le 13 Juin
500,000 Marcs
ou 625,000 Francs
sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le Grand Lotissement d'Argent de Hambourg, autorisé et garantie par le Gouvernement

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages de 118.000 billets 59.010 gains de la somme totale de

Marcs
11,202,002

seront définitivement décidés, parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs
500,000

mais également des gains à

1 à	300000
1 à	200000
1 à	100000
1 à	75000
2 à	70000
1 à	65000
1 à	60000
1 à	55000
2 à	50000
1 à	40000
1 à	30000
1 à	20000
16 à	10000
56 à	5000
102 à	3000
156 à	2000
4 à	1500
612 à	1000
1030 à	300
36053 à	169
20968 à	250,
200, 150,	148,
115, 100,	78,
45,	21.

Des gains, indiqués et à réaliser, seront tirés dans la 1re classe 2000 au montant total de Marcs 116.960.
Le gain principal de la 1re classe est de *M* 50.000, celui de la 2e classe *M* 55.000, 3e classe *M* 60.000, 4e classe *M* 65.000 5e classe *M* 70.000, 6e classe *M* 75.000, dans la 7e classe éventuellement *M* 500.000, mais spécialement *M* 300.000, 200.000, etc.
Le prochain premier tirage des gains de ce grand Lotissement d'argent garanti par l'Etat est fixé officiellement et aura lieu déjà le
13 Juin a. c.
et le prix :
d'un entier billet orig. est de Fr. 7.50
— demi — — 3.75
— quart de — — 1.90
Contre remise du montant par mandat de poste international ou en billets de banque ou en coupons tous les ordres seront réalisés immédiatement et avec les plus grands soins et le titre original muni des armes de l'Etat sera envoyé au commettant.
Un plan officiel duquel on pourra voir la manière dont les gains sont partagés sur les différentes classes, ainsi que les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre, et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à ces clients sans qu'ils aient à besoin de les demander.
Sur demande nous envoyons d'avance et affranchi le plan officiel pour gouverner, et nous déclarons prêts à reprendre en cas de non convenance, mais avant le tirage, les billets, en remboursant le montant payé.
Le paiement des prix est effectué promptement et sans la gratuite de l'Etat.
Notre maison a été toujours favorisée par la Fortune et bien souvent nous avons payé à nos honorables clients les plus grands prix, entre autres ceux de Marcs 250.000, 100.000, 80.000, 60.000, 40.000 etc.
Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise, fondée sur la base la plus solide, attirera de nombreux preneurs, nous prions, à cause du tirage rapproché, de nous faire parvenir les ordres le plus tôt possible.
Kaufmann et Simon,
Maison de Banque et Change
à Hambourg.

☞ En témoignant notre reconnaissance pour la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent, et comme notre maison est bien connue *depuis longtemps*, nous prions tous ceux qui s'intéressent à un lotissement d'argent, *fondé sur la base la plus solide*, et qui désirent que leurs intérêts soient sauvegardés sous tous rapports, de vouloir bien s'adresser directement et avec confiance à notre maison
KAUFMANN et SIMON à Hambourg
Nous n'entretenons pas de relations avec d'autres maisons, de même nous n'avons pas d'agents pour la vente des billets originaux de notre collecte, mais nous correspondons seulement directement avec nos honorables clients, qui, de cette manière ont tous les avantages d'une relation directe.
Tous les ordres qui nous parviennent, seront immédiatement registrés et réalisés promptement.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
6f 60 la Boîte de Cigares ou Papier. F. COMAR & Fils, 28, Rue St-Claude, Paris

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux

ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR-HUGO, LYON

Les plaisirs réunis
C'est connu, la musique est une belle chose,
Et le calme les rend et fait tout tout en rose
J'en conviens ; mais on peut en doubler le plaisir
En fumant un cigare, on deux, tout à loisir.
En dégustant aussi la blonde l'Africaine
Ou le bon Amaro, liqueur tout autre fine.

Eau-de-vie du Mirador.
Demandez partout l'excellente
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

Décidément, FAMARO MATTEI est un véritable apéritif. C'est encore le roi des apéritifs.
Pour FAMARO MATTEI pas de concurrence !
Refusez, demandez le FAMARO

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'APPÉTIT ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

A VENDRE Landaus, Calèches, Victorias, etc.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

AVIS
Madame Georges, dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'étant séparée de fait d'avec M. A. Georges, elle reprend son nom de famille *Faith Wood*, et que son cabinet transféré, rue de l'Opéra, n. 1, en face des magasins Orenga, 1er étage, portera à l'avenir comme enseigne
Madame FAITH WOOD
Dentiste
Le cabinet sera ouvert du premier au neuf de chaque mois.

BON VIN
A BON MARCHÉ
La maison L. N. MATTEI et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et qu'elle livrera à partir du 25 mai courant du **Bon vin garanti naturel** aux prix réduits de
20 centimes le litre et **14** francs l'hectolitre en fûts de 600 litres.
Vin de Pineto à **25, 30, 35** et **40** centimes le litre suivant qualités.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 15, Boulevard Paoli
M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les contrefaçons et les imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à exiger tout savon qui ne portera le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

26e ANNÉE — VENDREDI 31 MAI 1901 — N° 125

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays : un an, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête du jour : Ste Pétronille, V. M.
Soleil : (heure officielle)
Lever, 4 h. 17 m. — Passage, 0 h. 56 m.
Lune : Nouvelle, le 1 — Dernier quartier, le 9
Fête de demain : Ste Angèle, V.

30 MAI

INSTALLATION
DE M.
le Procureur Général Roguères

DISCOURS DE M. NOGUÈRES
Procureur Général
(Suite et fin)

S'arrêter plus longuement sur des réflexions de cette nature, sur des hypothèses irréalisables, deviendrait superflu, et je vais me contenter d'insister sur quelques points que l'on ne saurait trop rappeler à l'attention des membres des Parquets.

Je tiens essentiellement à ce qu'ils fassent preuve de la plus grande bienveillance envers tous les justiciables, et, si j'ose le souligner, surtout envers les petits et les faibles qui ont besoin plus que tous les autres d'être éclairés et guidés.

Certainement il n'est pas toujours récréatif d'entendre le récit parfois nébuleux ou fantaisiste d'actes ou de faits n'ayant avec la police judiciaire qu'un rapport souvent lointain ; malgré cela, tous ceux qui viennent à nous, donnant ainsi la preuve de leur confiance, s'ils ne peuvent obtenir satisfaction entière, doivent au moins recevoir un accueil exempt d'impatience, et se retirer reconnaissants envers le Magistrat qui les a écoutés.

C'est là le devoir, et l'expérience m'a appris que c'était aussi l'un des plus sûrs procédés de servir la République en la faisant aimer des citoyens. Ceux-ci facilement font remonter jusqu'au Gouvernement lui-même les qualités et les défauts de ceux qui le représentent.

Je leur recommande également de n'engager des poursuites qu'avec la plus rigoureuse circonspection ; un magistrat scrupuleux tremble devant le pouvoir redoutable que la loi lui confie et en pèse les responsabilités. Si la sagesse lui conseille de réfléchir avant de parler, elle lui prescrit bien plus la réflexion avant d'agir, surtout en matière de poursuites judiciaires. Ne pas le faire c'est s'exposer fâcheusement à des regrets, en portant la plus coupable atteinte à la fortune, à l'honneur et à la liberté des citoyens. En vain, pour excuser une regrettable légèreté escompterait-on la possibilité d'un abandon tardif, d'une ordonnance de non-lieu ou d'un jugement d'acquittement : ces mesures, que la malignité publique interprète de diverses façons, sont impuissantes à réparer tout le préjudice qui a été causé.

Enfin, il me paraît utile de redire à mon tour que les magistrats, tout en appliquant les lois répressives qu'il ne leur appartient pas de modifier, doivent cependant s'inspirer dans leurs décisions des mœurs et des tendances de notre époque, de telle sorte que la justice, ferme quand il le faut, soit également humaine. Ce n'est pas là, du reste, un axiome nouveau que je veuille proclamer devant une Cour qui a le souci constant de ses devoirs et le respect suprême de tous les droits. Il y a longtemps que les esprits éclairés comme les vôtres ont affirmé la nécessité d'humaniser la justice, et, sans attendre la levée de boucliers actuelle, un Procureur Général dont la Cour de Rouen déplore toujours la mort prématurée, savait, il y a quinze années déjà, trouver dans la bonté de son cœur et dans l'élévation de ses sentiments des paroles touchantes pour la recommander (1).

Quoiqu'il en soit, ces principes sont appelés à devenir la règle inflexible de notre conduite. C'est à leur sujet que des critiques acerbes ont été dirigées contre la magistrature. Il ne convient ni d'en rechercher les sources, ni d'en exagérer l'importance, et ne s'en souvenir que pour travailler sans relâche à les désarmer par une attitude irréprochable. Les attaques, lorsqu'elles sont injustifiées, ne doivent jamais émouvoir, le bon sens public et la clairvoyance des citoyens sachant fort bien en discerner le mérite.

Ce qu'il faut éviter c'est qu'elles reposent sur une base sérieuse, et alors, la conscience tranquille, les envisager sans crainte ni préoccupation.

Tel est l'esprit avec lequel je désire voir les magistrats remplir leur délicate mission ; avec autant de prudence que de fermeté, d'humanité que de vigilance, sachant respecter et combiner tous les droits dans une équitable mesure. En agissant ainsi ils auront en moi un chef résolu à les soutenir, à les encourager dans leurs efforts, à faire récompenser leurs services.

Qu'ils aient confiance dans mes paroles. Il m'est arrivé, comme à bien d'autres sans doute, de me heurter à quelques obstacles sans consistance sur le long chemin que j'ai parcouru, et je n'oublie pas combien j'ai été heureux d'avoir des chefs aussi justes que bienveillants pour m'aider à les écarter. Ce que d'autres ont bien voulu faire dans mon intérêt je suis tout prêt à le tenter, si l'occasion s'en offre, en faveur de tous ceux qui serviront la République comme elle veut et doit être servie, c'est-à-dire, en restant toujours et malgré tout les hommes du devoir et de la loi.

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,

Je me plais à répéter ici ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire ; c'est une bonne fortune pour moi de saluer avec déférence sur le siège que vous occupez avec tant d'autorité un magistrat de votre valeur et de votre caractère. Puisque vous m'y avez encouragé j'aurai souvent recours à vos sages conseils, et je suis persuadé qu'animés des mêmes pensées, poursuivant le même but, il nous sera facile d'arriver à une entente continuelle dont l'administration de la justice et les intérêts du ressort ne pourront que bénéficier. Ému par la bienveillance de votre accueil, confus des paroles trop flatteuses que vous m'avez adressées, je m'efforcerai de les justifier dans la mesure du possible pour continuer à mériter ainsi votre estime et celle de la Cour.

MONSIEUR L'AVOCAT GÉNÉRAL,

Avec un empressement qui m'a touché vous m'avez envoyé l'expression de votre dévouement et la promesse d'une collaboration dont je connais le prix. En vous prouvant bientôt que vous pouvez compter sur votre Procureur général, je suis certain que vous ne lui ménagerez ni les ressources de votre talent ni votre expérience ; elle lui sera infiniment utile dans ce pays qui demande plus que tout autre à être bien connu pour être sainement apprécié.

MESSIEURS LES AVOCATS,

Quelques années passées au Barreau, embellies par la jeunesse et remplies par la confiance de concitoyens que mon âge n'effrayait pas, m'ont laissé le plus délicieux souvenir.

Ce stage très occupé, dont j'ai recueilli les fruits abondants comme magistrat, m'avait démontré combien il fallait de labeur consciencieux, de connaissances juridiques, de désintéressement et de probité pour être digne de votre ordre. Depuis, en exerçant mes fonctions, soit au civil, dans l'atmosphère sereine des discussions de droit, soit au criminel dans l'enceinte plus mouvementée de la Cour d'Assises, j'ai vu mes premières impressions se justifier au contact des mêmes qualités, jointes au talent et souvent à l'éloquence.

Je sais que le Barreau de Bastia, loin de faire exception à la règle, la confirme, et j'espère qu'ici comme ailleurs je saurai m'attirer et garder des sympathies qui ne m'ont jamais fait défaut.

MESSIEURS LES AVOUÉS,

Votre rôle, pour être plus modeste, n'en est pas moins utile ; il exige lui aussi du travail, de la droiture et de l'abnégation ; vous possédez ces titres à la confiance de vos concitoyens et à celle de la Cour. Je suis heureux d'en avoir recueilli le témoignage.

Il me reste un devoir particulièrement agréable à remplir : remercier les hauts représentants des divers pouvoirs publics qui ont bien voulu assister à cette solennité. Ils peuvent croire à mon désir d'entretenir avec eux les rapports les plus cordiaux, et à ma volonté de les seconder sans réserve dans tout ce qu'ils pourront entreprendre pour le bien de la Corse et de la République.

(1) M. MAHAIN. Discours d'installation.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

31 mai 1882. — Décret de la République de Gênes accordant aux provinces du *delà des monts*, soustraites depuis peu à la domination des feudataires, un conseil de *six nobles* ayant les mêmes prérogatives que celui des *douze*, qui siégeait à Bastia.

Ce conseil devait avoir un orateur élu par les Procureurs des Pièves.

Nouvelles Maritimes

Le second maître de mousqueterie Amadei est rappelé à l'activité.

— Les ouvriers stagiaires dont les noms suivent ont été nommés ouvriers permanents à Toulon :

Forges : Andreani, Battini, Tristani, Olivi, Mari, Simeoni.

Charpentage : Marcelli, Anziani, Simoni, Corsi, Paoli, Battesti, Barberi, Allegrini, Maroselli, Favalelli, Rossi, Brizi.

Voilerie : Gianesini, Mattei, Pulicani, Santucci.

Sciage : Malherti, Casanova.

Grosse chaudronnerie : Pietri, Bianchini, Matteucci, Picasso, Garelli, Costa, Falcucci, Mattei, Franceschini, Costa, Mambrini, Corbari, Farinacci, Cecculdi, Antonini, Simoni, Romani, Mattei, Belgodere, Marcantoni, Alessandri.

SAINTE DEVOTE ET LA CANONICA

Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio accompagné de sa suite et des membres du Comité partira de Bastia par le premier train qui amènera les pèlerins de cette direction à la Canonica (arrêt de Lucciana).

Il dira la messe de 8 heures et donnera de sa main la Communion aux fidèles désireux de retremper leur foi sur cette terre qui fut le berceau du Christianisme pour la Corse.

Les pèlerins de toutes les directions qui voudront profiter des trains ordinaires devront se présenter à chaque station par groupes de seize pour avoir part aux prix réduits ; ils payeront pour aller et retour approximativement 0,05 par kilomètre.

Sur la demande de Mgr d'Ajaccio, le Saint-Père a bien voulu accorder une indulgence plénière aux pèlerins de la Canonica qui auront communié la veille ou le matin.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Poggi, candidat, est nommé inspecteur spécial de police à Mourmelon.

— M. Moracchini, surnuméraire des contributions directes dans le département du Nord, passe dans l'Oise.

— M. Mambrini, commis des douanes à Corbière, est désigné pour Marseille.

— M. Guerini, commis des postes et télégraphes à Bône, est nommé receveur en Algérie.

Mutualité

Lundi dernier a eu lieu l'Assemblée générale du Comité de l'Avenir du Prolétariat à Bastia.

Cette Société qui date à peine de sept ans, compte déjà plus de 50.000 adhérents. Cela ne peut nous étonner, si nous admettons que tous les comités locaux fonctionnent aussi bien que celui de Bastia. Les membres qui le composent déploient la plus grande activité et contribuent puissamment à la prospérité de la Société.

Le Président, M. Ottavi, a fait un exposé de la situation financière et morale du Comité, qui a été approuvé à l'unanimité.

Le Comité a décidé de faire célébrer une messe à l'église Saint-Jean-Baptiste, le 2 juin, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de Mme Ottavi, mère du Président.

Il a été décidé également que le Comité assistera en corps à la messe.

Le Comité a décidé de faire célébrer une messe à l'église Saint-Jean-Baptiste, le 2 juin, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de Mme Ottavi, mère du Président.

Il a été décidé également que le Comité assistera en corps à la messe.

---

20. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

VII

Où Chicot s'en retourne à son observatoire et retrouve nombre de personnes de connaissance, notamment le frère prêcheur Jacques Clément.

Ce fut contre le poing qui armait ce bras si prompt que se heurta l'élan de Jacques : un poing comme un boulet de pierre ou comme une mailloche d'acier.

Le Frère recula, étourdi.

Alors, l'assaillit devint assaillant à son tour. Il fit un pas en avant. Et ce furent ses longs doigts osseux qui happèrent le cou du jeune homme comme dans le collier de fer du « garrote » espagnol.

— Ah ! louveteau, dit-il, tu as essayé de mordre !... Mais tes dents sont trop dures... Mort de ma vie ! je ne sais ce qui me retient d'égorger de la besogne au bourreau !...

Il resserra le demi-cercle de ses doigts. Sous la pression formidable, le visage du Jacobin passa du vert au rouge et du rouge au violet :

— Grâce, monsieur Brûquet ! râla-t-il L'autre prit le ton que le moine affectait quelques instants auparavant.

— Ale !... Je meure !... Ayez pitié !

— Mon frère, avez-vous eu pitié du chrétien que vous avez tenté d'occire traîtreusement par derrière ?

Puis, se ravisant brusquement et lâchant le jeune homme, qui respira avec avidité, en portant les mains à son cou et chancela comme s'il avait reçu un choc :

— Après tout, c'est l'affaire de ces messieurs de l'Official ou du Châtelet et, pour ma part, ce que je vois de plus clair dans ton cas, c'est une bonne potence, avec une corde neuve, on un joli tas de bourrées, sur une place, avec des soldats tout autour, toute une cohue de badauds et nombre de dames aux fenêtres.

Le moine conservait maintenant l'immobilité farouche d'un scélérat vaincu. Le souffle sortait pénible et sifflant de sa poitrine. Ses yeux baissés disparaissaient dans l'ombre de ses sourcils violemment rapprochés et laissaient soudre par intervalles une lueur rougeâtre. Il les tenait rivés au sol.

— Il est certain, reprit Chicot, que si tu avais eu ton couteau tout à l'heure... Mais tu ne l'avais pas... Et puis, à quoi t'eût-il servi de l'avoir, puisqu'en me fermant la bouche, tu n'eusses pas empêché ton crime lui-même de parler ?

Jacques continua à garder le silence, mais l'éclair qui s'alluma sous sa paupière à demi close interrogeait avec angoisse.

— Oui, ton crime eût parlé, répondit le Gascon à cette question muette. Parle par la voix de ta victime. Car celle ci n'est pas morte...

— Que dites-vous ? s'écria le jeune homme, sur les cheveux ras duquel ainsi que sur le poil d'un loup, il semblait que l'on vit courir un frisson.

— Je dis que le gentilhomme du carrefour Bussy est vivant : c'est moi qui l'ai sauvé, — et sur mon témoignage...

— Oh ! je suis perdu ! murmura Jacques.

— Hé ! non, pas du tout, imbécile !

Le moine releva vivement la tête et considéra avec stupeur son interlocuteur, qui une fois de plus, comme sous le coup de la baguette d'une fée, avait changé de masque, d'allures et de langage. Chicot, en effet, n'avait plus rien de menaçant. Il paraissait désormais tout confit en bonhomie :

— Du moins, poursuivit-il, la chose dépend de toi... Si je bavarde, te voilà brouillé avec la justice du royaume. Brouillé « à mort ». Tu as compris ?

Le Frère poussa un gémissement.

— Si je me tais, au contraire, tu n'es même pas soupçonné ; il y a tant de bas dits à Paris !

— Alors ?..

— Alors concession pour concession. Eh ! mon Dieu, qu'est-ce que je te demande ?... De faire tout ce que je voudrai : pas davantage !

Il répéta en piquant les mots :

— « Tout ce que je voudrai ». Tu as entendu. Est-ce convenu ?

Jacques Clément courba le front.

— Ordonnez, monsieur Brûquet, répondit-il : me voici prêt à obéir.

VIII

Où l'on apprendra pourquoi le roi Henri III s'était levé de si bon matin et avait l'air si guilleret.

Cinq heures venaient de sonner à l'horloge de la cathédrale. Le jour ne pointait pas encore. Dans le retrait royal — que l'on montre encore aujourd'hui à peu près tel quel aux touristes, et que, pour cette raison, nous ne décrivons pas autrement, — des bougies de cire rose et odoriférante brûlaient dans les candélabres que supportait la table de toilette et dans les girandoles qui flanquaient la cheminée.

Dans celle-ci flambait un hêtre presque entier.

Devant ce foyer, qui dégageait une vive et salutaire chaleur, le Roi, assis dans un grand fauteuil, était aux mains de Saint-Prix son premier valet de chambre, qui lui frisait la barbe et lui accommodait les cheveux.

Henri avait gardé ses caleçons de nuit ; il s'enveloppait de sa robe de chambre d'hiver, doublée de cette épaisse laine de Perse qui ressemble à la toison d'une brebis ; mais il était déjà botté, et son écuyer Du Halde se préparait à lui chausser les éperons.

Le pauvre Roi était bien changé depuis son départ de Paris.

Huit mois de soucis avaient passé sur sa tête comme un ouragan dévastateur et il était arrivé à Blois plus pâle, plus abattu, plus maussade que jamais, — livré sans réserve à la persécution de toutes les rancœures et de toutes les colères.

Rien ne semblait plus l'intéresser de ce qui avait paru le passionner autrefois.

Il affectait une suisse horreur des habitudes et des objets qu'il choisissait auparavant.

Bref, c'était comme l'une de ces vieilles

02257

samment, dans leur modeste sphère, à la prospérité de cette œuvre philanthropique.

Après avoir rendu compte de la situation du Comité et de la marche ascendante de la Société en général, M. le Président a remis à M. Luiggi Philippe la médaille de propagandiste que M. Boué, président général, a bien voulu lui accorder.

Les modifications apportées aux différents articles des statuts ont été acceptées à l'unanimité, de cette façon nous aurons à Bastia, où la société compte 130 inscriptions, 2 parts de 100 frs au tirage d'octobre prochain.

Le tirage au sort pour le renouvellement par moitié du bureau du comité et du conseil de surveillance a donné le résultat suivant : Renouvelables, M. Paoli, président ; Ribetti, trésorier ; et Canazzi, trésorier adjoint, pour le bureau du Comité ; Giapiconi, vice-président, et Nasica, secrétaire, pour le Conseil de surveillance.

Tous ont été réélus à l'unanimité des membres présents.

Le bureau du Comité pour l'année 1901-1902 est ainsi composé :

Président, Paoli Pierre ; vice-président, Patrimonio Joseph ; trésorier, Ribetti Lucien ; trésorier adjoint, Canazzi Joseph ; secrétaire, Perinetti ; secrétaire adjoint, Bonerandi Pierre.

Conseil de surveillance :

Président, Ceccoli Louis ; vice-président, Giappiconi Jean ; secrétaire, Nasica ; secrétaire adjoint, Fuselier Paul.

Sur la proposition de M. Casanova professeur, l'assemblée générale a voté des félicitations au bureau pour le zèle dont il fait preuve dans la direction et la gérance du Comité de Bastia.

M. Paoli, président, a remercié l'Assemblée générale de cette marque de confiance, il a remercié également ses collaborateurs particulièrement M Ribetti, trésorier, et a promis que le bureau se fera toujours un devoir d'apporter tout le dévouement possible pour la bonne marche du Comité de Bastia.

Plusieurs sociétaires ayant manifesté le désir que le jour de versement se fit un jour de travail au lieu du dimanche, l'Assemblée générale a décidé qu'il se ferait le 1er samedi de chaque mois à 8 heures du soir à l'Hôtel de Ville.

X.

Bulletin financier

Paris, le 28 mai 1901.

Notre marché est lourd, impressionné par la baisse de l'Extérieure à 99.60. Nos Rentes sont faibles, le 3 0/0 fléchit à 101.17 et le 3 1/2 à 101.25.

Les Etablissements de Crédit sont calmes et ne s'écartent guère de leurs cours de samedi.

Parmi les valeurs industrielles, les Pétroles de Mossi-ur se traitent à 273 ; la Lumière North Américain est à 38 frs ; l'Obligation Paris Nationale reste à 279. La traction reste à 66 frs.

Les brevets Parchère sont demandés à 195 frs. Les négociations pour la vente des brevets espagnols et américain sont sur le point d'aboutir pour un prix total de deux millions cinq cent mille francs.

Nos Chemins de Fer sont calmes.

La souscription aux 7,500 act ons nouvelles de 400 francs de la Soc été d'Eclairage, de Chauffage et de Force Motrice par l'Alcool peuvent s'effectuer jusqu'au 3 juin, aux différents guichets de la Société Générale à Paris et en province. L'industrie qui fait l'objet de cette société est appelée à un grand avenir en raison de sa spécialité et des bons de première nécessité auxquels elle répond.

Gazette Départementale

OLIVESE. — Mlle Fieschi, institutrice stagiaire à Grosso, a été nommée adjointe de classe enfantine à Olivese, emploi nouveau.

∴

CAMBIA. — MM Guerrieri et Vincenti s'étaient pourvus devant le conseil d'Etat contre l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse, en date du 12 juillet 1900, qui avait rejeté leur protestation et validé les élections municipales qui avaient eu lieu dans la commune de Cambia le 6 mai 1900

Leur requête a été rejetée.

∴

OLMO. — Mlle Falcucci Marie, d'Olmo, a vacciné ou revacciné tous les élèves des écoles de garçons et de filles et plus de 120 habitants de la commune.

∴

CORTE. — On lit dans le *Pascal Paoli* :

Jeudi dernier, vers neuf heures du soir, un incendie s'est déclaré dans les mansardes de la maison Denobili, sur la Traverse. Il a été, heureusement, aperçu à temps par un brave citoyen, M. Jean Ottobrini, le sympathique négociant de notre ville. Ce dernier pénétra, en effet, en toute hâte dans la maison et enfonça la porte de l'appartement où le feu avait pris naissance. Son premier soin fut d'en sortir le seul locataire qui s'y trouvait à ce moment et qui était presque asphyxié. Il jeta ensuite force seaux d'eau sur les meubles en flammes et empêcha ainsi le feu de se communiquer aux boiseries de la toiture.

Cet acte de dévouement de notre concitoyen grâce auquel de grands malheurs ont été évités, méritait d'être signalé à la sollicitude de nos autorités administratives. Nous le faisons d'autant plus volontiers que M. Jean Ottobrini n'en est pas à son coup d'essai. Il n'y a pas longtemps, dans des circonstances analogues, il a fait preuve du même sang-froid.

∴

VILLE DE PARASO. — Il est créé un emploi d'adjoint à l'école communale de garçons de Ville de Paraso.

∴

PILA CANALE. — Le maréchal des logis de gendarmerie Costantini Pascal, de la brigade d'Ajaccio, passe à Pila-Canale.

La Première Communion

au Lycée

Hier matin, jeudi, à huit heures, ont eu lieu à la chapelle du Lycée, les cérémonies de la Première Communion et de la Confirmation pour les élèves de l'établissement.

Bien avant l'heure, l'église est pour ainsi dire envahie par les nombreux parents et amis accourus en foule pour la circonstance. Le maître-autel est richement paré ; les tentures blanches qui recouvrent les murs latéraux, parsemées de feuillage et de fleurs, encadrent pour ainsi dire un vrai parterre de fraîches et claires toilettes sur lequel se détachent les noirs uniformes des lycéens.

A huit heures précises, les nouveaux communiants font leur entrée. Monseigneur Olivieri, évêque d'Ajaccio, a tenu à venir lui-même officier pontifi alement. L'année dernière déjà, le vénérable prélat avait remarqué que dans notre établissement un grand nombre de fonctionnaires s'étaient fait un devoir de se joindre aux parents des élèves ; il a dû constater que cette année presque tous ont tenu à prendre part à cette fête intime montrant ainsi que chez la plupart le culte de la religion est encore dans leurs cœurs.

Monseigneur Olivieri était assisté de MM. les chanoines archiprêtres Casanova, de la paroisse de Saint-Jean, et Sisco, de Cervione. Etaient également présents ; MM. les chanoines Letteron, Jacques Olivieri, Torre, venu de Monaco avec un de ses collègues, les abbés Casanai, de Valle-di-Campoloro, Rusterucci et Capri, de Saint-Jean.

Pendant toute la cérémonie, on a remarqué le recueillement et la piété des nouveaux communiants, si bien dirigés par M. l'aumônier Bonaccorsi. C'est avec une juste émotion que le jeune Bernardi a lu les actes de remerciements à la Sainte Vierge.

Monseigneur Olivieri a prononcé, de sa voix toujours forte et vibrante, différentes allocutions pour bien faire comprendre aux jeunes communiants la grande portée des actes qu'ils allaient accomplir. Nombreux furent aussi les aînés et les parents qui, en témoignage d'affection, s'approchèrent de la Sainte Table.

Nous nous en voudrions de ne pas féliciter à cette place et de grand cœur toutes les personnes qui ont bien voulu prêter à cette cérémonie leur concours aussi gracieux que désintéressé.

Les demoiselles d'abord ont droit à tous nos compliments. Comme aux dernières fêtes en l'honneur de Saint Jean-Baptiste de La Salle, elles se sont fait entendre dans les cantiques de Gounod : « Mon âme te désire, etc. Je te rends grâce, ô Dieu d'amour, » avec un ensemble parfait.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner tous les noms pour ne pas en oublier. Mais nous devons une mention spéciale à Mlles Carabin et Grimaldi qui ont chanté l'*Ave Maria* de Boisdeffre et à Mme Donati-Buoncaorsi, soliste, dans le *Tantum ergo*, avec chœur de demoiselles, sous la direction de Mlle Louise Ite Giorgiani.

MM. Giannarelli et Swicher ont, de leur côté, exécuté des morceaux choisis. Nous n'oublierons pas surtout M. Barboni, dans le *O Salutaris* de Faure, et principalement M. Regimensi, l'organiste si connu, qui a su grouper et diriger autour de lui et magistralement tant d'artistes et amateurs si connus.

La cérémonie a pris fin à neuf heures et quart.

Un lunch a été offert ensuite en l'honneur de Monseigneur Olivieri, dans les salons de M. le Proviseur, pendant que les communiants et leurs familles étaient servis dans les réfectoires qui rarement sont si bien remplis.

Pour l'occasion, M. le Proviseur a accordé une amnistie générale ce dont nous le félicitons.

En terminant, nous souhaitons au digne prélat, dont tous la sollicitude à l'égard du Lycée est acquise, une longue suite de ses si cordiales et excellentes visites. *Ad multos annos.*

P. S.

Cour d'Assises

Audience du 30 Mai

Présidence de M. le conseiller FLACH

LE DRAME DE CAMPI

Nos lecteurs doivent avoir encore présent à la mémoire le récit du drame épouvantable qui a ensanglanté le village de Campi le 14 avril dernier et qui a plongé dans le deuil toute la population.

Quatre habitants ont trouvé la mort dans ce drame qui n'a duré que quelques minutes. Le survivant de cette scène sanglante, Dongrazi Pasquin, neveu du maire, est à peine âgé de 17 ans, il comparaît devant le jury pour y répondre du meurtre de Pietri Paul-Joseph qu'il avait aperçu sur le cadavre de son oncle, l'achevant à coups de poignard.

Le fauteuil du ministère public est occupé par M. le procureur général Nogueres.

L'accusé est assisté de Mes de Caraffa et Charles Fabiani.

M. le greffier Orsattoni donne lecture de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Dongrazi Jean-Baptiste, maire de Campi, et Pietri Jean-Joseph, conseiller municipal, avaient lutté de concert aux dernières élections municipales du 6 mai 1900. Mais la mésintelligence suivit de près le succès commun Pietri avait compté dominer le maire qui, de son côté, n'admettait pas cette sorte de tutelle. Le 14 avril, entre 8 et 9 heures du matin, Pietri et son fils Paul-Joseph, âgé de 20 ans, se promenaient sur la place du village à peu de distance de Dongrazi. Sur un geste de Pietri le maire demanda : — C'est à moi que tu en veux ? — Oui. — Eh bien ! nous réglerons cette affaire à la campagne. — Non, réglons-la tout de suite. — Pietri aussitôt déchargea à diverses reprises un revolver sur le maire qui se sauvait en reculant. Devant l'église ils se prirent corps à corps. Giantini Timothée, qui intervint pour les séparer n'y put réussir et constata, un peu plus tard, que le bord gauche de sa casquette avait été traversé par un projectile. Pietri fit feu de nouveau sur le maire qui s'armant à son tour d'un pistolet, tira sur Pietri et tous deux s'abattirent.

Le fils Pietri Paul-Joseph, qui était allé chez lui prendre un fusil, revenait alors et déchargeait les deux canons de son arme sur les deux frères Peretti, neveux du maire ; l'un, Louis, mortellement frappé, allait rendre le dernier soupir à côté de l'église, et l'autre, Jean-Pierre, était blessé assez légèrement à l'épaule gauche. Brandissant un poignard Pietri Paul-Joseph se jetait ensuite sur le cadavre du maire et le labourait de coups. Peu après Dongrazi Pasquin, autre neveu du maire, âgé de 17 ans, arrivait armé d'un revolver et presque à bout portant faisait feu deux fois sur Pietri Paul-Joseph, qui tombait mort. Ce drame s'était déroulé en quelques minutes.

Réquisitoire

M. le procureur général Nogueres soutient l'accusation.

Dans un style élevé, avec une élégance de forme remarquable, l'éminent magistrat qui dirige l'action publique dans notre pays prononce un éloquent réquisitoire. Le drame qui s'est déroulé à Campi le 14 avril dernier a un caractère particulièrement poignant. Quatre hommes, jeunes, vigoureux, dans la force de l'âge, ont trouvé la mort dans des circonstances exceptionnellement sauvages. Ce crime a eu un grand retentissement même sur le continent français où il a inspiré de l'horreur.

M. Nogueres demande aux jurés de ne pas le laisser impuni. Que les enfants de Campi ne puissent pas dire en voyant passer Dongrazi : « On peut donc tuer impunément puisque la justice des hommes vous renvoie absous. » Les jurés feront œuvre moralisatrice en retenant la culpabilité de l'accusé.

Mais en présence des circonstances exceptionnelles de la cause, pour permettre à la Cour d'atténuer dans la plus large mesure la peine que l'accusé aura à subir, ils pourront retenir la provocation.

Plaidoirie de Me Fabiani

Me Fabiani prend le premier la parole. Avec une lucidité d'esprit parfaite, une correction et une élégance de phrases impeccables, le jeune débutant combat les charges de l'accusation. Sa voix est ferme et sympathique et son argumentation est des plus serrées. Sans embarras, avec la plus grande aisance, il s'efforce d'établir que son client a agi en état de légitime défense et qu'il n'a commis aucune faute, aucun acte répréhensible. Il demande aux jurés de répondre négativement aux questions qui leur seront posées.

M. le président adresse les paroles suivantes au jeune défenseur :

« Au nom de la Cour, je vous souhaite la bienvenue à cette barre qui a le privilège d'attirer les débutants.

» Vous y avez désormais marqué votre place, et votre excellent plaidoyer d'aujourd'hui m'autorise à dire que vous êtes appelé à y occuper un rang des plus honorables parmi vos plus distingués confrères.

» Vous avez tout ce qu'il faut pour cela et vous avez d'ailleurs de qui tenir.

» Nous n'avons pas oublié au Palais les succès remportés par M. votre père qui fut un brillant avocat, doublé d'un journaliste, d'un publiciste de haute valeur. »

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa félicite à son tour son confrère en son nom personnel et au nom du barreau de sa brillante plaidoirie. Il ajoute ensuite quelques autres observations et démontre que la conduite de Dongrazi Pasquin ne saurait être blâmable d'avoir frappé la brute féroce qui s'était acharnée sur un cadavre pantelant et le lardait de coups de stylet.

Cette affaire est sans doute un drame tragique, farouche ; mais elle n'a rien de vil. Elle a pu rougir une fois de plus d'un flot de sang le fier blason de notre île, mais elle ne l'a certainement pas maculé de taches de boue. Et nos frères de France qui ont frémi en l'apprenant n'ont pas le droit de nous jeter de pierres ; car les affaires odieuses qui se sont déroulées sur le continent ces derniers temps, des fils tuant leur mère, des pères assassinant leurs enfants, ont révolté l'opinion publique bien plus que n'a pu le faire la collision sanglante qui s'est produite à Campi le 14 avril dernier.

Me de Caraffa se rallie aux conclusions de son confrère pour demander l'acquittement de Dongrazi Pasquin.

M. le Président fait poser d'office la question de provocation.

Le verdict du jury étant négatif Dongrazi est mis immédiatement en liberté.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Dernière affaire :

Achilli Constantin, Achilli Paul Marie, Santoni Jean-Cyprès, Santoni Paul-François, d'Isolaccio, meurtre, tentatives de meurtre, complicité de ces crimes avec concomitance.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Mes Decori, de Caraffa, Nivaggioli, Farinole.

Les JOUES REPRENNENT DES COULEURS

L'Appétit est retrouvé et la santé chasse la maladie.

Enfant LAROCHE

Quand vous verrez le rose venir aux joues de votre enfant, quand vous verrez cet enfant ramené à une santé vigoureuse après avoir été faible et malade, vous remarquerez votre heureuse étoile qu'il ait... mais pardon ! laissez quelqu'un autre raconter pour nous notre histoire.

Golbey (Vosges), le 13 juillet 1899.

Messieurs, je me fais un devoir de vous faire connaître le grand service que nous a été rendu par votre Emulsion Emulsion Scott.

Notre petite fille âgée alors de quatre mois ne voulait plus accepter de lait pas plus que d'autres aliments, elle dépérissait chaque jour d'une façon inquiétante, et nous ne savions plus qu'essayer.

Cette enfant était en outre incommodée par des croûtes qui lui couvraient presque entièrement la figure et la tête, lui causant de terribles démangeaisons.

J'eus l'idée d'essayer votre Emulsion Scott, et bien m'en prit, car dès les premiers jours, une fillette mangeait avec appétit. Les croûtes ne tardèrent pas à disparaître et aujourd'hui, grâce à votre excellente Emulsion Scott, mon enfant est en parfaite santé.

Agréez, Messieurs, l'expression de mes remerciements. M. Lorrain.

Nous n'exagérons pas du tout quand nous affirmons positivement qu'il est extrêmement douteux que la lettre précédente ait été écrite et M. Lorrain n'avait pas donné à son enfant la véritable Emulsion Scott qui toujours porte notre marque sur l'enveloppe de chaque flacon. Nous n'avons pas eu la place pour expliquer comment il en fait qu'on n'a pas trouvé de remède semblable à cette préparation ; il est un fait certain, cependant, qu'aucun autre remède ne prendra sa place. La meilleure preuve de son efficacité dans les maladies des enfants et aussi des adultes, c'est que la santé revient toujours quand on en prend. Les enfants sont tout simplement transformés par son emploi. Leur appétit est augmenté, les organes digestifs remontés à la santé ; et leurs joues roses, leurs corps potelés disent l'histoire des propriétés bienfaisantes de cette admirable préparation.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delonche et Cie, 19, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

Etude d'Avoué

A vendre, Corte, Corse. S'adresser à Mme veuve Boni née Arrighi de Casanova, Corte.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 mai *Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 19.6 midi, 1 23. 6 heures du soir, + 21.5. Maximum, + 23 1. minimum, + 16 4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm Vent. — 9 h. du matin, N E. faible.

4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,45, soir, + 0 47

Précipitations, à 9 heures du matin : 0.

∴

Nouvelles judiciaires

Samedi, 1er juin, commenceront, dans l'église Saint Jean-Baptiste, les exercices du mois du Sacré-Cœur de Jésus. Le matin, après la messe de 10 heures, lecture suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

∴

Décès

Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Cornu-Lengy, belle-mère de M. le Général Gouverneur de la Corse, décédée à Moulins.

Nous prions M. le général Michel et Mme Michel de vouloir bien agréer l'expression respectueuse de nos condoléances.

∴

Le Joyeux Passant

Tel est le titre du nouveau journal littéraire qui paraîtra dimanche. Nous voyons avec un réel plaisir que les jeunes gens de notre ville ne se rebutent jamais, malgré les vicissitudes de leur presse. Hier c'étaient : l'*Aspic*, le *Bastia-Rigolo*, le *Diablotin*, le *Bluet*, la *Phalène* ; c'est aujourd'hui le *Joyeux Passant* ; un autre le remplacera demain.

Courage donc, jeunes poètes ! Persévérez par le travail, malgré les découragements. Nous vous souhaitons un succès qui puisse vous dédommager de vos fatigues, et nous souhaitons aussi que votre journal ait une durée moins éphémère que celle de vos précédents !

∴

A vendre

Vaches Bretonne et Tarentaise, Excellentes laitières à vendre. S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

Un troisième étage composé de 9 pièces et 4 cabinets, 30, boulevard Saint-Angelo.

∴

Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff s'est installé pour un mois, rue de l'Opéra, 9, au 2e étage, où il reçoit tous les jours de 8 à 9 et de 2 à 3 heures ; il a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir garder chez lui ses opérés, sous la surveillance d'une dame française, qui dirige sa Clinique d'Ajaccio.

Les jeudi, après 3 heures, consultations gratuites pour les indigents.

M. le docteur Alexandroff quittera Bastia dans les premiers jours du mois de juin.

∴

A Louer

Un magasin, rue de l'Opéra, 12. S'adresser au bureau du journal.

∴

Au Port

Le brick-goélette *Marie et Louise*, capitaine Gherardi, est parti, pendant la nuit, sur lest, pour Solenzara.

— Le cutter *Assunta P*, capitaine Cavera, est parti dans la matinée, sur lest, pour Santa-Teresa.

— La balancelle *Esperance en Dieu*, patron Giacomo Nicolas, est arrivée à 2 heures de relevée, chargée de planches en marbre, venant d'Alistro.

BRASSERIE DES PLATANES

Concert tous les soirs à 8 heures et demie par MM. Svicher, Giannarelli et Sodi. Le programme sera affiché et distribué sur la terrasse.

Consommations toutes des premières marques.

Bière Gruber. — Glaces variées.

MM. Ricomini et Leca, propriétaires.

Glacière Bastiaise

Comme les années précédentes la Glacière Bastiaise continue à fournir à ses clients de la belle glace transparente faite avec de l'eau distillée absolument pure.

Cette glace est reconnue excellente sous le rapport de l'hygiène.

Le service en ville est fait par une voiture et son dépôt de vente est toujours ouvert rue Saint Roch.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY

BOURSE DE PARIS

	29 mai	30 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.00	101.10
— 3 p. 0/0 amort.	99.85	99.80
— 3 1/2 0/0. . .	101.37	101.40

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Charles Mariani, maire de Soveria, est nommé notaire à Corte, en remplacement de M. Guelfucci, décédé.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Une double élection académique a eu lieu aujourd'hui.

Pour le fauteuil du duc de Broglie, il n'y avait qu'un seul candidat, le marquis de Vogüé.

Le marquis de Vogüé a été élu au premier tour de scrutin.

Pour le fauteuil du vicomte Henri de Bornier, il y avait trois candidats ; MM. Stéphen Liégeard, Frédéric Masson et Edmond Rostand.

Cinq tours de scrutin n'ont donné aucun résultat.

Au sixième tour, M. Edmond Rostand a été élu.

EN ALLEMAGNE

Arrivée de la reine Wilhelmine

La reine de Hollande et le prince consort sont arrivés aujourd'hui, à Potsdam, où ils ont été reçus avec beaucoup d'enthousiasme.

Ils assisteront demain, avec l'impératrice d'Allemagne, à la revue de printemps de la garnison de Berlin.

Le général Bonnal

AUX GRANDES MANŒUVRES

Discours de Guillaume

de Berlin :

Au déjeuner qui a suivi les exercices de l'infanterie de la garde, l'empereur d'Allemagne a prononcé un discours annonçant la fin des hostilités en Extrême-Orient et qu'il avait reçu à ce sujet les félicitations du tsar sur la bravoure des troupes allemandes.

Faisant allusion aux officiers français présents à cette réunion, il a dit que pour la première fois les soldats français et allemands avaient combattu de concert en bonne confraternité, contre un ennemi commun.

L'empereur a terminé par un hourrah ! en l'honneur de l'armée française.

Le général Bonnal s'est levé et a remercié l'Empereur et les officiers pour les amabilités dont il avait été l'objet, et a terminé par des hourrahs ! en l'honneur de l'Empereur et de l'armée allemand.

EN ESPAGNE

Les Anarchistes

La *Patrie* publie une dépêche de Barcelone disant que la frontière espagnole est l'objet d'une surveillance rigoureuse, afin de pouvoir arrêter deux anarchistes qui ont été signalés à la police, comme devant se rendre à Madrid pour assassiner le jeune roi.

Les Morts du Jour

Le Comte de Bismarck

Le comte Guillaume de Bismarck, deuxième fils de feu le prince de Bismarck, vient de mourir au château de Varzin.

EN RUSSIE

LA GRANDE-DUCHESSE OLGA

On télégraphie de Saint-Pétersbourg que la grande-duchesse Olga, fille aînée du tsar, à peine âgée de six ans, est atteinte de la fièvre typhoïde.

Evénements de Chine

Le paiement de l'indemnité de Pékin

Le gouvernement chinois accepte le paiement de l'indemnité de 450 millions de taels avec les intérêts au 4 0/0.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Trains arrêtés par les Boers

de Queenstown :

Dans la colonie du Cap, la circulation des trains est arrêtée, particulièrement vers le Nord.

Les Boers cachés aux environs de Bailey, sont commandés par le commandant Kroitzinger.

Attaque d'une colonne anglaise

de Durban :

Une troupe de 400 Boers a attaqué le 25 de ce mois, au sud de Béthel, un convoi de la colonne Plummel.

Les Boers ont été repoussés, après un combat qui a duré plus de six heures.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h. 1/2.

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Vérification de pouvoirs

Le Sénat commence par procéder à la vérification de l'élection de M. Lecour-Grandmaison qui vient d'être élu dans la Loire-Inférieure.

Après une courte discussion, le Sénat adopte les conclusions du rapport et prononce la validation de cette élection.

M. Lecour-Grandmaison est admis.

Budget annexe

Discussion du projet de loi portant rectification du décret qui a ouvert un crédit supplémentaire au titre du budget annexe des chemins de fer de l'Etat sur l'exercice 1900, et annulation d'un crédit relatif au même exercice.

Adopté.

Le Chemin de fer de Bruyères

1re délibération sur le projet de loi relatif au tracé de la ligne de Gerbéviller à Bruyères.

Adopté.

Le Chemin de fer d'Aogers

1re délibération sur le projet de loi relatif au capital de premier établissement du chemin de fer d'Aogers.

Adopté.

Le Chemin de fer de Romilly

1re délibération sur le projet de loi relatif au règlement des questions se rattachant à la ligne de Romilly à Hsomont.

Adopté.

La Situation des Chauffeurs

1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative à la situation des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains.

M Godin donne lecture de son rapport.

Le rapporteur expose que le projet qui limite la durée du service des agents des trains, réglemente également le régime des retraites et entraîners par le trésor une charge nouvelle de 10 millions.

M. Prevet demande qu'en raison des conséquences financières qui viennent d'être dénoncées par le rapporteur, le projet soit renvoyé à la commission des finances.

Cette proposition est adoptée.

L'Election du vice-président

Le Sénat décide qu'il procédera jeudi à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. de Verninhac.

Séance demain.

Chambre des Députés

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La Loi sur les Boissons

M. Lasies dépose une demande d'interpellation sur les mesures vexatoires prises par le gouvernement dans l'application de la loi sur les boissons.

M. le ministre des finances présente quelques observations, et demande le renvoi de cette discussion.

La discussion de cette interpellation est renvoyée à un mois.

Proposition Berry

M. Georges Berry dépose sur le bureau de la Chambre un projet de résolution concernant les coopératives de consommation, installées dans les administrations de l'Etat.

Sur la demande de M. le ministre du commerce ce projet est joint à une interpellation analogue déposée par M. Muzet.

Les Accidents du travail

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Grousier et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 9 avril 1898, relative aux accidents du travail.

La discussion reprend sur l'article 7.

L'article est finalement adopté.

Sont également adoptés les articles 8, 9, 10 qui déterminent les bases servant à la fixation des rentes.

On passe à l'article 11 relatif aux déclarations d'accidents.

Cet article est également adopté.

Article 12, relatif aux frais de l'enquête.

Adopté.

Les articles 13 à 16 sont successivement adoptés.

Suite de la discussion lundi.

Séance demain.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Barbieri Lazare, cocher, de Monte, et Droite Marie-Duchesse, ménagère, de Monte.

NAISSANCES.

Rossi Assomption.

DÉCÈS. — NÉANT.

A VENDRE

Une propriété à jardin et terre labourable, sise au lieu dit *Mucale*, commune de Vescovato, près de la gare d'Arena, d'une contenance de 3 hectares 25 ares environ, ainsi que la moitié d'une maison établie en bordure et à l'entrée de la route qui mène à cet enclos.

La partie du canal d'irrigation qui contourne cette propriété, de par cette vente, appartiendra de plein droit à l'acquéreur.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Ortoli, huissier, 27, boulevard Paoli, à Bastia.

coquettes qui ont troqué leur miroir contre un livre de messe.

Aussi Saint-Prix s'était-il montré grandement surpris, lorsque, ce matin-là, il l'avait entendu demander ses habilleurs, ses coiffeurs et ses parfumeurs

L étonnement du digne valet de chambre avait redoublé quand, avant de vaquer à ses potentôtres, son royal maître lui avait dit :

— Un page à la livrée de M. de Bourbon se présentera tout à l'heure pour me parler ; avertissez Nambu qu'il ait à l'introduire sur le-champ.

Puis, ses dévotions lestement expédiées, Henri s'était confié aux soins de ses gens en sifflotant un air de chasse, ce qui était chez lui l'indice d'une exarbitante gaîté.

Maintenant, pourquoi Sa Ma esté s'était-elle levée de si bon matin et témoignait-elle d'une disposition d'esprit si gaillarde et si peu ordinaire chez un homme dont c'était l'état l'habitud d'avoir l'air profondément triste, sinon souverainement ennuyé ?

C'est ce que nous allons essayer d'expliquer à nos lecteurs.

La veille, le cardinal de Lorraine lui avait proposé d'aller, de compagnie, brûler un cierge à Notre-Dame de Cléry.

Henri avait accepté avec empressement.

C'était un voyage de deux jours ; c'était à dire un prétexte pour se remuer, pour changer d'air, pour échapper pendant quelques moments à la tutelle, à la présence du Balafré — son pédagogue et son cauchemar...

Et puis, il y avait autre chose :

La veille encore, Henri, avec Crillon et quelques gentilshommes, avait fait la partie d'assister, sur le Mail, aux combats à boules de neige que les pages de M. de Bourbon et les siens livraient à ceux du cardinal de Lorraine et du Balafré.

Il était là depuis vingt minutes environ, présidant aux débats de cette bruyante garçonnie, et, déjà, il commençait à donner des marques non équivoques d'impatience et de lassitude — car les Guisards tenaient tête victorieusement aux Valois — lorsque Crillon, qui n'avait point lui demander s'il s'ennuyait, s'informa s'il souffrait du froid.

Le roi fit un signe négatif.

— Il y a longtemps, ajouta-t-il, que j'ai fait mon apprentissage des frimas dans mon ex-royaume de Pologne.

En ce moment, un petit cri retentit au-dessus des deux causeurs.

Le roi leva vivement la tête. Puis, il poussa lui-même une exclamation. Puis encore, à son compagnon :

— As-tu vu l'interrogea-t-il. Cette jeune fille. Celle qui vient de disparaître derrière cette fenêtre et ce rideau... Tiens, ici, à ta gauche... Au premier étage de cet hôtel, qui, si je ne m'abuse, appartenu à ma mère.

— Sire, j'ai entendu le bruit de la croisée qui se refermait, mais je n'ai pas aperçu la personne.

— Elle est charmante, sais-tu ?

Le colonel eut un geste qui signifiait :

— Grand bien lui fasse !

Henri insista :

— Elle est charmante et je la connais.

— Vous, sire ?... Par la messe ! voilà qui est nouveau !

— Et pourquoi ?

— Dame ! parce qu'on prétendait... Parce que je m'imaginais... Ma foi, sire, il y a de ces choses qui ne se disent qu'en latin, et comme on a totalement négligé de me l'apprendre...

— J'en fus fort épris, reprit-il, de cette petite : je crois même que je le suis encore.

Il s'animait, et ce fut avec une agitation dont on ne l'eût point cru susceptible qu'il poursuivit avec saccades :

— Je veux la revoir, lui parler, m'enivrer de la caresse de sa voix, de son regard, de son sourire — de tout ce qui reste d'elle et que j'avais perdu dans le tourbillon de mes soucis... Si je l'ai retrouvée tout à l'heure dans l'éblouissement d'une vision fugitive, c'est le Ciel lui-même qui l'a replacée sur ma route. ... Oui, le Ciel veut que j'aime et que je sois aimé...

— Hé ! Sire fit le brave officier, n'est avis que la Reine...

L'époux de la passive Louise de Vaudémont l'interrompit avec vivacité :

— La Reine m'a-t-elle jamais causé un seul instant le trouble où m'a jeté la vue de cette ravissante créature. . Car je ne saurais, en vérité, expliquer ce que j'éprouve... Sur mon âme, je crois que j'ai la fièvre ...

— Si vous avez la fièvre, opina le bon Crillon, il faut rentrer incontinent, prendre le lit sans plus tarder et mander Miron sur-le champ...

— Soit, rentrons, mon fidèle : mais tu me promets de m'aider dans la campagne que je vais entreprendre...

— Une campagne ?... Bravo !... Contre le duc de Savoie, je parie, qui vient de nous prendre le marquisat de Saluces.

Le Roi eut un mouvement d'impatience :

— Il s'agit bien de M. de Savoie !... Il s'agit de ma belle inconnue...

— Et c'est sur moi que vous avez compté pour...

— C'est encore un service de guerre : reconnaître les abords de la place, n'y introduire, étudier ses moyens de défense ; si elle résiste, battre en brèche ; si, au contraire, elle consent à capituler... Bref, j'entends que ce soit toi qui m'apportes les clefs de cette vertu imprenable.

— Harnibleu ?

Le juron favori de l'énergique soldat avait éclaté comme une bombe. Le Roi en sursauta, effrayé. Le colonel avait l'œil en feu, le nez rouge, la moustache hérissée d'un dogue à qui l'on vient de marcher sur la queue.

Henri ouvrit la bouche pour lui demander la cause de cette colère ; mais l'autre, avec un frana de tempête :

— Savez-vous, Sire, que voici la deuxième fois que vous m'insultez ! Il y a huit mois, vous m'avez proposé d'assassiner M. de Guise !... Et, aujourd'hui, vous m'envoyez marchander et acheter pour vous les baisers de je ne sais quelle donzelle !... Harnibleu ? vous avez de la chance d'être mon roi !... Car si quelque autre que vous eût osé me tenir un pareil langage, c'eut avec la lame de ma dague que je lui eusse renfoncé son insolence dans la gorge !

— Crillon !

(A suivre).

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais DIAMOND
chargera à Bastia vers le 5 Juin
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

BIJOUTERIE MATTEI

Avis de Vente à Grand Rabais

LA BIJOUTERIE MATTEI, 30, Rue Pasteur, a l'honneur d'informer le public que pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses clients, vient d'installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier graveur de Paris ;

Qu'elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de bijoux, gravure, ciselures, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de :

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.

Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Lampes à pétrole, etc., etc.

Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sacoches, Appliques.

Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.

Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re titre.

Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Pompons, Sifflets, Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes grandes, etc., etc.

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur.
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
« Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
« Réponds nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les cours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Malades ! 800 000

exemplaires : Mis Nouvelle méthode pour guérir les maladies. (Médecine Naturelle) déjà vendus. Des milliers de malades doivent leur complète guérison à ce livre. 600 pages, 700 gravures, 8 planches démontables en couleurs du corps humain. Prix Fcs 15.— payable en comptant ou par remises de Frs 5.— par mois.

F. E. Bitz, 17, rue d'Hauteville, Paris.

A VENDRE

Site à bâtir, planté à oliviers, sur la route, à côté de l'église de Cardo.

S'adresser à M. Asta Jean-Baptiste, rue Castagno, 7.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois.

S'adresser à MM. L. N. Mattei.

LA
Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1893, bouteille de 3/4, 4 grappe,			3,50
— 1892,	—	5 —	2,50
— 1890,	—	3 —	1,75
— 1892,	—	1 —	1,25

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. . . . 0,85
Eau-de-Vie pour conservation de fruits

☞ Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

DEMANDEZ PARTOUT :
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'Amaro Mattei
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Cafés

L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques**.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est contenu dans le CIGARE MATTEI. Le demander dans tous les débits.

CAPILOSE
RÉGÉNÉRATEUR DE LA CHEVELURE

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN
Envoi FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute personne qui en fera la demande
BUREAUX : Hôtel de la Médecine Nouvelle, 10, rue de Lisbonne, PARIS

THYMOL-TOILETTE
EXTRAIT
PARFUM ANTISEPTIQUE
L'ELIXIR DENTIFRICE
BEAUTÉ DES DENTS, SANTÉ DE LA BOUCHE

26e ANNÉE — SAMEDI 1er JUIN 1901 — N° 124

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . . : un an, 20 fr. ; 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays : un an, 30 fr. ; 6 mois, 15 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 » | Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

[illegible]
Soleil : (heure [illegible])
Lever, 3 h. 51. Passe à l'équateur, 7 h. 03 m.
Coucher, 10 h. 14. — Dernier quartier, le 9
Pleine lune, le [illegible]

31 MAI

SYNDICATS AGRICOLES
et Coopération

La nécessité d'augmenter la production du sol et de la rendre moins onéreuse, par suite de la concurrence étrangère, a amené la création de nombreux syndicats agricoles en France. On en compte actuellement plus de 2 700, soit un million d'adhérents. Par le groupement de leurs ordres, par un contrôle sérieux, les syndicats sont arrivés à traiter, dans des conditions avantageuses et avec toutes garanties de livraison, des commandes importantes d'engrais et de tous autres produits agricoles, dont ont besoin leurs adhérents.

Les résultats heureusement obtenus par ces achats collectifs, évalués à 200 millions en 1898, ont poussé les syndicats agricoles à améliorer les moyens de production du cultivateur. Il y en a qui ont appliqué plus spécialement leurs efforts à perfectionner l'outillage agricole, à sélectionner les semences, à améliorer le bétail, à reconstituer et défendre les vignobles. D'autres ont eu une conception plus élevée, plus sociale, si l'on veut ; ils se sont adonnés au développement de l'enseignement agricole pratique, à l'infusion des notions et du goût de l'agriculture dans les écoles primaires, à la création d'institutions de crédit agricole, à la propagation de la pratique des assurances, à la fondation de sociétés de prévoyance mutuelle, enfin au placement des ouvriers agricoles et à la défense de leurs adhérents, lorsque les intérêts collectifs étaient en jeu.

Ce sont, en somme, des bienfaits inappréciables que ceux rendus aujourd'hui par les syndicats agricoles.

L'œuvre ainsi entreprise par eux n'est pourtant pas complète. Il ne suffit pas en effet de procurer aux cultivateurs des moyens économiques de production, de sécurité, de bien-être moral, il faut encore les soustraire à cette classe parasite des intermédiaires qui, sous prétexte de favoriser l'écoulement des produits du cultivateur, absorbent les bénéfices qui devraient entrer dans sa poche. Et encore si ces parasites ne faisaient qu'absorber les bénéfices que doit empocher le cultivateur, ce qui est déjà trop ; mais c'est que beaucoup d'entr'eux adultèrent les marchandises, quand ils le peuvent. Aussi voyons nous vendre dans les villes d'une certaine importance non plus du vin naturel ou de l'huile pure, mais des mixtures innommables, nuisibles à la santé publique.

Il faut donc réagir contre cette situation préjudiciable aux intérêts du producteur. C'est là l'œuvre des syndicats agricoles, par la création de sociétés coopératives de vente des produits dans les principaux centres de consommation les plus favorables. La coopération dans la vente doit être l'œuvre des syndicats agricoles, parce que mieux que personne ils peuvent récolter, expédier et vendre en commun les produits arrachés à la terre avec sueur.

Les primeurs, les œufs, les gros légumes, les fleurs coupées, les fruits, les beurres et fromages et bien d'autres denrées trouveront ainsi un placement avantageux qui échappe actuellement au producteur isolé contraint de subir les exigences de l'intermédiaire affamé, ou de courir le risque d'expédier lui-même, à tout hasard, sans garantie aucune contre les aléas et les abus des commissionnaires.

M. Tisserand, directeur honoraire de l'agriculture, disait tout récemment : « Le commerce français a tout intérêt pour les volailles, le beurre, les œufs, comme pour les fruits et les légumes, à former des syndicats, à créer un matériel de transport *ad hoc* et à organiser des comptoirs de vente à l'étranger, comme l'ont fait certains industriels de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie. Les ventes de ces produits, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, *ne sont pas organisées*. Reconnaissant que dans cette voie l'initiative privée peut beaucoup, nous continuerons à prouver qu'il y a là, pour les grandes associations agricoles françaises, un devoir de direction à prendre. »

L'association des cultivateurs peut beaucoup dans cet ordre de faits, ce qu'a d'ailleurs très bien compris le syndicat des producteurs-jardiniers d'Hyères et du Littoral, à Hyères. Il ne dépend que des agriculteurs corses de se constituer en syndicats et de s'affilier au groupe important de l'*Union des Syndicats agricoles des Alpes et de Provence*, afin de réaliser ce grand mouvement d'émancipation commerciale agricole par la coopération, et se soustraire une fois pour toutes aux intermédiaires qui les grugent.

J.-B. CASTELLI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

1er juin 1791. — Le décret de l'Assemblée Nationale, sur la Constitution civile du clergé, ayant affligé les personnes dévotes de Bastia, le Père Salvatori et Bajetta, curé de Saint-Jean, font une procession de pénitence le jour des Rogations.

Cette procession parcourut toute la ville, ceux qui y assistèrent étaient pieds nus et avaient la corde au cou.

Nouvelles Coloniales

M. Raffi, rédacteur des postes et télégraphes en Cochinchine, est nommé inspecteur, et mis à la disposition du ministre des colonies.

— M. le lieutenant Quilichini, du 2e régiment de tirailleurs sénégalais, passe à la suite du 1er régiment colonial.

— M. Doria Jean-Augustin, officier d'administration de 3e classe à la direction d'artillerie de Tananarive, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe.

— M. Cardi Augustin, ancien sous-officier, est nommé préposé de 3e classe des douanes et régies en Indo-Chine.

LA RÉFORME DU CODE MILITAIRE

Le général André, ministre de la Guerre, a déposé jeudi, sur le bureau de la Chambre, un important projet qui a pour but de consacrer l'ensemble des conclusions de la commission spéciale que son prédécesseur, M. de Freycinet, avait instituée au ministère de la Guerre pour l'établissement d'une réforme complète du code de justice militaire.

Ce projet a pour caractéristique essentielle de restreindre la compétence et les attributions des conseils de guerre.

Outre qu'il atténue les dispositions pénales du Code militaire, il rend justiciables des tribunaux de droit commun, c'est-à dire de la justice civile, les crimes et délits commis en temps de paix par les militaires en dehors du service.

D'autre part, le projet comporte des dispositions qui permettront désormais aux tribunaux militaires d'appliquer la loi de sursis, plus connue sous le nom de loi Bérenger, de faire application également des circonstances atténuantes et de réduire enfin du total de la peine prononcée la durée de la prison préventive.

D'après le code nouveau, la Cour de cassation aurait à se prononcer sur les recours formés contre les jugements des conseils de guerre en temps de paix.

Le projet de réforme applique dans certains cas la mise en liberté provisoire aux inculpés militaires ; d'autre part, il applique aux condamnés militaires les lois sur le casier judiciaire, sur la réhabilitation et sur la libération conditionnelle.

L'une des dispositions les plus importantes du projet a pour but de créer pour les fonctions de l'instruction et du parquet un corps de justice militaire qui désormais serait complètement indépendant du commandement, et à la tête duquel serait placé un général de division.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la commission instituée par M. de Freycinet comprenait, en dehors de MM. Guérin, sénateur, et Guyot-Dessaigne, député, l'un président, l'autre vice-président, MM. Milliard, sénateur, Mateau, député, deux conseillers à la Cour de cassation, deux conseillers d'Etat, trois généraux dont le chef d'état-major général, un intendant d'armée, un avocat au Conseil d'Etat et le directeur de la justice militaire au ministère de la Guerre.

C'est la commission de l'armée qui va être appelée à examiner ce projet.

(*Petit Parisien*).

Gazette Départementale

CANAVAGGIA. — Il y a quelques jours, de bonne heure, le village était mis en émoi par de lugubres lamentations, messagères funèbres de la hideuse Faucheuse quand elle frappe en traîtresse, c'est-à dire inopinément.

On venait de trouver dans un ruisseau dénommé Bodone, ne mesurant pas même un mètre et demi en son endroit le plus profond, privé de vie, la tête émergeant de l'eau le nommé Simonpieri Joseph, chevrier de son état, âgé de 37 ans. Toute idée de crime ou de suicide devant être écartée a priori, on ne peut que s'expliquer ainsi ce malheur :

La veille, chassant devant lui, vers le bercail, quelques chèvres en rupture de troupeau, il a été surpris par la nuit à travers d'affreuses gorges dignes sœurs des Thermopyles. Parvenu en nage au passage dit Greco, qu'on ne peut franchir que par bonds, perdant pied en prenant mal son élan, ou bien n'ayant pas assez de ses forces et de son agilité pour atteindre la rive opposée, il est tombé à l'eau. Là, la congestion qui le guettait a eu vite fait son œuvre en paralysant ses mouvements et en l'empêchant ainsi d'atteindre. Le visage porte en effet les marques caractéristiques du transport du sang au cerveau et rien de celles de l'asphyxie par l'eau.

L'infortuné laisse plongés dans l'amertume une veuve maladive, trois enfants âgés de moins de huit ans, un beau-père plus que septuagénaire, une grand'mère de quatre-vingt-dix ans. Ils n'ont pour tout héritage que l'honnêteté du nom du cher disparu et le maigre troupeau, cause de la catastrophe. Qu'il nous soit, en terminant, permis d'appeler la haute et bienveillante attention du gouvernement sur le sort si digne de pitié de la nichée en pleurs et des vieillards dont le court roulleau de vie qui leur reste encore à parcourir n'est plus qu'un douloureux Calvaire.

∴

NONZA. — Ce canton se trouve compris dans la liste de ceux où les membres du conseil général sont soumis au renouvellement le mois prochain.

M. le docteur Alessandrini, conseiller sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

On annonce aussi la candidature de M.

---

21. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DERNIER VALOIS

par PAUL MAHALIN

VIII

Où l'on apprendra pourquoi le roi Henri III s'était levé de si bon matin et avait l'air si guilleret.

Celui-ci se redressait — comme sous la cuirasse — dans le vieux vêtement de loyauté qui allait si bien à sa taille robuste et fière :

— Sire, Sire, prenez-y garde ; qui ravale la noblesse diminue la royauté. Que si vous abaissez vos défenseurs au rôle de spadassins, de pourvoyeurs et de limiers, craignez de n'avoir près de vous, à l'heure du danger, que des poignards au lieu d'épées, et, au lieu de dévouements et de sacrifices, que des intérêts, des jaquais, des bravi et des ruffians !

Henri III se mordit les lèvres jusqu'au sang.

— Il suffit, reprit-il après un moment. Je trouverai ailleurs des serviteurs plus jaloux de prévenir mes désirs et d'exécuter mes volontés.

— C'est cela : cherchez ailleurs... Que diable ! vous n'avez que l'embarras du choix... Il n'y a pas jusqu'à vos pages...

En parlant de ceux-ci, Crillon avait regardé de leur côté. Il en avisa un en train d'introduire un caillou dans la boule de neige qu'il se préparait à lancer, — et s'interrompant brusquement pour admoniester le vaurien :

— Eh bien, s'écria-t-il que fais-tu là, méchant drôle ?... Les pierres ne sont pas de jeu... Jette-moi la tienne sur-le-champ ou je vais te frotter les oreilles d'importance !

Le page à qui s'adressait le colossal des gardes était un garçon de dix-huit à vingt ans, que les lecteurs des « Quarante-cinq » et de « Roi de la Ligue » se rappelleront peut-être.

Il portait la livrée de M. de Bourbon dans la maison duquel Loignac avait réussi à le caser.

A l'interpellation de Crillon, Militor — on n'a pas oublié son nom — leva le nez, et d'un ton hardi :

— Pourquoi voulez-vous, demanda-t-il, m'empêcher d'envoyer à ces magnats de la double croix un cadeau sans commissionnaire ?

— Parce que, répondit le digne gentilhomme, on ne se bat qu'à armes égales, et qu'avec ce caillou tu cours risque de blesser un de tes camarades.

— Les Guisards ne sont pas mes camarades, répliqua le grand garçon avec un mauvais regard ; et puis, vous, vous n'êtes pas mon maître.

Le Roi intervint :

— Bon ! dit-il, laissons ces enfants se divertir comme ils l'entendent. Celui-ci a raison, du reste. Les gens de mon beau cousin ne sont pas de nos amis.

En parlant, il examinait le page, qui supportait avec aplomb cette sorte d'inspection, — le nez en l'air, le poing sur la hanche, un sourire narquois sur les lèvres.

Henri était physionomiste.

— Comment s'appelle-t-on ? demanda-t-il.

— Militor, Sire.

— N'appartiens-tu pas à notre cousin de Bourbon ?

Le page salua d'une façon affirmative.

— Es-tu content ?

— Je le serais davantage si j'avais le bonheur d'entrer dans la maison du Roi.

Celui-ci sourit derechef :

— Pardieu ! voilà qui n'est dit pas si mal dit ! Mais pour être attaché à mon service, il faut avoir fait ses preuves... En attendant, as-tu envie de gagner dix écus ?

Les prunelles d'oiseau de proie du fils de Lardille s'allumèrent d'un éclair de cupidité.

— Dix écus ! redit-il précipitamment. Dix écus de France ! Dix écus d'or !

— C'est plus que le veillaque ne vaut ! grommela Crillon dans sa moustache.

Henri fit signe au jeune homme d'approcher et lui parla assez longtemps. En terminant :

— Tu m'as entendu et compris ?

— Bon, fit l'autre avec suffisance, c'est le pont aux ânes du métier.

Henri fronça le sourcil :

— Vous oublies, mons Militor, que vous parlez à votre maître.

Puis, tandis que l'adolescent s'aplatissait sous la brève semonce :

— Si je vais content de toi, tu auras la somme promise ; mais si tu es seulement maladroit ou bavard, sur ma foi, gare aux étrivières !

. . . . . .

Toute la soirée qui avait suivi cette rencontre inattendue, le Roi n'avait cessé de songer à Jacqueline Boisson.

La nuit, l'image de la jeune fille avait changé en rêves tout nouveaux pour lui les longues et cruelles insomnies dont il souffrait et que peuplaient, avec les fantômes funèbres du passé, les menaçantes appréhensions de l'avenir.

Vous avez assisté tout à l'heure à son lever et au commencement de sa toilette.

Saint-Prix était en train de lui relever la moustache en « arc turquois », lorsque l'huissier Nambu avait grattè à la porte.

Henri s'était hâté de dire :

— Si c'est le garçon que j'attends, qu'on le fasse entrer sans tarder.

Deux minutes plus tard, le beau-fils d'Eustache de Miradoux se glissait dans la chambre royale et venait se planter sans embarras devant le fauteuil du monarque. Puis, sur une interrogation que ce dernier lui adressait du regard :

— Sire, se mettait-il à débiter avec volubilité et jactance la personne en question a nom Jacqueline Boisson. Elle est arrivée de Paris à Blois presque en même temps que Votre Majesté. Une sorte d'intendant a acheté pour elle l'hôtel qu'elle habite sur le Mail...

Henri pensa :

— C'est le bonhomme qui l'accompagnait rue de la Mortellerie.

Militor poursuivit :

(*A suivre*).